37e ANNÉE — N° 155. 25 centimes

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

25 centimes DIMANCHE 1er JUIL. 1928

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
6, Bd du Palais & 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.69

BUREAU A PARIS
16, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-87

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Compte Chèques Postaux : Ajaccio 152

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	16	32	62
Golfe, et Colon.	17	33	64
Etranger A	30	60	120
Etranger B	46	90	180

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La Publicité extra-locale est reçue à la Société Générale de Publicité, 65, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

BIBLIOTHÈQUE CORSE

Dans une volière

Qui M. de Moro-Giafferi soit un aigle, nous serons les derniers à en discourir. Mais notre ami s'étonnerait, si elle arrivait à sa connaissance, que cette flatterie, exprimée sans ironie comme sans esprit, lui vînt du journal à critiques qui l'a si souvent ennuyé et lui a prédit, à lui un aigle, un geai.

On entend bien que la fenille à éclipses ne flatte Moro que pour essayer d'abaisser Campinchi, procédé qui couvrira encore plus Moro et lui permettra, s'il n'en avait déjà pas pris la mesure, de juger ses adversaires. Il sait comment ils ont agi ici à son endroit, la passion efficace et, surtout, opérant pour eux qu'ils sont appelés à le remplacer ; il sait également à quelles bassesses ils s'exposent ailleurs. Si Moro a été, pour son honneur, à début de son succès, un Aigle planant, s'il a eu le respect peut-être exagéré de ceux dont il se pouvait attendre que des trahisons, il a maintenant le droit de les mépriser pour leur bassesse.

Partout où passera Moro, son dépité, qui reste Moro, et c'est assez, il sera accueilli comme un homme grandi par un échec, ou par les causes qui l'ont securé. Partout où se faufilera l'homme qui l'a remplacé, on ne le connaîtra point. Il n'existe pas, dut-il mettre en pièces les bosquets de Donmer ou de Piedri-Grossi. La feuille à éclipses s'est trompée : la comparaison, si elle est à faire, était véritable entre l'aigle et le geai.

Pour Campinchi, soit, c'est le vautour qui a le vol assez élevé, le regard aussi percant, mais les serres plus longues et le bec plus crochu que l'aigle. Lui, n'aura pas l'innocence et la générosité d'un Moro qui se laissait abaisser par ceux-là même qui ne voulaient que le tromper, et qui pardonnait à ses ennemis et à ses insulteurs jamais repentis. Si Moro avait voulu jouer le jeu brutal qui est de mise en Corse, et dont on ne lui a pas ménagé les surprises, il serait encore député. Mais du moins, la leçon sera utilisée par ses amis, par ceux qui restent et liés en qui s'appréhend à y croire.

On parle, évidemment, au Brueil. Nous sommes toujours entre nous, en famille. On connaît les usages, qui veulent qu'on ne se mesure pas entre adversaires loyaux. Mais la clairvoyance la complaisance. On n'injurie pas à rabiot, ouvert les hommes de ce pays qui lui font le plus d'honneur, et qui le servent de leur mieux. Les coups maintenant, seront rendus avec usure. De même que, qui sème le vent récolte la tempête, le Vautour après le départ de l'Aigle, a répondu aux appels imprudents qui lui ont été lancés.

Campinchi ne ressentait aucune ambition politique. Tout, le tenait éloigné de la politique. Celui que, par un sentiment de crainte qui se comprend, et rien que par crainte, par peur, par faiblesse, on appelle le Vautour, se contentait de justifier la célébrité que lui vaut son talent, et les sympathies communes et ardentes que provoque son caractère.

C'est un caractère droit, et cela ne se dit pas seulement de l'homme, ni de l'avocat, mais de la manière appliquée à toutes les circonstances de la vie et ressortissant au tempérament. Il ne part pas, ou il part à fond, sans rien ménager de ce qui ne le mérite pas. Il se bat tout entier, ou reste tranquille.

Il était tranquille : pourquoi l'a-t-on provoqué ? On ne réveille que le lion qui dort, dit le proverbe le plus courant. Pourquoi a-t-on réveillé celui-là ?

L'appréhension que son apparition a suscitée fait déjà rire des sottises. On a imprimé que feuile de M. de Moro-Giafferi, M. Campinchi aurait été candidat à Bastia, alors que sa décision, sans démenti anticipés comme sans retours possibles, est dûe uniquement aux vilenies commises à l'occasion et à la suite des dernières élections législatives.

Prise sans pression, comme sans défaut. Résolution froide, dont rien n'entravera les conséquences, qui se répercuteront sans limite de temps. Pour la méthode, nous l'avons dite, et lui-même l'a indiquée ; c'est la méthode directe, où il n'y pas de maître, car il y dépense, en outre tous ses moyens et le sont considérables.

Au fond la leçon élevée à tirer de cet événement n'est-elle pas que les triomphateurs d'hier, les vainceurs de demain ont négligé cet aperçu essentiel, à savoir que la Corse est toujours trop riche d'hommes vigoureux pour qu'elle risque d'être submergée sous une vague de haine agressive et d'insuffisance épaisse.

Si l'on pouvait, l'on peut déjà en faire une fable qui s'intitulerait ainsi : le geai paré des plumes de l'Aigle.

P.B

Aux Electeurs du canton de Terra-Nova - Furiani

ELECTEURS,

AUJOURD'HUI, VOUS ÊTES APPELÉS A ELIRE UN MEMBRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT, EN REMPLACEMENT DU REGRETTÉ SIMON LUCIANI.

ENFANT DE LA HAUTE-VILLE, JE SOLLICITE VOS LIBRES SUFFRAGES. SI VOUS ME FAITES L'HONNEUR DE M'ENVOYER SIÉGER AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT, JE M'EFFORCERAI ACTIVEMENT A LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE NOTRE CANTON ; JE SERAI TOUJOURS A VOS ORDRES, PRÊT A VOUS RENDRE UTILE, DISPOSÉ A SECONDER VOS EFFORTS EN TOUTES CIRCONSTANCES.

JE NE VOUS FAIS AUCUNE PROMESSE ; VOUS ME JUGEREZ A L'ŒUVRE.

AUX URNES SANS DÉFIANCE.

VIVE BASTIA ! VIVE TERRANOVA ! VIVE FURIANI !

Auguste POGGI
Conseiller Municipal

Terrible accident au meeting d'aviation de Vincennes

Paris, 30 juin. — Un grave accident s'est produit, cet après-midi, à la fête de Vincennes.

Le constructeur-aviateur Bregeir, arrivait au-dessus de Vincennes quand soudain un des plans supérieurs de son appareil se détacha quand il était à 300 mètres d'altitude.

L'appareil s'enflamma et s'abattit lourdement sur le sol. L'ingénieur Tapie, son passager, sauta en parachute, se blessant sérieusement.

On ne précisait vers l'appareil en feu d'où on retira le pilote carbonisé.

Dans le public, Mme Lybé, voulant se sauver, se fracture une jambe. Il n'y a aucun autre blessé.

A l'Elysée

Paris, 30 juin. — Le président de la République a reçu ce matin les membres du nouveau bureau du Conseil général de la Seine.

Le raid de Nobile avait été mal organisé

Les critiques de la presse norvégienne

Berlin, 30 juin. — On mande d'Oslo que les aviateurs norvégiens critiquent de façon très âpre le manque de préparatifs pour l'expédition Nobile au Pôle Nord. Ils font ressortir sa méconnaissance des conditions naturelles dans les environs du Pôle.

C'est en raison de ce manque de préparation, déclarent les journaux norvégiens, que l'expédition échoua et qu'un grand nombre de vies humaines sont perdues. L'expédition n'a réussi qu'à jeter un drapeau et une croix au Pôle Nord, c'est pourquoi 13 avions et 19 hâteaux doivent risquer les plus grands dangers.

L'avion italien « Marina » est rentré de son vol de reconnaissance sans résultat.

Une catastrophe dans une mine de la Loire

Saint-Etienne, 30 juin. — Un incendie consécutif à une explosion s'est produit au puits Combes à Roche-la-Molière, à 15 kilomètres de St-Etienne.

Il y a une quarantaine de victimes.

Le valet de Jane Marnac lui vole 600.000 frs

Paris, 30 juin. — Récemment, Mme Jane Marnac et son mari, le major Keith Trévor, demeurant, 38, avenue du Bois de Boulogne ; engageait un valet de chambre, celui-ci présenta un certificat élogieux, au nom de M. André Mariier.

Au début, Mme Jane Marnac et son époux n'eurent qu'à se louer de leur nouveau domestique. Hier, cependant, André Mariier disparaissait avec un grands : de Chinchilla appartenant à Mme Marnac, des bijoux et un étui à cigarettes en or de M. Trévor, ainsi qu'un nécessaire de toilettes en argent et différents objets de valeur : le tout évalué à 600.000 francs environ.

Une plainte a été déposée à la police.

LES HEROS OBSCURS DES « TOUR DE FRANCE »

Le touriste-motier Cerutti a fait une chute et brisé son vélo et sans se soigner, sans ami, sans personne qui le réconforte, il se, boitant le long de la route, jusqu'à ce qu'une dame compatible lui prête son aide pour réparer sa machine.

Après l'arrestation à Alger, de Marcel Rey le Landru marseillais

Rey fut appréhendé au moment où il débarquait, venant de Marseille

Alger, 30 juin. — Le chef de la Sûreté d'Alger a envoyé au commissaire central de Marseille le télégramme officiel suivant :

« Vous annonce arrestation ce jour par trois inspecteurs de la sûreté de Rey Pierre, dit Prat Jérôme, recherché pour assassinat. Rey arriva à Alger, aujourd'hui, à bord du paquebot « Gallandon » sous le nom d'Etienne Morel. Il avait sur lui trois mille fr. en billets ; quarante francs en pièces d'argent, une montre de femme en or, un chèque de la Compagnie Algérienne de 21.000 francs à l'ordre d'Abel, signé par procuration de Gaillard, daté du 29 juin 1928 ».

L'interrogatoire du criminel

Alger, 30 juin. — Le Landru marseillais, interrogé dans la matinée, a reconnu s'être procuré des états-civils aux noms de Jérôme Prat, Camille Gaillard et Morel par des annonces dans des journaux en offrant une place de garde-chasse. Il demandait des papiers d'identité qu'il promettait de rendre ensuite.

Il déclara avoir acheté une automobile que possédait en Algérie Madame Mirus avec laquelle il vivait maritalement et aurait eu quatre enfants ; or, cette automobile avait appartenu à un chauffeur dont le corps fut retrouvé carbonisé dans une forêt près de Sidi Bel Abès. L'affaire fut classée alors mais on se demande si l'étranglenr de Marseille n'aurait pas commis un nouveau crime.

Quoiqu'il en soit, ce matin, à 8 heures, il n'avait fait aucun aveu.

La véritable identité du criminel

Marseille, 30 juin. — D'après la police mobile de Montpellier, le nouveau Landru serait Joseph Léon Rieu, né le 17 juin 1867 à Avignon. Le véritable Rey, né à Orléa, en 1867, est décédé depuis deux ans dans un hôpital de Bordeaux.

Le bandit sera transféré à Marseille

Marseille, 30 juin. — A la requête du juge de Marseille, le Parquet d'Alger a décidé de transférer le bandit à Marseille par le premier courrier. Il arriverait probablement demain, dimanche, dans l'après-midi.

Des dispositions sont prises pour éviter tout incident. Le bandit débarquera probablement dans l'île du Frioul.

Rien avait "opéré" à Montpellier

Montpellier, 30 juin. — Le Landru marseillais habita Montpellier en 1927 où il fut pourvoi pour diverses escroqueries au préjudice de divers négociants à qui il vendit du vin ne lui appartenant pas. Il fut à avait installé d'importants acomptes. Il avait déclaré alors se nommer Joseph Rieu, né en 1867 à Avignon.

La rétroactivité du relèvement des traitements des fonctionnaires

La commission sénatoriale des finances refuse le crédit

Paris, 30 juin. — La commission sénatoriale des finances, réunie sous la présidence de M. Clemenlel a entendu l'exposé de M. Henry Chéron, rapporteur, sur le projet de loi, adopté par la chambre des députés, relatif au report des crédits pour l'exercice 1927-1928. Sous le bénéfice de quelques observations présentées par le rapporteur général, le projet de loi est adopté sans modifications.

La commission aborde ensuite le projet de loi adopté par la Chambre portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1927.

Après un exposé de M. Chéron et une discussion à laquelle ont pris part MM. Clémentel, Hervey, Jeanneney, Lemarier, Serre, Fernand Faure, Levtal Schrameck, Marraud et Paul, la commission adopte les crédits au chiffre voté par la Chambre, sauf le crédit de 120 millions pour l'attribution d'un relèvement de traitement : elle rétrocait à certaines catégories de fonctionnaires.

Par treize voix contre deux, sur la proposition du rapporteur général, elle a refusé de rouvrir l'exercice 1927 et a estimé qu'il était contraire à la loi du 2 août 1926 de faire un prélèvement sur les plus values que cette loi réservait formellement à la caisse autonome d'amortissement.

Pour le surplus, elle a accordé une modification au crédit du budget annexe de postes sans ratifier les divers articles de la loi de finances joints au projet.

Toutefois, à l'article 17, relatif à la taxe sur les sucres, elle a maintenu le minimum de six francs qui figurait dans le projet primitif du gouvernement. Sur le rapport de M. Reynald, elle a ratifié le projet de loi adopté par la Chambre portant ouverture au ministre des Affaires étrangères du crédit nécessaire à la création d'une légation de la République au Canada.

Au Conseil Economique des colonies

Paris, 30 juin. — Le Conseil économique du Conseil supérieur des colonies s'est réuni, dans une des salles du palais du Sénat, sous la présidence de M. Lucien Hubert, sénateur, président du Conseil économique.

Après une discussion très poussée, le Conseil a adopté, à la presque unanimité, les conclusions qui lui avaient été soumises au nom de sa commission spéciale de la main d'œuvre, conclusions qui vont être transmises au ministre des Colonies.

Dans l'esprit du Conseil, les idées émises doivent inspirer les directives de la politique générale à suivre pour une meilleure utilisation à la main-d'œuvre coloniale en posant des principes dont il devrait être tenu compte lors de l'établissement des réglementations particulières à chacune de nos colonies. Ces réglementations seront arrêtées par les autorités locales en égard à la fois à l'évolution des indigènes, aux ressources et aux besoins en main-d'œuvre de chaque territoire.

Nouveaux membres

Paris, 30 juin. — Sont élus délégués au Conseil supérieur des colonies Madagascar, Côte-Est : M. Lassalle, député ; Madagascar, Côte-Ouest : M. Beaumont, directeur de la presse coloniale ; Comores : M. Francis Mury, directeur du *Courrier Colonial* ; Nouvelle-Calédonie : M. Archimbaud, député ; Guinée Française : M. Accambray, député ; Soudan Français et Haute Volta : M. Proust, député ; Côte d'Ivoire : M. Valroi, secrétaire général de la Fédération nationale des fonctionnaires et agents coloniaux.

Un assassin condamné à mort

Lyon, 30 juin. — La Cour d'assises de l'Ain a condamné à mort le nommé Georges Nogret qui, en compagnie d'autres bandits, assassina pour le voler l'ancien adjoint au maire de Bonvals (Ain).

Ses complices sont condamnés : Roger Nogret, à 2 ans de prison pour recel ; Gustave Venard, à 5 ans de travaux forcés pour recel ; Georges Giraud, à 10 ans de travaux forcés pour complicité d'assassinat.

Ce fut dimanche, à Longchamp, une débauche de toilettes, toutes plus délicieuses les unes que les autres. Voici quelques modèles.

Le vote final

Jusqu'au dernier moment, la stabilisation a provoqué des remous d'opinion violents.

A aucun moment, le vote final n'a été douteux. Mais les résistances sentimentales, les craintes pour l'avenir ont donné lieu dans les Commissions des Finances et au cours des séances publiques des deux assemblées à d'émouvantes protestations, discussions, déclarations.

Voter quatre ans bientôt, quant à soi, qu'invité à parler de la question monétaire aux industriels et commerçants du Comité Mascuraud, le devoir m'était apparu de préparer l'opinion publique à accepter comme définitive une notable dépréciation monétaire. Je n'en étais que plus à l'aise pour comprendre au moment de la décision finale, les troubles de conscience de beaucoup de mes collègues du Parlement.

Comment s'étonner que dix ans après la victoire, il ait été douloureux, aux représentants du pays, de reconnaître par leur vote l'impossibilité pour le Trésor public de tenir ses engagements dans la monnaie où il les avait contractés.

Le franc de Germinal au XIe du poids de 32 centigrammes d'or avait résisté, pendant près d'un siècle et demi, à toutes les grandes crises : guerres napoléoniennes, révolutions de 1830 et 1848, désastres de 1870-71.

Pour contraindre le Parlement de 1928 à réduire le poids d'or de l'unité monétaire à 6 centigrammes 8, il a fallu cinquante-deux mois de la plus cruelle et de la plus coûteuse des guerres, la perte de substance nationale de 1.500.000 morts, dix départements dévastés à reconstruire, la dette publique intérieure portée de 28 à 285 milliards, la lourde incertitude où nous sommes encore de ce que nous aurons à payer à nos anciens alliés, de ce que nous pourrons recevoir de nos anciens adversaires.

Les événements nous contraignaient. L'économie nationale a besoin d'une unité monétaire fixe. La charge en or de la dette publique ne peut pas dépasser le 55% de nos ressources budgétaires qu'elle atteint.

Plusieurs mois encore sans doute on se serait trouvé, malgré une énorme inflation de crédits, dans l'hésitation et l'incertitude, si les excès de la spéculation, à la suite du succès de l'emprunt 5 %, n'avaient décidé le président du conseil à en finir. Aucune illusion, aucune erreur, aucune équivoque, aucun attachement sentimental à ce qui n'était déjà plus, ne purent résister à l'appel que fit entendre le jeudi 21 M. Raymond Poincaré.

Reste l'avenir.

Le vote du 24 juin termine une longue période de l'histoire des finances françaises. En mars-avril 1919, les crédits américains et anglais, qui jusqu'à cette date soutenaient le franc, furent dénoncés. La dépréciation monétaire commença aussitôt. A intervalles inégaux, arrêtée ou ralentie par les impôts et les emprunts, elle ne devait s'arrêter qu'au moment où, après reconstitution des forces contributives et productives du pays, l'unité et l'équilibre budgétaires étant réalisés, on pouvait à la fois cesser l'inflation et l'endettement non gagés. A ce moment seulement put être connue la proportion des charges laissées par la guerre par rapport aux ressources du pays. Notre dette totale, rivo qu'intérieure, en monnaie-or, est dix fois plus élevée que celle d'avant-guerre. Elle ne pouvait être réduite que par la déflation obtenue par un prélèvement massif sur le capital, ou une dévaluation monétaire combinée avec de forts impôts sur le revenu et les dépenses. Le premier système, infiniment plus juste, apparut économiquement inexact, administrativement impossible. Les gouvernements, quels qu'aient été leurs chefs, les majorités, quelle qu'ait été leur étiquette, appliquèrent, sans toujours s'en apercevoir, le second.

Les résultats, c'est le franc de la Grande Guerre achevée à 65 milligrammes d'or. Celui de la Révolution terminée était à 255 milligrammes. La livre de Charlemagne correspondait, dit-on, à 500.000 milligrammes d'or. Onze siècles d'histoire se projettent sur la ligne brisée et descendante qui figure et mesure une si évocatrice dépréciation.

Cependant, au cours de ces onze siècles, après les destructions de capitaux et la baisse des monnaies qui accompagnent les grands événements de l'histoire, chaque fois les générations françaises se sont reprises au travail. Elles ont refait de la richesse qui, chaque fois, a été matérialisée et comptée dans l'unité monétaire nouvelle. A partir d'aujourd'hui, la France, depuis dix ans au travail, sait qu'elle va produire et épargner pour accroître, non plus le poids — devenu impossible — mais le nombre des unités monétaires nouvelles. Longue vie, immonérable postérité au nouveau franc.

Charles Dumont,
Sénateur,
Ancien Ministre des Finances.

L'organisation des jeunesses allemandes

Les Allemands ont toujours eu, au plus haut degré, le besoin de s'associer de se sentir les coudes et de se soumettre à une discipline. Peut-être lutient-ils instinctivement, de la sorte, contre une tendance innée à l'anarchie. Les associations ont pullulé en Allemagne, dans le sillage de la Révolution de 1919, qui avait donné à tous le cradale de l'effondrement définitif. Les unes se proposaient la tâche urgente de défendre contre la bolchevisme l'ordre intérieur. D'autres voulaient maintenir le patriotisme, préparer la revanche, et soutenir d'abord la résistance allemande aux exigences des Alliés. Enfin, des social-démocrates et des républicains se sont groupés pour maintenir la constitution de Weimar et prévenir au retour possible des forces réactionnaires. A l'origine, dans la fièvre qui avait suivi la défaite et la Révolution, toutes les associations nouvelles entendaient défendre leur idéal par la violence ; les anciens combattants, qui en formaient le noyau, y apportaient leur esprit tranchant et leur amour des solutions immédiates. Puis, peu à peu, leur caractère a changé. Les associations de la jeunesse ont perdu un peu de leur violence primitive. Bon gré, mal gré, elles ont dû s'accommoder du régime nouveau, et celle d'entre elles, qui s'est fondée pour le soutenir, la *Bannière d'Empire* a pris un développement très important. Les uns et les autres ont joué un rôle considérable dans la politique électorale, et elles ont dû se transformer en fait sinon en théories. On évalue actuellement à huit millions le nombre des Allemands de 18 à 30 ans qui sont enrôlés dans les diverses associations de la jeunesse. C'est-à-dire que la jeunesse allemande, dans sa totalité ou à peu près, est encadrée et disciplinée par des organisations variées. Trois groupements ont une importance spéciale : l'association nationale *Casques d'Acier*, le groupement communiste du *Front rouge*, enfin et surtout la *Bannière d'Empire*.

Le plus ancien est le *Casque d'acier* (Stahlhelm). C'était à l'origine, une ligue d'anciens combattants du front. Ses adhérents extrêmement nombreux et développer la camaraderie, née sur les champs de bataille, et cet « esprit ensemble » qui avait suscité tant de dévouement héroïques. Il leur semblait indigne d'abandonner lâchement la dynastie déchue et de désavouer, dans la défaite, un passé plein de grandeur. Des officiers et des sous-officiers de l'ancienne armée y occupaient militairement. Ils s'entraînaient pour le combat contre l'ennemi étranger et d'abord contre l'anarchie intérieure. Ils étaient pour les méthodes brutales et les assauts irrésistibles. Le dimanche et les jours de fête, ils sortaient en rangs serrés, revêtus d'un costume militaire, armés jusqu'aux dents ; leurs chefs portaient le casque de franchise ; ils se croisaient, ils criaient « *Frontheil* » (Salut au front), en étendant le bras comme les milices fascistes. Ils ont eu des collisions nombreuses avec la police et plus encore avec les communistes. Cette « Ligue du Front » a absorbé peu à peu une foule d'autres sociétés analogues.

Les événements lui ont apporté beaucoup de désertions, comme le constatait récemment le grand maître actuel, le brasseur Seldte. La guerre, que prévoyaient les « Casques d'Acier », n'a pas éclaté. Le gouvernement, qui les a longtemps soutenus et sous-main, s'est détourné d'eux ; ils ont été rejetés dans l'opposition. Aussi, leurs effectifs auraient-ils cessé de s'accroître ; on les estime actuellement à 600.000 environ. Ils se recrutent surtout dans la Prusse orientale, où certains villages sont entièrement sous leur influence, et dans divers districts prussiens de l'Ouest, où les subventions et les encouragements de quelques industriels réactionnaires leur

ÉCHOS

Billet Parisien

— Pâmoyne, qui nous écrit sous pseudo de l'affaire Mistinguett, 2 me dit...

C'est bien simple. Cette affaire est vendue de la chronique des tribunaux. Elle a été traitée par notre rédacteur parisien mieux que je ne saurais faire. Que vous faut-il de plus ? Des « échos » ? Je vous ai dit que la police avait fait son devoir, que les organisateurs spectacle avaient pris la précaution de faire contrôler, par des fonctionnaires assermentés, le nombre des spectateurs admis dans la salle, et que, dans ces conditions, il ne pouvait y avoir aucune infraction à relever.

Mais pourquoi s'attaquer aux petits fonctionnaires des petites villes, ces employés qui animent la province ?

Certes il y a trop d'employés, trop de fonctionnaires, trop de services d'Etat. Or les « ronds de cuir » inutiles ne se trouvent pas dans les sous-préfectures, dans les petites agglomérations, mais les grands centres, et surtout dans... les ministères. La grande parole d'Armand Fallières est à retenir : « Ce n'est pas en supprimant un facteur rural ou un cantonnier que nous réaliserons des économies. »

Mais il est certain : l'Europe ne nous envie plus notre administration... Et ce n'est pas nouveau que nous sommes, nous copperteron deux fonctionnaires — contribuables.

L'une fut rapportée tout dernièrement par M. de Jouvenel. La valeur en subtance.

Un jeune homme est admis stagiaire à la Sûreté générale au ministère de l'intérieur. Cet emploi ayant pu « les rendre de-cuir » de Courteline, c'est tout courtisan qu'il se tenait, en attendant — et il y est parvenu — de remplacer à son bureau par « un vieux chapeau au veston démodé et des gants usagés qu'il faisait la pour marquer sa place ».

Or, ne rien faire pour un fonctionnaire passe ... on oublie les « présents » qu'il offre à ses chefs... des riens ! Mais les « absents » ont toujours tort... L'« absence » — depuis La Fontaine — n'est-elle pas le plus grand de tous les maux. On dresse à « notre absent » de multiples procès-verbaux... Notre diplomate-stagiaire, comme le nègre, a dansé toute la nuit, et à dormir, chez lui, le jour... et à être remplacé — comme le fameux Bryan Leander — par un chapeau. Enfin, un matin, il arrive en retard devant un conseil de discipline.

C'est alors que l'affaire se corse : les juges n'hésitèrent pas à révoquer un employé qui n'avait jamais « rien fait », donc « fait aucun mal ». Il n'y avait que « les absences ». Mais « l'absence » n'est pas punissable que de « rétrogradation ».

« Alors, levez-vous bien ... ce Conseil prononce au Ministre de lui donner de l'avancement afin de pouvoir le rétrograder ensuite...

Et le ministre a suivi l'avis de ce singulier « conseil »...

Cela se passait au mois de janvier 1923...

Encore une anecdote tout ainsi authentique :

Clémenceau — alors qu'il était ministre de l'Intérieur — voulait limiter Harcourt-le-Baschild — suivi de son hourrah fidèle, Georges Mandel, — vérifia un jour le temps qu'il mettait à ses prières « ».

Le peintre dans plusieurs bureaux... vides de leurs rédacteurs.

Le Tigre est furieux ; il mordille sa moustache...

Enfin dans un bureau un vénérable fonctionnaire est là... Est-ce, c'est une façon de dire... il dort sur ses dossiers, tout comme Philippe V sur les draps de Villaviciosa...

Mongel se précipite pour réveiller le dormeur.

Alors le Tigre arrête son bouillant collaborateur, et, dans un souffle :

— Arrêtez ! ne le réveillez pas... il s'en irait de...

Voilà, monsieur le président du Conseil, où vous devez opérer... Voilà la vraie réforme administrative ; obliger les fonctionnaires à travailler. Cela supprimerait 50 à 75% d'employés des Cartons verts !

Et nous rendre les petits tribunaux de province...

Une petite ville, Carlo, se meurt faute de l'animation nécessaire à tout centre touristique...

Jean-Marc SALVADORI.

ZONZA
OUVERTURE DE
l'Hôtel du Mouflon d'Or
40 CHAMBRES
Eau courante froide et chaude
SALLES DE BAINS — PARC
L'HOTEL DE MOUTON D'OR accueillera ses pensionnaires à partir du 15 juillet
Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur

Le vote de nos députés

Paris, 30 juin. — Dans le scrutin sur la suppression des chapitres du ministère de la guerre concernant les crédits pour le Maroc et le Levant qui votait contre la suppression des crédits pour les députés de la Corse.

Dans le scrutin sur l'ensemble du projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice de 1927 au titre du budget général et des budgets annexes : ont voté pour tous les députés de la Corse.

Dans le scrutin sur la priorité de l'ordre du jour de M. Vincent Auriol, tous les députés de la Corse ont voté contre.

Dans le scrutin sur l'adoption de l'ordre du jour de confiance de la gauche, dans le cercueil limité.

La famille se reçoit pas.

Variétés

La mort des petites villes

Les rues de la capitale s'en sont mainte fois emplies. L'histoire nous conserve aussi un tribunal qui siégeait sous le règne de Louis XIV, dans la galerie du Palais-Royal, présidé par le premier président du Parlement de Paris, et qui avait pour mission de juger les gardeurs de moutons qui, pendant la saison des labours, laissaient leurs bêtes vagabonder dans les champs ensemencés.

Ces juges, qui avaient pour greffier un clerc de procureur, étaient sévères. Ils condamnaient à la prison, à l'amende, au fouet, au pilori, à la potence même, suivant la gravité des délits. Ils ne badinaient pas avec la discipline.

Ils ne badinaient pas non plus avec la propreté. Ils ordonnaient, par exemple, que les rues de Paris fussent balayées tous les samedis, et que les immondices fussent déposées en tas, à des endroits déterminés, pour être enlevées par les tombereaux de la voirie.

Ces ordonnances, qui nous paraissent aujourd'hui d'une naïveté touchante, étaient rendues en vertu d'un droit ancien, qui remontait à Philippe-Auguste, et qui donnait aux magistrats municipaux le pouvoir de faire des règlements de police.

Ce droit, les maires l'ont conservé. Ils ont même gardé le droit de faire balayer les rues, et de faire enlever les immondices. Mais ils ne font plus usage de leur pouvoir judiciaire. Ils ne font plus comparaître devant eux les délinquants. Ils ne font plus dresser de procès-verbaux. Ils ne font plus infliger d'amendes. Ils ne font plus appliquer de peines. Ils ne font plus rien.

Ils ne font plus rien, parce que, dans les villes, il y a des commissaires de police, des gardes municipaux, des gendarmes, qui font tout cela à leur place.

Mais, dans les petites villes, il n'y a ni commissaires de police, ni gardes municipaux, ni gendarmes. Il n'y a que le maire, qui est obligé de faire tout lui-même.

Et il le fait, en effet, avec une conscience et une bonne volonté qui méritent les plus grands éloges.

Mais il le fait mal, parce qu'il ne peut pas faire autrement.

Il le fait mal, parce qu'il n'a pas le temps de le faire bien.

Il le fait mal, parce qu'il n'a pas les moyens de le faire bien.

Il le fait mal, parce qu'il n'a pas les connaissances nécessaires pour le faire bien.

Il le fait mal, parce qu'il n'a pas l'autorité nécessaire pour le faire bien.

Il le fait mal, parce qu'il n'a pas le pouvoir nécessaire pour le faire bien.

Il le fait mal, parce qu'il n'a pas la force nécessaire pour le faire bien.

Il le fait mal, parce qu'il n'a pas la liberté nécessaire pour le faire bien.

Il le fait mal, parce qu'il n'a pas la sécurité nécessaire pour le faire bien.

Il le fait mal, parce qu'il n'a pas la tranquillité nécessaire pour le faire bien.

Il le fait mal, parce qu'il n'a pas la paix nécessaire pour le faire bien.

Il le fait mal, parce qu'il n'a pas la vie nécessaire pour le faire bien.

Il le fait mal, parce qu'il n'a pas la mort nécessaire pour le faire bien.

Il le fait mal, parce qu'il n'a pas la résurrection nécessaire pour le faire bien.

Il le fait mal, parce qu'il n'a pas la vie éternelle nécessaire pour le faire bien.

Il le fait mal, parce qu'il n'a pas la gloire nécessaire pour le faire bien.

Il le fait mal, parce qu'il n'a pas la puissance

LE MERCREDI

Sur mon palier habité, depuis de longues années, une petite dame, parfaitement d'âge canonique, mais bien conservée, les cheveux admirablement noirs, le pas alerte, avec de grands yeux ernaillés et doux.

Bien que je la salue poliment quand je la rencontre, je ne lui parle pas et sa vie m'est étrangère.

Je sais seulement qu'elle fut mal mariée — quelques mois, pas plus — le temps, après avoir été abandonnée, d'avoir un fils qui a aujourd'hui dépassé ans et adore sa mère, dont il apprécie l'existence et toute de dignité.

Il ne semble pas qu'une telle « naufragée » comme elle se qualifie elle-même auprès de la concierge, femme d'expérience, qui sait bien des choses — ait tressé une place dans sa vie un peu de bonheur vrai, intime, féminin.

Elle se serait tuée avant d'avoir, sans quelques artifices de beauté dont elle devrait rougir — pour son fils, dit-elle, son fils qui n'a qu'un père — eu une parure trop laide. Est-ce bien sûr que c'est pour lui ? Ceci, d'ailleurs, n'est parfaitement égal et je ne m'intéresserais en rien au sens à une solution si, de temps en temps, je n'avais l'impression que son fils Pierre cherche à être plus confidentiel qu'il ne faut. Un petit garçon, avec des yeux qui ressemblent à ceux de sa mère. Il a un bon métier, dans le commerce, il se fait apprécier ; il mène une vie régulière, sans manœuvres frauduleuses d'aucune sorte. Sa mère est fière de lui, comme toute bonne mère fière d'elle. Cela se sent dans les tête-à-tête de leurs deux vies lorsqu'ils se retrouvent, la journée de travail finie. Car le monsieur est occupé, elle aussi, au dehors, dans une maison de confections.

J'avais remarqué ce besoin d'expansion à mon égard chez Pierre, le mercredi. Ce jour-là, en effet, cet enfant est seul. Sa mère ne dîne pas ici et le grand garçon, dont elle a préparé le repas à l'avance, reste à lire, sagement, en attendant son retour, toujours tardif. Cette absence exceptionnel lui pèse : mais il n'y voit pas le droit de dire — surtout à son fils ! — Je ne faimais pas de gros jets ; je devais accepter la situation telle qu'elle était, sans autre agrément qu'une entente cheque semaine, le mercredi. L'homme que je connaissais avait un vieillebon aussi et n'était pas libre. Chaque mercredi donc, nous nous retrouvions : nous dînions ensemble et nous passions la soirée. J'étais censée aller dîner chez ma patronne et l'accompagner sous bref. C'était absence hebdomadaire était devenue une habitude.

Je regardai cette femme fanée, peu attirante, et je compris toute la frénésie de ce fort bonheur.

— Or il est arrivé dernièrement, continua-t-elle, que l'homme que je rencontrais était ennuyé. Mon fils ne se portait de rien. Alors, quelque temps encore — avant d'inventer quelque chose — j'ai pensé de sortir le mercredi. J'aurais eu tant de peine que mon fils fût soupçonner — chercher dans mon passé. Ce sont des soirées dures, vides, ennuyeuses, je traîne, comme telle dont vous avez été témoin ce soir. Mais le moyen de faire autrement ? Pierre, ainsi, ne se doutera pas...

Le mercredi suivant, comme au voisin, il était reparti pour son absence d'illusion. Pierre vint me rapporter des livres. Nous causâmes un peu. Lui aussi avait une âme simple, ne sachant pas dissimuler. Comme je lui avais parlé de sa mère, il m'en parla la grande tendresse qu'il avait pour elle.

— C'est dommage, lui dis-je, que vous ne soyez ainsi séparés un soir, chaque semaine !

— La pauvre maman ! fit-il avec un soupir.

Et il répéta :

— La pauvre maman !

Alors il me regarda, interrogateur :

— Vous savez, vous ?

— Savoir quoi, mon petit ami ?

Après un silence, il dit :

— Je suis, moi...

Et doucement, tristement, il me confia qu'il n'avait jamais eu doute de ce mensonge du mercredi. Il avait compris, et, filialement, il avait eu dans son cœur toute l'indulgence nécessaire, mais il n'avait pas voulu — ou osé parler à sa mère de ce qu'elle cachait. Il avait deviné aussi par quel scrupule touchant elle continuait à sortir chaque mercredi, bien que cet ami du mercredi eût cessé de vivre, afin que lui, son fils, ne se doutât de rien. Mais il ne voulait pas avoir l'air de savoir.

Et quand sa maman revenait, le soir, à minuit passé, il allait l'embrasser dans son lit, mettre affectueusement la question — ce qu'il n'avait pas fait auparavant — sur le film qu'elle avait vu.

Henry de Forge.

Nos pilotes aviateurs

L'on commence à s'apercevoir que nos pilotes, même les plus entraînés, les plus expérimentés, ceux qui ont le compliment fréquemment des prouesses aux applaudissements unanimes de la foule, ne sont pas capables, lorsque tout quoi de comparaisons, leur fait défaut, dans la brume, par exemple, de se guider et de se maintenir en ligne de vol. Ils devraient, pourtant, y arriver par le seul moyen de leurs instruments de bord dont c'est le rôle essentiel.

Pour la formation de nos pilotes, tant civils que militaires, de nouvelles méthodes scientifiques et rationnelles s'imposent donc. On commence à le comprendre chez nous, et c'est ce que l'on va faire à Pau, à Istres, à Orly, à Villacoublay, à Etampes, à Avord, à Chartres, à Reims, à Nancy, à Dijon, à Lyon-Bron, à Marignane, à Cannes, à Nice, à Ajaccio, à Bastia, à Tunis, à Casablanca, à Rabat, à Oran, à Alger, à Biskra, à Colomb-Béchar, à Gao, à Fez, à Marrakech, à Dakar, à Bamako, à Tombouctou, à Niamey, à Fort-Lamy, à Zinder, à Bangui, à Brazzaville, à Pointe-Noire, à Libreville, à Port-Gentil, à Douala, à Fort-Archambault, à Abéché, à Faya-Largeau, à Fort-Bretonnet, à Fort-Gouraud, à Fort-Etienne, à Gao

BANQUE DE LA CORSE

ALTIERI & NAPOLEONI

Toutes opérations de la Banque

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

VACANCES

LA SAISON

MAISONS Pour Tous

LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER

L'Echo Touristique de la Corse

Pour tout ce qui concerne vos publications, adressez-vous à l'AGENCE HAVAS

60 f. de musique pour 5 fr. 50

Offerte à ses Lecteurs par LE PETIT BASTIAIS

ALBUM 1. — 20 morceaux classiques et modernes pour piano ou harmonium. Franco : 5 fr. 50.

ALBUM 5. — 20 morceaux pour piano et violon : 7 fr. 50.

ALBUM 5 bis. — Les mêmes 20 morceaux pour violon ou mandoline solo : 4 fr. 50.

ALBUM 6. — 20 morceaux à quatre mains : 5 fr. 50.

ALBUM LES VACANCES ENFANTINES, choeurs anciennes et modernes, danses, rondes pour les petits avec paroles : 5 fr. 50.

ALBUM 7. — Rien que du moderne, 15 morceaux dont chacun est cubiculé 4 francs de Gombert, Adolf Stainlen, etc. : 5 fr. 50.

ALBUM DES CHANTS ET DES DANSES DURANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, LE DIRECTOIRE ET L'EMPIRE : 5 fr. 50.

Pour les enfants :

1° ALBUM de 6 morceaux piano très faciles.

2° ALBUM, 20 morceaux. Ce que Mozart a joué et composé entre 4 et 8 ans.

Les deux albums réunis : 6 fr. 50.

3° Les Joyeuses Enfantines, amusantes, morales et instructives.

Quatre saynètes différentes : 2 fr. 50.

Chaque album est adressé franco contre la somme envoyée au

Petit Bastiais

8, Boulevard du Palais, BASTIA

Imp. E. Cordier & Fils, 8, Bd du Palais
Le Directeur-Gérant : LUCIEN CORDIER

La Première Marque du Monde

UNDERWOOD

A LA MACHINE SPÉCIALE QU'IL VOUS FAUT

MACHINE TECHNIQUE — MACHINE PORTATIVE — MACHINE COMPIABLE — MACHINE A FACTURER — MACHINE STANDARD

CORDIER & FILS, Agents généraux pour la Corse

8, Boulevard du Palais - BASTIA

UNE RÉFÉRENCE : Plus de 200 machines de tous modèles vendues en Corse

ACHAT - ECHANGE (toutes marques)

Facilités de Payement - Tous renseignements sur demande

AUTOCARS P.-L.-M.

SERVICE D'ETE
DU 1er MAI AU 15 OCTOBRE 1928

Au départ d'Ajaccio. — Circuit des Cauches, en 1 jour et demi : service quotidien.

Circuit de Bonifacio en 2 jours : les lundi et jeudi.

Circuit Ajaccio-Piana-Corté, en deux jours : les mercredi et samedi.

Circuit Ajaccio-Calvi-Ile-Rousse-Bastia en 1 jour et demi : les mardi et samedi.

Au départ de Bastia. — Circuit du Cap Corse, en 1 jour : service quotidien.

Circuit de la Castagniccia en 1 jour : les lundi et jeudi.

Circuit Bastia-Ile-Rousse-Calvi-Ajaccio, en 1 jour et demi : les mercredi et samedi.

Au départ de Corté. — Circuit Corté-Piana-Ajaccio, en 2 jours : les lundi, jeudi et vendredi.

Circuit Corte-Bonifacio-Ajaccio, en 2 jours : les lundi et vendredi.

Circuit de l'Inzecca en un jour : les mardi et jeudi.

Au départ de Piana. — Circuit d'Evisa en 1 jour : les mardi et vendredi.

(Correspondance à Sagone avec les cars assurant le service des Calanches au départ d'Ajaccio).

Pour les prix et horaires détaillés de tous ces circuits, consulter les livrets « Autocars P.-L.-M. 1928 », déposés dans les bureaux des autocars P.-L.-M. à Ajaccio, 1 cours Grandval ; à Bastia, compagnie Transmiel, place Saint-Nicolas ; à Corté, cours Paoli ; à Calvi et à Ile-Rousse, à la compagnie Transmiel.

On pourra également consulter ces livrets, à la direction des chemins de fer de la Corse à Bastia et dans tous les bureaux des Syndicats d'Initiative de Corse, à Ajaccio, Bastia, Corté, Calvi et Ile-Rousse.

L'Echo Touristique de la Corse

Itinéraires, anecdotique, pittoresque, descriptif et bibliographique.

Deuxième année, HUIT FRS par an (mandat-poste). (Compte postal N° 211-44 Paris).

Directeur : A. Clavel, Libraire de la Corse, 45, rue St-Lazare, à Paris. Spécimen franco.

Beaucoup de tabac
Peu de papier
Un arôme exquis
Une présentation luxueuse
Un prix modique
voilà ce que vous trouverez dans les Cigarettes

MARYLAND ALBAN SUPÉRIEUR

Exigez la marque J. VIDAL

CIGARETTES NATIONALES

ABONNEMENTS AU

Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

BULLETIN D'ABONNEMENT

M. .....

demeurant à .....

déclare souscrire un abonnement de .....

au Petit Bastiais à partir du .....

SIGNATURE

Couper ce bulletin et l'adresser à M. l'Administrateur du Petit Bastiais à Bastia avec le montant de l'abonnement en un mandat-poste ou chèque postal : Ajaccio 152.

TARIF DES ABONNEMENTS

CORSE. — Un an : 62 francs — 6 mois : 32 francs — 3 mois : 16 frs
AUTRES DEPART. — Un an : 64 francs — 6 mois : 33 francs — 3 mois : 17 francs.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

CAP CORSE

Damiani

GRAND PRIX - MEDAILLE D'OR

MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS

JUGEMENT ET ARRET DU BASTIA 1903 ET 1904

Employez l'Ouvre-lettres. "ORGUS"

L'Ouvre-lettres "ORGUS" est une garantie d'économie de temps et d'argent

L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER

En vente aux Bureaux du PETIT BASTIAIS

Mimosa

La Cigarette surfine fabriquée à Ajaccio

H. ALBAN

Feuilleton du PETIT BASTIAIS. N° 56.

Fiancée d'Avril

par Guy CHANTEPLEURE

— Personne ne s'étonnait à rien ? questionna-t-elle pâlissant.

— Personne, répondit Trémeur ; tu te rappelles, l'autre soir, tu avais ne parlé de la Banque méridionale, avait appris que d'assez mauvais procès circulaient... Mais y était-il vrai que et si invraisemblable que je n'y avais pas attaché grande importance ? D'ailleurs, maître Allingre, que j'ai vu en arrivant à Paris, ne croyait rien de grave et m'avait dit même que la presse, Puis, avant-hier soir, sur le boulevard, la nouvelle s'est répandue subitement de source la Mercier-Fleuriot, directeur de la Banque méridionale. Et le lendemain, le désastre était connu. De pauvres diables qui croyaient avoir placé leur fortune sagement, comme moi d'ailleurs, se trouvent ruinés d'un jour à l'autre, peut-être jusqu'au dernier sou.

— Mais qu'est-ce qu'il y en ?

Michel semblait hébété. Denise se pendit pour lui.

— Monsieur Fleuriot, de complicité avec deux de ses administrateurs et un de ses chefs de service, avait engagé et engouffré la banque dans une colossale affaire d'accaparement. Personne n'avait pu se voir venir. Mais des poursuites allaient être intentées contre le syndicat qui était à la tête de l'affaire. Alors Monsieur Fleuriot a eu pour tout arranger, a pris la fuite et s'est tué, le malheureux... on ne sait pas encore au juste quelle est la part qui revient à chacun de ces trois misérables. Ah ! ma pauvre petite Denise, mon pauvre amour, mon bel ange !

Gentes demandes, étourdie par ces explications qu'elle ne comprenait qu'à demi...

— Est-ce que le désastre est complet, est-ce que tout l'argent de Michel est englouti ?

Il fut affreux de voir dans les heures, mois, années qui allaient suivre, la misère, la honte, la mort même peut-être, s'abattre sur ce jeune ménage, le briser, le détruire.

Il n'était pas encore remis de la première secousse, qu'il en recevait une autre, plus terrible encore, qui le laissait anéanti, sans force, sans volonté, sans courage.

Denise, elle, se redressait, se raidissait contre le malheur, se faisait forte, courageuse, pour lui, pour son mari, pour celui qu'elle aimait d'un amour si profond, si absolu, si exclusif, qu'il était devenu la raison d'être de sa vie, le but unique de ses pensées, de ses actes, de ses efforts.

Elle se dressait, elle se redressait, elle se raidissait contre le malheur, se faisait forte, courageuse, pour lui, pour son mari, pour celui qu'elle aimait d'un amour si profond, si absolu, si exclusif, qu'il était devenu la raison d'être de sa vie, le but unique de ses pensées, de ses actes, de ses efforts.

Il partait avec une colère mal contenue.

— Voyons, mon cher petit frère, fit Colette avec un peu de reproche dans sa voix affectueuse, il faut être injuste. Suzanne ne pouvait pas deviner que tu viendrais et pourquoi tu viendrais. Et c'est que tu crois que...

— Je ne sais pas ; je ne sais pas... fit-il comme avec une peur de ce que Colette allait dire. Le fait de ne pas la prévenir, de ne pas me prévenir moi-même, n'a rien qu'un sens très clair, très net, très blessant. Je ne veux pas en parler ce soir, Colette, je t'en supplie. Bonsoir, ma petite sœur, à demain, bien des choses à Robert.

Il s'en alla, laissant Colette atterrée, désolée, ne sachant que penser, que faire, que dire.

Elle se mit à pleurer.

— Oh ! je t'en prie, Michel, je t'en prie, dîner à Castillore, monsieur Durieux est très... Je ne sens très, seule... Vous partirez ensuite après, si vous voulez.

Michel réda et madame Fauvel ne put ecrire pas convenir la valeur de sacrifices en demeurant plus longtemps à Castillore où toute chose lui rendaient plus poignantes, et pour ainsi dire plus langibles, l'absence de Suzanne et son désappointement, ses appréhensions à lui.

Lorsqu'il avait eu connaissance de l'étoile finasser dans lequel tombait la majeure partie de sa fortune, sa première pensée avait été pour mes Severe et, presque surcroît, il était parti. Une affreuse angoisse lui dévorait le cœur. Il eût désiré que la jeune fille n'apprît que par lui la catastrophe, puis il avait besoin de la voir, de se confier à elle et, vaguement il espérait qu'elle un peu de joie, un peu de courage. Il eût été si consolant et si doux de la trouver là, d'entendre de sa voix une parole réconfortante, tendre, de ces mots que les femmes inventent pour ceux qui souffrent, quand elles aiment, d'avoir sur le front la caresse de ses lèvres ou de sa main ; de la sentir bien à soi, de se sentir bien à elle, de se griser un instant de l'assurance qu'on serait pour lutter, parce qu'on ne serait pas seul.

— Et-ce que Robert est bien ennuyé ?

— Il est envoyé certainement ; c'est toujours très ennuyeux de perdre une somme importante, mais il n'a songé qu'à moi, le pauvre Robert, lorsque ses perles insignifiantes auprès des miennes. Il a été pour moi le meilleur, le plus affectueux des frères, Colette. Je ne l'oublierai jamais. Lui et Daron ont été un véritable appui. Et j'en avais grand besoin, au premier moment, ressenti, ces coups-là sont peu doux à supporter, et pour moi, qui ne suis pas habitué à souffrir, ce fut bien sensible.

— Tu pars ? s'écria vivement Colette. Il fit signe que oui.

— Pour Paris ?

— Pour Paris, demain matin, oui... en présence d'un abandon, mais je voulais voir Suzanne et lui... Maintenant je retourne à la tour Saint-Sylvère où j'ai des papiers à chercher.

— Tu vas dîner tout seul ? insista la jeune femme.

— Daron dîne avec moi et repart demain avec nous.

— Et Robert ne rentre que dans trois jours ?

— Dans trois jours probablement... on revoit, ma sœur chérie...

Il la prit dans ses bras et l'embrassa.

— Pense à ton pauvre frère, dit-il, pense à lui, ne le juge pas trop sévèrement... Il a souffert, va souffrir encore... Il a besoin de notre affection à tous, de notre pitié, de notre tendresse.

Il se retira

ÉCHOS

Billet Parisien

Brancaster Mathématiques, nous les attendons du Palais-Bourbon. Ce pauvre mot ne sera pas le premier fou. Grand merci. Il est salutaire depuis quelques années et leur assure, paraît-il, un succès fou en Chambre et en Sénat.

Eh bien, dirai-je au futur heureux père, ils nous ont dans la poire ?

Oui, répond-il d'un air las ; c'est pour le début de septembre.

— Ce ne va pas être drôle pour la femme de notre ami petit-fils par ces grosses chaleurs.

Eh, effet.

Ma sympathie lui est acquise. Toute femme dans son état doit inspirer le respect et être l'objet de la reconnaissance des citoyens. Ils lui doivent un homme d'avenir qui, peut-être, sera ministre.

— Je lui dirai.

Et comme nous allions nous quitter, de plus en plus frappé de la lassitude apparente de mon ami, je m'écriai :

— Ah ça ! Mais qu'as-tu donc ? Tu n'as pas ton visage habituel. Voyons, qu'y a-t-il ?

Il se décida à parler.

Il y a fait que tout le monde s'attendait et désirait presque sur le sort de ma femme. C'est injuste, car si tu savais quelle est mon existence depuis six mois ! Ma femme ne se couche plus que d'un côté jusqu'à nous avez le minimum d'efforts. Je fais le ménage, le marché et la cuisine. Si nous sortons, je la descends et la remonte — six étages, mon cher — dans mes bras. Prenons-nous l'autobus ? Si tous les voyageurs ne se lèvent pas d'un même mouvement pour lui offrir une place, elle sue secour par le bas en disant : « Espèce de porchers, quelle idée de faire exiger ces sur-les-lieux ? » Aux dîners des finitifs, elle substitue frisées et cerises. M'allonge-je ? Elle réplique : « Tout est prévu à une époque chère mon état. Elle a des fantaisies singulières. La nuit, elle me réveille en sursaut : « Ernest, lamente-t-elle, je sors d'un cauchemar terrible. Vite, allume et fais le massage pour dissiper ce vilain songe. »Et me voilà quittant ma chemise et donnant la bonbonnière à deux heures du matin... Alors, ta comprends, lorsque des voisins me félicitent et la plaignent, j'engage et je me retiens à quatre pour leur crier : « Et moi, sacré nom de nom, croyez-vous que je gigole ! »

Gabriel Bauer.

Mémento

CALENDRIER. — Aujourd'hui mardi, 3 juillet 1928, 185e jour de l'année. 181 à venir.

Aujourd'hui : Visitation de Notre-Dame.

Demain : Saint-Anatole.

EPHÉMÉRIDES CORSES. — 3 juillet 1565 : Negri, que le premier juillet nous avons laissé à Valli-di-Rostino, envoie à Nocera un détachement de cavalerie afin de surveiller les mouvements de Sampiero alors campé à Venzano.

De détachement s'acquitta consciencieusement de sa mission, et il rentra le soir même à Corte auprès du général Negri, pour lui annoncer que Sampiero arrivait à Nocera après avoir vu le camp de Venzano.

LE TEMPS QUIL FERA. — Méditerranée et Corse : beau temps, clair ou peu nuageux ; vent d'Ouest de 3 à 5 mètres ; visibilité, 10 à 20 kilomètres ; température, 25 à 30 degrés ; mer modérément agitée.

LE TOUR DU MONDE RECORD

Cinquante jour l'authenticité et l'avion élèvent le record de vitesse.

Mais si grand que soit le génie de l'homme, il n'égale pas celui de la nature. Un savant britannique vient d'établir, en effet, qu'une petite mouche, de appointement au genre « Cephenomis » parcourait jusqu'à 300 mètres à la seconde, vitesse qui, ramenée depuis longtemps marqué par ses actes. A tant d'occasions déjà la Pologne nous a prouvé qu'elle était tout acquise au développement de la collaboration des peuples, singulièrement les Conseils de Paix, Saint-Levomie et autres sa lo cifeuse en avion, pouse ou vie lorsque nous les tenons nos-mêmes de différents continents ; après son échoisan, à l'état subtile il ne serait aucune nourriture, ayant en lui un capital considérable de réserves, sur lequel il vit.

IL N'ÉTAIT PAS MILLIONNAIRE

Le poète de Les Angeles est actuellement en train d'examiner dans quelles circonstances un nommé John Gilah a pu être assassiné. On n'est pas loin de croire que la jeune épouse de la victime n'y soit pas mêlé dans un moment de colère, lorsqu'elle apprit que contrairement à ce qu'il lui avait fait croire, il n'était pas millionnaire.

On suppose que la victime est née de Mrs. Gilah, âgée de 47 ans et d'une grande beauté.

La victime fit fortune, croit-on, dans le commerce clandestin de l'alcool ; possédait assez d'argent pour célébrer les gros rumeurs de sa fortune, mais il avait pas millionnaire.

UNE GRANDE QUESTION CORSE

La route Corte-Cervione

Incessamment nous commencerons une étude historique sur la route Corte-Cervione. Au cours de ce récit nous signalerons à part les différentes initiatives qui mirent sur pied ce projet, les petites manœuvres — qui se poursuivent malheureusement encore aujourd'hui — qui ne tendent rien moins qu'à entraver, qu'à retarder sans cesse, l'achèvement d'une route dont l'aboutir serait sûrement une bienfait pour la Castagniccia, mais un bienfait pour la Corse entière.

Notre récit englobe la période 1789-1926.

Il s'arrête au moment où la route Corte Cervione entre dans la voie des réalisations, au moment où le Conseil général de la Corse a décidé l'ouverture de la route aux frais du département, sur la première victoire effective qui récompense enfin les efforts patriotiques des dirigeants du « Comité d'Action ».

Depuis l'Assemblée départementale a précisé que la nouvelle route serait ouverte comme « *chemin d'intérêt commun* » et que les fonds nécessaires seraient prélevés par « *la subvention cinquantenaire.* » Elle vote, à cet effet, 317.200 francs (2e session de 1926) et 150.000 francs (2e session de 1927).

D'autre part une somme d'environ 300 mille francs (votée antérieurement et affectée à l'entrepreneur) *Pont d'Altiani-Altiani* pour ses dispositions à la route de 800.000 francs.

Les réalisations commencent :

a) Un premier lot de 2 km 225 partant du Pont d'Altiani a été mis en adjudication le 28 juin courant.

b) Un deuxième lot, (faisant suite) d'égale longueur se tardera guère à être mis en adjudication.

c) Des études sur le terrain seront entreprises en outre en vue de l'utilisation des 150.000 francs (votés en septembre dernier) et affectés encore au tronçon Altiani-Pont d'Altiani.

Tout semble donc marcher à souhait. Mais que de renonciations à du accepter le Comité d'Action afin d'arriver à ce résultat. Il a fallu renoncer entre autre à ce que la route projetée fut décrétée « route nationale » (les rapports des services de la voirie ont aux doute contre carré ce beau projet). Les inconvénients sont gros de conséquences. La route qui va s'ouvrir sous la dénomination d'intérêt commun n'impliquera-t-elle pas, au communes traversées une partie des frais d'entretien ; et, cela, pendant un nombre indéfini d'années ? Il est également question que la cession gratuite des terrains nécessaires à l'assiette de la route ?

Pourtant, il faut reconnaître, en toute justice, que, devant la carence du gouvernement l'Assemblée départementale se devait d'adopter une pareille attitude. Nous considérerons en effet, au cours de notre *Etude sur la route Corté-Cervione* que les promesses des ministres, même formulées en termes de complète netteté, ne sont faites souvent que pour attirer les applaudissements des foules. Voulons-nous un accueil sympathique. Ainsi nous nous sommes réjouis de la décision du Conseil général du 4 mai 1926 qui prenait en engagements pris lors de la cession gratuite des terrains nécessaires à l'assiette de la route ?

Pourtant, il faut reconnaître, en toute justice, que, devant la carence du gouvernement l'Assemblée départementale se devait d'adopter une pareille ferme, mais si avisé par millionnaire.

Engène Fabre.

Député du Gabriel.

Secrétaire de la Commission des Affaires Etrangères.

Cour d'Assises

Elle des affaires qui devaient être soumises au jury pendant la session du troisième trimestre 1928, qui s'ouvrira à Bastia le samedi 7 juillet prochain à 8 h.

sous la présidence de M. le conseiller Doumalin :

Samedi 7 juillet : Chiarinoli Jean-Baptiste, 58 ans, cultivateur à Zuglea (assassinat, meurtre et tentative de meurtre). Ministère public : M. Grazzelli, substitut du procureur général ; défenseur : Me de Montera, avocat.

Lundi 9 juillet : Antonini Antonini-François, 46 ans, cultivateur à Sant'Antonino (meurtre). Ministère public : M. Orsatelli ; défenseurs : Maîtres de Montera et Colonna d'Istria.

Mardi 10 juillet : Colonna Jacques-François, 23 ans, cultivateur à Pila-Canale (meurtre et double tentative de meurtre sur des gendarmes dans l'exercice de leurs fonctions). Ministère public : M. Ghilini, avocat général ; défenseurs : Maîtres de Montera et Colonna d'Istria, avocats.

Mercredi 11 juillet : Secondi François, 26 ans, buvetier à Sartène (incendie). Ministère public, M. Orsatelli ; défenseur : Me de Montera.

Jeudi 12 juillet : Nicolai Joseph, 51 ans, cultivateur à Pare-Ritense (meurtre). Ministère public : M. Ghilini ; défenseurs : Maîtres de Montera et Colonna d'Istria.

Vendredi 13 juillet : Secondi Michel-Antoine, 40 ans, navigateur, demeurant à Sartène (meurtre). Ministère public : M. Ghilini ; défenseur, Me de Montera.

INFORMATIONS LOCALES

Parti républicain démocratique et social corse

Section de Bastia

Les comités des quartiers : Citadelle, Saint-Joseph, Place Prêtr, Ste-Elisabeth, sont priés de se réunir ce soir à 9 h. à leur local habituel.

A l'Hôtel de Ville

L'OUVERTURE DES BUREAUX

A dater d'aujourd'hui 3 juillet, les bureaux de la mairie seront ouverts au public de 9 à 11 heures le matin et de 3 à 6 heures le soir.

Les Sciences

SUCCÈS

Nous apprenons avec plaisir le succès du jeune Dias-Cavaroni François, élève à l'Ecole principale de santé navale de Bordeaux, lequel vient d'être brillamment reçu docteur en médecine de la Marine et Docteur de l'Université de Bordeaux. Nous lui présentons nos félicitations.

Communications

AVIS DE CONCOURS

Un concours pour l'emploi d'agent matelot des services hydrauliques, sédentaires et intermittents, aura lieu à Marseille, le 15 juillet 1928.

Le nombre d'admissions pour les services sédentaires est de 2 pour le département des Bouches-du-Rhône.

Les postulants désirant à concourir doivent être en résidence dans les limites du département où a lieu le concours depuis au moins 3 mois au moment où ils déposent leur demande. Ils doivent en outre vivre en famille dans l'une des localités du secteur, à cet effet, fournir un certificat d'hébergement établi par la personne chez laquelle ils seront appelés à loger en cas de succès.

La date d'inscription est close le 10 juillet au soir.

Les candidats devront produire une demande et les pièces exigées à la circonscription de leur dossier au moment des pertes de leur localité avant le 10 de la clôture de la liste.

PARQUET

POUR PLANCHER EN LOSANGES en bois Corse et Galicie, sauvetés et rabotés, prêt à mettre.

AU BUCHERON CORSE

Scierie de Toga

— BASTIA —

Vous trouverez tous les jours à la

Brasserie Gasparini

de DÉLICIEUSES GLACES

Rendez-vous des Fins Gourmets

RHUM ST-JAMES

Grand Cru

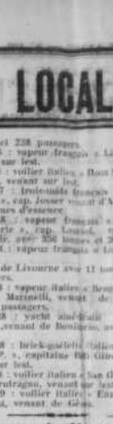

« St James ce prestigieux rayo des Antilles est le lieu d'origine des premiers Rhums du Monde. »

FLORIO

COMPAGNIE ITALIENNE DE NAVIGATION

SERVICE POSTAL HEBDOMADAIRE GÊNES — LIVOURNE — BASTIA PORTO-TORRES ET RETOUR

	Arrivées	Départs
Gênes		Mardi 22 h.
Livourne : Mercredi, 7 h.	Mercredi 20 h.	
Bastia : Jeudi, Aube	Jeudi 14 h.	
Porto-Torrès : Vendredi 8, samedi, 17 h.	30	
Bastia : Dimanche Aube, Dimanche, 10 h.		
Livourne : Dimanche, 10 h.	Dimanche 22 h.	

La Compagnie délivre des billets d'aller et retour à prix réduits de Bastia pour Livourne.

Les Spectacles

FEMINA-CINEMA. — Ce soir, à 8 h. 15 Chantal et ses attractions, comédie en 3 parties (réunion).

Ciné-Plage présente : Hommes dans la nuit, grand film d'aventures, interprété par Noé Hett.

Jeudi, au film de la Paix : Ce n'est de l'amour, avec Colette Moore, [illegible]

Dans les groupements

SYNDICAT NATIONAL des CHEMINOTS (Réseau de la Corse)

Les chemins de la Corse, réunis le 28 juin 1928, après avoir discuté les questions des salaires et des retraites, protestent une fois de plus contre l'attitude des dirigeants des Compagnies qui s'obstinent à laisser les employés de chemins de fer dans une situation pécuniaire notamment insuffisante et inférieure à celle des fonctionnaires.

Déclarent inadmissible qu'on refuse aux cheminots ce qui a été reconnu nécessaire par le Gouvernement comme salaire minimum vital pour les fonctionnaires de l'Etat ; réclament à nouveau que leur soit accordé le salaire de 8.000 francs, avec effet rétroactif, et demandent que le coefficient d'augmentation des traitements soit étendu aux frais de déplacement et aux frais statutaires de travail.

Protestent contre la situation d'infériorité faite aux cheminots des réseaux secondaires par rapport à leurs camarades des grands réseaux et réclament un traitement de base identique.

En ce qui concerne les retraites, ils invitent la Haute assemblée à mettre dès maintenant à l'ordre du jour de la session le projet de loi adopté à l'unanimité par la Chambre, le 31 janvier 1928, projet créant une caisse autonome unique pour tous les personnels des chemins de fer, projet permettant aux ouvriers d'exercer un droit de gestion et de contrôle sur les milliards accumulés dans les caisses de retraites et dont une grande partie est constituée par les versements du personnel.

Prennent acte de la promesse officielle de M. le Ministre des Travaux Publics pour l'approbation des Chambres avant les prochaines vacances parlementaires, d'un projet abrogeant la commission paritaire en mars 1928 concernant les traitements et salaires à base de six mille francs, et attendant des avantages meilleurs.

Protestent une fois de plus contre la pénible situation faite par la circulaire du 4 mai dernier, au camarade secrétaire dans l'exercice de ses fonctions syndicales.

Prient Messieurs les Parlementaires, et en particulier ceux de la Corse, de vouloir bien intervenir pour obtenir le vote rapide du dit avenant en conformité de la dépêche ministérielle n° 144 du 31 mars 1928.

Décident d'appuyer énergiquement l'action de la Fédération confédérée engagée dans ce sens et de communiquer le présent ordre du jour à toutes les autorités et personnalités intéressées.

Au Port

DU 24 AU 30 JUIN 1928

Sorties. — Le 24 : vapeur italien « Bengasi », cap. Marinelli, pour Livourne, avec 5 tonnes et 100 passagers.

Le 25 : voilier italien « Angelo Raffaello », cap. Ignazio Florino, pour Trapani, avec 40 tonnes de charbon.

Le 27 : vapeur français « Général-Bonaparte », cap. Laurial, pour Marseille, avec 78 tonnes et 242 passagers.

Le 28 : vapeur français « Liamone », cap. Bouis, pour Saint-Florent.

Le 26 : vapeur anglais « Bactria », capitaine G.-A. Bray, pour Liverpool, avec 10 tonnes d'articles tuniques.

Le 26 : vapeur français « Liamone », cap. Bouis, pour Livourne, avec 1 tonne et 168 passagers.

Le 26 : voilier italien « Lucia Madre », cap. Sechiano, pour Sainte-Marguerite, avec 27 tonnes de charbon.

Le 27 : voilier italien « Alberto », cap. Costango, pour La Spezia, avec 36 tonnes de bois de pin.

Le 28 : vapeur français « Liamone », cap. Bouis, pour Marseille avec 18 tonnes et 187 passagers.

Le 28 : vapeur français « Liamone », cap. Bouis, pour Marseille avec 10 tonnes, et 1 passager.

Le 29 : vapeur français « Général-Bonaparte », cap. Laurial, pour Nice, avec 78 tonnes et 196 passagers.

Entrées. — Le 24 : trois-mats-goélette italien « Bretta » cap. Maffatti, venant de Nice.

Le 24 : vapeur italien « Bengasi » cap. Marinelli, venant de Porto-Torres, avec 5 passagers.

Le vapeur français « Général-Bonaparte », cap. Laurial, venant de Nice, avec 100 tonnes, et 119 passagers.

Le 24 : vapeur anglais « Bactria », cap. Le 25 : vapeur français « Liamone », cap. Bouis, venant de Marseille avec 269 tonnes et 238 passagers.

Le 26 : vapeur français « Liamone » venant sur lest.

Le 26 : voilier italien « Bon S. », cap. Gupisti, venant sur lest.

Le 27 : trois-mats français « Bonne France », cap. Josse, venant d'Alger avec 127 tonnes d'essence.

Le 28 : vapeur français « Général-Bonaparte », cap. Laurial, venant de Marseille, avec 256 tonnes et 268 passagers.

Le 28 : vapeur français « Liamone » cap. Bouis, venant de Livourne avec 11 tonnes et 31 passagers.

Le 28 : vapeur italien « Bengasi », capitaine Marinelli, venant de Livourne avec 8 passagers.

Le 28 : yacht anglais « Elève Girl », venant de Bonifacio, avec 5 passagers.

Le 28 : brick-goélette italien « Francesco P. », capitaine Gin Giuseppe, venant sur lest.

Le 29 : voilier italien « San Giuseppe », cap. Pierangelo, venant de Gênes.

Le 29 : voilier italien « Enzo », cap. Spinosi, venant de Gênes.

Avis Officiels

PASSEPORT POUR L'ITALIE

A partir de ce jour le visa des passeports au départ pour l'Italie se fera au Commissariat spécial, hôtel de la Chambre de Commerce (rez-de-chaussée).

BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AUX PUPILLES DE LA NATION

Un décret du 27 mai dernier autorise l'attribution des bourses d'enseignement supérieur aux Pupilles de la Nation, sans limite d'âge, sous la seule réserve qu'ils possèdent les titres requis pour s'inscrire en vue des études supérieures.

Les candidats à ces bourses devront faire parvenir à M. le Préfecture du Cercle, avant le 12 juillet, leurs demandes qui comprendront les pièces suivantes :

1° Demande sur devis indiquant d'une façon précise en vue de quelles études la bourse est demandée. Mettre l'adresse exacte du candidat et pour les mineurs, celle des parents).

2° Etat de situation militaire.

3° Etat de situation de fortune visé par le maire.

4° Pour les boursiers d'agrégation, engagement de restitution.

ROSSI

Apéritif

DEMANDEZ-LE PARTOUT

BAKERFIX

Combattre la faim, c'est donner plus de vitalité aux enfants malingres.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Les critiques de la presse norvègienne sur le raid de l'"Italia"

Oslo, 2 juillet. — Les recherches en vue de retrouver l'équipage de l'*Italia* sont que Amundsen et Guilbaud se poursuivent avec une grande énergie.

La nouvelle répandue, hier, de Vienne, selon laquelle on aurait retrouvé le corps d'Amundsen dans la mer n'est pas confirmée, mais dans les milieux autorisés de l'aviation norvégienne on craint qu'il ne faille renoncer à retrouver les deux hommes.

Entre temps, la presse norvégienne continue à critiquer sévèrement l'expédition du Nobile et rend le général lui-même responsable de la mort des trois qu'elle fut entreprise l'expédition qui mit en jeu la vie de nombreux hommes de valeur.

Le docteur Bonnelon sera reintégré dans le syndicat des oculistes français

Paris, 2 juillet. — A la salle de la publicité faite autour de la guérison par le docteur Bonnelon d'un certain nombre d'aveugles de guerre réputés incurables, le docteur avait été cydé du nombre de ses membres par le syndicat général des oculistes français qui, s'était ému. Un vail rendu responsable de cette publicité indigne de lui et incompatible avec ses statuts.

Saisie de l'incident par le docteur Bonnelon, la première chambre du tribunal civil vient d'annuler la décision du docteur Bonnelon générale des oculistes. Les oculistes qui avait prononcé sa radiation et l'obligeait à rembourser la somme de 10.000 francs qu'il avait reçue à titre de cotisation. Le docteur Bonnelon est donc réintégré dans les droits et prérogatives de membre du syndicat.

La situation en Chine

Shanghai, 2 juillet. — L'attitude de la Mandchourie à l'égard des nationalistes reste obscure. Les milieux informés à des préparatifs qui méritent d'être surveillés. On déclare officiellement que si les chefs Feng-Tien ne rentrent pas dans les autorités de Nankin les évacuations des murs de la ville et les feront poursuivre jusqu'à Moukden.

D'autre part, on constate avec appréhension la formation systématique d'unions travailleuses. Huit de ces dernières représentant les employés de chemins de fer, les dockers, de l'électricité, de l'imprimerie, etc...s'organisèrent pour exiger une augmentation de salaires.

Les chefs nationalistes continuent à reconnaître le licenciement des troupes. Rien ne fait du reste prévoir que les chefs militaires soient disposés à réduire les effectifs de leurs armées, pour la bonne raison que le licenciement des troupes auxquelles ces mois de paie reste dû ne peut s'effectuer faute d'argent.

Chez les députés sportifs

Paris, 2 juillet. — Le groupe de l'Education physique et des sports comptant actuellement 225 membres, a procédé, aujourd'hui, au Palais-Bourbon, à la constitution de son bureau. M. Henry Paté a été élu président.

Le groupe a décidé de déposer une proposition de loi pour mettre un terme à l'interprétation abusive adoptée par les sports de finances sans l'application de la taxe sur les spectacles. M. Henry Paté a demandé au groupe de s'élever énergiquement contre les tentations de lier de plus en plus aux collectivités des membres adhérents des fédérations sportives.

Le groupe a résolu de s'opposer à tout impôt sur les dits associations.

Enfin, il a chargé M. Barrougeray de rédiger une proposition invitant la Chambre à nommer une commission chargée de l'étude de toutes les questions intéressant le développement de l'éducation physique et des sports en France.

Le groupe estime que cet organisme rendrait les plus grands services en centralisant toutes les études sur ces questions si importantes pour l'avenir de la race.

La liberté de pensée en Espagne

Londres, 2 juillet. — Le correspondant de « Daily Telegraph », à Madrid, signale que le gouvernement a imposé une amende de 10.000 pesetas à plusieurs habitants de villages des environs de la capitale qui avaient organisé une campagne contre le régime actuel.

Un décret publié récemment interdit, entre autre, la vente, les discussions politiques dans les clubs et les sociétés.

Les constructions d'habitations à bon marché

M. LANDRY expose son rapport à la Commission des Finances

Paris, 2 juillet. — La Commission des finances de la Chambre, sous la présidence de M. Malvy, a entendu M. Landry, rapporteur, pour avis du projet de loi sur les habitations à bon marché qui a donné ses conclusions.

Après un exposé du projet du gouvernement et du rapport de la commission des assurances et de la prévoyance sociale, M. Landry montre particulièrement les répercussions du projet sur le budget de l'Etat.

La Commission décide après une longue discussion par 11 voix contre 11 et 6 abstentions, de passer à la discussion des articles.

Un nouvel échange de vues eut lieu sur les articles puis la commission donna son adhésion avec conclusions de M. Landry qui présentera en séance publique au nom de la commission des conditions de rapidité dans les quelles la commission délibère.

A la Commission des Assurances et de la prévoyance sociale

Paris, 2 juillet. — La commission de la Prévoyance et des assurances sociales s'est réunie sous la présidence de M. Grinda. Elle a examiné divers amendements déposés sur le projet Loucheur.

Elle a entendu ensuite le ministre du Travail au sujet de ces amendements et d'accord avec lui elle en a retenu quelques-uns, notamment celui fixant le maximum du prix de revient et du prix de la valeur locative pour les habitations à loyers modérés devant bénéficier des avantages du projet, en prenant comme base les chiffres définis par la loi sur l'habitation à bon marché.

Le coefficient applicable est de 3,6 pour la valeur locative et de 1,75 pour le prix de revient de la construction.

A la demande de M. Henri Haye, la commission a étendu aux ouvriers et employés de la banlieue parisienne et des grandes villes, les avantages contenus dans les dispositions de l'article 17, relatif à l'aménagement et à l'assainissement des locaux destinés au logement des ouvriers agricoles.

L'utilisation des prestations en nature

Paris, 2 juillet. — Le ministère des finances communique :

« Le ministère des finances appelle l'attention des industriels et des commerçants français qui veulent utiliser les prestations de l'Allemagne en application du plan Dawes sur l'intérêt qu'ils ont à traiter directement avec le service des prestations en nature, 21, rue de l'Université.

« Il n'existe en matière de prestations d'intermédiaires agréés et tout groupement ou intermédiaire autorisé ou reconnu par l'administration. » »

Les suites tragiques d'une plaisanterie

Paris, 2 juillet. — Hier soir Henri Bonsal, 34 ans, rentrait à son domicile, au Vésinet, lorsque d'une de ses fenêtres de la route un homme surgit et se précipita dans sa direction. Effrayé, ne doutant pas qu'il allait être victime d'un bandit, Bonsal tira vivement de sa poche un revolver et fit feu sur la silhouette menaçante. Atteint en plein front l'homme s'écroula. Bonsal avait reconnu, malheureusement de quelques pas, Quand il constata que celui qui l'avait menacé de mortel inerte il revint, se porta et de ses lèvres alors s'échappa un grand cri d'horreur : la balle meurtrière avait frappé un de ses amis, Albert Séau, âgé de 18 ans, ouvrier peintre.

Séau avait voulu se livrer à une plaisanterie et faire peur à son ami attendu. Il allait hélas payer de sa vie cette absence momentanée de jugement et de goût.

Transporté à l'hôpital Saint-Germain, le malheureux succombe quelques heures plus tard.

Les obsèques de Fronval

Versailles, 2 juillet. — Au milieu d'une foule considérable et émue parmi laquelle de nombreux amis de Fronval, son ex-lieutenant et militaire furent célébrées en matin à 11 heures, en l'église de la cathédrale de Saint-Louis, les obsèques de l'aviateur Fronval, fut accidentellement tué à Villacoublay dans les trois circonstances qu'on sait.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Versailles où des paroles d'adieu furent prononcées.

Une centenaire assassinée par son gendre

Dijon, 2 juillet. — A Flavigny (Côte d'Or), un vaste découvert le cadavre de la veuve Lombret qui avait été en janvier dernier son gendre.

Elle avait été assommée par son gendre, nommé Chorlet, 63 ans, qui après un forfait se coupa la carotide avec un rasoir.

Tous deux sont morts.

L'utilisation des prestations en nature

Paris, 2 juillet. — Le ministère des finances communique :

« Le ministère des finances appelle l'attention des industriels et des commerçants français qui veulent utiliser les prestations de l'Allemagne en application du plan Dawes sur l'intérêt qu'ils ont à traiter directement avec le service des prestations en nature, 21, rue de l'Université.

« Il n'existe en matière de prestations d'intermédiaires agréés et tout groupement ou intermédiaire autorisé ou reconnu par l'administration. » »

Les suites tragiques d'une plaisanterie

Paris, 2 juillet. — Hier soir Henri Bonsal, 34 ans, rentrait à son domicile, au Vésinet, lorsque d'une de ses fenêtres de la route un homme surgit et se précipita dans sa direction. Effrayé, ne doutant pas qu'il allait être victime d'un bandit, Bonsal tira vivement de sa poche un revolver et fit feu sur la silhouette menaçante. Atteint en plein front l'homme s'écroula. Bonsal avait reconnu, malheureusement de quelques pas, Quand il constata que celui qui l'avait menacé de mortel inerte il revint, se porta et de ses lèvres alors s'échappa un grand cri d'horreur : la balle meurtrière avait frappé un de ses amis, Albert Séau, âgé de 18 ans, ouvrier peintre.

Séau avait voulu se livrer à une plaisanterie et faire peur à son ami attendu. Il allait hélas payer de sa vie cette absence momentanée de jugement et de goût.

Transporté à l'hôpital Saint-Germain, le malheureux succombe quelques heures plus tard.

Les obsèques de Fronval

Versailles, 2 juillet. — Au milieu d'une foule considérable et émue parmi laquelle de nombreux amis de Fronval son ex-lieutenant et militaire furent célébrées en matin à 11 heures, en l'église de la cathédrale de Saint-Louis, les obsèques de l'aviateur Fronval, fut accidentellement tué à Villacoublay dans les trois circonstances qu'on sait.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Versailles où des paroles d'adieu furent prononcées.

Une centenaire assassinée par son gendre

Dijon, 2 juillet. — A Flavigny (Côte d'Or), un vaste découvert le cadavre de la veuve Lombret qui avait été en janvier dernier son gendre.

Elle avait été assommée par son gendre, nommé Chorlet, 63 ans, qui après un forfait se coupa la carotide avec un rasoir.

Tous deux sont morts.

Les inculpés de l'affaire des faux-titres hongrois sont renvoyés devant le tribunal correctionnel

Paris, 2 juillet. — M. Giard, juge d'instruction, a rendu, hier, sur ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel des inculpés de l'affaire des titres hongrois : il sont 27 dont 23 à divers principaux et quatre comparses.

Le juge n'a pas retenu le faux et usage de faux, car le lavage des titres fut opéré à l'étranger par des inconnus ; l'information relient la prise de faux en usage, lorsque d'une part le service français par le secrétariat de la légation hongroise à Paris, cette exemption étant la condition imposée par le traité de Trianon pour le recouvrement de ces titres et leur paiement en or au taux de 32 p. 100.

Le renvoi se partagent en six groupes : le premier groupe comprend le joseph Blumenstein, les deux frères Tevfoni, Karl Blumenstein fils, Julius Blumenstein, cousin, les deux frères De Fallois, Pierre Lorcas, l'avocat allemand Dietz et Alexandre Véro ; ils introduisirent en France cinq millions de francs à quatre pour cent or et 200.000 couronnes, ils louchèrent une quantité de coupons pour cinquante mille dollars en une seule fois ; le deuxième groupe comprend : Winter, directeur de la Banque Rodi et Biro de Budapest ; de Boyenval ; Georges De Fallois, Simon Tevfoni, Lonay Richard et Alexandre Véro ; ils opérèrent sur 225.000 florins et 125 millions de couronnes ; le troisième groupe comprend l'employé de banque Pascal ; les deux frères Goldstein et Nicolo Rizzi, banquiers à Berlin et à Vienne ; ils opérèrent sur 600.000 florins et plus d'un million de couronnes et d'autres sont pour 125.000 fr. de coupons avec de faux bordereaux ; le quatrième groupe comprend : John Humbert, banquier à Genève ; de la Boupière, Rodel, banquier à Paris ; ils reçurent 500.000 florins du Crédit Suisse, mais l'instruction ne put pas établir que la banque Rodel bouche des bénéfices ; le cinquième groupe comprend : Jacubowitz, les deux frères Véro, Simon Tevfoni et Godefroy pour avoir mille couronnes et Bonne ; le sixième groupe comprend : Blanc et Godet pour 25.000 florins.

Enfin, trois employés du Crédit Lyonnais Taigny, Des Bruyères et Mme Beauser sont poursuivis comme complices. Deux non-lieux ont été rendus en faveur de Brück, employé de banque, Rizzi et Stiendecker, banquier, patron de Pascal.

La demande de mise en liberté des frères De Fallois est rejetée.

Me Chaltiel aura plaidé en juillet, » les avocats ne s'y opposent pas.

Primo de Rivera ne s'est pas "refiancé"

Madrid, 2 juillet. — De source autorisée on dément la nouvelle publiée à l'étranger, selon laquelle le général Primo de Rivera se serait récemment fiancé avec sa fiancée Mlle Mercédes Castellanes et on dit que le mariage se ferait prochainement.

Une amicale d'Eunuques

Londres, 2 juillet. — Le correspondant à Constantinople du *Daily Mail* télégraphie que cinquante ex-eunuques du harem impérial ont été un Comité chargé de former une association amicale pour venir en aide aux membres de la corporation tombés dans la misère.

Dramatique suicide

Vésinet, 2 juillet. — Mme Noémie Spérer, 51 ans, demeurant, 5 bis, rue Pasteur, au Vésinet, a mis fin à ses jours en se tirant une balle dans la tête.

Elle a été hospitalisée à Saint-Germain.

Mme Spérer est la mère de la jeune fille qui, en février dernier, se suicida en plein cimetière Montmartre, après avoir tiré plusieurs coups de revolver sur son ancien fiancé.

Le raid du colonel grec Adamidès

Athènes, 2 juillet. — L'arrivée des aviateurs Adamidès et Papadakos à l'aérodrome de Tatoi, a jeté le cirque dans une véritable fête populaire en raison de l'affluence du public en bruissante.

Le président Zaïmis et le général Mazarakis, ministre de la guerre, reçurent les deux aviateurs auxquels M. Clément Simon, ministre de France à Athènes et le général Brallion, chef de la mission militaire française, adressèrent des chaleureuses félicitations.

La foule enthousiaste acclama longuement les deux aviateurs qui furent ensuite reçus par le roi.

Ce que disent les Journaux de Paris

Paris, 2 juillet. — M. Laurent Bonnevay, député, ancien ministre, écrit dans le *Petit Journal* :

« Le Parlement avant de se séparer doit voter le projet Loucheur. L'émotion du projet gouvernemental n'est de ne pas se borner à abolir les taxes locales, mais surtout d'en faire des propriétaires, et c'est favoriser la construction des maisons qui seront un pas des logements de passage pour propriétaires nombreux mais des foyers permanents où se reconstituera et se maintiendront les familles.

« A cet effet, il accorde de multiples avantages aux travailleurs qui achèteront ou construiront leur maison pour habiter eux-mêmes.

« Il prévoit que sera réduit le 2% des traitements particulièrement intéressants par leur situation de famille ou leur ancienneté de guerre ou de travail des collectivités importantes qui permet l'acquisition de la maison familiale.

« Enfin la durée d'exemption de l'impôt foncier a été portée pour certaines propriétaires de quinze à vingt-cinq ans.

« Un vaste programme doit être en cinq ans 240.000 maisons propriétaires : il donner des logements à plusieurs familles nombreuses.

« Des incidents comme ceux que le président du Conseil a signalés l'autre jour à la tribune de la Chambre et dont il a souligné lui-même le caractère exceptionnel sont gravés à plaisir. Il ont tout de peu qu'on ne nous donne le cœur haut entier des électeurs domiciliaires pour accélérer et finir cela pourquoi ? Parce que certains fonctionnaires ont combattu les candidatures officiels et que le peuple aussi dans il est la période électorale des questions embarrassantes.

« Mais que faisaient ces fonctionnaires si ce n'est user de leur droit de citoyen. Si on ne les avait pas dans il est fallu les avoir et il n'existait par exemple cette circulaire circulaire, tout en conservant la liberté absolue de leur vote.

« C'est encore bien heureux. Les fonctionnaires et agents dépendant du ministère doivent garder une attitude qui ne permette pas de les ranger au nombre des adversaires du gouvernement et d'exploiter au profit des partis hostiles l'influence qu'ils tiennent de leurs fonctions. » Signé : Gaillaux.

« Gaillaux, père, bien entendu, est lui qui fut ministre sous le maréchal de Mac Mahon ».

TIRAGES FINANCIERS

Crédit National 5 % 1920

Le numéro 3039239 gagne un million. Le numéro 2134512 gagne 500.000 fr. Les numéros 3011813 et 4414729 gagnent chacun 200.000 fr.

Les numéros 4233420, 2973322 4133792 gagnent chacun 100.000 fr.

Les numéros 6011866, 3431818, 4537983, 3750157, 5146495 et 3289926 gagnent chacun 50.000 francs.

Crédit National 6 % juin 1923

Les numéros 6743253, 1743253, 6743253 et 3743253 gagnent chacun 100.000 fr.

Les numéros 6013266, 3431253, 3743953 et 4133753 gagnent chacun 50.000 francs.

Les numéros 6013253, 3431953, 3743953 et 3833753 gagnent chacun 10.000 francs.

A Travers la Corse

AJACCIO

Conseil municipal. — Le conseil municipal est convoqué pour samedi à 4 h. de soir, invités en pour : affaires diverses.

La commission des finances s'est réunie hier soir.

Fêtes. — Le cours secondaire de jeunes filles a donné dimanche dans l'après-midi, dans la grande salle de l'hôtel de ville, sa grande fête annuelle.

A l'intérieur. — Notre ami, M. Paul Revelli, conseiller général de Levie, est arrivé par le dernier courrier de Nice. Il se rendait à Zonza, pour présider l'ouverture du nouvel hôtel moderne du « Bouton d'Or ».

Au port. — Le yacht britannique *Cobi Hara*, de 62 tonneaux, quitte le nom d'équipage, a mouillé 48 heures sur rade d'Ajaccio.

Le

Compagnie Fraissinet

DEPARTS DE CORSE POUR LE CONTINENT

Dimanche 1er, d'Ile-Rousse p. Nice à 20 h.
Lundi 2, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 3, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 3, de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 4, d'Ile-Rousse p. Toulon et Marseille à 18 heures.
Mercredi 4, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 5, de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 6, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 7, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Samedi 7, d'Ile-Rousse p. Nice à 22 h.
Dimanche 8, de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 9, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 10, de Bastia p. St-Florent à 3 h.
Mardi 10, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 10, de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 11, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Mercredi 11, d'Ajaccio p. Toulon et Marseille à 19 heures.
Jeudi 12, de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 13, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 14, d'Ajaccio p. Marseille à 18 h.
Samedi 14, de Calvi p. Nice à 22 heures.
Dimanche 15, d'Ile-Rousse p. Nice à 20 h.
Lundi 16, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 17, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 17, de Bastia p. St-Florent à 3 h.
Mardi 17, de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 18, d'Ile-Rousse p. Toulon et Marseille à 18 heures.
Mercredi 18, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 19, de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 20, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 21, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 21, d'Ile-Rousse p. Nice à 22 h.
Dimanche 22, de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 23, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 24, de Bastia p. St-Florent à 3 h.
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 24, de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 25, de Calvi p. Toulon et Marseille à 18 heures.
Mercredi 25, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 26, de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 27, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 22 heures.
Dimanche 29, d'Ile-Rousse p. Nice à 20 h.
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 31, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 31, de Bastia p. Livourne à 23 h.

DEPART D'OUTREMER POUR LA CORSE

Dimanche 1er, de Nice p. Bastia à 16 h.
Dimanche 1, Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Lundi 2, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 3, de Nice p. Calvi à 21 h. 30.
Mercredi 4, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Mercredi 4, de Livourne p. Bastia à 23 h.
Jeudi 5, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 6, de Nice p. Marseille à 9 h.
Samedi 7, de Nice p. Ile-Rousse à midi.
Samedi 7, de Toulon p. Ile-Rousse à 18 h.
Dimanche 8, de Nice p. Bastia à 16 h.
Dimanche 8, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 9, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 10, de Nice p. Ile-Rousse à 21 h. 30.
Mercredi 11, Livourne p. Bastia à 23 h.
Mercredi 11, Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 12, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 13, de Nice p. Bastia à 9 h.
Samedi 14, de Nice p. Calvi à midi.
Samedi 14, de Toulon p. Calvi à 18 h. 30.
Dimanche 15, de Nice p. Ile-Rousse à midi.
Dimanche 15, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 16, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 17, de Nice p. Calvi à 21 h. 30.
Mercredi 18, Livourne p. Bastia à 23 h.
Mercredi 18, Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 19, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 20, de Nice p. Bastia à 9 h.
Samedi 21, de Nice p. Ile-Rousse à midi.
Samedi 21, de Toulon p. Ile-Rousse à 18 h.
Dimanche 22, de Nice p. Bastia à 16 h.
Dimanche 22, Marseille p. Bastia à midi.

L'EchoTouristique de laCorse
littéraires, anecdotique, pittoresque, descriptif et bibliographique.
Deuxième année. *HUIT PGES* par an, bimestriel. (Compte postal N° 311-44, Paris.)
Directeur : *A. Clavel*, Librairie de la Corse, 43, rue St-Lazare, à Paris. *Spécimen* franco.

COMPTABILITÉ Mme Vve JAMET-BUFFEREAU
Successeur de BASTIA, 20 Bould Paoli et Marseille, 11, Allées de Meilhan.

BOURSE DE PARIS du 2 Juillet 1928

VALEURS	Dernier prec.	Dernier du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
5 % perpétuel	91 80	91 80
5 % 15	91 80	91 80
4 % 17	81 50	81 50
4 % 18	81 50	81 50
4 % 20	132 80	132 80
4 % 25	132 80	132 80
4 % 26	132 80	132 80
6 % 27	97 50	97 50
Obligations 6 % 1923	98 50	98 50
— 6 % 1924	100 —	100 —
— 6 % 1926	100 —	100 —
— 6 % 1927	100 —	100 —
Oblig. Ouest Autonome	100 —	100 —
Crédit National 1919	100 —	100 —
— 1921	100 —	100 —
— 1923	100 —	100 —
— 1924	100 —	100 —
Bons 7 % 1929 Août	100 —	100 —
Bons 7 % 1928 Déc.-Colais	100 —	100 —
Départ Bons 7 % 1926	100 —	100 —
Paris 1905	100 —	100 —
— 1921	100 —	100 —
— 1926	100 —	100 —
Communales 1879	100 —	100 —
— 1926	100 —	100 —
TERME		
Banque de France	5000 —	5000 —
— Nation de Crédit	1000 —	1000 —
— Paris et Pays-Bas	1000 —	1000 —
— Union Parisienne	1000 —	1000 —

VALEURS	Dernier prec.	Dernier du J.
Compagnie Algérienne	1730 —	1770 —
Comptoir National d'Escompte	1000 —	1000 —
Crédit Foncier de France	1240 —	1240 —
Crédit Lyonnais	1640 —	1640 —
Société Générale	1000 —	1000 —
Société Générale Foncière	1440 —	1440 —
Suez Capital	10750 —	10750 —
Suez Parts	26,87	26,87
Suez Dividende	1000 —	1000 —
Est Capital	1000 —	1000 —
Lyon Capital	1000 —	1000 —
Midi Capital	1000 —	1000 —
Nord Capital	1000 —	1000 —
Orléans Capital	1000 —	1000 —
Santa-Fe Chemins de Fer	1000 —	1000 —
Dist. Electricité	1000 —	1000 —
Comp. Gén. Electricité	1000 —	1000 —
Thomson	1000 —	1000 —
Tréfileries du Hâvre	1000 —	1000 —
Mines de Courrières	1000 —	1000 —
Mines de Lens	1000 —	1000 —
Kuhlmann	1000 —	1000 —
Produits de Gafsa	1000 —	1000 —
Pechiney	1000 —	1000 —
Chargeurs Réunis	1000 —	1000 —
Transatlantique Ord. 600 fr.	1000 —	1000 —
Voitures Paris	1000 —	1000 —
Messageries	1000 —	1000 —
Cultures Tropicales	1000 —	1000 —
Petits Cinéma Joufflu	1000 —	1000 —
Sucreries Bles	1000 —	1000 —
Russes 4 %	1000 —	1000 —
Russes 5 % 1906	1000 —	1000 —

VALEURS	Dernier prec.	Dernier du J.
Serbe 1895	1000 —	1000 —
Turc 4 %	1000 —	1000 —
Turc 5 % 1914	1000 —	1000 —
Banque Nationale Mexique	1000 —	1000 —
Banque Ottomane	1000 —	1000 —
Crédit Foncier Egyptien	1000 —	1000 —
Wagons-Lits Ordinaires	1000 —	1000 —
Central Mining	1000 —	1000 —
Rio Tinto	1000 —	1000 —
Oriental Corpet	1000 —	1000 —
Pétrofina	1000 —	1000 —
Sucrerie d'Egypte	1000 —	1000 —
Buno Mexicains 1913	1000 —	1000 —
Brésilien	1000 —	1000 —
Cambodge	1000 —	1000 —
Financières Canadiennes	1000 —	1000 —
Charbonnages	1000 —	1000 —
Caoutchoucs	1000 —	1000 —
Estrelles	1000 —	1000 —
France Wyoming	1000 —	1000 —
Quotidiennes	1000 —	1000 —
Hueschacca	1000 —	1000 —
Aguas-Calientes	1000 —	1000 —
Malaisie Ordinaire	1000 —	1000 —
Mexicain Eagle Ord.	1000 —	1000 —
Modderfontein	1000 —	1000 —
Montecatini	1000 —	1000 —
Mozambique	1000 —	1000 —
Nozza	1000 —	1000 —
Padova	1000 —	1000 —
Rhod Mines	1000 —	1000 —
Roumano-Belges	1000 —	1000 —
Abanoi	1000 —	1000 —

VALEURS	Dernier prec.	Dernier du J.
Tanganyika	1000 —	1000 —
Docks Marseille	1000 —	1000 —
Lyonnaise des Eaux Cap.	1000 —	1000 —
Electricité Paris	1000 —	1000 —
Union Electricité	1000 —	1000 —
Peronnes	1000 —	1000 —
Liban	1000 —	1000 —
Gaz de Paris	1000 —	1000 —
Schneider	1000 —	1000 —
Fives Lille	1000 —	1000 —
Saint-Gobain	1000 —	1000 —
Verreries de Cornaux	1000 —	1000 —
Kuhn Mei Capital	1000 —	1000 —
Messageries Maritimes Ord.	1000 —	1000 —
Distil. Indochine	1000 —	1000 —
Caoutchouc Jeulin	1000 —	1000 —
Parfum Chaverin	1000 —	1000 —
Galeries Lafayette	1000 —	1000 —
Paris-France	1000 —	1000 —
Printemps	1000 —	1000 —
Mines, Fonc. Ets Plata	1000 —	1000 —
Land Bank of Egypt	1000 —	1000 —
Crédit Foncier Autriche	1000 —	1000 —
Crédit Foncier Mexicain	1000 —	1000 —
Crédit Foncier Cuba	1000 —	1000 —
Tabacs Philip. Ord.	1000 —	1000 —
Banque Franco Mexicain	1000 —	1000 —
Crédit Fonc. Franco-Canad.	1000 —	1000 —
Bi-Métal	1000 —	1000 —
Hotchkiss	1000 —	1000 —
Meyer Chartier	1000 —	1000 —
Tabacs Lisbonne	1000 —	1000 —

VALEURS	Dernier prec.	Dernier du J.
Royal Dutch	1000 —	1000 —
Shell	1000 —	1000 —
Fonds d'Etats Etrangers		
Anglais 2 ½	1000 —	1000 —
Argentin 4 % 1886	1000 —	1000 —
Belges 3 % 1886	1000 —	1000 —
Brésil 4 % 1883	1000 —	1000 —
Bulgare 5 % 1892	1000 —	1000 —
Chine 6 % 1898	1000 —	1000 —
Egyp. Unifié	1000 —	1000 —
Hellen 5 % 14	1000 —	1000 —
Italie 3 ½	1000 —	1000 —
Japon 4 % 1899	1000 —	1000 —
Mexicain 4 % 1904	1000 —	1000 —
Roumanie 4 % 1922	1000 —	1000 —
Russe 3 % 91-96	1000 —	1000 —
Serbe 1895	1000 —	1000 —
Turc 4 %	1000 —	1000 —

CHANGES

Londres	124,60
New-York	25 40
Allemagne (100 reichsmarks)	604,15
Belgique	355 —
Espagne	420 —
Hollande	10 —
Italie	133 61
Portugal	111 25
Suisse	490 50

ABONNEMENTS AU
Petit Bastiais
QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

BULLETIN D'ABONNEMENT

M.....
demeurant à.....
déclare souscrire un abonnement de.....
au *Petit Bastiais* à partir du.....
SIGNATURE

Découper ce bulletin et l'adresser à M. l'Administrateur du *Petit Bastiais* à Bastia avec le montant de l'abonnement en un mandat-poste ou chèque postal : *Ajaccio 152.*

TARIF DES ABONNEMENTS
CORSE. — Un an : 62 francs — 6 mois : 32 francs — 3 mois : 16 fr
AUTRES DEPART. — Un an : 64 francs — 6 mois : 33 francs — 3 mois 17 francs.
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

CAP CORSE
Damiani
GRAND PRIX ·· MEDAILLE D'OR
MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS
JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1903 ET 1904

Un ennemi :
LE MOUSTIQUE! Votre sommeil est pour lui l'occasion attendue. Son bourdonnement seul est déjà un cauchemar. Mais chose plus grave, il inocule par sa piqûre les germes de fièvres dangereuses dans votre organisme. Anéantissez les Moustiques avec du Flit
En quelques minutes, le Flit tue tous les insectes malpropres et dangereux : Mouches, Moustiques, Punaises, Puces, Cafards. Il détruit leurs œufs en fouillant les fentes qui les abritent.
Le Flit supprime les Mites et leurs larves : n'abîme pas les étoffes. C'est l'insecticide parfait - d'odeur nette et saine. Economique parce que 100 % efficace. En usage dans le monde entier. *10 fr. le 1/4 D. env. 15 fr. le 1/2 D. env.*
RALLIEZ-VOUS A LA LEGION FLIT!

Bidon jaune à boucle noire
DÉTRUIT: Mouches Moustiques Mites Punaises Cafards Fourmis Puces
Cres : Société Anonyme de Banque et de Commerce, Ajaccio

60 f. de musique pour 5 fr. 50
Offerts à nos Lecteurs par LE PETIT BASTIAIS

ALBUM 3. — 20 morceaux classiques et modernes pour piano ou harmonium. Franco : 5 fr. 50.
ALBUM 5. — 20 morceaux pour piano et violon : 7 fr. 50.
ALBUM 5 bis. — Les mêmes 20 morceaux pour violon ou mandoline solo : 5 fr. 50.
ALBUM 6. — 20 morceaux à quatre mains : 5 fr. 50.
ALBUM LES VACANCES ENFANTINES, chansons anciennes et modernes, danses, rondes pour les petits, avec croquis : 7 fr. 50.
ALBUM 7. — Rien que du moderne, 15 morceaux dont chacun est calculé à 1 franc de Gaubier, Adolf Stanislas, etc. : 5 fr. 50.
ALBUM DES CHANTS ET DES DANSES DURANT LA REVOLUTION FRANÇAISE, LE DIRECTOIRE ET L'EMPIRE : 5 fr. 50.
Pour les enfants :
1° ALBUM de 6 morceaux piano très faciles.
2° ALBUM, 20 morceaux. Ce que Mozart a joué et composé entre 4 et 6 ans.
Les deux albums réunis : 6 fr. 50.
3° Les Saynètes Enfantines, amusantes, morales et instructives.
Quatre saynètes différentes : 2 fr. 50.
Chaque album est adressé franco contre la somme envoyée au
Petit Bastiais
8, Boulevard du Palais, BASTIA

Quand on parle pour Paris notez l'adresse de:
L'AGENCE HAVAS
62 Rue de Richelieu PARIS
vous pourrez lire chaque jour le Petit Bastiais

Imp. E. Cordier & Fils, 8, Bd du Palais
Le DIRECTEUR-GÉRANT : LUCIEN CORDIER

LAIT MONT BLANC LA GRANDE MARQUE DE LA GRANDE MONTAGNE

Feuilleton du *PETIT BASTIAIS*

Fiancée d'Avril

par Guy CHANTEPLEURE

Ne me dites pas adieu mécham-ment...

C'était beaucoup attendre, beaucoup demander — trop peut-être — Michel le savait. Tandis que le train emportait vers Bruxelles, sa pauvre tête endolorie et sa vaine fatigue à ressasser les mêmes faits ou les mêmes hypothèses vains qui depuis deux jours la hantaient.

Suzanne était jeune, elle aimait la-lors, l'existence large et facile que lui fortune donnait, elle n'échapperait pas à une impression brutale de démission. Pour elle, il n'était pas question de renoncer à quelque chose. Il fallait la rassurer, elle-d'abord, avant de chercher en elle un regain d'énergie. Trêve d'état d'âme, puisqu'il avait failli, aucun effet de dévotion ne lui avait permis de prescrire la décision qui l'allongeait. Non, il n'avait pas eu tort pour la première fois. Il s'était exalté, de l'espoir une peu-être et malgré les théories jadis exposées par la jeune fille, il saurait convaincre Suzanne. Il faire envisager sans trop de crainte la perspective d'une vie plus modeste. Il n'était pas un homme d'affaires, il avait reçu le froid, les yeux qui, dans la demi-obscurité du vestibule de Castelfleur, n'avaient si inquiétant tendus vers ses lèvres à l'heure de la séparation, il avait cru entendre la voix limide qui avait balbutié :

Abses, il fallait qu'il se répétât :

— Suzanne m'aime...

L'instant d'après, il s'était arraché à cette rêverie. Il avait pensé que, sans doute, ses arguments redeviendraient forts ou les menaces apportées vaine de ses tendresses impétueuses depuis deux jours la hantaient.

Suzanne était jeune, elle aimait la-lors, l'existence large et facile que la fortune donnait, elle n'échapperait pas à une impression brutale de démission. Pour elle, il n'était pas question de renoncer à quelque chose. Il fallait la rassurer, elle-d'abord, avant de chercher en elle un regain d'énergie. Trêve d'état d'âme, puisqu'il avait failli, aucun effet de dévotion ne lui avait permis de prescrire la décision qui l'allongeait. Non, il n'avait pas eu tort pour la première fois. Il s'était exalté, de l'espoir une peu-être et malgré les théories jadis exposées par la jeune fille, il saurait convaincre Suzanne. Il faire envisager sans trop de crainte la perspective d'une vie plus modeste. Il n'était pas un homme d'affaires, il avait reçu le froid, les yeux qui, dans la demi-obscurité du vestibule de Castelfleur, n'avaient si inquiétant tendus vers ses lèvres à l'heure de la séparation, il avait cru entendre la voix limide qui avait balbutié :

— Pourquoi est-elle partie, alors, pourquoi pourquoi ? Que supposez-tu ? Parle...

— Je ne suppose pas... J'avoue ne pas savoir plus que toi pourquoi mais j'en ai cru bon de m'absenter. Seulement, je l'ai remarqué maintes fois, les choses qu'on juge très compliquées, incompréhensibles même, finissent presque toujours par s'expliquer et paraissent alors les plus simples du monde. J'ai remarqué aussi qu'il y a de bien bizarres malentendus et surtout entre gens qui s'aiment.

— Suzanne ne m'aime pas.

— Comment le sais-tu? Le lui as-tu demandé ?

— Je sais qu'elle ne m'aime pas.

— Ici etc, sait-elle que tu l'aimes ?

Michel secoua la tête et, sourit tristement :

— Je ne lui ai jamais dit, figure-toi.

— Ce n'est pas une raison.

— Ah! tu ne me connais pas, c'était le jeune homme avec amertume, qu'a-je fait pour être aimé d'elle ? J'ai été maussade, méchant, cruel, j'ai troublé, empoisonné tous ses plaisirs, j'ai été froid, dur...

— Oui, tout ça ne prouve pas toujours grand'chose, répéta philosophiquement Albert. Mais quoi qu'il en soit, écoute d'abord. Puis, en admettant que mon Severn ne soit pas parti pour répondre à une lettre de mademoiselle Génier, rien ne dit qu'elle soit partie pour éviter de te voir.

— Et pourquoi serait-elle partie, alors ?

— Je n'en sais rien, mais je suis certain que ce n'est pas pour cela. Pierre dans, crie dans, c'est toi qui es malheureux. Hier on te comptait parmi les privilégiés de ce monde, à ton entrée dans les meubles bourgeoisies et grincheux, les yeux s'écarquillaient leur éclat et enflaient en même temps que douce-cur chemin.

De Castelfleur à la tour Saint-Sylvestre, Michel avait à peine prononcé quelques mots; maintenant, il s'asseyait épuisé, très pâle, silencieux toujours. D'abord, Albert avait évité de troubler les pensées qui s'amassaient au delà de ce front dont il devinait, dans l'ombre, les plis douloureux, mais il commençait à s'effrayer de ce mutisme obstiné.

— Mon pauvre chez, dit-il tout à coup, tu t'inventes encore plus de chagrins que tu n'en as, tu te rongeais, tu te torturais, avant même de savoir rien de précis.

Et comme Michel ne semblait pas avoir entendu :

— Enfin, voyons, ajouta Daran en lui prenant les deux mains avec une brusquerie affectueuse, soit franc avec moi : qu'est-ce que tu crois qu'est-ce que la rédaction exactement? Dis-moi tout.

— Je crois que...

Trêmor s'arrêta, pâlit à nouveau :

— Je suis un misérable, je m'en veux, mais je ne puis m'ôter de l'esprit cette chose abominable : c'est qu'elle a appris ma ruine, qu'elle ne veut pas subir le courage de partager avec moi une vie difficile ou médiocre, qu'elle a décidé de reprendre sa liberté et qu'ayant eu peur de ma douleur, des reproches de Colette, du moment où elle nous apercevait tout, elle est partie, avec l'intention de nous écrire pour éviter une explication pénible. Ma pauvre petite Suzanne ! Tu vois bien que je suis indigne d'elle, puisque je puis penser à cela et le croire au point d'en être malheureux comme je le suis !

— Je ne comprends vraiment pas de quel droit tu te forges de pareilles suppositions, fit Daran en se rapprochant un peu. Mais Severn, tu en conviens toi-même, pouvait n'être qu'un parfaitement enseigné sur le placement de la fortune, voilà un premier point; et voici un second : d'après ce que nous a dit madame Fauvel, il y a d'excellentes raisons pour que cette pauvre enfant ait ignoré, comme la sœur, le krach de la Banque méditerranéenne et enfin...

— Mais tu trouves cela plausible, cette histoire de mademoiselle Génier voyons, tu trouves cela naturel, admissible que Suzanne, appelée par mademoiselle Génier, se soit envolée d'une traite à l'autre, sans aller dire Colette, sans écrire un mot ?

— Je ne trouve pas que cela soit naturel... mais ce n'est pas une raison pour que ce ne soit pas vrai et très explicable, d'abord. Puis, en admettant que mon Severn ne soit pas parti pour répondre à une lettre de mademoiselle Génier, rien ne dit qu'elle soit partie pour éviter de te voir.

— Pourquoi ?

— Je ne sais pas, mais je suis certain que ce n'est pas pour cela. Pierre dans, crie dans, c'est toi qui es malheureux. Hier on te comptait parmi les privilégiés de ce monde, à ton entrée dans les meubles bourgeoisies et grincheux, les yeux s'écarquillaient leur éclat et enflaient en même temps que douce-cur chemin.

De Castelfleur à la tour Saint-Sylvestre, Michel avait à peine prononcé quelques mots; maintenant, il s'asseyait épuisé, très pâle, silencieux toujours. D'abord, Albert avait évité de troubler les pensées qui s'amassaient au delà de ce front dont il devinait, dans l'ombre, les plis douloureux, mais il commençait à s'effrayer de ce mutisme obstiné.

— Mon pauvre chez, dit-il tout à coup, tu t'inventes encore plus de chagrins que tu n'en as, tu te rongeais, tu te torturais, avant même de savoir rien de précis.

Et comme Michel ne semblait pas avoir entendu :

— Enfin, voyons, ajouta Daran en lui prenant les deux mains avec une brusquerie affectueuse, soit franc avec moi : qu'est-ce que tu crois qu'est-ce que la rédaction exactement? Dis-moi tout.

— Je crois que...

Trêmor s'arrêta, pâlit à nouveau :

— Je suis un misérable, je m'en veux, mais je ne puis m'ôter de l'esprit cette chose abominable : c'est qu'elle a appris ma ruine, qu'elle ne veut pas subir le courage de partager avec moi une vie difficile ou médiocre, qu'elle a décidé de reprendre sa liberté et qu'ayant eu peur de ma douleur, des reproches de Colette, du moment où elle nous apercevait tout, elle est partie, avec l'intention de nous écrire pour éviter une explication pénible. Ma pauvre petite Suzanne ! Tu vois bien que je suis indigne d'elle, puisque je puis penser à cela et le croire au point d'en être malheureux comme je le suis !

— Je ne comprends vraiment pas de quel droit tu te forges de pareilles suppositions, fit Daran en se rapprochant un peu. Mais Severn, tu en conviens toi-même, pouvait n'être qu'un parfaitement enseigné sur le placement de la fortune, voilà un premier point; et voici un second : d'après ce que nous a dit madame Fauvel, il y a d'excellentes raisons pour que cette pauvre enfant ait ignoré, comme la sœur, le krach de la Banque méditerranéenne et enfin...

— Mais tu trouves cela plausible, cette histoire de mademoiselle Génier voyons, tu trouves cela naturel, admissible que Suzanne, appelée par mademoiselle Génier, se soit envolée d'une traite à l'autre, sans aller dire Colette, sans écrire un mot ?

— Je ne trouve pas que cela soit naturel... mais ce n'est pas une raison pour que ce ne soit pas vrai et très explicable, d'abord. Puis, en admettant que mon Severn ne soit pas parti pour répondre à une lettre de mademoiselle Génier, rien ne dit qu'elle soit partie pour éviter de te voir.

— Pourquoi ?

— Je ne sais pas, mais je suis certain que ce n'est pas pour cela.

(A suivre)

57e ANNEE. — N° 157.
25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — MERCREDI 4 JUILLET 1928.

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd du Palais & 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 6-03
BUREAU A PARIS
16, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-47
Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER
Comptes Chèques Postaux : Ajaccio 152

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	16	32	62
Continent et Colon.	17	33	64
Etranger	34	66	130

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois
Un mois payables d'avance.

PUBLICITÉ
La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux Parisiens, 16, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

UN CURIEUX PROCÈS A AJACCIO

Les Sociétés Étrangères et les Loyers

The Continental and Colonial Church Society a engagé devant le tribunal de justice de paix d'Ajaccio (Corse) un procès qui mérite d'être signalé pour la question de droit qu'il pose et l'intérêt religieux qu'il évoque.

The Continental and Colonial church Society possède à Ajaccio, avec un temple construit avec les matériaux du pays, grands de différentes couleurs d'un très curieux et artistique assemblage, le presbytère situé au quai Le temple est l'œuvre d'un architecte anglais.

Au moment où commencèrent les hostilités, la Société soumise à la location du presbytère, pour en tirer parti pendant, pendant durée de la guerre il n'y eut pas de pasteur à Ajaccio. Mais cette location ne fut faite qu'à la condition que le locataire, qui avait un bail de trois, six, neuf, ne procéderait à aucune sous-location pour faciliter la reprise du presbytère, le cas échéant.

Mais ces conditions ne furent pas remplies par le dernier locataire principal qui consentit deux locations. Un des sous-locataires, une mère ayant perdu un enfant à la guerre, eut en cette qualité, protégé d'une manière inimaginable par la législation française des loyers. Le second sous-locataire, occupant deux pièces, n'est pas protégé par la loi avec la même rigueur.

La société se serait contentée de reprendre l'usage de ces deux pièces pour le pasteur revenu depuis la guerre et qui est obligé de mener la vie d'hôtel.

Mais le sous locataire n'ayant pas obtempéré au congé signifié par huissier, une action fut introduite devant le juge de paix d'Ajaccio à l'effet de s'entendre condamner à déloger le logement occupé dans le presbytère. La question posée était la suivante :

Un locataire principal, société étrangère et personne morale, a-t-elle le droit d'obtenir la reprise accordée par la loi française aux propriétaires français ?

Après conclusions longuement motivées par les avocats des deux parties Me Louis Carbone pour la Société, et Me Folacci pour le sous locataire, le juge de paix a déboulé la société pour les motifs suivants :

1° La société évangélique étant une personne morale, ne peut exercer le droit de reprise, ce droit étant impossible pour une personne morale, lutte pour y loger une locataire physique, suivant une réponse du ministre de l'Intérieur, insérée au « Journal Officiel » du 25 décembre 1925 et le 17 juillet 1926.

2° La dite société étant étrangère, la reprise doit lui être également refusée conformément à une jurisprudence de tous les tribunaux et définitivement confirmée par arrêt de la Cour de Cassation du 20 janvier 1925.

Ajoutons que la Société en question possède tous les établissements du culte évangélique dans le Midi de l'Europe, dans le dessein méditer ramèen et dans les colonies anglaises, et que le temple d'Ajaccio est soumis à la juridiction de l'évêque de Gibraltar.

Grave accident du travail à Ajaccio

On signale d'Ajaccio qu'hier 2 courant, dans une carrière de pierres, deux carriers travaillant pour le compte de M. Bustin, entrepreneur à Ajaccio, ont été grièvement blessés par l'explosion prématurée d'une mine.

L'un de ces ouvriers, Georriol de Pastera, est dans le coma ; le deuxième, un espagnol du nom de Jass a eu l'œil arraché.

La conférence nord - africaine

Rabat, 3 juillet. — La séance solennelle d'ouverture de la conférence nord-africain aura lieu, demain, dans les salons de la résidence, en présence des résidents et gouverneurs généraux, de toutes les délégations et des membres de la Presse.

Elle sera suivie d'un déjeuner officiel offert par M. Steeg.

Les séances de travail commenceront dans l'après-midi.

A LA CHAMBRE

La construction d'habitations à bon marché

Paris, 3 juillet. — La séance du matin est ouverte à 9 h. 10, sous la présidence de M. Henry Paté, vice-président.

MM. Poincaré, Loucheur et Oberkirch sont au banc du gouvernement.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi tendant à établir un programme de construction d'habitations à bon marché et de logements pour remédier à la crise de l'habitation.

M. Robert Thoumyre, rapporteur de la Commission des Assurances et de la Prévoyance sociales expose les grandes lignes du projet.

Après avoir démontré la nécessité de résoudre la crise du logement, il cite les efforts accomplis à l'étranger et souligne que le projet respecte également la loi de 1922 qu'il prend comme base et qui a déjà donné des résultats intéressants.

En terminant, le rapporteur fait ressortir l'importance sociale du projet soumis à la Chambre et insiste sur la nécessité de le voter avant la clôture de la session.

M. *Landry*, rapporteur pour avis de la Commission des finances, lui succède.

Après avoir félicité le ministre du Travail pour l'initiative en discussion le député de la Corse fait observer qu'on prévoit la construction de 300 mille logements en cinq ans, c'est-à-dire un peu plus de 50.000 par an. Or, avant guerre il se construisait annuellement 100.000 logements. D'autre part on peut compter dans tout le pays environ dix millions de logements et il faut en construire 50.000 par an pour remplacer seulement ceux qui disparaissent par vétusté.

« Dans ces conditions, estime M. Landry, le nombre des logements dont la construction est prévue par le projet gouvernemental n'a rien d'excessif.

Au point de vue financier, M. Landry, constate que le projet entraînera une dépense de onze milliards, mais cela représente le volume total des capitaux qui seront investis dans les constructions ; la surcharge qui en supporter le budget sera environ de 196 millions pour les avances et de 534 millions pour les subventions ».

Séance de l'après-midi

Paris, 3 juillet. — La séance de la Chambre est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Henry Paté, vice-président.

MM. Loucheur et Oberkirch sont au banc du gouvernement. La Chambre reprend la discussion du projet de loi concernant le programme de construction d'habitations à bon marché.

M. Paul Reynaud, dans la suite de la discussion générale expose la nécessité d'un programme. Ensemble sur le développement de la ville de Paris et l'organisation des services publics dans la région parisienne.

Répondant ensuite à diverses questions de MM. Lefas, Fiancette et Marquod au sujet de la répartition des constructions, M. Loucheur, ministre du Travail, dit que c'est une erreur de croire qu'on construira au hasard sans tenir compte des nécessités de chaque région.

Il ajoute qu'une commission de répartition sera constituée pour examiner toutes les demandes et indiquer, d'autre part, que le gouvernement étudie le programme d'extension et d'organisation de la région parisienne.

La clôture de la discussion générale est alors prononcée.

Un contre-projet communiste est repoussé à mains levées puis M. Bonnefoi *défend* un contre-projet présenté par le groupe socialiste.

L'orateur expose que ses amis et lui repoussent au projet du gouvernement de faire une trop large place à la construction individuelle et d'instituer un contrôle insuffisant sur la distribution des ressources et sur les conditions dans lesquelles aura été établi le plan d'ensemble de construction.

Le contre-projet socialiste exclut l'intervention des sociétés immobilières et affectelle intalité des ressources aux organismes publics. Il prévoit d'autre part, l'élaboration d'un plan d'ensemble par un organisme national qui fixera un ordre de priorité des travaux et distribuera notamment les avances et subventions.

M. Antonelli conclut, aux applaudissements de l'extrême-gauche, en disant que le parti socialiste a toujours défendu comme il le fait les intérêts de l'Etat et ceux des travailleurs.

M. Loucheur combat le contre-projet socialiste affirmant que rien ne justifiait les appréhensions manifestées par M. Antonelli et que les moyens de contrôle dont disposera l'Etat seront plus efficaces que ne le croient ses contradicteurs.

« Les subventions iront désormais avant tout aux familles de guerre et du travail et aux pères de familles nombreuses qui voudront acquérir leur maison.

Malgré une nouvelle intervention de M. Antonelli, le contre-projet socialiste est repoussé par 420 voix contre 142.

Après des observations de MM. Fontanaf et Laquet, on adopte l'article premier du projet gouvernemental prévoyant l'exécution du programme de construction qui sera échelonnée sur les années 1928 à 1932.

ÉCHOS

Billet Parisien

Quelque chose manque ! ...

La chance est une manifestation du hasard favorable à nos désirs.

C'est encore très généralisé.

Vous êtes dans un train qui, soudain, est immobilisé. Votre wagon s'arrête sur un talus. Tous vos compagnons de voyage sont sortis. Vous vous êtes indemnes, ou presque : un détail de votre mise n'attaque d'une verrue qui faisait votre désespoir.

Voilà la chance.

La chance est le sourire de l'inconnu — à di Etienne Bey. C'est plus qu'un sourire : c'est une façon de sentir, qui, comme toutes les façons, s'offrirait pas toujours le plus méritant.

Toutes une courte étude qu'il lui conserve, est écrivain à consigné diverses remarques amusantes sur le chance.

« L'esprit, subtil-il, est une cantonnière à la chance. Les femmes vont à la chance comme l'eau à la rivière. Il y a des êtres qui flattent la chance, comme les chiens le gibier. Et il en est d'autres qui sont si curieusement qu'on la leur mettrait sous le nez, ils ne la sentiraient pas.

Certains croient aider la chance avec la superstition. Les joueurs, par exemple.

Erre homo : Un joueur ne croit pas cassoir à une table de baccara si sa fromme n'est pas assise à cent kilomètres de lui. Pour qu'il sente la reine, il faut qu'il soit séparé d'elle par des bois, des rivières, des champs, des villages. Un soir, en jouant chez le Maître du bal à Paris, il perdit gaiement une très grosse somme. Il rentra chez lui, inquiet, désenchanté. En arrivant, quelqu'un lui remit un mot : c'était sa femme. Elle était revenue sans prévenir. Il ne lui a jamais pardonné...

Autre définition de la chance : un cadeau qui vous arrive au beau jour à l'improviste, sans le geste de l'espérance.

Celle-ci, enfin, que je préfère à toutes les autres, parce qu'elle a le secret périlleux d'être vraie : la chance est parfois le nom que l'on donne au succès d'autrui. Et cela nous console de constater que, trop souvent, à côté de la chance l'intelligence fait figure d'une parente pauvre, distinguée, mais sans éclat.

Gabriel RAISSE.

Mémento

CALENDRIER. — Aujourd'hui mercredi 4 juillet 1928. 186e jour de l'année. Reste 180 jours.

Aujourd'hui : Saint-Anatole.
Demain : Saint-Théodore.

EPHÉMÉRIDES CORSES. — 4 juillet 1801. — Le Pape Urbain II donne la souveraineté de l'île de Corse à Lisibert, évêque de Pise. D'après le traité passé entre cet évêque et le Pape, celui-ci devait recevoir de son nouveau vassal un cens annuel de deux mules blanches et qu'en outre, à chaque mutation de comte, le prince devait lui faire présent d'un cheval de bataille.

L'incident montre à quel degré d'abaissement est atteint le sens de la dignité chez ceux qui nous ont représentés au *Petit Niçois* quand il demanda l'expulsion.

On fit remarquer que le journaliste invité par la mairie de Nice était un excellent employé de théâtre et qu'il n'avait qu'à se louer de l'organisation laquelle il avait les communaux et aussi même publié le compte rendu de ses succès.

Le maire et le préfet n'étaient pas représentés, le ministre s'inclina.

Il est pénible de constater que le représentant du gouvernement n'avait entrepris ses attributions et en cette occasion ait manqué de cette politesse pour laquelle il n'existe pas de frontières entre gens bien élevés.

L'incident montre à quel degré d'abaissement est atteint le sens de la dignité chez ceux qui nous ont représentés au *Petit Niçois* quand il demanda l'expulsion.

On fit remarquer que le journaliste invité par la mairie de Nice était un excellent employé de théâtre et qu'il n'avait qu'à se louer de l'organisation laquelle il avait les communaux et aussi même publié le compte rendu de ses succès.

Le maire et le préfet n'étaient pas représentés, le ministre s'inclina.

Il est pénible de constater que le représentant du gouvernement l

Compagnie Fraissinel

DEPARTS DE CORSE POUR LE CONTINENT

Mercredi 4, d'Ile-Rousse p. Toulon et Marseille à 18 heures.
Mercredi 4, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 5, de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 6, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 7, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 7, d'Ile-Rousse p. Nice à 22 h.
Dimanche 8, de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 9, de Bastia p. Marseille à 17 h.
Mardi 10, de Bastia p. St-Florent à 3 h.
Mardi 10, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Mardi 10, de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 11, de Calvi p. Toulon et Marseille à 19 heures.
Mercredi 11, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 12, de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 13, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 14, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 14, de Calvi p. Nice à 22 heures.
Dimanche 15, d'Ile-Rousse p. Nice à 20 h
Lundi 16, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 17, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Mardi 17, de Bastia p. Nice à 23 h.
Mercredi 18, d'Ile-Rousse p. Toulon et Marseille à 18 heures.
Mercredi 18, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 19, de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 20, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 21, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h
Samedi 21, d'Ile-Rousse p. Nice à 22 h.
Dimanche 22, de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 23, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 24, de Bastia p. St-Florent à 3 h.
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Mardi 24, de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 25, de Calvi p. Toulon et Marseille à 18 heures.
Mercredi 25, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 26, de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 27, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 22 heures.
Dimanche 29, d'Ile-Rousse p. Nice à 20 h
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 31, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Mardi 31, de Bastia p. Livourne à 23 h.

DEPART D'CONTINENT POUR LA CORSE

Mercredi 4, de Livourne p. astia à 23 h.
Jeudi 5, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 6, de Nice p. Ajaccio à 20 h.
Samedi 7, de Nice p. Ile-Rousse à midi.
Samedi 7, de Toulon p. Ile-Rousse à 18 h
Dimanche 8, de Nice p. Ile-Rousse à 21 h.
Dimanche 8, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 9, de Marseille p. Ajaccio à 17 h
Mardi 10, de Nice p. Ile-Rousse à 21 h.30
Mercredi 11, Livourne p. Bastia à 23 h
Mercredi 11, Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 12, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Samedi 14, de Nice p. Calvi à midi.
Samedi 14, de Toulon p. Calvi à 18 h.30
Dimanche 15, de Nice p. Bastia à 10 h.
Dimanche 15, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 16, de Marseille p. Ajaccio à 17 h
Mardi 17, de Nice p. Ajaccio à 21 h.30
Mercredi 18, Livourne p. Bastia à 23 h.
Mercredi 18, Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 19, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 20, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 21, de Nice p. Ile-Rousse à midi.
Samedi 21, Toulon p. Ile-Rousse à 18 h.
Dimanche 22, de Nice p. Bastia à 10 h.
Dimanche 22, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 24, de Nice p. Ajaccio à 21 h. 30
Mercredi 25, de Marseille p. Bastia à 15 h
Mercredi 25, Livourne p. Bastia à 23 h.
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 28, de Nice p. Calvi à midi.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 18 h. 30
Dimanche 29, de Nice p. Bastia à 10 h
Dimanche 29, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 31, de Nice p. Calvi à 21 h. 30.

Il faut en ce moment faire des

ÉCONOMIES

et cependant avoir une toilette formant un ensemble parfait.
Pour savoir ce qui se porte comme gants et chaussures, bas et lingerie, plumes, sacs et bijoux, etc...
comme aussi robes et chapeaux
achetez le nouveau journal complet

MERVEILLES DE PARIS

4 francs

EN VENTE PARTOUT et 29, rue de la Sourdière, Paris.

Imp. A. Casalta d'Ors, 8, Bd du Palais
Le Directeur-Gérant : LUCIEN CORDIER

BOURSE DE PARIS du 3 Juillet 1928

VALEURS	cours préc.	cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel	70 —	70 —
5 % 15	96 —	96 —
4 % 16	87 —	87 —
4 % 18	80 —	80 —
5 % 20	103 —	103 —
5 % 25	103 —	103 —
4 % 27	101 —	101 —
Obligations 4 % 1902	98 —	
— 4 % 1920	102 —	102 —
— 5 % 1920	102 —	102 —
— 5 % 1927	102 —	102 —
Oblig. Caisse Autonome	447 —	447 —
Crédit National 1919	518 —	518 —
— 1921	518 —	518 —
— 1923	518 —	518 —
— 1924	518 —	518 —
Bons 7 % 1925 Aisne	518 —	518 —
Bons 7 % 1925 Pas-de-Calais	518 —	518 —
Départ. Seine 7 % 1926	518 —	518 —
Paris 1905	518 —	518 —
— 1921	518 —	518 —
— 1925	518 —	518 —
Communales 1879	518 —	518 —
— 1920	518 —	518 —
TERNE		
Banque de France	26857 —	27476 —
— Nation. de Crédit	1035 —	1035 —
— Paris et Pays-Bas	1035 —	1035 —
— Union Parisienne	1035 —	1035 —

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Compagnie Algérienne	1402 —	1395 —
Comptoir National d'Escompte	1165 —	1165 —
Crédit Foncier de France	1295 —	1295 —
Crédit Lyonnais	1670 —	1700 —
Société Générale	1240 —	1240 —
Société Générale Foncière	1040 —	1040 —
Suez Capital	23525 —	23525 —
Suez Parts	18150 —	18150 —
Suez Dividend	2800 —	2800 —
Est Capital	1110 —	1110 —
Lyon Capital	1110 —	1110 —
Midi Capital	1110 —	1110 —
Nord Capital	1110 —	1110 —
Orléans Capital	1110 —	1110 —
Santa-Fé Chemins de Fer	1110 —	1110 —
Dist. Electricité	1110 —	1110 —
Comp. Gén. Electricité	1110 —	1110 —
Thomson	1110 —	1110 —
Tréfileries du Hâvre	1110 —	1110 —
Mines de Courrières	1110 —	1110 —
Mines de Lens	1110 —	1110 —
Boléo	1110 —	1110 —
Kolhwarie	1110 —	1110 —
Phosphates de Gafsa	1110 —	1110 —
Pechiney	1110 —	1110 —
Chargeurs Réunis	1110 —	1110 —
Transatlantique Ord. 600 fr.	1110 —	1110 —
Voitures Paris	1110 —	1110 —
Air Liquide	1110 —	1110 —
Cultures Tropicales	1110 —	1110 —
Petite Cinéma Joulin	1110 —	1110 —
Sucreries Sté	1110 —	1110 —
Russe 5 % 1906	1110 —	1110 —

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Serbe 1895	165 —	170 —
Turc 4 %	115 —	115 —
Turc 5 % 1914	1170 —	1170 —
Banque Nationale Mexique	890 —	890 —
Banque Ottomane	1040 —	1040 —
Crédit Foncier Egyptien	4715 —	4715 —
Wagons-Lits Ordinaires	1715 —	1715 —
Central Mining	2650 —	2650 —
Rio Tinto	2650 —	2650 —
Orientale Carpet	1110 —	1110 —
Pétrofina	1110 —	1110 —
Sucreries d'Egypte	1110 —	1110 —
Suez Maritime 1919	1110 —	1110 —
Brakpan	1110 —	1110 —
Cambodge	1110 —	1110 —
Financières Caoutchoucs	1110 —	1110 —
Chartered	1110 —	1110 —
Goldfields	1110 —	1110 —
De Beers Ord.	1110 —	1110 —
Estrellas	1110 —	1110 —
France Wyoming	1110 —	1110 —
Goldfields	1110 —	1110 —
Rhodesian	1110 —	1110 —
Jagersfontein	1110 —	1110 —
Malacca Ordinaire	1110 —	1110 —
Mexicain Eagle Ord.	1110 —	1110 —
Modderfontein	1110 —	1110 —
Montecatini	1110 —	1110 —
Mozambique	1110 —	1110 —
Nyassa	1110 —	1110 —
Padang	1110 —	1110 —
Rand Mines	1110 —	1110 —
Sumatra-Batavia	1110 —	1110 —
Shansi	1110 —	1110 —

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Tanganyka	110 —	112 —
Docks Marseille	810 —	810 —
Lyonnaise des Eaux Cap.	2720 —	2720 —
Electricité Paris	1000 —	1000 —
Union Electricité	810 —	810 —
Parisiennes	1327 —	1310 —
Ciments	1170 —	1170 —
Gaz de Paris	1385 —	1385 —
Schneider	1000 —	1000 —
Fives Lille	1000 —	1000 —
Saint-Gobain	6400 —	6400 —
Forges de Carnaux	1110 —	1110 —
Kuhlmann	1110 —	1110 —
Midi Capital	1110 —	1110 —
Messageries Maritimes Ord.	1110 —	1110 —
Distil. Indochine	1110 —	1110 —
Gussenier Joules	1110 —	1110 —
Potiet Chausson	1110 —	1110 —
Salerios Lafayette	1110 —	1110 —
Paris-France	1110 —	1110 —
Printanier	1110 —	1110 —
Beng. Franc. Rio Plata	1110 —	1110 —
Crédit Bank of Egypt	1110 —	1110 —
Crédit Foncier Autriche	1110 —	1110 —
Crédit Foncier Mexicain	1110 —	1110 —
Crédit Foncier Cuba	1110 —	1110 —
Tabacs Philip. Ord.	1110 —	1110 —
Tabacs Portic. Mexicain	1110 —	1110 —
Tabacs Fins. Français-Canad.	1110 —	1110 —
Bi-Metal	1110 —	1110 —
Primagaz	1110 —	1110 —
Meyer Charlian	1110 —	1110 —
Tabacs Lozanes	1110 —	1110 —

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Royal Dutch	42000 —	42000 —
Shell	1470 —	1477 —
Fonds d'Etats Etrangers		
Anglais 2 ½	1110 —	1110 —
Argentin 4 % 1900	1110 —	1110 —
Belges 3 % 1896	1110 —	1110 —
Brésil 4 % 1889	1110 —	1110 —
Bulgare 5 % 1902	1110 —	1110 —
Chine 4 % 1895	1110 —	1110 —
Egyp. Unifié	1110 —	1110 —
Hellen 6 % 14	1110 —	1110 —
Italie 3 ½	1110 —	1110 —
Japon 4 % 1899	1110 —	1110 —
Roumains 4 % 1903	1110 —	1110 —
Russe 3 % 01-04	1110 —	1110 —
Serbe 1913	1110 —	1110 —
Turc 4 %	1110 —	1110 —

CHANGES

Londres	122.10	122.10
New-York	25.01	25.01
Allemagne (100 reichsmarks)	604.75	604.75
Belgique	354.50	354.50
Espagne	419 —	419.50
Hollande	1010.50	1010.50
Italie	132.75	132.75
Prague	74.62	74.62
Suisse	490.50	490.50

ABONNEMENTS AU

Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

BULLETIN D'ABONNEMENT

M.....
demeurant à.....
déclare souscrire un abonnement de.....
au Petit Bastiais à partir du.....

SIGNATURE

Découper ce bulletin et l'adresser à M. l'Administrateur du Petit Bastiais à Bastia avec le montant de l'abonnement en un mandat-poste ou chèque postal : Ajaccio 152.

TARIF DES ABONNEMENTS

CORSE — Un an : 62 francs — 6 mois : 32 francs — 3 mois : 16 frs
AUTRES DEPART. — Un an : 64 francs — 6 mois : 33 francs — 3 mois : 17 francs.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

CAP CORSE

Damiani

GRAND PRIX - MEDAILLE D'OR

MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS

JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1905 ET 1904

L'EchoTouristique de la Corse littéraires, anecdotique, pittoresque, descriptif et bibliographique.
Deuxième année, HUIT FRS par an, bimestriel. (Compte postal N° 511-44, Paris.)
Directeur : A. Clavel, Libraire de la Corse, 43, rue St-Lazare, à Paris. Spécimen franco.

Avant de partir pour Paris notez l'adresse de:

L'AGENCE HAVAS

62 Rue de Richelieu PARIS

y trouverez tous les journaux

Le Petit Bastiais

2e DIVISION — GIUNCAGGIO — EXPROPRIATION CONDITIONNELLE

Nous Préfet de la Corse, Chevalier de la Légion d'honneur,

Vu le décret en date du 31 août 1926 déclarant d'utilité publique les travaux à entreprendre dans la commune de Giuncaggio en vue de son alimentation en eau potable,

Vu la loi du 3 mai 1841, modifiée par les lois des 21 avril 1914 ; 6 novembre 1918 et 17 juillet 1921 et notamment le titre VIII sur l'expropriation conditionnelle,

Vu notre arrêté de réunion du jury d'expropriation en date du 29 mars 1928,

Vu les pièces constatant que le délai arrêté a été publié affiché et notifié,

Vu l'art. 29 de la loi du 3 mai 1841 susvisée,

ARRETONS

ART. PREMIER. — Les sommes à offrir pour toutes indemnités aux propriétaires des sources et terrains à exproprier pour l'exécution des travaux de la canalisation d'eau potable de la commune de Giuncaggio sont fixés conformément à l'état ci-annexé.

ART. 2. — Ces offres seront notifiées à chacun des propriétaires ou ayants droit par les soins de M. le maire de Giuncaggio. Elles seront publiées à son de trompe et seront affichées tant à la porte de la mairie qu'à celle de l'église par les soins de M. le maire qui certifiera l'exécution de ces formalités.

Ces offres seront en outre publiées dans le journal *Le Petit Bastiais* qui se publie à Bastia.

ART. 3. — M. le sous-Préfet de Corte et M. le maire de Giuncaggio sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Ajaccio, le 22 juin 1928.

P. LE PREFET,
Le Sous-Préfet Délégué,
Signé : P. THIRY.

Pour amplification,
L'archiviste départemental,
GRAZIANI.

COMMUNE DE GIUNCAGGIO

ADJUDICATION D'EAU POTABLE

EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITE PUBLIQUE

(Tableau des offres)

NOM DES PROPRIÉTAIRES	Indications cadastrales	EVALUATION	OUVERTURE de Tranchées	ACHAT DE SOURCE	Montant total de l'indemnité
Terramorsi Joseph-Marie et frères à Giuncaggio	Comp. Giunc. Section A N° 1er lieudit	Conférence 64-65 150 fr.	—	—	150
Guerrini Paul et Siuteli J.B. à Giuncaggio	Comp. Giunc. Section A N° lieudit	100 fr.	30 m. de tranchée 350 fr.	2 litres minute à 1179	2.808

Dressé par l'Ingénieur d'arrondissement Corté le 11 octobre 1927.
Signé : CORIZZI.

Vérifié et présenté par l'Ingénieur en Chef,
Ajaccio, le 15 octobre 1927
Signé : NARONNE.

VU ET APPROUVE,
Ajaccio, le 22 juin 1928.
P. LE PREFET,
Le Sous-Préfet délégué,
Signé : P. THIRY.

PREFECTURE DE LA CORSE

ARRETE FIXANT LES SOMMES A OFFRIR AUX PROPRIETAIRES A EXPROPRIER

ART. 1er. — Les offres seront notifiées à chacun des propriétaires ou ayants droit par les soins de M. le maire de Giuncaggio. Elles seront publiées à son de trompe et seront affichées tant à la porte de la mairie qu'à celle de l'église par les soins de M. le maire qui certifiera l'exécution de ces formalités.

Ces offres seront en outre publiées dans le journal *Le Petit Bastiais* qui se publie à Bastia.

ART. 2. — M. le sous-Préfet de Corte et M. le maire de Giuncaggio sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Ajaccio, le 22 juin 1928.

P. LE PREFET,
Le Sous-Préfet Délégué,
Signé : P. THIRY.

BANQUE DE LA CORSE

ALTIERI & NAPOLEONI

18, pl. St-Nicolas et 41 bis, 3e Paoli à BASTIA

Principales Opérations de la Banque

Escompte et recouvrement au pair de commerce — Comptes de chèques — Ouvertes de dépôts à ordre et à échéances — Lettres de crédit — Opérations de change — Ordres de Bourse — Souscriptions — Opérations sur titres — Garde de titres — Prêts sur titres — Encaissement de tous coupons — Garantie contre le risque de remboursement au pair et la non-vérification de tirages — Renseignements financiers, industriels et commerciaux — Surveillance de portefeuilles, etc., etc...

LOCATION DE COFFRES-FORTS
Compartiments depuis 20 fr. par an

60 f. de musique pour 5 fr. 50

Offerts à ses Lecteurs par LE PETIT BASTIAIS

ALBUM 3. — 20 morceaux classiques et modernes pour piano en harmonium. Franco : 5 fr. 50.

ALBUM 5. — 20 morceaux pour piano et violon : 7 fr. 50.

ALBUM 5 bis. — Les mêmes 20 morceaux pour violon ou mandoline solo : 4 fr. 50.

ALBUM 6. — 20 morceaux à quatre mains : 5 fr. 50.

ALBUM LES VACANCES ENFANTINES, chansons anciennes et modernes, danses, rondes pour les petits, avec croquis : 7 fr. 50.

ALBUM 7. — Rien que du moderne, 15 morceaux dont chacun est catalogué à francs de Goubier, Adolf Stahlias, etc. : 5 fr. 50.

ALBUM DES CHANTS ET DES DANSES DURANT LA REVOLUTION FRANÇAISE, LE DIRECTOIRE ET L'EMPIRE : 5 fr. 50.

Pour les enfants :

1° ALBUM de 6 morceaux piano très faciles.

2° ALBUM, 20 morceaux. Ce que Mozart a joué et composé entre 4 et 6 ans.

Les deux albums réunis : 6 fr. 50.

3° Les Saynètes Enfantines, amusantes, morales et instructives.

Quatre saynètes différentes : 2 fr. 50.

Chaque album est adressé franco contre la somme envoyée au

Petit Bastiais

8, Boulevard du Palais, BASTIA

25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — JEUDI 5 JUILLET 1928

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd du Palais & 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.03

BUREAU A PARIS
16, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-47

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	16	32	62
Colonies et Cdes	17	33	64
Etranger	A) 30	60	120
	B) 45	90	180

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et seront payables d'avance.

PUBLICITE

La publicité reçue locale est reçue aux Services Français, 46, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

Le P.L.M. et la Corse

L'avenir

Il n'est pas possible, après tout ce qui a été dit et écrit, que nous restions, nous, de nouveau que l'action du P.L.M. en Corse n'a pas été, non pas seulement un mauvais, mais un désastre national, un désastre général de notre pays, mais aussi particulier à une multitude.

A la suite du P.L.M. pouvait s'avancer pensait arriver les premiers, des hommes désireux de bénéficier de son action bienfaisante, de sa publicité. Il est aussi méfiance que des bâtiments sont leurs arrivées et à mieux présenter leurs établissements, que des transporteurs se sont mis en mesure d'augmenter et d'améliorer leur matériel, puisque le P.L.M. ne happe pas tant n'en faut — toute la clientèle qu'il recrute en France et à l'étranger.

Mais il n'est pas défendu de croire que le P.L.M. ne s'est pas contenté de créer le mouvement et de maintenir son organisation de circuits automobiles. Sans doute, on s'était lui défend de s'occuper d'autre chose que de transporter des voyageurs, usagers ordinaires ou touristes, par la voie ferrée ou en organisant des correspondances en automobiles. Mais du moment qu'il assure des transports il est de son devoir de contrôler la réception de ces voyageurs et de la garantir, faute de quoi il manquerait à sa mission, il aboutirait de la confiance qu'on place en lui.

C'est donc sous son patronage que se crée dans les pays qui en ont encore besoin l'outillage hôtelier : c'est dans son esprit, pourrions-nous dire, que se trouvent les initiatives en faveur de l'hôtellerie.

C'est ce qui est arrivé en Corse.

Toutes les initiatives pouvait, dans ce domaine, s'y donner cours. Si, au lieu d'une ou de deux sociétés, il s'en trouvait trois ou quatre disposées à équiper la Corse et à se faire concurrence, tant mieux. Le choix n'en serait que plus rapidement.

Nous n'en sommes pas encore là, bien que l'un parle de cette multiplicité d'initiatives éclairées.

Nous n'en sommes pas encore là, mais, cependant, compte tenu que l'entrée en scène est toute récente, il y a de l'appui : quatre ou cinq hôtels de plus en sept ans, c'est déjà beau.

Or, cela ne suffit pas encore pour que le P.L.M. suive complètement les échos du tourisme national et international.

Nous rappelerons à ce propos deux faits significatifs.

Le nombre des congressistes du commerce cycliste qui séjournèrent le mois dernier, inscrits pour excursion

La convention démocrate des Etats-Unis se tient actuellement à Houston (Texas). L'élection de Mr Smith, gouverneur de New-York, paraît certaine. Voici une récente photographie de M. et Mme Smith.

La Chambre a adopté à l'unanimité la loi sur la construction de maisons à bon marché

Paris, 4 juillet. — La Chambre, après un long débat, vote les derniers articles du projet Loucheur.

On passe aux explications de vote. M. Vincent Auriol déclare que le parti socialiste considère le projet gouvernemental comme insuffisant et estime que la méthode de travail adoptée a été déplorable. Néanmoins, les socialistes voteront le projet afin de ne pas gêner le gouvernement mais ils déclinent toute responsabilité quant à la misère en aura une large responsabilité.

M. Piquemal, communiste, fait une déclaration analogue.

Puis, M. Perrot exprime l'espoir que les formalités seront simplifiées afin de ne pas décevoir les espoirs nés.

Après une intervention de M. Loucheur qui affirme que le projet a été élaboré sérieusement, l'ensemble est adopté à l'unanimité des 580 votants.

La séance est levée à 2 h. 45.

La prochaine aura lieu à 15 heures pour la vérification des pouvoirs.

La brillante réélection de Me Campinchi au Conseil de l'Ordre du Barreau de Paris

Paris, 4 juillet. — Les élections pour le conseil de l'ordre des avocats ont eu lieu samedi soir. Notre ami Me Campinchi a été élu au premier tour de scrutin et dans des conditions très brillantes.

Elu en 1927 avec 606 voix, Me Campinchi a groupé cette année sur son nom 629 suffrages laissant derrière lui notamment deux anciens bâtonniers, Me Albert et Me Fournier, sénateur des Hautes-Pyrénées, et 12 de ses collègues.

Les premiers élus sont tous d'anciens bâtonniers.

Malgré l'élection de trois membres nouveaux, Me Campinchi reste, cette année encore le benjamin du conseil de l'ordre.

Avant la conférence nord-africaine

Casablanca, 4 juillet. — MM. Saint et Bordes, accompagnés des délégations financière et algérienne à la conférence Nord-Africaine sont arrivés à 17 heures 50 en gare de Casablanca par train spécial, venant de Fez. Ils ont été reçus par le résident général, entouré du général Vidalon et de M. Lahaussé, secrétaire général du protectorat.

Après que les huit gouverneurs eurent pris [illegible] ils ont rendu visite aux autorités civiles et militaires et à la délégation de l'Afrique Occidentale Française à la conférence leur fut rendue précédemment.

Un des résultats de la stabilisation devait être de rompre le fameux accord de francs et de devises ouvert par la loi du 7 août 1926, où pourrait se demander dans quelles conditions les devises se trouveraient en mesure de se procurer des crédits en francs et si seul le régime de « gold point » pourrait donner mais. On serait à priori tenté de conclure que l'afflux des capitaux étrangers en France ne pourrait arrêté que par la suppression de l'émission étrangers ne paraissent pas disposés à se départir de leur encaisse métallique. Ces points d'ailleurs ou a pénétrée trop généralisé et il semble qu'on ait arrêté à la politique du Federal Reserve Board au sens qu'elle n'a peut-être pas. Il ne semble pas oublier, en effet, que de septembre 1927 à mai 1928 les Etats-Unis ont rapidité des liquidités à l'étranger pour une somme qui dépasse 400 millions de dollars ; la France a reçu pour son compte 125 millions, la Grande-Bretagne 31 millions, l'Allemagne 27 millions, l'Argentine et le Brésil 183 millions.

Des observateurs sérieux du marché de New-York estiment que le Federal Reserve Board décourageait activement tirages sur son marché de l'or, dans une certaine mesure ; si le « gold point » doit jouer, il ne s'y opposera pas systématiquement. Mais il faudra attendre de la situation se soit prononcé nettement favorable, sans faire obligatoirement pression sur les groupements américains qui cherchent des placements au dehors et notamment en France.

Il y a vraisemblablement que la nouvelle disposition dont la Banque de France pourra bénéficier et qui existe précisément dans le règlement des Banques fédérales, consiste à donner à « gold point » doit jouer, il ne s'y opposera pas systématiquement. Mais il faudra attendre de la situation se soit prononcé nettement favorable, sans faire obligatoirement pression sur les groupements américains qui cherchent des placements au dehors et notamment en France.

Il faut toutefois ajouter à la louange [illegible] que la nouvelle disposition dont la Banque de France pourra bénéficier et qui existe précisément dans le règlement des Banques fédérales, consiste à donner à « gold point » doit jouer, il ne s'y opposera pas systématiquement. Mais il faudra attendre de la situation se soit prononcé nettement favorable, sans faire obligatoirement pression sur les groupements américains qui cherchent des placements au dehors et notamment en France.

Grâce à l'article 9 de la convention l'étranger pourra, en effet, se procurer des crédits en France sans recourir à l'acquisition de l'or. Mais, bien entendu cette faculté sera limitée et, si notre l'étranger ne pourra point se procurer en francs sans contrôle. Ce contrôle se fera double : d'une part les effets devront être présentés par l'intérêt d'émission étranger ; d'autre part la Banque de France est libre de refuser l'ouverture d'un compte courant si elle y voit un inconvénient quelconque. Mais sous ces réserves, des capitaux étrangers pourront venir s'investir en France sans que le gouvernement se préoccupe de leur origine.

Les crédits ainsi ouverts n'auront pas, au surplus, le caractère spéculatif de ceux qui ont existé avant la stabilisation. Ils ne pourront être utilisés par l'étranger pendant toute la durée de la revalorisation de notre monnaie. Ceux-ci ne pourront être retirés que par virements sur une autre monnaie-devises ou sous. Mais l'étranger peut demander des devises pour [illegible] ; il peut aussi ne pas vouloir les investir sur le marché des valeurs. C'est là un élément nouveau qui donne de l'activité à notre marché de Paris. Nous n'avons aucun intérêt à l'enrayer à condition de prendre les précautions nécessaires. Le contrôle de nos affaires. La surplus, si la Banque de France trouve que les opérations financières effectuées en notre marché pour le compte d'étranger prennent une ampleur indésirable, il aura une raison quelconque, elle aura nécessaire de pratiquer une politique de resserrement de crédit, la nouvelle disposi-

L'"Indépendance Day" à Paris

Un discours de M. Poincaré

Paris, 4 juillet. — A un banquet organisé à l'occasion de l'Indépendance Day, M. Poincaré a prononcé un grand discours dans lequel il a rappelé longuement les circonstances qui amenèrent l'entrée des Etats-Unis en guerre.

M. Poincaré a rappelé également l'amitié traditionnelle qui unit la France et l'Amérique, amitié scellée sur les champs de bataille américains et français.

Il ajouta : « La paix prouva que toute la guerre laissait fatalement derrière elle des dommages irréparables. La France n'écarters jamais aucune occasion de condamner les guerres offensives ; elle dénoncera toujours la guerre comme le plus détestable fléau pourvu qu'elle soit libre de garantir sa sécurité contre les menaces éventuelles d'invasion ».

L'inauguration du monument de l'escadrille Lafayette

Paris, 4 juillet. — Les drapeaux américains flottaient en maints endroits de Paris en l'honneur de l'anniversaire de l'Indépendance des Etats-Unis. (*Indépendance Day.*)

A Villeneuve l'Etang a été inaugurée le monument élevé à la mémoire des 67 aviateurs de l'escadrille Lafayette, morts durant la guerre. Dans un large décor de verdure s'élève une stèle d'où se trompette sous laquelle se cresse une crypte de marbre gris. Tous les noms des membres de la fameuse escadrille y sont inscrits. Deux des vitraux à côté des murs. L'ensemble est d'une grande élégance et s'accorde parfaitement au site boisé qui entoure ce monument.

La séance est levée à 2 h. 45.

La prochaine aura lieu à 15 heures pour la vérification des pouvoirs.

On est toujours sans nouvelles de Guilbaud et d'Amundsen

Oslo, 4 juillet. — Une dépêche de Tromsoë au *Nord. Télégram-Bureau*, annonce que les bruits selon lesquels Amundsen aurait été retrouvé sont démentis.

La victoire du P.R.D.S. à Terra-Nova

La belle victoire de notre ami Auguste Poggi a suscité un vif enthousiasme dans toute la Corse. Et les télégrammes de félicitations ont affué à l'adresse de l'élu et à celle de notre sympathique sénateur-maire.

M. Emile Sari a reçu, entre autres, les deux télégrammes suivants :

Bravo pour belle victoire. Complimentez élu. Affectueusement : Landry.

Vous remercie nouvelle. Me réjouis avec vous cette victoire ajout toute la Corse comprendra la haute sagesse. Affections à tous. — Mors.

* * *

M. Auguste Poggi, d'autre part, a bien voulu nous communiquer les télégrammes ci-après :

Me réjouis la victoire qui marque première revanche. Accolade fraternelle : Mors.

Vives félicitations pour brillant succès. Sentiments dévoués : Giordan, sénateur. Toutes nos félicitations : Cattaroli.

Deux cent cinquante jeunes allemands visitent la France

Reims, 4 juillet. — Hier soir est parti de la gare de Silésie à Berlin, un convoi de 250 petits berlinois se rendant en France, à Amiens, Arras, Reims, Chartres et surtout à Paris, sous les auspices du service des échanges d'enfants de la Ligue des Droits de l'Homme.

Un violent orage sur la région parisienne

Paris, 4 juillet. — Un très violent orage s'est abattu cette nuit sur Paris. Pendant une demi-heure les éclairs sillonnèrent le ciel, puis une pluie torrentielle tomba, transformant les rues en rivières.

De gros grêlons bombèrent en abondance.

Les grèves grecques

Athènes, 4 juillet. — L'Union des marins et chauffeurs a déclaré la grève générale. Toutes les communications maritimes sont interrompues. Les armateurs annoncent un lock-out.

A la commission des finances

Paris, 4 juillet. — La Commission des finances a adopté les conclusions du rapport de M. Deyris sur le projet tendant à autoriser la remise gracieuse des débets en faveur des comptables communaux et hospitaliers et celles du rapport de M. Landry sur le projet portant ouverture au ministre de la guerre, pour l'exercice 1928, d'un crédit additionnel de sept millions de francs applicable aux dépenses du fonds national de chômage.

Le raid hippique Nice-Madrid

Perpignan, 4 juillet. — Participant au raid hippique Nice-Madrid, le capitaine Colmatto est arrivé premier à Perpignan.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Pendant la période de villégiature le PETIT BASTIAIS, sert à ceux de ses lecteurs qui le désirent des abonnements à la semaine, correspondant et remboursant au prix de l'abonné.

Le prix de l'abonnement est calculé à raison de 0 fr. 25 par numéro.

Adresser demandes et mandats à M. l'administrateur du PETIT BASTIAIS, 8, Boulevard du Palais, Bastia. (C.C. Postaux : Ajaccio 152).

A la commission de l'armée

Paris, 4 juillet. — La Commission de l'armée, réunie sous la présidence de M. Magnol a procédé à la désignation de ses membres qui auront été chargés de missions de contrôle. Elle a décidé, d'accord avec le ministre de la guerre, que chacun des commissaires nommés recevrait du ministre une lettre de mission lui donnant à titre permanent toutes facilités auprès des autorités militaires pour l'exercice de son contrôle.

A la commission des Affaires étrangères

Paris, 4 juillet. — Les six sous-commissions de la Commission des Affaires étrangères ont chargé plusieurs membres de préparer pour la rentrée d'automne des rapports d'information sur les dettes interalliées et sur leurs répercussions financières ; sur les négociations en cours avec tous pays ; sur la révision des accords ; sur l'arbitrage et la sécurité ; sur l'affiliation de l'Allemagne et de l'Autriche dans la question des Dardanelles ; sur le règlement des dettes russes, etc...

Le Tour de France cycliste

Magne gagne la 13e étape

Paris, 4 juillet. — Voici le classement de la 13e étape Nice-Grenoble (328 kilomètres) : Antonin Magne, en 14 h. 07'36" ; Pesnel, même temps ; Leducq, 14 h. 09'08" ; M. Bidot, 14 h. 11'01" ; Van de Gaskelle, 14 h. 18'32" ; Meyleux, Vervaecke, même temps ; Decuyck, 14 h. 24'12" ; Martinello, 14 h. 27

ÉCHOS

Billet Parisien

Nous avons tous des tics plus ou moins accentués que je qualifie d'innocents, mais qui deviennent ridicules et même insupportables quand on s'y raidissons trop autour.

Je ne sais quels sont les côtés, mais je connais les miens.

Tout jeune, je ne pouvais entendre dire le mot de paix sans me frotter énergiquement la pomme des mains à la même époque, j'avais contracté l'habitude de remuer mes pis en mesurant l'allure ainsi, devenant le témoin et les confidents de mes peines, les deux cruches devinrent le dos et la tête humaine. Sur certains de mes de gaz sais-je trouble bêtes !

Hélas non, il ne faut pas pour la fantaisie de lire les caractères à l'envers. Le « retournant » se transformerait en « retourteur » ; le sturchond de « sturchond en « dunkerque » et ainsi de suite. Ce serait un jeu très amusant pour les banlieues du boulevard si amusant. Si je croyais en avoir oublié une, je rebrousserais chemin pour la retrouver. Mais je crois bien n'en avoir point de réflexe ; par contre j'ai celui des « adieux » et « salutations » et « remerciements » et « regrets » et « pardon » et « oui-je ».

Passons, c'est assez rigolo au début.

La quarantaine dombre — oh ! si peine — est une époque où on rêmarque ses toutes les femmes qui passent. Je vous assure que je n'y mets aucune malice. C'est une nature. Mes relevés je les tiens de mon grand-père, qui m'en a légué une entière d'ailleurs. De son temps, les innocentes étaient moins bêtes qu'aujourd'hui. On commençait tout de même à bâtir des maisons de vingt-cinq mètres dans sa petite ville. Rencontrait-on à une de ces casernes en cours de se promener, il s'arrêtait et comptait les étages ; on connaissait son architecte, son entrepreneur sur les originalités qui ne s'y sont pas rattachées. Ce sont 203 coopératives militaires qui possèdent 309 magasins et 49 entreprises, avec un organe spécial : la Revue militaire coopérative ; la Fédération des Unions coopératives ; la Pléiade, composée de trois unions régionales, dont le siège est respectivement à Poitiers, Varzuriz et Cesmorié, et les Sociétés coopératives d'assurances.

La fédération est en organisme basé sur la mutualité et l'entr'aide. Malheureusement, c'est à-dire malgré tout les genres de coopératives. Mais, comme, actuellement, les 4,5 de leurs ventes portent sur des marchandises subsidiaires aux besoins de la petite entreprise agricole, il est possible d'en tenir compte dans ce domaine. Le rapport de la fédération en édite deux, revues groupe 173 sociétés avec plus de 200.000 membres.

Quant aux sociétés alcooliques, elles sont au nombre 786 avec 104.000 membres.

Au total, le mouvement coopératif possède non actuellement se traduire dans 1.200 sociétés coopératives, 800.000 membres, 2.500 magasins de vente, 275 entreprises. Ce sont là des résultats indéniables. Ils continuent à se développer sur le même rythme que les années consécutives. La Pologne pourra bientôt rivaliser sur ce terrain avec les grandes nations occidentales.

Jean Lingers.

Député de la Nièvre.
Membre de la Commission des Finances.

Variétés

ENCORE UNE MODE QUI PASSE

Les prêtres porteront-ils la soutane courte ou la culotte ?

Depuis que les femmes ont réduit leurs jupes à l'extrême limite, les vieux chroniqueurs qui portent des vêtements longs et enfarinassants sont les prêtres, eux. Ils seraient de plus en plus ridicules, encore, dans les pays anglo-saxons, même les ministres du culte catholique ont, depuis longtemps, adopté l'habit court, mode du parfait pédestrien. En Angleterre, les prêtres vont même jusqu'à porter des vêtements de couleurs claires.

Or, d'après une information parue, les ecclésiastiques des pays latins sont fatigués, eux aussi, de porter la longue soutane. Sérieusement, ils songeraient à l'adopter eux-mêmes la culotte courte. Aujourd'hui, un beau faire remarquer que le délit n'était pas grave, les papes ne voulurent rien entendre et Bonaparte subira sa peine.

Mais, pour se faire une idée d'ensemble du mouvement coopératif polonais, il faut ajouter aux indications concernant l'Union, quelques renseignements concernant les organisations qui ne s'y sont pas rattachées. Ce sont 203 coopératives militaires qui possèdent 309 magasins et 49 entreprises, avec un organe spécial : la Revue militaire coopérative ; la Fédération des Unions coopératives ; la Pléiade, composée de trois unions régionales, dont le siège est respectivement à Poitiers, Varzuriz et Cesmorié, et les Sociétés coopératives d'assurances.

La fédération est un organisme basé sur la mutualité et l'entr'aide. Malheureusement, c'est-à-dire malgré tout les genres de coopératives. Mais, comme, actuellement, les 4,5 de leurs ventes portent sur des marchandises subsidiaires aux besoins de la petite entreprise agricole, il est possible d'en tenir compte dans ce domaine. Le rapport de la fédération en édite deux, revues groupe 173 sociétés avec plus de 200.000 membres.

Quant aux sociétés alcooliques, elles sont au nombre 786 avec 104.000 membres.

Au total, le mouvement coopératif polonais non actuellement se traduire dans 1.200 sociétés coopératives, 800.000 membres, 2.500 magasins de vente, 275 entreprises. Ce sont là des résultats indéniables. Ils continuent à se développer sur le même rythme que les années consécutives. La Pologne pourra bientôt rivaliser sur ce terrain avec les grandes nations occidentales.

Jean Lingers.

Député de la Nièvre.
Membre de la Commission des Finances.

ZONZA
OUVERTURE DE
l'Hôtel du Mouflon d'Or
40 CHAMBRES
Eau courante froide et chaude
SALLES DE BAINS — PARC
L'HOTEL DU MOUFLON D'OR
accueillera ses pensionnaires à partir du 14 juillet
Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur

LES RIGUEURS DE LA JUSTICE ANGLAISE

A Londres, James Hoskann a été condamné à trois ans de prison pour avoir volé trois bananes.

Son avocat, qui beau faire remarquer que le délit n'était pas grave, les juges ne voulurent rien entendre et Bonaparte subira sa peine.

PRÉVOYANCE PATERNELLE

Un conseiller municipal de Tonbridge-Wells, en Angleterre, vient de nous en prévoyance récompense.

Sa femme était enceinte, il alla se mois d'août dernier s'assurer contre les risques de la naissance de deux ou plusieurs enfants.

Or, sa femme vient d'accoucher de deux jumeaux, un garçon et une fille. Le père, qui avait versé toute livres, va donc toucher la prime convenue qui est de mille livres.

LA RESPONSABILITÉ DE L'AUTOMOBILISTE

L'écharnement d'un gnou n'est pas un cas fortuit

Mme et M. Vigouroux avaient été invités à faire une promenade dans l'auto de M. Mercier, A. Evry-le-Châtel, un paramatique avait éclaté, la voiture fit un tonneau. M. Mercier fut tué ; Mme et M. Vigouroux sont grièvement blessés.

Le tribunal, appelé à statuer sur la responsabilité de l'automobiliste, a décidé que l'éclatement d'un paramatique n'était pas un cas fortuit et que la faute du conducteur rendait des réparations aux suites de l'accident. M. Mercier n'était pas reconnu suffisamment maître de sa voiture. M. et Mme Vigouroux obtiennent des dommages et intérêts à la charge des héritiers de M. Mercier.

Le concours de l'Ecole Polytechnique

Paris, 4 juillet. — Sont admissibles à l'Ecole Polytechnique (1928-gauche) : MM. Emmanuel, Pagniez, Francesconi, Guillain, Marvaldi, Olivesi, Da Prassina, Rossetti, Tivet, Cambrea.

La route Corte-Cervione

Une autre information : une construction rationnelle de la route reçue qu'on projette par tous suffisamment importantes de manière à utiliser des entrepreneurs sérieux, dans de tout l'outillage nécessaire. Il est évident que l'intérêt bien par petits bouts n'est pas économique, et ne donne pas de résultats définitifs. Nous ne voulons pas entrer dans des détails techniques, qui ne sont pas de notre compétence, mais nous pensons que la question mérite d'être étudiée à fond par des hommes du métier.

Nous ne voulons mieux exprimer notre pensée qu'en rapportant les paroles de M. le docteur Casalta : « Soit très bien ; mais je ne veux pas donner de deniers de la subvention départementale, tant que toute la route n'aura pas été terminée. Je ne veux pas que la route s'arrête à Ghisonaccia ou à Aléria ; je veux qu'elle aille jusqu'à Solenzara. Si on ne le fait pas, je ne voterai pas un centime. »

Il faudra, d'autre part, abandonner les errements du passé. A ce sujet n'est-il pas pour le moins surprenant de constater que dans tout le grand projet, un seul et unique adjudication ? M. Morucci, l'infatigable secrétaire du Comité d'Action régionale, pourrait aller l'attention de ce groupement au chef sur l'intérêt qu'il y aurait à procéder par grands chantiers, et, à ce point de vue, plus efficacement possible les fonds disponibles, de manière à pouvoir renouveler une demande de crédits à la nouvelle session du Conseil général. Et cela dans le but que l'exécution de la route n'aie pas d'interruption.

Mais il y a lieu de croire que le mot d'ordre est d'aller lentement...

« Vite et bien » est pourtant la devise française par excellence ?

Jean-Marc Salvadori.

Noël l'Ordre du jour soumit au Conseil d'Action Pédicurlais — « ordre du jour » adopté sans modification :

« Considérant que la route Corte-Cervione sera, incontestablement, une des voies les plus importantes de Corse, que le trafic y sera de beaucoup plus intéressé que sur les chemins d'intérêt commun et même sur la plupart des routes nationales existant actuellement dans le département.

« Considérant que le Conseil général de la Corse a, d'est vrai, décidé la construction de la nouvelle route reliant Corte, Vivario, Sorio, Solenzara, avec un organe spécial : la Revue militaire coopérative ; la Fédération des Unions coopératives ; la Pléiade, composée de trois unions régionales, dont le siège est respectivement à Poitiers, Varzuriz et Cesmorié, et les Sociétés coopératives d'assurances.

La fédération est un organisme basé sur la mutualité et l'entr'aide. Malheureusement, c'est-à-dire malgré tout les genres de coopératives. Mais, comme, actuellement, les 4,5 de leurs ventes portent sur des marchandises subsidiaires aux besoins de la petite entreprise agricole, il est possible d'en tenir compte dans ce domaine. Le rapport de la fédération en édite deux, revues groupe 173 sociétés avec plus de 200.000 membres.

Quant aux sociétés alcooliques, elles sont au nombre 786 avec 104.000 membres.

Au total, le mouvement coopératif polonais non actuellement se traduire dans 1.200 sociétés coopératives, 800.000 membres, 2.500 magasins de vente, 275 entreprises. Ce sont là des résultats indéniables. Ils continuent à se développer sur le même rythme que les années consécutives. La Pologne pourra bientôt rivaliser sur ce terrain avec les grandes nations occidentales.

Jean Lingers.

Député de la Nièvre.
Membre de la Commission des Finances.

Chronique des Tribunaux

CHAMBRE CORRECTIONNELLE

Les fraudes de Firsja

Plaidoirie de M. Gabini président au Chambre

La cour a eu à s'occuper aujourd'hui de fraudes électorales particulièrement audacieuses, perpétrées dans l'intérêt d'un parti.

Les élections municipales de Firsja ayant été invalidées par le conseil de préfecture, étaient déférées au Conseil d'Etat, dont la décision était imminente. En attendant, M. Casanova, adjoint faisant fonctions de maire imposé les listes électorales de façon fort peu scrupuleuse.

Après les travaux de la commission administrative, qui prenant fin le 10 janvier de chaque année, le maire doit dans les 24 heures, après le 10 au 15 janvier, publier les tableaux rectificatifs. C'est de cette publication que part le délai de 20 jours pendant lequel des réclamation ne peut plus être reçue.

Le faisant fonctions de maire publia les tableaux rectificatifs le 14 janvier, le délai de 20 jours imposé pour les réclamations prenait donc fin le 3 février.

Cependant le maire avait pris un arrêté prescrivant que les réclamations seraient reçues à la mairie de Firsja jusqu'au 4 février, à 4 heures du soir.

A cette date, les partisans du maire se rendirent à la mairie et présentèrent de nombreuses demandes d'inscriptions et de radiations.

Le faisant fonctions de maire Casanova Ange-Simon, pour les faire échoir, s'entendit avec un nommé Vinciguerra Ange. Celui-ci se présenta à la commission municipale et demanda que toutes les demandes d'inscriptions et de radiations formulées le 4 février par les adversaires du maire fussent rejetées comme tardives, les délais de réclamation ayant expiré le 3, et le faisant fonctions ne pouvant, par un arrêté aussi pourtant informé ses concitoyens que les demandes d'inscriptions et de radiations seraient reçues jusqu'au 4 février à 4 h. du soir, faisant droit à la demande de Vinciguerra, déclara que les demandes formées le 4 février par les adversaires ne seraient pas examinées.

Ce singulier magistrat municipal et son complice Vinciguerra furent déférés à la tribunal correctionnel qui condamna le premier à deux mois de prison avec sursis, 500 fr. d'amende et cinq ans d'interdiction des droits politiques, le second à un mois de prison avec sursis, 100 fr. d'amende et deux ans d'interdiction des droits politiques.

Sur appel, la cour, après avoir entendu Me Casabianca, avocat de M. Casanova, et par lui défendue, la femme Cherchi, mère de famille divorcée d'avec son mari, prévenue d'avoir, en 1927, volé un enfant, séduit son amant au sortir de l'usine à gaz où il travaillait et à table d'hôte où il prenait ses repas, trompé ainsi l'attention, plusieurs coups de revolver.

Délivré au tribunal, elle fit son entrée à 8 mois de prison.

Sur appel, la cour, après rapport de M. le Conseiller Costa, plaidoirie de Me Mondoloni, orgue de la partie civile ; réquisitoire de M. Pascal, général Gabini, a confirmé les jugements qui sont bien fondés.

Tout cela est en effet la grande question de la route Corte-Cervione. Nous désirons, d'autre part, que les travaux se continuent de façon à ce que satisfaction générale soit donnée à tous les intérêts légitimes.

Jean-Marc Salvadori.

INFORMATIONS LOCALES

Les Examens

BACCALAUREAT : SESSION 1928

Ont été admis définitivement à la première partie du Baccalauréat, série B. Sciences mathématiques :

Bastia : Mlles Bocconi, Carbuccia, Massoni, Poggi, Pretini, Serafini, Vincitorria.

Bastia : Mlles Gaggi, Mlle Agnès Albertini, Albertini P., Alfonsi Ch., Gabriel Colombo, Dominici P., Franchi, Franceschi, Giansily, Morini, Natali, Pelegrini, Pieroni, Pelt, Torre.

L'INDEPENDANCE DAM

Hier à l'occasion de l'Indépendance Day, l'hôtel de ville et la sous-préfecture ainsi que diverses autres administrations avaient gavaille.

LES TRAMWAYS

Quelques lecteurs nous écrivent pour se plaindre de l'absence de tout service de trams entre la Gare et la haute ville aux heures où les véhicules sont réservés aux personnes se rendant à la plage.

Nous ne croyons pas qu'il puisse être donné à quelque autre solution administrative par voie de réglementation que celle qui consiste à appeler à la bonne volonté des conducteurs de trams qui pourraient désigner à tour de rôle l'un des leurs pour le service de ville.

Nominations

MAGISTRATURE

M. Olmi, juge suppléant d'Ajaccio, du ressort de la cour d'appel d'Aix, est chargé temporairement des fonctions de juge d'instruction au tribunal de première instance des Bouches-du-Rhône, section de Marseille, en vue de les exercer concurremment avec les magistrats titulaires.

M. Fiamma Louis-Charles Severin, avocat, docteur en droit, est nommé juge suppléant à Ajaccio, en remplacement de M. Mariani Bastien, juge de paix de Saint-Germain-de-Calberte, est nommé juge suppléant rétribué pour exercer ses fonctions dans le ressort de la cour d'appel d'Amiens.

M. Mariani Bastien, juge de paix de Saint-Germain-de-Calberte, est nommé juge suppléant rétribué pour exercer ses fonctions dans le ressort de la cour d'appel d'Amiens.

AGENTS MILITAIRES

Ont été nommés à l'emploi d'agent militaire stagiaire de troisième classe, les candidats dont les noms suivent :

Bastia : Mlles Gaggi, Mlle Agnès Albertini, Albertini P., Alfonsi Ch., Gabriel Colombo, Dominici P., Franchi, Franceschi, Giansily, Morini, Natali, Pelegrini, Pieroni, Pelt, Torre.

Dans l'Armée

TROUPES COLONIALES

Ont été nommés au grade d'adjudant : Félix Dominique, sergent au 2e rég. de tirailleurs sénégalais.

Bistrucci Jules-Antoine, sergent au régiment mixte de Madagascar.

Dollfuss Louis-Dominique, sergent-major d'infanterie coloniale, en service à Tunisie.

Achat de Monnaies
LA BANQUE DE LA CORSE, à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle est acheteur des monnaies françaises d'or et d'argent.

Ayez toujours
en réserve quelques tablettes de consommé et Bouillon
POTAGES MAGGI
La tablette pour 2 assiettes : 0 f. 50

Communications

SYNDICAT DES EMPLOYES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Les adhérents syndiqués sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 6 courant, à 8 h. 30 du soir, à la Bourse du Travail, ordre du jour : paiement de cotisations et examen de questions diverses.

AVIS DE CONCOURS

Un concours pour l'emploi d'agent auxiliaire des services télégraphiques, postaux et de surveillance, entre tous les candidats qui en font la demande.

Le nombre d'admissions pour les services télégraphiques est de 5 pour le département de Vaucluse.

Les postulants éloignés à l'administration du département où ils exercent ou ont exercé leurs fonctions en avant la possibilité d'être admis à subir les épreuves écrites du concours à la préfecture d'une capitale d'un autre département choisie par eux, sous la surveillance d'un fonctionnaire désigné à cet effet par le préfet du département où l'épreuve doit avoir lieu.

Les candidats devront adresser leur demande, avec pièces à l'appui, à l'administration du chef-lieu du département où ils désirent subir les épreuves écrites du concours.

La liste d'inscription sera close le 20 juillet au soir.

Les candidats devront adresser leur demande, avec pièces à l'appui, à l'administration du chef-lieu du département où ils désirent subir les épreuves écrites du concours.

La liste d'inscription sera close le 20 juillet au soir.

VINS
LA CAVE MODERNE, rue Salvatore Viale, informe sa bonne clientèle qu'elle vient de recevoir de San Nicolao un lot de vin pour mettre en bouteilles.
ROUGE, 12e extra, 2 fr. 90 — ROSE 12e, sans rue, 2 fr.
Service à domicile. — La direction prie des bonbonnes gratuitement et livre à l'intérieur dans des barriques de litres. — Prix spéciaux pour le gros.

MATERIAUX POUR CONSTRUCTION
Toutes fournitures pour le Bâtiment
LAURENT COLOMBANI
5 Rue Rue Be l'Opéra BASTIA

PARQUET
POUR PLANCHER ET CLOISONS
en bois Corse et Colonie, bouvetés et rainés, prêt à mettre.
AU BUCHERON CORSE
Scierie de Tuyas
BASTIA

Les Spectacles

FEMINA-CINEMA. — Ce soir, à 9 heures : les films Fred Sullivan policier et Colleen Moore dans : Oh... c'est de l'or !

Une nouvelle histoire d'une jeune fille sentimentale et romanesque qui rêve d'habiter un palace et le trouve dans un pauvre hôtel.

Prochainement : La Voix du Cœur.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Angela Pasquini, née Villorsi ; M. et Mme Tiburce Pasquini ; M. et Mme Hector Filippi, professeur à Bonifacio ; Mlle Adolphe Pasquini ; Jeanne Pasquini et ses enfants ; M. Jacques-Philippe Avanzeri et ses enfants ; Mme veuve Toussaint Berlandini et ses enfants, de Marseille ; M. et Mme Villorsi ; Les familles Reidière, Rossi Madeleine Pancelli, Pietrinelli, Gaug, de Marchi, Préfol, Simon-Filippi et Cimari ; Peccioli et Colonna, Maestracci, Cunéo, Cristofani, ; Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Charles PASQUINI

âgé de 23 ans

Représentant de commerce

décédé le 4 juillet ; et prient leurs parents et amis de vouloir assister à son enterrement, qui aura lieu le 5 juillet, à 16 h. 30.

De ce témoin à la maison mortuaire, route du Cap, 87-4.

Mme et M. Jules Marchetti, chef de gare à Ponte-Leccia ; M. et Mme Jean-Baptiste Marchetti, chef de gare à Ghisonaccia ; M. et Mme Marchetti, leurs enfants ; M. et Mme F. Ristori et leurs enfants ; M. et Mme Massoni et leur enfant ; M. et Mme M. Dominici et leurs enfants ; M. et Mme Dominici et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Yves Stanilas MARCHETTI

née Angèle-Félicité Dominici

leur mère, sœur, tante, belle-mère, grand-mère, décédée à Calzanico, le 2 juillet 1928, à l'âge de 72 ans.

L'inhumation a eu lieu à San Gavino d'Ampugnani.

Priez pour Elle !

régiment d'infanterie, affecté à Chamonix.

M. Giovannini Joseph-Antoine, caporal-fourrier au 50e rég. d'artillerie, affecté à Sarreguemines.

MINISTERE DE LA MARINE

M. Vincenti Charles-Hyacinthe, docteur en droit, sous-chef de première classe, qui assume chef au cabinet civil du secrétaire de la Marine.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

A LA CHAMBRE

Le débat sur les élections contestées provoque de vifs incidents

La Chambre prononce l'admission provisoire de M. Paul Laffont, député de Saint-Girons

Paris, 4 juillet. — La séance de la fait connaître qu'il y a lieu de procéder à une opération de pointage.

Chambre est ouverte à 15 h. 10 sous la présidence de M. Léon Bourgeois, vice-président.

La séance est à nouveau suspendue à 17 h. 17.

Sur la demande de M. Painlevé, ministre de la guerre, la Chambre adopte le sans délai le projet de loi relatif aux emplois réservés. Puis on approuve la nomination de MM. Arnould, Chabrun, Louis Gros, Evrard, Marraud comme membres du Conseil supérieur du Travail, et la nomination de MM. Louis Dumont et Lefebvre, comme membres de la commission supérieure du travail.

L'ordre du jour appelle ensuite l'examen des élections contestées.

Le Chambre valide sans débat les opérations électorales des circonscriptions de Neufchâteau et Epinal. En conséquence, MM. Barbier et Rucart sont admis à siéger.

On aborde ensuite la discussion des conclusions du premier bureau concernant le défaut de proclamation des opérations électorales de la circonscription de Saint-Girons (Ariège).

M. Raoul Bruneau, rapporteur, donne lecture des conclusions de son rapport tendant à prononcer l'admission provisoire de M. Paul Lafont, à réserver la validation et à nommer une commission d'enquête avec pouvoirs judiciaires, close par le bureau pour être ultérieurement statué sur la validité des opérations électorales.

Le président fait connaître qu'il a eu une motion de M. Canals tendant à l'annulation des opérations électorales.

M. Canals dit qu'il ne peut, comme représentant de l'Ariège, garder le silence et entend dire ce qu'il a vu et tout ce qu'il a vu. La proclamation n'a pu être faite parce qu'un ami de M. Lafont, maire de Saint-Girons, commune se refuse à envoyer les résultats.

Si la Chambre entérine une pareille pratique, il suffira à l'avenir d'un maire facétieux ou mal intentionné pour empêcher toute proclamation. (*Vifs applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche.*)

M. Pré, intervient ensuite. Il estime que la Chambre n'a pas le droit de frustrer d'un de ses membres contre l'autre. Il demande donc à la Chambre de voter par division sur les conclusions du premier bureau et de décider l'ouverture d'une enquête. Lorsque celle-ci aura été faite l'ensemble pourra se prononcer en toute connaissance de cause.

M. Brandon, rapporteur du premier bureau, insiste pour l'adoption de ses conclusions alléguant de nombreux précédents.

M. Rauzy, de son côté, se déclare partisan de l'enquête et réclame des sanctions.

Puis, M. Camuzet s'attache à justifier les conclusions soumises à la Chambre et expose en détail les faits irréguliers qui furent relevés dans les opérations électorales en question.

Quant à M. Blaisot, il fait observer que si la Chambre courbet dans le sens de l'admission provisoire elle ne pourra pas dire que M. Paul Lafont sera validé.

De nombreuses interventions se produisent encore et le débat devient de plus en plus confus et bouleux, car il touche des passions politiques.

Au milieu des interruptions qui s'élèvent de tous côtés et du bruit qui va grandissant, on entend encore MM. Franklin-Boullon, Piétri, Augagneur, André Hesse et Marchandeau.

Le tumulte finit par atteindre de telles proportions que M. Léo Bouyssou, littéralement débordé, prend son chapeau et menace de se couvrir pour se rendre à la séance.

Mais une légère accalmie lui permet d'être entendu.

M. Joseph Paganon-Mirand, demande de suspendre la séance et monte à la tribune. Mais l'orateur est excédé et l'opposition de l'orateur à la tribune couvre une tempête de protestations.

M. Bouyssou, de nouveau impétueux, s'écrie en colère, est vivement pris à partie. De tous côtés on crie : « Au vote ! » « président, présidez ! »

C'est fait M. Bouyssou se voit dans l'obligation de prendre son chapeau et de quitter la séance.

La séance est suspendue au milieu d'un tumulte indescriptible.

A la reprise en présence d'une assemblée plus calme, M. Gounod présente une motion invitant la Chambre à statuer en premier lieu sur le pourvoi de M. Paganon contre son élection à Marseille.

Le scrutin d'admission pour les services télégraphiques est de 5 pour le département de Vaucluse.

Les postulants éloignés à l'administration du département où ils exercent ou ont exercé leurs fonctions en avant la possibilité d'être admis à subir les épreuves écrites du concours à la préfecture d'une capitale d'un autre département choisie par eux, sous la surveillance d'un fonctionnaire désigné à cet effet par le préfet du département où l'épreuve doit avoir lieu.

Les candidats devront adresser leur demande, avec pièces à l'appui, à l'administration du chef-lieu du département où ils désirent subir les épreuves écrites du concours.

La liste d'inscription sera close le 20 juillet au soir.

Les candidats devront adresser leur demande, avec pièces à l'appui, à l'administration du chef-lieu du département où ils désirent subir les épreuves écrites du concours.

La liste d'inscription sera close le 20 juillet au soir.

M. Doumergue au Havre et à Rouen

Le Havre, 4 juillet. — Ce matin, à 8 h. 45, conformément au programme M. Doumergue, entouré des personnalités qui l'accompagnaient à la revue navale se rendit à l'Ecole d'hydrographie pour la remise de la Croix de guerre.

M. Leygues donna lecture de la citation par laquelle la croix de guerre est conférée aux écoles d'hydrographie. Après le bain, la cérémonie fut clôturée par la Marseillaise et M. Doumergue se retira en saluant la plaque où sont inscrits les noms des élèves morts au champ d'honneur.

M. Doumergue visita ensuite l'hôpital général où il fut l'objet d'une émouvante manifestation de sympathie dont il se montra très touché. Les enfants de cinq à dix ans dans leur blouse d'écolier et petits drapeaux tricolores et criaient : « Vive M. le président ! »

M. Doumergue, les larmes aux yeux, salua paternellement.

Le président alla ensuite visiter l'hôpital Pasteur.

L'inauguration de la nouvelle gare de Rouen

Rouen, 4 juillet. — M. Doumergue a quitté le Havre à 9 h. 40 pour se rendre à Rouen.

A 11 heures 5, le président et sa suite sont arrivés à Rouen. Le chef d'Etat a été reçu sur le quai de la gare par le maire de la ville, entouré du Conseil municipal et du président du Conseil général.

M. Doumergue a passé en revue le piquet d'honneur sur le quai de la gare puis, après les présentations, il a remonté la nouvelle gare.

M. Fontaine, président du Conseil du réseau de l'Etat a prononcé une allocution disant notamment : « Les membres du Conseil d'administration vous saluent respectueusement et vous remercient de l'honneur que vous leur faites en inaugurant la nouvelle gare de Rouen. Cette nouvelle gare est due à la coopération de la ville de Rouen et du réseau de l'Etat qui eurent en commun une expérience et leurs ressources financières.

« C'est l'importance des dépenses à engager pour construire une gare en rapport avec la ville qu'elle devait desservir qui empêcha l'ancienne compagnie de l'Ouest d'aménager plus tôt la situation nettement défectueuse de Rouen en 1922 et arrêtés par la guerre, les travaux de construction de la nouvelle gare coûteront environ 24 millions. La nouvelle gare est spacieuse et bien aménagée. Mise en service, elle permet déjà de réaliser certaines grandes améliorations dans le service des trains de voyageurs, notamment entre les régions du Bassin de la Seine, pour même entre l'Angleterre d'une part et l'Ouest, le Sud-ouest, le centre de la France. Les express de la compagnie du Nord prirent déjà de relations du Nord parfait maintenant de la nouvelle gare et s'arrêtent en sorte qu'elles y soient réellement la gare centrale de Rouen assurant toutes les correspondances.

« Il n'est pas possible de nommer toutes les personnes dont le haut, l'activité et le dévouement méritent à bien l'œuvre entreprise ».

L'orateur félicite et remercie les ingénieurs qui ont conçu, qui ont conduit de si importants modifications, qui ont su gêner le trafic, notamment M. Petit, dirigeant les travaux depuis plusieurs années.

Il ajoute : « Je n'oublierai pas l'architecte de la gare, mon ami Berteaux, qui a conçu si rationnellement les plans des bâtiments, des passerelles, des marquises. Votre vœu, M. le président de la République est la première récompense de son travail. Il espère que vidre appréciation des difficultés surmontées en sont une plus précieuse encore ».

Après l'inauguration de la gare, M. Doumergue et sa suite se sont rendus à la préfecture où a eu lieu la réception des corps constitués, des autorités civiles et militaires.

Après la visite de l'hôpital, le président de la République a déjeuner dans l'intimité à la préfecture.

Sur tout le parcours la foule a manifesté le président qui, souvent, a été ovationné.

Réceptions et visites

Rouen, 4 juillet. — A 15 h. 40, a eu lieu dans le cabinet du maire, la présentation de la municipalité.

Conseil municipal, puis le cortège a quitté l'Hôtel de Ville pour la Chambre de Commerce où M. Doumergue a été reçu par M. Albert Pannelle, président, qui lui a souhaité la bienvenue.

A 15 h. 15, le cortège s'est dirigé sur la Cathédrale où le président a été reçu par Mgr Lemonnier, archevêque de Rouen, qui a souhaité la bienvenue.

Après une vibrante allocution du président de la Chambre de Commerce, le cortège a quitté le lieu.

M. Doumergue et sa suite se sont embarqués sur l'*Hélicyon* pour rentrer à Rouen.

Rey l'étrangleur est arrivé à Marseille

Le départ d'Alger

Alger, 4 juillet. — Le Landeau marseillais a été embarqué à 9 heures sur le *Jouvart* à destination de Marseille. Il fut descendu de la prison Barbarousse discrètement, accompagné par les gendarmes, des commissaires de la sûreté et les inspecteurs Berthelot, Bouguet et Annas qui effectueront son arrestation.

Rey paraissait anéanti. Il fut enchaîné dès qu'il arriva à bord.

Quelques curieux seulement assistèrent à son transfert.

L'attente à Marseille

Marseille, 4 juillet. — Le nouveau Landru est attendu vers trois heures cet après-midi à Marseille.

On ignore le point de débarquement. La police et les journalistes se sont embarqués sur des vedettes à midi 30 pour aller à la rencontre du navire.

A bord du "gouverneur Jonnart"

Marseille, 4 juillet. — Le bandit Rey est arrivé à Marseille sur le paquebot *Gouverneur Général Jonnart*. Combiné menottes aux mains et une chaîne liant ses bras derrière le dos, il était vêtu d'un pantalon de toile bleue, d'une chemise de coton et d'un veston noir fripé.

Le misérable a débarqué au Roucas-Blanc

Marseille, 4 juillet. — Un remorqueur ayant à bord le chef de la sûreté est allé chercher Rey à bord du *Gouverneur Général Jonnart*.

Le bandit a débarqué au Roucas-Blanc puis a été conduit chez le juge d'instruction.

Pressé de questions en cours de route, Rey oppose le silence le plus complet. Il paraît accablé et offre l'aspect d'une loque humaine.

Suzanne Charnaux comparaîtra encorrectionnelle

Paris, 4 juillet. — L'instruction suivie contre Suzanne Charnaux, belle-sœur de Monzinno pour recel de cadavre et recel de bijoux volés est terminé.

M. le juge Perez a donné lecture du rapport de l'expert joaillier Pignet sur deux bijoux : Gagnier et Psychiatre, appartenant à Mme Monzinno et saisis au domicile de Mme Monzinno avec les pierres de Truphème.

L'expert constate que la bague saisie par Gagnier pour trois mille francs avait cette valeur et que le bijou volé valait dix mille francs par Monzinno à Psychiatre valait quatorze mille francs ; le bracelet fut revendu trente mille par ce dernier.

Le magistrat-instructeur a ouvert ensuite les cercles en présence de Suzanne Charnaux, et a procédé à un interrogatoire de l'inculpée qui ne souleva aucune objection.

L'instruction est donc close. Le dossier va être communiqué au Parquet.

L'affaire pourra venir très la fin juillet devant la onzième chambre correctionnelle.

Ce que disent les Journaux de Paris

Paris, 4 juillet. — De l'*Ere Nouvelle* : « Les faits viennent confirmer nos prévisions. Les socialistes feignent le grogne le plus important du flottage qu'il s'est pas un socialiste, M. Hermann Müller, qui a été chargé de constituer le ministère.

« Cerles, il n'a pas été sans rencontrer de grosses difficultés et il a dû faire des concessions aux députés et aux populistes. Tout porte à croire qu'il réussira et que plusieurs socialistes feront partie de la combinaison avec les portefeuilles de l'Intérieur et des finances, M. Stegerwald, restant ministre des Affaires étrangères.

« Ainsi, le parti socialiste allemand n'a fait pas d'ses membres de participer au pouvoir. Déjà le socialisme avait accepté la même responsabilité.

« Les exemple est donné aux socialistes français. Sans doute, il serait osé de prétendre que la situation politique est la même en Allemagne qu'en France les deux pays ne sont pas comparables.

L'orateur félicite et remercie les ingénieurs qui ont conçu, qui ont conduit de si importants modifications, qui ont su gêner le trafic, notamment M. Petit, dirigeant les travaux depuis plusieurs années.

Il ajoute : « Je n'oublierai pas l'architecte de la gare, mon ami Berteaux, qui a conçu si rationnellement les plans des bâtiments, des passerelles, des marquises. Votre vœu, M. le président de la République est la première récompense de son travail. Il espère que vidre appréciation des difficultés surmontées en sont une plus précieuse encore ».

Après l'inauguration de la gare, M. Doumergue et sa suite se sont rendus à la préfecture où a eu lieu la réception des corps constitués, des autorités civiles et militaires.

Après la visite de l'hôpital, le président de la République a déjeuner dans l'intimité à la préfecture.

Sur tout le parcours la foule a manifesté le président qui, souvent, a été ovationné.

Réceptions et visites

Rouen, 4 juillet. — A 15 h. 40, a eu lieu dans le cabinet du maire, la présentation de la municipalité.

Conseil municipal, puis le cortège a quitté l'Hôtel de Ville pour la Chambre de Commerce où M. Doumergue a été reçu par M. Albert Pannelle, président, qui lui a souhaité la bienvenue.

A 15 h. 15, le cortège s'est dirigé sur la Cathédrale où le président a été reçu par Mgr Lemonnier, archevêque de Rouen, qui a souhaité la bienvenue.

Après une vibrante allocution du président de la Chambre de Commerce, le cortège a quitté le lieu.

M. Doumergue et sa suite se sont embarqués sur l'*Hélicyon* pour rentrer à Rouen.

A Travers la Corse

CALVI

Un récit des mois de juin. — Marie-pour : Entre Bernardini Alexandre Forcioli, radiotélégraphiste à Marseille ; Pierre-Marie : contre Germaine Ouvrard, cuisinière, et Marie-Jules Tomasini : entre Benedetti Vincent, cultivateur, et Marie-Catherine Bonelli, ménagère à Corbara. Célébrité.

Bâtes : Taddei Françoise, 3 ans ; Milani Bernard, 24 ans, terrassiers du port ; Cabri Dondero Jean-Baptiste, 3 mois ; Cardi Tomasini, propriétaire, 67 ans.

Accès scolaires. — Parmi les candidats reçus aux derniers examens de l'enseignement primaire aux retenus avec félicités des noms de nos concitoyens et concitoyennes.

Une escadrille de sous-marins à Calvi.

Est arrivée dernièrement dans nos eaux, venant de Toulon, une escadrille de sous-marins d'attaque à l'école Normale.

Notre Saint-Nicolas, qui arrive à Calvi, est attendu avec impatience par nos petits.

Toutes nos félicitations aux jeunes institutrices laïques, à leurs heureux parents et à leurs maître et maîtresse, pour le brillant résultat obtenu par les élèves de nos communales de notre ville.

Une escadrille de sous-marins à Calvi.

Est arrivée dernièrement dans nos eaux, venant de Toulon, une escadrille de sous-marins d'attaque à l'école Normale.

Notre Saint-N

Compagnie Fraissinet

DEPARTS DE CORSE POUR LE CONTINENT

Jeudi 5, de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 6, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 7, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 7, d'Ile-Rousse p. Nice à 22 h.
Dimanche 8, de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 9, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 10, de Bastia p. St-Florent à 3 h.
Mardi 10, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 10, de Bastia p. Livourne à 22 h.
Mercredi 11, de Calvi p. Toulon et Marseille à 19 heures.
Mercredi 11, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 12, de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 13, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 14, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 14, de Calvi p. Nice à 22 heures.
Dimanche 15, d'Ile-Rousse p. Nice à 20 h.
Lundi 16, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 17, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 17, de Bastia p. Livourne à 22 h.
Mercredi 18, d'Ile-Rousse p. Toulon et Marseille à 18 heures.
Mercredi 18, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 19, de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 20, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 21, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 21, d'Ile-Rousse p. Nice à 22 h.
Dimanche 22, de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 23, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 24, de Bastia p. St-Florent à 3 h.
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 24, de Bastia p. Livourne à 22 h.
Mercredi 25, de Calvi p. Toulon et Marseille à 18 heures.
Mercredi 25, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 26, de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 27, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 22 heures.
Dimanche 29, d'Ile-Rousse p. Nice à 20 h.
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 31, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 31, de Bastia p. Livourne à 22 h.

DEPART D'CONTINENT POUR LA CORSE

Mercredi 4, de Livourne p. mtia à 23 h.
Jeudi 5, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Jeudi 5, de Nice p. Ajaccio à 19 h.
Samedi 7, de Nice p. Ile-Rousse à midi.
Samedi 7, de Toulon p. Ile-Rousse à 18 h
Dimanche 8, de Nice p. Bastia à 10 h.
Dimanche 8, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 9, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 10, de Nice p. Ile-Rousse à 24 h. 30
Mercredi 11, Livourne p. Bastia à 23 h.
Mercredi 11, Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 12, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 13, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 14, de Nice p. Calvi à midi.
Samedi 14, de Toulon p. Calvi à 18 h. 30.
Dimanche 15, de Nice p. Bastia à 10 h.
Dimanche 15, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 16, de Marseille p. Ajaccio à 17 h
Mardi 17, de Nice p. Calvi à 21 h. 30.
Mercredi 18, Livourne p. Bastia à 23 h.
Mercredi 18, de Marseille p. Bastia à midi.
Jeudi 19, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 20, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 21, de Nice p. Ile-Rousse à midi.
Samedi 21, de Toulon p. Ile-Rousse à 18 h.
Dimanche 22, de Nice p. Bastia à 10 h.
Dimanche 22, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 24, de Nice p. Ile-Rousse à 24 h. 30
Mercredi 25, de Marseille p. Bastia à 15 h
Mercredi 25, Livourne p. Bastia à 23 h.
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 28, de Nice p. Calvi à midi.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 18 h. 30
Dimanche 29, de Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 31, de Nice p. Calvi à 21 h. 30.

Il faut en ce moment faire des

ÉCONOMIES

et cependant avoir une toilette formant un ensemble parfait.

Pour savoir ce qui se porte comme gants et chaussures, bas et lingerie, plumes, sacs et bijoux, etc...

comme aussi robes et chapeaux achetez le nouveau journal complet

MERVEILLES DE PARIS

4 francs

EN VENTE PARTOUT

et, 29, rue de la Sourdière, Paris.

Imp. E. Cordier & Fils. R. Bd du Palais
Le Directeur-Adm.: LUCIEN CORDIER

BOURSE DE PARIS du 4 Juillet 1928

VALEURS	cours préc.	cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel	51 60	51 30
5 % 15	93 90	93 40
5 % 17	93 90	93 40
4 % 18	89 40	89 40
5 % 20	111 —	111 —
5 % 20	111 —	111 —
4 % 25	103 —	103 —
4 % 27	103 —	103 —
Obligations 6 % 1922	86 —	86 —
— 6 % 1924	86 —	86 —
— 6 % 1926	86 —	86 —
— 6 % 1927	86 —	86 —
Oblig. Caisse Autonome	86 —	86 —
Crédit National 1919	86 —	86 —
— 1921	86 —	86 —
— 1923	86 —	86 —
— 1924	86 —	86 —
Bons 7 % 1925 Nom.	86 —	86 —
Bons 7 % 1925 Pon.-de-Calais	86 —	86 —
Départ Seine 7 % 1926	86 —	86 —
Paris 1905	86 —	86 —
— 1921	86 —	86 —
— 1926	86 —	86 —
Communales 1879	86 —	86 —
— 1920	86 —	86 —
TERME		
Banque de France	3965 —	3965 —
— Nation de Crédit	1057 —	1041 —
— de Paris et Pays-Bas	1057 —	1041 —
— Union Parisienne	1057 —	1041 —

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Compagnie Algérienne	2025 —	2025 —
Compt. Nation d'Escompte	1250 —	1250 —
Crédit Foncier de France	1060 —	1060 —
Crédit Lyonnais	1750 —	1750 —
Société Générale	1140 —	1140 —
Société Générale Foncière	1140 —	1140 —
Suez Capital	1140 —	1140 —
Suez Parts	1140 —	1140 —
Suez Civiles	2800 —	2800 —
Est Capital	1140 —	1140 —
Lyon Capital	1140 —	1140 —
Midi Capital	1140 —	1140 —
Nord Capital	1140 —	1140 —
Orléans Capital	1140 —	1140 —
Santa-Fé Chemins de Fer	1140 —	1140 —
Dist. Electricité	1140 —	1140 —
Comp. Gén. Electricité	1140 —	1140 —
Thomson	1140 —	1140 —
Tréfileries du Havre	1140 —	1140 —
Mines de Courrières	1140 —	1140 —
Mines de Lens	1140 —	1140 —
Bolso	1140 —	1140 —
Kuhlmann	1140 —	1140 —
Phosphates de Gafsa	1140 —	1140 —
Pechiney	1140 —	1140 —
Chargeurs Réunis	1140 —	1140 —
Transatlantique Ord. 600 fr.	1140 —	1140 —
Eclaireurs Paris	1140 —	1140 —
Air Liquide	1140 —	1140 —
Cultures Tropicales	1140 —	1140 —
Caoutchouc Indoch.	1140 —	1140 —
Sucreries Sez	1140 —	1140 —
Russo 4 %	1140 —	1140 —
Russe 5 % 1906	1140 —	1140 —

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Serbe 1895	374 50	380 —
Turc 4 %	115 —	115 50
Turc 5 % 1914	861 —	861 —
Banque Nationale Mexique	861 —	861 —
Banque Ottomane	1140 —	1140 —
Crédit Foncier Egyptien	1140 —	1140 —
Wagons-Lits Ordinaires	1140 —	1140 —
Central Mining	1140 —	1140 —
Rio Tinto	1140 —	1140 —
Oriental Carpet	1140 —	1140 —
Péfaflor	1140 —	1140 —
Sucreries d'Egypte	1140 —	1140 —
Suez Maritime 1919	1140 —	1140 —
Brakeo	1140 —	1140 —
Cambodge	1140 —	1140 —
Financières Caoutchouc	1140 —	1140 —
Chartered	1140 —	1140 —
Comendia	1140 —	1140 —
De Beers Ord.	1140 —	1140 —
Estrellas	1140 —	1140 —
France Wyoming	1140 —	1140 —
Goldfields	1140 —	1140 —
Hanchicoco	1140 —	1140 —
Jagersfontein	1140 —	1140 —
Malacca Ordinaire	1140 —	1140 —
Mexican Eagle Ord.	1140 —	1140 —
Modderfontein	1140 —	1140 —
Montecatini	1140 —	1140 —
Mozambique	1140 —	1140 —
Mello	1140 —	1140 —
Rhodesia	1140 —	1140 —
Rand Mines	1140 —	1140 —
Raguenez-Bolgien	1140 —	1140 —
Shansi	1140 —	1140 —

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Tangerzaya	2	2
Docks Marseille	1140 —	1140 —
Lyonnaise des Eaux Cap.	1140 —	1140 —
Electricité Paris	1140 —	1140 —
Union Electricité	1140 —	1140 —
Péronnaise	1140 —	1140 —
Lebon	1140 —	1140 —
Gaz de Paris	1140 —	1140 —
Schneider	1140 —	1140 —
Fives Lille	1140 —	1140 —
Forges-Châtillon	1140 —	1140 —
Verreries de Carneaux	1140 —	1140 —
Aciéries Micl Ouvriel	1140 —	1140 —
Messageries Maritimes Ord.	1140 —	1140 —
Nord Industrie	1140 —	1140 —
Courrier Javies	1140 —	1140 —
Petrol Chanzeaux	1140 —	1140 —
Galeries Lafayette	1140 —	1140 —
Paris-France	1140 —	1140 —
Printemps	1140 —	1140 —
Banc. Franc. Rio Plata	1140 —	1140 —
Land Bank of Egypt	1140 —	1140 —
Crédit Foncier Asiatique	1140 —	1140 —
Crédit Foncier Mexicain	1140 —	1140 —
Crédit Foncier Cuba	1140 —	1140 —
Tubes Prélin. Ord.	1140 —	1140 —
Banque Persan. Mexicaine	1140 —	1140 —
Crédit Fonc. Franco-Canad.	1140 —	1140 —
Bi-Metal	1140 —	1140 —
Hotchkiss	1140 —	1140 —
Mercier Chartier	1140 —	1140 —
Tabacs Lizenay	1140 —	1140 —

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Royal Dutch	10000 —	10000 —
Bleti	967 —	1000 —
Fonds d'Etats Etrangers		
Anglais 2 ½	1140 —	1140 —
Argentin 4 % 1900	1140 —	1140 —
Belges 3 % 1905	1140 —	1140 —
Brésil 4 % 1889	1140 —	1140 —
Bulgare 5 % 1902	1140 —	1140 —
Chine 4 % 1895	1140 —	1140 —
Egyp. Unifié	1140 —	1140 —
Hellen 6 % 14	1140 —	1140 —
Italie 3 ½	1140 —	1140 —
Japon 4 % 1905	1140 —	1140 —
Mexique 4 % 1904	1140 —	1140 —
Roumanie 4 % 1903	1140 —	1140 —
Russe 3 % 01-04	1140 —	1140 —
Serbe 1913	1140 —	1140 —
Turc 4 %	1140 —	1140 —

CHANGES

Londres	124 25	124 25
New-York	25 00	25 01
Allemagne (100 reichsmark)	606 75	606 75
Belgique	350 —	350 —
Espagne	426 50	426 50
Hollande	1010 —	1010 —
Italie	131 75	131 75
Norvège	70 50	70 50
Suisse	481 —	481 75

ABONNEMENTS AU

Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

BULLETIN D'ABONNEMENT

M.....

demeurant à.....

déclare souscrire un abonnement de.....

au *Petit Bastiais* à partir du.....

SIGNATURE

Découper ce bulletin et l'adresser à M. l'Administrateur du *Petit Bastiais* à Bastia avec le montant de l'abonnement en un mandat-poste ou chèque postal : *Ajaccio* 132.

TARIF DES ABON NEMENTS

CORSE. — Un an : 62 francs — 6 mois : 32 francs — 3 mois : 16 frs
AUTRES DEPART. — Un an : 64 francs — 6 mois : 33 francs — 3 mois 17 francs.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

CAP CORSE

Damiani

GRAND PRIX - MEDAILLE D'OR

MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS

JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1903 ET 1904

L'EchoTouristique de laCorse

littéraires, anecdotique, pittoresque, descriptif et bibliographique.

Deuxième année. — *1er FRS* par an, trimestriel. (Compte postal N° 311-44, Paris.)

Directeur : *A. Clavel*, Libraire de la Corse, 63, rue St-Lazare, à Paris. *Spécimen* franco.

Quand de partir pour Paris vous l'adresse de:

L'AGENCE HAVAS

62 Rue de Rivoli - Paris

vous pourrez lire chaque jour dans le Petit Bastiais

La Première Marque du Monde

UNDERWOOD

A LA MACHINE SPECIALE

QU'IL VOUS FAUT

MACHINE TECHNIQUE 92 CARACTERES
MACHINE PORTATIVE
MACHINE COMPTABLE
MACHINE A FACTURER
MACHINE STANDARD EN 2 DIMENSIONS

CORDIER & FILS, Agents Généraux pour la Corse

8, Boulevard du Palais - BASTIA

UNE RÉFÉRENCE : Plus de 200 machines de tous modèles vendues en Corse

ACHAT - ECHANGE (toutes marques)

Facilités de Payement - Tous renseignements sur demande

MAISONS Pour Tous

LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER

Edition exceptionnelle du Jardin et Basse-Cour

Multiplie les moulins de jolies maisons et les grands parcs pour les petites et pour les moyennes. Il s'impose.

UN AN : 6 Fascicules Albums : 7 fr. — Le Fascicule : 1 fr. 25.

HACHETTE, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

60 f. de musique pour 5fr.50

Offerts à nos Lecteurs par LE PETIT BASTIAIS

ALBUM 3. — 20 morceaux classiques et modernes pour piano ou harmonium. Franco : 5 fr. 50.

ALBUM 5. — 20 morceaux pour piano et violon 7 fr. 50.

ALBUM 5 bis. — Les mêmes 20 morceaux pour violon ou mandoline solo : 4 fr. 50.

ALBUM 6. — 20 morceaux à quatre mains : 5 fr. 50.

ALBUM LES VACANCES ENFANTINES, chansons anciennes et modernes, danses, couplets pour les petits, avec chants : 7 fr. 50.

ALBUM 7. — Rien que du moderne, 15 morceaux dont chacun est catalogué 4 francs de Gaubert, Adolf Slatkine, etc. : 5 fr. 50.

ALBUM DES CHANTS ET DES DANSES DURANT LA REVOLUTION FRANÇAISE. LE DIRECTOIRE ET L'EMPIRE : 5 fr. 50.

Pour les enfants :

1er ALBUM de 6 morceaux piano très faciles.

2e ALBUM. 20 morceaux. Ce que Mozart a joué et composé entre 4 et 6 ans.

Les deux albums réunis : 6 fr. 50.

3e Les Saynètes Enfantines, amusantes, morales et instructives.

Quatre saynètes différentes : 2 fr.50.

Chaque album est adressé franco contre la somme envoyée au

Petit Bastiais

8, Boulevard du Palais, BASTIA

BANQUE DE LA CORSE

ALTIERI & NAPOLEONI

15, pl. St-Nicolas 61 bis, 2e Paris à BASTIA

Principales Opérations de la Banque

Escompte et recouvrement ou papier de commerce — Comptes de chèques — Comptes de dépôts à préavis et à échéances — Lettres de crédit — Opérations de change — Ordres de Bourse — Souscriptions — Opérations sur titres — Garde de titres — Paiement sans frais — Encaissement des tous coupons — Garantie contre le risque de remboursement au pair et la non-vérification de tirages — Renseignements financiers, industriels et commerciaux — Surveillance de portefeuilles, etc. ...

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Compartiments depuis 20 fr. par an

57e ANNEE. — N° 330.

25 centimes

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

25 centimes

VENDREDI 6 JUILLET 1928

DIRECTION-RÉDACTION
ADMINISTRATION
8, Bd du Palais à
1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.03

BUREAU A PARIS
16, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-67

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER

Compte Chèques Postaux 311-44 Fil. 0.03

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	16	32	62
Colon. et Etran.	17	33	64
Etranger	A1 30	60	120
	B1 46	90	180

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois
Le tarif spécial pour l'étranger est publié périodiquement

PUBLICITÉ

La publicité sera faite soit par notre agence Havas Servas Parisien, 10, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

BIBLIOTHEQUE

Intérêts tyrrhénéens

Un des derniers numéros (celui du novembre-décembre 1927) de *Tyrrhenia*, cette bulletin mensuel, dont nous avons souvent parlé, de la « Société italienne de culture et de propagande » qui s'occupe tout de la Corse, présentait une enquête entre la France et l'Italie pour la mise en valeur de la Corse et de la Sardaigne.

Per una intesa tirrenica, tel est le titre de cet article, tout en paix douce, de velours, et qui n'admet pas qu'on suppose à priori ses intentions. Car il faut examiner les idées émises, les suggestions faites pour ce qu'elles valent, d'abord. Il faut se demander si elles sont bonnes ou mauvaises en soi. Après, on essaye de voir ce qui peut se cacher derrière cela.

Et voici un excellent début, serein et diplomatique à souhait, qui sent son Locarno de loin :

« E ne ribadiamo sempre il chiodo, anche a costo di stancare molte orecchie, soprattutto quelle che non vogliono sentire. La Corsica può essere un eccellente elemento di affinità economica, politica, morale che non vogliamo perdere, ma che, quale ponte naturale, può servire a tutti e due i paesi, ma particolarmente a quello che ne è più di lutti guadagnerebbe la Corsica, che da questa intesa di forze sfrutterebbe le preziose risorse del retroterra economico in cui si trova, nel complesso senso della parola, e ritrovare insieme di quella unità e di quella fusione che è specialità di questo lembo quali forse mai ebbe e di cui ne è attualmente degna. »

« Non si capisce come la Francia e l'Italia, che ora Tirrenia e quindi nel Mediterraneo hanno interessi di limitata vitalità urgente, non siano ancora entrati nel cinematico di un regime preferenziale su alcuni punti di vita economica, ai quali la frontiera doganale di ed anzichè di danno e sopratutto è di duale alla Corsica », per essere precisi, è di danno anche alla Sardegna. »

Voilà la théorie générale, qui est juste.

Puis, l'article, qui n'est pas signé, précise la nécessité d'une union économique entre la Corse et la Sardaigne, par le principe moyen qui apparaît utile de choisir : la disparition des barrières douanières, et insiste sur les deux voies parallèles qu'on pourrait parcourir de conditions accord sans gêne, pour aboutir aux fins désirées de la meilleure façon pour chacun des deux îles : la perle et le tourisme.

Cette question du développement dans l'intérêt des deux îles, et du commerce et de l'industrie des deux pays (France et Italie), a été traitée longuement par le Docteur Parisella dans le « Bulletin de pêche, de pisciculture et de biologie » que publient les services de l'économie nationale italiens. L'auteur conclut, après l'avoir expliquée, la décadence complète de l'industrie de la pêche en Corse, et en voit seulement la renaissance dans un accord qui établirait les règles à appliquer et les antiseptiques aux eaux des deux îles, à toute la mer Tyrrhénienne.

Ce sont là choses qui peuvent se discuter dans un esprit de parfaite conciliation. En effet, Corse et Sardaigne font partie du même groupe géographique et physique, leur seule solution de continuité est cet étroit chenal de Bonifacio qui n'a aucun intérêt politique : seuls, au fait, la différence de nationalité avec Bastia et qui s'ensuit sépare le Cortenais de la Sardaigne, qui est, en point de vue à part, même intérêts mêmes affinités, mêmes caractéristiques.

Il pourrait également ne pas suir les destinées touristiques des deux pays et, en particulier, des deux îles. C'est la l'exploitation des ressources balnéaires comprises, une richesse immense à exploiter par l'étude de l'effort en commun qu'il s'agirait d'entreprendre.

« Perchè i due Touring Club d'Italia e di Francia, che par tanto poco hanno in lavorato insieme, non s'accordano per una comune mossa in valore dell'isola bella, che a qualche passo non distanza dalle rude promenade « tigre et « tueuse ? »

Intéressantes projets et initiatives des pionnier d'Etat s'entendant par-dessus les frontières, quelle belle exploitation de ce thème qui ne nous est pas inconnu par lui-même ! La clientèle italienne, celle de la Corse, la clientèle française ne connaît pas le Sardaigne ni l'une ni l'autre, en somme ne fréquentent l'admirable Tyrrhénie parce qu'elle est difficile et que des choses toujours pareilles dent l'entière des deux parcelles.

Bref, que ne voyons-nous un traité, un accord entre ces pays qui ont un air de famille, des intérêts communs.

Propositions. Et voilà l'article est terminé.

Mais, si sincèrement ému, si changeant aussi « che potrebbero, ben inteso, essere di vantaggio immediato » de donc naissant. Par un moment se mêla de parler la politica e parli l'interesse immediato. Sarebbe inuta lesta guida che lasciasse di più, e quindi guadagnerebbe di più. Il momento in cui, da simile le parti, non si più troppo allegramente in Italia di echo che corre, sarà, che non corre s Il ne s'agit pas de politique mais d'intérêts matériels rigoureusement considérés comme tels, d'avantages immédiats.

Malheureusement, on paraît accord, dans la mesure, qui existe effectivement, où il est possible, ne saurait être conclu, ni même étudié s'il n'est pas préparé par une atmosphère politique favorable. Car la politique est la source et la fin de tout. Et comment dans un état de méfiance réciproque pourrait-on conclure des accords sérieux, qui n'apparaîtraient pas comme une duperie pour les parties en cause ?

Nous dirons, si *Tyrrhenia* le permet, comment elle peut contribuer elle-même aux buts qu'elle souhaite.

P.B.

Les obsèques de M. Paul Fontana

Les obsèques de notre bien regretté confrère et ami Paul Fontana ont eu lieu mardi 3 juillet, à Vico.

Le corps, venant de Paris, et qu'accompagnaient cette nuit que le passage d'un avion allant de Croydon à Bruxelles était tombé dans la Manche il s'agit du financier belge multimillionnaire, Alfred Loewenstein.

Le pilote ne peut pas donner de précision sur le moment où la façon dont M. Loewenstein fut précipité à la mer.

Il sait seulement qu'il un moment donné, pendant la traversée, il se retourna sur son siège et s'aperçut que le financier n'était pas à sa place. Il ne s'en inquiéta pas, pensant qu'il pouvait être au lavabo ou auprès de ses secrétaires; le banquier pouvait encore s'être senti indisposé et avait été chercher au buffet quelques aliments.

Toutefois, alors que l'avion parvenait au-dessus de la côte belge, le pilote, s'étonnant des longues absences de son passager, alla voir ce qu'il était devenu. Il ne le trouva pas. Il le rechercha, ce fut peine perdue.

Le riche financier avait bel et bien été victime d'un plongeon dans la mer et le pilote suppose que ce fut alors qu'un éclat au milieu de la traversée.

Il s'agirait d'un suicide

Le bruit s'est vite répandu dans les milieux sérieux de la Bourse et l'ancien ministre belge Jaspar, actuellement à Paris, a déclaré que M. Loewenstein, s'il ne s'agissait que d'une distraction, se serait jeté dans la mer.

On ne serait pas éloigné de croire que c'est intentionnellement qu'il se serait jeté dans la mer.

Conseil des Ministres

Paris, 5 juillet. — Les ministres se sont réunis ce matin en conseil des ministres, à l'Elysée, sous la présidence de M. Doumergue.

M. Briand a fait un exposé de la situation extérieure.

Sur la proposition de MM. Tardieu et Poincaré, le Conseil a décidé de déposer un projet de loi portant ouverture d'un crédit extraordinaire de 500.000 francs pour venir en aide aux familles des victimes de la catastrophe de Roche-la-Molière.

M. Lygues a rendu compte de la revue navale passée par le président de la République, le 3 juillet au Havre. Il a annoncé l'ordre partant duquel les bâtiments composant la rade seront désarmés, la belle allure des unités nouvelles et la tenue magnifique des officiers et des équipages.

Un conseil des ministres aura lieu mercredi, 11 courant.

Le vote de nos députés

Paris, 5 juillet. — A la Chambre, dans la séance sur le premier paragraphe des conclusions du premier rapport, sur l'élection de Saint-Girons, tendant à l'annulation prononcée de M. Paul-Lafont, que la Chambre a adopté par 306 voix contre 121, soit vote pour M.M. Pierrugues, Pierret, du Succesorera : c'est absous M. Landry.

Un avis sur la recherche de l'avion de Reine

Toulouse, 5 juillet. — On est toujours sans nouvelles du courrier France-Amérique parti samedi dernier du Cap Juby et piloté par l'aviateur Reine.

La compagnie Aéropostale a été avisée qu'un bateau de la compagnie *Stiez* avait trouvé, sous un hydravion abandonné par 36 degrés de latitude nord et 24 de longitude ouest et qu'on va faire le nécessaire pour tacher de sauver l'appareil.

D'autre part, le commandement de la marine a décidé d'envoyer l'aviso *Le Dieuzaide*, afin d'effectuer des recherches le long des côtes.

Le *Dieuzaide* appareillera ce soir à 18 heures.

L'hydravion est retrouvé

Montlouçon, 5 juillet. — L'hydravion de la compagnie Aéropostale, faisant le service entre Marseille et Alger, qui avait dû amerrir, a été retrouvé par les pêcheurs qui ont ramené l'appareil en bon état, port de Montluçon.

On est toujours sans nouvelle de l'équipage composé de deux pilotes, d'un mécanicien et d'un opérateur de radio.

L'appareil a été remorqué jusqu'au port où il est actuellement en bateau.

Au groupe de l'aéronautique

Paris, 5 juillet. — Le groupe de l'aéronautique s'est réuni cet après-midi et a nommé ainsi son bureau : président : M. Flandin ; vice-présidents : MM. Gastambide, Pruneti, Bonnevay, Painlevé, Henri Paté, Fabry et Eccard.

Il a chargé MM. Bonnet, Poitevin et Pruneti de lui présenter à la rentrée d'octobre une exposé d'ensemble sur l'aéronautique terrestre, maritime et coloniale.

Le banquier belge Lœvenstein victime d'un extraordinaire accident

Traversant la Manche en avion il se trompe de porte et tombe à la mer

Douvres, 5 juillet. — Pendant la traversée de la Manche M. Loewenstein, le banquier bruxellois bien connu, voyageant dans son avion particulier avec des domestiques et des dactylographes se trompa de porte en voulant aller aux lavabos et tomba en pleine mer.

L'avion avait quitté dans la soirée l'aérodrome de Londres-Croydon. Il allait à l'aérodrome d'Haren près de Bruxelles.

L'appareil emporte de continuer sa route sur Bruxelles atteint près de Calais.

M. Loewenstein a disparu.

Les déclarations du pilote

Bruxelles, 5 juillet. — Un télégramme annonçait cette nuit que le passager d'un avion allant de Croydon à Bruxelles était tombé dans la Manche il s'agit du financier belge multimillionnaire, Alfred Loewenstein.

Le pilote ne peut pas donner de précision sur le moment où la façon dont M. Loewenstein fut précipité à la mer.

Il sait seulement qu'à un moment donné, pendant la traversée, il se retourna sur son siège et s'aperçut que le financier n'était pas à sa place. Il ne s'en inquiéta pas, pensant qu'il pouvait être au lavabo ou auprès de ses secrétaires; le banquier pouvait encore s'être senti indisposé et avait été chercher au buffet quelques aliments.

Toutefois, alors que l'avion parvenait au-dessus de la côte belge, le pilote, s'étonnant des longues absences de son passager, alla voir ce qu'il était devenu. Il ne le trouva pas. Il le rechercha, ce fut peine perdue.

Le riche financier avait bel et bien été victime d'un plongeon dans la mer et le pilote suppose que ce fut alors qu'un éclat au milieu de la traversée.

Il s'agirait d'un suicide

Le bruit s'est vite répandu dans les milieux sérieux de la Bourse et l'ancien ministre belge Jaspar, actuellement à Paris, a déclaré que M. Loewenstein, s'il ne s'agissait que d'une distraction, se serait jeté dans la mer.

On ne serait pas éloigné de croire que c'est intentionnellement qu'il se serait jeté dans la mer.

La Chambre a voté l'ajournement des élections cantonales au mois d'octobre

Elle a ensuite discuté une proposition de loi sur la circulation des boeufs

Paris, 5 juillet. — La séance du matin est ouverte à 9 h. 35, sous la présidence de M. Bouilloux-Lafont, vice-président.

MM. Albert Sarraut et Barthou sont au banc du gouvernement.

La Chambre adopte sans débat le projet de loi fixant aux deuxième et troisième dimanches d'octobre les renouvellements trisannuels des conseils généraux et des conseils d'arrondissement, et l'ouverture de la deuxième session des conseils généraux au mercredi qui suit le troisième dimanche du même mois.

Sont également adoptés sur demande de discussion immédiate : 1° un projet de loi relatif à l'impôt sur les intérêts des prêts de vente des fonds de commerce ; 2° à l'unanimité de 470 votants, un projet de loi portant approbation un droit fixe d'enregistrement des actes de concession des cahiers des charges des canalisations de la Moselle ; 3° à l'unanimité de 480 votants, le projet de loi portant réduction des droits d'enregistrement applicables aux conventions des cahiers des charges et contrat concernant les forces hydrauliques.

Après un court débat, on adopte également un projet de loi tendant à prorroger l'application à certains juges de paix du bénéfice de la loi du 14 juin 1928, relative au maintien en fonction des magistrats cantonaux au delà de 75 ans. Puis on aborde la discussion de la proposition de loi de M. Luquet tendant à l'ajournement de l'échéance de la prorogation prévue par la loi du 31 juillet 1928 sur les loyers.

M. Luquet expose que sa proposition de loi s'applique à une catégorie de locataires qui pour être peu nombreuse n'est pas moins intéressante, puisqu'elle comprend ceux ayant eu avant-guerre un loyer dépassant 9.000 francs à Paris, 6.000 francs dans une ville de plus de 100.000 habitants et 3.000 francs dans les villes de moins de 10.000 habitants.

— Ceux qui s'étonnent, dit-il, de voir un socialiste proposer une telle mesure oublient la solidarité qui existe entre tous les locataires. D'ailleurs, parmi les locataires visés, aujourd'hui, beaucoup appartiennent aux professions libérales, à la classe moyenne où sont des rentiers qui ont particulièrement souffert de la guerre. Il est donc naturel que nous prenions leur défense ».

Comme M. Luquet ajoute que si la Chambre ne votait pas la proposition qui lui est soumise ce serait sacrifier l'avance le sort des autres catégories de locataires.

M. Barthou, garde des Sceaux, proteste, disant que la solution d'aujourd'hui ne peut en aucune façon engager l'avenir.

Continuant son exposé, M. Luquet déclare le mouvement de la Chambre syndicale des propriétaires qui s'efforce de mettre un terme sur la Chambre.

Puis, après avoir souligné les différences entre sa proposition initiale et celle rapportée par la Commission de législation civile, il conclut en disant que la Chambre par la décision qu'elle prendra aura l'occasion de montrer la mesure de son capacité réformatrices. *Vifs applaudissements à l'extrême-gauche*).

M. Alcide Delmont, rapporteur de la Commission de législation civile, vient ensuite exposer les grandes lignes du projet soumis à la Chambre. Il indique que la commission a décidé d'accorder aux locataires intéressés, qui sont 2.000 environ dans la région parisienne, un délai supplémentaire qui prendra fin au premier avril 1929 alors que la proposition actuelle ne prévoyait pas de date limite.

D'autre part, la commission propose de porter à 10.000 francs le quart de la valeur locative de 1914.

M. Alcide Delmont estime que le débat d'aujourd'hui doit être limité et qu'il ne peut pas porter sur le problème général des loyers. Il croit qu'un projet de loi est en préparation concernant les prorogations de 1931.

M. Barthou interrompant, déclare qu'il n'y a pas de projet en préparation, mais que le gouvernement est décidé à le déposer.

M. Alcide Delmont conclut en demandant à la Chambre de se prononcer le plus rapidement possible.

(Lire la suite en 2e page)

Le Problème du Logement

Le problème du logement n'est pas insoluble pour ceux qui connaissent, il suffit de se renseigner sur ce qui a été fait à cet égard dans les pays voisins de la France. Il existe auprès du Bureau international du Travail, à Genève, un service spécial des questions sociales soigneusement étudiées par des spécialistes nommés par des gouvernements ou des municipalités. Que nous les orbs relatifs aux constructions nouvelles soient exonérés des droits de timbre, d'enregistrement et d'hypothèques. Que ces privilèges soient accordés pour un temps relativement court (quatre ans par exemple) avec la prorogation des lois actuelles sur les loyers, de façon à éviter l'afflux de ceux qui veulent n'en acquitter que les loyers des nouveaux appartements non réglementés par cette législation, qui restera cher.

Il est inutile de le marteler de la multiplication des logements ne soit immédiatement réalisé, beaucoup mieux que par le procédé des primes ou subventions qui, souvent, parce que dist

jours forcément inférieur de 3 milliards, toute émission de crédit non gagée par la Banque constitue un facteur de hausse des prix.

Les socialistes sont les premiers à réclamer une politique générale des prix. C'est en vue de cette politique qu'on a donné à l'institut d'émission les mêmes pleins pouvoirs pour contrôler la circulation monétaire, la formation et la répartition du crédit.

Il serait donc contraire à cette politique que de créer, de cinq, deux milliards pour alimenter les caisses de Crédit agricole et la politique du bâtiment.

Cela est logique, mais le succès est discutable. Aujourd'hui qu'il n'y a plus de plafond pour les émissions, celles-ci ne trouvent preneur que sur le Banque-routiers non ressource d'une somme correspondant à 25 ou 30 cents deux milliards, c'est-à-dire qu'il lui faudrait escompter tout de suite 200 millions de traites d'un an.

En outre, ensuite vos deux milliards seraient prêtés par les Caisses agricoles et l'Etat à des taux d'intérêt aussi bas que possible, il resulterait d'une telle méthode qu'elle ferait baisser artificiellement le taux d'intérêt des sommes prêtées à l'Etat.

Il n'en reste pas moins qu'il faut faire quelque chose de grand pour l'agriculture et pour les constructions. La chambre s'est engagée, devant la presse, à faire aboutir ces deux importants dans ce sens. Mais c'est une économie tout entière de la nation qu'il faudrait faire pouvoir cette charge. Il est incontestable qu'elle se traduirait par un fléchissement par une augmentation des impôts, ce qui serait contraire à toutes les promesses de la campagne électorale et à la situation politique.

Regardons-nous en face. Nous voulons sauver tous les réformes profondes. Toutes sont sérieuses, mais aussi il n'en est pas qui n'aient une contre-partie.

Certes, la combinaison imaginée par M. Bedouce et à laquelle nous voulons bien nous joindre a l'immense c'est calme, avait l'avantage de trouver tout de suite des recettes considérables sans que les contribuables aient le moins du monde à en subir.

Pourquoi faut-il une telle proposition ne soit pas réalisable et conclue en toute sérénité ? Pourquoi deux ans M. Poincaré a victorieusement combattu, à l'inflation.

Réduire la stabilisation qui, théoriquement, supprime le risque d'inflation et inverse rapidité après l'inflation dans la loi en vigueur dans nombre d'autres nouvelles, qui demain pourront en faire trois ou quatre en dasatage, c'est un moyen si évident qu'il est étonnant que personne parmi nos parlementaires n'ait signalé à M. Bedouce cette contradiction flagrante.

François-Bertier.

Un express tamponne un train en gare de Caen

Paris, 5 juillet. — La direction des chemins de fer de l'Etat communique :

« Le train transatlantique 16-322, venant de Cherbourg et transportant des passagers touristique classe du *Berengaria*, a tamponné à 12 h. 30, en gare de Caen la voiture arrière du train 16-322 de Caen à Flers.

« Le chef du train 16-322 a été tué. Huit personnes des trois premières ont été blessées dont six très légèrement. »

Le procès Daudet-Bajot

On sait que dans le procès en diffamation intenté devant la dixième chambre correctionnelle par M. Léon Daudet au chauffeur Bajot le tribunal avait décidé il y a quelques mois que les débats ne pourraient utilement s'engager que si Léon Daudet était amené personnellement à ses débats, sa constitution de partie-civile ne vaut de conclusions n'étant pas jugée suffisante.

M. Daudet fit appel de cette décision mais la cour, présidée par M. Boucard, vient de confirmer le jugement de la dixième chambre.

Un pourvoi a été formé contre cet arrêt.

M. Vénizelos a formé le ministère grec

Athènes, 5 juillet. — M. Vénizelos a soumis ce matin à l'approbation du roi la liste ministérielle ainsi composée : présidence du conseil sans portefeuille : M. Vénizelos ; affaires étrangères : M. Caraponos ; intérieur : M. Zavitzianos ; Finances : M. Mavromichalis ; instruction publique : M. Gonatitis ; justice : M. Petridis ; Guerre : M. Sofulis ; Marine : M. Argyropoulo ; Agriculture : M. Kanzos ; Communications : M. Chidolomanos.

Le nouveau cabinet a prêté serment à cette heure. Il ne se présentera pas devant la Chambre, le décret de dissolution de cette dernière sera publié samedi à Salonique.

M. Vénizelos se rendra prochainement à Salonique.

La crise politique yougoslave

Belgrade, 5 juillet. — Le cabinet yougoslave a démissionné.

La famille du maréchal Franchet d'Esperey victime d'un accident d'auto

Versailles, 5 juillet. — L'automobile du maréchal Franchet d'Esperey, conduite par le sous-lieutenant Fumouzier, du 19e régiment du train, revenant de Rambouillet lorsque au lieu dit Côte des Brasiers, au Perray, l'auto vint se jeter contre l'arbre d'un talus, revenait

52e ANNÉE — N° 165 | 25 centimes | LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE | 25 centimes | SAMEDI 7 JUILLET 1928

DIRECTION-RÉDACTION
ADMINISTRATION
8, Bd du Palais &
1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.03

BUREAU A PARIS
M. Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-47

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Le Petit Bastiais

N° 340

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	1 an
Corse	15	32	60
Gaulle, et Colon.	17	35	64
Étranger	A.) 30	60	120
	B.) 46	90	180

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois. Il sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité extra-locale est reçue aux bureaux parisiens, 56, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes agences de publicité.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

A propos de cabrioles

Notre confrère « Le Paneï Paoli » nous demande à faire partie d'aucune bien bonne de joindre ses sujets de reproches qu'il leur adresse, puisqu'il est commis à cette tâche. Mais enfin, on s'explique mieux l'ardeur de M. Pierangeli au groupe de la gauche radicale que celle de M. Landry.

Le groupe de M. Landry ayant été dissous, notre représentant et la plupart de ses collègues du dit groupe sont entrés à la gauche radicale, qui était le plus près d'eux, et ce mouvement était tellement naturel qu'il s'est accompli pour ainsi dire sans lacune.

Le cas de M. Pierangeli est tout autre. M. Pierangeli, pour les besoins de sa campagne électorale, pour gagner des suffrages qu'il savait être acquis à ce point de vue, s'est placé aux antipodes de M. de Mora (Gaulle). Il a fait de l'anticléricalisme à outrance, il a été le prédicateur de l'anticléricalisme. Le mêmes qui lui font faire cadre dans le groupement de la gauche républicaine de gauche, ce qui, entre parenthèses, n'aurait pas compromis un républicanisme.

Tout droit. Il se dirige vers la gauche radicale. Étonnement de l'électeur qui se suppose dupé. Étonnement des membres du groupe qui l'interrogent sur les motifs de cette préférence soudaine et, huit de même, admirent, se serrent pour faire une place, une petite place au survenant enfin d'attendait guère. Car enfin, les républicains des journaux d'accord avec celles du ministère de l'Intérieur annoncent le départ inconnu pour lui autre chose qu'un radical radicalisant.

Et puis, tout d'un coup, comme un éclair surprise derrière le voile déchiré, on eut le fin mot de l'affaire. M. Pierangeli, en effet, n'est pas accepté pour avoir, dans ses propos de couloirs ou ailleurs qu'il était venu à la gauche radicale parce que M. Landry y était. Cela peut se dire, rarement le garder, d'une dame que la présence dans un tel groupement pourrait lui faire perdre des avantages ; ne l'empêche pas de s'y mettre à son tour. En réalité M. Landry se souhaitait pas que M. Pierangeli fut compagnie de groupe ; mais M. Pierangeli, pour le moins indiscret, dans son geste comme dans ses confidences, tenait à être, pour le surveiller de près. Seulement, il ne fait pas que ces choses se sachent ou se devinent.

Voilà ce qu'appelle une cabriole, il en faut d'autant moins douter qu'il Pierangeli a poussé la modestie de ne demander à faire partie d'aucune commission, pas à peu près unique à la Chambre, où un certain nombre de commissions sont données, avec empressement, sur première réquisition. Pourquoi M. Pierangeli n'a-t-il rien demandé ? Son effacement volontaire a fait comprendre à ses collègues que rien ne l'intéressait d'autre que le contrôle des faits et gestes de M. Landry. Il l'espère éclairer des idées de fonctionnaires et de magistrats. Car c'est à demander ces explications qu'il passe son temps dans les couloirs de certain ministère, où l'on déclare du reste sans ambages, qu'on l'a assez vu.

Pour ce qui est du domaine public M. Pierangeli n'en a nul souci. Parbleu ! il a demandé au ministre de l'intérieur qu'on se dispense d'élever la Corse, qui n'en a pas besoin. M. Pierangeli est partisan de l'ancien temps ; mais l'ancien temps, pour lui, ne remonte qu'au jour où le mandat de député lui fut enlevé, à quatre ans. Ce qui s'est fait depuis, est mauvais, — mauvais qu'une délibération qui est la conclusion d'une étude à laquelle a fortement participé M. Jacques Giovini doit être tenue pour nulle et non avenue, et ne serait par rien être remplacée. Et le singulier égoïsme de M. Pierangeli, poussé jusqu'à la fureur, jusqu'à l'aveuglement, jusqu'à l'étranglement, l'amène à attribuer au préfet de la Corse, un avis de concours qui est le fait direct du conseil général unanime, entendez-vous ?

Si ici est le rôle que veut jouer M. Pierangeli à la Chambre durant les quatre années qu'il va y passer, nous aurons des occasions de rire.

Il faut cependant croire que les électeurs, en partie de ses électeurs ont été désabusés par ces attitudes puisqu'ils l'ont, en élisant un candidat qui le bénéficié, avec la faveur personnelle dont il jouit, du mandat de députés, hallu dans le centre qui l'avait favorisé quelques semaines auparavant.

M. Pierangeli a pu réussir un moment à tromper l'opinion publique sur une capacité qui se révèle non seulement négative, mais malfaisante, et sur la pureté d'intention qui semblent fort à celles dont l'enfer est pavé. Et cela doit s'entendre au propre, non au figuré. C'est ainsi, et puisque la bouteille doit être vidée, chers concitoyens, la seule [illegible] qu'elle contient, c'est de l'acide.

Préparons toujours les éléments d'un bon rinçage.

P.B.

Les aviateurs italiens Ferrarin et Delprête partis de Rome ont atterri au Brésil

Londres 6 juillet. — Une dépêche de Pernambouc signale que les aviateurs italiens Ferrarin et Delprête atteignirent la côte brésilienne, se dirigeant vers Rio de Janeiro.

L'enthousiasme de la presse brésilienne

Rome, 6 juillet. — Il serait difficile de trouver aujourd'hui dans la presse italienne autre chose que des pages entières de commentaires relatifs au succès sur le raid Rome-Brésil saluant les records de distance par avion.

Tous les journaux exaltent la prouesse des jeunes aviateurs Ferrarin et Delprête et les félicitent chaleureusement. « Le Popolo di Roma écrit : » Le vol Rome-Brésil est un triomphe de volonté, d'audace et de technique et il symbolise parfaitement les vertus de l'Italie nouvelle qui peut opposer maintenant en tous les domaines des champions égaux à ceux de n'importe quel autre pays. La distance couverte en ligne droite, seule comptant pour le record sans escale, est de plus de 7.000 kilomètres, supérieure ainsi de près de mille kilomètres sur le dernier record du monde détenu par Chamberlin avec son vol transatlantique de 6.294 kilomètres. New-York-Etelehem, en Saxe, le 6 juin 1927. Leur parcours passait par Casablanca et les îles du Cap-Vert porte la distance réellement parcourue à plus de 8.000 kilomètres ».

Le "Savoia" atterrit à Touros en raison du mauvais temps

Rio de Janeiro, 6 juillet. — Le mauvais temps a obligé le Savoia à atterrir à Touros, à cinquante milles au nord de la plage de Genipabu d'où il est reparti, hier soir.

Les prix de Rome de peinture

Paris, 6 juillet. — Voici les lauréats des prix de Rome de peinture ; premier grand prix : M. Bazo, né le 28 décembre 1901, à Paris, dans le 18e arrondissement, élève de Lucien Simon ; deuxième premier grand prix : M. Uder-Jeller, né le 26 mars 1901, à Stirring, élève de Cormon et Pierre Laurens ; troisième premier grand prix : M. Octobre, né le 10 décembre 1903, à Paris, dans le 15e arrondissement, élève d'Ernest Laurent et Louis Roger ; premier second grand prix : M. Saubier, né le 4 avril 1903, à Bagnères, élève de MM. Flameng et Lucien Simon.

L'instruction des crimes de l'étrangleur Rey

Marseille, 6 juillet. — Quatre témoins ont été entendus ce matin dans l'affaire Rey : Mlle Fucé, fille naturelle d'une des victimes du bandit ; M. Lamèle, gérant des villas ; le vicomte Hilliard et Mme Vidal.

Il est confirmé que divers délais sur l'existence de l'étrangleur à Marseille en 1927 et 1928.

A l'Elysée

Paris, 6 juillet. — Le président de la République a reçu hier après-midi les survivants de l'escadrille Lafayette qui lui ont été présentés par M. Myron T. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis.

Les familles des survivants et les familles des membres de l'escadrille tués à l'ennemi prirent part à la réception.

Le vote de nos députés

Paris, 6 juillet. — *L'Officiel* publie ce soir les conclusions du juge-rapporteur sur les opérations électorales de la circonscription de Gray tendant à la validation de M. Vaisse, la Chambre s'adopta par 300 voix contre 146. A une contre-épreuve demandée au bureau, M. Barcouvre, n'ayant pas pris part au vote, M. Landry, Pierangeli et Perfri.

Soumis sur l'amendement de M. Pilgeonat tendant à la validation des opérations discutées de la circonscription de Pontarlier, la Chambre a adopté par 167 voix contre 87. A voté pour, M. de Rocquevers ; n'ont pas pris part au vote MM. Landry, Pierangeli et Perfri.

Le conférence Nord - africaine

Un télégramme au maréchal Lyautey

Rabat, 6 juillet. — A l'occasion de la conférence Nord-Africaine tenue actuellement à Rabat le maréchal Lyautey, assez résident général de France au Maroc, a reçu le télégramme suivant :

« Réunis dans cette résidence qui symbolise votre magnifique effort de création française au Maroc nous vous adressons notre salut amical et l'expression de notre sincère dévouement et vous prions de présenter nos hommages respectueux à Madame le maréchal Lyautey, signé : Steeg, Saint, Bordes, Duchesne ».

Le maréchal Lyautey a répondu immédiatement en exprimant toute sa gratitude et ses souhaits pour que la conférence nord-africaine et la prospérité de notre empire colonial soient bien guerroyé.

Le traité d'arbitrage franco-portugais est signé

Ses grandes lignes

Paris, 6 juillet. — Aujourd'hui a été signé au ministère des Affaires étrangères, entre MM. Briand et de Gama Ochoa, ministre de la République portugaise à Paris, le traité de conciliation et d'arbitrage.

Par cette convention les gouvernements français et portugais s'engagent à soumettre à la commission permanente de conciliation tous les différends de quelque nature qu'ils soient et qui n'auraient pu être réglés par les procédés diplomatiques ordinaires.

A défaut de conciliation devant la dite commission, les différences seront, d'après leur nature, soumis soit à la Cour permanente de justice internationale, soit à un tribunal arbitral ayant pouvoir de statuer.

Quelle que soit la nature de leur différend, les parties pourront toujours se mettre d'accord pour le soumettre à un tribunal arbitral.

Il avait été précédemment conclu entre la France et le Portugal, le 29 juin 1906, une convention d'arbitrage qui était venue à expiration le 3 avril 1914.

Le vote de nos députés

Paris, 6 juillet. — *L'Officiel* publie ce soir les conclusions du juge-rapporteur sur les opérations électorales de la circonscription de Gray tendant à la validation de M. Vaisse, la Chambre s'adopta par 300 voix contre 146. A une contre-épreuve demandée au bureau, M. de Rocquevers, n'ayant pas pris part au vote, M. Landry, Pierangeli et Perfri.

Soumis sur l'amendement de M. Pilgeonat tendant à la validation des opérations discutées de la circonscription de Pontarlier, la Chambre a adopté par 167 voix contre 87. A voté pour, M. de Rocquevers ; n'ont pas pris part au vote MM. Landry, Pierangeli et Perfri.

La Chambre ajourne une interpellation sur la catastrophe de Roche-la-Molière

Elle avait au préalable réprouvé le projet socialiste sur les loyers

Paris, 6 juillet. — La séance de la Chambre est ouverte à 10 h. 10, sous la présidence de M. Fiandin, vice-président.

MM. Poisneuf et Barthon sont au banc du gouvernement.

M. Poisneuf demande la discussion immédiate du projet de loi détachant à Metz la Chambre de la Cour d'appel de Colmar.

Le projet est adopté.

La Chambre reprend la discussion de la proposition socialiste tendant à accorder une nouvelle prorogation aux locataires dont le loyer d'avant-guerre était de 3000 francs à Paris.

Après une longue discussion à laquelle prennent part MM. Parinet, qui combat le passage à la discussion des articles, Piquemal et Ulry, défendant le projet, le passage aux articles est repoussé par 450 voix contre 148.

Le président fait ensuite connaître qu'il a reçu quatre demandes d'interpellation dont une de M. Durafour, sur la récente catastrophe de Roche-la-Molière.

Le président demande pour que l'interpellation puisse être discutée sérieusement que la Chambre ne fixe la date avant que l'enquête judiciaire et administrative soit terminée.

M. Durafour déclare accepter cette proposition, mais il tient, dès maintenant à exposer brièvement les faits pour montrer la responsabilité écrasante qui pèse sur la compagnie concessionnaire.

Il y a, dit l'orateur reproche à celle-ci d'abord d'avoir donné l'ordre de faire descendre les ouvriers dans la mine alors qu'un incendie venait d'être signalé. (*Sensation*).

C'est ensuite d'avoir négligé les avertissements successifs qui lui furent donnés avant la catastrophe et qui la mettaient en garde contre un accident possible par suite de l'insuffisance d'aérage.

M. Durafour conclut, aux applaudissements unanimes, en demandant que les mesures nécessaires soient prises aux familles des victimes et en affirmant sa confiance dans le gouvernement pour que rien n'arrête l'action de la justice et que la lumière soit faite.

M. Tardieu déclare avoir fait tout son devoir en ces tristes circonstances. De sa vieille sur les lieux, il exposera simplement les impressions qu'en sont que les responsabilités soient reconnues et frappées ce ne peut être que sur la base d'une enquête complète.

Le ministre conclut en donnant l'assurance que le gouvernement fera étudier tout ce qui pourra diminuer le danger du travail dans les mines.

La Chambre décide de fixer la date de la discussion de l'interpellation au premier vendredi que suivra la rentrée.

La même décision est prise au sujet de la demande d'interpellation de M. Bugnon sur les salaires des chemins.

La séance est levée à 13 h. 5.

Le Tour de France cycliste

Paris, 6 juillet. — Voici le classement de la quatorzième étape Grenoble-Evian (320 kilomètres) : Mournet, 12 h. 55'52" ; Van de Castelle, même temps ; Taillu, 12 h. 30'57" ; Vervaecke, Frantz, même temps ; Fontan, 12 h. 43'36" ; A. Mazue, Ledacq, même temps ; F. Magne, 12 h. 54'32" ; Decarle, 13 h. 01'40" ; Verhaenen, Bélec, Mottens, Huot, même temps.

Classement général : Frantz, 147 h. 18'26" ; Ledacq, 148 h. 39'26" ; Mournet, 148 h. 40'1" ; Vervaecke, 148 h. 52'48" Mottens, 148 h. 57'11" ; Fontan, 149 h. 17'34" ; A. Magne, 149 h. 20'2".

Le double accident mortel d'aviation d'Istres

Paris, 6 juillet. — Le ministère de la guerre communique : « A la suite de l'enquête prescrite, il est confirmé que l'adjudant Jules Seillac et le soldat Anquetil, de l'école d'Istres, victimes d'un incendie à bord de leur avion étaient porteurs du parachute ne doit chaque délégation se rendre à Genève. L'incendie se déclara à l'atterrissage, accidentel, indifférents se trouvent. Si malgré toutes les fièvres antagonistes, dans les années qui vont le [illegible]

L'esprit international

Quinze jours passés ne font pas de la Conférence parlementaire internationale du Commerce, tenue à Versailles, du 19 au 25 juin, une vieille nouvelle.

La conférence reste d'actualité.

A son ordre du jour figurait une seule question. Mesures donnaient à prendre en vue de favoriser le commerce international.

Quarante-deux délégations représentant autant de nations. Les projets de résolution ont été préparés par quatre rapporteurs désignés par nos groupes au nom de la délégation française : le second, par le député Désiré Ribéry, M. Fiandin Bianchi ; le troisième par M. Oscar Meyer, ancien sous-secrétaire d'Etat, député au Reichstag ; le quatrième par M. Granford, au nom de la délégation de Grande-Bretagne.

Convergence symbolique vers un même but des travaux des quatre grandes nations européennes !

De plus, plusieurs communications très importantes ont été faites ; on [illegible] tion des lois du droit international privé, à M. Rimes, ministre de la Justice d'Italie, est venu personnellement lire et développer une note sur l'évolution du droit privé. Le garde des Sceaux de France, M. Barthou, lui a répondu par une allocution pleine d'esprit et d'élévation. Puis M. Devèze, sous-secrétaire d'Etat belge, dans un plaidoyer solide et brillant, réclama la ratification des nouvelles inventions permettant l'unification du droit international maritime.

Des commissions spéciales permanentes internationales, issues de la Conférence, feront leurs rapports sur deux questions qu'elles ont charge de suivre : l'action interétrangère, celle du charbon et celle du Crédit agricole.

Je n'ai que voulu laisser les représentants des quarante-deux nations, qui sont venus à Versailles, se disperser avant de résumer dans leurs pays sans leur avoir rendu compte de ce qu'ils avaient fait. Mais la plupart des différents ont porté sur les assimilations douanières proposées le second jour. Il convient de dire sur les mesures adoptées qui, n'étant pas dénommées d'une manière très exacte, n'avait trouvé aucune l'harmonie d'ailleurs très relative qui avait présidé à l'élaboration de ce dernier traité ; il a donc fallu apporter quelques amendements

M. Bokanowsky exalte le rôle de l'aviation

Paris, 5 juillet. — M. Bokanowski, ministre du Commerce, a présidé dans la soirée le banquet de la cinquième session aéronautique, auquel assistaient de nombreuses personnalités de l'aviation française et les représentants des nations étrangères.

Le ministre félicita les organisateurs de l'exposition, puis ajouta :

« L'aviation est par excellence une chose internationale. L'avion qui relie en quelques heures les plus grands centres de l'activité humaine, qui en un coup d'aile traverse les mers et les continents ne connaît plus de frontières, ni de barrières. L'aviation a entraîné une sorte d'assemblement civilisatrice. Forte de son passé, confiante dans l'avenir, elle s'est donné pour mission de changer les mœurs et d'une même du vieux monde. »

Nouvelles d'aviation

Un avion français atterrit en Belgique

La Louvière, 5 juillet. — Un avion militaire français en mission, venant du Bourget et allant à Stavanger, s'est égaré sur le territoire belge où il a dû atterrir à Villereille-les-Braveux.

L'appareil a capoté, mais le pilote est sauf. L'appareil n'a subi que quelques avaries.

La gendarmerie de Binche a ouvert une enquête.

Le pilote, un officier français, attend du matériel de secours pour rentrer dans son pays.

Le tour du monde en avion

Le Bourget, 5 juillet. — L'aviateur Myers, dans le but d'effectuer le plus rapidement possible le tour du monde, s'était embarqué à New-York à bord de « l'Olympie », emmenant avec lui un échon et le pilote. Ils partirent pour Le Bourget où ils arrivèrent vers 13 h. 50 et d'où ils repartirent ensuite pour Berlin.

Un biplan tombe dans un champ

Londres, 5 juillet. — Un biplan commercial est tombé dans un champ près de Maidstone. Le pilote et deux passagers qui le montaient ont été légèrement blessés.

L'organisation des frontières de l'Est

Paris, 5 juillet. — On s'attend à une prochaine reprise des négociations entre la Belgique et la Hollande au sujet du règlement du problème de l'Escaut.

On échange des vues à ce sujet actuellement entre La Haye et Bruxelles.

Le yacht du roi Georges V gagne une course

Londres, 5 juillet. — Le yacht *Bellandais*, appartenant au roi d'Angleterre, s'est classé premier aujourd'hui dans la course qui a eu lieu à Tweedmouth dans la Clyde ; il est arrivé avec une avance de 6 minutes 41 sur le « Shamrock », classé deuxième.

ÉCHOS

Billet Parisien

Une extrême pâleur de la presse depuis ces jours proche pour une autre raison. Avec une mauvaise foi évidente, elle critique notre action, sans en douter nos sentiments de modestie, et c'est tout juste si elle ne nous accuse pas de sacrilège et d'impiété dans notre contribution à la tentative de sauvetage de l'expédition Nobile.

N'avons-nous pas l'excuse, Mais après avoir tout fait pour éviter le geste qui nous entraînerait à mauvaise fête, un dernier scrupule, un ultime réflexion, nous ne pouvons abandonner notre sentiment, ni un tel état d'esprit persister, malgré la gravité de la situation.

Un Initié.

Memento

CALENDRIER. — Aujourd'hui, samedi, 7 juillet 1928, 189e jour de l'année. 97 jours à venir.

Aujourd'hui : Sainte-Elie.

Demain : Sainte Virginie.

EPHÉMÉRIDES CORSES. — 7 juillet 1746. — Corte est assiégée et délivrée des Génois par les patriotes Corses que commandait Gaffory. Pour empêcher Corte de tomber entre les mains des Corses, les Génois eurent recours à un horrible expédient. Ils massacrèrent sur les remparts et de façon à être bien vus de nos habitants à bon marché.

Tous les articles ont donné lieu à une discussion minutieuse.

La commission, après avoir terminé l'examen des textes, a entendu M. Raymond Poincaré et M. Loucheur, ministre du Travail, qui ont accepté les modifications apportées au texte par la commission sénatoriale.

La discussion pourra s'ouvrir au Sénat samedi matin.

L'instruction de l'assassinat du fasciste Savorelli

Paris, 5 juillet. — M. Girard, juge d'instruction, a convoqué Alvino Pieroni, arrêté à Nice comme complice présumé du journaliste fasciste Savorelli.

L'inculpé, assisté de Me André Brunet et de l'interprète Bédenne, déclara qu'il était complètement étranger au crime, qu'il ne savait rien et ne voulait rien dire.

Le juge reverra à samedi l'interrogatoire afin que Me Henry Torrès, défenseur désigné par le prévenu, soit présent.

L'inauguration de la statue du maréchal Foch

Elle, 5 juillet. — Caudi sera en fête samedi et dimanche pour honorer le maréchal Foch, dont on inaugurera la magnifique statue équestre sculpté sur le terre-plein au choisi d'où l'on domine la plaine immense des Flandres françaises et belges.

Le problème de l'Escaut

Paris 5 juillet. — On s'attend à une prochaine reprise des négociations entre la Belgique et la Hollande au sujet du règlement du problème de l'Escaut.

On échange des vues à ce sujet actuellement entre La Haye et Bruxelles.

— Tu as deux faim pour mendier comme ça ?

— Non, M'dame, c'est papa qu'a mal !...

Deux arrestations à Ajaccio

Le 30 juin, à Ajaccio, la brigade de recherches de gendarmerie, de concert avec la police mobile, a opéré l'arrestation de Georges Lauret, terroriste de triste tombe en bandes, surnommé d'abord « le Bandit » puis « le Bandit corse » et enfin « le Bandit de Perticchia ».

Le 3 juillet, à notre bâtonnier, après 15 jours d'investigations et de recherches à Ajaccio dans la journée qu'il semblait sous un faux nom, en numéro 2 du cours Grandval, Lecq, soupçonné d'être l'instituteur et le collectionneur de P... à Ajaccio.

Ces deux individus ont été écroués à la prison d'Ajaccio sous l'inculpation d'association de malfaiteurs.

Pastorale corse

Le 2 juillet, en possession d'un renseignement intéressant, à exploiter, d'urgence pour ne pas donner l'éveil à l'intérieur après les arrestations à Ajaccio, le capitaine de gendarmerie d'Ajaccio, décidait de tenter un coup de main sur Cargèse.

A 22 heures, il quittait Ajaccio, emmenant dans une automobile de louage, six gendarmes, sur lui devait être atteint dans la nuit, pour être cerné à temps, mais à cause du moteur pousif et d'une panne subséquente, l'expédition n'arrivait aux abords du village de Cargèse que vers 4 heures.

Des Cargèsiens, au véhicule poussif dans la région ses bergeries qui s'étalent à 500 mètres du village, tous les chiens ouvrirent le concert : alerte générale, cris, appels, exclamations, coups de sifflets, galopade éperdue, puis par hasard, tous les parcs ouverts, et la débandade des troupeaux bêlants, sur la route et les abords, arrêtant toute progression des arrivants.

Quand le jour se leva, les gendarmes, affolés de deux coups de Manser adressant par lequel voyage « l'homme du jour », mais non touchés, apercevaient à 200 m. à leur gauche, sur un amoncellement de rochers émergeant du maquis touffu, ressemblant à un fortin, un groupe d'hommes qui, du chapeau ironique disparaissait dans les rochers.

Le détachement n'avait plus rien à tenter et s'est replié sur Ajaccio, sous l'œil ironique et goguenard des bergers, qui n'avaient pas été effleurés. Proportion insuffisante due à la nervosité d'agir vite ? Peut-être ? Mais tireurs, encore une fois, le marcule de l'aventure.

Les Cargèsiens n'ont pas rendu de compte, que leur hospitalité, leur vigilance et leurs agissements, en font des complices de la bande. Ils ont donné asile, nourri, protégé un assassin, un bandit, un repris de justice, et que l'honneur aussi bien que l'intérêt de la Corse tout entière portent le poids de tels procès ?

Nous en doutons ! et il est à craindre, que malgré les rudes efforts d'un mais et les moyens mis en œuvre, la gendarmerie, son dévouement, sans que ne puisse aller un peu, ne puisse absolument rien et un tel état d'esprit persiste, malgré la gravité de la situation.

Un Initié.

La mascotte de M. Landry a fui

On lit dans « La Jeune Corse » :

Il est vrai que notre confrère donne à M. Landry une compensation éclatante en la personne de « notre ordinaire » qui se trouve être en l'espèce M. Albert Sarrut. C'est de la publicité à rebours, mais de la publicité tout de même, dont M. Landry a bien besoin. La réélection, que ce monsieur reconnaissant, car on sait qu'un homme politique qu'on ne discute pas...

Et surtout, lorsqu'un homme politique est, comme M. Landry, bien au-dessus de toutes les critiques, aux attaques sont les leurs mêmes car elles ne constituent alors que des sottises.

Point n'est besoin d'expliquer l'effet incroyable d'une campagne entre sur le public : elle tourne en faveur de celui qu'elle veut atteindre. Les pires adversaires de M. Landry sont lassés, furieux, écœurés qu'on lui reproche constamment d'être un parlementaire éminent et de faire à la Corse tout le bien qu'il peut.

Ils commencent à dire que M. Landry aide M. Sarrut pour que M. Sarrut traite M. Landry de latine.

Tenez, l'autre jour M. Sarrut a écrit dans *l'Eveil* qu'il a fallu que la Grande Civette ait rapporté gros pour que M. Landry ait versé dix mille francs pour l'électrification d'Ajaccio.

Comme la Caisse d'Amortissement est une institution nationale administrative on ne peut plus honteusement, et que M. Landry est d'une intégrité farouche, on n'comprit que M. Sarrut voulait faire à M. Landry complaisant de ses hautes fonctions et de son intégrité.

M. Sarrut est la mascotte, la précieuse mascotte de M. Landry.

Que les effluves salins et les senteurs balsamiques du maquis de Calvi, heureusement remplacé, conservent longtemps sa mascotte électorale à M. Landry !

Violent incendie au Havre

Le Havre, 6 juillet. — Un incendie s'est déclaré, cet après-midi, dans le centre de la ville, dans une fabrique de bouchons, rue du Maréchal Gallieni, qui occupait un vaste îlot de la société David et à un entrepôt de fûts voisins.

La prompte intervention des pompiers permit de se rendre maîtres du sinistre et de préserver une grande partie de la scierie.

Les dégâts sont estimés à 600,000 francs consistant en plusieurs hangars renfermant des bois spéciaux.

A l'Officiel

Paris, 5 juillet. — L'*Officiel* publie : *Administration des Postes et Télégraphes* : Est nommé pilotin auxiliaire stagiaire, M. de Portell Jean, candidat malfaire.

Dans l'Enseignement

LE CONGRÈS DU SYNDICAT NATIONAL

La date d'ouverture du congrès que le Syndicat national des instituteurs et institutrices tiendra à Rennes au début des grandes vacances est définitivement fixée au samedi 4 août. Le congrès durera trois jours. En dehors du rapport financier et du rapport moral qui permettra de tracer l'orientation syndicale, on discutera les questions suivantes : 1° le rattachement sous temporaires, M. Delmas, secrétaire-adjoint du Syndical national, et Mme Cavalier ; 2° l'enseignement de la nationalisation de l'enseignement technique, M. Boulangeri ; 3° transformation du Bulletin du syndicat en revue pédagogique trapportrice, M. Boulanger ; 4° constitution d'un fonds de réserve trapporteur, M. Carré, trésorier du Syndicat national.

LES EXAMENS DES BREVETS

A l'occasion de l'ouverture très prochaine des sessions d'examens pour les brevets de capacité et pour le brevet d'enseignement primaire supérieur, le ministre appelle l'attention des inspecteurs d'académie sur la nécessité de limiter au minimum le nombre des membres des commissions chargés de veiller à ce que les prescriptions réglementaires soient strictement observés. Il importe aussi que, dans les villes où les différents établissements d'enseignement primaire soient également représentés et que, notamment, le personnel des écoles primaires supérieures y trouve, suivant les circonstances et les dispositions réglementaires le permettent, la place qui doit lui être réservée.

L'ADMISSION AUX ECOLES NORMALES

En principe, les candidats admis au premiers concours des écoles normales ne peuvent se présenter à ceux de l'année suivante. Toutefois, à titre tout à fait exceptionnel, un élève pourra être autorisé à entrer en première année. Le conseil des professeurs de l'école sera, dans ce cas, appelé à donner son avis. Il n'est pas inutile de rappeler que les suppléants et suppléantes peuvent être admis pendant quatre ans à l'école normale comme auditeurs ou auditrices. Quelques élèves d'écoles primaires supérieures pourvues des deux premières parties du brevet supérieur pourront aussi être autorisées à suivre les cours de troisième année beaucoup plus largement ouverts que par le passé.

LES VOYAGES DES INSTITUTEURS

Depuis la récente augmentation des traitements des instituteurs et institutrices, seuls les stagiaires ont droit à la délivrance de bons de transport à demi-tarif sur les chemins de fer. A la demande de notre collègue de l'Instruction publique, le ministre des travaux publics va saisir de cette question le Comité des grands réseaux et lui demander d'étendre le bénéfice maximum servant de tarif à la délivrance des bons de transport. Ce traitement est actuellement fixé à 9.200 francs.

POSTES EN PERSE

Le ministère de l'Instruction publique de Perse a l'intention d'engager deux professeurs français de langue française pour enseigner dans les établissements secondaires de ce pays. Les candidats doivent avoir déjà enseigné et être âgés d'au moins 25 ans. Ils recevront, suivant leurs titres, de 150 à 180 tomans par mois, auxquels doivent s'ajouter 250 tomans pour frais de voyage et de route, et allant à l'expiration du contrat de trois années d'un dollars. La durée du contrat est de deux ans et demi ou trois ans, à compter de l'entrée en territoire persan. Les inspecteurs d'académie sont chargés de transmettre les candidatures.

SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTEURS

L'Assemblée générale aura lieu à Ajaccio le 15 juillet à 8 heures.

Ordre du jour :

1. — Traitement unique.
2. — Nationalisation de l'enseignement technique (Rapporteur : Mme Cavalier).
3. — Les postes déchéris.
4. — Vœux divers.
5. — Compte-rendu moral et financier
6. — Election d'un membre du C.S. et du secrétaire général.

Le bulletin de la section est en cours d'expédition.

Avis de Décès

Mme veuve Jaffe Benetti ; Mme veuve Caroline Sabiti, de Marseille ; M. et Mme Benetti Dominique et leurs enfants ; Mme Rose Benetti ; M. et Mme Benetti Pascal et leur fils ; M. et Mme Tomagna Antoine et leurs fils ; M. et Mme Pierre Albertini et leur fils, de Marseille ; M. et Mme François Tomagna et leurs enfants ; M. et Mlle Benetti Julie et Joseph ;

Les familles Benetti, Acquaviva, Agostini, Battini et Lorenti ;

Ont l'immense douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. BENETTI Pierre

Maître-charron

décédé à l'âge de 62 ans et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu demain samedi à 5 heures du soir.

Maison mortuaire 11, rue Saint-Joseph.

M. et Mme Kaminsky Joseph, née Agostini et Mme veuve Kaminsky Philomène, née Morbeo ont la douleur de vous faire part du décès de leur petit sage chéri

KAMINSKY Laurence

âgée de 4 mois

L'enterrement aura lieu aujourd'hui à 2 heures.

Maison mortuaire, rue de l'Opéra, 17.

INFORMATIONS LOCALES

Parti républicain démocratique et social

Section de Bastia

SOUS-COMITES DE LA GARE ET DU NOUVEAU-PORT

Les membres des sous-Comités Gare et Nouveau-Port sont priés d'assister à la réunion qui sera donnée samedi 7 juillet à 9 heures du soir.

Etablissement Carlini, Capanelle, Prolongée Andrea-Ambo.

De passage

Notre excellent confrère et ami, M. Paul Valot, directeur de la *Jeune Corse*.

Carnet Mondain

Mercredi 4 juillet fournit à été célébré à Bonn, le mariage de Mme Magda Forcioli-Conti avec le comte Georges Saffi, vice-consul, attaché au ministère des affaires Etrangères d'Italie.

Son excellence Luigi Naya, sénateur, ancien ministre, ancien maire de Rome, a présidé, au Capitole, au mariage civil.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée en l'église Saint-Marc par le Révérend chanoine Monseigneur Casanuta, in.

Nous adressons aux époux nos meilleurs souhaits de bonheur et leur nos compliments aux familles contoise Grégori et comte Saffi.

Cour d'Assises

La session du troisième trimestre 1928 s'ouvre ce matin, à 9 heures, sous la présidence de M. le conseiller Dumoulin, assisté de MM. les conseillers Martini et Ajaccio.

MM. les Jurés seront appelés à juger le nommé Charbonati Jean-Baptiste, âgé de 18 ans, cultivateur à Zigliara, inculpé de tentative d'assassinat sur la personne de la dénommée Graziense Poli, de meurtre sur la personne de Federici Bernardin, et de tentative de meurtre sur la personne de Torre Ottavia.

M. Orsatelli, substitut du procureur général, soutiendra l'accusation ; Me de Montera défendra Charbonati.

Dans les groupements

ASSOCIATION DE PÈRES DE FAMILLE CHRÉTIENS

MM. les Membres de l'Association sont informés que le cours des réunions mensuelles reprendra à partir du mois d'octobre prochain.

Avis Officiels

BUREAU DE BIENFAISANCE

Le payement des allocations dues aux chefs de familles nombreuses (deuxième trimestre 1928) aura lieu à la Recette municipale, à partir de samedi 7 courant.

Le Trésorier de famille sera exigé.

INCENDIES DE PASSAGE

Le garage sera interdit sur tous les terrifiables incendies de la commune de Bastia

Arrêtons :

Nous, maire de la Ville de Bastia,

Vu les lois des 5 avril 1834 et 21 juin 1898,

Arrêtons :

Article premier. — Toute propriété communale sur laquelle se sera déclaré un incendie ne sera pas affermée pendant trois ans à dater du jour de l'incendie.

Article 2. — Notre secrétaire général et le brigadier des gardes champêtres sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Bastia, le 27 février 1928.

Nominations

ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

M. Biancamaria, sergent au 171e rég. d'infanterie, a été nommé sergent surveillant à la prison militaire de Paris, et mis à la disposition du général commandant l'armée du Rhin.

M. Gurgetti, sergent-major surveillant au pénitencier militaire de Maroc, passe à la prison militaire de Paris, et est mis à la disposition du général commandant l'armée du Rhin.

M. Debernardi, sergent surveillant à la prison militaire de Bastia, passe au pénitencier militaire de Teboursouk.

TRIBUNAUX MILITAIRES

M. Antonelli, adjudant rumois greffier du conseil de guerre de Toul, passe au conseil de guerre de Bordeaux.

EAUX ET FORÊTS

M. Carli Pierre-Toussaint, garde des eaux et forêts du cantonnement de Belgodère (Haute-Corse), a été révoqué, sur sa demande, dans les cadres de la métropole et affecté au poste non vacant de Maison mortuaire 11, rue Saint-Joseph.

NOUVELLES MILITAIRES

M. Raffali Jean-Laurent, officier d'administration de 1re classe au bureau de recrutement de Marseille, a été promu au grade d'officier d'administration principal.

Le sergent-chef Testa, affecté au service des affaires indigènes du 19e corps d'armée, a été promu au grade d'adjudant dans le corps spécialisé des sous-officiers secrétaires d'état-major.

Dans l'Armée

LÉGION D'HONNEUR

Ont été nommés au grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

M. Negroni Jean-Luc-Pierre-Marie, lieutenant du cadre actif au 8e régiment de tirailleurs, 15 ans de services, 10 campagnes.

M. Colonna d'Istria Antoine-François, garde-barrière à la 19e légion ; 33 ans de services, 2 campagnes.

Achat de Monnaies

LA BANQUE DE LA CORSE, à Bastia, s'intéresse aux différentes espèces qu'elle est autorisée des monnaies françaises d'ARGENT.

Communications

SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Les convocations concernant tout point d'ordre à l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 6 courant, à 8 h. 30 du soir, à la Bourse du Travail, étant un jour à un autre, sont priés de prendre connaissance des présentes.

AVIS DE CONCOURS

Un concours pour l'emploi d'agent auxiliaire des services hydrauliques, actuellement vacant, aura lieu à Ajaccio, le 15 août 1928.

Le registre d'inscription pour les services hydrographiques est ouvert à la préfecture de la Corse.

Le registre d'inscription pour les services sidérurgiques est de 4 pour le département des Alpes-Maritimes.

Les postulants étrangers à l'administration doivent être en résidence dans un bureau du département où il existe un centre d'engagés auxiliaires ou avoir la possibilité d'être en résidence dans l'une de ces localités. Ils devront, à cet effet, fournir un certificat d'hébergement établi par la personne qui l'hébergerait. Ils devront, en outre, être titulaires du certificat d'aptitude physique délivré par un médecin assermenté.

Les demandes d'admission seront reçues jusqu'au 15 août au soir.

Les candidats devront adresser leur demande et les pièces mentionnées à la composition de leur dossier au receveur des postes de leur localité avant la date de la clôture de la liste.

VINS

La CAVE MODERNE, rue Sabout Viale, informe sa bonne clientèle qu'il vient de recevoir de Son Excellence un de ses pour mettre en bouteilles.

ROUGE, 12° extra, 2 fr. 90

ROSE 12°6, extra sec, 3 fr.

Service à domicile. — La direct prête des bonbonnes gratuitement et à l'intérieur dans des barriques de litres. — Prix spéciaux pour le gros.

PARQUET

POUR PLANCHER ET CLOISONS en bois Corse et Colonie, bouveté et lisse, prêt à mettre.

AU BUCHERON CORSE

Scierie de Vogo

BASTIA

Vous trouverez tous les jours à la

Brasserie Gasparini

de DÉLICIEUSES GLACES

Rendez-vous des Gens Délicats

Les Spectacles

FEMINA-CINEMA. — Ce soir, à 8 heures : Les Deux Petits Sultans (comédie).

Cotisez-Vous donc ! (5e et dernier épisode).

Une immense histoire d'une jeune fille orpheline qui rêve d'une haute famille et de bonnes mœurs.

Prochainement : La Voix du Cœur.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

La Chambre termine l'examen des dossiers des élections contestées

Paris, 6 juillet. — La séance de la Chambre est ouverte à 15 h. 5, sous la présidence de M. Fernand Bouisson.

La Chambre discute les conclusions du troisième bureau concernant le dépôt de proclamation des opérations électorales de la deuxième circonscription de Saint-Denis.

M. Louis Rolland, rapporteur du troisième bureau, donne lecture de ses conclusions invalidant la proclamation de M. Renaud, conservateur de M. Chautemps dans la circonscription en cause.

M. Piquemal combat ces conclusions et demande à la Chambre de « maintenir purement et simplement les opérations électorales.

M. Tinguy du Pouet rapporte la jurisprudence adoptée par le Conseil d'Etat dans le cas actuellement soumis à la Chambre.

Cette jurisprudence est favorable à la thèse de M. Piquemal.

Malgré l'intervention de M. Adolphe Chérin, qui appuie les conclusions du troisième bureau, la proposition de M. Piquemal est adoptée à mains levées.

En conséquence les opérations électorales de la deuxième circonscription de Saint-Denis sont annulées.

Après une courte suspension de séance, un nouvel débat s'engage sur les conclusions du onzième bureau relatives aux opérations électorales de la Guyane.

Ces conclusions sont favorables à la validation de M. Lautier.

M. La Sente déclare que deux de ses collègues du onzième bureau et lui-même enlèvent contre ces conclusions parce qu'ils estiment que le délai doit être ajourné jusqu'à ce que les résultats de l'enquête aient apporté tous les éléments d'appréciations nécessaires.

M. Lautier monte ensuite à la tribune. Aucune enquête, selon lui, n'est possible. Il n'y a aucune raison de lui imputer un traitement de défaveur et Chambre doit se prononcer immédiatement.

Après avoir repoussé avec mépris les accusations portées contre lui par ses adversaires, M. Lautier conclut en affirmant qu'il a la confiance et le verdict de la Chambre.

Le président n'étant saisi d'aucune demande de scrutin consulte aussitôt la Chambre sur les conclusions de la commission.

A mains levées ces conclusions sont adoptées.

L'élection de M. Lautier est donc validée.

L'examen des élections contestées étant ainsi complètement terminé, la Chambre adopte rapidement toute une série de projets dont la discussion immédiate est demandée par les ministres intéressés.

En premier lieu vient le projet concernant l'électrification des campagnes.

M. Lamoureux, rapporteur, expose qu'il s'agit de l'ouverture d'un crédit de 140 millions dont 30 sont destinés à permettre d'engager les travaux engagés et 80 à subventionner les autres travaux déjà approuvés et ayant fait l'objet d'engagements antérieurs.

Un amendement de M. Bonnet tendant à supprimer le projet de loi autorisant un crédit de soixante francs pour venir en aide aux familles victimes de la catastrophe minière de Roche la Molière.

Le projet de loi modifié par le Sénat, relatif à la création d'un organisme d'étude en vue de la construction du chemin de fer transsaharien est adopté par 600 voix contre 127, après que M. Moch eut déclaré que le parti socialiste ne pouvait s'associer à un projet n'offrant pas à son avis de garanties suffisantes pour la collectivité.

Enfin, M. Loucheur, ministre du Travail, fait adopter un projet portant sur l'exercice 1928 un crédit supplémentaire de 7 millions, applicable aux fonds national de chômage.

A la demande du ministre de l'Instruction publique, la Chambre décide de discuter immédiatement un projet prorogeant les tous pouvoirs sur ce ministère. M. Loucheur veut proposer de son côté une séance demain à 16 heures pour examiner le projet sur les subventions à bon marché et son retour du Sénat. Il en est ainsi décidé.

Répondant en fin de séance à une question de M. Taittinger au sujet des prédications données par les élèves des Beaux-Arts contre l'obligation de célébrer aussi les morts civils, M. Herriot déclare que malgré l'avis contraire de l'Académie des Beaux-Arts, il est disposé à rapporter cette mesure pour permettre aux pensionnaires de la villa Médicis de se marier. (*Applaudissements.*)

La séance est levée à 18 h. 30.

M. Loewenstein se serait jeté à l'eau dans une crise de somnambulisme

Paris, 6 juillet. — D'après les familiers de M. Loewenstein, le financier aurait été victime d'un accident car il était sujet à des crises de somnambulisme.

Suivant cette hypothèse Loewenstein se serait endormi puis se serait levé pendant son sommeil et aurait fait la fenêtre. Il se serait trompé de porte. Encore celle-ci lui résistait, très énergique il a poussé jusqu'à ce qu'elle s'ouvre. Car Loewenstein était énergique et emporté, n'admettant pas que quelque chose lui résiste.

Dans son entourage on repousse l'hypothèse du suicide car il n'avait absolument aucune raison d'attenter à ses jours.

L'hypothèse du crime est également écartée car les collaborateurs qu'il accompagnaient sont au-dessus de tout soupçon et l'un d'eux était même un de ses excellent amis.

Un essai fait au Bourget démontre l'impossibilité d'ouvrir la portière de sortie

Le Bourget, 6 juillet. — A la suite de l'accident dont fut victime, avant-hier, le financier belge Loewenstein, au cours du voyage aérien de Croydon à Bruxelles, la compagnie hollandaise exploitant la ligne aérienne Rotterdam-Paris avec des avions semblables à celui qu'elle a vendu à M. Loewenstein a fait procéder aujourd'hui, au Bourget, à des essais d'ouverture de porte de sortie de cabine d'un de ses appareils.

A cet effet, deux de ses mécaniciens montés à bord de l'appareil essayèrent d'ouvrir la porte de sortie de la cabine alors que le moteur tournait à pleine puissance ; ceux-ci, unissant leurs efforts, sont seulement parvenus à l'entrebâiller suffisamment pour laisser le passage à un corps humain.

Le représentant de la compagnie à Paris, qui assistait à cette expérience, en a conclu qu'il est presque impossible à un homme seul d'ouvrir la porte d'un de ces appareils en cours de vol.

La transmission des procès-verbaux d'opérations électorales

Paris, 6 juillet. — Pour éviter le retour des incidents qui se produisirent dans la circonscription électorale de St-Girons, M. Marchandeau, député de Reims, a déposé sur le bureau de la Chambre une proposition de loi modifiant la transmission des procès-verbaux des opérations électorales.

La proposition prévoit l'affichage des procès-verbaux à la porte des mairies et des bureaux de vote et l'envoi immédiat d'un exemplaire à la préfecture, le troisième exemplaire demeurant à la mairie.

Les infractions seraient punies, selon l'article 112 du code pénal, de 6 mois à 2 ans de prison et de la déchéance des droits politiques.

A la commission des Travaux Publics

Paris, 6 juillet. — La Commission des Travaux publics, sous la présidence de M. Yves Le Trocquer, a entendu les explications de M. Tardieu, ministre des Travaux publics, sur les modalités du projet de loi créant l'office d'études du chemin de fer transsaharien et sur les modifications apportées par le Sénat au texte voté par la Chambre.

La Commission a approuvé le rapport favorable de M. Henri Lorin. Elle a décidé que le projet serait discuté mercredi : 1° que la participation des grands réseaux à ces études n'engagerait quant aux modes d'exécution, de construction et d'exploitation ; 2° que la décision de la Commission n'empêche nullement préférence en faveur de l'un ou l'autre des modes de transport envisagés (chemins de fer, automobile ou avion).

La crise ministérielle yougoslave

M. Stojanovitch ressaisit à former le ministère..

Belgrade, 6 juillet. — M. Raditch ayant refusé la collaboration ministérielle avec tous les représentants de la majorité actuelle M. Stojanovitch a décidé la mission de former le ministère.

M. Raditch également

Berlin, 6 juillet. — Les dernières informations parvenues de Belgrade déclarent que M. Raditch, chargé par le roi de succéder de former le ministère n'a pas accepté la mission dont il était investi.

Le Sénat adopte le projet de loi sur le crédit maritime

Paris, 6 juillet. — La séance du Sénat est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Doumer.

Au banc du gouvernement sont assis MM. Painlevé et Herriot.

Il est adopté le projet autorisant la rétrocession à la colonie du Congo-belge de terrains sis à Kinchasa.

Le Sénat adopte deux projets modifiant certaines sections du code du travail, concernant les délais de mise en cause et la convention relative aux salaires en matière de louage et de louage.

Par 276 voix, le Sénat vote le projet accordant au ministre des affaires étrangères les crédits nécessaires pour la création d'une légation de la République française du Canada.

Le Sénat discute le projet de loi ouvrant un crédit de soixante francs pour venir en aide aux familles victimes de la catastrophe minière de Roche la Molière.

Le projet de loi modifié par le Sénat, relatif à la création d'un organisme d'étude en vue de la construction du chemin de fer transsaharien est adopté par 600 voix contre 127, après que M. Moch eut déclaré que le parti socialiste ne pouvait s'associer à un projet n'offrant pas à son avis de garanties suffisantes pour la collectivité.

Enfin, M. Loucheur, ministre du Travail, fait adopter un projet portant sur l'exercice 1928 un crédit supplémentaire de 7 millions, applicable aux fonds national de chômage.

A la demande du ministre de l'Instruction publique, la Chambre décide de discuter immédiatement un projet prorogeant les tous pouvoirs sur ce ministère. M. Loucheur veut proposer de son côté une séance demain à 16 heures pour examiner le projet sur les subventions à bon marché et son retour du Sénat. Il en est ainsi décidé.

Répondant en fin de séance à une question de M. Taittinger au sujet des prédications données par les élèves des Beaux-Arts contre l'obligation de célébrer aussi les morts civils, M. Herriot déclare que malgré l'avis contraire de l'Académie des Beaux-Arts, il est disposé à rapporter cette mesure pour permettre aux pensionnaires de la villa Médicis de se marier. (*Applaudissements.*)

La séance est levée à 18 h. 30.

Le commandant Charcot part au secours de Guilbaud

Paris, 6 juillet. — Le commandant Charcot a quitté Paris, hier soir, pour Saint-Servan où est ancré son trois-mâts, le fameux *Pourquoi Pas*.

Il devera l'amener demain matin au manche malin, a déclaré une personnalité de son entourage, à destination du Spitzberg.

Le Sénat adopte le projet de loi sur le crédit maritime

Paris, 6 juillet. — La séance du Sénat est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Doumer.

Au banc du gouvernement sont assis MM. Painlevé et Herriot.

Il est adopté le projet autorisant la rétrocession à la colonie du Congo-belge de terrains sis à Kinchasa.

Le Sénat adopte deux projets modifiant certaines sections du code du travail, concernant les délais de mise en cause et la convention relative aux salaires en matière de louage et de louage.

Par 276 voix, le Sénat vote le projet accordant au ministre des affaires étrangères les crédits nécessaires pour la création d'une légation de la République française du Canada.

Le Sénat discute le projet de loi ouvrant un crédit de soixante francs pour venir en aide aux familles victimes de la catastrophe minière de Roche la Molière.

Le projet de loi modifié par le Sénat, relatif à la création d'un organisme d'étude en vue de la construction du chemin de fer transsaharien est adopté par 600 voix contre 127, après que M. Moch eut déclaré que le parti socialiste ne pouvait s'associer à un projet n'offrant pas à son avis de garanties suffisantes pour la collectivité.

Enfin, M. Loucheur, ministre du Travail, fait adopter un projet portant sur l'exercice 1928 un crédit supplémentaire de 7 millions, applicable aux fonds national de chômage.

A la demande du ministre de l'Instruction publique, la Chambre décide de discuter immédiatement un projet prorogeant les tous pouvoirs sur ce ministère. M. Loucheur veut proposer de son côté une séance demain à 16 heures pour examiner le projet sur les subventions à bon marché et son retour du Sénat. Il en est ainsi décidé.

Répondant en fin de séance à une question de M. Taittinger au sujet des prédications données par les élèves des Beaux-Arts contre l'obligation de célébrer aussi les morts civils, M. Herriot déclare que malgré l'avis contraire de l'Académie des Beaux-Arts, il est disposé à rapporter cette mesure pour permettre aux pensionnaires de la villa Médicis de se marier. (*Applaudissements.*)

La séance est levée à 18 h. 30.

Le commandant Charcot part au secours de Guilbaud

Paris, 6 juillet. — Le commandant Charcot a quitté Paris, hier soir, pour Saint-Servan où est ancré son trois-mâts, le fameux *Pourquoi Pas*.

Il devera l'amener demain matin au manche malin, a déclaré une personnalité de son entourage, à destination du Spitzberg.

La transmission des procès-verbaux d'opérations électorales

Paris, 6 juillet. — Pour éviter le retour des incidents qui se produisirent dans la circonscription électorale de St-Girons, M. Marchandeau, député de Reims, a déposé sur le bureau de la Chambre une proposition de loi modifiant la transmission des procès-verbaux des opérations électorales.

La proposition prévoit l'affichage des procès-verbaux à la porte des mairies et des bureaux de vote et l'envoi immédiat d'un exemplaire à la préfecture, le troisième exemplaire demeurant à la mairie.

Les infractions seraient punies, selon l'article 112 du code pénal, de 6 mois à 2 ans de prison et de la déchéance des droits politiques.

A la commission des Travaux Publics

Paris, 6 juillet. — La Commission des Travaux publics, sous la présidence de M. Yves Le Trocquer, a entendu les explications de M. Tardieu, ministre des Travaux publics, sur les modalités du projet de loi créant l'office d'études du chemin de fer transsaharien et sur les modifications apportées par le Sénat au texte voté par la Chambre.

La Commission a approuvé le rapport favorable de M. Henri Lorin. Elle a décidé que le projet serait discuté mercredi : 1° que la participation des grands réseaux à ces études n'engagerait quant aux modes d'exécution, de construction et d'exploitation ; 2° que la décision de la Commission n'empêche nullement préférence en faveur de l'un ou l'autre des modes de transport envisagés (chemins de fer, automobile ou avion).

La crise ministérielle yougoslave

M. Stojanovitch ressaisit à former le ministère..

Belgrade, 6 juillet. — M. Raditch ayant refusé la collaboration ministérielle avec tous les représentants de la majorité actuelle M. Stojanovitch a décidé la mission de former le ministère.

M. Raditch également

Berlin, 6 juillet. — Les dernières informations parvenues de Belgrade déclarent que M. Raditch, chargé par le roi de succéder de former le ministère n'a pas accepté la mission dont il était investi.

Le Sénat adopte le projet de loi sur le crédit maritime

Paris, 6 juillet. — La séance du Sénat est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Doumer.

Au banc du gouvernement sont assis MM. Painlevé et Herriot.

Il est adopté le projet autorisant la rétrocession à la colonie du Congo-belge de terrains sis à Kinchasa.

Le Sénat adopte deux projets modifiant certaines sections du code du travail, concernant les délais de mise en cause et la convention relative aux salaires en matière de louage et de louage.

Par 276 voix, le Sénat vote le projet accordant au ministre des affaires étrangères les crédits nécessaires pour la création d'une légation de la République française du Canada.

Le Sénat discute le projet de loi ouvrant un crédit de soixante francs pour venir en aide aux familles victimes de la catastroph

FLY-TOX contre l'ennemi

tue tous les insectes

Compagnie Fraissinel

DEPARTS DE CORSE POUR LE CONTINENT

Samedi 7, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 7, d'Ile-Rousse p. Nice à 22 h.
Dimanche 8, de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 9, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 10, de Bastia p. St-Florent à 3 h.
Mardi 10, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 10, de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 11, de Calvi p. Toulon et Marseille à 19 heures.
Mercredi 11, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 12, de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 13, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 14, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 14, de Calvi p. Nice à 22 heures.
Dimanche 15, d'Ile-Rousse p. Nice à 20 h.
Lundi 16, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 17, de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mardi 17, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mercredi 18, d'Ile-Rousse p. Toulon et Marseille à 19 heures.
Jeudi 19, de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 20, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 21, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 21, d'Ile-Rousse p. Nice à 22 h.
Dimanche 22, de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 23, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 24, de Bastia p. St-Florent à 3 h.
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 24, de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 25, de Calvi p. Toulon et Marseille à 19 heures.
Mercredi 25, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 26, de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 27, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 22 heures.
Dimanche 29, d'Ile-Rousse p. Nice à 20 h.
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 31, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 31, de Bastia p. Livourne à 23 h.

DEPART D'CONTINENT POUR LA CORSE

Samedi 7, de Nice p. Ile-Rousse à midi.
Samedi 7, de Toulon p. Ile-Rousse à 18 h
Dimanche 8, de Nice p. Bastia à 16 h.
Dimanche 8, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 9, de Marseille p. Ajaccio à 12 h.
Mardi 10, de Nice p. Ile-Rousse à 24 h. 30
Mercredi 11, Livourne p. Bastia à 23 h.
Mercredi 11, Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 12, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 13, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 14, de Nice p. Calvi à midi.
Samedi 14, de Toulon p. Calvi à 18 h. 30
Dimanche 15, de Nice p. Bastia à 10 h.
Dimanche 15, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 16, de Marseille p. Ajaccio à 12 h.
Mardi 17, de Nice p. Calvi à 21 h. 30.
Mercredi 18, Livourne p. Bastia à 23 h.
Mercredi 18, Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 19, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 20, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 21, de Nice p. Calvi à midi.
Samedi 21, de Toulon p. Calvi à 18 h. 30
Dimanche 22, de Nice p. Bastia à 10 h.
Dimanche 22, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 12 h.
Mardi 24, de Nice p. Bastia à 21 h. 30
Mercredi 25, de Marseille p. Bastia à 15 h
Mercredi 25, Livourne p. Bastia à 23 h.
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 28, de Nice p. Calvi à midi.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 18 h. 30
Dimanche 29, de Nice p. Bastia à 10 h.
Dimanche 29, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 12 h.
Mardi 31, de Nice p. Calvi à 21 h. 30.

STÉNO-DACTYLO
Ecole JAMET-BUFFEREAU
Succursale à BASTIA, 28, Quai Paoli
Diplômes de Fins d'Etudes et Brevet Supérieur

Imp. R. Cordier & Fils, 2, Rd du Palais
Le Directeur-Gérant : LUCIEN CORDIER

BOURSE DE PARIS du 6 Juillet 1928

VALEURS	cours préc.	cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
2 % perpétuel		
5 % 15		
4 % 17		
4 % 18		
5 % 20		
5 % 20		
4 % 25		
4 % 27		
Obligations 6 % 1922		
— 5 % 1923		
— 5 % 1924		
— 6 % 1927		
Oblig. Caisse Autonome		
Crédit National 1919		
— 1921		
— 1924		
— 1926		
Bons 5 % 1925 A Obl.		
Bons 7 % 1929 Pas-de-Calais		
Départ. Bons 7 % 1929		
Paris 1905		
— 1921		
— 1925		
Communales 1879		
— 1909		
TERME		
Banque de France		
— Nation. de Crédit		
— Paris et Pays-Bas		
— Union Parisienne		

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Compagnie Algérienne		
Compt. Nation. d'Escompte		
Crédit Foncier de France		
Crédit Lyonnais		
Société Générale		
Société Générale Foncière		
Suez Capital		
Suez Parts		
Suez Dividende		
Est Capital		
Lyon Capital		
Midi Capital		
Nord Capital		
Orléans Capital		
Sante-Fé Chemins de Fer		
Ouest Electricité		
Comp. Gen. Electricité		
Thomson		
Tréfileries du Havre		
Mines de Courrières		
Mines de Lens		
Boléo		
Bonhomme		
Phosphates de Gafsa		
Péchiney		
Charguéraud Benoist		
Transatlantique Ord. 600 fr.		
Voitures Parisi		
Air Liquide		
Cultures Tropicales		
Pathé Cinéma Jeulin		
Sucreries Say		
Russe 4 % 1906		

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Serbe 1895		
Turc 4 %		
Turc 5 % 1914		
Banque Nationale Mexique		
Bonsor Ottomane		
Crédit Foncier Egyptien		
Wagons-Lits Ordinaires		
Central Mining		
Rio Tinto		
Oriental Carpet		
Parafine		
Sucreries d'Egypte		
Mine Mexicaine 1913		
Brésil		
Cambodge		
Financière Caoutchouc		
Chartered		
Concordia		
De Beers Ord.		
Estrellas		
France Wyoming		
Goldfields		
Kleinfontein		
Lydenburg		
Rhodesia Ordinaire		
Rhodesia Eagle Ord.		
Modderfontein		
Randfontein		
Mozambique		
Malta		
Padang		
Rand Mines		
Sumatra-Bulgas		
Shansi		

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Tanganyka		
Docks Marseille		
Lyonnaise des Eaux Cap.		
Electricité Paris		
Union Electricité		
Provençales		
Lebon		
Gaz de Paris		
Schneider		
Fives Lille		
Saint-Gobain		
Verreries de Carmaux		
Aciéries M.-C. Caviglioli		
Messageries Maritimes Ord.		
Brésil Industrielle		
Cuivres Joubs		
Potet Chausson		
Galeries Lafayette		
Paris-France		
Printemps		
Bong. Franc. Rio Plata		
Land Bank of Egypt		
Crédit Foncier Colonial		
Crédit Foncier Mexicain		
Crédit Foncier Cuba		
Tobacs Philip. Ord.		
Tobacs Philip. Priv.		
Tobacs Penins. Mexicain		
Crédit Franc. France-Canad.		
Bi-Métal		
Italie		
Orléans		
Tabacs Lozenas		

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Royal Dutch		
Shell		
Fonds d'Etats Etrangers		
Anglais 2 ½		
Argentin 6 % 1886		
Belges 5 % 1925		
Brésil 4 % 1883		
Bulgare 5 % 1902		
Chine 4 % 1895		
Espag. Unifié		
Hellène 5 % 14		
Italie 3 ½		
Japon 4 % 1905		
Mexique 4 % 1904		
Roumanie 4 % 1922		
Russe 3 % 01-04		
Serbe 1915		
Turc 6 %		

CHANGES

Londres		
New-York		
Allemagne (100 reichsmarks)		
Belgique		
Espagne		
Hollande		
Italie		
Portugal		
Suisse		

CAP CORSE
Damiani
GRAND PRIX - MEDAILLE D'OR
MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS
JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1905 ET 1906

Exigez la marque J. VIDAL
Se méfier des contrefaçons

Il faut en ce moment faire des ÉCONOMIES
A cependant avoir une toilette ornant un ensemble parfait.
Pour savoir ce qui se porte comme gants et chaussures, bas et lingerie, plumes, sacs et bijoux, etc ... comme aussi robes et chapeaux achetez le nouveau journal complet
MERVEILLES DE PARIS
4 francs
EN VENTE PARTOUT
et 29, rue de la Sourdière, Paris.

Employez l'Ouvre-lettres "ORGUS"
L'Ouvre-lettres "ORGUS" est une garantie d'économie de temps et d'argent
L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER
En vente aux Bureaux du PETIT BASTIAIS

Mimosa
La Cigarette surfine fabriquée à Ajaccio par *H. ALBAN*

L'Echo Touristique de la Corse
Revue touristique illustrée, littéraire, scientifique, économique, artistique, pittoresque, documentaire et bibliographique.
Deuxième année. *RIEN PRIS* par an. Etranger. Un an. Tarif postal N° 211-44, varia.)
Directeur : *A. Clavel*, Libraire de la Corse, 49, Rue St-Lazare, à Paris. *Spécimen francs.*

Quand on part pour Paris notez l'adresse de
L'AGENCE HAVAS
62 Rue de Richelieu PARIS
vous pourrez lire chaque jour le Petit Bastiais

AUTOCARS P.-L.-M.

SERVICE D'ETE
DU 1er MAI AU 15 OCTOBRE 1928

Au départ de Bastia. — Circuit du Cap Corse, en 1 jour ; service quotidien.
Au départ d'Ajaccio. — Circuit des Calanches, en 1 jour et demi ; service quotidien.
Circuit de Bastia-Corte en 2 jours : les lundi et jeudi.
Circuit Ajaccio-Piana-Corte en 2 jours ; les dimanche et mercredi.
Circuit Ajaccio-Piana-Corte, en deux jours ; les mercredi et samedi.
Circuit de Ajaccio-Ile-Rousse-Calvi-Ajaccio, en 1 jour et demi ; les mercredi et samedi.
Au départ de Corte. — Circuit Corte-Piana, en 2 jours ; les lundi, jeudi et vendredi.
Circuit Corte-Bastia-Ajaccio, en 2 jours ; les lundi et vendredi.
Circuit de l'Inzecca en un jour ; les mardi et jeudi.
Au départ de Piana — Circuit d'Evisa en 1 jour ; les mardi et vendredi.
(Correspondance à Sagone avec les cars assurant le service des Calanches au départ d'Ajaccio).
Pour les prix et horaires détaillés de tous ces circuits, consulter les livrets « Autocars P.-L.-M. 1928 », déposés dans les gares et bureaux des Services P.-L.-M. à Ajaccio, l'cours Grandval ; à Bastia, compagnie Fraissinet, place Saint-Nicolas ; à Corte, cours Paoli ; à Calvi et à Ile-Rousse à la compagnie Fraissinet.
On pourra également consulter ces livrets, à la direction des chemins de fer de la Corse à Bastia et dans tous les bureaux des Syndicats d'Initiative de Corse, à Ajaccio, Bastia, Corte, Calvi et Ile-Rousse.

N° 60.
Feuilleton du *PETIT BASTIAIS*

Fiancée d'Avril

par Guy CHANTEPLEURE

Il entendit tinter la sonnette de la mine ; avait appris le décès de la porte, mais si vaguement, dans un Bonheur parisienne on s'il avait existé était effacé qui le détachait. Pendant ce à se lui apparaissait. Il ne se souvint plus et complètement, d'où choses ambiguës, peu de chose, sa vie d'ici, la pratique d'alcool, l'incompréhensible, l'inconcevable équipée d'Ajaccio, l'avant-veille ; il ne pensa. Il ne reconnaissait plus cette chose : c'était qu'il venait de vivre, qu'il avait vécu, qu'en deux jours il avait cru vivre une existence entière et que pendant elle était la réelle, ramenée par un coup de fantaisie, perdue à nouveau sans espoir de retour. Il ne savait plus comment il était venu, ni pourquoi, ni comment il allait s'en aller. Il ne se souvenait plus de rien, sinon d'une grande lueur rose enveloppant la silhouette, il reconnut Suzanne et quelque chose de singulier se passa en lui. Tandis qu'on lui fit une toilette sommaire, le coupon cousu, la suture faite, il demeura, d'une étrange manière, immobile. Au moment même où, follement, profondément, il venait de vivre à la vie de ses organes, il se les juge-bill, il en mesurait mieux l'incohérence et ses sentiments, surpris et une sorte de raisonnement ardent, de ce lier toujours et personnelle contre la folie croissait sur les apparences. Il ne se demanda pas si ses

— Circuit de la Castagniccia en 1 jour ; les lundi et jeudi.
— Circuit Bastia-Ile-Rousse-Calvi-Ajaccio, en 1 jour et demi ; les mercredi et samedi.
Au départ de Corte. — Circuit Corte-Piana, en 2 jours ; les lundi, jeudi et vendredi.

le désirer un mot à Colette ou à moi, ou... »

Les larmes jaillirent des yeux de Suzanne. Elle eut un geste indistinct qui demandait grâce de ses paroles trompeuses.

— Je ne sais enfuie parce que Claude m'avait menacé... parce qu'il en eu que... des choses horribles ! dit-elle Duran est venu, il m'a dit que vous étiez ruiné, que vous alliez devenir un pauvre petit archiviste de province, que vous ne vouliez plus m'épouser...

Michel écoutait, les traits affreusement tirés, les lèvres bleues, n'avait pas compris, pensait encore ce que Suzanne allait dire, loin de la vie de son être concentré dans le regard droit et volontaire de la jeune fille.

Un instant presque imperceptible, mais Suzanne s'arrêta, prit jeunement les mains et pleurant à demi :

Oh ! Michel, implore-t-elle, j'avais bien vu le fait... Je veux encore, supplie, épouse-moi tout de même !

Mais déjà avec un cri étouffé, cri d'ivresse presque douloureux, Michel l'avait saisie, emprisonnée dans ses bras. Et, un long moment, il la garda ainsi sans rien dire, ne trouvant pas de mots pour dire ce qu'il éprouvait de joie himosphonie, perdant toute notion du temps, des événements, des choses qui l'entouraient, les gens passant dans la rue, les paroles pleines d'ombre qu'il venait de prononcer. Il ne savait plus rien, sinon qu'il tenait contre lui, les cheveux pleins d'or, la bouche fraîche, la voix qui parlait, qui disait, qui répétait, qui s'inscrire à un groupe républicain.

Autant valait-il garder Mons, voter en faveur pour Mons qui s'est agi personnel une personnalité considérable et qui fait toujours honneur à la Corse.

On ne saurait pas non plus les intérêts les plus importants d'un pays parce qu'on n'a pas participé à leur préparation. Il est plus facile, puisque la lettre de M. Pierangeli au ministre des Finances sur l'électrification de la Corse a été très vivement jugée par les services compétents, pour les erreurs volontaires et grossières qu'elle contient. La tentative de sabotage d'un projet qui a obtenu l'adhésion unanime du Conseil général, qui avait été mûrement étudié et étudié, qui devait être définitivement réalisé, ne saurait plus être effacée.

Voilà ce que représente certaine coalition et un point de vue politique qui ne peut être admis.

Gomme au lendemain du bal de la Chevrotine, elle vit à ses pieds le fantasque château de la tour Saint-Sylvère. Il tenait étroitement les petites mains qui tremblaient, et, confiant, il laissait enfin parler son cœur. Tout bas, au travail, il disait à la jeune fille une foule de choses : qu'il la chérissait, qu'il l'adorait, qu'il était heureux, qu'il l'Oxford depuis longtemps, qu'il n'avait jamais osé le lui dire dans une terreur de n'être pas aimé comme il aimait et que, pourtant, il avait confiance en elle et qu'il avait été jaloux de Desplans, de Pierbrault, de tous... Il disait qu'il était encore assez riche pour donner à sa bien-aimée une vie facile, qu'il l'aimait assez pour que celle vie fût honnête, il disait cependant que, même obligé de devenir un « pauvre petit archiviste de province » on n'empêcherait jamais, aimé d'elle, il n'eût trouvé le courage de renoncer à elle, qu'il n'accepte le sacrifice, à la veille de la réalisation de ses rêves. Et c'était des paroles d'une ivresse éperdue, d'amour, un peu folles. Il disait ce que serait leur vie, quelle joie ce serait pour eux de sauvegarder la frontière et la liberté.

Les délégations des anciens combattants français et alliés défilèrent ensuite devant le monument.

A 17 heures, M. Poincaré et les personnalités l'accompagnant repartent pour Paris.

La cérémonie de sa présence douce, confiante, toute pauche, du parfum de ses cheveux, de la fraîcheur vivante de son front, de la caresse légère de ses larmes, de l'émoi affolé de son pauvre petit cœur.

Quand il parla, ce fut comme en un rêve, tout bas, avec une peur absurde de réveiller des chagrins évanouis.

— Vous ne voulez épouser qu'un homme riche ?

— Je ne savais pas...

— Vous ne saurez donc un peu ?

Une petite lueur de sourire surgit à travers les larmes qui coulaient abondamment.

Un peu, murmura-t-elle, oui, c'est cela...

— Ma petite Zézie, mon enfant aimé, mon trésor... de vous adore, moi !

Maintenant, il la regardait, il l'admirait, s'étonnait de la trouver à la fois toute changée et si bien elle-même, il baisait ses cheveux, il baisait ses larmes, savourait plus doucement encore maintenant qu'à la première minute, cette félicité d'être aimé par elle d'un amour vrai, d'un amour pour lequel les événements et assez puissant pour les dominer, pour les métamorphoser peut-être, pour faire de la jeune fille qu'elle était encore il y a quelques heures sans avec des soucis...

Puis Suzanne s'avisa à cette pensée qu'il n'avait pas souffert par elle un moment avant. Alors le rêve que la petite fiancée avait fait construit s'écroula, ce fut l'horreur, ce fut le retour, ce fut, l'avant-nuit encore, avant l'aveu qui désespoir, se réalisa.

Suzanne au lendemain du bal de la Chevrotine, elle vit à ses pieds le fantasque château de la tour Saint-Sylvère. Il tenait étroitement les petites mains qui tremblaient, et, confiant, il laissait enfin parler son cœur. Tout bas, au travail, il disait à la jeune fille une foule de choses : qu'il la chérissait, qu'il l'adorait, qu'il était heureux, qu'il l'Oxford depuis longtemps, qu'il n'avait jamais osé le lui dire dans une terreur de n'être pas aimé comme il aimait et que, pourtant, il avait confiance en elle et qu'il avait été jaloux de Desplans, de Pierbrault, de tous... Il disait qu'il était encore assez riche pour donner à sa bien-aimée une vie facile, qu'il l'aimait assez pour que celle vie fût honnête, il disait cependant que, même obligé de devenir un « pauvre petit archiviste de province » on n'empêcherait jamais, aimé d'elle, il n'eût trouvé le courage de renoncer à elle, qu'il n'accepte le sacrifice, à la veille de la réalisation de ses rêves. Et c'était des paroles d'une ivresse éperdue, d'amour, un peu folles. Il disait ce que serait leur vie, quelle joie ce serait pour eux de sauvegarder la frontière et la liberté.

Les délégations des anciens combattants français et alliés défilèrent ensuite devant le monument.

A 17 heures, M. Poincaré et les personnalités l'accompagnant repartent pour Paris.

3e ANNEE — N° 101
23 centimes
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE
25 centimes
DIMANCHE 8 JUILLET 1928

DIRECTION-REDACTION
ADMINISTRATION
8, Rd du Palais à 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.62
BUREAU A PARIS
11, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 4547

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER
Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA
Compte Chèques Postaux

BIBLIOTHEQUE

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	15	25	45
Grande-Bretagne	17	33	64
Etranger	A) 20	40	120
	B) 45	90	180

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité entre toute et sans aux bureaux Parisiens, 11, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

Moralité d'un scrutin

Sans affecter à l'écrivain du Gaulois de Bastia-Terreneuve une importance exagérée, il n'en est pas moins vrai qu'elle a produit dans toute la Corse un effet de surprise dont les échos parviennent absolument jusqu'ici aussi.

Il n'a pas fallu longtemps pour que se produise chez les électeurs de la haute vase un revirement marqué.

Nos adversaires avaient pourtant crié bien haut qu'ils ne se désisteraient pas.

Appelons désistement ce revirement, c'est la même chose ; et les électeurs ont le droit et le devoir, dans leur souveraineté, de s'apercevoir qu'on les a bernés à la faveur d'une campagne de calomnies et de fausses nouvelles comme celle qui a précédé le 22 avril.

Cette journée-là, nous l'avons appelée la journée des dupes et elle n'est pas autre chose.

Que ne tenir pas vainement d'exercer les incompatibilités.

Trois fois pellement dont on les décore ne suffisent pas à justifier des combinaisons où l'ambition personnelle le dispute à l'incapacité, et qui font bondir l'opinion.

On ne fait pas dans l'arrondissement de Bastia et plus particulièrement dans cette ville une campagne systématique contre tel ou tel candidat pour le réduire à l'impuissance, ni pour constituer un groupe exclusif.

Autant valait-il garder Mons, voter en faveur pour Mons qui s'est agi personnel une personnalité considérable et qui fait toujours honneur à la Corse.

On ne saurait pas non plus les intérêts les plus importants d'un pays parce qu'on n'a pas participé à leur préparation. Il est plus facile, puisque la lettre de M. Pierangeli au ministre des Finances sur l'électrification de la Corse a été très vivement jugée par les services compétents, pour les erreurs volontaires et grossières qu'elle contient. La tentative de sabotage d'un projet qui a obtenu l'adhésion unanime du Conseil général, qui avait été mûrement étudié et étudié, qui devait être définitivement réalisé, ne saurait plus être effacée.

Voilà ce que représente certaine coalition et un point de vue politique qui ne peut être admis.

Gomme au lendemain du bal de la Chevrotine, elle vit à ses pieds le fantasque château de la tour Saint-Sylvère. Il tenait étroitement les petites mains qui tremblaient, et, confiant, il laissait enfin parler son cœur. Tout bas, au travail, il disait à la jeune fille une foule de choses : qu'il la chérissait, qu'il l'adorait, qu'il était heureux, qu'il l'Oxford depuis longtemps, qu'il n'avait jamais osé le lui dire dans une terreur de n'être pas aimé comme il aimait et que, pourtant, il avait confiance en elle et qu'il avait été jaloux de Desplans, de Pierbrault, de tous... Il disait qu'il était encore assez riche pour donner à sa bien-aimée une vie facile, qu'il l'aimait assez pour que celle vie fût honnête, il disait cependant que, même obligé de devenir un « pauvre petit archiviste de province » on n'empêcherait jamais, aimé d'elle, il n'eût trouvé le courage de renoncer à elle, qu'il n'accepte le sacrifice, à la veille de la réalisation de ses rêves. Et c'était des paroles d'une ivresse éperdue, d'amour, un peu folles. Il disait ce que serait leur vie, quelle joie ce serait pour eux de sauvegarder la frontière et la liberté.

Les délégations des anciens combattants français et alliés défilèrent ensuite devant le monument.

A 17 heures, M. Poincaré et les personnalités l'accompagnant repartent pour Paris.

La bataille électorale a atteint son apogée aux Etats-Unis. Voici une admirable photographie de « Capitol » à Washington illuminé la nuit.

AU SENAT

Le débat sur les constructions d'habitations à bon marché

La Haute-Assemblée vote au début de sa séance l'ajournement des élections cantonales

Paris, 7 juillet. — La séance de la matinée est ouverte à 9 h. 35, sous la présidence de M. Doumer.

MM. Sarraut, Loucheur et Oberkirch sont assis au banc du gouvernement.

Le Sénat adopte le projet relatif à la date pour le renouvellement intégral des conseils généraux et d'arrondissement en 1928.

Ces élections sont fixées aux deuxième et troisième dimanche d'octobre.

Le Sénat commence la discussion du projet tendant à établir un programme de construction d'habitations à bon marché et de logements à loyer modéré.

M. Paul Strauss, rapporteur, expose l'économie du projet. Il signale que le programme actuel comprend la construction d'environ 200.000 habitations à bon marché, sur une durée de 5 ans. Les dépenses qu'il engage ne dépasseront pas les possibilités financières.

M. Paul Strauss dit que le projet numéroté à l'ancien banc de 2 p. 100 intéressera les prêts destinés à la construction d'habitations à bon marché.

— Il est souhaitable, dit-il, que la caisse de crédit agricole puisse participer largement au fonctionnement de nouveaux régimes pour le plus grand profit des populations agricoles qui ont grand intérêt à ne pas aller inconsidérément dans les villes.

Il signale que le projet n'est pas seulement destiné à Paris mais qu'il intéresse tout l'ensemble du territoire. Il espère que le Sénat le votera sans retard dans l'intérêt de la paix publique et de l'ordre social.

M. Pauquet, au nom de la commission des finances, apporte les déclarations de son collègue et félicite le gouvernement d'avoir déposé un projet pouvant résoudre partiellement la crise du logement.

M. Loucheur, ministre du Travail remercie les commissions de leur diligence et des améliorations qu'elles ont apportées. Il fait l'historique de la crise du logement.

— Le projet, dit-il, se préoccupe des familles nombreuses et fait varier avec la situation de famille le montant des subventions accordées pour les constructions individuelles destinées aux travailleurs.

Il conclut en disant que le programme actuel est désormais lié à la future contre la mortalité. La première nécessité est de donner aux ouvriers des logements sains.

— Je suis sûr, dit-il, que le Sénat sceliera solidement l'union dont la Chambre a posé la première pierre.

Le ministre, descendant de la tribune, est vivement applaudi. Après de nombreux observateurs de M. Cauvin, au nom de la commission de l'agriculture appuyant le projet et de M. Bonnelle, socialiste, disant que tout le monde votera le projet. Le Sénat vote le passage à la discussion des articles.

La séance est levée à 15 heures.

Séance de l'après-midi

Paris, 7 juillet. — La séance du soir est ouverte à 15 h. 16, sous la présidence de M. Doumer.

MM. Loucheur et Oberkirch sont au banc du gouvernement.

Sur le rapport de MM. Chéron et Cauvin on adopte un crédit de 200 millions pour le crédit agricole, afin de faciliter, par avances de l'Etat, l'attribution de prêts à moyen terme, en application de la loi du 5 août 1926, l'intensification de la production agricole.

On reprend la suite de la discussion du projet de loi tendant à remédier à la crise du logement.

M. Duchy, demandant qu'à l'article premier du programme on comprenne parmi l'agrandissement des maisons existantes pour que les familles trop étroitement logées puissent étendre leur logement. M. Loucheur répond qu'il sera grand regret cette addition est trop vaste pour qu'il puisse l'accepter. M. Duchy n'obtient pas satisfaction.

Par contre, M. Japy, malgré la commission et le gouvernement, fait adopter un paragraphe additionnel à l'article premier prévoyant le bénéfice de la loi, à Paris et dans les grandes villes, aux personnes y habitant depuis au moins un an.

L'article premier est adopté.

Sur l'article deux, M. Pasquet fait adopter, au nom de la commission des finances, un texte où il est dit que le programme de construction sera réalisé conformément aux dispositions de la loi annulée des finances, en comptant 200.000 logements par maisons individuelles.

Les articles deux et trois sont adoptés, le Sénat rejette l'amendement Veber.

Puis on adopte les six premiers alinéas de l'article quatre, relatif au montant des avances.

Le Sénat accepte ensuite, sur la proposition de M. Pasquet le septième alinéa ainsi conçu : les avances consenties aux offices publics, aux sociétés d'habitations à bon marché, aux fondations qui seront affectées à la construction de maisons destinées à la vente, pourront, au maximum atteindre 90 p. 100 du prix de revient, conversées par les offices, sociétés, fondations empruntées jusqu'à concurrence du montant des sommes non remboursées par eux à l'Etat, pourvu que ces sommes aient affectées dans le délai de six mois à de nouvelles constructions remplissant les conditions de la présente loi.

L'article quatre est adopté, ainsi que l'article cinq, avec une modification proposée par M. Pasquet, ayant trait aux ressources destinées à compléter les avances nécessaires pour assurer l'exécution du programme.

Les articles 6 et 7 sont adoptés, ce dernier avec une addition proposée par la commission de l'agriculture, l'attribution des prêts à... En aucun cas, le montant des subventions accordées en vertu de l'article 20 de la loi du 5 décembre 1922 des prêts et avances ne pourra dépasser 90 p. 100.

En venant à une question de M. Strauss, le ministre du Travail déclare qu'en cas de dépense complémentaire pour l'agrandissement des maisons existantes pour que les familles trop étroitement logées puissent étendre leur logement,

ÉCHOS

Billet Parisien

Le Club des Cent-Mille est fondé. Ils ne sont pas encore cent, mais leur désir est d'atteindre ce nombre pour avoir plus de force et mener efficacement leur action.

Que veulent donc les Cent Mille ?

Ils ont tout bonnement entrepris de *combattre, contre les organisateurs de fêtes payantes, les exigences des artistes* dont l'insolence va croissant. Ils ont été frappés de laisser-aller de ceux de ces derniers qui ont la clientèle du Français-nique. *Le régime des cachets tout faits, des poissons et viandes douteux, des menus inhabités, partout les mêmes. L'ignorance et l'insouciance des tenanciers qui confient le soin de cuisiner à n'importe quel gâte-sauce, le mépris de la clientèle qui paie leurs fautes. Jamais on n'a vu tant de malfaçons de l'ordinaire. Les médecins sont pets à l'alitaire.*

M. Austin de Croze, critique gastronomique, qui lance les journées de cuisine régionale au Salon d'automne, *s'élève énergiquement contre la fin de la gastronomie avec mode de luxe. La gastronomie est l'art de faire bonne chère, mais il ne s'exalte pas du tout avec des plats rares, de la fantaisie, du même une banalité aisance. De bons produits très simples préparés soigneusement, avec goût, cela est à la portée de tout le monde.*

Le programme de Cent-Mille est très sérieux : il va contribuer une vérité très temps où l'on pourrait faire en France, au plus bas prix, pour dix francs et un frotin pour un bon repas.

Des conférences, des fonctionnaires, des journalistes, des voyageurs, des ambassadrices, des médecins, sont les animateurs du Club. Ils vont inspecter les restaurants et les auberges et nous révéleront à rappeler les traiteurs au respect de leurs devoirs.

Souhaitons-leur de réussir. Faisant mieux : *inscrivons-nous au Club.* Si, *sur du Cherche-Midi. Nous saurons ainsi où manger sainement, tout à fait, qu'on puisse, pour un prix modique. Avouez que cela vaut bien une cotisation annuelle de cent sous !*

Gabriel Brunet.

Memento

CALENDRIER. — Aujourd'hui, dimanche, 8 juillet 1928, 190e jour de l'année, 176 à venir.

Aujourd'hui : Sainte-Virginie. Demain : Sainte-Blanche.

EPHÉMÉRIDES CORSES. — 8 juillet 1746 : Le comte Rivarola reprend Bastia qu'il n'avait pu garder.

Le 2 juillet, il avait réussi à faire pénétrer, pendant la nuit, un corps de 1500 hommes dans le quartier de Terra-Vecchia de Bastia ; le lendemain matin il fit son entrée en ville en bel ordre, pittoresque.

LE TEMPS QU'IL FERA. — Méditerranée et Corse : ciel clair ; vent modéré nord-nord, 12 mètres ; température 30 degrés ; mer modérément agitée ; visibilité 30 à 50 kilomètres.

ZONZA
OUVERTURE DE
l'Hôtel du Mouflon d'Or
40 CHAMBRES
Eau courante froide et chaude
SALLES DE BAINS — PARC
L'HOTEL DU MOUFLON D'OR
s'recommande aux pensionnaires à partir du 14 juillet
Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur

M. Mellon vient en Europe

Paris, 7 juillet. — M. Mellon, secrétaire du Trésor américain, part le 12 pour l'Europe. Il y restera d'un moins et n'aura retour, avant de prendre son repos, de longs entretiens avec M. Snowden, à Londres, et M. Caillaux, à Paris.

A la Commission du Commerce

Paris, 6 juillet. — La Commission du Commerce, réunie sous la présidence de M. Louis Ballin, a désigné comme rapporteur du projet de loi sur les brevets d'invention, M. Bonderon, et M. Bymans comme rapporteur spécial.

La situation des naufragés devient critique

Londres, 7 juillet. — On mande du Spitzberg que les recherches entreprises en vue de retrouver les survivants de l'aéronef *Italia* n'ont donné jusqu'ici aucun résultat. Les conditions atmosphériques sont très mauvaises. Le temps est brumeux et froid.

Le ministre de l'Air italien a déclaré que les recherches seront poursuivies jusqu'à ce que le sort de tous les naufragés soit connu.

Les fêtes commémoratives de Duquesne à Dieppe

Le Havre, 6 juillet. — Sous partie, ce matin juillet, se rendre à Dieppe à l'occasion des fêtes commémoratives de Duquesne, le contre-amiral *Jean-Bart*, ballement du croiseur-amiral Berthelot, et cinq hydravions.

Un meeting de vol à voile à Cherbourg

Cherbourg, 7 juillet. — On annonce l'arrivée prochaine de vingt aviateurs allemands, membres et spécialistes du vol sans moteur, qui participeront au meeting de vol à voile du camp Manoyon du 10 au 20 juillet.

La conférence Nord - Africaine

Une réception à la résidence générale du Maroc

Rabat, 7 juillet. — Une brillante réception a eu lieu à la résidence générale en l'honneur de M. Saint, résident général de Tanger, Berdes, gouverneur général d'Algérie, le successeur Steeg, actuellement leur action.

Au cours du dîner, le maréchal Lyautey a porté un toast à la mémoire de M. Saint, résident général de Tanger, Berdes, gouverneur général d'Algérie, le successeur Steeg, actuellement leur action.

L'enquête sur l'élection de Saint-Girons

Paris, 6 juillet. — La Commission d'enquête sur l'élection de Saint-Girons s'est réunie aujourd'hui après un nouveau délai dans les bureaux. Elle a désigné comme président M. Léon Bérard, comme secrétaire, M. Perrot, comme rapporteur, M. Tremintin.

La liaison aérienne entre Paris et les capitales d'Europe

Le Bourget, 7 juillet. — Le lieutenant-colonel Lavaste et l'adjudant Dorenan, pilotant un avion muni d'un moteur de 450 chevaux, quitteront le Bourget à 2 heures du matin à destination d'Oslo dont ils repartiront aussitôt pour le Bourget où ils arriveront vers 22 heures.

Demain et pendant quatre jours consécutifs les deux pilotes poursuivront une *série de voyages qui reliera Paris à plusieurs capitales européennes.* Ils iront ainsi de Paris à Varsovie, à Rome, à Lisbonne, rentrant chaque soir à Paris.

Le verdict du procès de Donetz

Londres, 7 juillet. — Le verdict du procès de Donetz est le suivant : sur 53 accusés, 11 sont condamnés à mort ; 34 ont de 1 à 10 ans d'emprisonnement ; 4 bénéficient du sursis ; 4 sont acquittés.

La crise égyptienne

Le Caire, 7 juillet. — Nahas-Pacha a déclaré qu'il mettrait tout en œuvre pour faire opposition au nouveau gouvernement.

Au Port

DU 7e AU 8 JUILLET 1928

Entrées

Le 1er : vapeur italien « Bengasi », capitaine Marinelli, venant de Porto-Torres.

Le 1er : voilier italien « Espresia », cap. G. Cartabil, venant sur lest.

Le 1er : vapeur français « Général-Bonaparte », cap. Laurioi, venant de Nice avec 80 tonnes et 175 passagers.

Le 2 : vapeur français « Lamme », cap. Bonis, venant de Marseille avec 270 tonnes et 260 passagers.

Le 2 : vapeur français « Cairo », cap. Noël, venant de Tunis, avec 60 tonnes et 18 passagers.

Le 2 : brick-goélette italien « Gorrello » cap. Razzani, sur lest.

Le 2 : voilier italien « Solfano », cap. Stefano Salvatore, venant sur lest.

Le 3 : goélette italienne « Idea », cap. S. Spanocchio, venant sur lest.

Le 3 : goélette italienne « Denia », cap. Laffrido, venant sur lest.

Le 4 : voilier italien « Francesco S. », cap. Pignatelli, venant sur lest.

Le 4 : voilier italien « Carlo », cap. Sechiano, sur lest.

Le 5 : voilier italien « Renato », cap. de Pinto, venant sur lest.

Le 5 : vapeur français « Général-Bonaparte », cap. Lauriol, venant de Marseille avec 292 tonnes et 265 passagers.

Le 5 : vapeur français « Lamme », cap. Bonis, venant de Livourne, avec 2 tonnes et 38 passagers.

Le 5 : vapeur italien « Bengasi », cap. Marinelli, venant de Livourne.

Le 6 : voilier italien « Amelia », cap. B.-D. Pino, venant sur lest.

Le 6 : goélette italienne « Yacht », cap. Todisco, venant sur lest.

Le 6 : goélette italienne « La Sibérie », cap. Galoblo, venant de Savona, avec 3 tonnes d'ognons.

Le 6 : voilier italien « Enfola », cap. Cavero, venant sur lest.

Sorties

Le 1er : Yacht américain «Elever Girl», cap. Z. Vine, parti sur lest.

Le 1er : vapeur italien « Bengasi », cap Marinelli, pour Livourne, avec 101 passagers.

Le 2 : vapeur français « General-Bonaparte », cap. Laurioi, pour Marseille avec 53 tonnes et 101 passagers.

Le 2 : vapeur « Cairo », cap. Noël pour Nice.

Le 3 : vapeur français « Lamme », cap. Bonis, pour Livourne, avec 2 tonnes et 173 passagers.

Le 3 : voilier italien « Rosa S. », cap. Capiglo, parti avec 80 tonnes de ferraille.

Le 3 : voilier italien « Enza », cap. G. Spinosa, pour Gênes, avec 70 tonnes de charbon.

Le 5 : vapeur français « Général-Bonaparte », cap. Laurioi, pour Marseille, avec 9 tonnes et 144 passagers.

Le 5 : vapeur italien « Bengasi », cap. Marinelli, pour Porto-Torres.

Le 5 : trabacolo R. « Dedito », cap. Maffatti pour l'Espagne avec 200 tonnes de bois de pins.

Le 5 : voilier italien « Vincenzo », cap. Straverez, pour Marsala avec 45 tonnes de charbon.

Le 6 : vapeur français « Lamme », cap. Bonis, pour Marseille, avec 142 tonnes et 133 passagers.

Le 6 : goélette italienne « Idea », cap. D. Spanocchia, pour Portoferraio, avec 30 tonnes de charbon.

Le 6 : goélette italienne « Denia », capitaine Laffredo, avec 20 tonnes de charbon.

Le 7 : voilier italien « Nettuno », cap. Palombo, avec 40 tonnes de bois d'ouvre.

Variétés

Propos d'Eté

Tiens... dans quelques jours, je vais partir pour la montagne, vivre avec moi... ta verra comme on est bien là-haut ! C'est plein de sources qui chantent et puis des fleurs, grandes comme des arbres et des plantes, plus hautes que moi.

Sédentaires des cités méditerranéennes, avant de lire ce journal, vous avez interrogé le ciel d'où semble tomber une cendre bleue inexplicable et vous avez rêvé d'un départ vers les étages supérieurs.

Mais il y a seulement deux semaines, alors que nous allions des ovations de Bachelet-Jacquelet, nous déclarions que nous ne serions pas de ceux qui, en exerçant sur le Cours maritime où fit de très pertides températures, vous êtes parti pour une promenade le long de la route des Sanguinaires.

Au fond, disons-nous, cédir à l'exode, c'est obéir à un sentiment de snobisme, c'est aller à un endroit où il faut aller pour se montrer, où il faut se faire voir, où il faut être vu, où il faut se faire voir à la mode, le seul endroit où il faut se faire voir à la mode, le seul endroit où il faut se faire voir à la mode, le seul endroit

L'Oncle d'Amérique

— « Adolphe !... » s'écria Mme Nalle, qui, du cinquième, guettait son mari, gravissant péniblement l'escalier. Adolphe !... l'oncle Grenadir arrive !

Adolphe Nalle était mouscheï de bureau au ministère des Travaux hydrauliques. L'oncle Grenadir, oncle de Mme Nalle, après s'être installé avec toute sa famille, était parti pour l'Amérique depuis plus de vingt ans et avait fait fortune, dans l'élevage des porcs.

M. Nalle monta moins lestement les étages :

— Tiens, lui dit sa femme moitié. En voilà des nouvelles !...

Adolphe lut le télégramme ; ses mains tremblaient.

« Reviens à Paris... » annonçait simplement l'oncle Grenadir, dans un style concis dont il avait le secret. Il était arrivé d'explications. Du temps à aller parvenait un câble, disait :

« Affaires heureuses. Cochons vont bien. » ou : « Ai fait mon dix-millième cochon » ou « Prospère avec mes cochons. Pense à vous ». et d'autres du même genre.

Lors de son mariage, Mme Nalle lui avait écrit pour l'en informer ; elle avait reçu ces brèves félicitations :

« Bon courage ! » Ce dont l'heureux fiancé avait ressenti quelque amertume.

Depuis, la nièce s'était tenue en rapports réguliers, et présentait avec son oncle, dernière survivante de la famille, une complicité secrétillie l'héritage du vieux Grenadir, célibataire, dont les seuls amis, lâches, paraissaient être ses porcs.

Et l'héritage pesantissait d'être important, car dans leur lucrosisme, les dépêches annonçaient toujours d'heureux résultats, de nouveaux développements d'affaires, des années magnifiques, et l'on sait si la fortune se fait généreusement et rondement en Amérique. Grenadir était au moins, multi-millionnaire !...

M. Nalle connut le télégramme à sa femme, trop ému pour parler. Mme Nalle esquissa un pas de danse, sauta au cou de son mari et l'embrassa frénétiquement.

— Bien ?... crois-tu ?... Nous voilà riches !... Il faut lui répondre tout de suite, ajouta-t-elle, pour qu'il n'aille pas autre part que chez nous. Redescends vite et expédie ce cornichon !...

Profondément heureux de vous recevoir, votre chambre vous attend... car Mme Nalle avait connu un plus mauvais calcul pour empêcher les autres de profiter d'escamper l'un de ses dîners et de déboucher la plus ancienne parcelle de sa fortune : c'était de l'installer dans leur appartement.

Thérèse, grande, bâtarde, ne manquait pas d'une certaine majesté. M. Nalle avait mal digéré l'exhibition au mariage, du bras d'un monsieur chauve et très corpulent.

Dans la soirée du 25, en coup de sonnette les fit survenir.

Rosalie, la nouvelle bonne, alla ouvrir et revint, en criant d'un air épouvanté :

— Y'a l'oncle Grenadir qui s'amène !

D'un bond, les deux époux angoissés surgirent de leurs sièges et se précipitèrent sur un petit monsieur maigre, qui, souriant dans l'antichambre, s'écriait :

— Mon chez Oncle !... Mon bon Oncle !... reconnaît-on en courant de longues lieues et le cœur de l'arrivant, quel bonheur pour nous ! Vous allez rester avec nous !... Nous avons tout préparé pour vous... Nous vous soignerons, nous vous dorlinerons. Vous ne vous quitterez plus jamais !... Nous sommes si heureux de vous avoir auprès de nous !...

— Merci ! merci mes enfants, dit l'oncle. Vous êtes bien bons et j'accepte avec le plus vif plaisir. C'est pour moi, un grand bonheur de vous retrouver.

— Tenez, mon neveu, dit l'oncle en lui soufflant. La malle est à la consigne où je l'ai laissée dans la crainte de l'approcher. Je dédirai au prédécesseur, le musée pédagogique ! Il nommer plus tard comme associé français en Bavière en vue de la licence d'allemand.

En 1914, à peine rentré en France, pour y passer ses vacances dans la douce atmosphère familiale, au pays de l'adjudant qui ne put et ne sut se soustraire à une inactivité qu'il considérait comme une lâcheté, alors que la France qui rentre de discrète la mobilisation générale, allait sauver dans son corps, dans son cœur et dans son lit. Dès le premier jour, il se présenta au bureau de recrutement et quoiqu'ayant la possibilité de se faire réformer, sans bulletin, entrer immédiatement en action, il fut à affirmer sa volonté de partir aussitôt pour le front. A cette occasion, il dit à sa mère : « Même en toute modestie, j'aurais bonne de me montrer à mon âge ; c'est à nous les jeunes de défendre la France, les pères de famille ne viendront qu'après, si c'est nécessaire. » Après lecture d'une lettre de déclaration, il semblerait ridicule de vouloir esquisser ou compléter le portrait moral de Marcel Paoli. Fin décembre 1914, il était en ligne devant Verdun où il eut une très belle attitude ; écrivain du général de division X..., une mission lui fut confiée. Le 11 novembre 1918, avant son départ, il écrivait une carte à sa mère : « Je devais être la dernière — écrivait-il ce jour-là — pour te pouvoir lui écrire de quelques jours, et terminait par ces mots : « Courage ! » Hélas, le sort en décida autrement, et le 10 novembre c'est-à-dire cinq jours plus tard, il était soldé disparu à Malancourt. La médaille militaire et la croix de guerre à titre posthume furent la récompense de ce jeune et beau sacrifice.

Membre de l'Association des Ecrivains Combattants, il était également collaborateur à diverses revues, où régulièrement un morceau de sa plume fleurissait — il avait à peine 23 ans — une volupté de vers en très parfaits. Il est à déplorer qu'un talent aussi précoce et aussi vivant nous ait été ravi si prématurément, car les quelques pages qui nous viennent de lui permettent d'augurer une belle carrière pour ce leader poète. Tendre comme nous dit, et c'est certainement le mot qui convient le mieux pour exprimer sentiment qui domine son œuvre naissante. Parmi les poèmes les plus typiques, citons : ce doux poème d'amour intitulé « Elle » ; ce croquis-esquisse si fidèle à son époque : « A Margue-lande (ayant nous avons eu le plaisir de faire connaissance avec Jean Angeli, nous apprenons aujourd'hui un témoignage de gratitude à la mémoire de Marcel Paoli, poète corse mort au champ d'honneur. Né à Toulon en 1901, il était le fils de Sauveur Paoli, négociant de Corbière, ville sergent de la marine, devint d'escrime de l'Ecole Nationale militaire de gymnastique de Joinville-le-Pont, et de Madame Paoli, anciennement institutrice à Toulon. Tout jeune, il fit ses études au Lycée de cette ville, puis prépara l'Ecole Normale Supérieure pendant deux années 1913-1917 au lycée Henri IV à Paris. Très bon élève, il s'attira toujours et partout l'affection de ses maîtres et de ses camarades, et la confiance de ceux qui eurent à l'approcher. Se destinant au professorat, le musée pédagogique l'ut

Madame,

le fer électrique "CALOR"

repassera votre linge économiquement, sans vous imposer la moindre fatigue.

Le Fer CALOR est vendu à des prix imposés et se réclame chez les électriciens et dans les grands magasins.

Vous serez surprise de reconnaître ce fer, que les apprêteurs CALOR en démontrent l'savoir gratuit de la cuition "Le Dîner-Etre chez soi" à la

Société CALOR
209, rue Bulkin - LYON

PLUS DE CINQ MILLIONS D'APPAREILS EN USAGE

CÉRÉALES-ISSUES
ACHAT — VENTE
FARINES DE TURBIE
LEGUMES SECS.
Paul BORG
11, rue du Contrôle Civil, TUNIS
MAISON FRANÇAISE

AFFAIBLIS SURMENÉS DÉBILES

Soit que vous soyez dépérissez sur la saison pénible où les forces humaines qui vous font perdre l'appétit et les forces, soit que vous souffriez de faiblesse générale, de langueur, d'épuisement et de lassitude, que vous soyez surmené par le travail et par les soucis de la vie, mettez-vous de bonne grâce trop de place en vous par l

ANÉMIE

Elle est à l'origine de toutes les maladies graves, tuberculeuses et épidémiques (scarlatine, rougeole, fièvre typhoïde, fièvre ortée, diphtérie, grippe).

Elle ouvre la porte à l'incurable tuberculose.

Résistance — Fuites d'amaigrir à votre organisme son plein rendement. Tonifiez-le.

LE VIN DE VIAL

à base de substances extractives de la viande, de lactophosphate de chaux et de quina, est un reconstituant puissant par excellence. Véritable tonique général, il intensifie en l'harmonisant tout le fonctionnement de votre organisme. Par son emploi méthodique, vous lutterez avantageusement contre l'anémie en d'autres abus de votre vie, avoir la crainte des redoutables maladies dont elle aurait facilité l'apparition.

FORCE, VIGUEUR et SANTÉ

vous seront rendues le jour où vous serez décidé à l'adopter.

Imp. E. Cordier & Fils, 3, Rd du Palais
La Direct.-Gérant : LUCIEN CORDIER

Le conducteur d'une automobile n'attache que peu d'importance à la consommation pourvu que sa voiture soit confortable et agréable à conduire.

AU CONTRAIRE

pour le propriétaire d'un moteur agricole et industriel

LA CONSOMMATION EST TOUT

BERNARD-MOTEURS

qui depuis 17 ans étudie le problème de la très faible consommation, a su réaliser des progrès tels, que ses moteurs procurent au moins

20% D'ÉCONOMIE D'ESSENCE ET D'HUILE sur tous types existants.

De là, son immense succès !

CAP CORSE

Daniani

GRAND PRIX - MÉDAILLE D'OR

MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS

JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1903 ET 1904

Compagnie Fraissinet

DEPARTS DE CORSE POUR LE CONTINENT

Dimanche 8, de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 9, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mercredi 11, de Bastia p. St-Florent à 3 h.
Jeudi 12, de Bastia p. Marseille à 13 h.
Samedi 14, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dimanche 15, d'Ile-Rousse p. Nice à 20 h
Lundi 16, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 17, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mercredi 18, d'Ile-Rousse p. Toulon et Marseille à 19 heures.
Jeudi 19, de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 20, de Calvi p. Marseille à midi.
Samedi 21, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Dimanche 22, d'Ile-Rousse p. Nice à 22 h.
Lundi 23, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 24, de Bastia p. St-Florent à 3 h.
Mercredi 25, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Jeudi 26, de Bastia p. Livourne à 23 h.
Vendredi 27, de Calvi p. Toulon et Marseille à 18 heures.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 18 h.
Dimanche 29, de Nice p. Bastia à 10 h.
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 31, de Nice p. Calvi à 21 h.

DÉPART D'CONTINENT POUR LA CORSE

Dimanche 8, de Nice p. Bastia à 10 h.
Dimanche 8, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 9, de Marseille p. Ajaccio à 12 h.
Mardi 10, de Nice p. Ile-Rousse à 21 h. 30
Mercredi 11, Livourne p. Bastia à 23 h.
Jeudi 12, de Marseille p. Bastia à 13 h.
Jeudi 12, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 13, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 14, de Nice p. Calvi à midi.
Dimanche 15, de Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 16, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 17, de Nice p. Calvi à 21 h. 30.
Mercredi 18, Livourne p. Bastia à 23 h.
Mercredi 18, Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 19, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 20, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 21, Toulon p. Ile-Rousse à 18 h.
Dimanche 22, de Nice p. Bastia à 10 h.
Dimanche 22, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 24, de Nice p. Ile-Rousse à 21 h. 30
Mercredi 25, de Marseille p. Bastia à 15 h
Mercredi 25, Livourne p. Bastia à 23 h.
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à midi
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 28, de Nice p. Calvi à midi.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 18 h. 30
Dimanche 29, de Nice p. Bastia à 10 h.
Dimanche 29, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 31, de Nice p. Calvi à 21 h. 30.

Exigez la marque J. VIDAL

Se méfier des contrefaçons

AUTOCARS P.-L.-M.

SERVICE D'ETE
DU 1er MAI AU 15 OCTOBRE 1928

Au départ de Bastia. — Circuit du Cap Corse, en 1 jour : service quotidien.
Au départ d'Ajaccio. — Circuit des Calanches, en 1 jour et demi : service quotidien.
Circuit de Bonifacio en 2 jours : les lundi et jeudi.
Circuit Ajaccio-Piana-Corté en 2 jours : les dimanche, mardi et samedi.
Circuit Ajaccio-Piana-Corté, en deux jours : les mercredi et samedi.
Circuit Ajaccio-Calvi-Ile-Rousse-Bastia en 1 jour et demi : les mardi et samedi.
Circuit de la Castagniccia en 1 jour : les lundi et jeudi.
Circuit Bastia-Ile-Rousse-Calvi-Ajaccio, en 1 jour et demi : les mercredi et samedi.
Au départ de Corté. — Circuit Corté-Piana-Ajaccio, en 2 jours : les lundi, jeudi et vendredi.
Circuit Corté-Bonifacio-Ajaccio, en 3 jours : les lundi et vendredi.
Circuit de l'Incozza en un jour : les mardi et jeudi.

Au départ de Piana — Circuit d'Evisa en 1 jour : les mardi et vendredi.
Correspondance à Sagone avec les cars assurant le service des Calanches au départ d'Ajaccio.

Pour les prix et horaires détaillés de tous ces circuits, consulter les livrets « Autocars P.-L.-M. 1928 », déposés dans les bureaux des autocars P.-L.-M. à Ajaccio, 1 cours Grandval ; à Bastia, compagnie Finaisant, place Saint-Nicolas ; à Corté, cours Paoli ; à Calvi et à Ile-Rousse à la compagnie Finaisant.

On pourra également consulter ces livrets à la direction des chemins de fer de la Corse, à Bastia et dans tous les bureaux des Syndicats d'Initiative de Corse, à Ajaccio, Bastia, Corté, Calvi et Ile-Rousse.

Automobiles DONNET

La marque qui monte - La voiture qui grimpe

7 CV — 4 CYLINDRES

Torpedo commercial (C.U. 7CV.)	18.000
Torpedo luxe 4 places	49.800
Cond. int. souple 2 portes 4 pl.	20.200
" 4 places	23.000
Gabriolet 4 ou 2/4 places	23.500

11 CV — 4 CYLINDRES

Torpedo mixte (c.u. 800 k.)	25.900
Chassis nu (c.u. 1200 k.)	19.800
Commerciale car (C. U. 1.200 kilos, 15 places)	28.500
Normande 15 pl. c.u. 1200 k.	28.000
Plateau dai ouvert 1200 k.	25.000

10 CV — 6 CYLINDRES

Cond. int. 4 portes, 4 gl.	27.500
Cond. int. 4 portes, 4 gl.	29.500
Cond. int. 4 portes, 6 glaces	29.500
Cond. int. 4 portes, 6 gl.	30.500

Autres Modèles prix sur demande

12 CV — 6 CYLINDRES

Torpedo luxe, 7 places	39.090
Cond. int. 4 gl. 5 pl. gainée	42.000
Cond. int. 6 gl. 7 pl. gainée	46.000
Faux cabriolet 5 pl. toilé	44.000

Autres Modèles prix sur demande

Tous nos modèles sont munis du frein aux 4 roues et des derniers perfectionnements

AUTO-STOCK CIRNEA - LUCCANTONI

Adresse télégraphique : AUTOSTOCK, BASTIA

Concessionnaire exclusif pour la Corse
33, Boulevard Paoli - BASTIA

Téléphone : 9.48 — 1.95

N° 61. Feuilleton du PETIT BASTIAIS

Fiancée d'Avril

par Guy CHANTEPLEURE

— Je vous ai beaucoup surpris, Mlle, ce jour-là, chez les Bélhune. Je vois si oil des extravagances; vous êtes-vous jamais figuré une jeune fille se marier comme moi ?

Il sourit.

— Non.

La sensation de sa présence douce, de ses délicatesses ?

— Je vous déplaisais ?

Et vous-même ?

— Oh ! Mlle, j'étais ignorante !

Je ne savais encore ni désirer ni jouer au plus fin. Je n'avais aucune nouvelle de la bataille transatlantique. Maintenant, Mlle, si je ne vous déplaisais pas, si même quelque chose en moi vous déplaisait, pourquoi avez-vous dit si désagréable ? Oh ! cher désagréable ! Comment donc n'ai-je pas soupçonné d'un homme aussi désagréable que vous ?

— J'étais si jaloux ! et vous étiez si coquette et puis si... Mais enfin, je vous aimais tant !

— Oh ! ces raisons ! Et maintenant que notre réponse, ému de ces mots, il y a une grande nouveauté. Puis il ajouta : vous ne m'avez pas grondé Pourquoi ? Ce Bonin m'a fait plus héroïque que je ne suis pour d'ne commis aujourd'hui le plus remarquable de mes subalternes.

« En France, mes Severn, reprit la jeune fille avait une drôle de mine grave, une jeune personne bien élevée qui ne se permettrait jamais de venir toute seule chez un célibataire ! Elle a marrer comme moi ?

— Elle l'a bien fait ! Les habitudes françaises...

— Comme vous avez bien fait de le oublier à ce moment-là, mon ami ! Vous avez été vraiment gentille folle !

Sissy était de ce rire insolité et tout à fait qu'elle avait dans son bonheur. Mais, Mlle, c'est que pour une jeune fille, je ne les avais pas oubliées du tout. Au contraire !

Elle devint toute rouge, ses longs cils se baissèrent et, tandis que son mari la regardait, elle murmura :

— J'ai pensé que quand je serais votre mari, toute seule, chez un « le » je ne serais bien forcé d'être coquette et puis si... Mais enfin, je vous aimais tant !

— Oh ! ces raisons ! dit-il d'abord puis tout à coup, comme j'aimais ce rire, ce câlin Daran !

— Et moi donc! affirma Michel.

Elle le regarda encore de son regard charmeur, plein de lumières.

— Michel, dit-elle, il me semble que votre petit coin bleu... vous savez, le petit coin bleu de grandfaurie... avec la glycine, agrandi dans mon esprit est tout peu à peu, tout dernièrement, il a gagné mon cœur.

— Mais il fallut parler raison. Il fut décidé que Suzanne retournerait à Vadelaincourt, chez sa mère. Et Fauvel avisé de ce projet par un mot de Michel. A cause d'un rendez-vous avec maître Allingre, le jeune homme ne pourrait prendre que un des deux trains.

Sur le seuil de la porte, mes Severn s'arrêta et dit :

— Vaudevanne me fait un très grand plaisir, Severn a tous deux donné un rendez-vous, me mie ! Il saurit, murmurant avec un bon petit reproche :

— Comme à Paul Réault ?

Puis, déclarant-elle : sans se troubler de la remarque, Paul Réault n'était pas venu et je veux que vous soyez. Mais quand je dis un rendez-vous, mon ami, il s'agit plutôt d'un pèlerinage que nous ferions ensemble.

Trémue interrogeait des yeux :

— Demain, à dix heures et demie, au Sapeur Vert, soupirait-elle.

Pendant que la jeune fille se tenait dans l'escalier, vive, gamine et pas sérieuse, de sa propre hardiesse, se retournait souvent, Michel regardait

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
S. Bd du Palais à 1, Rue des Jardins BASTIA
Téléphone : 0.03
BUREAU A PARIS
H. Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-67
Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER
Compte Chèques Postaux : Ajaccio 154

BIBLIOTHÈQUE

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	16	32	62
Gouffe, et Colon.	17	33	64
Etranger	A) 30	60	120
	B)* 46	90	180

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois
* Avec paquebot d'escale.

PUBLICITÉ
La publicité extra-locale est reçue aux Services Parisiens, 16, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

CORSE ET ITALIE

La condition élémentaire

En signalant les propositions d'entente franco-italienne faites par Tyrrhénie, et relatives à la pêche et au tourisme dans les deux îles de Corse et de Sardaigne, nous nous réservions d'en montrer les difficultés.

Il ne suffit pas de dire que cet accord entre les deux nations, portant sur les intérêts communs aux deux îles, doit être envisagé en dehors de toute considération politique.

La politique est dans tout ce qui concerne le domaine public; elle est le domaine politique même. En l'espèce la question politique domine les relations, de quelque nature qu'elles soient, de la France et de l'Italie. On n'engagerait pas une conversation sur les moyens de faciliter le développement d'un mouvement touristique commun à la Corse et à la Sardaigne sans se demander, et sans leur poser d'une façon plus ou moins explicite, si cet accord n'emporte pas de dessous politiques.

Ce n'est pas notre faute si de tels soupçons se font jour dans les esprits, s'agissant même d'un problème apparemment isolé comme celui du tourisme ou celui de la pêche.

N'a-t-il pas été dit que, impuissant à développer l'Italianisme en Corse par des moyens directs de propagande historique, culturale, sentimentale, les groupes italiens qui s'occupent de nous ont envisagé des procédés détournés, d'efficacité plus lointaine, mais plus sûre, consistant précisément à attacher les Corses à l'Italie par l'intérêt, par l'augmentation de la somme des intérêts communs qui les lient à elle ? Effectivement, ce serait la meilleure manière de créer, avec le temps, par la confusion des intérêts que nous qualifierons bientôt d'argent, une atmosphère favorable à l'Italie et qui pourrait comporter de grosses conséquences en cas de nouveau trouble européen se dégageant favorablement pour l'Italie.

Nous n'oublions pas qu'il n'a fallu que deux ans à l'Angleterre pour créer en Corse un parti puissant : deux ans et, bien entendu, une petite débauche de guinées dans la trésorerie de Saint-Georges commençait même à se trouver gênée.

Voilà pourquoi il y a peu de chances que les suggestions de Tyrrhénie soient accueillies en France. Ce bloc enfariné ne nous dit rien qui vaille. Et ce n'est pas d'hier qu'on a cru observer le déploiement de cette tactique d'infiltration, de préparation par l'intérêt matériel. Les barrières deviennent cette tendance, la réduisent à des tentatives, à des suggestions. Il s'agirait de faire tomber, sur quelques points, ces barrières. Or, nous ne le ferons pas.

Nous ne le ferons pas tant que nous n'aurons pas confiance dans les bulletins de l'Italie officielle actuelle. Un organe relativement modéré comme Tyrrhénie, dans le numéro qui suit les suggestions d'entente au sujet des développements du tourisme corso-sarde et au statut commun de la pêche ne pour s'empêcher de faire sienne les sottises et exagérations du Telegrafo. C'est la caractéristique de tous les journaux, de tous les groupements italiens qui s'occupent de la Corse, elle n'est pas rassurante.

Mais l'Italie officielle partage les mêmes tendances. Le directeur du Telegrafo et de la maison qui édite les livres curses sait français et proclament qu'il est un ami personnel et, nous assure-t-on, d'avant l'avènement de Mussolini. Les relations avec le pouvoir central sont on ne peut meilleures. Rien de ce que fait cette maison à grands prix, n'est ignoré du pouvoir central : donc tout ce qu'elle dépense en vue de la propagande que nous avons qualifiée est remboursée par Rome.

Il est donc aussi toute proposition d'entente, qu'il s'agisse de ports francs, de statut nouveau ou commun de la pêche sur les côtes de la Corse et de la Sardaigne, d'accord sur le développement du tourisme dans les deux îles, etc., est suspecté au premier chef, venant de Livourne, de Milan ou d'ailleurs.

Point n'est besoin de mettre ces questions à l'étude : avant de le faire on sent ici le besoin de constater en Italie, vis à vis de la France en général et de la Corse en particulier, une atmosphère différente, qu'il appartient aux seuls Italiens, et même uniquement au pouvoir central, qui a la boule mais sur tout, hors duquel dans ces domaines personne ne bouge, de créer.

Sur un mot d'ordre, le changement d'attitude serait spontanément acquis. Ce mot d'ordre, on l'attend vainement depuis quelques années.

S'il venait, d'aventure, nous nous en apercevrions tout de suite.

Mais selon toute vraisemblance, il ne viendra pas, de moins longtemps.

P&B

Une bagarre entre policiers et communistes à Clichy

Paris, 9 juillet. — Des communistes au nombre de 400 environ, de retour de Paris, où ils étaient allés passer la journée, rentrèrent vers 22 h. 15 en gare de Clichy-Levallois.

Le cortège, avec musique, jouant des airs révolutionnaires, et deux drapeaux rouges déployés, arriva place de la Mairie à Clichy, à 22 h. 45.

La police voulant faire observer l'ordre et faire circuler les manifestants avec fanfare et tambours Une bagarre se produisit place de la Mairie entre la police et les manifestants, extrêmement mouvementée, qui était motivée par cet incident.

Plusieurs arrestations furent opérées. Une seule fut maintenue pour voies de fait.

A 23 h. 30 tout était rentré dans le calme.

Les salaires des marins

Paris, 9 juillet. — Le ministère des Travaux Publics communique qu'il y a eu mois environ, la fédération maritime des syndicats maritimes avait adressé au comité central des armateurs de France une demande de relèvement des salaires pour les marins. Cette demande ne fut pas accueillie ; en présence de ce refus, la Fédération vient de saisir M. Tardieu d'une requête tendant à la mise en mouvement d'une procédure de conciliation.

Le sort des naufragés de l'"Italia"

Oslo, 9 juillet. — On annonce de la Baie du Roi que le chef mécanicien de l'Italia nommé Ceccioni est mort des suites des blessures reçues lors de l'accident survenu au dirigeable.

Suivant les derniers messages sans fil la situation s'aggraverait sur la banquise dont la glace fond très rapidement et la plupart des membres du groupe Viglieri seraient malades.

Le français Lacoste (que l'on voit ici en plaine action) a battu le champion américain Tilden en demi-finale. La victoire sera française, Lacoste et Cochet restant seuls en présence pour la finale.

La Chambre adopte le projet sur les constructions à bon marché

M. Poincaré donne lecture du décret de clôture de la session ordinaire de 1928

Paris, 9 juillet. — La séance de la Chambre est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Bonnaure.

MM. Loucheur et Oberkirch sont au banc du gouvernement.

M. Loucheur demande la discussion immédiate d'un projet de loi, adopté du Sénat, concernant la construction des habitations à bon marché. M. Grinda, président de la commission de l'assurance et de la prévoyance sociales, expose les modifications apportées par le Sénat au texte voté par la Chambre : « La commission, dit-il, estime que la plupart de ces modifications sont heureuses ; elle les a acceptées presque intégralement et elle invite la Chambre à voter d'urgence le texte parfaitement au point qui lui est soumis.

« Certes, ce texte contient encore des lacunes mais on qui impose, c'est d'améliorer car, ici comme ailleurs, le mieux est l'ennemi du bien ».

Après des interventions de MM. Alexandre Duval et Thoumyre donnant avis favorable au projet, la discussion générale est close.

D'assez longues discussions s'instituent sur l'article premier. A la demande du rapporteur, le texte primitif de la Chambre est finalement rétabli.

M. Bedouce critique le nouveau texte de l'article deux et insiste sur la nécessité de poursuivre l'enquête qui a commencées sur les terrains vagues que possède l'administration. N'existe-il pas de ces terrains qui valent 1500 et 2000 francs le mètre et qui sont utilisés pour les écuries. En attendant qu'une loi soit votée, on pourrait facilement trouver l'argent nécessaire à l'application de la loi. (*Très applaudissements*).

M. Poincaré répond que l'enquête en question se poursuit tous les jours, pour la France entière. Il fait observer que dans le budget de 1928 on a été obligé de les produits des aliénations du ministère de la guerre seront affectés au budget de la guerre. Bien entendu ces sommes ainsi perçues disparaîtront d'autant le budget général.

L'article deux est ensuite adopté avec une légère modification de style.

Les articles trois à huit sont adoptés sans débat.

A l'article neuf, M. Blaisot signale qu'un oubli fut commis à l'égard des veuves de guerre non remariées, mères de famille, qui sont désavantagées par rapport aux anciens combattants et aux invalides du travail. L'orateur demande par voie d'amendement qu'elles soient placées sur le même pied.

M. Loucheur prend l'engagement d'examiner la question et, s'il y a lieu, d'intégrer dans la loi des finances pour une disposition spéciale, mais M. Blaisot insiste pour l'adoption immédiate de son amendement. M. Lassalle l'appuie également.

Le ministre finit par accepter l'article 9 réservé.

Les articles suivants défilent plus rapidement et son adoptés sans modifications importantes.

M. Henri Hugo exprime l'opinion sur l'article 18, que la loi, loin d'être salutaires, sera plutôt anti-urbaine. M. Lugat souligne sur l'article 19 que les conditions faites pour la construction des logements moyens perpétuel des abus. Il demande la limitation à 4 p. 100 pour le revenu net du capital investi.

M. Loucheur, ministre du Travail, répond que la loi fixe le maximum du loyer pour définir le logement moyen. Au surplus, l'article 26 stipule des conditions très rigoureuses pour la construction des logements moyens.

Divers amendements de M. Landry précisant les règles sont adoptés. Puis la Chambre approuve les derniers articles.

M. Charles Lambert, au nom du parti radical socialiste et M. Ernest Lafont, au nom des socialistes, déclarent leur adhésion au projet. M. Pupenat, seul, au nom des communistes, déclare qu'il votera contre.

Puis l'ensemble est adopté par 530 voix contre 4.

La Chambre adopte sans discussion un projet de loi tendant à l'ouverture d'un crédit pour l'application du programme des habitations à bon marché.

La séance est suspendue à 18 h. 30.

La séance est reprise à 20 h. 05.

L'accord étant définitivement établi entre le Sénat et la Chambre sur le projet relatif aux constructions à bon marché, l'ordre du jour est donc épuisé, mais il reste à fixer la date de discussion de l'interpellation de M. Bergery sur les conditions dans lesquelles le gouvernement a autorisé l'émission en France d'un emprunt roumain.

L'intervention de M. Bergery amène un vif incident entre l'auteur de l'interpellation et M. Poincaré.

M. Bergery parlant sur la fixation de la date exprime son inquiétude de voir la France accepter l'émission d'un emprunt auquel les gouvernements étrangers n'ont pas voulu s'associer et sa crainte que le produit de cet emprunt ne serve à perpétuer un gouvernement qui ne semble avoir rien de libéral.

M. Poincaré interrompant, s'écrie :

— C'est un réquisitoire contre le gouvernement roumain et j'en connais la raison !

M. Bergery ajoute que l'épargne française ne doit pas, quelque puissent être les avantages de l'opération, servir à de semblables buts et il ne peut admettre que le gouvernement s'y associe.

Dans ces conditions l'orateur accepterait le renvoi s'il ne craignait de se trouver devant un fait accompli à la rentrée. Il demande au gouvernement de le rassurer à cet égard.

M. Ulry, intervenant, dit, en substance, que la Chambre ne peut autoriser l'emprunt.

L'orateur socialiste demande donc au président du Conseil de donner les apaisements nécessaires à cet égard.

M. Poincaré répond qu'il n'a pas à prendre parti dans les affaires intérieures de Roumanie. Il déclare qu'il a été question d'un emprunt roumain, mais que rien n'est encore décidé. S'il est mis sur le marché français, le gouvernement demandera des garanties. La Roumanie a l'intention de stabiliser sa monnaie. Elle ne peut le faire sans le concours d'établissements étrangers. Il n'est pas de l'intérêt de la France de ne pas collaborer à une opération qui, bien entendu, sera faite en collaboration avec les autres pays. Si l'accord n'est pas établi avec l'Allemgne cela tient à des difficultés qui subsistent encore entre elle et la Roumanie.

M. Bergery, intervenant de nouveau, demande au président du Conseil ce qu'il voulut dire lorsqu'il parla des raisons de son intervention.

Se dressant à son banc, M. Poincaré réplique avec vivacité :

— Vous avez vu des représentants du parti paysan roumain et ils vous ont demandé d'intervenir. Eh bien, je vous ai eu comme collaborateur et je vous connais. (*Exclamations et bruits à gauche à l'extrême-gauche*).

M. Bergery proteste avec force disant qu'il vit effectivement des représentants du parti paysan et qu'ils le renseignèrent seulement sur l'état de mon amendement. M. Lassalle l'appuie également.

— Oui, s'écrie M. Poincaré, j'ai reçu les représentants du parti paysan, mais de celui qui soutient le gouvernement roumain.

Le président du Conseil ajoute qu'il est étonné d'entendre traiter avec une telle légèreté une question de politique étrangère.

Le gouvernement ne peut ajouter un mot, dit-il. Je ne refuse à prendre un engagement dans les termes où M. Bergery le demande. Je dirai simplement que nous cherchons à porter secours à la Roumanie dans l'esprit le plus international, le plus pratique. (*Applaudissements*).

M. Bonisson met fin à l'incident en appelant la Chambre à se prononcer. Au milieu du tumulte le renvoi de l'interpellation à la suite est prononcé.

Le président du Conseil donne alors à la tribune pour donner lecture du décret de clôture de la session ordinaire de 1928.

La séance est levée à 20 h. 40.

Dans les ambassades

Paris, 9 juillet. — M. Matsudaira, ambassadeur du Japon à Washington, sera nommé à Londres le mois prochain et c'est M. Kokusi-Ji-Debuchi, ministre plénipotentiaire, qui lui succédera aux Etats-Unis.

Conseil des Ministres

M. Painlevé, ministre de la guerre, tiendra ce matin mercredi au conseil des ministres. l'audience de ce jour-là est reportée vendredi 13 juillet à 15 h. 30.

A LA COUR D'ASSISES

Le drame de Sant-Antonino

Antonini Antoine est condamné à dix ans de réclusion

La salle est presque déserte lorsque à 8 heures, M. le président Dumoulin ouvre l'audience.

L'atmosphère est étouffante et les formalités habituelles de l'appel des jurés et ses témoins se font au milieu de l'indifférence générale.

L'ACTE D'ACCUSATION

On passe enfin à la lecture de l'acte d'accusation qui est assez long à faire.

Antonini Antoine-François et Suzzoni Dominique-Antoine, tous deux âgés de 46 ans, avaient toujours vécu dans les meilleurs termes. Leurs relations étaient devenues moins cordiales à la suite d'une discussion survenue le 22 avril 1923, le jour des élections législatives dans la salle de vote et qu'un plaignant aurait porté à la connaissance du parquet de Bastia.

Dans l'après midi de mai mai 1928, vers 17 heures, Suzzoni, qui venait de conduire son cheval dans une de ses propriétés, interpellait en ces termes Antonini qui se trouvait à quelques mètres devant lui : « Arrêtez-toi comercil, j'ai à te causer ». Les deux amis se rencontrèrent à la lisière de l'épicerie Salvarelli et sur un ton assez calme, la conversation s'engagea.

A un moment donné, Suzzoni dit à Antonini : « Allons boire un verre chez toi ». Antonini refusa. Suzzoni insista : « Allons allons boire chez moi. » Mais Antonini répondit : « Moi, je ne vais pas boire chez toi ». En même temps il sortait un révolver de sa poche et dirigeait son arme vers Suzzoni, par deux fois, il lui dit : « Je te tue ». Suzzoni répliqua : «Si tu en as le courage fais-le». Aussitôt Antonini abaissant son arme sur Suzzoni qui atteint par plusieurs projectiles ne put que péniblement reculer sans domicile, où il ne tardait pas à expirer. Il avait reçu quatre blessures dont deux étaient mortelles.

Antonini s'approchant quelques instants après à son domicile, il a soutenu qu'il interpellé par Suzzoni, il n'était armé d'un fusil de chasse et qu'il n'avait pas tiré. Arrivé près de lui, celui-ci l'avait saisi par les revers de sa veste. Pendant la lutte, il avait pu sortir de son révolver. Croyant sa vie en danger il avait fait feu.

Ces affirmations sont formellement démenties par plusieurs témoins de la scène. Ces derniers affirment que dans la conversation n'a jamais cessé d'être amicale et Suzzoni, n'a proféré aucune menace et n'était porteur d'aucune arme.

Bien qu'il n'ait pas d'antécédents judiciaires, il est connu pour un homme violent, et brutal. Il s'adonnait à la boisson et se livrait fréquemment à des scènes de violence à main armée, lorsqu'il était en état d'ivresse.

En conséquence, Antonini Antoine-François, est accusé d'avoir à San-Antonino, le 9 mai 1928, volontairement donné la mort à Suzzoni Dominique-Antoine.

L'INTERROGATOIRE

Le président expose l'affaire puis interroge l'accusé.

Celui-ci déclare que le jour du drame, vers 17 heures, revenant d'un rendez-vous à son domicile, il fut interpellé par Suzzoni qui prétendait avoir quelque chose à lui dire. Il répliqua : « Puisque tu as une cause plus depuis les élections laisse-moi tranquille ».

Suzzoni s'approcha alors de lui et, comprenant les paroles qu'il échangeaient, Suzzoni saisit Antonini par le collet. Plusieurs déclarations retentirent à ce moment.

Mme Salvarelli entendit l'accusé crier : « Soyez mes témoins » mais elle ne peut préciser si ce cri précéda ou suivit les coups de feu.

Le jeune Antonini Barthélemy, âgé de 11 ans, est introduit à la barre. L'accusé sollicitant l'incrédulité et c'est en vain qu'il a cherché témoins qu'il sait l'huissier.

Le président Dumoulin, paternel, le rassure.

Le garçonnet confirme alors la déposition de Mme Salvarelli.

L'audience est alors renvoyée à 2 h. 30

L'audience de l'après-midi

L'audience de l'après midi est reprise à 14 h. 30.

L'audition des témoins continue.

Mlle Salvarelli Anne, 12 ans, entendant une vive discussion se mit à la fenêtre ; avant entendu Suzzoni et Antonini qui se faisaient face et semblaient se disputer, elle referma la fenêtre.

Quelques secondes plus tard elle revenait à la fenêtre et vit Suzzoni, le bras tendu vers Antonini qui avait un revolver à la main armée, lorsqu'il était en état d'ivresse.

Mme Vve Suzzoni, épouse de la victime, est appelée la première à la barre. Son mari, sur son lit de mort, lui a déclaré : « Ce moment les deux hommes se faisaient face, Antonini avait un revolver à la main droite ». Et ajoute qu'elle a entendu deux détonations retentissant à ce moment.

Suzzoni Cécile : « Antonini, hésitant, a tiré deux coups ».

Quelques jours après Mlle Mariani rencontre le mari de son interlocutrice qui lui manifesta un vif ressentiment disant notamment :

— Ou Pietro s'abatte sur lui avec toutes ses forces !

Mlle Antonini Annamarie confirme également la scène.

Sa déposition confirme la précédente sauf sur un point. Le témoin dit que ce fut Antonini qui invita Suzzoni à boire un verre chez lui.

Antonini tira trois coups de revolver puis s'avança et fit feu à deux nouvelles reprises.

Mme Salvarelli Blanche-Marie, vit de son épicerie Antonini et Suzzoni discuter sur un ton très animé, mais elle ne put comprendre les paroles qu'ils échangeaient. Suzzoni saisit Antonini au collet. Plusieurs déclarations retentirent à ce moment.

Mme Salvarelli entendit l'accusé crier : « Soyez mes témoins » mais elle ne peut préciser si ce cri précéda ou suivit les coups de feu.

Le jeune Antonini Barthélemy, âgé de 11 ans, est introduit à la barre. L'accusé sollicitant l'incrédulité et c'est en vain qu'il a cherché témoins qu'il sait l'huissier.

Le président Dumoulin, paternel, le rassure.

Le garçonnet confirme alors la déposition de Mme Salvarelli.

L'audience est alors renvoyée à 2 h. 30

L'audience de l'après-midi

L'audience de l'après midi est reprise à 14 h. 30.

L'audition des témoins continue.

Mlle Salvarelli Anne, 12 ans, entendant une vive discussion se mit à la fenêtre ; avant entendu Suzzoni et Antonini qui se faisaient face et semblaient se disputer, elle referma la fenêtre.

Quelques secondes plus tard elle revenait à la fenêtre et vit Suzzoni, le bras tendu vers Antonini qui avait un revolver à la main droite ; à ce moment, il y eut deux détonations retentissant à ce moment.

Suzzoni Cécile : « Antonini, hésitant, a tiré deux coups ».

Quelques jours après Mlle Mariani rencontre le mari de son interlocutrice qui lui manifesta un vif ressentiment disant notamment :

— Ou Pietro s'abatte sur lui avec toutes ses forces !

Mlle Antonini Annamarie confirme également la scène.

Sa déposition confirme la précédente sauf sur un point. Le témoin dit que ce fut Antonini qui invita Suzzoni à boire un verre chez lui.

Antonini tira trois coups de revolver puis s'avança et fit feu à deux nouvelles reprises.

Mme Salvarelli Blanche-Marie, vit de son épicerie Antonini et Suzzoni discuter sur un ton très animé, mais elle ne put comprendre les paroles qu'ils échangeaient. Suzzoni saisit Antonini au collet. Plusieurs déclarations retentirent à ce moment.

Mme Salvarelli entendit l'accusé crier : « Soyez mes témoins » mais elle ne peut préciser si ce cri précéda ou suivit les coups de feu.

Le jeune Antonini Barthélemy, âgé de 11 ans, est introduit à la barre. L'accusé sollicitant l'incrédulité et c'est en vain qu'il a cherché témoins qu'il sait l'huissier.

Le président Dumoulin, paternel, le rassure.

Le garçonnet confirme alors la déposition de Mme Salvarelli.

L'audience est alors renvoyée à 2 h. 30

L'audience de l'après-midi

L'audience de l'après midi est reprise à 14 h. 30.

L'audition des témoins continue.

Mlle Salvarelli Anne, 12 ans, entendant une vive discussion se mit à la fenêtre ; avant entendu Suzzoni et Antonini qui se faisaient face et semblaient se disputer, elle referma la fenêtre.

Quelques secondes plus tard elle revenait à la fenêtre et vit Suzzoni, le bras tendu vers Antonini qui avait un revolver à la main droite ; à ce moment, il y eut deux détonations retentissant à ce moment.

Suzzoni Cécile : « Antonini, hésitant, a tiré deux coups ».

Quelques jours après Mlle Mariani rencontre le mari de son interlocutrice

droit d'où elles proviendront. Chemin faisant il rencontre Sarzoni qui lui dit : « Sidoroni, le mio morti, c'est Sabonini qui m'a tiré à coups de revolver ». Il ajoute à l'agonie de l'infortuné victime dont les dernières mots furent pour recommander à sa femme de procéder seule de leur enfant.

Il n'y avait donc les efforts de Sarzoni aucune arme.

L'accusé était un homme violent; sa jeur il se livra à des voies de fait sur son propre père.

L'accusé se justifie de cette attitude à l'égard de son père avec lequel il vivait en mauvais termes depuis 24 ans, n'ayant pu obtenir de lui qu'avec difficulté le consentement pour se marier.

Au surplus, son père admettait lui-mêl à son égard à l'indignation de sa mort tre qui, à l'heure actuelle, même, intrigue dans les coulisses pour l'envoyer aux travaux forcés.

Antonini dit enfin que les témoins l'accusent pour nouvelles luttes électorales politiques.

Me *Abrigeat Jeanne*, quant elle fut présentée du drame se rendit au domicile de la victime qu'elle assista dans ses dernières moments.

Elle se trouve dans les effets de Sarzoni aucune arme.

L'audition des témoins de la scène du drame est terminée. On va entendre les personnages qui n'étaient appelés qu'à prendre connaissance des pièces à conviction.

M. *Bonfanti Pierre*, 45 ans, cultivateur, connaît Sarzoni depuis 15 ans. Il ne l'a jamais vu violent. Il ne sait rien de la scène du drame.

M. *Antonini Paul-Mathieu* assiste au mois de mars... 1912 à une querelle au cours de laquelle l'accusé tira plusieurs coups de révolver sur le nommé Savelli Joseph.

L'accusé nie être l'auteur de ces coups de feu qui furent tirés par un de ses amis.

Un autre jour Antonini se rendit dans une taverne où devait avoir lieu une explication avec le maire. Il se saisit d'une canne et la brandit sur la tête de son interlocuteur.

Je voulais lui donner à boire, dit l'accusé au milieu de l'hilarité générale.

Antonini saisit le maire par la barbe et pendant quelques secondes s'amusa ainsi à le secouer violemment.

Sur interpellation de Me de Montera le témoin déclare que Sarzoni était violent et qu'il avait eu plusieurs histoires « à cause sa langue ».

Il nous a grièvement, un jour, le beau frère de l'accusé.

L'incident « traditionnel » se produit à ce moment entre le président, le ministère public et les défenseurs sur la valeur de déclarations devant à faire le procès de la victime.

Le calme revenu, le témoin déclare qu'une fois Sarzoni aurait menacé une famille nombreuse. Cela il ne le lui pardonnera jamais.

Le débat interrompt sur cette dernière déclaration qui permet de mettre en doute la sincérité du témoignage.

M. *Antonini Paul-Mathieu* a pu dire l'accusé dire qu'il devait aller chez un nommé Saverli Joseph demander 1000 francs que lui devait Sarzoni pour terminer certains travaux. Il ajouta : « Il me les donnera ou je lui administrerai une correction ».

L'accusé dit que la famille du témoin lui en veut car il dut un jour en sa qualité d'adjoint accompagner les gendarmes chez M. Antonini père qu'il venait questionner à la suite d'un vol commis dans une épicerie du village.

M. *Mariani Ange* est le dernier témoin à charge. Un soir Antonini sortit en revolver et va charger ; il dit : « Il y a 18 cartouches ; et qui me cherche me trouve ; (sic).

M. *Sylvestri François*, maire de San Antonino ouvre la série des témoins à décharge.

Le 22 avril pour des élections législatives dans la salle du greffe un parti s'engage entre la victime et un autre individu au sujet du résultat des élections. L'objet consistait en quelques litres de vin. Comme le maire refusa de satisfaire les deux partis, ceux-ci se voyaient menacés de la part de Sarzoni s'emporta, renversa la table sur laquelle était posée l'urne, puis, partant se mêla à la petite bagarre qui s'ensuivit. Il ne se prononça le droit dans les membres du bureau ;.

Le témoin appelé à donner son opinion sur les deux acteurs du drame dit que la victime et le meurtrier étaient emportés et vifs.

M. *Salmerelli Abraham*, beau-frère de l'accusé, rencontra le soir du drame Mme Mariani et lui demanda des explications.

Mme Mariani Antoinette s'exprima en d'autres termes qu'elle ne le fit ce matin à la barre et reconnut que Sarzoni avait eu une attitude des plus menaçantes.

On confronte les deux témoins qui restent sur leurs positions respectives non sans avoir échangé quelques propos agressifs qui soulèvent l'hilarité générale.

M. Sexarelli rappelle ensuite qu'il fut, il y a cinq ans agressé par la victime qui lui porta plusieurs coups de poignard et lui pour ce fait condamné à trois mois de prison.

On suprend par ce témoin que Sarzoni avait un jour craché le cure de Sant-Antonino.

Le président demande à Sarzerelli s'il connaît les actes de violences reprochés à son beau-frère. Sur la réponse négative du témoin, on procède au défilé de tous les témoins à décharge qui, pour la plupart, ne font que répéter les déclarations précédentes

BOURSE DE PARIS du 9 Juillet 1928

VALEURS	cours préc.	cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel	59 40	59 40
3 % 1886	71 75	71 75
4 % 17	78 75	78 50
4 % 18	78 75	78 50
5 % 20	100 50	100 50
4 % 25	100 50	100 50
4 % 26	100 50	100 50
6 % 27	102	102
Obligations 4 % 1922	96 50	96 50
— 4 % 1924	96 50	96 50
— 4 % 1926	96 50	96 50
— 4 % 1927	96 50	96 50
Oblig. Caisse Autonome	96 50	96 50
Obligations 1910	96 50	96 50
— 1921	96 50	96 50
— 1923	96 50	96 50
— 1924	96 50	96 50
Rente 7 % 1825 Ancre	96 50	96 50
Rente 7 % 1825 Pas-de-Calais	96 50	96 50
Départ. Seine 7 % 1926	96 50	96 50
Paris 1860	96 50	96 50
— 1921	96 50	96 50
— 1925	96 50	96 50
Communales 1879	96 50	96 50
— 1920	96 50	96 50
TERME		
Banque de France	96 50	96 50
— Nation de Crédit	96 50	96 50
— Paris et Pays-Bas	96 50	96 50
— Union Parisienne	96 50	96 50

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Compagnie Algérienne	96 50	96 50
Comptoir National d'Escompte	96 50	96 50
Crédit Foncier de France	96 50	96 50
Crédit Lyonnais	96 50	96 50
Société Générale	96 50	96 50
Société Générale Foncière	96 50	96 50
Suez Capital	96 50	96 50
Suez Parts	96 50	96 50
Est Capital	96 50	96 50
Lyon Capital	96 50	96 50
Midi Capital	96 50	96 50
Nord Capital	96 50	96 50
Orléans Capital	96 50	96 50
Saint-Fe Chemins de Fer	96 50	96 50
Dist. Electricité	96 50	96 50
Comp. Gén. Electricité	96 50	96 50
Thomson	96 50	96 50
Tréfileries du Hâvre	96 50	96 50
Mines de Courrières	96 50	96 50
Mines de Lens	96 50	96 50
Nolet	96 50	96 50
Kuhlmann	96 50	96 50
Phosphates de Gafsa	96 50	96 50
Pechiney	96 50	96 50
Chargeurs Réunis	96 50	96 50
Transatlantique Ord. 600 fr.	96 50	96 50
Voitures Paris	96 50	96 50
Air Liquide	96 50	96 50
Cultures Tropicales	96 50	96 50
Maths Cinéma Joulie	96 50	96 50
Sucreries Say	96 50	96 50
Russe 5 % 1906	96 50	96 50

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Serbe 1895	96 50	96 50
Turc 4 %	96 50	96 50
Turc 5 % 1914	96 50	96 50
Banque Nationale Mexique	96 50	96 50
Banque Ottomane	96 50	96 50
Crédit Foncier Egyptien	96 50	96 50
Wagons-Lits Ordinaires	96 50	96 50
Central Mining	96 50	96 50
Rio Tinto	96 50	96 50
Oriental Carpet	96 50	96 50
Péruviens	96 50	96 50
Suzuries d'Egypte	96 50	96 50
Bons Mexicains 1913	96 50	96 50
Brakpan	96 50	96 50
Cambodge	96 50	96 50
Financières Caoutchoucs	96 50	96 50
Chartered	96 50	96 50
Consortia	96 50	96 50
De Beers Ord.	96 50	96 50
Estrellas	96 50	96 50
Franco Wyoming	96 50	96 50
Goldfields	96 50	96 50
Huanchaca	96 50	96 50
Jagersfontein	96 50	96 50
Malacca Ordinaire	96 50	96 50
Mexican Eagle Ord.	96 50	96 50
Modderfontein	96 50	96 50
Montecatini	96 50	96 50
Mexanbique	96 50	96 50
Nitrate	96 50	96 50
Padang	96 50	96 50
Rand Mines	96 50	96 50
Roumano-Belges	96 50	96 50
Shansi	96 50	96 50

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Tanganayka	96 50	96 50
Docks Marseille	96 50	96 50
Lyonnaise des Eaux Cap.	96 50	96 50
Electricité Paris	96 50	96 50
Union Electrique	96 50	96 50
Perenchiel	96 50	96 50
Lebon	96 50	96 50
Gaz de Paris	96 50	96 50
Schneider	96 50	96 50
Fives Lille	96 50	96 50
Saint-Gobain	96 50	96 50
Verreries de Carmaux	96 50	96 50
Salins Midi Capital	96 50	96 50
Messageries Maritimes Ord.	96 50	96 50
Distil. Indochine	96 50	96 50
Cosenier Joulie	96 50	96 50
Pellet Clouzeau	96 50	96 50
Colonies Lafayette	96 50	96 50
Paris-France	96 50	96 50
Printemps	96 50	96 50
Buen. Fruits. Rio Plata	96 50	96 50
Land Bank of Egypt	96 50	96 50
Crédit Foncier Autriche	96 50	96 50
Crédit Foncier Mexicain	96 50	96 50
Crédit Foncier Cuba	96 50	96 50
Tabacs Philip. Ord.	96 50	96 50
Banque Franco Mexicain	96 50	96 50
Crédit Fonc. France-Canad.	96 50	96 50
Ei-Mokhi	96 50	96 50
Meyer Charbon	96 50	96 50
Tabacs Lozonne	96 50	96 50

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Royal Dutch	96 50	96 50
Shell	96 50	96 50
Fonds d'Etats Etrangers		
Anglais 2 ½	96 50	96 50
Argentin 4 % 1900	96 50	96 50
Argent 3 % 1896	96 50	96 50
Brésil 4 % 1883	96 50	96 50
Bulgare 5 % 1907	96 50	96 50
Chine 4 % 1895	96 50	96 50
Egyp. Unifié	96 50	96 50
Hellen 5 % 14	96 50	96 50
Italie 3 ½	96 50	96 50
Japon 4 % 1905	96 50	96 50
Mexique 4 % 1904	96 50	96 50
Roumanie 4 % 1922	96 50	96 50
Russe 3 % 01-04	96 50	96 50
Serbe 1913	96 50	96 50
Turc 4 %	96 50	96 50

CHANGES

Londres	96 50	96 50
New-York	96 50	96 50
Allemagne (100 reichsmarks)	96 50	96 50
Belgique	96 50	96 50
Espagne	96 50	96 50
Hollande	96 50	96 50
Italie	96 50	96 50
Norvège	96 50	96 50
Suisse	96 50	96 50

Douleurs Rhumatismales

Dans notre civilisation trépidante et énervante tout le monde est plus ou moins rhumatisant. Ce qui ne veut pas dire que tout le monde souffre en permanence de rhumatisme. Lorsque la crise apparaît insidieusement dans les articulations, gagne dans les muscles, le malade, en proie aux douleurs souffre les tourments de l'enfer. On ne sait à quoi attribuer ces recrudescences qui surviennent souvent bien pendant l'été par les temps les plus chauds et les plus secs.

Ce qui est vrai, c'est que le mal provient toujours de la même cause profonde : l'impureté du sang. D'où cette conséquence que le meilleur moyen de prévenir ou d'apaiser le plus vite c'est la neutralisation et l'élimination des éléments nuisibles qui encombrent le torrent circulatoire.

Rien ne vaut à cet effet la *Tisane des Chartreux de Durbon* qui vous dissout et vous balaie tout ce que le sang peut véhiculer d'impureté et de nuisible. Quiconque est sujet aux douleurs doit toujours avoir une provision de la *Tisane des Chartreux de Durbon* qui l'avait guéri lui-même, l'en fit usage et la cure de 2 flacons n'a coûté que 12 francs.

M. Stephan, 14, rue Pouget, Guiscamp (Côtes du Nord).

LA TISANE DES CHARTREUX

de DURBON est le ROI des DEPURATIFS du sang. Elle guérit les maladies d'estomac, digestions pénibles, constipation, entérite, douleurs, rhumatismes, maladies des femmes, métrite, retour d'âge, plaies aux jambes, varices, maladies de peau, etc.

Prise en association avec les PILULES SUPERTONIQUES des CHARTREUX, elle guérit l'anémie et les maladies nerveuses, en rendant calme, nerveux et vigueur aux plus faibles. — Aucune maladie de peau ne résiste à l'action combinée de la TISANE et du BAUME des CHARTREUX : eczémas, psoriasis, dartres, acné, dégangrènes, rougeurs, hémorroïdes, furoncles, plaies variqueuses, croûtes de cheveux, etc.

PREUVES INNOMBRABLES

Prix de vente (impôt compris) : Tisane, 13 fr. 50 — Baume, 8 fr. 45 — Pilules 7 fr. 50.

Toutes Pharmacies et J. BERTRUEIL, concessionnaire, Grenoble.

Dépôt à Bastia : *Pharmacie Luigi ; Cervione : Pharmacie Minighetti ; Bonifacio : Pharmacie Fiorenzoli.*

ENTREPRISE GÉNÉRALE
POUR LA CORSE
Peinture - Vitrerie
M PAPIERS PEINTS

J. ESPOSITO

BOULEVARD du PALAIS
BASTIA

DECORATION D'EGLISES
et appartements de
tous styles et en
tous genres
Vente Gros - Détail

CAP CORSE

Damiani

GRAND PRIX ·· MEDAILLE D'OR

MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS

JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1905 ET 1904

ABONNEMENTS AU

Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

BULLETIN D'ABONNEMENT

M.....

demeurant à.....

déclare souscrire un abonnement de.....

au *Petit Bastiais* à partir du.....

SIGNATURE

Découper ce bulletin et l'adresser à M. l'Administrateur du *Petit Bastiais* à Bastia avec le montant de l'abonnement en un mandat-poste ou chèque postal : *Ajaccio 152.*

TARIF DES ABONNEMENTS

CORSE. — Un an : 62 francs — 6 mois : 32 francs — 3 mois : 16 fr
AUTRES DEPART. — Un an : 64 francs — 6 mois : 33 francs — 3 mois 17 francs.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

La Puce propage la Maladie !

RAPIDE, sournoise, inattendue, la Puce distribue sa morsure irritante. Mais là ne se bornent pas ses méfaits. Vivant parfois sur des rats et autres animaux infestés, elle transporte les microbes et prépare le terrain pour la maladie et la mort. Combattez les Puces avec une arme sûre : le Flit !

En quelques minutes, le Flit tue tous les insectes malpropres et dangereux : Mouches, Moustiques, Punaises, Puces, Cafards. Il détruit leurs œufs en fouillantles fentes qui les abritent.

Le Flit supprime les Mites et leurs larves - n'abîme pas les étoffes. C'est l'insecticide parfait - d'odeur nette et saine. Economique parce que 100 °/o efficace. En usage dans le monde entier. *10 fr. le 1/1 4 lit. env. 15 fr. le 1/1 2 lit. env.*

RALLIEZ-VOUS A LA LEGION. FLIT!

DÉTRUIT: **Mouches Moustiques Mites Punaises Cafards Fourmis Puces**

Gros : Société Anonyme de Banque et de Commerce, Ajaccio.

60 f. de musique pour 5 fr. 50

Offerts à ses Lecteurs par LE PETIT BASTIAIS

ALBUM 3. — 20 morceaux classiques et modernes pour piano ou harmonium. France : 5 fr. 50.

ALBUM 4. — 20 morceaux pour piano et violon ; 7 fr. 50.

ALBUM 5 bis. — Les mêmes 20 morceaux pour violon ou mandoline solo : 4 fr. 50.

ALBUM 6. — 20 morceaux à quatre mains : 5 fr. 50.

ALBUM : LES VACANCES ENFANTINES, chansons anciennes et modernes, danses, rondes pour les petits, avec exquis : 7 fr. 50.

ALBUM 7. — Rien que du moderne, 15 morceaux dont chacun est catalogué à francs de Goubier, Adolf Stanislas, etc. : 5 fr. 50.

ALBUM : DES CHANTS ET DES DANSES DURANT LA REVOLUTION FRANÇAISE, LE DIRECTOIRE ET L'EMPIRE : 5 fr. 50.

Pour les enfants :

1° ALBUM de 6 morceaux piano très faciles.

2° ALBUM, 20 morceaux. Ce que Mozart a joué et composé entre 4 et 9 ans.

Les deux albums réunis : 6 fr. 50.

3° Les Soyniètes Enfantines, amusantes, morales et instructives.

Quatre saynètes différentes : 2 fr. 50.

Chaque album est adressé franco contre la somme envoyée au

Petit Bastiais

8, Boulevard du Palais, BASTIA

Quand on part pour Paris notez l'adresse de :

L'AGENCE HAVAS

62 Rue de Richelieu Paris

vous pourrez lire chaque jour Le Petit Bastiais

Imp. E. Cordier & Fils, 8, Bd du Palais
LE DIRECT.-GÉR. : LUCIEN CORDIER

57e ANNEE — N° 167 — 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — MERCREDI 11 JUILLET 1928

DIRECTION-RÉDACTION
ADMINISTRATION
8, Bd du Palais à,
1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.03

BUREAUX A PARIS
16, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 25-67

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER

Compte Chèques Postaux : Marseille

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 m.
Corse	64	32	16
Courtes. et Colon.	72	33	16
Etranger	Ajc.	80	40
	Bast.	96	48

Les abonnements partent des 1er et des 16 de chaque mois. Et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité extérieure locale est reçue aux bureaux Parisiens. Et, pour le reste, Grande-Bretagne (9e) et dans toutes les grandes agences de publicité.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

L'activité italienne en Corse

Dans la péninsule

Cette fois, c'est, en provenance de Corse, occupée de son archéologie Rome, une information vide de grandeur de presse, parue qu'elle fait le tour de toute la presse, de France et un peu celle de l'étranger, qui signale l'activité des Italiens par rapport à la Corse. En quelques mots, plusieurs ouvrages, dont les titres et les auteurs sont donnés, ont paru, exclusivement réservés à intéresser sinon les Corses à l'Italie, du moins les Italiens à la Corse ; on a insisté pour écrire des études critiques et tendancieuses, entre le professeur Volpe, qui n'est pas le premier venu dans la péninsule, des écrivains de moindre envergure qui s'engagent de leur nom comme il signor Bernardi, qui ont se dissimulent sous un pseudonyme flatteur pour nous comme Minnie Grosse.

Nous n'épuiserons pas la liste qui est bien plus longue des auteurs d'ouvrages et surtout d'articles de journaux ou de revues, qui montrent que nombreux sont les auteurs qui s'en consacrer leurs heures à la Corse, lui dédient une grande ou la plus grande partie de leur effort, partagé, comme il a été dit, entre le journal, la revue ou le livre. Le livre, fait à retenir, n'est intervenu que depuis peu. Mais ce moyen de propagande est maintenant pratiqué largement. En un an environ, quatre ouvrages sur la Corse sont sortis des presses italiennes ou lyonnaises, quatre ouvrages connus non seulement par leur épaisseur mais encore par leur présentation luxueuse.

Et comme ils sont d'une vente nulle en France et en Corse, et vraisemblablement faible en Italie, on peut bien se demander qui en fait les frais. Il ne faut pas se méprendre, les frais, comme il n'est point difficile de le supposer. Tout le monde sait que c'est donne le fonds de propagande officielle de Rome. Mais cette déduction est trop simple pour qu'on y insiste dans la crainte qu'elle soit contestable. Nous sommes ici dans le domaine des vérités premières.

Occupons-nous plutôt des fureurs nouvelles de l'activité italienne par rapport à la Corse : des formes nouvelles, et des formes variées, qui font la nouveauté de la politique italienne ou ce qui nous concerne. Nous constatons ainsi que le terrain d'exploration n'est plus seulement occupé que par les érudits ; les polémistes sont arrivés à la rescousse.

Mais tous opèrent parallèlement, poursuivent le même but, se raccordent par de nombreux points de jonction.

C'était sans déplaisir que nous voyions les savants italiens approfondir la recherche historique sur la Corse, occuper de son archéologie pour la relier à la maîtrise italienne. C'était et c'est toujours leur droit, c'était et c'est toujours leur devoir d'oublier, dans tous les domaines, les relations qui existaient et qui peuvent encore exister entre la Corse et l'Italie. De notre côté, nous faisons bénéficier des travaux pour renforcer notre propre connaissance des choses qui nous intéressent directement et à un si haut point. *L'archéologie Sardo*, notamment, est une petite mine de documents recueillis, mis à jour, commentés. Même, en particulier dans l'ordre archéologique, les critiques des savants italiens sur la conservation et la restauration de nos monuments historiques ont été par nous soigneusement reposées à l'administration française des Beaux-Arts, qui en a d'ailleurs tenu assez grand compte en multipliant ses classements et en procédant depuis à quelques restaurations.

Mais ce qu'il faut noter aujourd'hui c'est le fait de moins en moins objectif de ces études qui prennent de plus en plus l'allure d'une campagne. Le livre de Minuto Grosso, dont il a été d'ailleurs longuement parlé en son temps ici, est, sous forme d'impressions d'un vagabond en Corse, un livre de pure polémique anti française, agressif et très souvent stupide, ne révélant qu'un très modeste connaissance de la Corse, et une parfaite ignorance de sa psychologie, à moins qu'il n'ait été écrit par quelqu'un qui l'ait fait exprès pour mériter le prix qu'on lui en a donné.

Les autres ouvrages sont de la même veine.

Sans doute, un Volpe y apporte, par conscience et scientifique, plus de tendance. Mais le trait qui unit désormais toutes ses productions livresques ou périodiques est la note multiplié anti française. Cela se glisse insidieusement dans le texte apparemment le plus innocent, et cela se dépose en bloc sur les pires critiques. *Le Bragonzo* n'espère l'approcher que dans la deuxième quinzaine de ce mois.

On s'étonne un peu que le briseglaces *Kraniose* n'avance que lentement, mais il ne faut pas oublier que cela était prévu dès le début par son commandant. Au reste, le *Kraniose* a trouvé une sorte d'arrabuone polaire idéal, un champ glacé très vaste, et parfaitement plat pouvant servir de station de départ et d'atterrissage pour un hydravion Junker, muni de skis qu'il transporte à bord.

Cet aérodrome d'un nouveau genre se trouve à environ onze milles au nord du Cap Pidem.

Selon la *Gazetta del Popolo*, les ravitaillages ne peuvent désormais être tenus que pendant la nuit car la glace n'est point compacte dans la journée et ne permet pas d'atterrir sans avarie.

Enfin, l'envoyé spécial du *Corriere della Sera* dit que les naufragés du groupe Viglieri sont soutenus par une force morale extraordinaire, mais il ajoute qu'il ne faut pas demander trop à des organismes débilités et bouleversés par une succession terrifiante d'événements dramatiques.

Selon les recommandations de Lundborg, on va fournir aux naufragés des victuailles fraîches, surtout du jambon et du lait.

Le *Corriere della Sera* ajoute qu'on va y envoye aussi de petits romans, des journaux et des cartes à jouer.

Le général Nobile a raconté que la lecture était le passe temps préféré de ses compagnons. Les petites histoires du *Corriere del Piccoli* (courrier des enfants) avaient, en dépit des circonstances, le pouvoir de les faire sourire.

La misère s'est en Russie commandée : Comment diriez la comédie qui se fit sur les rivages lugubres qui se penchent vers celle qui leur donnera un baiser, une caresse malheureux échange qui n'aurait, selon l'organisation du service public.

On ne s'inquiète pas à Rome du sort des survivants de l'Italia

Milan, 10 juillet. — Les milieux officieux italiens affirment que des bruits répandus à l'étranger et selon lesquels les survivants du groupe Nobile seraient à bout de forces et agonisseraient sont tout au moins exagérés.

Rome démont nettement la mort du mécanicien Cecioni.

Les nouvelles roses samedi affirment même que l'état de santé du mécanicien s'améliorait. Les informations de source allemande d'après lesquelles le capitaine Sora parti à la recherche du groupe Mariano aurait été victime d'une attaque des ours, sont également controuvées.

Cependant, les derniers nouvelles reçues de lui remontent au 22 juin. Il aurait été, ajouté le Cap Bunn, avec un fusil, des munitions et des vivres et devrait suivre un itinéraire idéal à celui qu'aurait dû suivre le groupe Mariano.

Quoiqu'il en soit, il est évident que la situation du groupe Viglieri devient de plus en plus critique. *Le Bragonzo* n'espère l'approcher que dans la deuxième quinzaine de ce mois.

On s'étonne un peu que le brise-glaces *Kraniose* n'avance que lentement, mais il ne faut pas oublier que cela était prévu dès le début par son commandant. Au reste, le *Kraniose* a trouvé une sorte d'arrabuone polaire idéal, un champ glacé très vaste, et parfaitement plat pouvant servir de station de départ et d'atterrissage pour un hydravion Junker, muni de skis qu'il transporte à bord.

Cet aérodrome d'un nouveau genre se trouve à environ onze milles au nord du Cap Pidem.

Selon la *Gazetta del Popolo*, les ravitaillages ne peuvent désormais être tenus que pendant la nuit car la glace n'est point compacte dans la journée et ne permet pas d'atterrir sans avarie.

Enfin, l'envoyé spécial du *Corriere della Sera* dit que les naufragés du groupe Viglieri sont soutenus par une force morale extraordinaire, mais il ajoute qu'il ne faut pas demander trop à des organismes débilités et bouleversés par une succession terrifiante d'événements dramatiques.

Selon les recommandations de Lundborg, on va fournir aux naufragés des victuailles fraîches, surtout du jambon et du lait.

Le *Corriere della Sera* ajoute qu'on va y envoye aussi de petits romans, des journaux et des cartes à jouer.

Le général Nobile a raconté que la lecture était le passe temps préféré de ses compagnons. Les petites histoires du *Corriere del Piccoli* (courrier des enfants) avaient, en dépit des circonstances, le pouvoir de les faire sourire.

Un grave scandale au Palais de Justice à Paris

A propos de divorces américains

Paris, 10 juillet. — Un remanquit depuis quelque temps la facilité avec laquelle les américains obtenaient en France des jugements de divorce malgré les circulaires récentes de la Chancellerie.

Le garde des Sceaux vient fait ouvrir une enquête sur les irrégularités de procédure commises par des officiers ministériels grâce auxquelles les américains divorcaient dans des conditions d'extrême célérité.

En quelques jours les américains recevaient un docteur légal ; des certificats de complaisance servaient pour leurs fins.

La greffier aurait obligé des juges mais et les aurait fait signer à un magistrat sans qu'il soit procédé aux vérifications nécessaires.

Une conférence, hier, au Ministère de la Justice, a décidé de poursuivre disciplinairement cet avocat, un greffier, deux huissiers et un président de chambre.

Les officiers ministériels sont cités devant la première chambre du tribunal, présidée par M. Wallinne, à l'audience du 21 juillet.

Ils sont fait choix comme avocats du bâtonnier Salle-20 de maîtres Campinchi et Baudelot.

Une vague de chaleur sévit en Amérique

Plus d'eurs victimes

New-York, 10 juillet — La vague de chaleur qui sévit en Amérique depuis 24 heures a causé treize morts à New-York ; quinze à Chicago ; une cinquantaine dans les villes moins importantes.

Quatorze personnes se sont noyées sur les plages des environs de New-York.

La Chambre grecque est dissoute

Athènes 10 juillet. — *La Gazette officielle* publie le décret dissolvant la Chambre.

Les élections des nouveaux députés sont fixées au 19 août.

Nouvel attentat contre un chauffeur de taxi

Paris, 10 juillet. — Ce matin, à Saint-Denis, on a découvert dans un terrain vague un chauffeur de taxi atteint d'une balle au front. Il a déclaré avoir été attiré et portait une large plaie contuse sur la tête. Sa voiture avait été abandonnée sur le bord de la route.

Pendant qu'on transportait à l'hôpital de la localité, le blessé dont l'état paraît désespéré, M. Tilu, commissaire, commençait son enquête.

Le magistrat ne put pas tout de suite établir l'identité de la victime qui est dans le coma et dont le portefeuille qui contenait ses papiers et sans doute de l'argent lui fut volé. Néanmoins, les investigations lui permirent d'apprendre que le chauffeur fut arrêté par des individus que se fit vouloir conduire à Saint-Denis et accompagnèrent le conducteur à coups de maillet sur la tête ; ils lui fracturèrent le crâne.

M. Benoit, directeur de la police judiciaire, qui fut immédiatement avisé de cet attentat pense qu'il s'agit des mêmes bandits qui attaquèrent, il y a deux jours un autre chauffeur dans des circonstances analogues. Mais cette fois le chauffeur s'était défendu et les malandrins avaient pris la fuite.

— Il y en aura pour 3 fr. 50 de plus une petite dame !

— Ah ! non !... Tenez non ! ... ce soir je pourrais pas aller au cinéma !...

A LA COUR D'ASSISES

La mort tragique du gendarme Henriot

Colonna Jacques est acquitté

Huit heures ! Malgré l'interminable audience qui aura nécessité l'affaire Antonini MM. les magistrats, les avocats, les jurés d'..., les spectateurs sont exacts à rendez-vous.

M. le président prononce le serment rituel « L'audience est ouverte » devant une bonne assistance.

L'appel des jurés et des témoins ainsi que le greffier au sort du jury sont rapidement terminés.

L'ACTE D'ACCUSATION

Dans la nuit du 11 septembre 1927, vers 23 heures, à Pila-Canale, les gendarmes Henriot, Lamonie et Andouard, étant en patrouille, entendirent des coups de feu dans l'intérieur du village au lieu dit « Pianella ».

Ils se dirigèrent aussitôt vers cet endroit, et quand ils arrivèrent à la hauteur de la maison Delassus, ils rencontrèrent trois jeunes gens, Delassus Félix-Jacques, sergent au 4e régiment de tirailleurs sénégalais, Santoni Valéry et Colonna Jacques-François.

Pressés que les coups de feu étaient partis de ce groupe, le gendarme Henriot, s'adressant plus particulièrement à Delassus, lui dit : « Eh ! le colonial ; il n'est pas encore l'heure d'aller se coucher ? ».

Delassus releva avec acrimonie cette observation pourtant anodine et répondit que ce n'était pas un gendarme de Pila-Canale qui aurait pu en imposer à un sergent de la colonisle.

Puis, se portant légèrement en arrière, il enleva sa tunique et son képi, et les jeta violemment à terre.

A ce moment, Colonna Jacques, qui jusque-là avait observé une attitude passive, s'avança vers les gendarmes en leur criant : « Qu'est-ce qu'ils veulent, ces ... ! oui ; vous êtes des C..., des c... ! »

Devant cette insulte aussi grossière qu'imméritée, le gendarme Henriot se dirigea vers Colonna pour l'appréhender ; mais celui-ci, revulant de quelques pas, sortit un pistolet de sa poche et s'écria : « Si vous avancez, je vous brûle ! »

Croyant à une vaine menace et cherchant d'ailleurs à sûr devoir, Henriot continua à avancer Mais à peine avait-il fait un pas, que Colonna ajustait sur le gendarme deux coups de feu, dont le second atteignait Henriot à l'aine gauche et le faisait tomber. Le malheureux mourut trois jours après, le 15 septembre, à l'hôpital militaire d'Ajaccio, des suites de cette blessure.

Son crime accompli, Colonna prenait la fuite, poursuivi par le gendarme Andouard, et tirait deux autres coups de feu dans la direction des agents de la force publique.

Il ne s'est constitué prisonnier que le 2 février 1928. Après avoir essayé de faire le procès de toute la brigade de gendarmerie de Pila-Canale, l'accusé a soutenu n'avoir agi que pour défendre ses jours menacés. Il prétend que le gendarme Henriot, après avoir proféré des propos insultants vers les Corses en général, aurait fait les premier.

Ce système de défense est combattu par les constatations matérielles et par les témoignages entendus, dès la première heure.

L'infortuné gendarme Henriot, originaire de la Haute-Savoie, âgé de 32 ans, appartenait depuis trois années à la brigade de Pila-Canale.

En conséquences, Colonna Jacques-François est accusé d'avoir : 1° à Pila-Canale, le 11 septembre 1927, à Pila-Canale ; 1° volontairement donné la mort au gendarme Henriot Georges, dans l'exercice de ses fonctions ; 2° tenté de donner volontairement la mort au gendarme Andouard et Lamonie dans l'exercice de leurs fonctions, tentatives qui, manifestées par un commencement d'exécution n'ont été dépendues on n'ont manqué leur effet que par des circonstances indépendantes de la volonté de leur auteur.

Mais Colonna est connu la bonne foi de Pila-Canale aient connais la bonne grave de se livrer aux illusions coupables que leur présent certains témoignages. Il importe donc impérieusement que le gendarme Henriot ait tenu contre les cornes des propos injurieux.

Il est bien que la famille Colonna ait eu à subir les vexations de l'infidant Gouvernois et de ses subordonnés et que de nombreux procès aient été intentés pour la fermeture tardive de sa buvette.

Les patrouilles dans le village pour la police des cafés furent organisées sur la demande de nombreux habitants dont le repos était souvent troublé par les buveurs états d'un groupe de noctambules.

Le 3e jurés demande s'il y a d'autres témoins à Pila-Canale et s'ils ont été contradictoirement entendus.

Le témoin répond que le gendarmerie n'est pas partiale et qu'elle devait procéder à l'enquête sous les ordres supérieurs.

M. l'adjudant Gouvernois, chef de la brigade de gendarmerie de Pila-Canale a l'époque où se déroulait le drame, déclare qu'il rappelle les conditions dans lesquelles, selon les déclarations de ses subordonnés, se déroula la scène tragique.

Il proteste d'une part contre certaines accusations portées contre lui. L'honorable moralité de la population ne va jusqu'à son départ pour Nice, sa nouvelle affectation, du lui manifester la plus vive sympathie.

M. l'avocat général rend hommage aux

LAIT MONT BLANC LE NEC PLUS ULTRA EN MATIÈRE DE LAIT CONCENTRÉ

Feuilleton du *PETIT BASTIAIS*

N° 62

Fiancée d'Avril

par Guy CHANTEPLEURE

Pourtant elle empêcha parmi les étudiants moraux qui faisaient de son nouvel amour un sentiment nouveau, un sentiment qui différait autant de celui de Jadis que l'homme qu'il était devenu différait de l'homme qu'il avait été. C'était un amour plus grave, plus profond, plus fort aussi, bien qu'envahi d'une passion aussi ardente et un amour plus tendre, peut-être et plus protecteur.

Mais c'était aussi, c'était surtout l'Amour ! Et, peu à peu, une émotion envahissait le cœur, l'esprit de Michel, y noyant tout souvenir, y paralysant tout effort d'analyse, tandis que surgissaient les nuits enchantées et la robe de lierre du Sépulcre Vert, tandis que chaque pas du jeune homme le rapprochait du pèlerinage auquel, par une gentille fantaisie de tendresse, Suzanne l'avait lier convié. Et qu'importait le passé, l'avenir, puisqu'elle était là, simple, enfin compréhensive, puisqu'elle attendait, puisqu'elle allait appartenir !

Il croyait la voir déjà, les cheveux ébouriffés, les joues roses, vêtue de cette robe qu'elle portait la veille, qu'il se rappelait étrangement, qui de loller contre une impression dont il eût voulu sourire ; et même, il en aurait forcé de vouloir, à moins que ce ne fût tout simplement pour répondre à un autre sourire, celui qui surgissait de l'ombre avec le malicieux regard rieur de sport.

— Ah ! enfin, vous voilà !

Elle avait bondi ses deux mains et, désarmé, Trémor les avait prises et baisées. Une aspect d'autre.

Elle sourit encore, les yeux illuminés, très éminemment jolie, et Michel la regardait, oubliera de tout ce qui n'était pas elle.

— Venez, monsieur le savant, dit-elle prenant à son tour la main du jeune homme, venez déchiffrer ensemble mes plus très ancienne et bail à faire.

Elle conduisit Michel jusqu'au fond de la chapelle et, parmi les noms écrits sur le mur par tant de femmes sacrifiant à la légende, elle lui en désigna malicieusement un qui y était seul de son espèce, du moins sous cette forme étrangère un nom très exact, Suzy. Ce qui le frappa alors, c'étaient ces que la petite bicyclette avait tracées jadis, à la fleur d'une lanterne. Trémor sut le mur par tant de femmes, de sa jeune compagne et la tête pleine de souvenirs, Michel, debout, sur le seuil de la porte, regardait tristement bomber la pluie.

— Michel, demanda miss Seaurn, répétant, avec un peu d'émotion dans sa voix cieuse, les paroles légendaires : « Est-il plus doux nom ? »

Trémor secoua la tête.

— Non, ma Suzy chérie, pas pour moi, dit-il tendrement, non, je n'en sais pas de plus doux.

Suzanne le regardait avec une attentive angoisse.

— Pas même celui d'Allys ?

— Pas même.

Elle reprit, appuyant involontairement sur les mots :

— Pas même celui de... Faustine ?

— Pas même celui-là, oh ! je vous le jure.

— Vous rappelez-vous, continua Suzy plus gaiement, je trouvais que vous ressemblez au chevalier... Je le trouve encore.

— Oui, certainement, je me rappelle.

— Et vous rappelez-vous ce que dit la légende que vous m'avez contée ? Qu'un jour plus doux que le nom d'Allys devait rendre le repos au pauvre chevalier. Peut-il dormir en paix, Michel ?

Michel sourisait d'un sourire très jeune.

— La légende disait encore autre chose. Et c'est pourquoi les filles du village redoutaient d'inscrire leur nom dans la chapelle. Elle disait que les amoureux de celle qui l'aurait sauvé, le chevalier ne permettrait pas qu'elle eût d'autre époux que lui... Vous avez raison, Zonne sainte, le chevalier et moi, nous nous ressemblons un peu.

— Vous nous ressemblez beaucoup plus qu'il n'agit, de jalousie... Avouez !

Mais elle ne laissa pas à Michel le temps d'avouer :

— Qu'est-ce que vous lui avez dit dans votre lettre, à cette méchante comtesse ? s'écria-t-elle reprise d'un soupçon.

Trémor en prit soupçonner de rire de l'à-propos.

— Je lui ai dit que ma fiancée était très souffrante, qu'un moment j'avais craint de la perdre et que j'étais encore trop inquiet pour la quitter, même un jour.

— Oh !

qualités professionnelles que l'adjudant Geneviois ne cesse de déployer durant son séjour en Corse.

Sur interpellation du président le témoin rappelle que le 'précédent des honteux gendarme Henriot fut examiné en présence du lieutenant Dominici et du frère de l'accusé qui venait d'être arrêté pour outrages à la gendarmerie. L'arme n'avait pas tiré.

La déposition se poursuit par l'énumération des procès-verbaux dressés contre la famille Colonna et l'exposé des faits qui les ont motivés.

En définitive, il apparaît que l'adjudant Geneviois n'avait aucune animosité contre la famille Colonna.

L'accusé déclare que le témoin ne dit pas la vérité.

Après que l'adjudant Geneviois eut répondu à diverses questions posées par MM. les jurés, l'audience est suspendue et renvoyée à 15 heures.

L'audience de l'après-midi

L'audience est reprise à 15 heures.

On reprend l'audition des témoins.

M. l'adjudant Geneviois est rappelé à la barre M. de Montera ayant à lui poser plusieurs questions.

Le témoin indique que le lieutier Colonna n'a jamais déclaré aux officiers ses dernières années parce qu'il ne connaissait aucun règlement que depuis qu'il avait donné asile dans une salle de son établissement à des buveurs.

Me de Montera pose des questions sur divers faits plus ou moins futés entre un parti-pris de la gendarmerie envers la famille Colonna.

Un huissier audient d'une très grande véhémence se produit.

Me de Montera continuant à poursuivre ses interrogations sur les propos injurieux envers la Corse prêtés au témoin, M. Lavocat général intervient.

Répondant à M. Lavocat, le témoin, qu'il y a à la barre un gros officier français, un adjudant de gendarmerie, qui n'a pas besoin de se justifier.

Me de Montera s'emporte :

— Il n'y a pas ici d'adjudant, mais un témoin qui doit le respect à la défense et qui doit répondre aux questions de celle-ci.

L'incident se poursuit provoquant dans la salle une vive émotion.

Me de Montera obtient enfin la réponse à sa dernière question.

Le gendarme Lamourie, le 11 septembre, vers 23 heures, rentrait de patrouille avec ses camarades Henriot et Andouard. Au moment où ils pénétraient dans la caserne ils entendirent quelques coups de feu. Ils ressortirent pour en découvrir les auteurs.

En bas du village, sur la route, ils rencontrèrent trois hommes gras, devant la maison Delassus. Ils reconnurent le sergent Delassus, le nommé Santoni Valery et l'accusé.

Le gendarme Henriot dit au sergent Delassus :

Eh ! le colonial, il n'est pas encore l'heure d'aller se coucher ?

C'est à moi que vous vous adressez ? Vous ne me parlez pas sur ce ton sergent de la coloniale et que j'ai fait la Syrie ?

Ce disant le sergent ôta son képi, sa vareuse, retroussa ses manches et voulut se jeter sur Henriot.

Ce dernier, Colonna Jacques qui s'était tenu au peu à l'écart s'avança de s'écria :

— Oui vous êtes des lâches.

Comme le gendarme Henriot se dirigeait vers lui l'accusé sortit son révolver et dit :

« Si vous approchez je vous brûle ».

Le témoin s'étanya vers Colonna et lui dit : « Colonna, qu'allez-vous faire ? » L'accusé le bouscula d'un coup de coude.

L'infortuné Henriot porta la main à l'étui de son révolver. Colonna tira un premier coup de feu qui n'atteignit personne ; puis un second qui blessa Henriot.

En fuyant Colonna fit feu à deux nouvelles reprises sur les deux gendarmes qui ses premières balles n'avaient pas atteints.

Le témoin affirme que le gendarme Henriot n'a pas sorti son pistolet de son étui. Il ajoute encore que lui et ses camarades ne tuèrent pas de chaux dans la bouche de Bruna comme ce dernier l'affirme.

Le gendarme Andouard confirme la déposition précédente.

A une question de Me de Montera, le témoin répond qu'il ne vit pas Henriot porter la main sur le sergent Delassus.

Le sergent Delassus Félix raconte que le 11 septembre il promenait avec Colonna et Santoni, Carac-et-Antoni, quelques camarades. Soudain, les gendarmes survinrent. L'un d'eux vint vers lui et le secoua : il le prit pour un civil, l'uniforme qu'il portait ; le gendarme, continuant à le bousculer, il se dégagea et un sa tunique et un képi et dégagea : « Si vous ne respectez pas mon uniforme autant vaut-il que je le quitte ».

Quelques instants après, comme il remuait ses effets des détonations retentirent, mais il ne put voir qui les tira.

Le président reproche au témoin d'avoir été par son attitude la cause initiale du drame.

Il met en doute la sincérité de son témoignage.

Le président demande au témoin s'il a entendu le gendarme Henriot dire que les Corses étaient des vantards et des lâches.

Le sergent Delassus répond qu'il a entendu les mots « des vantards et des lâches », mais qu'il ne peut préciser s'ils ont été prononcés par la victime.

Le président et l'avocat général observent que, jusqu'à ce jour, à l'instruction, comme au tribunal d'Ajaccio, pour lequel il fut traduit pour outrages à la gendarmerie à l'occasion de l'incident qui précéda le drame, le sergent Delassus ne fit jamais état de ces dépositions, ni dans sa défense, de ces propos.

Le témoin a l'impression que le premier coup de feu a été tiré par la personne qui était la plus voisine de lui, c'est-à-dire par le gendarme Henriot.

M. Santoni Valeri accompagnait Delassus et Colonna le soir du drame. Quand ils furent interpellés par les gendarmes, deux d'entre eux avaient mis leur revolver au poing. Un d'eux bouscula Delassus, qui protesta avec vivacité.

Henriot, à ce moment, traita les Corses de lâches et de menteurs. Le témoin lui demanda avec violence de répéter ces propos. A ce moment Colonna intervint.

Le président s'étonne que Santoni fasse pour la première fois cette déclaration.

Santoni dit qu'il se gerda de la faire à l'instruction pour ne pas être poursuivi pour outrages à la gendarmerie.

Le président observe que Delassus lui-même n'a pas déclaré que les gendarmes vinrent sur lui le révolver au poing.

On rappelle Delassus qui dit qu'il a déclaré à l'un juge d'instruction, en fin de compte, que les gendarmes avaient effectivement leur revolver au poing.

On rappelle les gendarmes Lamourie et Andouard qui maintiennent sous de nouvelles dépositions.

Les quatre témoins mis en présence confirment ensemble à leurs mis et la vacarme oblige le président à intervenir pour mettre fin à la confrontation.

Santoni déclare encore que les hostilités des deux premières détonations étaient différentes. La première semblait provenir d'un gros pistolet, la deuxième d'une arme de calibre réduit.

M. l'Avocat général, intervenant, dit au témoin :

Savez-vous, votre place ne devrait pas être à cette barre, mais sur cette sellette qui est derrière. Vous êtes un faux témoin et je ne demande et je ne prendrai pas avant la fin de l'audience des réquisitions contre vous.

Après une courte suspension d'audience, le président demande à l'accusé s'il a quelque chose à ajouter.

D'un pistolet automatique 6,35.

On rappelle le gendarme Lamourie appelé à l'avant-dernier rang général demande quel est le calibre des pistolets de la gendarmerie et si la détonation est beaucoup plus forte.

Me de Montera pose des questions sur divers faits plus ou moins futés entre un parti-pris de la gendarmerie envers la famille Colonna.

Un huissier audient d'une très grande véhémence se produit.

Me de Montera continuant à poursuivre ses interrogations sur les propos injurieux envers la Corse prêtés au témoin, M. l'avocat général intervient.

Répondant à M. Lavocat, le témoin, qu'il y a à la barre un gros officier français, un adjudant de gendarmerie, qui n'a pas besoin de se justifier.

Me de Montera s'emporte :

— Il n'y a pas ici d'adjudant, mais un témoin qui doit le respect à la défense et qui doit répondre aux questions de celle-ci.

L'incident se poursuit provoquant dans la salle une vive émotion.

Me de Montera obtient enfin la réponse à sa dernière question.

Le gendarme Lamourie, le 11 septembre, vers 23 heures, rentrait de patrouille avec ses camarades Henriot et Andouard. Au moment où ils pénétraient dans la caserne ils entendirent quelques coups de feu. Ils ressortirent pour en découvrir les auteurs.

En bas du village, sur la route, ils rencontrèrent trois hommes gras, devant la maison Delassus. Ils reconnurent le sergent Delassus, le nommé Santoni Valery et l'accusé.

Le gendarme Henriot dit au sergent Delassus :

Eh ! le colonial, il n'est pas encore l'heure d'aller se coucher ?

C'est à moi que vous vous adressez ? Vous ne me parlez pas sur ce ton sergent de la coloniale et que j'ai fait la Syrie ?

Ce disant le sergent ôta son képi, sa vareuse, retroussa ses manches et voulut se jeter sur Henriot.

Ce dernier, Colonna Jacques qui s'était tenu au peu à l'écart s'avança de s'écria :

— Oui vous êtes des lâches.

« Si vous approchez je vous brûle ».

Le témoin s'étanya vers Colonna et lui dit : « Colonna, qu'allez-vous faire ? » L'accusé le bouscula d'un coup de coude.

L'infortuné Henriot porta la main à l'étui de son révolver. Colonna tira un premier coup de feu qui n'atteignit personne ; puis un second qui blessa Henriot.

En fuyant Colonna fit feu à deux nouvelles reprises sur les deux gendarmes qui ses premières balles n'avaient pas atteints.

Le témoin affirme que le gendarme Henriot n'a pas sorti son pistolet de son étui. Il ajoute encore que lui et ses camarades ne tuèrent pas de chaux dans la bouche de Bruna comme ce dernier l'affirme.

Le gendarme Andouard confirme la déposition précédente.

A une question de Me de Montera, le témoin répond qu'il ne vit pas Henriot porter la main sur le sergent Delassus.

Le sergent Delassus Félix raconte que le 11 septembre il promenait avec Colonna et Santoni, Carac-et-Antoni, quelques camarades. Soudain, les gendarmes survinrent. L'un d'eux vint vers lui et le secoua : il le prit pour un civil, l'uniforme qu'il portait ; le gendarme, continuant à le bousculer, il se dégagea et un sa tunique et un képi et dégagea : « Si vous ne respectez pas mon uniforme autant vaut-il que je le quitte ».

Quelques instants après, comme il remuait ses effets des détonations retentirent, mais il ne put voir qui les tira.

Le président reproche au témoin d'avoir été par son attitude la cause initiale du drame.

Il met en doute la sincérité de son témoignage.

Le président demande au témoin s'il a entendu le gendarme Henriot dire que les Corses étaient des vantards et des lâches.

Le sergent Delassus répond qu'il a entendu les mots « des vantards et des lâches », mais qu'il ne peut préciser s'ils ont été prononcés par la victime.

Le président et l'avocat général observent que, jusqu'à ce jour, à l'instruction, comme au tribunal d'Ajaccio, pour lequel il fut traduit pour outrages à la gendarmerie à l'occasion de l'incident qui précéda le drame, le sergent Delassus ne fit jamais état de ces dépositions, ni dans sa défense, de ces propos.

Le témoin a l'impression que le premier coup de feu a été tiré par la personne qui était la plus voisine de lui, c'est-à-dire par le gendarme Henriot.

M. Santoni Valeri accompagnait Delassus et Colonna le soir du drame. Quand ils furent interpellés par les gendarmes, deux d'entre eux avaient mis leur revolver au poing. Un d'eux bouscula Delassus, qui protesta avec vivacité.

Henriot, à ce moment, traita les Corses de lâches et de menteurs. Le témoin lui demanda avec violence de répéter ces propos. A ce moment Colonna intervint.

Le président s'étonne que Santoni fasse pour la première fois cette déclaration.

Santoni dit qu'il se garda de la faire à l'instruction pour ne pas être poursuivi pour outrages à la gendarmerie.

Le président observe que Delassus lui-même n'a pas déclaré que les gendarmes vinrent sur lui le rev

Compagnie Fraissinet

DEPARTS DE CORSE POUR LE CONTINENT

Mercredi 11, de Calvi p. Toulon et Marseille à 24 heures.
Mercredi 11, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 12, de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 13, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 14, d'Ajaccio p. Marseille à 10 h.
Samedi 14, de Calvi p. Nice à 22 heures.
Dimanche 15, d'Ile-Rousse p. Nice à 20 h.
Lundi 16, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 17, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 17, de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 18, d'Ajaccio p. Toulon et Marseille à 18 heures.
Mercredi 18, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 19, de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 20, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 21, d'Ajaccio p. Marseille à 18 h.
Samedi 21, d'Ile-Rousse p. Nice à 22 h.
Dimanche 22, de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 23, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 24, de Bastia p. Marseille à 3 h.
Mardi 24, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Mardi 24, de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 25, de Calvi p. Toulon et Marseille à 19 heures.
Mercredi 25, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 26, de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 27, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 22 heures.
Dimanche 29, d'Ile-Rousse p. Nice à 20 h.
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 31, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 31, de Bastia p. Livourne à 23 h.

DEPART D'OCCIDENT POUR LA CORSE

Mercredi 11, Livourne p. Bastia à 23 h.
Mercredi 11, de Marseille p. Bastia à 10 h.
Jeudi 12, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 13, de Nice p. Ajaccio à 8 h.
Samedi 14, de Nice p. Calvi à midi.
Samedi 14, de Toulon p. Calvi à 18 h. 30.
Dimanche 15, de Nice p. Bastia à 20 h.
Dimanche 15, de Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 16, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 17, de Nice p. Calvi à 21 h. 30.
Mercredi 18, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mercredi 18, Livourne p. Bastia à 23 h.
Jeudi 19, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 20, de Nice p. Bastia à 9 h.
Samedi 21, de Nice p. Ile-Rousse à midi.
Samedi 21, Toulon p. Ile-Rousse à 18 h.
Dimanche 22, de Nice p. Bastia à 10 h.
Dimanche 22, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 24, de Nice p. Ile-Rousse à 21 h. 30.
Mercredi 25, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Mercredi 25, Livourne p. Bastia à 23 h.
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 28, de Nice p. Calvi à midi.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 18 h. 30.
Dimanche 29, de Nice p. Bastia à 10 h.
Dimanche 29, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 31, de Nice p. Calvi à 21 h. 30.

BOURSE DE PARIS du 10 Juillet 1928

VALEURS	Dernier prec.	Dernier du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel		
6 % 15		
5 % 17		
4 % 18		
6 % 20		
5 % 20		
4 % 25		
4 % 27		
Obligations 6 % 1922		
— 6 % 1924		
— 6 % 1926		
— 6 % 1927		
Obligations Caisse Autonome		
Crédit National 1919		
— 1921		
— 1923		
— 1924		
Bons 7 % 1925 Ainé		
Bons 7 % 1925 Puis-de-Calais		
Départ Seine 7 % 1920		
Paris 1905		
— 1911		
— 1920		
Communales 1879		
— 1920		
TERRE		
Banque de France		
— Banque de Crédit		
— Paris et Pays-Bas		
— Union Parisienne		

VALEURS	Dernier prec.	Dernier du J.
Compagnie Algérienne		
Compt. Nation. d'Escompte		
Crédit Foncier de France		
Crédit Lyonnais		
Société Générale		
Société Générale Foncière		
Suez Capital		
Suez Parts		
Suez Cession		
Est Capital		
Lyon Capital		
Midi Capital		
Nord Capital		
Orléans Capital		
Santa-Fé Chemins de Fer		
Dist. Electricité		
Comp. Gén. Electricité		
Thomson		
Tréfileries du Havre		
Mines de Courrières		
Mines de Lens		
Bolsn		
Kuhlmann		
Phosphates de Gafsa		
Péchiney		
Chargeurs Réunis		
Transatlantique Grd. 600 fr.		
Arbaud Fils		
Air Liquide		
Cultures Tropicales		
Pathé Cinéma Jeulin		
Sucreries Brésil		
Russe 6 %		
Russe 5 % 1906		

VALEURS	Dernier prec.	Dernier du J.
Serbe 1895		
Turc 4 %		
Turc 5 % 1914		
Banque Nationale Mexique		
Banque Ottomane		
Crédit Foncier Egyptien		
Wagons-Lits Ordinaires		
Central Mining		
Rio Tinto		
Oriental Carpet		
Pétrofina		
Sucreries d'Egypte		
Suez Maritime 1919		
Brakpan		
Cambodge		
Franco-Américaine		
Chartered		
Concordia		
De Beers Ord.		
Estrellas		
France Wyoming		
Goldfields		
Hutchinson		
Jagersfontein		
Malacca Ordinaire		
Mexican Eagle Ord.		
Meyer Fortelle		
Montana-Exploit		
Mozambique		
Nitrate		
Padang		
Rio-Mines		
Roumano-Belges		
Shansi		

VALEURS	Dernier prec.	Dernier du J.
Tanganikas		
Deuss Marseille		
Lyonnaise des Eaux Cap.		
Electricité Paris		
Union Electricité		
Perenchies		
Lebon		
Gaz de Paris		
Schneider		
Fives Lille		
Saint-Gobain		
Vampires de Cinémas		
Kuhlmann Actions		
Messageries Maritimes Ord.		
Distil Indochine		
Dussaler Janiss.		
Petit Provençal		
Galeries Lafayette		
Paris-France		
Primodaris		
Rens. Franc. Rio Plata		
Land Bank of Egypt		
Crédit Foncier Autriche		
Crédit Foncier Mexicain		
Crédit Foncier Cuba		
Tubes Poliet. Ord.		
Ralson Pyrénn. Mexicain		
Crédit Franco-Canad.		
Bi-Métal		
Mackinnon		
Meyer Charlton		
Tabacs Lozenac		

VALEURS	Dernier prec.	Dernier du J.
Royal Dutch		
Shell		
Fonds d'Etats Etrangers		
Anglais 2 ½		
Argentin 4 % 1909		
Belges 3 % 1895		
Brésil 4 % 1889		
Bulgare 5 % 1902		
Chine 4 % 1895		
Egypt. Unifia		
Hellen 6 % 14		
Italie 3 ½		
Japon 4 % 1905		
Mexique 4 % 1904		
Roumanie 4 % 1922		
Russe 3 % 31-84		
Serbe 1913		
Turc 4 %		

CHANGES

Londres		
(new-York)		
Allemagne (100 reichsmarks)		
Belgique		
Espagne		
Hollande		
Italie		
Prague		
Suisse		

ABONNEMENTS AU

Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

BULLETIN D'ABONN EMENT

M.....

demeurant à.....

déclare souscrire un abonnement de.....

au Petit Bastiais à partir du.....

SIGNATURE

Découper ce bulletin et l'adresser à M. l'Administrateur du *Petit Bastiais* à Bastia avec le montant de l'abonnement en un mandat-poste ou chèque postal : Ajaccio 122.

TARIF DES ABON NEMENTS

CORSE. — Un an : 62 francs — 6 mois : 32 francs — 3 mois : 16 frs
AUTRES DEPART. — Un an : 64 francs — 6 mois : 33 francs — 3 mois : 17 francs.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

MITES, MOUCHES, MOUS-QUES PUNAISES, CAFARDS, TOUS LES ETC

BOH-NO

NE TACHE PAS, NON TOXIQUE

En vente dans les principales épiceries-couleurs, quincailleries de la région.

FIXALO

PEINTURE A L'EAU ÉCONOMIQUE

Pour tous les matériaux, à l'intérieur et à l'extérieur. En vente dans les principales épiceries couleurs de la région

CAP CORSE

Damiani

GRAND PRIX - MEDAILLE D'OR

MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS

JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1903 ET 1904

L'EchoTouristique de la Corse

littéraire, anecdotique, pittoresque, descriptif et bibliographique.

Deuxième année. *DEUX FRS* par an, bimestriel. (Compte postal N° 211-44, Paris.)

Directeur : A. Clavel, Libraire de la Corse, 43, rue St-Lazare, à Paris. *Spécimen franco.*

Quand on parle pour Paris notez l'adresse de:

L'AGENCE HAVAS

62 Rue de Richelieu PARIS

Vous gagnerez bien chaque jour

Le Petit Bastiais

Imp. E. Cordier à Tîle. 8, Bd du Palais
Le DIRECT.-GÉR. : LUCIEN CORDIER

60 f. de musique pour 5 fr. 50

Offerts à ses Lecteurs par LE PETIT BASTIAIS

ALBUM 3. — 20 morceaux classiques et modernes pour piano ou harmonium. France : 5 fr. 50.

ALBUM 5. — 20 morceaux pour piano et violon : 7 fr. 50.

ALBUM 5 bis. — Les mêmes 20 morceaux pour violon ou mandoline solo : 4 fr. 50.

ALBUM 6. — 20 morceaux à quatre mains : 6 fr. 50.

ALBUM LES VACANCES ENFANTINES, chansons anciennes et modernes, danses, rondes pour les petits, avec images : 7 fr. 50.

ALBUM 7. — Rien que du moderne. 15 morceaux dont chacun est calculé à francs de fonderie. Adolf Stanislas, etc. : 5 fr. 50.

ALBUM DES CHANTS ET DES DANSES DU RANT LA REVOLUTION FRANÇAISE, LE DIRECTOIRE ET L'EMPIRE : 5 fr. 50.

Pour les enfants :

1er ALBUM de 6 morceaux piano très faciles.

2e ALBUM, 20 morceaux. Ce que Mozart a joué et composé entre 4 et 6 ans.

Les deux albums réunis : 6 fr. 50.

3e Les Saynètes Enfantines, amusantes, morales et instructives. Quatre saynètes différentes : 2 fr. 50.

Chaque album est adressé franco contre la somme envoyée au

Petit Bastiais

8, Boulevard du Palais, BASTIA

Il faut en ce moment faire des

ÉCONOMIES

A cependant avoir une toilette ornant un ensemble parfait. Pour savoir ce qu'se porte comme *gants et chaussures, bas et lingerie, blumes, sacs et bijoux, etc* ... comme aussi *robes et chapeaux* achetez le nouveau journal complet

MERVEILLES DE PARIS

4 francs

EN VENTE PARTOUT et 29, rue de la Sourdière, Paris

La Première Marque du Monde

UNDERWOOD

A LA MACHINE SPECIALE

QU'IL VOUS FAUT

CORDIER & FILS, Agents généraux pour la Corse

8, Boulevard du Palais - BASTIA

UNE RÉFÉRENCE : Plus de 200 machines de tous modèles vendues en Corse

ACHAT-ECHANGE (toutes marques)

Facilités de Payement - Tous renseignements sur demande

Exigez la marque J. VIDAL

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

Feuilleton du *PETIT BASTIAIS*

N° 67.

Fiancée d'Avril

par Guy CHANTEPLEURE

Le temps a mûri, hélas! il reparaîtra ah ! c'est vrai, même quand nous ne vous aurons, Il vous emportera, il vous emmènera dans je ne sais que vous savez, Carmen, Michel, quoiqu'il vous déplaise, cette vie se mêle à la Sorte qui vous plaît... Oh ! cette je sens je vous que vous l'aimez !

Elle parlait doucement, timidement dans une grande détresse, une pâle humilité d'innocence, espérant de son mieux, tout en sentant l'inutilité de son effort, qu'un instinct dirait, le besoin d'unir encore, d'indiquer ce pressentie qu'elle avait au cœur. Et Michel fut touché, profondément. Tout bas, la voix comme si ses chères ne devaient pas même être entendues du monde calme des plantes et des pierres, songea à se servir de ce qui appartenait qu'à Suzanne, à elle seule, il dit les mots qu'elle attendait :

— Eh bien, je l'aimerai, je l'aime. Je vous aime uniquement, j'aime Suzanne qui est en vous, toi ce qui est vous.

Et il ajouta, souriant, un peu ému tout :

— Moi, aussi, j'ai des défauts et bien plus que vous, peut-être!... Aussi vous aurez combien souvent j'ai été injuste, méchant!... même envers vous, pour cher amour, aimons-nous très que nous sommes.

Et jamais encore, comme à cette heure, il n'avait senti qu'il aimait Suzanne « telle qu'elle était », telle que l'avaient faite les milieux, l'éducation, l'avaient faite telle que, sous l'influence de choses nouvelles et de sentiments nouveaux, elle allait peut-être ne plus être elle-même. Il la voyait, il la sentait, il l'aimait enfin, de cet amour exclusif et étrécissant dont, ces mois auparavant, sur la plage de Trouville, son entrée d'orgueil son frères, le contraire. M'ennuie avait perdu.

Peu à peu, le pâle soleil s'était ranimé. Il brillait avec une ardeur plus forte sur l'herbe et les feuilles qu'encadrait la porte : il flamboyait avec un joyeux éclat dans le vieux vitrail, et encadrait d'une auréole chaude le front du chevalier. Et il semblait que la grande clarté de pierre rayonnait d'une joie douce, comme si mollement un rêve matinale d'automne, quelque chose de mystérieux lui eût appelé la paix. Michel eut l'impression que ce bon soleil ancien avait pénétré dans son cœur. Il lui parut soudain que tout changeait le passé de leurs vies nouvelle qui était celle jeune dont ils allaient s'éveiller ensemble.

Et le gros chevalier de la tour Saint-Sylvère pensait comme la petite fiancée d'avril; il pensait que Dieu est bon, il pensait aussi que la vie est belle lorsqu'un grand labeur en est le devoir et qu'un grand amour en est la joie.

FIN.

L'activité italienne en Corse

Dans l'Ile

Il nous est arrivé d'indiquer dans quelles vues pouvait s'engager éventuellement l'activité politique italienne en Corse : la création d'une atmosphère favorable à l'Italie et destinée, au cas où des événements d'ordre général s'y prêteraient, à faciliter « la main mise sur l'Ile, c'est la multiplication des intérêts matériels italiens et leur association avec les intérêts matériels d'une partie de la population corse qui la prospérité.

Tout ce que nous pouvons dire à ce sujet, c'est que ces vues nouvelles ont été envisagées en Italie; de la conception à la réalisation, la distance, évidemment, n'est pas toujours courte. Mais c'est déjà quelque chose qu'on ait songé à la conception. Cela démontre la continuité des vues italiennes.

En attendant, malgré des échecs apparents ou réels, malgré l'aridité de ce terrain où, les Corses ont les meilleures raisons de ne pas les survre, les Italiens sont loin d'abandonner la propagande culturale et de renoncer à l'effort d'argent sur quoi il se tendait : édition de nombreux ouvrages, revues, journaux qui paraissent en Italie ; nous en avons parlé dans un précédent article.

Il faut maintenant signaler que cette propagande par l'écrit correspond à un effort similaire et parallèle produit en Corse même. Car le besoin de vérifiable expression régionaliste étant assuré par des revues comme « *Il Fucone* », qui paraît à Bastia; *l'Incrisa*, qui se publie à Marseille; *l'Annu Corsu*, qui est imprimé à Nice, toutes les autres publications arborent le pavillon régionaliste pour dissimuler une marchandise suspecte.

Toutes ces publications, en brochures ou en périodiques, sont, d'ailleurs, les successeurs d'un journal hebdomadaire que l'on connaît : on peut dire aussi les fructueux d'une pieuvre qui barbotte dans nos eaux.

On pourrait admettre la vanité de cette campagne dans son influence sur les populations; mais l'on est obligé de marquer sa constance d'autant plus remarquable, et sa liaison avec les buts extérieurs que l'on n'ignore plus après tout ce qui en a été dit. Comme partie d'un mouvement ordonné et qui n'a peut-être pas donné toute sa mesure, elle n'est pas à délaisser, bien que nos compatriotes la négligent totalement.

Encore faut-il noter les tentatives de vulgarisation par l'action qui s'exerce en marge : le coup de l'inauguration du monument de Ponte Novo n'a été démenti au sa caractère originel que par des circonstances indépendantes de la volonté de ses auteurs. Il a été question d'inaugurer un buste à Pascal Paoli à Monacaglia, et sans doute le projet, qu'il provoque l'ouverture d'une souscription, n'est-il pas abandonné. Théâtre ambulant, réunions annuelles des poètes corses, ne semblent pas avoir également, du point de vue politique, le caractère désintéressé que l'opinion méfiante lui a cru enlever.

Un dernier trait : le poète Maistre avait eu, l'an dernier, l'idée d'organiser à l'occasion de la foire du Nièvre, un concours d'improvisateurs qui eut lieu effectivement, non sans succès, et qu'il devait renouveler cette année. Mais comme Maistrale, suivant en cela l'exemple des régionalistes barbaresques avant Santu Casanova à leur tête, a dû à sa méfiance de se séparer des pseudo régionalistes qui voguent dans le sillage italien, s'en est organisé pour leur compte le concours des improvisateurs du Nièvre. Voilà sans doute Maistrale obligé de renoncer à son projet, résultat d'une idée excellente et qu'on lui a pillée...

Le concours de la sorte rapporte des primes et des frais. Les ressources de Maistrale pour 1927 et pour 1928 sont connues, maigres du reste. Connaît-on celles des nouveaux organisateurs?

A défaut de conséquences sérieuses et immédiates, ces publications, ces réunions, ces concours servent à grouper les poètes corses. On connaît cette bruyante cugnance : son principal défaut est la joie qu'elle éprouve à voir imprimer, et pourvu qu'il y ait verre ne regarde pas à l'origine du papier et à l'enseigne de la maison. On sent bien ceux que l'on soupçonne raisonnablement d'être en contact constant avec les groupements de la propagande de flatterie en Corse ont les moyens d'offrir à nos écrivains dialectaux, qui si bon Corses et si bons Français soient-ils, acceptent, le bonheur de l'impression et de l'édition.

P.B.

L'équipe américaine aux Jeux Olympiques

New-York 11 juillet. — Aujourd'hui s'embarque pour l'Europe, le groupe d'athlètes chargés de représenter les couleurs américaines aux Jeux Olympiques d'Amsterdam.

Il comprend 39 femmes et du côté des hommes 85 athlètes de stade, 32 rameurs, 16 boxeurs, 14 lutteurs, 12 escrimeurs, huit gymnastes, 42 nageurs, huit cavaliers, quatre spécialistes du pentathlon, 32 joueurs de golf et quatre cyclistes.

Le coureur à pied Paddock qu'on avait accusé de professionalisme a été admis à faire partie de l'équipe américaine. Il compte remuer à battre le record du cent et du deux cents mètres.

Le cinéma au couvent

Londres, 11 juillet. — Le correspondant de l'*International News Service* à Madrid rapporte que l'acteur de cinéma bien connu Ramon Navarro aîné de faire voir à ses deux sœurs qui sont religieuses, le fameux film *Ben Hur* dans lequel il tient le principal rôle à oblenu des autorités ecclésiastiques, la permission que le film soit projeté dans le couvent de San Jaime et de San Saturnino de Madrid.

C'est la première fois qu'un film sera joué dans un couvent.

AVIS A NOS ABONNES

Afin d'éviter les frais de recouvrement très onéreux, nous invitons nos Abonnés à nous adresser directement le montant de leur renouvellement par chèque postal.

Nous prions nos Abonnés, dont l'abonnement expire le

15 JUILLET 1928

afin qu'il n'y ait aucune interruption dans l'envoi du journal, de vouloir bien nous faire parvenir, SANS RETARD, leur demande de réabonnement au moyen du chèque postal que nous leur adressons à cet effet.

Le gouvernement chinois dénonce ses traités

Londres, 11 juillet. — On mande de Pékin au *Times* que le gouvernement nationaliste chinois a dénoncé déjà les traités belge, espagnol, danois et italien.

Le Danemark songerait à déférer la question à la cour de La Haye.

Quant au gouvernement italien, on prétend qu'il répudierait cette dénonciation en faisant valoir que les liens du traité italo-chinois ne dépendent pas au gouvernement chinois le droit de dénoncer ce traité.

Les Alpes homicides

Grenoble, 11 juillet. — Deux touristes, originaires de Grenoble MM. Loustalot, ingénieur électricien, et sa femme qui habitaient Paris depuis peu faisaient dans le massif du Mont Blanc, l'ascension de l'Aiguille Verte, haute de 4.120 mètres, quand ils lombèrent malencontreusement et roulèrent ensemble au fond du précipice.

Une caravane de secours put découvrir leurs cadavres mais ceux-ci ne pourront être ramenés à Chamonix que demain.

Le cinéma et la compagne électorale en Amérique

Los Angelès, 11 juillet. — Le maire de New-York, M. Walker, invita les compagnies cinématographiques à ne pas s'occuper de la campagne électorale pour la présidence des Etats-Unis. L'industrie du cinéma a déclaré M. Walker, n'a pas le droit de sortir de ses attributions qui sont d'amuser le peuple.

Justice expéditive

Moscou, 11 juillet. — Cinq condamnés à mort de l'affaire du Donetz ont été exécutés.

La presse mondiale critique la conduite du général Nobile

M. Mussolini rappelle à Rome l'aéronaute de l'"Italia"

Berlin, 11 juillet. — On télégraphie de la Baie de Roi, qu'on parle dans les cercles de la presse mondiale contre le général Nobile dont l'attitude aurait donné lieu à de nombreux commentaires désobligeants. M. Mussolini aurait donné l'ordre au général, de rentrer immédiatement à Rome par les moyens les plus rapides.

La presse mondiale observe que la seule personne qui ait été sauvée par un hydravion ayant pris part à l'expédition de l'*Italia* est le chef même de l'expédition, le général Nobile.

Dans tous les pays du monde, tous les journaux critiquent la conduite de ce commandant de navire aérien qui aurait eu l'air naturel de prendre sur la terre ferme, quand les autres membres de l'équipage sont en danger de mort. Quelques organes de la presse font remarquer aussi que le général Nobile avant de partir sur *l'Italia* s'est montré arrogant et a refusé les conseils qu'on lui donnait; on lui proposait notamment de lui installer les endroits où se trouvent des huttes de chasseurs près desquelles sont généralement enfouies des vivres de réserve qui peuvent servir en cas de péril. Nobile aurait refusé d'en prendre connaissance répliquant que *l'Italia* n'aurait besoin de rien et que l'expédition réussirait.

Les journaux commentant ces faits montrent la terrible responsabilité encourue par le général Nobile.

Le "Pourquoi Pas" part à la recherche de Guilbaud

St. Malo, 11 juillet. — Le *Pourquoi-pas*, a quitté St. Servan avec la mission Charcot allant à la recherche de Guilbaud et d'Arnaudeau.

Le docteur Charcot s'est déclaré très confiant.

Conseil des Ministres

Paris, 11 juillet. — Les ministres se sont réunis en Conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Doumergue.

Le ministre des Affaires étrangères a donné connaissance au Conseil des conditions dans lesquelles il se propose de répondre au gouvernement des Etats-Unis pour donner l'adhésion de la France à la note du gouvernement et au pacte proposé par lui.

Le Conseil a approuvé la lettre préparée dans ce sens par M. Briand.

M. Surrault a fait approuver un mouvement administratif qui sera incessamment publié.

Les ministres se réuniront mardi matin en conseil des ministres à l'Elysée, sous la présidence de M. Doumergue.

Les revendications de la police d'Etat

Paris, 11 juillet. — Une délégation du syndicat national de la police d'Etat, accompagnée par MM. Taroso, Mussini, Sabiani et Escatefigue, députés, a été reçue, ce matin, à la présidence du Conseil.

La délégation est venue protester contre la décision de la commission Martin qui a repoussé en bloc les revendications des agents et gradiens de la paix de la police d'Etat.

En fait, le syndicat demande une assimilation à la police de Paris, tous les fonctionnaires de France ayant le même traitement à grade égal.

La foudre fait plusieurs victimes

Londres, 11 juillet. — Un violent orage s'est abattu sur la région d'Oldham.

La foudre est tombée sur le cantonnement d'une batterie d'artillerie effectuant des tirs au camp de Pettaweth, tuant un commandant, un sergent et un canonnier. Plusieurs artilleurs ont été blessés.

Toujours plus vite

Londres, 11 juillet. — Le *Daily mail* annonce que le capitaine Malcolm Campbelle a décidé de battre celui que coûte le record de vitesse en automobile. Il partira en septembre prochain pour la Syrie et ira en battre de dans le désert en territoire français à 350 kilomètres Est de Damas sous la protection de soldats français, sujets de mélraliens.

Il sera chaussurière par des officiels français.

Moulay Mahomed sultan du Maroc visite la France

Marseille, 11 juillet. — Moulay Mohamed Ben Youssef, sultan du Maroc, a quitté Marseille dans la matinée par la route, sous la garde vigilante et paternelle de M. Poinel, commissaire spécial de la gare de Lyon et revenue des souverains en voyage. Il est accompagné aussi d'El Mati et de son précepteur Si Mamert.

Le petit cortège, composé pour une mal voiture, des fatigues du voyage est parti en auto pour Arles ; il devrait arriver au centre touristique Juan-les-Pins, où Mme Doumergue et son époux devaient intervenir en leur faveur et surtout un billet de cinq francs de sa poche, il le prêta sur la table en disant :

— Donne-leur à boire ».

Secondi persista dans une rebellion. Cattaffinde irrita Andreani. « Je n'ai pas corps s'écroulait en coups dans! Secondi enlevait à Andreani un revolver qu'il avait dans sa poche. Puis le normand de cette scène il l'obligea à quitter l'établissement.

Dans la lutte, Andréani avait heurté de la tête contre une table en marbre et avait rapporte une blessure qui avait légèrement saigné. Il était parti, en disant :

— Tu ne paieras rien ».

Sur les consoles des personnes présentes, Secondi lorna son établissement à l'intérieur duquel resterent les trois filles de joie qui y couchaient d'habitude. Il regagna ensuite, avec sa femme, sa chambre située en face et à quelques mètres du café.

Il y était à peine arrivé, qu'il entendit Andréani qui était revenu porteur d'un fusil et qui donnait des coups de crosse à la porte du café, en l'invectivant et en l'invitant à sortir.

Secondi, qui était en sûreté dans sa chambre, descendit dans la rue armé d'un revolver et faisant feu à deux reprises, atteignit en plein front Andréani qui s'écroulait foudroyé.

Après s'être soustrait aux recherches de la justice, Secondi s'est constitue prisonnier le 22 avril 1928.

Il est marié et père de deux enfants. Les plus mauvais renseignements sont donnés sur son compte. Malgré une condamnation à six mois de prison et cinq ans d'interdiction de séjour prononcée contre lui, par le tribunal de la Seine pour avoir exercé à Paris le métier de souteneur, il était venu à Sartène exploiter, avec sa femme un café-restaurant où son service se terminait bien fréquemment à la débauche.

En conséquence, Secondi Francois est accusé d'avoir à Sartène, dans la nuit du 13 février 1928, volontairement donné la mort à Andréani Antoine-Marie-Jean-Baptiste.

« D'ailleurs elles couchaient toutes les trois dans le même lit ».

L'audience de l'après-midi

L'audience est reprise à 14 heures.

La parole est donnée au ministère public.

LE REQUISITOIRE

M. l'Avocat général Orsatelli, dès le début de son réquisitoire fait à MM. les Jurés le portrait de l'accusé.

Après sa démobilisation, en 1922, Secondi François laissant à Sartène sa femme et ses deux jeunes enfants, s'installa à Paris. Il y eut en ménage avec une fille publique, Jeanne Dujard. L'attitude du jeune homme vis-à-vis de la police de celle-ci le servait-elle. Cette liaison prenait d'établir que Secondi vit des subsides de sa maîtresse qui se livrait à la prostitution.

Le 8 septembre 1921, il est condamné par défaut à six mois de prison et à cinq d'interdiction de séjour.

A l'expiration de sa peine d'interdiction de séjour, il revint à Paris, où ses grands exploits. Forcé lui est de revenir à Sartène.

On l'a dit : il exploite un café. Mais cet établissement abrite une maison de tolérance clandestine.

Secondi, les deux « demoiselles » y sont attachées qui, pour le plus grand bonheur de Secondi, s'y livrent à la prostitution, à l'abri de tout rapport.

On entend ensuite le sieur *Serani Alphonse*. Ce témoin n'avait pas été notifié et se présente à la barre après avoir assisté au commencement des débats. La défense s'oppose à son audition. A la demande de M. l'Avocat général M. le président décide, en vertu de son pouvoir discrétionnaire de l'entendre à titre de renseignements.

Serani, assis à l'allocation qui n'a lu entre le meurtrier et sa victime quelques instants avant le drame. Il fut de cette scène un récit sensiblement identique à celui de l'accusé.

Le témoin suivant, *Pietri*, propriétaire à Sartène, se trouvait dans la nuit du 12 au 13 février avec l'un fusil. Il s'est rendu au café de Secondi avec lequel il a eu une altercation et qui l'a désarmé, lui prenant son revolver et son couteau ».

Le témoin se met à la recherche d'Andreani qu'il rejoignit. La victime avait un fusil à la bretelle les canons dirigés vers le sol. Il tâcha à rentrer se coucher et essaya de lui enlever son fusil mais Andreani devança ce geste et prenant alors son fusil, il tira sur Pietri qui, heureusement, n'était pas chargé.

Pietri ajoute qu'il a vu Andreani tirer sur Secondi qui était à la fenêtre de son café.

Le témoin entend ensuite *Mme Pietri*, épouse du précédent qui déclare avoir vu Andreani tirer sur Secondi qui était à la fenêtre de son café.

Le témoin entend ensuite *Mme Pietri*, épouse du précédent qui déclare avoir vu Andreani tirer sur Secondi qui était à la fenêtre de son café.

Le témoin entend ensuite *Mme Pietri*, épouse du précédent qui déclare avoir vu Andreani tirer sur Secondi qui était à la fenêtre de son café.

Les Grands Prix de Rome

Paris, 11 juillet. — L'Académie des Beaux-Arts a procédé au jugement du dernier des concours de Rome, celui de l'architecture pour lequel elle a proposé un sujet intitulé : Un hôtel d'ambassade dans un grand pays d'Extrême Orient.

Le premier grand prix a été décerné à M. Eugène Elie Beaudoin, lauréat, qui devient ainsi pensionnaire de l'Académie de France à Rome.

M. Beaudoin est né le 30 juillet 1898, à Paris. Il est élève de Bressonnet d'Espouy et Pontremoli.

L'Académie a voté ensuite le second grand prix à Eugène Gaudrieux, élève de Pascal Roumès. Jacqueline et Menal et le deuxième second grand prix à Roger Hummel, élève de Bénard.

Les mesures de clémence du 14 juillet

Paris, 11 juillet. — Nous croyons savoir que les membres du gouvernement ont eu ce matin, au cours du conseil, un échange de vues relativement aux graces à accorder à l'occasion du 14 juillet. Mais les ministres ne sont refusés à toute déclaration.

La santé de M. Giolitti

Milan, 11 juillet. — Les nouvelles parvenant de Cavour au sujet de la maladie de M. Giolitti semblent indiquer sa fin proche.

Au chevet du malade entre ses fils et ses filles, se trouvent ses deux amis députés Facta, l'ancien président du conseil et Soleri, l'ancien ministre des finances.

De fort rares, les dépêches arrivent demandant des nouvelles émouvantes de l'anxiété des nombreux amis et partisans que garde encore l'illustre homme d'Etat.

Dans la journée d'hier, un peu avant de recevoir les sacrements, M. Giolitti, sortant de sa demi-léthargie dit en souriant : « Tout le monde n'a pas eu la chance de vivre jusqu'à 85 ans. Je suis donc content de mourir puisque je vais rejoindre Rose, ma femme bien aimée ».

Dans la nuit, madame Rosa Giolitti est morte, il y a deux ans.

Les Grands Prix de Rome

Paris, 11 juillet. — L'Académie des Beaux-Arts a procédé au jugement du dernier des concours de Rome, celui de l'architecture pour lequel elle a proposé un sujet intitulé : Un hôtel d'ambassade dans un grand pays d'Extrême Orient.

Le premier grand prix a été décerné à M. Eugène Elie Beaudoin, lauréat, qui devient ainsi pensionnaire de l'Académie de France à Rome.

M. Beaudoin est né le 30 juillet 1898, à Paris. Il est élève de Bressonnet d'Espouy et Pontremoli.

L'Académie a voté ensuite le second grand prix à Eugène Gaudrieux, élève de Pascal Roumès. Jacqueline et Menal et le deuxième second grand prix à Roger Hummel, élève de Bénard.

Les mesures de clémence du 14 juillet

Paris, 11 juillet. — Nous croyons savoir que les membres du gouvernement ont eu ce matin, au cours du conseil, un échange de vues relativement aux graces à accorder à l'occasion du 14 juillet. Mais les ministres ne sont refusés à toute déclaration.

Mais y a-t-il beaucoup de gibier ?

Londres, 11 juillet. — Le nombre des chasseurs en Angleterre, à la date du 2 juillet était de 1.217.000, soit une augmentation de 25.000 environ sur la semaine précédente.

Le concours de gymnastes de Langres

Langres, 11 juillet. — Un grand concours interrégional de gymnastique se tiendra à Langres, les 13, 14 et 15 juillet.

M. Painlevé, ministre de la guerre, y assistera le 15 juillet.

Le général Sellier qui sonna l'armistice sera également présent à cette fête avec sa société la *Brassonnaise*.

Les troupes japonaises quittent le Chantoung

Paris, 11 juillet. — L'embarquement des troupes japonaises de première et de seconde réserves du Chantoung commencera le 16 juillet.

57e ANNEE — N° 16[illegible] — 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — JEUDI 12 JUILLET 1928

DIRECTION-REDACTION ADMINISTRATION
6, Bd du Palais à 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 6.03

BUREAU A PARIS
16, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45.87

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

*Le seul journal du département relié par fil

de séjour pour vagabondage spécial.

La question se pose pas aujourd'hui de savoir si Secondi est de bonne ou mauvaise moralité. Le jury doit répondre à ce[ci] : en moment où il s'en va Assises[1], les jours de l'acquittement ils ou s'étaient-ils pas en danger ?

Il est clair que le ministère public a voulu créer autour de cette affaire une atmosphère défavorable.

On a dit que Secondi continue à Sartène la « même » qu'il avait à Fontvieille. Assurément. Il exploite un lot de ses femmes ne tirant peut-être à pas[1] productions bien établies[2] ment, il les reçoit pour augmenter sa clientèle, c'est un droit.

L'altercation qui précéda le drame lui fut encore par le refus de Secondi, se voulait plus servir à boire à Andreani, déclare. Ce fait ne prouve-t-il pas que l'accusé exigeait de ses clients une bonne tenue.

Le brillant défenseur précise l'attitude des deux antagonistes après leur querelle. Secondi ferme son établissement et rentre chez lui. Andreani regagne également son domicile, mais c'est pour s'y armer d'un fusil avec lequel il revient trapper à la porte de son antagoniste qu'il injurie et qu'il provoque.

Secondi n'est donc pas, dès ces instants attardés, il descend, se trouve face à face avec son antagoniste armé d'un fusil, tire et décharge il a fait feu.

M. Colombani termine en demandant au jury un verdict de libération.

Me de Montera se propose d'être bref. C'est en effet une bien petite affaire que la cour connaît aujourd'hui dans une atmosphère bien regrettable. Il ne faut pas que les jeunes jusqu'à ce jour elle est inconnue, établissement le moins grave et aussi le plus facile pour la défense.

M. l'avocat général l'a bien compris. Il n'a qu'un argument et il s'y accroche désespérément. Qu'importe que l'accusé ait menacé, s'il n'a pu désarmer une première fois Andreani ; si, sortant de son établissement, c'est Andreani qui, le fusil[1] bronze braquant sur lui au fusil, qu'importe s'il était en légitime défense ; tout s'il disparut devant un seul argument : Secondi a subi à Paris une condamnation.

L'aliment défenseur a protesté contre ce système de l'accusation.

Au surplus le délit qui valut à son client cette condamnation ne fut autre chose qu'une faute de jeunesse.

Secondi, égaré par la misère, mauvaise conseillère, faute. Il a maintenant payé sa dette. Il ne doit plus être question de cela.

Mais le ministère public s'efforce d'ajouter la jugement de Me les Assises sur le genre de commerce auquel Secondi se livre à Sartène.

Avec infiniment d'esprit et de tact, Maître de Montera dépouille le débat spécial auquel on veut de l'autre côté de la barre que son client appartienne.

Et il fait justice de cette imputation.

Il donne ensuite lecture de certificats élogieux décernés à Secondi et qui le représentent comme un garçon sympathique, travailleur, calme et tranquille.

Ainsiité après, il fait de la victime le portrait d'un homme violent, redoutable habitué du port d'arme. Andreani était[1] leurs a été condamné une fois pour homicide volontaire.

Passant à l'altercation qui précéda le drame, Me de Montera dit que si l'accusé était l'homme sanguinaire que l'on a voulu présenter, l'accusion était belle pour lui, de tourner contre son adversaire l'arme qu'il venait de lui arracher et de l'abattre.

Mais non, Secondi se borne à chasser le perturbateur et à fermer son établissement avant l'heure réglementaire, pour éviter un nouvel incident.

La victime, par contre, avait une intention homicide. On vient de la désarmer, elle rentre chez elle et en ressort aussitôt avec un fusil. Tel un justicier du Far, ce fut l'homme qui voulait tuer qui fut tué.

L'éminent défenseur établit ensuite que l'accusé ne savait pas quand il descendit de chez lui qu'il allait se retrouver en face d'Andreani. Inoubliament il croyait avoir à faire à des clients et il se déroulait pour les éconduire.

Il décrit la scène du drame et montre que Secondi a tiré en état de légitime défense.

Dans une émouvante péroraison, Me de Montera, après avoir annoncé que la défenseurs ne pouvait pas la question de provocation, termine en disant :

Nous ne crions pas : « Pitié ! mais Justice ! »

M. l'Avocat général demande à M. le Président de poser la question de provocation.

Me de Montera ayant souligné que ce geste du ministère public démontre la faiblesse de l'accusation, au vif incident se produit.

Pour y mettre un terme le président prononce la clôture des débats.

LE VERDICT

Après une courte délibération, le jury rapporte un verdict négatif.

En conséquence, la cour prononce l'acquittement de Secondi Françoise.

F. POLI

La chaleur en Amérique

New-York, 11 juillet. — La vague de chaleur continue à faire des victimes. On signale plus de 200 morts dues à la chaleur dans tout le pays.

L'HABITUDE
— *Un peu de poudre ?*

MÉDAILLE MILITAIRE

Paris, 11 juillet. — La médaille militaire est décernée aux militaires dont les noms suivent : Adjutant Campelli, 22e rég. de chasseurs ; adjudant Pioncet, 8e rég. tirailleurs ; adjudant Simonin, 1er rég. tirailleurs ; sergent Vannoni, 2e rég. d'infanterie ; caporal Vannoni, 4e rég. étranger ; adjudant Magnan, 4e étranger ; sergent Krlaj, 4e étranger ; caporal Mora, 4e étranger ; adjudant Mora, du 9e étranger ; caporal Lubati, 1er étranger ; adjudant-chef Casanova, du 1er étranger ; caporal Vellutini, du 7e rég. de tirailleurs ; adjudant Sinagnoli, du 3e rég. chasseurs ; adjudant Filippi, 6e tirailleurs ; adjudant Ferrandi, 8e tirailleurs ; sergent Capitali, 9e chasseurs ; adjudant Guerini, 1er étranger ; sergent Carlotti, du 3e rég. de tirailleurs ; adjudant Tesi, du 4e rég. tirailleurs ; adjudant-chef Orsolini, du 8e rég. d'infanterie ; adjudant Pasquali, du 62e rég. tirailleurs ; adjudant Sabatini Bernardin, sergent, tirailleurs sénégalais ; Mohamed Ben Lachebi, sergent, 1er régiment de tirailleurs indigènes ; Mohamed Ben Ali

Compagnie Fraissinet

DÉPARTS DE CORSE POUR LE CONTINENT

Jeudi 12, de Bastia p. Nice v. 21 heures
Vendredi 13, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 14, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 14, de Calvi p. Nice à 22 heures
Dimanche 15, d'Ile-Rousse p. Nice à 10 h.
Lundi 16, de Bastia p. Marseille à 10 h.
Mardi 17, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 17, de Bastia p. Marseille à 23 h.
Mercredi 18, d'Ile-Rousse p. Toulon et Marseille à 18 heures.
Mercredi 18, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 19, de Bastia p. Nice à 23 heures
Vendredi 20, de Bastia p. Marseille à 10 h.
Samedi 21, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 21, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Dimanche 22, de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 23, de Bastia p. Marseille à 10 h.
Mardi 24, de Bastia p. St-Florent à 3 h.
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 24, de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 25, de Calvi p. Toulon et Marseille à 18 heures.
Mercredi 25, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 26, de Bastia p. Nice à 23 heures
Vendredi 27, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 10 h.
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 22 heures
Dimanche 29, d'Ile-Rousse p. Nice à 20 h.
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 10 h.
Mardi 31, de Bastia p. Marseille à 12 h.
Mardi 31, de Bastia p. Livourne à 23 h.

DÉPART D'CONTINENT POUR LA CORSE

Jeudi 12, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Jeudi 12, de Nice p. Calvi à 9 h.
Samedi 14, de Nice p. Calvi à midi.
Samedi 14, de Toulon p. Calvi à 18 h. 30
Dimanche 15, de Nice p. Bastia à 10 h.
Dimanche 15, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 16, de Marseille p. Ajaccio à 10 h.
Mardi 17, de Nice p. Calvi à 23 h. 30.
Mercredi 18, Livourne p. Bastia à 23 h
Mercredi 18, Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 19, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 20, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 21, de Nice p. Ile-Rousse à midi.
Samedi 21, de Toulon p. Ile-Rousse à 18 h.
Dimanche 22, de Nice p. Bastia à 16 h
Dimanche 22, Marseille p. Bastia à midi
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 24, de Nice p. Ile-Rousse à 23 h. 30
Mercredi 25, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Mercredi 25, Livourne p. Bastia à 23 h.
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 28, de Nice p. Calvi à midi.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 18 h. 30
Dimanche 29, de Nice p. Bastia à 16 h
Lundi 30, Marseille p. Bastia à midi
Mardi 31, de Nice p. Ile-Rousse à 23 h. 30

BANQUE DE LA CORSE
ALTIERI & NAPOLEONI
15, pl. St-Nicolas et 11 bis, pl. Paoli à BASTIA
Principales Opérations de la Banque
Escompte et recouvrement au papier de commerce. — Comptes de chèques. — Comptes de dépôts à préavis et à échéances. — Lettres de crédit. — Opérations de change. — Ordres de Bourse. — Souscriptions. — Opérations sur titres. — Garde de titres. — Prêts sur titres. — Encaissements des tous coupons. — Garantie contre le risque de remboursement en cas par et la non-vérification de tirages. — Renseignements financiers, industriels et commerciaux. — Surveillance de portefeuilles, etc., etc.
LOCATION DE COFFRE-FORTS
Compartiments depuis 20 fr. par an

ENTREPRISE GÉNÉRALE
— POUR LA CORSE
Peinture - Vitrerie
M PAPIERS PEINTS
J. ESPOSITO
BOULEVARD du PALAIS
BASTIA
DÉCORATION D'ÉGLISES
et appartements de tous styles et au tous genres
Vente Gros - Détail

SANTU CASANOVA
Primavera
Corsa
PRIX : 12 FRANCS

Imp. F. Cordier & Fils, 9, Bd du Palais
Le Directeur-Gérant : LUCIEN CORDIER

BOURSE DE PARIS du 11 Juillet 1928

VALEURS	du J.	préc.	VALEURS	du J.	préc.	VALEURS	du J.	préc.	VALEURS	du J.	préc.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS			Compagnie Algérienne			Serbe 1895			Tanganyika		
5 % perpétuel			Compt. Nation. d'Escompte			Turc 5 %			Docks Marseille		
5 % 15			Crédit Foncier de France			Turc 5 % 1914			Lyonnaise des Eaux Cap.		
4 % 17			Crédit Lyonnais			Banque Nationale Mexique			Electricité Paris		
4 % 20			Société Générale			Banque Ottomane			Union Electricité		
5 % 20			Société Générale Foncière			Crédit Foncier Egyptien			Péronnelles		
5 % 20			Suez Capital			Wagons-Lits Ordinaires			Lebon		
4 % 20			Suez Parts			Central Mining			Gaz de Paris		
4 % 26			Suez Divers			Rio Tinto			Schneider		
4 % 27			Est Capital			Oriental Carpet			Saint-Gobain		
Obligations 4 % 1922			Lyon Capital			Pétrofina			Franc Libre		
— 4 % 1924			Midi Capital			Guerres d'Egypte			Varvoirs de Cormeux		
— 4 % 1925			Nord Capital			Bons Mexicains 1913			Salins Midi Capital		
— 5 % 1927			Orléans Capital			Brésilien			Mexicaine Maritimes Ord.		
Oblig. Crédit Agricole			Saint-Fe Chemins de Fer			Cambodge			Distil. Indochine		
Crédit National 1919			Dist. Electricité			Financières Caoutchouc			Cuenoir Joules		
— 1921			Comp. Gén. Electricité			Chartered			Galeries Lafayette		
— 1923			Thomson			Cocandé			Paris-France		
— 1924			Tréfileries du Nôre			De Beers Ord.			Printemps		
Bons 7 % 1925 Aéro			Mines de Courrières			Estrella			Bazar Franc. Riz Piste		
Bons 7 % 1926 Pas-de-Calais			Mines de Lens			France Wyoming			Land Bank of Egypt		
Emprt Reine 7 % 1928			Bolso			Gadoliéres			Crédit Foncier Autriche		
Paris 1905			Kuhlmann			Hanschoco			Crédit Foncier Mexicain		
— 1921			Phosphates de Gafsa			Jagerafontein			Crédit Foncier Cuba		
— 1925			Peckiney			Mexicain Ordinaire			Tabacs Philip. Ord.		
Communales 1879			Charpons Rustik			Mexicain Eagle Ord.			Banque Parisien Mexicain		
— 1920			Transatlantique Ord. 600 fr.			Middelfontein			Crédit Foncier Colon		
			Schneider			Montecatini			Crédit Foncier Franco-Canad.		
TERME			Thomson			Mozambique			Hambros		
Banque de France			Tréfileries du Nôre			Modia			Hotchkiss		
— Nalle du Crédit			Mines de Courrières			Padang			Meyer Charlier		
— Paris et Pays-Bas			Mines de Lens			Rand Mines			Tabacs Lucenac		
— Union Parisienne			Bolso			Roumano-Belges					
			Kuhlmann			Shanxi					
			Phosphates de Gafsa								
			Peckiney								
			Charpons Rustik								
			Transatlantique Ord. 600 fr.								
			Schneider								
			Thomson								
			Tréfileries du Nôre								
			Mines de Courrières								
			Mines de Lens								
			Bolso								
			Kuhlmann								
			Phosphates de Gafsa								
			Peckiney								
			Charpons Rustik								
			Transatlantique Ord. 600 fr.								

Royal Dutch			
Shell			
Fonds d'Etats Etrangers			
Anglais 2 ½			
Argentin 4 % 1886			
Belges 3 % 1895			
Brésil 4 % 1883			
Bulgare 5 % 1902			
Chine 6 % 1895			
Egypt. Unifié			
Hellen 6 % 14			
Italie 3 %			
Japon 4 % 1905			
Mexique 4 % 1904			
Roumains 4 % 1922			
Russe 3 % 01-04			
Serbe 1913			
Turc 4 %			
CHANGES			
Londres			
New-York			
Allemagne (100 reichsmarks)			
Belgique			
Espagne			
Hollande			
Italie			
Portugal			
Suisse			

ABONNEMENTS AU
Petit Bastiais
QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
BULLETIN D'ABONNEMENT
M.
demeurant à
déclare souscrire un abonnement de
au Petit Bastiais à partir du
SIGNATURE
Découper ce bulletin et l'adresser à M. l'Administrateur du Petit Bastiais à Bastia avec le montant de l'abonnement en un mandat-poste ou chèque postal : Ajaccio 122.
TARIF DES ABONNEMENTS
CORSE. — Un an : 62 francs — 6 mois : 32 francs — 3 mois : 16 frs
AUTRES DÉPART. — Un an : 84 francs — 6 mois : 33 francs — 3 mois : 17 francs.
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

CAP CORSE
Damiani
GRAND PRIX - MEDAILLE D'OR
MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS
JUGEMENT ET ARRÊT DE BASTIA 1903 ET 1904

L'EchoTouristique de laCorse
mérsières, anecdotique, pittoresque, descriptif et bibliographique.
Deuxième année, HUIT FRS par an, abonnement. (Compte postal N° 21 44, Paris.)
Directeur : A. Chanel, Libraire de la Cour, rue St-Laurent, à Paris. Spécimen franco.

Quand Ce parlir pour Rome notez l'adresse de:
L'AGENCE HAVAS
62 Rue de Richelieu PARIS
vous pourrez lire chaque jour
Le Petit Bastiais

MODES
"Au Bonheur des Dames"
13, Boul. Paoli
Mme GIASCO
Toutes les semaines :
Dernières Nouveautés de Paris
Spécialités de Deuil PRIX MODÉRÉS

60 f. de musique pour 5fr.50
Offerts à ses Lecteurs par
LE PETIT BASTIAIS
ALBUM 3. — 20 morceaux classiques et modernes pour piano ou harmonium. France : 5 fr. 50.
ALBUM 5. — 20 morceaux pour piano et violon : 6 fr. 50.
ALBUM 5 bis. — Les mêmes 20 morceaux pour violon ou mandoline colo : 5 fr. 50.
ALBUM 6. — 20 morceaux à quatre mains : 5 fr. 50.
ALBUM LES VACANCES ENFANTINES, chansons anciennes et modernes, danses, rondes pour les petits, avec couplets : 7 fr. 50.
ALBUM 7. — Rien que du moderne. 15 morceaux dont chacun est extrait de l'œuvre de Gaubert, Adolf Blanchet, etc... : 5 fr. 50.
ALBUM 8-9. CHANTS ET DES DANSES DURANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, LE DIRECTOIRE ET L'EMPIRE : 5 fr. 50.
Pour les enfants :
1er ALBUM de 6 morceaux piano très faciles.
2e ALBUM, 20 morceaux. Ce que Monet a joué et composé entre 4 et 6 ans.
Les deux albums réunis : 6 fr. 50.
3e Les Saynètes Enfantines, amusantes, morales et instructives.
Quatre saynètes différentes : 2 fr. 50
Chaque album est adressé franco contre la remise envoyée au
Petit Bastiais
8, Boulevard du Palais, BASTIA
Il faut en ce moment faire des
ÉCONOMIES
A cependant avoir une toilette soignée est ensemble parfait.
Pour savoir ce qui se porte comme gants et chaussures, bas et lingerie, blouses, sacs et bijoux, etc...
comme aussi robes et chapeaux
achetez le nouveau journal complet
MERVEILLES DE PARIS
4 francs
EN VENTE PARTOUT
et 29, rue de la Sourdière, Paris

Employez l'Ouvre-lettres "ORGUS"
L'Ouvre-lettres "ORGUS" est une garantie d'économie de temps et d'argent
L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER
En vente aux Bureaux du PETIT BASTIAIS

Champagn de Castelnau
EPERNAY
LE VIN DES GOURMETS
Se trouve dans toutes les bonnes maisons

La Première Marque du Monde
UNDERWOOD
A LA MACHINE SPÉCIALE
QU'IL VOUS FAUT
MACHINE TECHNIQUE
92 CARACTÈRES
MACHINE PORTATIVE
MACHINE COMPTABLE
MACHINE A FACTURER
MACHINE STANDARD
CORDIER & FILS, Agents Généraux pour la Corse
8, Boulevard du Palais - BASTIA
UNE RÉFÉRENCE : Plus de 200 machines de tous modèles vendues en Corse
ACHAT-ECHANGE (toutes marques)
Facilités de Payement - Tous renseignements sur demande

Exigez la marque J. VIDAL
Le meilleur des autres cigares
CIGARETTES NATIONALES

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

12e ANNÉE. — N° 105.73
25 centimes
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE
25 centimes
VENDREDI 13 JUILLET 1928
DIRECTION-RÉDACTION
ADMINISTRATION
8, Bd du Palais à
1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.03
BUREAU A PARIS
16, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-87
Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA
Le Petit Bastiais
QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul Journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER
Compte Chèques Postaux : Ajaccio 122
ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	16	32	62
Gambie et Colonies	17	33	64
Etranger A	30	60	120
Etranger B	45	90	180

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois et sont payables d'avance.
PUBLICITÉ
La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux Parisiens, 16, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

PAUL FONTANA

Depuis quinze jours bientôt, il n'est plus. Sur les âmes endeuillées, un doute, image hallucinante, semble planer encore, tellement l'on se refuse à croire et à se résigner.

Une perte pour la Corse. Un rude coup pour les lettres. Un vide immense laissé au cœur de ceux qui, intimement, avaient pu le connaître et l'apprécier.

Paul Fontana n'écrivit pas à proprement parler des œuvres de longue haleine. Ses productions, dignes de son beau talent, ne portèrent que sur des chroniques littéraires et journalistiques où coulait en images colorées, tout ce qui se puise aux sources mêmes de l'esprit.

Au château de Vincennes, au milieu d'une compilation de documents historiques, il exerçait les difficiles fonctions de Secrétaire général de la Bibliothèque et Musée de la guerre. A l'exemple de nombreux écrivains, il fut donc un fonctionnaire, mais un fonctionnaire instruit et cultivé avec une prédilection à l'érudition économe. Ce bûcheur, ce chercheur était né à Vico, contrée des mâles énergies.

En possession des meilleurs dons, il eût pu ainsi devenir *quelqu'un*; il se contenta d'être un de ces obscurs dont la Colonie Corse de Paris qui l'affectionnait.

Un grand attachement : la Corse dont, en magiques envolées, il évoqua l'humble *facone* et le lucrezia agreste. Un devoir essentiel : la fidélité à l'amitié. Il connaissait toutes les faiblesses humaines pour lesquelles il se montra toujours des plus indulgents.

Critique, conteur, poète, trois qualités qui faisaient de lui un esprit supérieur, compté à toutes les délicatesses de l'Art.

Il succombe prématurément, à 50 ans, en pleine vigueur intellectuelle.

Se voir mourir alors que l'on sait devant soi une grande tâche inachevée, telle fut l'atroce ironie de son sort.

Car il n'est vu mourir, lentement, sans rémission, à l'hôtel-Dieu, cette tragédie qui, après s'être longtemps et désespérément débattue s'abandonne enfin, navrante, aux mains du salut arrêt de leur destin.

Je vois maintenant, non sans tristesse, le professeur de Physiologie me dit devait l'emporter, quand il m'écrivait :

« *Vous vous rappelez qui, lorsque nous nous sommes vus, j'étais souffrant. J'ai continué à l'être tant et si bien qu'il y a deux mois, j'ai subi une grave opération.* »

Et, six mois après :

« *Je suis à Nice, dans un état de santé bien précaire. Il peut continuellement. Force me sera de rétablir Paris.* »

Enfin, un avril dernier, cette plainte jaillie du fond de sa chambre où il se trouvait réduit à l'immobilité :

« *Je continue à être malade et très incapable de rien faire de bien. Je vous envie...* »

L'écriture en était tremblante. Et j'ai compris que le découragement était venu. Il ne se sentait plus la force de disputer sa pauvre vie à la mort inexorable qui l'enserrait.

Il expire maintenant dans le calme béni de son village natal. Paris qui l'avait absorbé tout entier, tout entier l'a rendu à la Corse. Ce fut son rêve le plus cher.

Ne fut-il pas aussi le rêve de Charles Timoléon Pasqualini :

Mais quand l'heure viendra, quand les (regrets funestes,
Ne tairont à jamais de mes nombreux pourris.
O brise ! vers la Corse emporte quel- (ques restes
Que je renaisse en herbe au seuil de mon pays.

Des hommes comme Paul Fontana méritent une grande place dans la mémoire des Corses. Inclinons-nous bien fièrement devant sa tombe, et souvenons-nous.

Sébastien BALBITO.

Une agression sur la roule d'Orezza

Un sergent est dépouillé de 5.560 francs

Une nouvelle agression à main armée vient d'avoir pour théâtre les routes de Corse.

Avant-hier, vers 21 heures, sur la route de Valle-d'Orezza, près du moulin Gizzoni, le sergent Colombani Jean, du 69e bataillon de tirailleurs marocains a été attaqué par deux individus, armés de fusils et accompagnés d'un chien à poil gris, qui lui ont montré sa vareuse ainsi que son portefeuille.

Le portefeuille contenait 5.560 francs dont 4 bons de 1.000 francs de la Défense Nationale, 2 bons de 500 fr.; 4 billets de 100 fr.; 2 de 50 fr. et 2 de 5 fr.

Les malfaiteurs ont ensuite disparu dans le bois voisin.

Une enquête est ouverte.

Combien d'existence coûtera la folle entreprise de l'" Italia " ?

Cinq aviateurs russes ont dû hier atterrir sur la banquise

Paris, 12 juillet. — Les péripéties angoissantes du drame polaire semblent loin de toucher à leur fin. L'effrange fatalité veut que chaque jour nous réserve un nouvel acte aussi tragique que les précédents.

C'est ainsi qu'aujourd'hui une dépêche de Rome apprend que l'avion de Tchoukhnowski, après avoir survolé le groupe de trois hommes perdus sur la banquise, a capoté à son retour en atterrissant sur la glace. Les cinq hommes de l'équipage sont sains et saufs mais restent isolés et ainsi s'allonge continuellement la liste des hommes courageux osant braver les recherches et finissant par être victimes eux-mêmes de la folle aventure du général Nobile.

Voici les détails donnés par la dépêche de Rome :

Un communiqué officiel annonce que les relations radiotélégraphiques sont désormais rétablies avec le *Citta di Milano* qui a pu se remettre en liaison avec le Brise-Glace *Krassine*. Celui-ci a appris que l'avion qu'il avait à son bord effectua un vol de quatre heures sur la côte Nord-est ; à son retour, il aperçut sur un bloc de glace un groupe de trois hommes dont deux agitaient des drapeaux ; le troisième était allongé sur la glace. La position du groupe était par 80°42 nord et 25°45 est (Greenwich). Le brouillard s'étant élevé subitement a empêché le pilote de retrouver le *Krassine*.

L'aviateur s'est alors dirigé vers la côte et a réussi à atterrir près du Cap Platen, mais en endommageant son appareil. Les cinq personnes qui étaient à bord de l'appareil ont pu atteindre la côte ; elles disposent d'une station de T.S.F. à ondes longues et devraient pouvoir quitter sous peu l'archipel au *Krassine* les indications concernant la position du *Bergonza* et la situation des dépôts de vivres de réserve préparés le long de la côte.

Le *Krassine* avance vers le groupe des trois hommes dont la position lui fut signalée, hier, et aussi vers le groupe Viglieri. A 16 heures, sa position était par 80°30 nord et 28°35 est, c'est-à-dire à douze milles du groupe Viglieri.

Les recherches pour retrouver Guilbaud et Amundsen

Tromsoe, 12 juillet. — Parallèlement aux efforts faits pour sauver les hommes de l'*Italia*, les recherches continuent pour retrouver notre pilote Guilbaud, Amundsen et leurs compagnons de Gerverille, Delcheleu, Valette et Beary.

L'hydravion italien *Marina* partit à 10 h. 50, explora la zône comprise entre les parallèles 73°35 et 69°30 et les méridiens 17°25 et 20°30 ainsi que la côte-ouest de l'île Senka. Il rentra à 16 h. 50 sans avoir trouvé trace de l'hydravion de Guilbaud.

Le cuirassé *Strasbourg* parti de Kingsbay effectuera ses recherches le long de la côte ouest du Spitzberg.

Dans quelques jours le *Pourquoi Pas* va pouvoir se joindre aux sauveteurs.

Soulevons de tout cœur que l'optimisme du commandant Charcot soit confirmé par la découverte de nos compatriotes et que ceux-ci, si vaillamment partis au secours des explorateurs italiens, soient retrouvés vivants.

Le "Krassine" a sauvé les membres du groupe Malmgrem

Moscou, 12 juillet. — L'agence Tass annonce que le *Krassine* a pris à son bord, aujourd'hui, à 6 h. 40, le groupe Malmgrem Mariano et Zappa qu'il a reconnu par 80°20 de latitude nord et 26°7 de longitude est. Malmgrem était mort depuis un mois. Zappa est très affaibli par ; Mariano a les pieds gelés.

Le *Krassine* s'est dirigé vers le groupe Viglieri qui se trouve à une distance d'environ vingt lieues.

Un concours international de jeu de boules s'est déroulé aux Tuileries, à Paris. Les passionnés de ce sport étaient nombreux. Voyez ce maillé, qui n'a plus de jambes, et qui cependant n'a pas voulu manquer au rendez-vous.

Les autonomistes alsaciens seront graciés le 14 juillet

Paris, 12 juillet. — L'*Echo de Paris* croit savoir que la grâce présidentielle à l'occasion du 14 juillet ne s'appliquera pas aux communistes condamnés pour propagande et excitation de militaires à la désobéissance.

Par contre les autonomistes alsaciens condamnés aux assises de Colmar en profiteraient.

M. Barthou proposera la grâce de Rossé, Fassbaner et Shall, mais Ricklin qui a signé un pourvoi en cassation sur lequel la cour n'a pas statué encore ne bénéficiera pas de la clémence.

Deux vapeurs anglais entrent en collision

Lisbonne, 12 juillet. — Le vapeur britannique *Demerara* est entré en collision avec un autre vapeur britannique le *Governor*.

Le *Demerara* a pu regagner Lisbonne par ses propres moyens mais on ignore le sort du *Governor*.

UN DÉMENTI...

Paris, 12 juillet. — La légation de Yougoslavie à Paris dément à son tour l'attentat contre le ministre de Yougoslavie à Tirana.

L'élaboration du nouveau statut de Tanger

Londres, 12 juillet. — Contrairement à certaines informations il ne s'est pas produit de difficultés parmi les représentants français, anglais, espagnols et italiens, réunis pour régler le nouveau statut de Tanger.

S'il est vrai qu'il reste quelques questions d'ordre secondaire à mettre au point ce n'est pas cela qui a retardé la signature.

La raison de l'ajournement serait que le gouvernement espagnol désire que le nouveau traité soit signé à Madrid et qu'il le soit avec une certaine solennité.

On prête au gouvernement espagnol afin de donner plus d'éclat et d'importance à cet événement, l'intention d'inviter les trois ministres des Affaires étrangères à venir eux-mêmes à Madrid apposer leurs signatures au traité.

Les trois gouvernements intéressés seraient déjà entretenus du projet formé par le gouvernement de Madrid.

Le mouvement préfectoral

Paris, 12 juillet. — Le mouvement préfectoral approuvé hier en Conseil des Ministres paraîtra demain.

L'ACTION DE NOS PARLEMENTAIRES

Les adductions d'eaux potables en Corse

D'importantes subventions sont accordées

Paris, 12 juillet. — Sur les pressantes interventions de M. Giudicelli, député, appuyé du Ministre de l'Agriculture, le ministère accorde à des communes du département d'importantes subventions sur les fonds de Pays-Malaret affectés à cet objet.

Ces subventions ont ainsi réparties : Bastelica, 52.000 frs ; Casalta, 46.628 frs ; Cargèse, 40.000 frs ; Zonza, 45.000 frs ; Carbuccia, 54.280 frs ; Campanaggia, 38.000 francs.

Une nouvelle turrogable, mais vraie, s'est répandue à travers le monde : Mary Pickford, la « fiancée du monde » aux belles boucles ondoyant un visage délicieusement enfantin, a sacrifié ses longs cheveux sur l'autel de la mode.

La distribution des prix du concours général

Paris, 12 juillet. — Dans la matinée, à la Sorbonne, M. Doumergue, président de la République, assisté de M. Herriot, a présidé à la distribution annuelle des prix du concours général.

M. Charléty, recteur de l'Université, M. Girod, secrétaire général, les directeurs des différents ordres d'enseignement, de nombreuses personnalités du monde politique et les familles des lauréats étaient présents.

Cette année les épreuves du concours général ont été un véritable triomphe pour les collèges et les lycées de province. Paris n'eut jamais que la seconde place, sinon la troisième.

Après lecture du palmarès, M. Michel, professeur de mathématiques au lycée de St-Louis, prononça de discours d'usage et se montra fort à faire l'apologie des sciences exactes.

Le ministre de l'Instruction Publique prit ensuite la parole pour évoquer avec esprit le vieux problème du duel entre les lettres et les sciences.

Les effets d'un régime

Rotterdam, 12 juillet. — Par l'entremise d'une compagnie des transports russo-allemande, une grande quantité de blé sera expédiée prochainement de Rotterdam en Russie.

A cet effet, six gros vapeurs sont déjà arrivés à Rotterdam et commencent à charger 50.000 tonnes de blé qui seront transportées sans délai principalement à Leningrad.

Jusqu'à présent 200.000 tonnes de blé ont été commandées par les Soviets en Amérique et sur le Continent.

Le Russie qui était jadis le grenier de l'Europe a bien changé.

Un attentat contre un membre de la Tchéka

Varsovie, 12 juillet. — On mande de Moscou qu'un attentat s'est produit contre un membre bien connu de la Tchéka, nommé Jagoda.

Deux inconnus lancèrent une bombe sur la voiture de Jagoda qui fut blessé. Un certain nombre de passants furent atteints.

Les assassins parvinrent à s'enfuir.

A LA COUR D'ASSISES

Nicolaï Joseph qui tua pour se défendre est acquitté

Comme celui d'hier le drame que la Cour juge aujourd'hui a eu Sartène pour théâtre.

M. le président Dumoulin ouvre l'audience à 8 heures.

Le greffe va sort du jury tiré au sort, procède à l'appel des jurés puis il est donné lecture de l'acte d'accusation qui renvoie ainsi les faits.

L'ACTE D'ACCUSATION

Des difficultés s'étaient élevées entre Nicolaï Joseph, d'une part, et Nicolaï François, d'autre part, au sujet de deux actes de vente d'immeubles consentis par Nicolaï François à Nicolaï Jean-Mathieu.

Le vendeur estimait que les prix de vente étaient par trop insuffisants ; il prétendait même être le créancier d'une somme de mille francs, du paiement de laquelle Nicolaï Joseph se serait porté garant.

Ce différend d'ordre civil paraissait depuis quelques temps s'apaiser et avait déjà donné lieu, le 29 janvier 1928 à un incident assez vif entre Jean-Mathieu et Français.

Le 18 février 1928, vers seize heures 50, Nicolaï François fit à Sartène, sur le cours Bonaparte, à la hauteur du magasin Gatto, la rencontre de Nicolaï Joseph Il lui cria : « Assassin ! »

Joseph fit mine de se diriger vers lui, mais, dès qu'il parvenait à la hauteur de la rue des frères Pietri, il pressait le pas et entrait précipitamment dans le magasin Serreni, où, le matin, il avait déposé son fusil.

Surpris par cette fuite, Nicolaï François sortit son revolver et se mit à la poursuite dans la même rue. Il dépassait ainsi la maison Bianchi, où se trouve le magasin Serreni, lequel a une porte d'entrée et une porte vitrée, toujours fermées.

N'apercevant personne, il rebroussait la rue des frères Pietri jusque devant le portail de la maison Bianchi. Puis, faisant demi-tour, il se disposait à remonter, tenant toujours son revolver à la main, mais le bras allongé le long du corps, lorsque l'accusé Nicolaï Joseph, qui n'avait rien aperçu de tout ce manège, et qui, de manière à faire passer par cette ouverture les canons de son fusil, tirait au ventre à bout portant.

Nicolaï Joseph qui était allé chercher quelques cartouches dans l'arrière-magasin, observa les alentours pour s'engager dans la rue. Après avoir prêté l'oreille, il pensa qu'à ce moment devant la porte du magasin Serreni et tenait toujours son revolver à la main. Comme il s'avançait vers le portail une détonation retentit et il s'écroula après avoir reçu de quelques pas.

Sur une question du président, le témoin précise qu'il n'y avait personne devant la victime au moment où le coup de feu retentit. L'infortuné François ne fit pas feu.

M. Léon Gaudart, également élève de l'Ecole supérieure de Sartène se trouvait également en excursion à Francorta avec d'autres élèves, lorsque la balle, tournoya la tête à droite et à gauche comme s'il cherchait quelqu'un.

Le témoin se dissimula lorsque l'individu regarda dans sa direction ; quand il se releva il vit une femme, tenant un bébé dans ses bras, qui s'enfuyait ; il pensa que c'était à elle que l'homme en voulait. Celui-ci fit quelques pas ; il regarda à l'intérieur du portail ; à ce moment une détonation retentit ; l'homme remonta quelques pas et s'écroula.

Le témoin crut voir les canons d'un fusil derrière un battant de la porte de l'épicerie Serreni.

M. Nicolas Simon-Francesch, cheminot à Sartène se trouvait avec Nicolaï François quand celui-ci intercepta Nicolaï Joseph qui venait de les dépasser. Ce dernier tourna la tête à quelques reprises mais ne chercha pas à rebrousser sa course. Il reprit son chemin, observa les alentours pour s'engager dans la rue des frères Pietri. François se poursuivit en s'armant de son revolver.

Quelques minutes après une forte détonation retentit.

Le témoin affirme que la victime était légèrement penchée en avant.

M. Tomasi Jean-Antoine, boucher à Sartène, apercut l'accusé qui gesticulait comme s'il discutait avec quelqu'un qu'il ne put voir. A ce moment survint la victime qui, la main dans la poche, interpella l'accusé ; celui-ci fit demi-tour brusquement et s'en alla à grands pas sans elles se réfugier dans un magasin. François sortit son revolver et le suivit dans la ruelle s'arrêtant devant chaque porte ; comme il arrivait devant celle voisine du portail une forte détonation retentit et il s'écroula.

Le témoin accourut. François était mort.

M. Orsini Michel, métayer du beau-frère de la victime, ayant entendu une série détonation provenant de la rue des frères Pietri s'y rendit. Il aida à relever la victime qui remuait son revolver. Il demanda cette arme à son maître et comme il y avait des enfants il le déchargea ; il avait cinq cartouches. Le lendemain matin la gendarmerie est réclamer l'arme ; il la rechercha avant de la remettre mais il ne remit que 4 cartouches, oubliant la cinquième.

Il n'avait pas remis le révolver immédiatement après l'avoir ramassé car, habitant loin de la ville, il n'avait pas le temps, matériel de se rendre à la gendarmerie.

Sur interpellation de Me Colombani le témoin reconnaît s'être rendu à la maison mortuaire avec l'arme et l'avoir montrée aux membres de la famille de la victime.

Me Colombani fait remarquer que quand la gendarmerie racheta le révolver Orsini déclara aux gendarmes qu'il ne savait pas s'il était chargé ou non et qu'il l'avait à peine touché. Or, il l'avait déchargé et rechargé.

M. l'Avocat général rappelle que le témoin s'explique devant le juge d'instruction ; il ne dit pas à la gendarmerie qu'il avait manipulé l'arme car il craignait d'avoir commis une faute qui pouvait lui attirer des ennuis.

M. Paganelli Antoine, bijoutier-négociant d'une certaine importance, déclare qu'il se retrouva en face de son antagoniste qui fit feu sur lui. Devant l'attitude hostile de Nicolaï François il tira en même temps que lui.

LES TÉMOINS

On passe à l'audition des témoins.

M. le docteur Durazzo, médecin-légiste procéda à l'autopsie de la victime. Celle-ci avait été atteinte à la poitrine par un projectile dirigé de gauche à droite et de haut en bas. La mort fut instantanée.

M. Casanova Ernestine Camille, beau-frère de la victime expose longuement les conditions dans lesquelles celle-ci rendit à Nicolaï Mathieu une part de propriété.

A son avis son malheureux beau-frère fit un marché de dupe et on l'avait convaincu que la vente ne pouvait devenir définitive qu'après une nouvelle expertise.

Le témoin est convaincu que son beau-frère ne voulait pas tuer Nicolaï Joseph mais seulement lui faire peur.

M. Delfini Vincent, élève à l'école supérieure de Sartène, se trouvait dans la cour de cet établissement ; il aperçut à l'entrée de la rue des frères Pietri un homme armé d'un revolver. L'individu paraissait chercher quelqu'un ; il tenait un moment immobile, observa les alentours pour s'engager dans la rue. Après avoir prêté l'oreille, il pensa qu'à ce moment devant la porte du magasin Serreni et tenait toujours son revolver à la main. Comme il s'avançait vers le portail une détonation retentit et il s'écroula après avoir reçu de quelques pas.

Sur une question du président, le témoin précise qu'il n'y avait personne devant la victime au moment où le coup de feu retentit. L'infortuné François ne fit pas feu.

M. Léon Gaudart, également élève de l'Ecole supérieure de Sartène se trouvait également en excursion à Francorta avec d'autres élèves, lorsque la balle, tournoya la tête à droite et à gauche comme s'il cherchait quelqu'un.

Le témoin se dissimula lorsque l'individu regarda dans sa direction ; quand il se releva il vit une femme, tenant un bébé dans ses bras, qui s'enfuyait ; il pensa que c'était à elle que l'homme en voulait. Celui-ci fit quelques pas ; il regarda à l'intérieur du portail ; à ce moment une détonation retentit ; l'homme remonta quelques pas et s'écroula.

Le témoin crut voir les canons d'un fusil derrière un battant de la porte de l'épicerie Serreni.

M. Nicolas Simon-Francesch, chaînon-neur à Sartène se trouvait avec Nicolaï François quand celui-ci intercepta Nicolaï Joseph qui venait de les dépasser. Ce dernier tourna la tête à quelques reprises mais ne chercha pas à rebrousser sa course. Il reprit son chemin, observa les alentours pour s'engager dans la rue des frères Pietri. François se poursuivit en s'armant de son revolver.

Quelques minutes après une

ssé Joseph ; Nicolaï François servit et l'interpella ; l'accusé répondit par un geste de refus. Frumpolf mit sa main dans la poche à Joseph s'enfuit en courant dans l'épicerie Sereni ; François déposa ce magasin, revint sur ses pas. Au moment où il repassait devant la porte une détonation retentit et il s'écroula.

Le témoin n'entendit qu'un coup de feu.

Mme Nicolaï Marie fait à MM. les Jurés une aimable révérence.

Elle se trouvait chez Mme Baptistine Nicolaï, voisine collectif poissa un cri puis dit : « Deux hommes se battent ». Elle se mit à la fenêtre et aperçut dans la ruelle François Nicolaï armé d'un revolver. Cet individu s'arrêta devant la portail ; puis il y pénétra. Pendant quelques instants il prit précipitamment de l'épicerie Sereni comme s'il voulait s'enfuir. Mme Françoise remarqua un nuage, un bras armé se leva, celui de l'accusé, sans doute, une forte détonation retentit.

Le président s'étonne que ce témoin soit si vite sorti ou l'accusé l'a aperçu sa victime au moment du drame.

Le témoin répliqua que sa conscience était à l'abri.

Mme Nicolaï Baptistine se trouvait à la fenêtre de l'appartement de Mme Nicolaï.

Elle vit apparaître de la pauvre victime qui entrait et entra dans l'épicerie Sereni ; Nicolaï François arriva immédiatement après, il tira de son revolver.

Le reste de la déposition confirme celle du témoin précédent avec cette importante addition que Nicolaï François tira froidement.

M. l'Avocat général fait remarquer à Mme Nicolaï Marie. Il lui fait observer qu'elle n'est pas compétente pour savoir ce qu'un expert armurier a conclu après expertise que l'arme avait servi récemment.

Le président rappelle que les enfants ne sont pas admissibles à prêter serment.

Mme Nicolaï Baptistine se trouvait à la fenêtre de l'appartement de Mme Nicolaï.

Elle vit apparaître de la pauvre victime qui entrait et entra dans l'épicerie Sereni ; Nicolaï François arriva immédiatement après, il tira de son revolver.

Le reste de la déposition confirme celle du témoin précédent avec cette importante addition que Nicolaï François tira froidement.

M. l'Avocat général fait le procès de certains témoins à décharge qui, sous prétexte d'éloquence, bouleversa après le drame, que la victime tira.

Il lutte le faux témoignage et demande à MM. les Jurés d'en apprécier toute l'ignominie.

M. l'Avocat général rappelle à MM. les Jurés les principes de la légitime défense.

On ne peut d'un cette affaire refuser l'idée excuse. Si François avait voulu tuer il aurait tiré sur son adversaire quand celui-ci prit la fuite.

L'honorable organe du ministère public veut cette haute intégrité que chacun se plaît à lui reconnaître et qui l'honore, disait que l'accusé a été provoqué.

Aussi, ne requiert-il qu'une sentence modérée, qui permettrait à la cour de prononcer une peine de quelques années de prison.

M Colombani après un bref rappel des conditions de la vente de propriétés entre Nicolaï François et Nicolaï Mathieu définit le rôle joué par l'accusé dans cette affaire à la suite de laquelle la victime, commandant à la guerre, a une idée fixe, une obsession : faire revivre les actes de vente, devenus définitifs.

A ce propos, M. Colombani rappelle qu'une qui se trouvait 20 jours avant l'affaire et en cours de laquelle Nicolaï François demandait à Nicolaï Mathieu et qui était maîtrisé à deux reprises par des témoins.

Nicolaï François est donc un violent, toujours armé, prêt aux pires violences.

L'excellent défenseur donne lecture des renseignements du juge de paix sur l'accusé qu'ils présentent comme un homme de sociable exemplaire.

Puis il fait un exposé précis de ce qu'il appelle « les préliminaires de la bataille ». L'attentat homicide de Nicolaï François n'est pas douteux ; l'arme au

Billet Parisien

Le fête de la jaillet est celle qui apporte le moins d'imprévu dans notre programme. Et, pourtant, les municipalités ne rechignent pas à l'idée, puisqu'il ce jubilée a été décidé que ce qui est un nouveau est toujours cher. Et il s'agit d'honorer le populaire à bon marché.

Deux ou trois cinquante municipalités environ, choisis parmi les personnalités les plus notoires de la ville, avaient promis avec enthousiasme à l'appel du Comité présidé par M. Maurice, que les plus dévoués organisateurs de cette journée seraient récompensés par un projet en cuir de la République, ménagé leurs éloges auxquels bien sûr, certainement nous sommes heureux de joindre les nôtres.

Madame Suzanne d'Aloïd, directrice de la revue *Cyrnos* et présidente de la Société des Touristes corses, n'ayant pu se déplacer, retenue chez elle par la maladie de famille, Mlle Bennett s'était chargée de la remplacer pour présider aux vœux de l'assemblée et lui donner le tour littéraire et de la nouvelle publication.

Monsieur le docteur Sassani, président d'honneur, a remercié la fondatrice de *Cyrnos* et a prononcé un vibrant éloge de Mme d'Aloïd, ajoutant que « sa noble famille l'eût sans doute empêchée de se présenter aux bancs de la Chambre des députés pour les enfants des isolés. Mais, dans les bals publics 21.000 francs, ses enfants, leurs amis pour la plupart, 7.000 fr. ; les additions d'artistes ont un square de la place des Cordeliers, 1.000 fr. ; les feux d'artifice et illuminations historiques 3.000 fr.

J'allais oublier le chapitre des buffets familiaux ! Chaque conseiller municipal en recevra six cents qu'il distribuera à la population de ses électeurs. Il en coûtera 21.000 fr. à la ville.

Ce programme n'a rien de bien sensationnel. A part les ballons, il ressemble à tous les programmes de fêtes des chefs-lieux, avec cette seule différence qu'il faut modifier par ci, rogner ou ceci le total des dépenses.

Avec un peu de bonne volonté, il me semble qu'on pourrait trouver mieux. Tout cet argent qui s'en va en fusées, en feux d'artifice est de l'argent gaspillé. Il n'est pas jolie de penser qu'en ce jour de liesse républicaine, des familles de pêcheurs partagent un maigre hareng sur la soupe, pour les citoyens qui manquent de leur faim et boivent à leur soif, ne serait-ce pas de voir les malheureux se précipiter largement aux frais de la communauté, et qu'on leur donne pour une fois, ils ont besoin leur existence ?

A quoi sert d'avoir pris la Bastille, si, au moins une fois l'an, il n'y a pas du bifteck aux pommes pour tout le monde ?...

Gabriel Boyer.

Mememto

CALENDRIER. — Aujourd'hui vendredi, 13 juillet 1928, 195e jour de l'année, 171 à venir.

Aujourd'hui : Saint-Eugène.

Demain : Saint-Léonce.

EPHEMERIDES CORSES. — 13 juillet 1796 : A la requête d'Antoine Nobili, de Saint Florent et d'Alexandre Franceschini de Bastelica, orateurs corses à Gênes, les sérénissimes Collèges arrêtent qu'à l'avenir on expédiera gratuitement les patentes des électeurs des Podestats.

LE TEMPS QU'IL FERA. — Méditerranée et Corse : beau temps ; vent variable : 3 à 7 mètres à l'heure ; température : 32 degrés ; visibilité : 10 à 20 kilomètres ; mer : calme.

POUR LES AMATEURS DE FOURIRES

On vient, paraît-il, de découvrir, au cours d'exploitations souterraines dans les Pyrénées, une importante mâchoire préhistorique. Dans la mâchoire qui s'élève entre Arpet et Gitons, l'archéologue a trouvé dans une grotte jusqu'alors inexplorée tout un lot de squelettes humains, d'armes lithiques, d'amphores, de poteries, de débris de toutes sortes, mais aussi de ornements de cheveux et de bouts disposés comme offrandes funéraires. Quelle de ces vieilles démontrerait qu'il s'agit d'une nécropole gauloise antérieure à la conquête romaine. Pour la formule, les fouilles continuent...

Les montagnes ont toujours été recondes en surprises. Mais pourra-t-on écrire l'histoire de nos ancêtres par cinéma des complications à la Gilard. En tout cas, le moment est bien choisi pour parodie découverte, on va rechercher du maude dans les Pyrénées cet...

LE CHOMAGE EN EUROPE

En avril dernier, il y avait en Allemagne 1.010.000 chômeurs secourus ; en Angleterre, 836.000 chômeurs complets et 225.000 partiels ; en Italie, 250.000 chômeurs complets et 46.000 partiels ; en Pologne, les bureaux publics de placement ont enregistré pour le mois 125.000 chômeurs. Pour ces deux derniers pays, nous ne trouvons pas trace d'allocations dans les documents publiés.

En Autriche, la situation s'améliore peu à peu. Les Autrichiens en sont moins nombreux sur son aile. Cependant, on paye encore 150.000 chômeurs en avril.

Les Corses Partout

La Fête de la "Riviera-Cyrnos" à Cannes

Le dimanche 16 juin, dans la salle du Sou des écoles laïques de Cannes, gracieusement prêtée par la Municipalité, a été donnée sous le patronage du Comité de *Riviera-Cyrnos*, présidé par M. Maestrati, une matinée artistique et littéraire, au profit de la revue *Cyrnos* et de la Société des Ecrivains Corses dont elle est l'organe.

Deux cent cinquante compatriotes environ, choisis parmi les personnalités les plus notoires de la ville, avaient répondu avec enthousiasme à l'appel du Comité présidé par M. Maestrati, que les plus dévoués organisateurs de cette journée seraient récompensés par un projet en cuir de la République, ménagé leurs éloges auxquels bien sûr, certainement nous sommes heureux de joindre les nôtres.

Madame Suzanne d'Aloïd, directrice de la revue *Cyrnos* et présidente de la Société des Touristes corses, n'ayant pu se déplacer, retenue chez elle par la maladie de famille, Mlle Bennett s'était chargée de la remplacer pour présider aux vœux de l'assemblée et lui donner le tour littéraire et de la nouvelle publication.

Monsieur le docteur Sassani, président d'honneur, a remercié la fondatrice de *Cyrnos* et a prononcé un vibrant éloge de Mme d'Aloïd, ajoutant que « sa noble famille l'eût sans doute empêchée de se présenter aux bancs de la Chambre des députés pour les enfants des isolés. Mais, dans les bals publics 21.000 francs, ses enfants, leurs amis pour la plupart, 7.000 fr. ; les additions d'artistes ont un square de la place des Cordeliers, 1.000 fr. ; les feux d'artifice et illuminations historiques 3.000 fr.

J'allais oublier le chapitre des buffets familiaux ! Chaque conseiller municipal en recevra six cents qu'il distribuera à la population de ses électeurs. Il en coûtera 21.000 fr. à la ville.

Ce programme n'a rien de bien sensationnel. A part les ballons, il ressemble à tous les programmes de fêtes des chefs-lieux, avec cette seule différence qu'il faut modifier par ci, rogner ou ceci le total des dépenses.

Avec un peu de bonne volonté, il me semble qu'on pourrait trouver mieux. Tout cet argent qui s'en va en fusées, en feux d'artifice est de l'argent gaspillé. Il n'est pas jolie de penser qu'en ce jour de liesse républicaine, des familles de pêcheurs partagent un maigre hareng sur la soupe, pour les citoyens qui manquent de leur faim et boivent à leur soif, ne serait-ce pas de voir les malheureux se précipiter largement aux frais de la communauté, et qu'on leur donne pour une fois, ils ont besoin leur existence ?

A quoi sert d'avoir pris la Bastille, si, au moins une fois l'an, il n'y a pas du bifteck aux pommes pour tout le monde ?...

Gabriel Boyer.

Les pourvois en cassation des députés autonomistes

Paris, 12 juillet. — Les pourvois de Sébille, Rucci et l'abbé Paschetter sont parvenus au greffe de la Cour de Cassation. Seul celui de Rossi est recevable. Un rapporteur a été désigné qui examinera également le pourvoi de Tarval Fournier contre l'arrêt de la Cour de Colmar qui lui infligea une peine disciplinaire.

Les fêtes du bimillénaire de Carcassonne

Carcassonne, 12 juillet. — Carcassonne va fêter son bimillénaire. A cette occasion de grandes solennités ont été organisées au bénéfice de la caisse des retraités de la presse française.

Le président de la République, le président du Conseil et le ministre de l'Intérieur, accidentel à une de ces fêtes, le 22 juillet prochain.

Des arbres du train bleu transportaient des journalistes français et étrangers qui participeront à ces fêtes, sont partis, ce matin, à 7 h. 30 de la place de la Concorde. Ils effectueront un parcours de 900 kilomètres en trois étapes : Paris-Limoges, Limoges-Toulouse, Toulouse-Carcassonne. Ils arriveront dans l'antique cité le 14 juillet vers 18 heures.

Une sage mesure

Rome, 12 juillet. — Selon l'ouverture, chaque Italie était restée fidèle à la loi, à dans chaque ville, le dimanche, à midi, une messe élégante. Cette pieuse coutume a la principale ressource des petites villes et c'est à cette occasion que les femmes affichent leur luxe et rivalisent d'originalité.

Considérant le caractère spécial de ces messes la congrégation des sacrements a décidé de s'en occuper et le pape a chargé les évêques à adopter les mesures nécessaires.

L'évêque de Torlona les a abolies dans tout son diocèse.

Fêtes & Galas

LA DISTRIBUTION DES PRIX DU LYCEE

Hier a eu lieu au Théâtre municipal, à 4 heures, la distribution solennelle des prix du Lycée de Bastia, sous la présidence de M. Barrand, vice-recteur de la Corse, assisté de MM. le Proviseur et le Censeur du Lycée.

Le discours d'usage a été prononcé par M. Monnier, professeur d'histoire ; M. le vice-recteur Barrand a prononcé un discours très applaudi.

Les autorités civiles et militaires assistaient à la cérémonie qui s'est déroulée dans l'ordre le plus parfait et durant laquelle la musique du 173e a exécuté les meilleurs morceaux de son répertoire.

Dans les groupements

UNION DEPARTEMENTALE DES COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Les camarades sont priés d'assister, demain, à la revue du 14 juillet.

Réunion, à 7 h. 30, devant la sous-préfecture.

Les Examens

Nous apprenons avec un vif plaisir que M. Jean Cresson, ancien élève du Lycée de Bastia, vient d'obtenir brillamment le diplôme d'études supérieures de physique avec mention très bien devant la Faculté des Sciences de Marseille.

Nous adressons au jeune lauréat nos vives félicitations.

— o —

Nous avons appris avec plaisir que M. Jean Mouret, fils de M. le docteur Mouret, ancien député de Marseille, a été reçu avec mention ingénieur chimiste, devant la Faculté des sciences de Marseille.

Toutes nos félicitations au jeune lauréat ainsi qu'à M. le docteur Mouret.

SEMAINE DU CUIR

C'est du 29 septembre au 7 octobre que se place, cette année, la Semaine du Cuir de France.

Le nombre des exposants a encore augmenté et, dès à présent, les organisateurs sont assurés que la place, bien que spécialement réservée à l'industrie de la chaussure proprement dite, le sera également à celle des articles de voyage, maroquinerie, sellerie, etc., qui forment un groupement très important.

Le Salon International où se retrouvent annuellement tous les membres des corporations du Cuir, de la Chaussure et des industries s'y rattachant, s'avère de plus en plus comme le modèle de ce genre de manifestation. Secrétariat, 64, rue de Bandy.

Avis Officiels

AVIS ADMINISTRATIF

Par suite de l'incendie qui a détruit le local de la mairie, les consultations à partir du lundi, 16 juillet auront lieu à l'hôpital civil de 9 heures à 11 heures du matin.

— o —

AVIS AUX MUTILES DE LA GUERRE

Les prochaines séances d'appareillage auront lieu, en Corse, aux dates ci-après :

BASTIA : lundi 30 août

AJACCIO, samedi, 1er septembre.

Communications

LE DROIT A PENSION DES ANCIENS COMBATTANTS ET DE TOUTES LES VICTIMES DE LA GUERRE

La loi du 3 janvier 1924 a prorogé jusqu'au 31 décembre 1928 le droit pour les anciens combattants et leurs ayants-droit, pour les victimes civiles de la guerre, de produire à l'Etat le bénéfice d'une pension pour blessures contractées ou aggravées par le fait de la guerre (loi du 31 mars 1919 et 21 juin 1926).

Nous rappelons aux familles que les pères et les mères de famille qui ne sont pas titulaires d'une pension ou d'une allocation de 75 pour cent, et le séjour à Londres et Paris, et 50 pour cent et ce séjour dans la métropole, ont droit à la demi-part.

SYNDICAT DES EMPLOYES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE.

Les camarades syndiqués sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu, ce soir, à 21 heures, à la Bourse du Travail.

Ordre du jour : paiement des cotisations et examen de questions urgentes. Présence indispensable.

FLORIO

COMPAGNIE ITALIENNE DE NAVIGATION

SERVICE POSTAL HEBDOMADAIRE GENES — LIVOURNE — BASTIA PORTO-TORRES ET RETOUR

	Arrivée	Départ
Gênes		Mardi 22 h.
Livourne :	Mercredi, 7 h.	Mercredi, 23 h.
Bastia :	Jeudi, Aube	Jeudi 22 h.
Porto-Torres :	Vendredi, 8, samedi, 17 h. 30	
Livourne :	Dimanche matin, 10 h.	Dimanche, 10 h.
Livourne :	Dimanche, 10 h.	Dimanche, 16 h.

La Compagnie délivre des billets d'aller-retour à prix réduits en Italie pour Livourne.

ATTENTION !

CHEZ

L. Rogliano

27, BOULEVARD PAOLI BASTIA

ASSORTIMENT COMPLET AUX MEILLEURS PRIX de SALLES DE BAINS, ELECTRICITE, APPAREILS SANITAIRES

Maison de confiance Fondée en 1912

TELEPHONE : 143

YEUX - NEZ - GORGE - OREILLES

Chirurgie de la Tête et du Cou

Docteur R. FOURTEAU

12, Boulevard Paoli - Bastia

MATERIAUX POUR CONSTRUCTION

Toutes fournitures pour le Bâtiment

LAURENT COLOMBANI

6 Bis, Rue Be l'Opéra BASTIA

VINS

La CAVE MODERNE, rue Salnave-Viale, informe sa bonne clientèle qu'elle vient de recevoir de San-Nicolao un lot de vin pour mettre en bouteilles.

ROUGE, 12e extra, 2 fr. 50

ROSE 12°5, extra sec, 3 fr.

Service à domicile. — La direction prête des bonbonnes gratuitement et livre à l'intérieur dans des barriques de 60 litres. — Prix spéciaux pour le gros.

Avis Officiels

AVIS ADMINISTRATIF

Par suite de l'incendie qui a détruit le local de la mairie, les consultations à partir du lundi, 16 juillet auront lieu à l'hôpital civil de 9 heures à 11 heures du matin.

— o —

AVIS AUX MUTILES DE LA GUERRE

Les prochaines séances d'appareillage auront lieu, en Corse, aux dates ci-après :

BASTIA : lundi 30 août

AJACCIO, samedi, 1er septembre.

Communications

LE DROIT A PENSION DES ANCIENS COMBATTANTS ET DE TOUTES LES VICTIMES DE LA GUERRE

La loi du 3 janvier 1924 a prorogé jusqu'au 31 décembre 1928 le droit pour les anciens combattants et leurs ayants-droit, pour les victimes civiles de la guerre, de produire à l'Etat le bénéfice d'une pension pour blessures contractées ou aggravées par le fait de la guerre (loi du 31 mars 1919 et 21 juin 1926).

Nous rappelons aux familles que les pères et les mères de famille qui ne sont pas titulaires d'une pension ou d'une allocation de 75 pour cent, et le séjour à Londres et Paris, et 50 pour cent et ce séjour dans la métropole, ont droit à la demi-part.

SYNDICAT DES EMPLOYES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE.

Les camarades syndiqués sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu, ce soir, à 21 heures, à la Bourse du Travail.

Ordre du jour : paiement des cotisations et examen de questions urgentes. Présence indispensable.

FLORIO

COMPAGNIE ITALIENNE DE NAVIGATION

SERVICE POSTAL HEBDOMADAIRE GENES — LIVOURNE — BASTIA PORTO-TORRES ET RETOUR

	Arrivée	Départ
Gênes		Mardi 22 h.
Livourne :	Mercredi, 7 h.	Mercredi, 23 h.
Bastia :	Jeudi, Aube	Jeudi 22 h.
Porto-Torres :	Vendredi, 8, samedi, 17 h. 30	
Livourne :	Dimanche matin, 10 h.	Dimanche, 10 h.
Livourne :	Dimanche, 16 h.	Dimanche, 16 h.

La Compagnie délivre des billets d'aller-retour à prix réduits en Italie pour Livourne.

ATTENTION !

CHEZ

L. Rogliano

27, BOULEVARD PAOLI BASTIA

ASSORTIMENT COMPLET AUX MEILLEURS PRIX de SALLES DE BAINS, ELECTRICITE, APPAREILS SANITAIRES

Maison de confiance Fondée en 1912

TELEPHONE : 143

YEUX - NEZ - GORGE - OREILLES

Chirurgie de la Tête et du Cou

Docteur R. FOURTEAU

12, Boulevard Paoli - Bastia

MATERIAUX POUR CONSTRUCTION

Toutes fournitures pour le Bâtiment

LAURENT COLOMBANI

6 Bis, Rue Be l'Opéra BASTIA

VINS

La CAVE MODERNE, rue Salnave-Viale, informe sa bonne clientèle qu'elle vient de recevoir de San-Nicolao un lot de vin pour mettre en bouteilles.

ROUGE, 12e extra, 2 fr. 50

ROSE 12°5, extra sec, 3 fr.

Service à domicile. — La direction prête des bonbonnes gratuitement et livre à l'intérieur dans des barriques de 60 litres. — Prix spéciaux pour le gros.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Vve Alexandre Pantalacci, née Thomas, les familles Vve Pantalacci, Fabiani, Thomas, Campana, Mariani, Pieroni, Commandani, Giacobbi, Venture, Picaud, Thomas Jean, Catani, Degubert ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

M. Alexandre PANTALACCI

Percepteur-Sous chef en retraite

Décoré de la médaille militaire

leur époux, parent et ami décédé à Corte le 4 juillet courant.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

ROSSI

Apéritif

DEMANDEZ-LE PARTOUT

Les Spectacles

FEMINA-CINEMA — Ce soir, à 9 h. 15 : *Le Cocktail de l'abîme*, interprété par Lina Arbel, Jean Dax, Pierre Magnier, Prochainement : *Dorothy Mackaill*.

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

L'EXECUTION DU PLAN DAWES

La quatrième annuité des prestations en nature

Un communiqué du min'stère des Finances

Paris, 12 juillet. — Le ministère des finances communique la note suivante : « Bien que la quatrième annuité du plan Dawes ne doive être versée que le 31 août prochain, les crédits mis à la disposition de la France au titre de cette annuité sont dès maintenant engagés et le ministère des finances a pris les dispositions nécessaires pour faire face aux échéances qui viendront à la fin du mois.

Nous rappelons aux familles que les pères et les mères de famille qui ne sont pas titulaires d'une pension ou d'une allocation de 75 pour cent, et le séjour à Londres et Paris, et 50 pour cent et ce séjour dans la métropole, ont droit à la demi-part.

SYNDICAT DES EMPLOYES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE.

Les camarades syndiqués sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu, ce soir, à 21 heures, à la Bourse du Travail.

Ordre du jour : paiement des cotisations et examen de questions urgentes. Présence indispensable.

FLORIO

COMPAGNIE ITALIENNE DE NAVIGATION

SERVICE POSTAL HEBDOMADAIRE GENES — LIVOURNE — BASTIA PORTO-TORRES ET RETOUR

	Arrivée	Départ
Gênes		Mardi 22 h.
Livourne :	Mercredi, 7 h.	Mercredi, 23 h.
Bastia :	Jeudi, Aube	Jeudi 22 h.
Porto-Torres :	Vendredi, 8, samedi, 17 h. 30	
Livourne :	Dimanche matin, 10 h.	Dimanche, 10 h.
Livourne :	Dimanche, 16 h.	Dimanche, 16 h.

La Compagnie délivre des billets d'aller-retour à prix réduits en Italie pour Livourne.

ATTENTION !

CHEZ

L. Rogliano

27, BOULEVARD PAOLI BASTIA

ASSORTIMENT COMPLET AUX MEILLEURS PRIX de SALLES DE BAINS, ELECTRICITE, APPAREILS SANITAIRES

Maison de confiance Fondée en 1912

TELEPHONE : 143

YEUX - NEZ - GORGE - OREILLES

Chirurgie de la Tête et du Cou

Docteur R. FOURTEAU

12, Boulevard Paoli - Bastia

MATERIAUX POUR CONSTRUCTION

Toutes fournitures pour le Bâtiment

LAURENT COLOMBANI

6 Bis, Rue Be l'Opéra BASTIA

VINS

La CAVE MODERNE, rue Salnave-Viale, informe sa bonne clientèle qu'elle vient de recevoir de San-Nicolao un lot de vin pour mettre en bouteilles.

ROUGE, 12e extra, 2 fr. 50

ROSE 12°5, extra sec, 3 fr.

Service à domicile. — La direction prête des bonbonnes gratuitement et livre à l'intérieur dans des barriques de 60 litres. — Prix spéciaux pour le gros.

L'Allemagne a remis sa réponse à la note Kellogg

Londres, 12 juillet. — A propos de la prochaine note de M. Kellogg, les journaux annoncent que la réponse allemande remise hier à l'ambassadeur américain à Berlin sera publiée demain.

Le Daily Telegraph croit savoir que M. Stresemann donne à entendre que son gouvernement se rallie à l'interprétation française du nouveau pacte du carrefour et du traité de Locarno et qu'en conséquence il est prêt à signer le projet dans la forme actuelle, c'est à dire sans réserve aucune. Ce journal ajoute : « Il est maintenant probable qu'un abandonnera l'idée d'annexer le protocole anglo-français, chaque nation conservant l'entière liberté d'enregistrer ses réserves ou interprétations particulières. »

M. Hoover prépare sa campagne électorale

Washington, 12 juillet. — M. Hoover, ministre du Commerce est candidat à la présidence de la République par le parti républicain, a décidé de quitter Washington samedi pour se rendre en Californie.

Un train spécial transportera également les députés du comité national ainsi que des journalistes de Chicago. Arrivé à Chicago, dimanche, Hoover se rendra directement en automobile jusqu'à Evanston où il passera la journée à s'entretenir avec le vice-président du Sénat, le général Dawes, qui est, comme on sait, candidat à la vice-présidence sur la liste républicaine.

De Chicago, M. Hoover se rendra à la résidence d'été du président Coolidge où il passera deux jours, auxquels il continuera sa route vers la Californie.

L'escroquerie de la Société des naphtes de Bakou

Paris, 12 juillet. — Le Conseil supérieur des habitations à bon marché a délibéré sur la demande que lui a faite le président du Musée social au cours duquel pour se féliciter du vote de la loi sur le logement, réforme qui est la base de toute la prospérité sociale.

L'ordre du jour se termine ainsi : « Le Conseil Supérieur tient à unir à l'hommage de sa gratitude, le grand président du Conseil un appel patriotique qui a fait d'inapprécisables services rendus à la Patrie pendant la guerre et pendant la paix, en ajoutés encore un de la plus haute portée sociale ».

Après le vote des projets Loucheur

Paris, 12 juillet. — Le Conseil Supérieur des habitations à bon marché a délibéré sur la demande que lui a faite le président du Musée social au cours duquel pour se féliciter du vote de la loi sur le logement, réforme qui est la base de toute la prospérité sociale.

L'ordre du jour se termine ainsi : « Le Conseil Supérieur tient à unir à l'hommage de sa gratitude, le grand président du Conseil un appel patriotique qui a fait d'inapprécisables services rendus à la Patrie pendant la guerre et pendant la paix, en ajoutés encore un de la plus haute portée sociale ».

L'ouverture de la chasse

Paris, 12 juillet. — L'ouverture de la chasse aura lieu le dimanche, 19 août, dans la première zône comprenant notamment le département de la Corse.

La grande vedette Jenny Golder s'est suicidée

Paris, 12 juillet. — C'est une tragique nouvelle qui se manquera particulièrement le monde du théâtre qui s'est répandue cette nuit.

Miss Jenny Golder, la fameuse artiste de music-hall et qui tant de fois, dans les cabarets, avait fait applaudir au Palace, s'est tuée, hier, d'une balle de revolver, à son domicile, 12, rue Decrès.

Elle était âgée de 32 ans.

Jenny Golder avait quitté Paris, voici quelques jours, pour se reposer de sa prodigieuse activité où elle aimait tant, se reposer des fatigues de la scène ; elle en était revenue avant-hier soir. Elle était accompagnée, de Mrs Brixer, son amie de longue date, qui ne la quittait en aucun de ses déplacements.

Celle-ci a bien voulu, malgré sa profonde douleur, nous retracer les circonstances du drame. « Nous étions seules après-midi ; nous avions fait des courses. Rien ne pouvait me faire prévoir alors le geste de Jenny. Elle n'était pas gaie, certes, car sa vie avait toujours été triste, pendant très longtemps, mais elle encourage d'une façon si touchante les autres, que je me trouvais dans une atmosphère de sérénité. Elle était très lasse, elle avait besoin de repos, elle me l'avait dit. Elle était même très triste, car elle avait reçu de Londres, où elle avait passé quelques jours, des nouvelles peu rassurantes de son fils, qui est malade. Elle était très inquiète à son sujet.

Mais Jenny Golder, la fameuse artiste de music-hall et qui tant de fois, dans les cabarets, avait fait applaudir au Palace, s'est tuée, hier, d'une balle de revolver, à son domicile, 12, rue Decrès.

Elle était âgée de 32 ans.

Jenny Golder avait quitté Paris, voici quelques jours, pour se reposer de sa prodigieuse activité où elle aimait tant, se reposer des fatigues de la scène ; elle en était revenue avant-hier soir. Elle était accompagnée, de Mrs Brixer, son amie de longue date, qui ne la quittait en aucun de ses déplacements.

Celle-ci a bien voulu, malgré sa profonde douleur, nous retracer les circonstances du drame. « Nous étions seules après-midi ; nous avions fait des courses. Rien ne pouvait me faire prévoir alors le geste de Jenny. Elle n'était pas gaie, certes, car sa vie avait toujours été triste, pendant très longtemps, mais elle encourage d'une façon si touchante les autres, que je me trouvais dans une atmosphère de sérénité. Elle était très lasse, elle avait besoin de repos, elle me l'avait dit. Elle était même très triste, car elle avait reçu de Londres, où elle avait passé quelques jours, des nouvelles peu rassurantes de son fils, qui est malade. Elle était très inquiète à son sujet.

La fille de Trotzky meurt en Sibérie

Paris, 12 juillet. — De Riga, via Londres, on mande que la fille de Trotzki qui accompagna son père en Sibérie serait des suites d'une phtisie galopante.

Trotzki lui-même serait gravement malade.

AU QUAI D'ORSAY

Paris, 12 juillet. — M. Briand a reçu dans la matinée, M. Latorche, ambassadeur de France à Varsovie et M. de Chambrun, nommé récemment ambassadeur de France en Turquie qui doit quitter Paris incessamment pour rejoindre son poste.

Un désespéré se jette sous un train

Marseille, 12 juillet. — On a trouvé sur la voie ferrée le cadavre du nommé Antoine Gabriel, 26 ans, comptable, demeurant à Monaco.

Le suicidé paraît perdu.

DERNIÈRE HEURE

Le mouvement préfectoral

Paris, 12 juillet. — Sont nommés préfets : De la Marche, M. Lhommède, préfet de la Creuse ; de la Creuse, M. Escot, sous-préfet de Narbonne ; des Basses-Alpes : M. Bourrat, secrétaire général de l'Isère ; de la Nièvre : M. Vacquier, préfet de Belfort ; de Belfort : M. Léon, sous-préfet d'Epernay ; de l'Oise : M. Julien, préfet de l'Aube ; de l'Aube : M. Vignès, sous-préfet de Corbeil ; M. de Monmerlhiou, conseiller de préfecture de la Seine est nommé président de la section au conseil, au conseil de préfecture de la Seine ; M. Laurent, préfet de la Nièvre est nommé conseiller de préfecture de la Seine.

L'homme le plus vieux du monde

Londres, 12 juillet. — Un correspondant du *Daily Chronicle* annonce qu'il a découvert un chinois qui aurait plus de 256 ans. Cet homme, Li Ching Yun, aujourd'hui, dit-il, qui a réussi par sa bonne conduite à vivre très vieux.

Ses principaux recommandations sont les suivantes : garder un esprit tranquille, marcher léger comme un pigeon, dormir comme un chien.

Li Ching Yun c'est le nom de ce heureux vieillard, se promène chaque jour ; il vend des herbes médicinales. Il fut marié 14 fois et à une descendance composée de 180 personnes. Sa vue est excellente, sa mémoire remarquable et les angles de sa main droite s'allongent démesurément.

La revue du 14 juillet à Paris

Paris, 12 juillet. — Au cours de la revue du 14 juillet, le général de Castelnau remettra les drapeaux aux sociétés militaire aux généraux Nollet, Targe, Degoutte et le Grand-Croix de la légion d'honneur aux généraux de division Debeney et Simon Henri et à Si El Hadjd Djellaul Ben Lakhdar Bachaga, de la Confédération des Larbas ; la croix de Grand-Officier de la Légion d'honneur au général de division Lavigne Delville ; au général inspecteur général Emily ; à l'intendant général de première classe Zoigot et au général de brigade Legoix, des troupes coloniales.

Il avait découvert la fabrication synthétique du sucre...

Paris, 12 juillet. — En 1925, M. Edouard William de Malher, ingénieur chimiste, né à Paris le 7 janvier 1870, demeurant, 27, rue de Navarin, annonçait qu'il avait découvert la fabrication synthétique du sucre, tel Lemoine, de joyeuse mémoire, qui avait découvert la fabrication synthétique du diamant.

M. Wekker, négociant à Genève, ayant appris l'heureux événement se rendit à Paris avec les fonds nécessaires, quelques portefeuilles fonds avec de Malher et avec Albaret, un autre négociant genevois et d'autres capitalistes qui, on le sait, ont été mis en prévention.

Par contre on honne et dure forme, Wekker se fit donner le 19 septembre 1925 l'exclusivité pour le syndicat d'exploitation qu'il venait à Paris de constituer pour fabriquer du sucre mais De Malher interrompit les essais et réclama toutes les sommes pour les frais.

Des pourparlers furent lieu à Stuttgart, à Genève et à Annemasses.

Le 25 octobre 1925, à la banque de Paye-Bas on prit finalement les dernières conventions le fameux secret. Ce prix fut retiré et remis le 10 septembre 1926, avec un flacon contenant le catalyseur nécessaire à la réussite, à maître Morel, notaire à Annemasse, puis le 22 du même mois, à maître Gartrel, notaire à Genève.

Il y a deux mois après ces périgrinations, le pli et le flacon furent ouverts. Le pli renfermait du papier blanc et le flacon de la poudre blanche.

Plainte fut déposée et M. Payre, juge d'instruction, commit MM. Kohn Abrest, directeur du laboratoire ; Manonvrier et Doutre, experts chimistes, à l'effet de rechercher ce que contenait le flacon. Ils analysèrent le contenu qui n'était que du sucre en poudre.

De Malher fut arrêté. Il protesta en déclarant qu'il ne désespère pas son secret de pour qu'on le lui vole. Il a choisi maîtres Maurice Garçon et Jacques Mercier.

Le raid en étoile des aviateurs Lassalle et Duroyen

Le Bourget, 12 juillet. — Terminant leur série de voyages en étoile, le lieutenant Lassalle et l'adjudant Duroyen arrivés hier de Rome, à 21 h. 10 sont repartis ce matin, à 7 h. 30 pour effectuer le voyage Le Bourget-Lisbonne-Le Bourget.

Ils rentreront à 29 heures.

Costes tentera le 25 juillet la traversée de l'Atlantique

Paris, 12 juillet. — Dieudonné Coste a déclaré au journal *Le Matin* qu'il partira entre le 22 et le 25 juillet pour tenter la traversée Paris-New-York.

Il compte mettre 42 heures pour accomplir son exploit par les Açores.

L'Angleterre et la convention sur la loi de 8 heures

Londres, 12 juillet. — Répondant à une question sur la convention sur la loi de la journée de huit heures, Lord Cushendun déclare que du point de vue du gouvernement, celle-ci ne répond pas aux conditions du traité. L'Angleterre et, en conséquence, le gouvernement ne pourra ratifier cette convention ni s'occuper la faire approuver par le parlement.

Un chemin de fer de Benserg-Az à Khormoussa

Londres, 12 juillet. — Un groupe international a signé un contrat avec le gouvernement persan pour la construction d'un chemin de fer allant de Benserg-Az sur la mer caspienne,

GAGNER

DE 5 A 30.000 FRANCS PAR AN pendant loisirs. Travail facile. Dossier France contre 2 fr. 50. Ecrire 9, Duque, 5, rue Terrasse, Thiers, P.D.D. France.

Compagnie Fraissinet

DEPARTS DE CORSE POUR LE CONTINENT

Vendredi 13, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 14, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 14, de Calvi p. Nice à 22 heures.
Dimanche 15, d'Ile-Rousse p. Nice à 20 h.
Lundi 16, de Bastia p. Marseille à 10 h.
Mardi 17, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 17, de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 18, d'Ile-Rousse p. Toulon et Marseille à 18 heures.
Mercredi 18, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 19, de Bastia p. Nice à 23 heures
Vendredi 20, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 21, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 21, d'Ile-Rousse p. Nice à 22 heures.
Dimanche 22, de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 23, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 24, de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 24, de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 25, de Calvi p. Toulon et Marseille à 19 heures.
Mercredi 25, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 26, de Bastia p. Marseille à 21 heures.
Vendredi 27, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 22 heures
Dimanche 29, d'Ile-Rousse p. Nice à 20 h
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 21 heures.
Mardi 31, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h
Mardi 31, de Bastia p. Livourne à 23 h

DEPART D'CONTINENT POUR LA CORSE

Vendredi 13, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 14, de Nice p. Calvi à midi.
Samedi 14, de Toulon p. Calvi à 18 h. 30
Dimanche 15, de Nice p. Bastia à 10 h.
Dimanche 15, Marseille p. Bastia à midi
Lundi 16, de Marseille p. Ajaccio à 12 h
Mardi 17, de Nice p. Calvi à 21 h. 30.
Mercredi 18, Livourne p. Bastia à 22 h
Mercredi 18, Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 19, de Marseille p. Ajaccio à midi
Vendredi 20, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 21, de Nice p. Ile-Rousse à midi
Samedi 21, Toulon p. Ile-Rousse à 18 h
Dimanche 22, de Nice p. Bastia à 10 h
Dimanche 22, Marseille p. Bastia à midi
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 12 h
Mardi 24, de Nice p. Ile-Rousse à 21 h. 30
Mercredi 25, de Marseille p. Bastia à 15 h
Mercredi 25, Livourne p. Bastia à 23 h
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à midi
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 28, de Nice p. Calvi à midi.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 18 h. 30
Dimanche 29, de Nice p. Bastia à 10 h
Dimanche 29, Marseille p. Bastia à midi
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h
Mardi 31, de Nice p. Calvi à 21 h. 30.

BANQUE DE LA CORSE

ALTIERI & NAPOLEONI

Principales Opérations de la Banque

Encaissement et versement au pair de tous coupons — Comptes de chèques — Comptes de dépôts à preavis et à échéances — Lettres de crédit — Opérations de change — Ordres de Bourse — Souscriptions — Opérations sur titres — Garde de titres — Prêts sur titres — Location de tous coffres — Service de Caisse à la disposition de la clientèle — Renseignements financiers, commerciaux et industriels — Surveillance de portefeuilles — Location de coffres-forts.

Succursale de Corte (Ouverte depuis le 15 juin 1928)

BOURSE DE PARIS du 12 Juillet 1928

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel	58 75	58 75
5 % 16	96 75	96 75
5 % 17	96 75	96 75
4 % 18	84 50	84 50
4 % 20	84 50	84 50
4 % 25	84 50	84 50
6 % 27	101 50	101 50
Obligations 6 % 1922	98 50	98 50
— 6 % 1920	98 50	98 50
— 6 % 1926	98 50	98 50
— 6 % 1927	98 50	98 50
Oblig. Caisse autonome	98 50	98 50
Crédit National 1919	98 50	98 50
— 1921	98 50	98 50
— 1923	98 50	98 50
— 1924	98 50	98 50
Bons 7 % 1925 Aéro	98 50	98 50
Bons 7 % 1925 Fin-de-Calais	98 50	98 50
Départ Seine 7 % 1926	98 50	98 50
Paris 1905	98 50	98 50
— 1921	98 50	98 50
— 1925	98 50	98 50
Communales 1879	98 50	98 50
— 1920	98 50	98 50
TERME		
Banque de France	98 50	98 50
— Nation de Crédit	98 50	98 50
— Union Parisienne	98 50	98 50

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Compagnie Algérienne	98 50	98 50
Comptoir Nation d'Escompte	98 50	98 50
Crédit Foncier de France	98 50	98 50
Crédit Lyonnais	98 50	98 50
Société Générale	98 50	98 50
Société Générale Foncière	98 50	98 50
Sues Capital	98 50	98 50
Sues Paris	98 50	98 50
Sues Civiles	98 50	98 50
Est Capital	98 50	98 50
Lyon Capital	98 50	98 50
Midi Capital	98 50	98 50
Nord Capital	98 50	98 50
Orléans Capital	98 50	98 50
Santa-Fé Chemins de Fer	98 50	98 50
Dist. Electricité	98 50	98 50
Comp. Gén. Electricité	98 50	98 50
Thomson	98 50	98 50
Tréfileries du Havre	98 50	98 50
Mines de Courrières	98 50	98 50
Mines de Lens	98 50	98 50
Péchi	98 50	98 50
Kuhlmann	98 50	98 50
Phosphates de Gafsa	98 50	98 50
Pechiney	98 50	98 50
Chargeurs Réunis	98 50	98 50
Transatlantique Ord. 500 fr.	98 50	98 50
Citernes Paris	98 50	98 50
Ch. Lyonnais	98 50	98 50
Cultures Tropicales	98 50	98 50
Fichu Denis Joolos	98 50	98 50
Suerrier Bel	98 50	98 50
Russe à %	98 50	98 50
Russe à % 1906	98 50	98 50

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Serbe 1895	98 50	98 50
Turc 4 %	98 50	98 50
Turc 6 % 1914	98 50	98 50
Banque Nationale Mexique	98 50	98 50
Banque Ottomane	98 50	98 50
Crédit Foncier Egyptien	98 50	98 50
Wagons-Lits Ordinaires	98 50	98 50
Central Mining	98 50	98 50
Rio Tinto	98 50	98 50
Oriental Carpet	98 50	98 50
Pétrofina	98 50	98 50
Sucreries d'Egypte	98 50	98 50
Suns Mexicains 4913	98 50	98 50
Brakpan	98 50	98 50
Cambodge	98 50	98 50
Financières Caoutchouc	98 50	98 50
Charbonn	98 50	98 50
Caoutchouc	98 50	98 50
De Beers Ord.	98 50	98 50
Estrefias	98 50	98 50
Franco Wyoming	98 50	98 50
Goldfields	98 50	98 50
Hunchiaco	98 50	98 50
Jagersfontein	98 50	98 50
Malacca Ordinaire	98 50	98 50
Mexican Eagle Ord.	98 50	98 50
Modderfontein	98 50	98 50
Montecatini	98 50	98 50
Mozambique	98 50	98 50
Mazda	98 50	98 50
Padang	98 50	98 50
Rand Mines	98 50	98 50
Rhodesia-Belgique	98 50	98 50
Shabel	98 50	98 50

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Tanganeyka	98 50	98 50
Docks Marseille	98 50	98 50
Lyonnaise des Eaux Cap.	98 50	98 50
Electricité Paris	98 50	98 50
Union Electricité	98 50	98 50
Forcnchies	98 50	98 50
Lebon	98 50	98 50
Gaz de Paris	98 50	98 50
Schneider	98 50	98 50
Fives Lille	98 50	98 50
Saint-Gobain	98 50	98 50
Verrerie de Cirey	98 50	98 50
Salins Midi Capital	98 50	98 50
Messageries Maritimes Ord.	98 50	98 50
Distill. Indochine	98 50	98 50
Cuivrerie Jeulin	98 50	98 50
Parfum Chanvoan	98 50	98 50
Galeries Lafayette	98 50	98 50
Paris-France	98 50	98 50
Printemps	98 50	98 50
Banq. Franc. Rio Plata	98 50	98 50
Land Bank of Egypt	98 50	98 50
Crédit Foncier Autriche	98 50	98 50
Crédit Foncier Mexicain	98 50	98 50
Crédit Foncier Cuba	98 50	98 50
Tabacs Philip. Ord.	98 50	98 50
Banque Persiq. Mexican	98 50	98 50
Crédit Fonc. France-Canad.	98 50	98 50
Ch.-Midi	98 50	98 50
Hotchkiss	98 50	98 50
Meyer Certus	98 50	98 50
Tabacs Lozenac	98 50	98 50

VALEURS	Cours préc.	Cours du J.
Royal Dutch	98 50	98 50
Shell	98 50	98 50
Fonds d'Etats Etrangers		
Anglais 2 ½	98 50	98 50
Argentin 4 % 1900	98 50	98 50
Belges 3 % 1886	98 50	98 50
Brésil 4 % 1883	98 50	98 50
Bulgare 5 % 1909	98 50	98 50
Chine 4 % 1895	98 50	98 50
Egyp. Unifia	98 50	98 50
Hellen 5 % 14	98 50	98 50
Italie 3 ½	98 50	98 50
Japon 4 % 1905	98 50	98 50
Mexique 4 % 1904	98 50	98 50
Roumanie 4 % 1922	98 50	98 50
Russe 3 % 91-96	98 50	98 50
Serbe 1913	98 50	98 50
Turc 4 %	98 50	98 50

CHANGES

Londres	124 75	124 75
New-York	25 14	25 14
Allemagne (100 reichsmarks)	123 50	123 50
Belgique	354 50	354 50
Espagne	433 50	433 50
Italie	131 75	131 75
Suisse	491 50	491 50

ABONNEMENTS AU

Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

BULLETIN D'ABONNEMENT

M.....

demeurant à.....

déclare souscrire un abonnement de..... au *Petit Bastiais* à partir du.....

SIGNATURE

Découper ce bulletin et l'adresser à M. l'Administrateur du *Petit Bastiais* à Bastia avec le montant de l'abonnement en un mandat-poste ou chèque postal : Ajaccio 152.

TARIF DES ABONNEMENTS

CORSE. — Un an : 82 francs — 6 mois : 32 francs — 3 mois : 16 frs
AUTRES DEPART. — Un an : 64 francs — 6 mois : 33 francs — 3 mois : 17 francs.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

CAP CORSE

Daniani

GRAND PRIX - MEDAILLE D'OR

MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS

JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1903 ET 1904

60 f. de musique pour 5 fr. 50

Offerts à ses Lecteurs par LE PETIT BASTIAIS

ALBUM 3. — 20 morceaux classiques et modernes pour piano ou harmonium. France : 5 fr. 50.

ALBUM 5. — 20 morceaux pour piano et violon : 7 fr. 50.

ALBUM 5 bis. — Les mêmes 20 morceaux pour violon ou mandoline solo : 4 fr. 50.

ALBUM 6. — 20 morceaux à quatre mains : 5 fr. 50.

ALBUM LES VACANCES ENFANTINES, chansons anciennes et modernes, danses, marches pour les petits, avec couplets : 7 fr. 50.

ALBUM 7. — Rien que du moderne (5 morceaux, dont chacun est calculé à francs de Gaubier, Adolf Stanislas, etc. : 5 fr. 50.

ALBUM DES CHANTS ET DES DANSES DURANT LA REVOLUTION FRANÇAISE, LE DIRECTOIRE ET L'EMPIRE : 5 fr. 50.

Pour les enfants :

1° ALBUM de 6 morceaux pour piano très faciles.

2° ALBUM, 20 morceaux. Ce que Mozart a joué et composé entre 4 et 6 ans.

Les deux albums réunis : 6 fr. 50.

3° Les Joyeuses Enfantines, amusantes, morales et instructives.

Quatre soyrées différentes : 2 fr. 50.

Chaque album est adressé franco contre la somme envoyée au

Petit Bastiais

8, Boulevard du Palais, BASTIA

CURE MERVEILLEUSE

Les personnes anémiées, débiles, pauvres de sang, épuisées, se remonteront dans deux mois en faisant une cure de vin de Marsala. Un verre à bordeaux tous les matins. Y délayer un jaune d'œuf et trois bouts de sucre.

A tout âge cette cure est merveilleuse, mais il est nécessaire de se prendre que du Marsala vrai origine marque *Florio*.

L'EchoTouristique de la Corse

Littéraire, anecdotique, pittoresque, documentaire et scientifique.

Deuxième année. HUIT PAGES par semestriel. (Compte postal N° 211-44, Paris.)

Directeur : A. Claudi, Librairie de la Corse, 43, rue St-Lazare, à Paris. Spécimen franco

Quand on part pour Paris notez l'adresse de :

L'AGENCE HAVAS

69 Rue de Richelieu, Paris

vous pourrez lire chaque jour le Petit Bastiais

COMPTABILITÉ

Cours par correspondance

Diplôme JAMET-BUFFEREAU

Ecole Supérieure Française

220 Boulevard de Bastia, 39 Paris

et Marseille 71, Cours de Belsunce

ENTREPRISE GÉNÉRALE — POUR LA CORSE

Peinture - Vitrerie

et PAPIERS PEINTS

J. ESPOSITO

BOULEVARD du PALAIS BASTIA

DECORATION D'EGLISES et appartements de tous styles et de tous genres

Vente Gros - Détail

S'NTU CASANOVA

Primavera Corsa

PRIX : 12 FRANCS

La Première Marque du Monde

UNDERWOOD

A LA MACHINE SPECIALE

QU'IL VOUS FAUT

MACHINE TECHNIQUE 92 CARACTERES

MACHINE PORTATIVE ROBUSTE

MACHINE COMPTABLE

MACHINE A FACTURER A EMBRAYAGE AUTOMATIQUE

MACHINE STANDARD EN 2 DIMENSIONS

CORDIER & FILS, Agents Généraux pour la Corse

8, Boulevard du Palais - BASTIA

UNE RÉFÉRENCE : Plus de 200 machines de tous modèles vendues en Corse

ACHAT - ECHANGE (toutes marques)

Facilités de Payement - Tous renseignements sur demande

Exigez la marque J. VIDAL

Se méfier des contrefaçons

CIGARETTES NATIONALES

FLIT

Bidon jaune à Bande noire

DÉTRUIT : Mouches, Moustiques, Mites Punaises, Cafards, Fourmis, Puces

MODES "Au Bonheur des Dames"

13, Boul. Paoli

Madame GIUSTI

Toutes les semaines : Dernières Nouveautés de Paris Spécialités du Deuil PRIX MODERES

Champagn de Castelnau

EPERNAY

LE VIN DES GOURMETS

Se trouve dans toutes les bonnes maisons.

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

Imp. E. Cordier & Fils, 8, Bd du Palais
Le Directeur-Gérant : LUCIEN CORDIER

59e ANNEE — N° 163 — 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — SAMEDI 14 JUILLET 1928

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION 8, Bd du Palais & 1, Rue des Jardins BASTIA

Téléphone : 0.03

BUREAU A PARIS 16, Rue de la Grange-Batelière Téléphone : Provence 45-87

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER

Compte Chèques Postaux : Ajaccio 152

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	16	32	60
Golfe, et Calvi	17	33	64
Etranger A)	30	60	120
Etranger B)	37	66	140

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité acheteurs locale est reçue aux bureaux du journal, 16, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

BIBLIOTHÈQUE

Y a-t-il une recrudescence de la criminalité ?

Maître Campinchi nous dit...

Les journaux sont remplis de tragiques comptes-rendus : les actes de brutalités, les vols à main armée, les crimes passionnels semblent se multiplier, et la police se trouve en présence d'un labeur incessant, plus dangereux et plus difficile que jamais.

Faut-il en conclure de graves lacunes dans notre législation ? Les statistiques de l'Ordre Public, révèlent-elles que la sécurité générale n'est pas plus menacée que par le passé ?

Nul n'était plus désigné tout d'abord pour nous donner une réponse à cette question qu'un grand avocat d'assises.

Maître Campinchi, jeune encore, mais d'un talent solide à bien vouloir me donner à ce sujet une ensemble d'impressions et de souvenirs qui éclaireront d'un jour personnel et particulièrement intéressant quelques aspects de ce vaste et angoissant problème de la criminalité.

« Je ne crois pas qu'il y ait proportionnellement plus de crimes qu'autrefois.

— Sans être un horrible vieillard, me dit Me Campinchi avec un mince sourire et en rajeunissant son bénévolence trait familier, j'ai connu des périodes plus terribles encore en drames que celle que nous traversons : je n'en veux pour preuve que le fait d'avoir vu fonctionner simultanément à Paris deux Cours d'Assises, et cela huit cents jours de suite... Il y avait un total, doublant le fameux prélèvement qu'eurent jugées et où se jugent encore tous les grands procès, une autre sur le affaires criminelles de moindre importance, celle-ci... et — heureusement actuellement les audiences d'appels de police correctionnelle — était appelée « l'Odéon » par opposition avec la première qu'on appelait « La Comédie-Française ». Ces deux expressions sont d'ailleurs restées en usage au Palais.

Je vais accorde qu'un certain nombre de crimes ont été « correctionnalisés ». Il entre nous, ce n'est pas là toujours une aventure à encourager. Les juges correctionnels rendant une justice plus régulière mais moins répressive que les jurys dont les décisions sont parfois, par conséquent des actes d'une grande complexité, avec des responsabilités égales, de la sévérité la plus rigoureuse à l'indulgence la plus exagérée.

Ceci ainsi que l'avortement est devenu un délit, de même que la plupart des affaires de coups ayant entraîné la mort, lorsqu'il y a un doute sérieux sur la responsabilité, sont aiguillées sur les chambres correctionnelles.

Enfin, il y a des crimes qu'on voit moins en moins souvent : ceux par exemple, par exemple, le nombre des vols — j'entends de ceux qui sont appelés à la lumière du prétoire, — a sensiblement diminué. Pour ma part, d'ailleurs, je crois ce crime assez difficile à perpétrer... sinon du consentement de la victime !...

En ce qui concerne les crimes de fausse monnaie, que prolongeaient naguère les anarchistes, et dont j'ai plaidé une soixantaine quand j'étais débutant, ils ont fait leur temps, relégués, semble-t-il, parmi les accessoires romantiques.

Si l'on considère donc l'accroissement de la population, je ne crois pas qu'il y ait proportionnellement plus de crimes qu'autrefois...

Tandis que je recueille, d'un coup-d'œil rapide, cette mise relativement réconfortante je passe, au brillant avocat aux qualités aussi judicieuses, mais dont son amour-propre ne pouvait être atteint, sur les idées qu'il m'a pu avoir aux Assises, méritaient bouleversement deux fois leur attention...

— Et vous, mon cher maître, combien avez-vous de criminels sur la conscience ?

Cinq... dont quatre exécutions d'une grande précocité... Et tous sur la dernière marche, des malheureux... Naturellement, tous un taulier, Lemoine, travillé pendant la guerre, avait pris comme maîtresse une femme, Marguerite Aubert... Il s'étaient conduits d'une façon atroce : ayant livré des soldats français, fait leur des « camarades... de service » certes par l'indulgence, mais quelques minutes tragiques qui celles de l'expiation, minutes, hélas, non 2 heures, cela dura deux heures, on avait rendez-vous au donjon de Vincennes, et comme les condamnés étaient dans des prisons différentes, ils durent attendre, les uns les autres, de quatre heures à six heures dans des baraquements.

Le soldat Berbet était soûl, je me souviens : on me voyait, il s'était battu... Tous, visiblement quoi ! La femme Aubert était en larmes. Lemoine ne sera la main consolatrice... ah ! ce ne fut pas drôle, je vous assure.

Mais je crois que mon impression la plus pénible, ne fut pas celle de l'exécution de Charrier, l'assassin du lieutenant Campbell, vous savez, dans le train, qui n'eut pourtant rien de réjouissant mais celle que je ressentis de l'exécution d'un soldat beige de 22 ans, qui était déserteur, assassin et incendiaire : il avait fait deux personnes et mis le feu à leurs maisons. C'est qu'on l'a réveillé trois quarts d'heure trop tôt, et comme on n'avait pas avancé le lever du jour, il a fallu attendre, en tête à tête avec ce malheureux, trois quarts d'heure. Nous nous sommes regardés trois quarts d'heure !... Ah ! je vous jure que les siècles étaient longs... Je ne les ai pas oubliés, ces silences !...

Et Me Campinchi, en vient alors tout naturellement, avec une émouvante conviction à me donner son opinion sur le châtiment des crimes : et la peine de mort, pour l'abolition de laquelle il se déclare un partisan absolu.

— La peine de mort n'est pas seulement dégradante pour les avocats, me dit-il, elle est une honte pour une société civilisée, un dernier vestige de barbarie... Cette sorte de vengeance exercée par la justice ne rend pas la vie aux victimes et elle n'impressionne nullement quoi qu'en dise les malfaiteurs au point de les retenir sur la pente du crime... la preuve en est que son usage n'a point supprimé les assassinats.

Les châtiments d'exil et de travaux forcés aboutissent au même résultat que la peine de mort, en ce qu'ils mettent hors d'état de la société, et bien d'état de nuire les individus dangereux, de même que les fous sont mis hors de la maladie (sobre, du moins) ne leur interdisent-ils pas l'espoir de se racheter, d'espérer. Il y a tant d'éléments d'atavisme, de tares génétiques ou acquises, d'influences sociales, de circonstances atténuantes en un mot dans la responsabilité criminelle, que la société en partage une bonne part et n'a jamais le droit de se montrer impitoyable.

— La cause est entendue, puisque Me Campinchi a plaidé...

Mais je me demande pourtant, si par exemple, en matière de crime passionnel, la vieille jeune du faire-appréciée par des jurys moins rigoureux qu'autrefois, n'aurait pas pour fait de diminuer de cinquante pour cent le nombre des assassins « qui croient rouge... et semaine haute, il y aurait peut-être une économie de sang... celui des victimes.

André Lemaire.

DEMAIN

SIX PAGES

On a commémoré récemment le cent cinquantième anniversaire de la mort du grand philosophe et écrivain J.-J. Rousseau, mort à Ermenonville en 1778. Voici un portrait de J.-J. Rousseau d'après une estampe du temps.

Le recouvrement des impôts pendant le mois de juin

Paris, 13 juillet. — Les recouvrements opérés pendant le mois de juin 1928, dernier mois du budget général de l'exercice, se sont élevés à la somme de 4 milliard 117 millions 291.430 : les encaissements ainsi réalisés au titre des contributions directes au cours du mois de juin s'élèvent à 1 milliard 696 millions 297.803, mais cette somme ne représente que la part de l'Etat. Pendant la même période, il a été perçu par un produit des départements, des communes et des établissements divers un montant de 223 millions 482 mille.

Total des contributions directes encaissées en juin atteint ainsi la somme de 2 milliards 320 millions 281.800 francs. Les sommes encaissées par l'administration de l'enregistrement, comme les produits de l'enregistrement et du timbre, et comme l'impôt sur les opérations de Bourse, taxe sur le revenu des valeurs mobilières et taxe de luxe sur les cercles entre non commençants forment un total de 725 millions 420 mille, chiffre représentant une plus-value de 95 millions 228.000 sur les évaluations et faisant ressortir une augmentation de 81 millions 303.000 sur les recouvrements de juin 1927.

La plus-value par rapport aux évaluations concernant les recettes encaissées par l'administration de l'enregistrement se décompose comme suit pour les principales catégories d'impôts : produits de l'enregistrement 32 millions 500.000, plus-value étant particulièrement sensible pour les conventions diverses et les actes civils et administratifs ; 22 millions 500.000 ; produits du timbre, 18 millions 262.000 ; somme répartie entre toutes les rubriques d'impôt sur les opérations de Bourse et de change, 36 millions 750.000 ; taxe sur le revenu des valeurs mobilières, 12 millions 494.000.

Les perceptions effectuées par le service des douanes y compris les droits reconnus par cette administration au titre des huiles minérales et des produits chimiques, des essences et pétroles, des huiles minérales lourdes, sels et sucres s'élèvent à 443 millions 256.000 pour le mois.

Cette somme est supérieure de six millions 400.000 aux évaluations budgétaires et dépasse de 44 millions 574 mille le remboursement de la période correspondante de 1927.

Quant aux encaissements réalisés pendant le mois de juin par l'administration des contributions indirectes taxes sur le chiffre d'affaires non compris) ils s'élèvent à la somme de 557 millions 044.000 qui est inférieure de 2 millions 188.000 au chiffre des évaluations budgétaires, mais supérieure de 2 millions 5534.000 au montant des remboursements du mois de juin 1927.

Les produits des monopoles en juin 1928 s'élèvent à 56 millions 500.000, montant approuvé une plus-value de 4 millions 756.000 par rapport aux évaluations et une augmentation de 3 millions 154.000 sur les recouvrements du mois de juin 1927.

Les produits recouvrés pendant le mois de juin 1928 par l'administration des postes et qui sont encaissés au titre du budget annexe ne l'auront pas dans le chiffre ci-dessus. Ils forment un total de 220 millions 800.000, supérieur de 2 millions 150.000 aux évaluations et de 60 millions 720.000 aux recouvrements du mois correspondant de 1927.

Le bandit Cuttoli tué dans une embuscade

Le bandit Cuttoli Dominique qui avait lui récemment sa jeune nièce à coup de fusil à Cuttoli, a été détruit hier 12 juillet à 20 h. 45 au col de Saint-Pierre, territoire de la commune de Cuttoli-Corticchiato, au cours d'une action combinée des brigades de gendarmerie de Corte et Sartène.

AU QUAI D'ORSAY

Paris, 13 juillet. — M. Briand a vu, cet après-midi M. Myron Herrick, ambassadeur des Etats-Unis ; M. De Beaumarchais, ambassadeur de France à Rome qui repart pour Rome, et Mgr Ridhonne, patriarche de Syrie.

LE PETIT BASTIAIS commence aujourd'hui en 4me page la publication d'un nouveau feuil'et n du célèbre romancier Alexandre DUMAS :

LA TULIPE NOIRE

Un des rois de la finance internationale, le banquier juif Alfred Beit, vient de mourir à Londres. Il possédait plus de cent millions de francs-or. Il laissait, en outre, une collection de tableaux de grande valeur.

Le sauvetage des naufragés de l'"Italia"

Le dévouement de l'aviateur russe Tchoukhnowski

Londres, 13 juillet. — Après avoir dépassé le groupe Malmgren, l'aviateur russe Tchoukhnowski n'a pas pu retrouver le navire *Krassine* pour lui demander si le docteur Viglieri et qu'on vienne ensuite le chercher.

Le "Krassine" a sauvé deux groupes de naufragés

Rome, 13 juillet. — Selon un communiqué officiel, le *Città di Milano* radiotélégraphie que le navire *Krassine* après avoir sauvé Mariano et Zappi nous aurait-on ramené ceux le groupe Viglieri, en se dirigeant d'après les indications que lui transmettait le navire italien après les avoir reçus du groupe Viglieri.

A 21 heures, le *Krassine* prit en remorque à bord. On n'a pas encore de détails sur la façon dont le sauvetage fut accompli.

Le sauvetage de Mariano et Zappi

Moscou, 13 juillet. — L'envoyé spécial de l'agence Tass qui se trouve à bord du *Krassine* a radiotélégraphié qu'à cinq heures, une petite baleinière, qui laquelle se trouvaient un homme debout et un autre couché et qui avait été indiquée par l'avion Tchoukowski, a été aperçue du *Krassine*.

Après des efforts surhumains, Mariano et Zappi purent être hissés à bord vers 7 heures.

Les deux naufragés ont déclaré qu'un autre aviateur, nommé Malmgren (il s'agirait séparés de Nobile dans l'intention de rejoindre la terre. Malmgren qui avait eu un très grand malaise avait été laissé sur la banquise sur laquelle se trouvaient Mariano et Zappi fit par la suite chaque par le vent.

L'état des deux rescapés est satisfaisant.

Le *Krassine* a fait savoir que Malmgren se trouvait depuis un mois à 80 kilomètres de l'île Rick. Ses compagnons, sur le désir formel exprimé par lui, s'était séparés du savoir seulement pour tacher de trouver la terre.

Les espions alsaciens sont acquittés

Colmar, 13 juillet. — La Cour d'appel de Colmar a rendu ce matin son jugement dans l'affaire d'espionnage de Baumann et Kohler. Cerner a fera quitter Metz. Ils auraient été imposés depuis du tribunal correctionnel de Strasbourg les condamnant à huit mois de prison et cinq ans d'interdiction de séjour.

La Cour d'appel a maintenu purement et simplement les jugements de première instance.

Baumann et Kohler, qui étaient accompagnés de leurs avocats, Me Bloch et Me Weill, ont entendu la lecture de l'arrêt sans manifester aucune émotion.

Le public, très nombreux, a fait preuve d'un grand calme.

A LA COUR D'ASSISES

Le drame de la gare de Corte

Secondi est condamné à 8 ans de réclusion et à la relégation

La dernière affaire de la session sera sûrement la plus intéressante. Secondi Michel-Antoine, 40 ans, originaire de Pie-Orezza, le 26 février 1928, en gare de Corte, donna la mort au frère de sa maîtresse Binieri Fortunat.

La salle aujourd'hui d'huissier chaleur est garnie à un nombreux public en grande partie composé de curieuses venues de tous les coins de la région pour voir le meurtrier de leur concitoyen. Dans le fond de la salle, une poignée de curieux, espèrent l'acquittement de leur compatriote.

Les jurés d'aujourd'hui est passionné pour la lutte des divers éléments qui l'entourent et voudraient avoir chacun une ordonnance, plus que par lui-même à 8 heures précises M. le président Dumouin ouvre l'audience.

L'acte d'accusation dont M. le greffier donne lecture expose ainsi les faits :

L'ACTE D'ACCUSATION

Secondi Michel-Antoine, qui était au client de l'hôtel Binieri à Corté, enlevé en 1918, bien qu'il fût marié et père de famille, la demoiselle Binieri Thérèse, alors âgée de 24 ans, et vécut maritalement avec elle pendant quelques temps.

La famille Binieri était nécessitée de cette union illégitime avec un homme un peu des plus mauvais renseignements avaient été recueillis.

Après avoir obtenu de ses parents le pardon de sa faute, Thérèse Binieri rejoignit le domicile paternel ; mais elle profitait du passage à Corté de son ancien amant, pour le voir à l'insu de sa famille et continuer ses relations intimes avec lui.

C'est ainsi qu'après une entrevue avec le meurtrier, Secondi réussissait à se faire recevoir chez elle dans la nuit du 25 au 26 février 1928.

Dans la matinée du 26, Secondi se disposait à prendre à 11 heures 20, le train omnibus d'Ajaccio, lorsque se trouvant dans la salle d'attente de la gare de Corte, en présence de Binieri Fortune, frère de Thérèse, lequel venait apporter un mécanicien Paoli son repas quotidien.

Une vive discussion s'engagea immédiatement entre les deux hommes ; et plusieurs témoins les ayant entendus sortir de la salle d'attente, traverser le premier quai de la gare, la voie ferrée, le second quai et s'arrêter sur un terrain vague situé au dépôt des machines.

Quelques instants après, deux détonations éclatèrent à la fois retentissant, Binieri, déjà blessé, criait à son meurtrier : « Ne tire plus ; je suis mort ! » Secondi n'en voulut pas moins à faire feu sur lui, avec une révolver, deux fois encore.

La malheureuse victime avait reçu quatre balles, trois dans la région abdominale, et une à la cuisse droite.

Mortellement frappé, Binieri, venait s'abattre, pendant que l'accusé prenait la fuite, sur le deux cent quai de la gare et succombait quelques minutes après.

Le meurtrier fut arrêté le soir même, à quelques kilomètres de Corté, par la gendarmerie de Venaco.

Binieri, âge de 42 ans, cultivateur, réformé au service militaire, était d'une moralité irréprochable et d'une conduite exemplaire.

Par contre, Secondi Michel âgé de 40 ans, a de très mauvais antécédents judiciaires, qui le rendent passible de la relégation.

En conséquence, Secondi Michel-Antoine est accusé d'avoir à Corté, le 26 février 1928, volontairement donné la mort à Binieri Fortune.

L'INTERROGATOIRE

Le président procède ensuite à l'interrogatoire de l'accusé.

Secondi Michel fait la relation de ses aventures amoureuses avec Thérèse Binieri, sœur de l'accusé. Les parents de sa maîtresse trouvaient d'un mauvais œil leur liaison, et il était sujet à toutes sortes d'ennuis, aussi faisait-il l'impossible pour les éviter.

Le jour du drame, il se rendit à la gare de Corte pour prendre passage sur le train d'Ajaccio. Devant la porte d'entrée il croisa Binieri qui sortait de la salle d'attente. Il l'évita et après avoir pris son billet, se dirigea vers le deuxième quai.

Pendant qu'il attendait le train il vit Binieri se diriger lui-même vers le quai. Pour l'éviter, il fut tourner le dos mais le frère de sa maîtresse dépassa le panier vide qu'il portait et lui dit : « Tu ne va pas quitter Carle vivant, je te le ferai qu

Cour d'Assises

L'épilogue du drame de Corte

Suite de la première page).

Rinieri tenait à la main droite une bouteille vide et en menaçait Secondi. Ce dernier tint en se garant contre les coups que voulait lui porter son antagoniste mais sentit une arme à feu de sa poche et apparaissant le canon de son arme contre le buveur de Rinieri (lire : Corse) et tira trois fois. Quelques secondes après il lit ten une deuxième fois puis il s'enfuit.

Quique mortellement blessé Rinieri fit une vingtaine de mètres en essayant de rejoindre son meurtrier ; puis, chancelant, il fit demi-tour, en disant : « Je sais mort, c'est Secondi qui m'a tué ». Quelques secondes après il venait lamentablement expirer aux pieds du témoin.

Le 4e juré demande si M. Carazzini a entendu crier « Ne tire plus je suis mort ! » La réponse est négative.

Le 12e juré demande confirmation de renseignements sur la bouteille que la victime brandissait. Une longue discussion s'engage sur ce sujet.

M. *Costa-Sarelli Antoine*, lacteur receveur de Corte, se trouvait le 26 février au buffet lorsque Secondi y pénétra. Il demanda un litre de vin. Rinieri lui répondit qu'il n'en avait pas. Secondi se mit à jurer. Rinieri lui répondit qu'il n'avait pas à le faire. Secondi sortit en disant qu'il allait chercher du vin. Il revint avec une bouteille à la main, se dirigea en chancelant, vers le quai de la gare où elle s'affaissa.

Une nouvelle discussion s'engage sur la bouteille qui cette fois change de... signalement.

M. *Giudicelli Martin*, 27 ans, sous-chef de gare à Corte, arrivait le 26 février à 11 h. 1/4 comme il sortait par la salle des bagages pour aller donner ses instructions aux hommes d'équipe il entendit 2 coups de feu successifs puis un quatrième, après un court laps de temps. Entre 2 et le 3e coups il entendit Rinieri crier « Ne tires plus je suis mort ! ».

Etant donné le corps à corps le témoin ne put voir si Secondi était armé ou si Rinieri avait une bouteille à la main.

Le président demande à l'accusé ce qu'il a à dire après la déposition de ce témoin qui affirme avoir entendu crier « ne tires pas ».

Me de Corsi ayant à ce moment engagé un colloque avec son client le président croyant qu'il sicte sa réponse à l'accusé s'interrompt.

Mais l'incident est liquidé rapidement.

Me de Corsi demande à quelle distance le témoin se trouvait des antagonistes. Il a dit : à quatre à cinq mètres. Il n'est distance plus que 10 aujourd'hui.

M. *Colombani Marcel*, 17 ans, élève lacteur de gare de Corte ne bronche pas à l'entrée de la gare lorsqu'il entendit 2 ou 3 détonations. Il s'élança sur les quais et vit 2 hommes qui se poursuivaient. Ils passèrent sous son nez et il entendit 2 ou 3 autres coups de feu dont l'un fut tiré presque à bout portant. Il vit Rinieri s'affaisser. Secondi s'enfuit.

Le témoin ne vit pas de bouteille entre les mains de Rinieri.

Mme Pulicani assista au jour à une altercation entre Spinosi et Rinieri Fortune. Celui-ci poursuivit l'accusé, mais contrairement à ce que ce dernier prétend, il ne lui lança pas de pierres.

La victime était un fort brave homme, incapable de faire du mal à une mouche (sic).

Me de Corsi demande à quel endroit se trouvaient les deux hommes quand retentit le premier coup de feu. Mais le témoin affirme n'en avoir vu.

Le défenseur pose une seconde question, sur une contradiction qu'il relève dans la déposition précédente du témoin. Mais Me de Corsi exprime le désir que celui-ci puisse répondre lui-même.

Le témoin s'embarrasse dans de longues explications, mais répond à côté de la question.

Me de Corsi se défend de vouloir longtemps refroidir l'attention de MM. les Jurés. Il sera facile aux défenseurs de tenir compte dont on devine aisément le but ? répondre le contraire, c'est en donner à l'accusation un motif facile de prendre l'anormalité de Secondi, n'hésitant pas, pour sédaire une jeune fille, à se faire passer pour agitateur.

Indigné, le président fait au témoin de cinglants reproches. Il lui reproche d'avoir été la cause de tout le drame et lui dit :

— Si vous aviez eu quelque respect de vous-même, de votre honneur, de votre famille, si vous aviez eu un peu de sang corse dans les veines vous n'auriez pas permis à Secondi de revenir chez vous, vous n'auriez pas bâtré sa présence qui était pour vos frères une grave offense.

Thérèse Rinieri répond qu'elle n'a jamais encouragé ses frères. Ses paroles restent sa complète insensibilité.

Me de Corsi, demande si, de l'avis du témoin, un séjour prolongé dans une prison s'équivalait pas à une condamnation à mort.

Le docteur : — Un séjour dans un sanatorium, ou à la campagne lui conviendrait certes mieux...

L'avocat général : Je demanderai pour lui des villégiatures. (Rires).

Le verne à la barre de Mlle Rinieri Thérèse, sœur de la victime et maîtresse de Secondi, produit un vive sensation. La déposition du témoin ne diverge pas de l'attente du public ; elle sera marquante.

L'accusé désavoue entièrement les mots que le juge de la salle ; il paraît souffrir de devoir assister à cette déposition.

L'attitude de sa maîtresse, est toute différente.

C'est d'une voix ferme, où ne perce aucune émotion que Mlle Rinieri Thérèse fait à MM. les jurés, le récit de ses amours.

Elle connut Secondi en 1918 et peu après, conquise, elle s'unit avec lui.

L'escapade dura quelques jours puis le couple retourna au foyer de la famille Rinieri. On apprit à ce moment que Secondi était marié parce d'un enfant mais « l'honneur était engagé » et Thérèse [illegible]

« A cette dernière parole, l'accusation et la partie civile triomphent.

Ainsi, l'audition des témoins à décharge se termine à la confusion de l'accusé.

LA PARTIE CIVILE

Me Colombani se lève pour réclamer justice au nom d'une famille endeuillée. Il représente à ce procès les frères de la famille et vient réclamer des jurés un verdict qui sera non pas une réparation nécessaire, mais une réparation de justice.

L'organe de la partie civile fait le portrait de l'accusé. Il lit son casier judiciaire auquel figurent six condamnations pour huit délits de vol et escroquerie.

Ses talents s'exercent, Secondi les a exercés sur un autre terrain. Il n'hésita pas, lui, marié, père de famille, à séduire une jeune fille de 24 ans, qui crut forger le plus beau des romans.

Chassé par les parents de la malheureuse qui ont appris sa situation de famille, il revient, il domine la jeune fille.

Dans un magnifique mouvement oratoire, Me Colombani flétrit l'attitude de Thérèse Rinieri, qui est venue ce matin à cette barre dire qu'entre ses amant vivant et son amant cadavre, c'est le premier qu'elle choisit et qui ce soir, peut-être, va verdict de faiblesse choisirait le dernier. Puisque celui-ci est de cri bonne encore tout courant du sang de son frère.

Après avoir montré combien les explications du meurtrier Secondi sont fantaisistes, Me Colombani fait le récit de la scène du drame ; il conclut le système de l'accusation.

Avant de terminer, il demande à MM. les Jurés de ne pas répondre à l'appel que l'on adressera à leur pitié au nom de l'accusé. Secondi, et pas un, pas un pitié de sa victime, gravement atteinte, qui lui criait : « Ne tire pas, ne tire pas ! »

Dans une émouvante péroraison, Me Colombani réclame un verdict de condamnation.

LE REQUISITOIRE

M. l'avocat général Ghilini remercie l'excellent organe de la partie civile du concours précieux qu'il vient d'apporter à l'accusation.

L'affaire pour laquelle va être clôturée cette session entièrement composée de crimes du sang est une des plus graves, des plus douloureuses, des plus émouvantes.

L'organe du ministère public rappelle le *curriculum vitæ* de l'accusé. Il évoque l'existence errante, vagabonde de Secondi Francois, que la multiplicité, la gravité des peines prononcées contre lui rendent passible de la prime de la récidive.

Après avoir sévèrement qualifié l'attitude de Thérèse Rinieri au cours de l'audience de ce matin, l'avocat général conte les tristes conséquences de lamentable roman d'amour qui jeta la ruine, la division et la désolation dans la famille Rinieri.

Puis il fait le récit du drame.

L'organe du ministère public fait ensuite le portrait de la victime que l'on s'accorde à reconnaître comme un être incapable de faire du mal à personne. Il fait autant de cas de la légitime défense. L'instinct primordial du ministère public veut bien admettre que devant le larron de l'honneur de sa famille Rinieri n'ait pas retenu une expression de mépris, il admet que les deux hommes se soient pris à bras le corps ; il admet également que Rinieri ait menacé son adversaire avec une bouteille, mais on était malgré cela le danger réel... Si en droit ni en fait on ne saurait retenir la légitime défense.

Il met en garde les jurés contre l'appel à leur pitié. Secondi est peut-être malade... Mais que dire de la victime qui dort son dernier sommeil dans le cimetière de Corte.

Tout le procès est dans la question de savoir si l'accusé doit bénéficier des circonstances atténuantes : Il ne les mérite pas, mais le jury les lui accordera pour que ses épaules soient toute sa sévérité.

Le ministère public, la partie civile, l'élite de la population attendent un verdict de condamnation qui clôturera dignement cette session.

L'éminent organe du ministère public veut bien admettre que devant le larron de l'honneur de sa famille Rinieri n'ait pas retenu une expression de mépris, il admet que les deux hommes se soient pris à bras le corps ; il admet également que Rinieri ait menacé son adversaire avec une bouteille, mais on était malgré cela le danger réel... Si en droit ni en fait on ne saurait retenir la légitime défense.

Il met en garde les jurés contre l'appel à leur pitié. Secondi est peut-être malade... Mais que dire de la victime qui dort son dernier sommeil dans le cimetière de Corte.

Tout le procès est dans la question de savoir si l'accusé doit bénéficier des circonstances atténuantes : Il ne les mérite pas, mais le jury les lui accordera pour que ses épaules épaisses soient toute sa sévérité.

Le ministère public, la partie civile, l'élite de la population attendent un verdict de condamnation qui clôturera dignement cette session.

Il reconnaît que le passé de l'accusé est lourd. Mais ce n'est pas ce passé que MM. les Jurés sont chargés d'apprécier : ils ont à se préoccuper de savoir si Secondi est coupable d'avoir volontairement donné la mort à Rinieri Fortuné.

Au surplus, les condamnations de Secondi ont trait à des délits d'escroquerie ou de gravité ; jamais n'a trait à des violences ou des menaces de mort qui auraient pu faire dire que l'accusé devait fatalement un jour être meurtrier.

On a voulu créer autour de cette affaire une atmosphère d'antipathie. Ici toutes les passions doivent se taire.

Me de Corsi fait le récit de la vie de son client depuis 1918 où pour son malheur il rencontra Thérèse Rinieri. Il rappelle ses nombreux démêlés avec les frères de celle-ci et les violences dont il fut l'objet de leur part.

Il en arrive aux événements qui précédèrent le drame. Parlant de la rencontre des deux ennemis il insiste sur le fait que Rinieri, quand il se dirigea vers Secondi « abandonné son panier et qu'il est porteur d'une bouteille vide.

Il décrit la bagarre en insistant sur le témoignage si précis de M. Carazzini, qui affirme que Secondi cherchait à éviter les coups de Rinieri qui voulait le frapper.

Secondi a tué par fatalité, mais la fatalité fut causée par la malheureuse violence.

Me de Corsi fait appel à la pitié des jurés qui ne condamneront pas un assassin.

Me de Montera, à son tour, dit son désir de ne pas prolonger les débats.

Rapidement il envisage l'affaire. On a départi Secondi comme un grand scélérat. Me de Montera, qui l'a souvent assisté en justice, le considère seulement comme un brouillon fortuit, faisant taire quelque fois le scrupule, quelque chose comme un grand fou. Les affaires qui lui valurent ses condamnations sont toutes bénignes.

L'éminent défenseur lit ensuite plusieurs certificats élogieux attestant que son client depuis 1925 s'est remis au travail et s'est complètement réhabilité.

Puis il aborde le sujet de l'affaire et établit que son client s'efforça continuellement de se trouver en présence des frères de sa maîtresse, qu'il part contre le recherchaient et maintes fois il est à subir leurs violences.

Sur la scène du drame, Me de Montera analyse le témoignage de Mme Pulicani ; il remueille des trop nombreuses contradictions dans ce témoignage pour qu'il puisse en être tenu compte. Et c'est pas ce que MM. les Jurés sont chargés d'apprécier : ils ont à se préoccuper de savoir si Secondi est coupable d'avoir volontairement donné la mort à Rinieri Fortuné.

Au surplus, les condamnations de Secondi ont trait à des délits d'escroquerie ou de gravité ; jamais n'a trait à des violences ou des menaces de mort qui auraient pu faire dire que l'accusé devait fatalement un jour être meurtrier.

Où a voulu créer autour de cette affaire une atmosphère d'antipathie. Ici toutes les passions doivent se taire.

Me de Corsi fait le récit de la vie de son client depuis 1918 où pour son malheur il rencontra Thérèse Rinieri. Il rappelle ses nombreux démêlés avec les frères de celle-ci et les violences dont il fut l'objet de leur part.

Il en arrive aux événements qui précédèrent le drame. Parlant de la rencontre des deux ennemis il insiste sur le fait que Rinieri, quand il se dirigea vers Secondi « abandonné son panier et qu'il est porteur d'une bouteille vide.

Il décrit la bagarre en insistant sur le témoignage si précis de M. Carazzini, qui affirme que Secondi cherchait à éviter les coups de Rinieri qui voulait le frapper.

Secondi a tué par fatalité, mais la fatalité fut causée par la malheureuse violence.

Me de Corsi fait appel à la pitié des jurés qui ne condamneront pas un assassin.

Me de Montera, à son tour, dit son désir de ne pas prolonger les débats.

Rapidement il envisage l'affaire. On a départi Secondi comme un grand scélérat. Me de Montera, qui l'a souvent assisté en justice, le considère seulement comme un brouillon fortuit, faisant taire quelque fois le scrupule, quelque chose comme un grand fou. Les affaires qui lui valurent ses condamnations sont toutes bénignes.

L'éminent défenseur lit ensuite plusieurs certificats élogieux attestant que son client depuis 1925 s'est remis au travail et s'est complètement réhabilité.

Puis il aborde le sujet de l'affaire et établit que son client s'efforça continuellement de se trouver en présence des frères de sa maîtresse, qu'il part contre le recherchaient et maintes fois il est à subir leurs violences.

Sur la scène du drame, Me de Montera analyse le témoignage de Mme Pulicani ; il remueille des trop nombreuses contradictions dans ce témoignage pour qu'il puisse en être tenu compte. Et c'est pas ce que MM. les Jurés sont chargés d'apprécier : ils ont à se préoccuper de savoir si Secondi est coupable d'avoir volontairement donné la mort à Rinieri Fortuné.

Au surplus, les condamnations de Secondi ont trait à des délits d'escroquerie ou de gravité ; jamais n'a trait à des violences ou des menaces de mort qui auraient pu faire dire que l'accusé devait fatalement un jour être meurtrier.

Où a voulu créer autour de cette affaire une atmosphère d'antipathie. Ici toutes les passions doivent se taire.

Me de Corsi fait le récit de la vie de son client depuis 1918 où pour son malheur il rencontra Thérèse Rinieri. Il rappelle ses nombreux démêlés avec les frères de celle-ci et les violences dont il fut l'objet de leur part.

Il en arrive aux événements qui précédèrent le drame. Parlant de la rencontre des deux ennemis il insiste sur le fait que Rinieri, quand il se dirigea vers Secondi « abandonné son panier et qu'il est porteur d'une bouteille vide.

Il décrit la bagarre en insistant sur le témoignage si précis de M. Carazzini, qui affirme que Secondi cherchait à éviter les coups de Rinieri qui voulait le frapper.

Secondi a tué par fatalité, mais la fatalité fut causée par la malheureuse violence.

Me de Corsi fait appel à la pitié des jurés qui ne condamneront pas un assassin.

Me de Montera, à son tour, dit son désir de ne pas prolonger les débats.

Rapidement il envisage l'affaire. On a départi Secondi comme un grand scélérat. Me de Montera, qui l'a souvent assisté en justice, le considère seulement comme un brouillon fortuit, faisant taire quelque fois le scrupule, quelque chose comme un grand fou. Les affaires qui lui valurent ses condamnations sont toutes bénignes.

L'éminent défenseur lit ensuite plusieurs certificats élogieux attestant que

ÉCHOS

Billet Parisien

Qu'est devenu le banquier bruxellois Lowenstein ? On a perdu d'une façon. Peut ? c'est une blague qu'on ne fait pas lorsque un homme des millions derrière soi. Que peut devenir un particulier colossalement riche, à qui tous les bonheurs sont offerts et qui ne trouve pas le temps de mourir ? Non sire était peut-être de vivre obscurément dans la chaumer d'un homme heureux. Impossible. Il était trop riche. Alors, vive l'aventure qu'il allait tenter de finir avec une existence surabondante à tout le travail et aux attentes.

En ce cas, saluons en lui un monsieur. Personne encore ne s'était aussi résolument engagé dans la voie du suicide.

Le malheureux qui, le premier se précipita d'un sixième étage, avait été, peu, pour l'époque, fait une chute remarquable. Un autre désespéré voulut battre ce record de vingt-cinq mètres en jetant son corps du haut de Saint-Jacques. De record en record, les pauvres hougres qui voulent faire table rase de larmes se sont jetés successivement de la terrasse de Notre-Dame, de la plate-forme de l'Arc de Triomphe et de la lanterne de la tour Eiffel.

Mais ce dernier record n'était que de trois cents mètres. Lawenstein l'a battu de bien avec ses kilomètres et demi en vertical.

La mort est sacrée. Hardi ! les gars, toujours plus haut !

Demain, un musicien enjambera la carlingue d'une limousine, non sans avoir noté auparavant sur un bout de papier : « Je monte de deux mille ouvriers. Bonsoir ! » Après-demain, un autre se laissera choir du boulevard.

Cependant, vues de telles altitudes, les petites misères de la vie perdent de leur importance. A ces hauteurs-là, une sereine philosophie doit s'emparer de notre cerveau et si nous remettons tout à terre notre cœur se trouve trempé comme un acier que rien ne saurait entamer.

On voit que cela n'est pas toujours vrai. Le mode du suicide atteint est d'une banalité affligeante. Tous les snobs se doivent de l'adopter. Un de ces jours, des agents, surpris, apercevront un quidam chuté assis sur un banc des boulevards.

— Eh ! l'ami, d'où tombez-vous ?

Et l'autre de répliquer en s'épongeant le front :

— De la lune, mes bons messieurs, de la lune...

Gabriel Baume.

Mementc

CALENDRIER. — Aujourd'hui, samedi, 13 juillet 1928, 195e jour de l'année. 170 à venir.

Aujourd'hui : *Fête Nationale.*

Demain : Saint-Henri.

ROSSI
Apéritif
DEMANDEZ-LE PARTOUT

INFORMATIONS LOCALES

Carnet Mondain

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Ninette Paccini, professeur au Pensionnat ; fille du très regretté A.J. Paccini et de Mme née Parodi, avec M. Jean-Pie Vincentelli, adjoint au service des services civils, chef de district à Madagascar ; fils de feu Ange-Michel Vincentelli, greffier de la Justice de Paix, ancien conseiller général du canton de Castifao, et de Mme née Grimaldi d'Isdra.

Nos vœux de bonheur aux sympathiques futurs et nos vives félicitations à leurs familles.

Au Conseil Municipal

MM. les membres du Conseil municipal sont convoqués pour demain lundi, 16 courant, à 18 heures.

Les Examens

LICENCE EN DROIT

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Bonavita Camille vient d'être reçue avec mention à la licence en Droit devant la Faculté d'Aix.

La jeune licenciée est la fille de M. Bonavita, vérificateur principal des Douanes à Monaco, auquel nous adressons nos vives félicitations.

Nous apprenons avec plaisir le succès de Mlle Grisolanni Madeleine, ancienne élève des Lazaristes secondaires de jeunes filles et du Lycée de Bastia, admise définitivement au Concours de Sèvres.

Nous lui adressons, ainsi qu'à ses heureux parents, nos plus sincères félicitations.

Les Concerts

« LYRE BASTIAISE »

Concert sur le kiosque de la place Saint-Nicolas, le 14 juillet, à 21 heures :

1. *La Marseillaise* (Rouget de l'Isle).
2. *Villefranche*, p. r. (Popy).
3. *Faust*, fantaisie (Gounod).
4. *Cavalerie Rusticana*, int. (Mascagni)
5. *Le Chalet*, fant., s. de basse (Adam).
6. *Le Beau Cavalier*, p. r. (Champel).
7. *Chant du Départ* (Méhul).

Le sous-chef : Pasquinelli.

A l'Arrivée

M. le commandant Henri Courzon, du recrutement indigène à Constantine, et Madame, née Dini, fille de l'une de nos plus vieilles familles bastiaises, sœur de Mme Joseph Dini, employé municipal, chargé du service des Eaux de la Ville, vous pour faire une visite touristique dans notre île.

Nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Avis Officiels

AVIS ADMINISTRATIF

Par suite de l'incendie qui a détruit le local du Dispensaire, les consultations à partir du lundi, 16 juillet auront lieu à l'Hôpital civil de 9 heures à 11 heures du matin.

AVIS AUX HUISSIERS DE LA COURTE

Les prochaines séances d'appareillage auront lieu, en Corse, aux date ci-après :

BASTIA, jeudi 30 août.
AJACCIO, samedi, 1er septembre.

BUREAU DE BIENFAISANCE

Le payement des allocations, dûes aux vieillards, infirmes et incurables concernant le deuxième trimestre 1928 aura lieu à la Recette Municipale, à partir de lundi, 16 du courant, dans l'ordre suivant :

Lundi, de la lettre A à la lettre B. Mardi, de la lettre C à la lettre E. Mercredi, de la lettre L à la lettre P. Jeudi, de la lettre Q à la lettre Z.

PHARMACIE DE GARDE
LE 14 JUILLET

C. Costa, pharmacien, 38, boulevard Paoli, Bastia.

Communications

LE DROIT A PENSION DES ANCIENS COMBATTANTS ET DE TOUTES LES VICTIMES DE LA GUERRE

La loi du 3 janvier 1926 a prorogé jusqu'au 31 décembre 1928 le droit pour les victimes civiles de la guerre et leurs ayants-droit, veuves, orphelins et ascendants, ainsi que pour les victimes civiles de la guerre, de réclamer une pension ou une allocation pour blessures ou maladies contractées du fait ou à l'occasion de la guerre (lois des 31 mars 1919 et 23 juin 1920).

Il est de toute urgence que les bénéficiaires susvisés se soient immédiatement en instance de pension (sans attendre l'expiration des délais).

A cet effet, la Confédération Générale de toutes les victimes de la guerre, 17, rue de Latory, Paris (1er), se tient à la disposition des anciens combattants et de toutes les victimes de la guerre pour les renseigner et les dorumenter gratuitement pour leur permettre de bénéficier des avantages accordés par les lois précitées. Ecrire, sans frais pour réponse : Confédération de la CATVG., 17, rue de Latory, Paris (1er).

DES PRETS, SECOURS ET AVANCES POUR LES ANCIENS COMBATTANTS

Un décret du 27 janvier 1928 a déterminé les conditions auxquelles [illegible]

[illegible] sont anciens combattants, de petits secours, pouvant permettre à ceux-ci, anciens, prisonniers d'entrer en relations commerciales, industrielles, avec leurs anciens patrons, prêts individuels, petits commerçants, artisans, etc., qui désirent se reclasser ou développer leur industrie, leur commerce ou leur exploitation agricole, et même, s'ils ne le sont déjà, accéder à la petite propriété agricole ou rurale, en assurer leur logement ou pourvoir de construire leur maison familiale à bon marché.

Pour bénéficier des avantages consentis par le décret précité, les intéressés doivent être en possession de la Carte du Combattant ou certificat provisoire. A cet effet, la Confédération constitue de toutes les victimes de la guerre, 17, rue de Latory, à Paris (1er), un [illegible] à la disposition de tous les anciens combattants et victimes de la guerre, pour les documenter et leur donner tous renseignements utiles pour profiter le bénéficier des avantages précités. Ecrire, sans frais pour réponse : C.G.T.V.G., 17, rue de Latory, Paris (1er).

SOCIETE DES CUIRS SECS

Les membres de la Société sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu Dimanche 15 courant, au siège de la société, Cale du Kiosque, à 11 heures.

Les membres sont priés de vouloir bien se munir de leurs cotisations, d'apporter à prendre pour la sortie d'été.

Les membres sont à pour avis à ce sujet, Dimanche, sera convoqué une assemblée générale.

ORPHELINAT DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Les membres participants sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu samedi 14 juillet, à 19 h. 30 au bar des Colonies.

Ordre du jour : Formation du Comité.

PELERINAGE DIOCESAIN A NOTRE-DAME-DE LOURDES, SOUS LA PRESIDENCE DE SA GRANDEUR Mgr RODIE

La liste des pèlerins devant être transmise à l'Evêché avant le 30 du mois, nous prions les personnes qui ont l'intention de participer au pèlerinage du 17 août de le faire bien se faire inscrire au plus tôt à la librairie de Saint-Jean.

Nous rappelons aux familles que les jeunes gens et les jeunes filles âgés de moins de 21 ans et voyageant par groupe de 10 ont droit au chemin de fer à une réduction de 75 pour cent, si le séjour à Lourdes est de huit jours, de 50 pour cent si ce séjour est de moins de dix.

SYNDICAT DES EMPLOYES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Les camarades syndiqués sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu Dimanche 15 courant, à 8 h. 30 du soir, à la Bourse du Travail.

Ordre du jour : paiement des cotisations et examen de questions urgentes. Présence indispensable.

PARQUET
POUR PLANCHER ET CLOISONS
en bois Corse et Galicie, bouveté et rabotés, prêt à mettre.
AU BUCHERON CORSE
Scierie de Toga
BASTIA

ATTENTION !
CHEZ
L. Rogliano
27, BOULEVARD PAOLI
BASTIA
ASSORTIMENT COMPLET
AUX MEILLEURS PRIX
de SALLES DE BAINS,
ELECTRICITE,
APPAREILS SANITAIRES
Maison de confiance
Fondée en 1910
TELEPHONE : 143

MATERIAUX POUR CONSTRUCTION
Tuiles Industrielles pour le Bâtiment
LAURENT COLOMBANI
6 Bis, Rue Re l'Opéra BASTIA

VINS
La CAVE MODERNE, rue Salvator-Viale, informe sa bonne clientèle qu'elle vient de recevoir de Son Vérchio un lot de vin pour mettre en bouteilles.
ROUGE, 12e extra, 2 fr. 80
ROSE 1928, extra sec, 2 fr.
Service à domicile. — La direction prête des bonbonnes gratuitement et livre à l'intérieur dans des barriques de 60 litres. Prix spéciaux pour le gros.

Les Spectacles

FEMINA-CINEMA. — Ce soir, à 8 h. 45 : Le Combat sur l'abîme, interprété par Carl Schultz, Fred Rolla d'Arrigo, Dorothy Mackaill.

Prochainement : Dernière Danse, avec Constance Bennett.

En matinée :

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Le "Krassine" signale un groupe de naufragés

Londres, 13 juillet. — Un message reçu de Vega-Bay dit que le *Krassine* qui se portait au secours du groupe Viglieri aurait aperçu un autre groupe d'hommes faisant des signaux et à qui le navire aurait fait comprendre qu'il viendrait à leur secours à son retour.

Il y aurait lieu d'agir de l'équipage du Latham de Guilbaud

Quel peut être cet autre groupe ?

On se rappelle que depuis la catastrophe on est resté sans nouvelles de huit hommes demeurés dans l'appareil échoué à Amsterdam. Ces hommes, Lapeyre, Sallebrède ; Anthonin, Lapeyre, Alexandrini, Garcia, Bellet-Isnard et Arnaudet. A moins d'un miracle, il est probable que ce groupe aura péri dans l'incendie des dirigeables. Ce serait donc quelques-uns des neuf survivants dont on est resté sans nouvelles depuis leur départ, non compris le chef d'équipage du *Latham*, pour d'un commandant Guilbaud et de Gerville, le malin mécanicien Brazy et les mécaniciens Noblet et Lapeyre, disparus au cours de la catastrophe. Arnoldsen et le lieutenant norvégien Dietrichsen, à moins que ce soient l'aviateur italien Soria et les deux guides norvégiens Warming et Van Iongen, disparus également.

Il faut donc se résoudre à attendre de plus amples renseignements.

Les aviateurs italiens à la recherche de Guilbaud et Amundsen

Rome, 13 juillet. — Un télégramme officiel annonce que le capitaine Ravazzoni est parti, hier, de Tromsoe sur un hydravion de la marine. Il a effectué un vol de six heures et a survolé une zone de cinquante milles à l'Est et à l'Ouest de la côte de Norvège jusqu'à cinquante milles au Sud de l'île des Ours.

Il n'a découvert aucune trace du *Latham*.

Tchoukhnowski se mettra à la recherche de Guilbaud

Moscou, 13 juillet. — L'agence *Tass* annonce que le *Krassine*, a reçu l'ordre de se diriger vers le lieu d'atterrissage de l'aviateur Tchoukhnowski qui se mettra à la recherche de Guilbaud, d'Amundsen et du groupe Alessandrini.

Un télégramme de M. Mussolini aux sauveteurs du "Krassine"

Rome, 13 juillet. — M. Mussolini, président du Conseil a envoyé au professeur Samoilovitch, chef de l'expédition du *Krassine*, le radiotélégramme suivant :

« Vous avez accompli une œuvre qui restera historique dans l'histoire des expéditions au Pôle et dans les mers glaciales. Au nom de l'humanité, je vous remercie au nom des Italiens et je vous prie de remercier aussi tous vos collaborateurs ».

Pour les voyageurs venant d'Algérie ou Corse

Nous recevons de notre dévoué correspondant M. Jean-Antoine Giordan, le télégramme suivant :

Paris, 13 juillet 1928.

« A la suite de ma pressante intervention auprès du président du Conseil, ministre des finances, j'ai obtenu que la mise des bagages des voyageurs se rendant d'Algérie en Corse, soit effectuée au départ d'Alger, d'Oran, de Bône et de Philippeville.

« Je suis heureux de cette décision qui évitera des pertes de temps à nos compatriotes à leur arrivée en Corse et leur facilitera leur départ rapide à l'intérieur de l'île. Cordiales salutations ».

La liste des pièces devant être transmise à l'Evêché avant le 30 du mois, nous prions les personnes qui ont l'intention de participer au pèlerinage du 17 août de le faire bien se faire inscrire au plus tôt à la librairie de Saint-Jean.

Nous rappelons aux familles que les jeunes gens et les jeunes filles âgés de moins de 21 ans et voyageant par groupe de 10 ont droit au chemin de fer à une réduction de 75 pour cent, si le séjour à Lourdes est de huit jours, de 50 pour cent si ce séjour est de moins de dix.

Le sultan du Maroc dans le midi de la France

Montpellier, 13 juillet. — Le sultan du Maroc a passé la nuit à l'hôtel de la Métropole. Il s'est rendu dans la matinée à Carnassonne en auto.

Le sultan visitera la cité avant de prendre quelques jours de repos à Font Romeu.

A l'Officiel

Paris, 13 juillet. — *L'Officiel* publie :

La médaille d'honneur des eaux et forêts est décernée aux gardes dont les noms suivent : MM. Marmoelli Corte ; Rémani, Levie ; Sousini, Quenza.

Sont nommés agents militaires stagiaires de troisième classe à dater du 20 juillet 1928 et affectés aux affaires indigènes ci-après : MM. Duport Alphonse, Primelli di Cavaccioli, affecté à Corte ; Burger Albert, secrétaire-comptable de la réserve de matériel sanitaire de l'armée du Rhin, affecté à Corte ; Pour Antoine, expéditionnaire à Toulon, affecté à Corte ; Giuseppetti Antoine, secrétaire rédacteur au bureau de recrutement à Ajaccio affecté à Bonifacio.

Les mesures de clémence du 14 juillet

Paris, 13 juillet. — A l'occasion du 14 juillet, le président de la République, sur la proposition du ministre de la guerre, a accordé des remises et réductions de peine à 640 condamnés par les tribunaux militaires. Six autres propositions sont en cours d'examen.

La promotion violette du 14 juillet

Paris, 13 juillet. — Sont nommés officiers de l'instruction publique :

Mme Monoti, directrice d'école complémentaire de Bastia ; Mlle Dominici, institutrice détachée au Lycée de Bastia ; M. Gasanti, instituteur en retraite à Lecaut ; M. Giovannelly, officier d'école publique à Speloncato ; M. Leandri, directeur d'école publique à Bonifacio.

Sont nommé officiers d'Académie : Mme Allongo, directrice d'école maternelle à Bastia ; M. Carli, instituteur public à Bastia ; M. Calani, instituteur en retraite à Bastia ; M. Cervoni, instituteur public en retraite à Zonza ; Cristofini, directeur d'école publique à Ghisonaccia ; Mme Fievali, institutrice publique à Ajaccio ; Mme Fillon, institutrice publique à Bastia ; M. Gualtieri, directeur d'école publique à Olmiccia ; M. Miniconi, instituteur public à Ota ; M. Muracciole, instituteur public à Zicavo ; Mme Olmeda, directrice d'école publique à Murato ; Mme Orsini, institutrice publique à Ajaccio ; M. Poggi, instituteur en retraite à Riventosella ; Mme Pompei, institutrice à Ajaccio ; M. Ricci, instituteur public à Corte ; MM. Rodini, directeur d'école publique à Ota ; Santoni, instituteur public à St-Pierre de Venaco.

La revison d'un procès fameux

Paris, 13 juillet. — La Chambre des mises en accusation, présidée par M. le conseiller Beaufils, a, comme on le prévoyait, décidé que les pourvois en revision qu'ont formé en vertu de la loi d'amnistie Jean Goldsky, Jacques Landau et la famille Matton, décédé, que le troisième conseil de guerre de Paris avait, en 1918, dans l'affaire du *Bonnet Rouge*, condamnés en deux premiers à 5 ans de travaux forcés, et troisième à 10 ans de la même peine pour commerce et intelligence avec l'ennemi.

Condamné à mort, on s'en souvient, le principal des accusés, Duval, fut fusillé.

Le rapport sur pourvoi est présenté par le conseiller Leroy. La lecture de ce rapport occupe la plus grande partie de l'audience. L'avocat général Lagarde est chargé des conclusions du Parquet général.

Maîtres Torrès et Pierre Level soutiendront ultérieurement les requêtes déposées au nom de Goldsky, Jacques Landau et au nom de la famille Marion.

Le fameux complot d'induction terrestre avait été utilisé par le commandant Byrd au cours de son vol au Pôle Nord, par Lindbergh pour la traversée de l'Atlantique et par Chamberlain.

Paris, 13 juillet. — L'aviation est en pleine activité. Après le merveilleux raid en double, réussi si brillamment par l'adjudant Durouyon et le lieutenant Lassalle, voici que notre attention est aujourd'hui à tirée sur l'extraordinaire tentative française.

Celle-ci, pilotée par aviatrice Delaplace, a quitté l'aérodrome du Bourget ce matin, à 6 h. 20 en direction de l'Est, pour tenter de battre le record du monde de distance en ligne droite sans escale.

On sait que ce record est actuellement détenu par Maurice Finat, le quel en compagnie de sa femme, est parti, l'an dernier, le voyage Paris-Berlin.

C'est encore dans cette direction que la tentative a lieu. L'avion emporte 1750 litres d'essence qui doivent lui permettre de tenir l'air durant une douzaine d'heures. C'est-à-dire que si le petit moteur de quarante chevaux qui actionne l'appareil fonctionne normalement, l'aviatrice dépassera largement la capitale allemande pour poser le record aux environs de 1300 kilomètres.

Départ qui avait été décidé brusquement, hier, s'est effectué en présence des représentants de la maison Caudron et de ceux de l'aéro-Club de France Globert.

Bien qu'assez bourdement chargé, le décollage s'est effectué de façon impeccable en 16 secondes.

Terrible accident d'automobile en Allemagne

Un train tamponne un autocar : Huit mort et 28 blessés

Berlin, 13 juillet. — Un terrible accident d'automobile s'est produit, hier soir, dans les collines boisées du Harz non loin de Brunsbuge, à un passage à niveau non gardé.

Un autocar chargé de 36 personnes a été télescopé par un train ; la violence de ce choc a été telle que la locomotive a été jetée dans la grande voisine où elle s'est enfoncée, en tirant à plus d'un mètre de profondeur.

Quant à l'autocar il a été naturellement détruit en entier. Huit personnes parmi lesquelles le chauffeur, ont été tuées, 28 autres ont été transportées à l'hôpital dans un état grave.

La fin tragique d'un grand technicien de l'aviation

New-York, 13 juillet. — M. Morris Tilcherington, inventeur d'un compas d'induction terrestre qui fut d'un si grand secours pour les aviateurs transatlantiques ainsi que d'autres instruments aériens s'est tué, hier, avec sa fiancée, au cours d'un accident d'aviation, près de Sayder (Pensylvanie).

L'avion sur lequel Tilcherington avait installé ses magnifiques instruments de navigation aérienne vint s'écraser sur le versant d'une montagne.

Le fameux compas d'induction terrestre avait été utilisé par le commandant Byrd au cours de son vol au Pôle Nord, par Lindbergh pour la traversée de l'Atlantique et par

Compagnie Fraissinet

DEPARTS DE CORSE POUR LE CONTINENT

Samedi 14, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 14, de Calvi p. Nice à 22 heures.
Dimanche 15, d'Ile-Rousse p. Nice à 22 heures.
Lundi 16, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 17, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 17, de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 18, d'Ile-Rousse p. Toulon et Marseille à 14 heures.
Mercredi 18, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 19, de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 20, de Calvi p. Marseille à midi.
Samedi 21, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 21, d'Ile-Rousse p. Nice à 22 h.
Dimanche 22, de Calvi p. Nice à 22 h.
Lundi 23, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 24, de Bastia p. Nice à 21 h.
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 24, de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 25, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Mercredi 25, de Calvi p. Toulon et Marseille à 10 heures.
Vendredi 27, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 18 h.
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 22 heures.
Dimanche 29, d'Ile-Rousse p. Nice à 20 h.
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 31, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 31, de Bastia p. Livourne à 23 h.

DEPART D'CONTINENT POUR LA CORSE

Samedi 11, de Nice p. Calvi à midi.
Samedi 14, de Toulon p. Calvi à 18 h. 30.
Dimanche 15, de Nice p. Bastia à 10 h.
Dimanche 15, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 16, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 17, de Nice p. Bastia à 21 h. 30.
Mercredi 18, Livourne p. Bastia à 23 h.
Mercredi 18, Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 19, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 20, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 21, de Nice p. Ile-Rousse à midi.
Samedi 21, Toulon p. Ile-Rousse à 18 h.
Dimanche 22, de Nice p. Bastia à 10 h.
Dimanche 22, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 24, de Nice p. Ile-Rousse à 23 h. 30.
Mercredi 25, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Mercredi 25, Livourne p. Bastia à 23 h.
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 28, de Nice p. Calvi à midi.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 18 h. 30.
Dimanche 29, de Nice p. Bastia à 10 h.
Dimanche 29, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 31, de Nice p. Calvi à 21 h. 30.

SOCIETE AGOSTINI FRERES

HOTEL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
BASTIA (Téléphone : 71)
CIRCUITS QUOTIDIENS DU CAP CORSE
Avec départ du Lancaster (Déjeuner à Piana)
PRIX : 48 FR. (Parfaite sécurité. Départs tous les matins à half heures

ENTREPRISE GÉNÉRALE — POUR LA CORSE
Peinture - Vitrerie
et PAPIERS PEINTS
J. ESPOSITO
BOULEVARD du PALAIS BASTIA
DECORATION D'EGLISES et appartements de tous styles et en tous genres
Vente Gros - Détail

BOURSE DE PARIS du 13 Juillet 1928

VALEURS	cours préc.	cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel		
4 % 16		
4 % 17		
4 % 18		
5 % 20		
5 % 25		
6 % 26		
6 % 27		
Obligations 6 % 1922		
— 6 % 1924		
— 6 % 1926		
— 6 % 1927		
Bons, Caisse Autonome		
Crédit National 1916		
— 1921		
— 1923		
— 1924		
Bons 7 % 1925 Pas-de-Calais		
Départ. Seine 7 % 1920		
Paris 1860		
— 1921		
— 1925		
Communales 1879		
— 1926		
TERRE		
Banque de France		
— Nation de Crédit		
— Algérie et Pays-Bas		
— Union Parisienne		

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Compagnie Algérienne		
Comptoir National d'Escompte		
Crédit Foncier de France		
Crédit Lyonnais		
Société Générale		
Société Générale Foncière		
Suez Capital		
Suez Parts		
Suez Cloître		
Est Capital		
Lyon Capital		
Midi Capital		
Nord Capital		
Orléans Capital		
Saint-Fe Chemins de Fer		
Dist. Electricité		
Comp. Gén. Electricité		
Thomson		
Tréfileries du Hâvre		
Mines de Courrières		
Mines de Lens		
Bolée		
Kuhlmann		
Phosphates de Gafsa		
Pochiras		
Chargeurs Réunis		
Transatlantique Ord. 600 fr.		
Voitures Paris		
Air Liquide		
Cultures Tropicales		
Padie Cinéma Joulie		
Aurore		
Russe à		
Russe 5 % 1906		

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Serbe 1906		
Turc 4 %		
Turc 5 % 1914		
Banque Nationale Mexique		
Banque Ottomane		
Crédit Foncier Egyptien		
Wagons-Lits Ordinaires		
Central Mining		
Rio Tinto		
Oriental Carpet		
Pétrofina		
Sucreries d'Egypte		
Suez Messageries 1912		
Brakpan		
Cambodge		
Caoutchoucs Caoutchouc		
Chartered		
Concordia		
De Beers Ord.		
Ecrevisse		
France Wyoming		
Goldfields		
Hanchacaya		
Jagersfontein		
Malacca Ordinaire		
Mexican Eagle Ord.		
Modderfontein		
Rhodesia		
Marokhaïque		
Rizaha		
Pataing		
Rand Mines		
Roumano-Belges		
Shansi		

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Tanganeyka		
Docks Marseille		
Lyonnaise des Eaux Cap.		
Electricité Paris		
Union Electricité		
Perembuco		
Lebon		
Gaz de Paris		
Schneider		
Fives Lille		
Saint-Gobain		
Verrerie de Carmaux		
Zafiro Midi Capital		
Messageries Maritimes Ord.		
Distil. Indochine		
Cuivre Jodin		
Pollet Chausson		
Galeries Lafayette		
Paris-France		
Printemps		
Bazar Franç. Rio Plata		
Land Bank of Egypt		
Crédit Foncier Autriche		
Crédit Foncier Mexicain		
Crédit Foncier Cuba		
Tabacs Philip. Ord.		
Banque Penins. Mexique		
Crédit Franc. Franco-Canad.		
Bi-Metal		
Hotchkiss		
Renault Chartron		
Tabacs Luxenes		

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Royal Dutch		
Shell		
Fonds d'Etats Etrangers		
Anglais 2 ½		
Argentin 4 % 1899		
Belges 3 % 1905		
Brésil 4 % 1883		
Bulgare 5 % 1902		
Chine 4 % 1895		
Egypt. Unifia		
Hollan 2 ½ 14		
Italie 3 ½		
Japon 4 % 1905		
Mexique 4 % 1904		
Roumanie 4 % 1903		
Russe 3 % 01-04		
Serbe 1913		
Turc 4 %		

CHANGES

Londres		
New-York		
Allemagne (100 reichsmarks)		
Belgique		
Espagne		
Hollande		
Italie		
Portugal		
Suisse		

ABONNEMENTS AU Petit Bastiais
QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

BULLETIN D'ABONNEMENT

M.....
demeurant à.....
déclare souscrire un abonnement de.....
au *Petit Bastiais* à partir du.....

SIGNATURE

Découper ce bulletin et l'adresser à M. l'Administrateur du *Petit-Bastiais* à Bastia avec le montant de l'abonnement en un mandat-poste ou chèque postal Algérie 322.

TARIF DES ABONNEMENTS

CORSE. — Un an : 62 francs — 6 mois : 32 francs — 3 mois : 16 frs
AUTRES DEPART. — Un an : 64 francs — 6 mois : 33 francs — 3 mois : 17 francs.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

CAP CORSE
Damiani
GRAND PRIX - MEDAILLE D'OR
MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS
JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1903 ET 1904

60 f. de musique pour 5 fr. 50
Offerts à ses Lecteurs par LE PETIT BASTIAIS

ALBUM 3. — 20 morceaux classiques et modernes pour piano ou harmonium, France : 5 fr. 50.

ALBUM 5. — 20 morceaux pour piano et violon : 7 fr. 50.

ALBUM 5 bis. — Les mêmes 20 morceaux pour violon ou mandoline solo : 4 fr. 50.

ALBUM 6. — 20 morceaux à quatre mains : 5 fr. 50.

ALBUM LES VACANCES ENFANTINES, chansons anciennes et modernes, danses, rondes pour les petits avec croquis : 7 fr. 50.

ALBUM 7. — Rien que du moderne. 15 morceaux dont chacun est catalogué à francs de Gounlar, Adolf Stanislas, etc. : 7 fr. 50.

ALBUM DES CHANTS ET DES DANSES DURANT LA REVOLUTION FRANÇAISE, LE DIRECTOIRE ET L'EMPIRE : 5 fr. 50.

Pour les enfants :

1er ALBUM de 6 morceaux piano très faciles.

2e ALBUM, 20 morceaux. Ce que Mozart a joué et composé entre 4 et 6 ans.

Les deux albums réunis : 6 fr. 50.

3e Les Soirées Enfantines, anecdotes, morales et instructives.

Quatre volumes richement illustrés : 9 fr. 50.

Chaque album est adressé franco contre la somme envoyée au

Petit Bastiais
8, Boulevard du Palais, BASTIA

CURE MERVEILLEUSE

Les personnes anémiées, débiles, pauvres de sang, épuisées, se remunéront dans deux mois en faisant une cure de vin de Marsala. Un verre à bordeaux tous les matins. Y dîluer un jouve d'œuf et trois bouts de sucre.

A tout âge cette cure est merveilleuse, mais il est nécessaire de se prendre que du Marsala vraie origine marque *Florio*.

L'Echo Touristique de la Corse
littéraire, anecdotique, pittoresque, descriptif et bibliographique
Deuxième année, *HUIT FRS* par an, bimestriel. (Compte postal N° 211-44, Paris).
Directeur : A. Clesel, Librairie de la Corse, 43, rue St-Lazare, à Paris. *Spécimen franco.*

Quand se partir pour Paris notez l'adresse de:
L'AGENCE HAVAS
62 Rue de Richelieu PARIS
Elle vous renseignera sans frais chaque jour sur tout ce qui vous intéresse

COMPTABILITÉ
Mme JAMET-BUFFEREAU
Diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de BASTIA. 29, Quai Paoli
et Marseille 113, Rue Paradis

La Première Marque du Monde
UNDERWOOD
A LA MACHINE SPECIALE
QU'IL VOUS FAUT

MACHINE TECHNIQUE 92 CARACTERES
MACHINE PORTATIVE
MACHINE COMPTABLE
MACHINE A FACTURER
MACHINE STANDARD

CORDIER & FILS, Agents Généraux pour la Corse
8, Boulevard du Palais - BASTIA
UNE RÉFÉRENCE : Plus de 200 machines de tous modèles vendues en Corse
ACHAT - ECHANGE (toutes marques)
Facilités de Payement - Tous renseignements sur demande

MAISONS Pour LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER
TOUS
Edition ententionnelle de Jardins et Bonne-Cuisine
Multiplie les modèles de belles maisons et les grands ensembles, offre à ses lecteurs des plans, devis, etc.
PARAIT LE 1er DE CHAQUE MOIS
Fascicule Albums : 7 fr. — Le Fascicule : 1 fr. 25.
MAISONS, 78, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

N. 1. — Feuilleton du PETIT BASTIAIS

LA TULIPE NOIRE

par Alexandre DUMAS

Le 30 août 1672, la ville de la Haye connaissait bien d'abord le lecteur, ce vaste, si tranquille, si capricieux marché, où, depuis plus de deux siècles, la fleur de la Haye, riche, noble, élégante, vient, tous les jours, se donner rendez-vous entre les maisons gothiques vers les quelles elle dirige ses pas parfumés, comme pour respirer, à travers les fenêtres, quelque spécimen précieux de la flore nationale. — La ville de la Haye, la capitale des riches, des gras, des heureux, des privilégiés, comptait, en effet, à cette époque, plus de cent mille âmes, et, cependant, elle ne semblait pas trop étroite pour contenir ses habitants, qui, pour la plupart, avaient fait de leur demeure un véritable musée, où chaque famille entassait, dans la mesure de ses moyens, les produits les plus variés de l'industrie humaine, depuis les tableaux de maîtres, jusqu'aux plus curieux spécimens de la céramique orientale. — La veille, c'était le jour de marché, et, dès le matin, les quais, les ponts, les places publiques avaient commencé à se remplir de cette foule affairée, qui, semblable à une mer montante, finit toujours par envahir les rues adjacentes. Ce jour-là, en effet, on devait vendre, entre autres choses, des tulipes, et, comme on sait, la tulipe était, en Hollande, une affaire d'état.

Cependant, ce jour-là, 30 août 1672, la foule, au lieu de se diriger vers le marché, se portait vers la prison, devant laquelle stationnait déjà un détachement de cavalerie, et, à chaque instant, des groupes nouveaux, débouchant par les rues latérales, venaient grossir le rassemblement. Ces groupes, qui semblaient se former d'eux-mêmes, et sans but apparent, étaient composés de bourgeois, de matelots et de soldats. Les bourgeois criaient, les matelots jetaient des pierres, les soldats riaient. Tout ce monde était évidemment sous l'influence d'une grande colère populaire.

Au bout d'une demi-heure, un carrosse, escorté de cavaliers, déboucha par la porte de Delft, et s'arrêta devant la prison. Aussitôt, les cris redoublèrent, et, quoique le carrosse fût fermé, on devina que ceux qu'il renfermait étaient les objets de la haine publique. Deux officiers de la garde bourgeoise, qui se tenaient à la portière, ouvrirent les deux battants de la voiture, et, sans que la foule parût s'apaiser, en descendirent deux hommes, dont le premier, pâle et tremblant, jeta un regard effaré sur la multitude, et, voyant qu'il ne pouvait espérer aucune pitié, se retira vivement au fond de la voiture, d'où il ne sortit que lorsqu'on le poussa rudement par l'épaule. Alors, on le vit paraître, vêtu d'un habit de velours violet, orné de boutons d'or, et coiffé d'un chapeau à plumes blanches. Il était facile de reconnaître, à son costume, à sa démarche, à son air, que c'était un homme de qualité. Il jeta un regard autour de lui, comme pour chercher un visage ami, mais il ne rencontra que des yeux ardents et des poings menaçants. Alors, il se retourna vers son compagnon, qui, lui, était vêtu de noir, et, lui montrant la foule, il lui dit quelques mots, auxquels celui-ci répondit par un signe de tête. Puis, tous deux, ils se dirigèrent vers la porte de la prison, qui se referma sur eux.

Cependant, la foule, qui, sans doute, avait prévu ce dénouement, ne se dispersa point, et, au contraire, commença à se masser devant la porte, en poussant des cris de plus en plus menaçants. Bientôt, on entendit un bruit de chaînes et de verrous, la porte s'ouvrit, et le même homme reparut, mais, cette fois, sans chapeau, et les mains liées derrière le dos. Il était facile de voir que, depuis qu'il avait quitté la voiture, il avait subi un interrogatoire. Il était pâle, et, à chaque question qu'on lui faisait, il secouait la tête, comme pour dire qu'il ne répondrait pas. Arrivé sur le seuil de la porte, il s'arrêta, et, voyant que la foule, qui, jusque-là, avait hurlé, se taisait, il commença, d'une voix ferme, mais avec un accent étranger très prononcé, à répondre aux questions qu'on lui avait faites. Mais, à peine eut-il prononcé quelques mots, que la foule, qui, sans doute, ne comprenait pas la langue dans laquelle il parlait, se mit à hurler plus fort que jamais. Alors, il tira de sa poche un papier, qu'il déploya, et, s'adressant à un officier qui était à cheval à quelques pas de lui, il lui dit quelques mots en montrant le papier. L'officier fit un signe de tête affirmatif, et, tirant son épée, il en frappa trois fois le fourreau. Aussitôt, un roulement de tambour se fit entendre, et, à la tête d'un détachement de cavalerie, on vit déboucher, par la rue Neuve, le capitaine Tyckelaer, qui, depuis quelques années, était chargé de la police de la ville.

Le capitaine Tyckelaer était un homme d'une trentaine d'années, grand, fort, et d'une physionomie ouverte et intelligente. Il était connu pour un des plus braves officiers de la république, et, quoique, à cette époque, la Hollande fût en paix avec la France, il avait fait la campagne précédente, et, à la tête de sa compagnie, avait contribué à la défense de Naarden. Aussi, à la vue de cet officier, la foule, qui, sans doute, le connaissait, fit-elle entendre un cri de joie, et, comme si elle eût compté sur lui pour exécuter ce qu'elle désirait, elle se rua vers la porte de la prison, qui se referma sur elle. Alors, on entendit un grand bruit de clefs et de verrous, et, presque aussitôt, la porte se r

le, entourée de hautes pleins d'eau, que viennent terminer des champs cultivés jusqu'au bord. La silhouette des bâtiments est telle que dans les Très Riches Heures du Duc de Berry. Ces scènes dans les vues plus rustiques d'Aval Septentrio, de Beauvezet, de Vieville, de Pailly, etc... et de Saint-Sauveur, de Montre le soupir, enferme dans une enceinte particulière, nous font croire en effet aux campagnes Carolingiennes d'églises et monastères de marchés de port. Plus tard encore, les deux derniers tableaux (été oriental sont de chaque côté de la cour réunies entre elles par des bâtiments importants, le Pavillon du Roi au Midi et celui de la Reine au Nord. Ces deux constructions sont l'œuvre de Louis XIV. Malgré leurs efforts pour s'en emparer furent vains, et l'on ne doit pas oublier la belle époque de Louis XV, assistant avec ironie et plus polie que celle du Cardinaux, mais tout aussi frangeuse. Nous sommes donc en juillet 1830, le peuple de Paris, où du moins cette partie un peu spéciale du peuple qui, au jours de révolution, fait et défait comme à mille contre un, vint à Vincennes pour réclamer les ministres de Charles X, qu'il supposait s'être réfugiés dans le château, tout simplement. Beaucoup, aujourd'hui de plus, lui brave avec esprit et avec simplicité, monsieur de Peyronnet, qui va se poudrière si la foule ne s'éloignait pas... La foule s'éloigna, ne se souvenant plus sans doute que la poudrière était à une lieue de là, dans le bois.

Dans le bois Est du Château, au pied du Pavillon de la Reine, s'élève une petite colonne de pierre. C'est là que le duc d'Enghien fut amené au matin du 21 mars 1804, à deux heures disent les uns, à 4 h. 3/4 disent les autres, à 6 heures disent les mieux informés. Il avait été arrêté cinq jours avant. L'Electricien, dans le petit fossé de Ruhl-sur-Rhin, eut le bonheur intime d'une liaison très tendre, un peu anciennes dédis, qui prouve par le vif et sceller par un mariage secret. »

A un moment où Bonaparte, impatient de prendre la couronne, voyait se multiplier les complots de tous les genres et de toutes sortes, et combattait l'occasion de faire un exemple. l'infortuné prince fut le meilleur moyen de compter parmi ses victimes un certain marquis de Thumery dont l'activité devait le perdre. En effet, les agents secrets envoyés à Ettenheim, soupçonnés par la prononciation des Bodois et un peu aussi par leur excès, prirent Thumery pour Dumouriez. Dumouriez chez Enghien ! Il n'en fallait pas plus.

Le duc fut enlevé, amené à Vincennes, traduit devant des juges qui, à défaut de conscience, avaient une consigne. Il subit le Sodeyn à qui j'ai emprunté la description plus haute, l'interrogatoire terminé, on emmena l'accusé dans sa chambre. Il tombait de sommeil et se coucha sans, alors que le général Savary et le commissaire de police du tribunal improvisé s'occupaient à faire faire leurs dernières arrangements. Quand on vint le réveiller, il était 6 heures du matin. Il fut transporté dans la cour du château, descendre des escaliers intermédiaires, « Me présentiez-vous donc un cercueil ? » demanda-t-il aux hommes silencieux qui le guidaient. A ce moment, on arrivait dans le fossé. Il aperçut une fosse toute creusée dans l'herbe humide, coupée, se résigna et mourut en brave.

« Tout au creux du fossé », écrit Emile Sodeyn à qui j'ai emprunté la description plus haute de Vincennes (*Collection du Tour de France*, 1919).

ÉCHOS

Billet Parisien

La saison est entrée partout. Peu à peu, les plages, les stations thermales s'animent, des fêtes s'organisent : on danse, on patauge, on s'ébroue. Et, dans les villes plus sérieuses d'Aval Septentrio, de Beauvezet, de Vieville, de Pailly, etc... et de Saint-Sauveur, de Montre le soupir, enferme dans une enceinte particulière, nous font croire en effet aux campagnes Carolingiennes d'églises et monastères de marchés de port. Plus tard encore, les deux derniers tableaux (été oriental sont de chaque côté de la cour réunies entre elles par des bâtiments importants, le Pavillon du Roi au Midi et celui de la Reine au Nord. Ces deux constructions sont l'œuvre de Louis XIV. Malgré leurs efforts pour s'en emparer furent vains, et l'on ne doit pas oublier la belle époque de Louis XV, assistant avec ironie et plus polie que celle du Cardinaux, mais tout aussi frangeuse. Nous sommes donc en juillet 1830, le peuple de Paris, où du moins cette partie un peu spéciale du peuple qui, au jours de révolution, fait et défait comme à mille contre un, vint à Vincennes pour réclamer les ministres de Charles X, qu'il supposait s'être réfugiés dans le château, tout simplement. Beaucoup, aujourd'hui de plus, lui brave avec esprit et avec simplicité, monsieur de Peyronnet, qui va se poudrière si la foule ne s'éloignait pas... La foule s'éloigna, ne se souvenant plus sans doute que la poudrière était à une lieue de là, dans le bois.

Dans le bois Est du Château, au pied du Pavillon de la Reine, s'élève une petite colonne de pierre. C'est là que le duc d'Enghien fut amené au matin du 21 mars 1804, à deux heures disent les uns, à 4 h. 3/4 disent les autres, à 6 heures disent les mieux informés. Il avait été arrêté cinq jours avant. L'Electricien, dans le petit fossé de Ruhl-sur-Rhin, eut le bonheur intime d'une liaison très tendre, un peu anciennes dédis, qui prouve par le vif et sceller par un mariage secret. »

A un moment où Bonaparte, impatient de prendre la couronne, voyait se multiplier les complots de tous les genres et de toutes sortes, et combattait l'occasion de faire un exemple. l'infortuné prince fut le meilleur moyen de compter parmi ses victimes un certain marquis de Thumery dont l'activité devait le perdre. En effet, les agents secrets envoyés à Ettenheim, soupçonnés par la prononciation des Bodois et un peu aussi par leur excès, prirent Thumery pour Dumouriez. Dumouriez chez Enghien ! Il n'en fallait pas plus.

Le duc fut enlevé, amené à Vincennes, traduit devant des juges qui, à défaut de conscience, avaient une consigne. Il subit le Sodeyn à qui j'ai emprunté la description plus haute de Vincennes, l'interrogatoire terminé, on emmena l'accusé dans sa chambre. Il tombait de sommeil et se coucha sans, alors que le général Savary et le commissaire de police du tribunal improvisé s'occupaient à faire faire leurs dernières arrangements. Quand on vint le réveiller, il était 6 heures du matin. Il fut transporté dans la cour du château, descendre des escaliers intermédiaires, « Me présentiez-vous donc un cercueil ? » demanda-t-il aux hommes silencieux qui le guidaient. A ce moment, on arrivait dans le fossé. Il aperçut une fosse toute creusée dans l'herbe humide, coupée, se résigna et mourut en brave.

« Tout au creux du fossé », écrit Emile Sodeyn à qui j'ai emprunté la description plus haute de Vincennes (Collection du Tour de France, 1919).

(1) *Le Château de Vincennes* (Collection du Tour de France, 1919).

La Corse à la Foire de Marseille

Nous publions ci-dessous la correspondance échangée au sujet de la participation de la Corse à la Foire de Marseille.

Marseille, le 26 juin 1928.

Monsieur le Président
de la Chambre de Commerce
d'Ajaccio et de Bastia.

Monsieur le Président,

Par lettre du 12 juin courant, M. Paul Embarquement des Colonies, et vous président de la Commission de la Foire vous a fait part des facilités accordées aux exposants de File, ainsi que d'une demande au directeur des services des Contributions indirectes, tendant à obtenir l'admission temporaire à la Foire de Marseille des tabacs Cortes dont l'entrée en France est interdite.

Ce fut une manifestation vraiment marquante d'estime et de sympathie, revêtant un cachet caractéristique d'estime sa cordialité et l'hommage de la distinguée fonctionnaire qui, après tant de services rendus à la sécurité et à l'ordre public dans une île comme Madame Marsilli, prendre au sein du Conseil général de l'île, dont il est membre, une place importante et féconde grâce à son expérience, à ses capacités, à son amour grand pour le pays natal, dont il connaît les besoins les plus secrets.

A la table d'honneur, toute fraîche, nous remarquons aux côtés du président du Conseil général, à sa droite, le préfet de la région, M. Marsilli, président de la Philanthropique cause ; à sa gauche ; Borelli, officier de la légion d'honneur ; Metaxas, président de la Chambre de Commerce hellénique ; Cianchi, président de la Fédération des groupements corses ; Lambrochini, directeur par intérim de la Compagnie Transatlantique ; Grimoni, chef de division à la Préfecture de Marseille ; Peyssonnel, etc., etc. Un menu des plus exquis, arrosé de vins fins et couronné par un champagne doré et mousseux fut goûté par tous les convives.

Au dessert, le président Corticchiato rappela en termes chaleureux, la carrière si honorable, si digne par un labeur de tous les instants de notre regretté M. de Borelli, à Marseille, signalant surtout ses fonctions pendant la guerre où il put apprécier son dévouement, sa sollicitude dans des circonstances aussi délicates et importantes, et à une heure si tragique.

Il associa les efforts faits par Mme Borelli, à ce moment, qui se dépensa tant pour le bien être et le réconfort du Syndicat d'initiative de la Corse à Marseille et enfin, proclama tout ce qu'on attendait de la part de la Corse, en faveur de la Corse, du Conseil général de l'île où son mandat sera dévoué en bons résultats.

M. Borelli remercia, en termes émus, tous les convives, les marques d'estime dont il était l'objet. Il proclama, à son tour son attachement sincère et fort pour l'île natale, dont il allait mettre désormais, toute son expérience et ses capacités au service de la Corse.

Prirent la parole ensuite MM. Metaxas ; en poète, M. Giovoni ; Lambrochini, chevalier de la Légion d'honneur ; Grimoni, chef de division à la Préfecture, Cianchi, président de la Fédération des groupements corses, qui, tous, en termes cordiaux, rendent un hommage sincère au fonctionnaire remarquable.

Beaucoup d'imagination

Le 6 juillet le village de Sartène était en émoi. Le jeune P... 19 ans, avait à 6 heures en fuit devant son père, pour chercher du bois, n'était pas revenu à la nuit.

Les premières recherches ayant fait retrouver l'âne chargé, mais non son maître, l'émotion fut vive. « Les bandits » avaient dû capturer le fugitif. Bientôt, l'alerte générale, population armée battant les buissons sacrés.

La gendarmerie fut alors avisée, et le chef de la brigade d'Olmeto, en raison de la gravité de la situation, demanda du renfort immédiat à son chef de Sartène, qui arriva en personne le 7 matin avec du renfort.

Cependant à la joie générale, le cap. tif, était rentré chez lui, à 23 heures, émotionné, effaré, racontant les péripéties de son enlèvement tragique : deux bandits, revêtus de longues armes trapues, avaient vers 8 h. 30 et l'obligeant à les suivre dans une cabane isolée, où ils restèrent jusqu'au matin, puis, après avoir mangé des mugilles frites, puis dans la soirée, départ pour une autre cabane, où ils arrivèrent vers minuit, et où ils allèrent de se dechausser, le jeune héros, s'échappa sur le sol pris de deux de ses gardiens, pendant que les deux autres, persuadé la fuction devant l'issue, sans armes.

Vers 22 heures cependant, profitant du sommeil des bandits le jeune captif, put reprendre ses chaussures, les mettre, et, sans bruit, sans encombre, il gagna, vers deux heures du matin, un village où il put se reposer et donner les informations et à participer aux heures actives.

Il saurait maintenant à un repos bien gagné. Mais, à la droite, le gendarme allait

LA VIE LITTÉRAIRE

Seize ans de Georges Imann

Nos lecteurs ont encore présent à la mémoire ce beau livre que Georges Imann nous donna l'an passé : *Le Cœur et les Chiffres*. En avril dernier, nous annoncions la parution très prochaine de la *Rosse* et *Seize ans de mariage* allaient de pair chez ces deux êtres, l'un et l'autre si bien faits l'un pour l'autre. Ce dernier livre était paru, c'est avec un vif plaisir que nous redécouvrions que cette confiance était bien placée et nous pouvons affirmer plus que jamais que Georges Imann apparaît en écrivain traditionnel.

Dans *Le Cœur et les Chiffres*, le petit roman pouvait passer, à notre époque surtout, pour un héros mythique, mais avec *Seize ans*, nous pénétrons dans un monde réel, que chacun d'eux peut avoir connu ou connaît de la vie, de cette vie pleine d'embûches où l'on trébuche à chaque pas, de cette vie comparable à un cart mal-gré nous, que nous subissons et dont le livre, étude profonde *Seize ans* de cette vie qui serait impossible sans l'illusion et l'espoir. Quelques rares, énergies désabusées ou simplement tièdes, quelques-uns, hélas ! trop désœuvrés disent que c'est la sujet bien enveloppé et qu'il est inutile de lutter pour éviter les aspérités, trop nombreuses hélas ! de l'existence, mais généralement qui a priori paraît sans fondement faux et généralement basé sur un fonds d'égoïsme ou d'hypocrisie, souvent les deux à la fois. Et cependant nous pouvons subir les effets de la vie, nous les acceptons rarement car, frappés par cette vie implacable et de plus en plus, cette vie lamentable et de plus en plus, nous n'avons plus le courage de nous arracher au torrent pour penser. Vivre, c'est lutter avec acharnement, mais le résultat sera toujours précaire et si, chacun lutte pour soi sans souci de ce qui se passe autour de lui. Tout être qui ne vit que seul pas soulevé dans la tourmente quotidienne par ses propres de combat est appelé à sombrer à moins de n'être supérieurement doué or, ce n'est pas là le privilège de quelques-uns. Il est heureusement possible qu'une qualité indispensable soit être acquise : la compréhension qui engendrera sinon l'amour, bien souvent difficile à atteindre de nos jours, du moins la bonne entente de tous les humains pour l'avènement du bien et du Beau. C'est pourquoi nous apprenons tel hasard notre « marche à deux » Imann qui a su avec un talent de maîtrise nous faire comprendre les arcanes qui unissent du reste de notre vie.

Donc d'une psychologie pénétrante, une peinture aujourd'hui une étude qui nous a hélas ! pas à quelques de chef-d'œuvre du genre. Composé de deux parties indépendantes l'une de l'autre, le livre nous offre deux thèses nettement caractérisées d'une même problème.

Avec le *Mariage*, publié à la Revue Jeune, Georges Imann nous fait vibrer à l'unisson avec son jeune héros, Robert, fils de bourgeois aisés, a été soustrait à l'affection de sa mère qui lui avait été ravie prématurément par l'impitoyable faucheuse. Élevé dans une intimité croissante avec son frère Jacques, l'équilibre de toute sa vie fut subitement rompu par le mariage de ce dernier. Il était là en effet événement était particulièrement propice au développement de son intérieur de la douleur. Robert avant alors cet âge critique où l'on n'est plus un enfant, et pas encore un homme, il avait seize ans.

Rongé par une souffrance aiguë dont il ne pouvait définir l'origine exacte, sa vie devenait insupportable. Seul pour lui était prétexte à augmenter sa détresse. Malgré le départ de ses jeunes illusions, sa voie opaque, dénuée de

Compagnie Fraissinet

DEPARTS DE CORSE POUR LE CONTINENT

Tuesday 15, d'Ile-Rousse à Nice à 20 h.
Lundi 28, de Bastia pour Marseille à midi.
Mardi 17, d'Ajaccio à Marseille à 13 h.
Mardi 17, de Bastia pour Marseille à 23 h.
Mercredi 18, d'Ile-Rousse pour Marseille à 18 heures.
Mercredi 18, d'Ajaccio à Nice à 20 h.
Jeudi 19, de Bastia pour Nice à 21 heures.
Vendredi 20, de Bastia pour Marseille à midi.
Samedi 21, d'Ajaccio à Marseille à 13 h.
Samedi 21, d'Ile-Rousse à Nice à 22 h.
Dimanche 22, de Calvi à Nice à 20 h.
Lundi 23, de Bastia pour Marseille à 16 h.
Mardi 24, de Nice à midi pour Bastia à 18 h.
Mardi 24, de Nice à midi pour Marseille à 18 h.
Mardi 24, d'Ajaccio à Marseille à 13 h.
Mercredi 25, de Calvi à Toulon et Marseille à 10 heures.
Mercredi 25, d'Ajaccio à Nice à 20 h.
Jeudi 26, de Bastia à Nice à 21 heures.
Vendredi 27, de Bastia à Marseille à midi.
Samedi 28 d'Ajaccio à Marseille à 13 h.
Samedi 28, d'Ile-Rousse à Nice à 22 h.
Dimanche 29, d'Ile-Rousse à Nice à 20 h.
Lundi 30, de Bastia à Marseille à 15 h.
Mardi 31, de Bastia à Marseille à 23 h.
Mardi 31, de Nice à midi pour Bastia à 18 h.

DEPART D'AJACCIO TOUS LES JEUDIS

Mardi 17, de Nice à Calvi à 21 h. 30.
Mercredi 18, de Marseille à Bastia à 15 h.
Mercredi 18, Marseille à Bastia à 15 h.
Jeudi 19, de Marseille à Ajaccio à 17 h.
Vendredi 20, de Nice à midi pour Bastia à 18 h.
Samedi 21, de Nice à Ile-Rousse à midi.
Samedi 21, Toulon à Ile-Rousse à 18 h.
Dimanche 22, de Nice à midi pour Calvi à 18 h.
Mercredi 25, de Marseille à Bastia à 15 h.
Mercredi 25, Toulon à Bastia à 22 h.
Jeudi 26, de Marseille à Ajaccio à midi.
Vendredi 27, de Nice à Ajaccio à 8 h.
Samedi 28, de Nice à Calvi à midi.
Samedi 28, de Marseille à Calvi à 18 h. 30
Dimanche 29, de Nice à Bastia à 16 h.
Dimanche 29, Marseille à Bastia à midi.
Lundi 30, de Marseille à Ajaccio à midi.
Mardi 31, de Nice à Calvi à 21 h. 30.

BANQUE DE LA CORSE

ALTIERI & NAPOLEONI

Principales Opérations de la Banque

Comptes de Chèques

Lettres de Crédit — Virements de fonds

Transferts de Rentes

Opérations sur Titres

Garde de Titres et Objets précieux

Location de Coffres-forts

Encaissement de Coupons

Escompte de Traites

Avances sur Titres

Ouverture de Crédits

Change de Monnaies étrangères

Emissions de Chèques de Voyage

Toutes Opérations de Banque

Mimosa

La Cigarette surfine fabriquée à Ajaccio par H. ALBAN

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

Il faut en ce moment faire des ÉCONOMIES

Cependant n'est-il une toilette formant un ensemble parfait. Tout savoir ce que se porte comme gants et chaussures, bas et lingerie, blouses, sacs et bijoux, etc... comme aussi robes et chapeaux achetez le nouveau journal complet MERVEILLES DE PARIS 4 francs EN VENTE PARTOUT et, 29, rue de la Sourdière, Paris

Exigez la marque J. VIDAL

Se méfier des imitations

CIGARETTES NATIONALES

L'Imprimerie du "Petit Bastiais"

8, Boulevard du Palais et 1, Rue des Jardins — BASTIA (Téléphone 0.63)

EXECUTION RAPIDE AUX MEILLEURES CONDITIONS

VET A VOTRE DISPOSITION SON IMPORTANT MATERIEL MODERNE ET SON PERSONNEL SPECIALISE POUR JOURNAUX, REVUES, IMPRESSIONS DE LUXE, ET TOUS TRAVAUX POUR ADMINISTRATIONS, INDUSTRIES ET COMMERCE

ABONNEMENTS AU

Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

BULLETIN D'ABONNEMENT

M.

demeurant à

déclare souscrire un abonnement de

au Petit Bastiais à partir du

SIGNATURE

Couper ce bulletin et l'adresser à M. l'Administrateur du Petit Bastiais à Bastia avec le montant de l'abonnement en un mandat-poste ou chèque postal 3 Alger-e 122.

TARIF DES ABONNEMENTS

CORSE. — Un an : 62 francs — 6 mois : 32 francs — 3 mois : 16 fr.
AUTRES DEPART. — Un an : 64 francs — 6 mois : 33 francs — 3 mois : 17 francs.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

CAP CORSE

Damiani

GRAND PRIX — MEDAILLE D'OR

MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS

ENTREPRISE GÉNÉRALE — PEINTURE CORSE

Peinture - Vitrerie

et PAPIERS PEINTS

J. ESPOSITO

BOULEVARD du PALAIS BASTIA

DECORATION D'EGLISES et appartements de tous styles et en tous genres

Vente Gros - Détail

L'Echo Touristique de la Corse

littéraire, anecdotique, pittoresque, descriptif et bibliographique.

Deuxième année. HUIT PAGES par sa. Spécimen fr. (Compte postal N° 321-44, Paris).

Directeur : A. Chanel, Libraire de la Corse, 43, rue St-Lazare, à Paris. Spécimen franco.

60 f. de musique pour 5 fr. 50

Offerts à ses Lecteurs par LE PETIT BASTIAIS

ALBUM 1. — 20 morceaux classiques et modernes pour piano ou harmonium, France, 5 fr. 50.

ALBUM 5. — 20 morceaux pour piano, version : 7 fr. 50.

ALBUM 5 bis. — Les mêmes 20 morceaux pour violon ou mandoline solo : 4 fr. 50.

ALBUM 6. — 20 morceaux à quatre mains : 5 fr. 50.

ALBUM LES VACANCES ENFANTINES, chansons anciennes et modernes, danses, rondes pour les petits avec croquis : 7 fr. 50.

ALBUM 7. — Rien que du moderne 15 morceaux dont chacun est celui que l'Orchestre de Concert Adolf Shmitz fait, etc. : 5 fr. 50.

ALBUM DES CHANTS ET DES DANSES DURANT LA REVOLUTION FRANÇAISE, LE DIRECTOIRE ET L'EMPIRE : 5 fr. 50.

Pour les enfants :

1er ALBUM de 6 morceaux piano très faciles.

2e ALBUM. 20 morceaux. Ce sont Modern à jour et composé entre 4 et 6 ans.

Les deux albums ci-dessus : 6 fr. 50.

3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e, 20e, 21e, 22e, 23e, 24e, 25e, 26e, 27e, 28e, 29e, 30e, 31e, 32e, 33e, 34e, 35e, 36e, 37e, 38e, 39e, 40e, 41e, 42e, 43e, 44e, 45e, 46e, 47e, 48e, 49e, 50e, 51e, 52e, 53e, 54e, 55e, 56e, 57e, 58e, 59e, 60e, 61e, 62e, 63e, 64e, 65e, 66e, 67e, 68e, 69e, 70e, 71e, 72e, 73e, 74e, 75e, 76e, 77e, 78e, 79e, 80e, 81e, 82e, 83e, 84e, 85e, 86e, 87e, 88e, 89e, 90e, 91e, 92e, 93e, 94e, 95e, 96e, 97e, 98e, 99e, 100e, 101e, 102e, 103e, 104e, 105e, 106e, 107e, 108e, 109e, 110e, 111e, 112e, 113e, 114e, 115e, 116e, 117e, 118e, 119e, 120e, 121e, 122e, 123e, 124e, 125e, 126e, 127e, 128e, 129e, 130e, 131e, 132e, 133e, 134e, 135e, 136e, 137e, 138e, 139e, 140e, 141e, 142e, 143e, 144e, 145e, 146e, 147e, 148e, 149e, 150e, 151e, 152e, 153e, 154e, 155e, 156e, 157e, 158e, 159e, 160e, 161e, 162e, 163e, 164e, 165e, 166e, 167e, 168e, 169e, 170e, 171e, 172e, 173e, 174e, 175e, 176e, 177e, 178e, 179e, 180e, 181e, 182e, 183e, 184e, 185e, 186e, 187e, 188e, 189e, 190e, 191e, 192e, 193e, 194e, 195e, 196e, 197e, 198e, 199e, 200e, 201e, 202e, 203e, 204e, 205e, 206e, 207e, 208e, 209e, 210e, 211e, 212e, 213e, 214e, 215e, 216e, 217e, 218e, 219e, 220e, 221e, 222e, 223e, 224e, 225e, 226e, 227e, 228e, 229e, 230e, 231e, 232e, 233e, 234e, 235e, 236e, 237e, 238e, 239e, 240e, 241e, 242e, 243e, 244e, 245e, 246e, 247e, 248e, 249e, 250e, 251e, 252e, 253e, 254e, 255e, 256e, 257e, 258e, 259e, 260e, 261e, 262e, 263e, 264e, 265e, 266e, 267e, 268e, 269e, 270e, 271e, 272e, 273e, 274e, 275e, 276e, 277e, 278e, 279e, 280e, 281e, 282e, 283e, 284e, 285e, 286e, 287e, 288e, 289e, 290e, 291e, 292e, 293e, 294e, 295e, 296e, 297e, 298e, 299e, 300e, 301e, 302e, 303e, 304e, 305e, 306e, 307e, 308e, 309e, 310e, 311e, 312e, 313e, 314e, 315e, 316e, 317e, 318e, 319e, 320e, 321e, 322e, 323e, 324e, 325e, 326e, 327e, 328e, 329e, 330e, 331e, 332e, 333e, 334e, 335e, 336e, 337e, 338e, 339e, 340e, 341e, 342e, 343e, 344e, 345e, 346e, 347e, 348e, 349e, 350e, 351e, 352e, 353e, 354e, 355e, 356e, 357e, 358e, 359e, 360e, 361e, 362e, 363e, 364e, 365e, 366e, 367e, 368e, 369e, 370e, 371e, 372e, 373e, 374e, 375e, 376e, 377e, 378e, 379e, 380e, 381e, 382e, 383e, 384e, 385e, 386e, 387e, 388e, 389e, 390e, 391e, 392e, 393e, 394e, 395e, 396e, 397e, 398e, 399e, 400e, 401e, 402e, 403e, 404e, 405e, 406e, 407e, 408e, 409e, 410e, 411e, 412e, 413e, 414e, 415e, 416e, 417e, 418e, 419e, 420e, 421e, 422e, 423e, 424e, 425e, 426e, 427e, 428e, 429e, 430e, 431e, 432e, 433e, 434e, 435e, 436e, 437e, 438e, 439e, 440e, 441e, 442e, 443e, 444e, 445e, 446e, 447e, 448e, 449e, 450e, 451e, 452e, 453e, 454e, 455e, 456e, 457e, 458e, 459e, 460e, 461e, 462e, 463e, 464e, 465e, 466e, 467e, 468e, 469e, 470e, 471e, 472e, 473e, 474e, 475e, 476e, 477e, 478e, 479e, 480e, 481e, 482e, 483e, 484e, 485e, 486e, 487e, 488e, 489e, 490e, 491e, 492e, 493e, 494e, 495e, 496e, 497e, 498e, 499e, 500e, 501e, 502e, 503e, 504e, 505e, 506e, 507e, 508e, 509e, 510e, 511e, 512e, 513e, 514e, 515e, 516e, 517e, 518e, 519e, 520e, 521e, 522e, 523e, 524e, 525e, 526e, 527e, 528e, 529e, 530e, 531e, 532e, 533e, 534e, 535e, 536e, 537e, 538e, 539e, 540e, 541e, 542e, 543e, 544e, 545e, 546e, 547e, 548e, 549e, 550e, 551e, 552e, 553e, 554e, 555e, 556e, 557e, 558e, 559e, 560e, 561e, 562e, 563e, 564e, 565e, 566e, 567e, 568e, 569e, 570e, 571e, 572e, 573e, 574e, 575e, 576e, 577e, 578e, 579e, 580e, 581e, 582e, 583e, 584e, 585e, 586e, 587e, 588e, 589e, 590e, 591e, 592e, 593e, 594e, 595e, 596e, 597e, 598e, 599e, 600e, 601e, 602e, 603e, 604e, 605e, 606e, 607e, 608e, 609e, 610e, 611e, 612e, 613e, 614e, 615e, 616e, 617e, 618e, 619e, 620e, 621e, 622e, 623e, 624e, 625e, 626e, 627e, 628e, 629e, 630e, 631e, 632e, 633e, 634e, 635e, 636e, 637e, 638e, 639e, 640e, 641e, 642e, 643e, 644e, 645e, 646e, 647e, 648e, 649e, 650e, 651e, 652e, 653e, 654e, 655e, 656e, 657e, 658e, 659e, 660e, 661e, 662e, 663e, 664e, 665e, 666e, 667e, 668e, 669e, 670e, 671e, 672e, 673e, 674e, 675e, 676e, 677e, 678e, 679e, 680e, 681e, 682e, 683e, 684e, 685e, 686e, 687e, 688e, 689e, 690e, 691e, 692e, 693e, 694e, 695e, 696e, 697e, 698e, 699e, 700e, 701e, 702e, 703e, 704e, 705e, 706e, 707e, 708e, 709e, 710e, 711e, 712e, 713e, 714e, 715e, 716e, 717e, 718e, 719e, 720e, 721e, 722e, 723e, 724e, 725e, 726e, 727e, 728e, 729e, 730e, 731e, 732e, 733e, 734e, 735e, 736e, 737e, 738e, 739e, 740e, 741e, 742e, 743e, 744e, 745e, 746e, 747e, 748e, 749e, 750e, 751e, 752e, 753e, 754e, 755e, 756e, 757e, 758e, 759e, 760e, 761e, 762e, 763e, 764e, 765e, 766e, 767e, 768e, 769e, 770e, 771e, 772e, 773e, 774e, 775e, 776e, 777e, 778e, 779e, 780e, 781e, 782e, 783e, 784e, 785e, 786e, 787e, 788e, 789e, 790e, 791e, 792e, 793e, 794e, 795e, 796e, 797e, 798e, 799e, 800e, 801e, 802e, 803e, 804e, 805e, 806e, 807e, 808e, 809e, 810e, 811e, 812e, 813e, 814e, 815e, 816e, 817e, 818e, 819e, 820e, 821e, 822e, 823e, 824e, 825e, 826e, 827e, 828e, 829e, 830e, 831e, 832e, 833e, 834e, 835e, 836e, 837e, 838e, 839e, 840e, 841e, 842e, 843e, 844e, 845e, 846e, 847e, 848e, 849e, 850e, 851e, 852e, 853e, 854e, 855e, 856e, 857e, 858e, 859e, 860e, 861e, 862e, 863e, 864e, 865e, 866e, 867e, 868e, 869e, 870e, 871e, 872e, 873e, 874e, 875e, 876e, 877e, 878e, 879e, 880e, 881e, 882e, 883e, 884e, 885e, 886e, 887e, 888e, 889e, 890e, 891e, 892e, 893e, 894e, 895e, 896e, 897e, 898e, 899e, 900e, 901e, 902e, 903e, 904e, 905e, 906e, 907e, 908e, 909e, 910e, 911e, 912e, 913e, 914e, 915e, 916e, 917e, 918e, 919e, 920e, 921e, 922e, 923e, 924e, 925e, 926e, 927e, 928e, 929e, 930e, 931e, 932e, 933e, 934e, 935e, 936e, 937e, 938e, 939e, 940e, 941e, 942e, 943e, 944e, 945e, 946e, 947e, 948e, 949e, 950e, 951e, 952e, 953e, 954e, 955e, 956e, 957e, 958e, 959e, 960e, 961e, 962e, 963e, 964e, 965e, 966e, 967e, 968e, 969e, 970e, 971e, 972e, 973e, 974e, 975e, 976e, 977e, 978e, 979e, 980e, 981e, 982e, 983e, 984e, 985e, 986e, 987e, 988e, 989e, 990e, 991e, 992e, 993e, 994e, 995e, 996e, 997e, 998e, 999e, 1000e.

Petit Bastiais

8, Boulevard du Palais, BASTIA

FLORIO

COMPAGNIE ITALIENNE DE NAVIGATION

SERVICE POSTAL HEBDOMADAIRE GENES — LIVOURNE — BASTIA PORTO-TORRES ET RETOUR

Arrivées	Départs
Gênes : Mercredi, 7 h.	Mercredi 22 h.
Livourne : Jeudi 8 h.	Jeudi 14 h.
Bastia :	Jeudi soir.
Porto-Torrès : Vendredi 8, samedi, 17 h.	30
Bastia : Samedi 8 h.	Dimanche, 10 h.
Livourne : Dimanche, 16 h.	Dimanche 22 h.

La Compagnie délivre des billets d'aller et retour à prix réduits de Bastia pour Livourne.

Grand départ pour Paris

voies ferrées de la Corse

L'AGENCE HAVAS

Bureau de Publicité Paris

se poursuivre chaque jour

La Première Marque du Monde

UNDERWOOD

A LA MACHINE SPECIALE

QU'IL VOUS FAUT

MACHINE TECHNIQUE

MACHINE PORTATIVE

MACHINE COMPTABLE

MACHINE A CAISSIER

MACHINE STANDARD

CORDIER & FILS, Agents généraux pour la Corse

8, Boulevard du Palais - BASTIA

UNE REFERENCE : Plus de 200 machines de tous modèles vendues en Corse

ACHAT - ECHANGE (toutes marques)

Facilités de Payement - Tous renseignements sur demande

MAISONS Pour TOUS

LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER

Edition exceptionnelle de Jardins et Maisons Cossues

Un An : 8. Francs. Six Mois : 4 fr. — Le Numéro : 1 fr. 25

7, RUE LAFFITTE, 70, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

N° 2. *Feuilleton du PETIT BASTIAIS*

LA TULIPE NOIRE

par Alexandre DUMAS

Mais Corneille était non seulement un brillant esprit, mais encore un grand homme de caractère et de bonne action. Il était de cette famille de martyrs qui, sans se soucier de leurs ancêtres avant le roi Clovis, souriait aux bourreaux et, pendant la torture, n'avait d'autre cri que celui d'une foi qui, ne pouvant se communiquer, se prouvait par le sacrifice. Corneille était digne de tous ses ancêtres, et, pendant la première période du règne de Louis XIV, il avait été, comme on le verra, le défenseur de la royauté.

Pendant ce temps, Guillaume d'Orange, qui continuait une politique qui le désignait de loin aux chargés, et dont il devait recueillir, un jour, les fruits, se rendait en Angleterre, où, à la faveur des troubles qui avaient suivi la fuite de Jacques II, il était parvenu à se faire nommer stathouder de la république.

C'était déjà quelque chose pour la réalisation du projet, sur lequel Jacques avait commencé à veiller, et qui se résumait en ces mots : Guerre à mort contre la France, et surtout contre un grand citoyen, contre un roi : c'était Louis XIV, qu'il fallait avant tout abaisser.

Les Athéniens, qui ne laissaient pas leur réputation d'ingratitude, n'avaient pas manqué à leur habitude envers Aristide, envers Miltiade, envers Thémistocle, envers tous ceux enfin qui avaient bien mérité de leur patrie. Ils avaient banni Corneille de Rome, comme ils avaient banni Jean de Witt, son premier modèle, de la même manière qu'ils avaient banni Aristide, Miltiade, Thémistocle, comme ils avaient banni Scipion, comme ils avaient banni Caton, comme ils avaient banni Rutilius, comme ils avaient banni Cicéron, comme ils avaient banni Virgile, comme ils avaient banni Ovide, comme ils avaient banni Dante, comme ils avaient banni Machiavel, comme ils avaient banni Galilée, comme ils avaient banni Christophe Colomb, comme ils avaient banni Camoëns, comme ils avaient banni Vasco de Gama, comme ils avaient banni Albuquerque, comme ils avaient banni Camille Desmoulins, comme ils avaient banni Danton, comme ils avaient banni Robespierre, comme ils avaient banni Saint-Just, comme ils avaient banni Carnot, comme ils avaient banni Hugo, comme ils avaient banni Garibaldi, comme ils avaient banni Mazzini, comme ils avaient banni Victor Emmanuel, comme ils avaient banni Cavour, comme ils avaient banni Manin, comme ils avaient banni Gambetta, comme ils avaient banni Thiers, comme ils avaient banni Rochefort, comme ils avaient banni Victor Noir, comme ils avaient banni Henri de Pène, comme ils avaient banni Paul de Cassagnac, comme ils avaient banni Déroulède, comme ils avaient banni Jaurès, comme ils avaient banni Briand, comme ils avaient banni Poincaré, comme ils avaient banni Millerand, comme ils avaient banni Herriot, comme ils avaient banni Painlevé, comme ils avaient banni Tardieu, comme ils avaient banni Blum, comme ils avaient banni Daladier, comme ils avaient banni Reynaud, comme ils avaient banni Pétain, comme ils avaient banni Laval, comme ils avaient banni Doriot, comme ils avaient banni Déat, comme ils avaient banni Darnand, comme ils avaient banni Henriot, comme ils avaient banni Philippe Henriot, comme ils avaient banni Joseph Darnand, comme ils avaient banni Marcel Déat, comme ils avaient banni Jacques Doriot, comme ils avaient banni Pierre Laval, comme ils avaient banni Philippe Pétain, comme ils avaient banni Charles de Gaulle, comme ils avaient banni Georges Bidault, comme ils avaient banni Vincent Auriol, comme ils avaient banni René Coty, comme ils avaient banni Edgar Faure, comme ils avaient banni Antoine Pinay, comme ils avaient banni Guy Mollet, comme ils avaient banni Maurice Bourgès-Maunoury, comme ils avaient banni Félix Gaillard, comme ils avaient banni Pierre Pflimlin, comme ils avaient banni Charles de Gaulle, comme ils avaient banni René Coty, comme ils avaient banni Vincent Auriol, comme ils avaient banni Georges Bidault, comme ils avaient banni Joseph Laniel

ÉCHOS

Billet Parisien

L'expansion de la Pologne de Colombe n'aura jamais affirmer que l'Allemagne a rompu définitivement avec le stade de manichéisme intégral, que l'on connaît de nos architectes adeptes d'authentiques, nets, sans se douter qu'ils pensaient, outre-Rhin, pour des auteurs.

Ne vous y trompons pas, non existe de l'Est n'est pas si mauvais goût que cela. Ils aiment le colossal, certes, mais en matière d'art bien incertaine. Rien de bizarre, d'inexplicable et de morbide n'existent autrefois pour lui de faire marcher les initiateurs.

Rappelez-vous à l'exposition de la Presse, au compagnie de M. Paul Morand, l'auteur, sculpteur, qui l'a visitée si qui en a rapporté une impression inoubliable. Les amateurs de cette manifestation ont eu planer dans une atmosphère très différente de celle qui pouvait être accueillie par eux, ce qui ne se trouvait pas chez les artistes de la Presse. Et, en effet, il y eut opposition entre cette conscience professionnelle, cette discipline exacte et constante qui constituèrent toujours l'esprit germanique.

Ainsi, le marqueterie lilliputienne de jardinets où l'ingénuité et le goût français avaient été comprimés, juxtaposée à la puzzle en 1925 et y réduisait un tour de force charmant, cette marqueterie a été élargie à Cologne en un grand parc aux lignes harmonieuses où se promènent le cours majestueux du Rhin.

Voici pour le décor. Passons au fond de la question. M. Paul Morand-Vauthier a remarqué que l'autre manifestation grandiose et affirmante où ce qui concerne la presse de tous les pays est rassemblé et magnifié, la section française est presque incroyable. Décoration cruelle pour les résidents de chez nous qui savent quelle place occupe réellement notre pays dans la presse universelle.

Dans la trop petite salle aboutissant à nos journaux, rien ne met en évidence la valeur, l'importance, l'esprit de la presse française.

Ne recherchons pas les responsables de cette manière de saboutage. Le moins qu'on puisse dire c'est qu'ils comptent parmi nos compatriotes et que, n'ayant rien compris à la mission qui leur avait été confiée, ils n'ont pas su placer aux yeux de la jeunesse et du public allemands ce qui pouvait frapper ces fervents de la clarté, de la précision et de la statistique.

Et cela, encore-en, est bien fâcheux.

Gabriel Bauge.

Memento

CALENDRIER. — Aujourd'hui mardi 17 juillet 1928, 199e jour de l'année. 167 à venir.

Aujourd'hui : Saint-Eperat.
Demain : Saint-Thomas d'Aquin.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES. — 17 juillet 1925 : Consécration solennelle de Ste-Marie (de Bastia) par Mgr Jules de Piano, évêque de Mariana.

Les Corses Partout

Ces jours derniers a été célébré, à la paroisse de St-Canut, le mariage de la jeune gracieuse Mlle Rose Altieri, fille de M. Mathieu Altieri, inspecteur d'approvisionnement maritime, avec M. Jean Berlucci, maître d'hôtel au paquebot «Chanzy», des Messageries Maritimes, président de la caisse autonome du groupe amical de Pino, fils de M. Pierre Berlucci de Pino.

L'élégant cortège était formé par : Mlles Germaine Altieri, Ninu Pioli, demoiselles d'honneur ; Mlle Peligotti et M. Martin ; Mlle Elise Torre, M. Martini, Mmes Ricard, Togo, Anzi, Rose Altieri, Anna Altieri, Durand, Mattei, Pietri, Pascal, Peligotti, Bacle, Muracciole ; Mme Berlucci Pierre, Toga, Ange Altieri, Louis Mattei, Pietri, Monnier, Martin, Morgandi, Garebbi, Caillet, Mourées, Durbec.

A l'issue de la cérémonie religieuse les époux et parents ont reçu de leurs nombreux amis des félicitations et des vœux de bonheur.

Un repas copieux et choisi attendait les convives dans les salons Orand.

Un lunch et une soirée animée réjouissait la jeunesse jusqu'à 9 heures du soir.

Nos vœux de bonheur aux époux et chaleureuses félicitations aux deux familles.

Le groupe amical de Pino adresse aux jeunes époux ses sincères souhaits de bonheur et félicite les deux familles.

Les nouveaux règlements des courses de taureaux

Gibraltar, 16 juillet. — Hier, après-midi, dans la ville frontière de Linéa, des combats de taureaux eurent lieu pour la première fois les nouveaux règlements exigeant que les chevaux soient munis d'une cuirasse ont été observés.

Les deux chevaux qui prirent part à la course en sont sortis sans la moindre égratignure bien qu'ils aient eu à subir les assauts de bon taureaux qu'ils furent par la suite.

Les relations anglo-russes

Londres, 16 juillet. — Le correspondant du *Daily Mail* à Varsovie télégraphie que le bruit court dans les milieux diplomatiques de Moscou que le gouvernement des Soviets va tenter de renouer les relations diplomatiques et commerciales avec l'Angleterre par l'intermédiaire de l'ambassadeur des Soviets à Berlin.

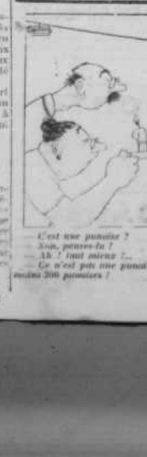

— C'est une panoire ?
— Non, pensez-la !
— Ah ! tant mieux !...
— Ce n'est pas une panoire ! c'est au moins 300 panoires !

ROSSI
Apéritif
DEMANDEZ-LE PARTOUT

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Deux décorations bien méritées

Avec un bien vif plaisir, nous avons appris que deux officiers supérieurs de chez nous venaient d'être promus au grade d'officier de la Légion d'honneur. Nous adressons à M. le Général de corps d'armée Fonsagrives, chef d'état-major du maréchal Pétain, et à M. le Général Chanoux, chef d'état-major du commandement supérieur de la défense de la Corse et M. le lieutenant-colonel Chanoux, du 173e R. I.

Cette distinction consacre les mérites et récompense la conduite héroïque de ces deux brillants officiers.

Le lieutenant-colonel Chanoux, breveté de l'Ecole de Guerre, a fait la campagne 1914-18 comme officier d'état-major et comme officier de troupe, d'abord sur le front français, puis à l'armée d'Orient. Sa plus belle conduite au feu lui a valu cette la croix de chevalier de la Légion d'Honneur, trois citations et de nombreuses décorations étrangères.

Depuis bientôt deux ans qu'il remplit les fonctions de chef d'état-major en Corse, le lieutenant-colonel Chanoux a su conquérir l'estime et la sympathie de toute la population.

Le lieutenant-colonel Chanoux, après avoir héroïquement combattu sur le front français, pendant la grande guerre, où il fut blessé à la tête, a, depuis, parfaitement vulgarisé, à l'expédition contre les Druses en 1925-26.

Nos félicitations émues et deux belles citations témoignent de sa brillante conduite au feu de 1914 à 1918. En Syrie, il s'est particulièrement distingué en de glorieux combats de La Goutha et de Damas, ce qui lui a valu de magnifiques citations.

A son retour du Levant, le lieutenant-colonel Chanoux est revenu en Corse, le pays qu'il affectionne et où, frais émoulu de l'école de Saint-Cyr, il avait débuté comme sous-lieutenant.

Bibliographie

Le troisième numéro de *Notre Temps* (juillet 1928) vient de paraître. Il contient : Jean Luchaire et Emile Roche : Révolution scientifique ; Philippe Pursac : Jeunesse d'hier et de demain ; E. Lasker Schuler : Poèmes ; Paul Vialar : Un cœur tout seul ; Robert-Elzéar : De la recherche de l'allemagne ; Yvonne Blotz-Secrays : Oraison funèbre de la chaise ; Claude David : L'Homme devant l'Homme, et des chroniques sur les Idées de notre temps, par H. Daniel-Rops ; les Lettres, par Jacques Chabannes ; Cristallerie Pleyel ; Le Cinéma, par Jean Arroy ; les Beaux-Arts, par André Boll ; La Politique internationale, par Walter Espir ; La Musique, par Octave Aubry ; Chronique des jeunes équipes, par Guy Cromet ; Bibliographie ; Les Nôtres. Bois de Paul Devaux.

La revue *Notre Temps* est entrée dans sa deuxième année avec le numéro de juillet, qui vient de paraître.

Ce troisième fascicule de la jeune et vaillante revue contient à côté de l'éditorial signé Jean Luchaire et Emile Roche, qui est sous le titre « Révolution scientifique », et la synthèse d'une nouvelle science de l'état telle que Claude Bernard l'avait annoncée dans le dernier numéro, une série d'enquêtes sur la jeunesse actuelle. Ainsi les artistes de Philippe Pursac-Fremiet et de H. Daniel-Rops, dans leur diversité de points de vue, sont remarquables de lucidité ; et Robert-Etienne, Walter de Espir, Edgar Etienne Gerry nous parlent, avec une connaissance parfaite, de la jeunesse allemande.

A signaler encore les poèmes traduits de l'allemand d'Else Lasker-Schuler un essai d'Yvonne Blotz-Secrays, le premier chapitre d'un roman de Claude David, et les rubriques d'actualité signées Christiane Fournier, Jacques Chabannes, H. J. Sikorski, André Boll, Octave Aubry, Guy Cromet, *etc.* Bois de Paul Devaux.

Avis Officiels

PUPILLES DE LA NATION

Sextin cantonale de Bastia

Les ascendants et tuteurs des Pupilles de la Nation sont informés que la visite annuelle du contrôle médical se fera, à Bastia, à partir du 17 courant.

Les familles sont invitées à présenter leurs enfants chez leur médecin contrôleur qui les recevra, tous les jours, de 14 à 16 heures.

Il est rappelé que les Pupilles qui ne se soumettront pas à la visite du contrôle médical ne pourront bénéficier d'un rappel de subvention de maladie.

AVIS DE CONCOURS

Un concours pour l'emploi de rédacteur-stagiaire à la préfecture de la Corse, aura lieu à Ajaccio, le lundi 27 août 1928.

Nos vœux de bonheur aux époux et chaleureuses félicitations aux deux familles.

Le groupe amical de Pino adresse aux jeunes époux ses sincères souhaits de bonheur et félicite les deux familles.

Les demandes d'admission devront parvenir à la préfecture au plus tard le 27 juillet 1928.

Le programme des épreuves et la nomenclature des pièces à produire sont déposés à la préfecture (première division) où les intéressés peuvent en prendre connaissance tous les jours, les dimanches et jours fériés exceptés, de 9 h. à 11 heures et de 15 h. à 17 heures.

Un concours pour l'emploi de sténo-dactylographe à la préfecture de la Corse aura lieu à Ajaccio, le lundi 27 août 1928.

Les demandes d'admission devront parvenir à la préfecture au plus tard le 27 juillet 1928.

Le programme des épreuves et la nomenclature des pièces à produire sont déposés à la préfecture (première division) où les intéressés peuvent en prendre connaissance tous les jours, dimanches et jours fériés exceptés, de 9 h. à 11 heures et de 15 h. à 17 heures.

Le gouverneur du Turkestan victime d'un attentat

Shanghai, 16 juillet. — Les autorités nationalistes ont reçu une nouvelle annonçant que Yan Tsong Yao, gouverneur militaire du Turkestan chinois a été tué d'un coup de feu à Urumchi, le 7 juillet, par des soldats de l'escorte du commissaire aux Affaires étrangères, pendant leur retraite précipitée à la suite de la répression des émeutes provoquées par la fermeture de l'école russe de langues étrangères.

Les assassins ont été arrêtés.

Le meurtre a causé une vive effervescence dans les milieux chinois car on craint qu'il ne soit le prélude de désordres dans le Turkestan où l'influence soviétique s'intensifierait.

Un double meurtre près de Nice

Nice, 16 juillet. — *De notre correspondant particulier.* — Au hameau de Bequet de La Faye, commune de Saint-Auban, un jeune berger équarrissait, à découvert, ce matin, deux cadavres.

Celui du fils Claudine Sautier, âgé de 42 ans, couché en travers de la route et celui de Mme Sautier, mère, tuée à coups de hache devant la fournaise de sa cuisine.

Les deux corps étaient déjà décomposés. Les cris avaient alerté le voisinage. M. Sauvaire, père, riche paysan, âgé de 75 ans, n'a pas été vu depuis vendredi.

Il est la victime lui aussi d'un odieux assassin ou n'est-il par l'auteur du double meurtre ?

C'est ce que le Parquet de Nice qui s'est transporté, cet après-midi, à La Faye par un soleil torride va tacher d'éclaircir.

Ajoutons que les Sauvaire étaient les habitants du hameau dont ils étaient d'ailleurs les propriétaires.

Un raid Amérique-Stockholm par le Groenland

Londres, 16 juillet. — On mande de New-York au *Daily Telegraph* que la semaine prochaine l'aviateur illinois Bert Hass, accompagné de son pilote Parker Cramer partiront de Rockford, Illinois, sur un monoplan à destination de Stockholm, en passant au-dessus du Groenland. Ils s'arrêteront à Mont-Evans pour refaire leur plein d'essence.

Des perceurs de muraille surpris par la police

Paris, 16 juillet. — Des policiers ont surpris des individus qui se disposaient à percer une muraille pour pénétrer dans une bijouterie, rue Saint-Honoré, à Paris.

Des coups de revolver ont été échangés.

Deux bandits, dont un blessé par balle au ventre, ont été arrêtés ; les deux autres ont pris la fuite.

Le commandant de l'Aquitania meurt en arrivant au port

Londres, 16 juillet. — Le commandant Sir James Charles, commandant le transatlantique *Aquitania*, est mort, hier, en arrivant à Southampton, à bord de son navire.

C'était sa 73e traversée de l'Atlantique et la dernière qu'il devait faire, car il allait prendre sa retraite après 45 ans de services en mer.

L'irascible marocain

Paris, 16 juillet. — A Foug, (Meurthe-et-Moselle), un ouvrier tunisien Brahim Ben Ali, 33 ans, qui but sept deux coups de couteau par un manœuvre nommé Mercanal, 25 ans, simplement parce qu'il avait pris sa casquette pour lui faire une farce.

Le meurtrier fut arrêté par la gendarmerie.

Quatre ouvriers enseveli

Chambéry, 16 juillet. — En Haute-Maurienne, à Bramans, le tunnel construit pour la dérivation des eaux de la Haute-Arc, en vue de l'alimentation d'une usine, s'est effondré ensevelissant quatre ouvriers y travaillant.

Après de longues recherches, deux d'entre eux ont pu se faire entendre et dire que leurs camarades étaient tués quant à eux ils ne sont pas blessés et craignent les petits éboulements qui continuent.

Les travaux de déblaiement sont commencés ; on compte une semaine de travail pour dégager les deux survivants, un français et un italien.

En attendant on les alimente par un tube de 6 m. 50 de long ; on a déjà pu leur envoyer de l'eau, du café, du chocolat de l'eau de cologne, des allumettes, des bougies et des cigarettes qu'ils réclamaient tout spécialement.

Les victimes de la montagne

Vienne, 16 juillet. — On mande de Graz, que quatre accommodes viennois firent une chute dans les montagnes de Styrie. Trois d'entre eux sont morts.

INFORMATIONS LOCALES

Au quartier de Toga

Notre nouvel hôpital civil

Il est certain que le quartier de Toga est actuellement le centre industriel de Bastia. Ici, d'immenses dépôts de charbons, des tonneaux de cédrats représentant des milliers de francs, une tonnellerie modèle, plus loin des fabriques d'huiles et de pâtes alimentaires, d'étiquettes, la grande industrie des vins du Cap Corse, de grands garages d'automobiles, et le plus important, croyez-vous de Bastia encore ?

Ce quartier populeux sera bientôt doté d'un égout collecteur, d'une canalisation d'eau potable, munit des tuileries de Ville-di-Pietrabugno, et surtout d'un grand établissement hospitalier, d'un hôpital moderne, conforme aux derniers progrès de la science médicale et chirurgicale. Nos malades trouveront du nouvel hôpital de grandes et belles salles de chirurgie, des salles de radiothérapie et de radiologie, un pavillon pour les maladies contagieuses, des laboratoires et des salles de consultations externes de nos meilleurs praticiens.

Nos plus distingués spécialistes recevront, demandé et vivement attendu depuis de longues années, et complètement muni tous les jours. Cet hôpital modèle ; on lui donne le dernier coup de main et dans le courant de l'automne on y accueillera ses premiers malades.

Ce jour-là le public bastiais et nos compatriotes des arrondissements ruraux pourront constater que rien n'a été laissé dans l'ombre, que tout a été prévu pour que les malades trouvent auprès de leurs médecins les plus complets ; ce jour-là aussi on pourra féliciter les membres du conseil d'administration qui n'ont cessé de se préoccuper de doter Bastia d'un grand établissement hospitalier, et surtout le docteur Nasi, sénateur-maire de notre ville qui, avec une ténacité digne d'éloge, par un labeur soutenu, a pu arriver à faire édifier un hôpital moderne sans demander de l'argent ni à la ville ni aux contribuables.

Dans l'Armée

LA PRISE D'ARMES DU 14 JUILLET

Une regrettable erreur nous a fait mettre de côté la sympathique capitaine vétérinaire Pumunier, décoré de la croix de chevalier de la Légion d'Honneur au cours de la prise d'armes du 14 juillet.

C'est avec plaisir que nous relevons dans la dernière promotion dans l'ordre d'officier de la Légion d'Honneur, le nom de M. le capitaine Francis Allard, attaché au bureau de l'Aéronautique.

M. Allard est le beau-frère de M. Sorbini, employé à la maison Orezza et Fils.

Nos sincères félicitations au nouvel officier.

Nous apprenons avec plaisir la promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur du capitaine Nestor Mathieu, de l'infanterie coloniale.

Titulaire exceptionnels (faits de guerre au Levant).

Nous adressons au brave et sympathique officier et à Madame Nestor, nos félicitations.

Dans les groupements

COMITE REPUBLICAIN DEMOCRATIQUE et SOCIAL CORSE

Sous-comité de la Gare

Les membres adhérents au dit sous-comité sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir mardi 17 juillet, à 21 heures, au Bistrot-Bar-Restaurant, cours Wilson.

Ordre du jour : communications importantes à faire. Prière d'être exact. Réunion au local habituel.

SYNDICAT DES OUVRIERS DU DOMAINE DE CASABIANDA

Les ouvriers du Domaine, réunis le 9 juillet 1928, constatant que la Direction leur refuse cette année le travail à la tâche contrairement à ce qui a été fait jusqu'ici et malgré les promesses de M. Spinetti, directeur général,

Considérant que le domaine a passé avec M. Agostini un contrat pour la fabrication et les moissons ;

Que ce contrat conclu pour une somme d'environ 25.000 francs est très onéreux pour l'Etat,

Que le travail a été mieux fait et à bien meilleur compte par les ouvriers du domaine ;

Que cette mesure a été prise exclusivement pour briser les ouvriers et les obliger à cesser le travail ;

Dénoncent à l'opinion publique cette conception périmée du patronat.

Considérant d'autre part, qu'il est faisible de concilier les justes aspirations des ouvriers et l'exploitation judicieuse du domaine ;

Que celle-ci exige une collaboration locale des services de direction et d'exécution ;

S'élèvent contre la fausse interprétation donnée à leur action syndicale.

Considérant enfin, qu'ils travaillent pour le compte de l'Etat ;

Que le conflit a été provoqué par les gérants du domaine ;

Sollicitent l'intervention de M. le Préfet de la Corse, en vue de constituer le plus rapidement possible une commission paritaire chargée de mettre fin au conflit.

RÉPUBLIQUE DE MONSERRATO

Les citoyens de la République de Monserrato sont convoqués à l'assemblée du jeudi 19 juillet, à 20 heures à l'église Monserrato pour dernières dispositions :

Sortie officielle du 5 août ; Fête nationale de la R. M.

Des passage

M. le professeur Brumpt, membre de l'Académie de Médecine.

L'éminent professeur va profiter des vacances pour visiter toutes les régions où sévit l'endémie palustre et pour en plein accord avec la Ligue Corse contre le paludisme, les mesures prophylactiques contre la malaria.

Dans les groupements

COMITE REPUBLICAIN DEMOCRATIQUE et SOCIAL CORSE

Sous-comité de la Gare

Les membres adhérents au dit sous-comité sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir mardi 17 juillet, à 21 heures, au Bistrot-Bar-Restaurant, cours Wilson.

Ordre du jour : communications importantes à faire. Prière d'être exact. Réunion au local habituel.

SYNDICAT DES OUVRIERS DU DOMAINE DE CASABIANDA

Les ouvriers du Domaine, réunis le 9 juillet 1928, constatant que la Direction leur refuse cette année le travail à la tâche contrairement à ce qui a été fait jusqu'ici et malgré les promesses de M. Spinetti, directeur général,

Considérant que le domaine a passé avec M. Agostini un contrat pour la fabrication et les moissons ;

Que ce contrat conclu pour une somme d'environ 25.000 francs est très onéreux pour l'Etat,

Que le travail a été mieux fait et à bien meilleur compte par les ouvriers du domaine ;

Que cette mesure a été prise exclusivement pour briser les ouvriers et les obliger à cesser le travail ;

Dénoncent à l'opinion publique cette conception périmée du patronat.

Considérant d'autre part, qu'il est faisible de concilier les justes aspirations des ouvriers et l'exploitation judicieuse du domaine ;

Que celle-ci exige une collaboration locale des services de direction et d'exécution ;

S'élèvent contre la fausse interprétation donnée à leur action syndicale.

Considérant enfin, qu'ils travaillent pour le compte de l'Etat ;

Que le conflit a été provoqué par les gérants du domaine ;

Sollicitent l'intervention de M. le Préfet de la Corse, en vue de constituer le plus rapidement possible une commission paritaire chargée de mettre fin au conflit.

PARQUET
POUR PLANCHER ET CLOISONS
en bois Corse et Galibi, bouteilles et rayons, prêt à mettre.
AU PUCHERON CORSE
Société de Tage
BASTIA

ATTENTION !
CHEZ
L. Rogliano
27, BOULEVARD PAOLI
BASTIA
ASSORTIMENT COMPLET
AUX MEILLEURS PRIX
de SALLES DE BAINS,
ELECTRICITE,
APPAREILS SANITAIRES
Maison de confiance
Fondée en 1912
TELEPHONE : 142

MATERIAUX POUR CONSTRUCTION
Toutes fournitures pour le Bâtiment
LAURENT COLOMBANI
6 Bis, Rue Be l'Opéra BASTIA

VINS

La CAVE MODERNE, rue Salvator-Viale, informe sa bonne clientèle qu'elle vient de recevoir de Son Nicolao un lot de vin pour mettre en bouteilles.

ROUGE, 12° extra, 2 fr. 50
ROSE 12°5, extra sec, 2 fr.

Servir à domicile. — La direction prête des bâchoires gratuitement et livre à l'intérieur dans des barriques de 60 litres. — Prix spéciaux pour le gros.

Les Spectacles

FEMINA-CINEMA — Ce soir, à 8 h. 45 : Les Trois Font Trois (deuxième Dessin Mickey). Mardi, une dernière fois, un spectacle programme : **Le Bouilleur.**

En vente partout : pharmaciens, droguistes, parfumeurs, etc. Pour le gros : Jean CIPRIANI, représentant, succursale des Colonnes, Bastia.

Communications

SYNDICAT OUVRIER GAZ ET ELECTRICITE

Permanence ces soir, à la Bourse du Travail, de 5 à 7.

DES PRETS, SECOURS ET AVANCES POUR LES ANCIENS COMBATTANTS

Le décret du 27 janvier 1928 a déterminé les conditions concernant l'attribution aux anciens combattants, de prêts, secours, bourses d'études et avances remboursables, pour permettre à tous ceux, artisans, petits industriels, petits commerçants, agriculteurs, etc... qui désirent se reclasser ou développer leur industrie, leur commerce ou leur exploitation agricole, et même, s'ils ne le sont déjà, accéder à la petite propriété agricole ou rurale, ou encore leur faciliter les moyens de construire leur maison familiale à bon marché.

Pour bénéficier des avantages contenus par le décret précité, les intéressés doivent être en possession de la Carte du Combattant ou du certificat provisoire. A cet effet, la Confédération Générale de toutes les victimes de la guerre, 11, rue de Lancry, à Paris (10e), se tient à la disposition de tous les anciens combattants qui désireront bénéficier de ces avantages. Ecrire, avec timbre pour réponse : C.G.T.V.G., 17, rue de Lancry, Paris (10e).

Les monte-en-l'air n'ont pas de vacances

Saint-Maló, 16 juillet. — Dans une villa de Rinard, où descendit Mme Malle Larthonis, de Tourcoing, un important vol de bijoux fut commis.

Un pendentif en brillant, une chaîne de platine avec perles, un bracelet et quatre montres en or pour homme disparurent.

Deux paires de boucles d'oreilles avec des pierres précieuses furent soustraites à des anglaises dans le même pavillon.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Une vague de chaleur sévit sur l'Europe depuis quelques jours

Paris, 16 juillet. — On note aujourd'hui une légère diminution de la température. A 11 heures, on enregistrait 27° au lieu de 32°, hier à la même heure.

Mais nous sommes relativement peu en différence car, paraît-il, nous sommes exceptionnellement pour demain dès aujourd'hui.

Le record de chaleur a été, hier à Paris, de 36° à Pombre, ce qui ne s'était pas vu depuis 1911 et 1921. En province on annonce quelques orages dans la région d'Angoulême et de Chartres. A Lille qui n'a pourtant pas la réputation d'être une ville chaude on a noté, bien plus Rhône, 37° à l'ombre et 57° au soleil ; à Bordeaux, 38° à 11 heures, 30° également à Antibes.

A Londres, le thermomètre a marqué 35° ; « ce jeune genre on se baigne, on se promène, on fait du sport, on boit sur des coups de canon au parc municipal nommé Mercanal, 25 ans, simplement parce qu'il avait pris sa casquette pour lui faire une farce.

Le meurtrier fut arrêté par la gendarmerie.

La Conférence Internationale du Cancer

Londres, 16 juillet. — Ce matin s'est ouvert à Londres un congrès médical de la plus grande importance : la conférence internationale du cancer. Les travaux durèrent jusqu'à vendredi.

Des savants appartenant à vingt-deux pays y prendront part. Le roi Georges s'intéressait à tout ce qui est médecine ; aujourd'hui les délégués à Buckingham. Mercredi, le 2e fils des souverains britanniques, le duc d'York, assistera aux travaux de la conférence.

Cet au siège de la Société royale de médecine, dans Wimpole Street que se tiendra la première séance. On y distinguera les membres des six grandes délégations. Ayant leurs libertés de pause entre leurs travaux ces sections seront celles de la pathologie, médecine, radiologie, diagnostic, chirurgie et statistique d'hygiène publique.

Au cours de la semaine les délégués recevront à des démonstrations et des opérations faites dans les hôpitaux par les plus célèbres spécialistes de la capitale. De plus ils auront l'occasion d'examiner 30 anciens malades qui ont été guéris du cancer à l'hôpital de Westminster.

Les aristocrates russes vivent dans un monastère de Sergeyewesky

La presse se livre à une violente campagne contre eux

Moscou, 16 juillet. — La presse a entrepris une violente campagne contre un groupe d'anciens aristocrates qui vivent dans le monastère de Sergeywski tout récemment transformé en musée.

Le directeur du musée, le comte Vendervey, est accusé d'avoir recueilli quelques familles de la haute noblesse russe, y compris la princesse Troubetskoy, la princesse Urussoff, le prince Obolensky, la princesse Gagarin et Meshtchersky afin d'entretenir avec eux une campagne religieuse anti-soviétique.

Les journaux font des révélations extrêmement graves d'extrême-droite sur la propagande communiste. Il est question de transformer le monastère à des victimes d'une tentative d'assassinat et d'immobiliser prisonniers auraient reçu les lettres contenant des menaces de mort.

La réponse française à la note Kellogg

« Enfin, la signature que dès à présent le gouvernement des Soviets a offert à toutes les puissances signataires des actes conclus à Locarno et qu'il est disposé à offrir aux puissances parties à des traités de neutralité, de même que l'accession ouverte aux autres puissances est de nature à donner au monde un nouveau gage de la mesure pratiquement sonhaitable, du caractère de stabilité conforme aux vues du gouvernement de la République.

« Grâce aux précisions ainsi apportées par le nouveau préambule et grâce aux interprétations données d'autre part, au traité, le gouvernement de la République se félicite d'une entente qui ne peut avoir pour objet de compromettre aucun des engagements des traités existants auxquels la France est par ailleurs partie contractante et que la bonne foi et la loyauté de la République depuis huit ans qu'elle existe n'ont cessé de respecter intégralement.

« En cet état et dans ces conditions, le gouvernement de la République est heureux de pouvoir déclarer au gouvernement des Etats-Unis qu'il est, dès maintenant, tout disposé à signer le traité tel qu'il est proposé par la lettre de votre Excellence du 23 juin 1928.

« Au moment d'exprimer ainsi sa confirmation à la réalisation d'un projet longuement mûri et dont il avait été l'origine suscité la portée morale, le gouvernement de la République tient à rendre hommage à l'esprit généreux avec lequel le gouvernement des Etats-Unis a envisagé la nouvelle manifestation de fraternité humaine, hautement conforme aux aspirations profondes du peuple français comme du peuple américain et répondant au sentiment plus ou moins largement partagé entre les peuples de la solidarité internationale.

« Veuillez agréer, etc...

Nombreuses victimes à Vienne

Vienne, 16 juillet. — D'après le journal *Stunde*, le nombre des baigneurs victimes qui se noyèrent au Fort de la Chaleur est de 16.

Quatre-vingt cas d'insolation furent constatés dimanche après-midi.

La réponse française à la note Kellogg

« Enfin, la signature que dès à présent le gouvernement des Soviets a offert à toutes les puissances signataires des actes conclus à Locarno et qu'il est disposé à offrir aux puissances parties à des traités de neutralité, de même que l'accession ouverte aux autres puissances est de nature à donner au monde un nouveau gage de la mesure pratiquement souhaitable, du caractère de stabilité conforme aux vues du gouvernement de la République.

« Grâce aux précisions ainsi apportées par le nouveau préambule et grâce aux interprétations données d'autre part, au traité, le gouvernement de la République se félicite d'une entente qui ne peut avoir pour objet de compromettre aucun des engagements des traités existants auxquels la France est par ailleurs partie contractante et que la bonne foi et la loyauté de la République depuis huit ans qu'elle existe n'ont cessé de respecter intégralement.

« En cet état et dans ces conditions, le gouvernement de la République est heureux de pouvoir déclarer au gouvernement des Etats-Unis qu'il est, dès maintenant, tout disposé à signer le traité tel qu'il est proposé par la lettre de votre Excellence du 23 juin 1928.

« Au moment d'exprimer ainsi sa confirmation à la réalisation d'un projet longuement mûri et dont il avait été l'origine suscité la portée morale, le gouvernement de la République tient à rendre hommage à l'esprit généreux avec lequel le gouvernement des Etats-Unis a envisagé la nouvelle manifestation de fraternité humaine, hautement conforme aux aspirations profondes du peuple français comme du peuple américain et répondant au sentiment plus ou moins largement partagé entre les peuples de la solidarité internationale.

« Veuillez agréer, etc...

Les monte-en-l'air n'ont pas de vacances

Saint-Malo, 16 juillet. — Dans une villa de Rinard, où descendit Mme Malle Larthonis, de Tourcoing, un important vol de bijoux fut commis.

Un pendentif en brillant, une chaîne de platine avec perles, un bracelet et quatre montres en or pour homme disparurent.

Deux paires de boucles d'oreilles avec des pierres précieuses furent soustraites à des anglaises dans le même pavillon.

Les secondes associations allemandes des victimes de la guerre

Coblence, 16 juillet. — La réunion de l'association allemande des victimes de la guerre, comprenant environ 30.000 membres a eu lieu à Coblence.

Le maire, le docteur Russel, a prêté le premier la parole et a déclaré qu'en Allemagne personne ne désire que le malheur d'une grande guerre bouleverse à nouveau l'Europe.

Le représentant de l'union fédérale des victimes françaises de la guerre, Lucien Lamoureux, député de Paris, en transmettant à l'association allemande le salut le plus cordial de cette organisation a expliqué que cette-ci n'a besoin de travailler depuis huit ans que la paix et le rapprochement des peuples.

L'inauguration du tunnel international de Somport

Paris, 16 juillet. — Mercredi sera inauguré le tunnel international de Somport par où passera la ligne Pau-Saragosse. La voie ferrée s'engage dans le nouveau tunnel après les Forges d'Adal, dernière station française, et l'on sait, après un parcours de 2878 mètres, en territoire espagnol, à la gare internationale de Canfranc.

Le tunnel de Somport est plus qu'un ouvrage d'art ; il facilitera grandement les relations économiques entre la France et l'Espagne, service puissamment à améliorer, à rendre plus faciles encore les relations entre les deux pays.

La présence du roi Alphonse XIII et du président de la République assistant à l'inauguration donnera à cette manifestation franco-espagnole tout l'éclat, toute l'importance qu'il convient.

NOUVELLES D'AVIATION

La ligne aéropostale espagnole Las-Palmas-Cadix est inaugurée

Casablanca, 16 juillet. — On vient d'inaugurer la ligne aéropostale espagnole de Las Palmas à Cadix.

A son premier voyage, l'hydravion amphibie transportait quelques passagers, dont le général Gonzalès, le commandant Franco, frère du généralissime, et le commandant Ruiz de Alda, qui, en 1926, avec Ramon Franco, avait effectué la traversée de l'Atlantique Sud.

Le parcours, qui a duré 3 h. 30 m., s'est effectué sans incident.

Le commandant Franco à Vienne

Vienne, 16 juillet. — Le commandant Franco, frère du généralissime espagnol, est arrivé à Vienne, venant de Budapest.

Il a été reçu à la gare par le général Schilhawsky, chef de la police, et par le colonel Pfeiffer, représentant le chancelier Seipel.

Le commandant Franco a déclaré qu'il était très heureux de visiter Vienne, ville qu'il connaît déjà.

Le Comité des associations allemandes des victimes de la guerre

Coblence, 16 juillet. — La réunion de l'association allemande des victimes de la guerre, comprenant environ 30.000 membres a eu lieu à Coblence.

Le maire, le docteur Russel, a prêté le premier la parole et a déclaré qu'en Allemagne personne ne désire que le malheur d'une grande guerre bouleverse à nouveau l'Europe.

Le représentant de l'union fédérale des victimes françaises de la guerre, Lucien Lamoureux, député de Paris, en transmettant à l'association allemande le salut le plus cordial de cette organisation a expliqué que cette-ci n'a besoin de travailler depuis huit ans que la paix et le rapprochement des peuples.

Ce que disent les Journaux de Paris

Paris, 16 juillet. — Du *Populaire* (M. Léon Blum) :

« On semblait croire qu'en poussant à la conclusion du pacte Kellog nous prêtions la main à je ne sais quelle manœuvre sournoise dirigée contre les intérêts de la France, contre l'œuvre de la S.D.N. contre la paix elle-même.

« Voilà aujourd'hui que le pacte est conclu, voilà que le *Temps* se félicite du fait acquis, en conclue l'importance, en souligne la portée nouvelle et en consolide les bases.

« Nous nous trompâmes hier, paraît-il aujourd'hui notre erreur par l'adhésion générale est devenue une vérité.

« Ce n'est pas la première fois que pareille aventure nous arrive. L'esprit international ne nous inspire décidément pas si mal dans la détermination de nos véritables intérêts nationaux.

« A l'heure où s'achève l'assemblée de notre parti qui combattit avec acharnement l'affiliation des gauches de même ordre nous avons le droit d'accueillir cette nouvelle victoire ».

De l'*Echo de Paris* :

« Il est bon de marcher que la femme française veut beaucoup mieux que sa réputation, qu'elle égale sur beaucoup de points la femme étrangère et qu'elle la dépasse par ses qualités.

« La femme française de toute manière a fait ses preuves à tous les degrés de l'échelle sociale, qu'elle soit femme du peuple ou aristocrate.

« Il est bon de former cette vérité et de ne point la tenir sous le boisseau. La femme française n'a pas eu besoin d'attendre la faillite de voir pour se mêler à la vie sociale, y jouer son rôle.

« Elle n'a été — des ergonismes dont l'action est bienfaisante et qui portent en eux la douceur et l'apaisement ».

De l'*Ere Nouvelle* (François-Albert) :

« Il est donc nettement établi que loin d'envisager l'adaptation possible de l'Europe aux lois françaises les partisans de l'Union européenne ont inscrit à l'article premier de leur programme le refus formel de ne s'y résigner à aucune époque. Ils ont même nettement défini cette position bien arrêtée, et d'ailleurs parfaitement conforme à leur prosélytisme, de ne point accepter la France entière le régime qu'ils auraient d'abord réussi à perpétuer chez eux.

« Nous sommes donc en face d'une intransigeance avouée et d'un esprit de croisade au dehors à peine dissimulé auquel nous opposons un effort de transaction sournoise dirigée contre les intérêts de la France, contre l'œuvre de la S.D.N. contre la paix elle-même.

« Voilà aujourd'hui que le pacte est conclu, voilà que le *Temps* se félicite du fait acquis, en conclue l'importance, en souligne la portée nouvelle et en consolide les bases.

« Nous nous trompâmes hier, paraît-il aujourd'hui notre erreur par l'adhésion générale est devenue une vérité.

« Ce n'est pas la première fois que pareille aventure nous arrive. L'esprit international ne nous inspire décidément pas si mal dans la détermination de nos véritables intérêts nationaux.

« A l'heure où s'achève l'assemblée de notre parti qui combattit avec acharnement l'affiliation des gauches de même ordre nous avons le droit d'accueillir cette nouvelle victoire ».

De l'*Echo de Paris* :

« Il est bon de marcher que la femme française veut

Compagnie Fraissinet

DÉPARTS DE CORSE POUR LE CONTINENT

Mardi 17, de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 18, d'Ile-Rousse p. Toulon et Marseille à 18 heures.
Mercredi 18, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 19, de Bastia p. Nice à 23 heures.
Vendredi 20, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 21, d'Ajaccio p. Marseille à 12 h.
Samedi 21, d'Ile-Rousse p. Nice à 22 h.
Dimanche 22, de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 23, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 24, de Bastia p. St-Florent à 3 h.
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 24, de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 25, de Calvi p. Toulon et Marseille à 19 heures.
Mercredi 25, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 26, de Bastia p. Nice à 23 heures.
Vendredi 27, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 22 heures.
Dimanche 29, d'Ile-Rousse p. Nice à 20 h.
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 31, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 31, de Bastia p. Livourne à 23 h.

DÉPART D'CONTINENT POUR LA CORSE

Mercredi 18, Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 19, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 20, de Nice p. Ajaccio à 8 h.
Samedi 21, de Nice p. Ile-Rousse à midi.
Samedi 21, Toulon p. Ile-Rousse à 18 h.
Dimanche 22, de Nice p. Bastia à 18 h.
Dimanche 22, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 18 h.
Mardi 24, de Nice p. Ile-Rousse à 21 h. 30
Mercredi 25, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Mercredi 25, Livourne p. Bastia à 18 h.
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 8 h.
Samedi 28, de Nice p. Calvi à midi.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 18 h. 30
Dimanche 29, de Nice p. Bastia à 10 h.
Dimanche 29, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 12 h.
Mardi 31, de Nice p. Calvi à 21 h. 30.

Il faut en ce moment faire des

ÉCONOMIES

Il cependant avoir une toilette donnant un ensemble parfait.

Pour savoir ce qui se porte comme gants et chaussures, bas et lingerie, plumes, sacs et bijoux, etc ...

comme aussi robes et chapeaux achetez le nouveau journal complet

MERVEILLES DE PARIS

4 francs

EN VENTE PARTOUT

et 29, rue de la Sourdière, Paris.

BOURSE DE PARIS du 16 Juillet 1928

VALEURS	cours préc.	cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
5 % perpétuel		
4 % 17		
4 % 17		
4 % 25		
4 % 25		
4 % 27		
Obligations 6 % 1922		
— 6 % 1924		
— 6 % 1925		
— 6 % 1927		
Oblig. Caisse Autonome		
Crédit National 1919		
— 1921		
— 1923		
— 1924		
Bons 7 % 1925 Août		
Bons 7 % 1928 Fin-de-Calois		
Départ Seine 7 % 1928		
Paris 1905		
— 1921		
— 1909		
Communales 1879		
— 1909		
TERME		
Banque de France		
— Société de Crédit		
— Comptoir d'Escompte		
— Union Parisienne		

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Compagnie Algérienne		
Comptoir National d'Escompte		
Crédit Foncier de France		
Crédit Lyonnais		
Société Générale		
Société Générale Foncière		
Suez Capital		
Suez Parts		
Suez Dividende		
Est Capital		
Lyon Capital		
Midi Capital		
Nord Capital		
Orléans Capital		
Suisse-Fr. Chemins de Fer		
Distr. Electricité		
Comp. Gén. Electricité		
Thomson		
Tréfileries du Havre		
Mines de Courrières		
Mines de Lens		
Boléo		
Kuhlmann		
Phosphates de Gafsa		
Péchiney		
Charbons Réunis		
Transatlantique Ord. 500 fr.		
Hispano Parts		
Air Liquide		
Cultures Tropicales		
Produits Chimiques Joulie.		
Source Perrier		
Bor. Standard		
Russe 5 % 1906		

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Serbe 1895		
Turc 6 %		
Turc 5 % 1914		
Banque Nationale Mexique		
Banque Ottomane		
Crédit Foncier Egyptien		
Wagons-Lits Ordinaires		
Central Mining		
Rio Tinto		
Quarzal Carpet		
Pétrofina		
Sucreries d'Egypte		
Bons Mexicains 1913		
Brakpan		
Carlsbourg		
Financières Caoutchoucs		
Chartered		
Consolidé		
De Beers Ord.		
Estrellas		
France Wyoming		
Goldfields		
Huanchacque		
Jagersfontein		
Maloca Ordinaire		
Mexican Eagle Ord.		
Modderfontein		
Rhodesia		
Spassky		
Tanganyika		
Ducks Marseille		
Lyonnaise des Eaux Cap.		
Electricité Paris		
Union Electricité		
Parisienne		
Lebon		
Gaz de Paris		
Schneider		
Fives Lille		
Saint-Gobain		
Verreries de Carreaux		
Salins Midi Capital		
Messageries Maritimes Ord.		
Distil. Indochine		
Cuivrerie Joyeux		
Pellet Chausson		
Comptoirs Lafayette		
Paris-France		
Printemps		
Bazar Franç. Rio Plata		
Land Bank of Egypt		
Crédit Foncier Autriche		
Crédit Foncier Mexicain		
Crédit Foncier Cuba		
Tabacs Philip. Ord.		
Banque Parisb. Mexicain		
Crédit Fonc. France-Canad.		
El-Mokta		
Hotchkiss		
Meyer Otterbun		
Tabacs Lucinas		

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Royal Dutch		
Shell		
Fonds d'Etats Etrangers		
Anglais 2 ½		
Argentin 4 % 1886		
Belges 3 % 1906		
Brésil 4 % 1883		
Bulgare 5 % 1902		
Chine 6 % 1896		
Egyp. Unifié		
Hellen 5 % 14		
Italie 3 ½		
Japon 4 % 1905		
Mexique 4 % 1904		
Roumanie 4 % 1922		
Russe 3 % 01-04		
Serbe 1913		
Turc 4 %		

CHANGES

Londres		
New-York		
Allemagne (100 reichsmarks)		
Belgique		
Espagne		
Hollande		
Italie		
Portugal		
Suisse		

ABONNEMENTS AU

Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

BULLETIN D'ABONN EMENT

M.....

demeurant à.....

déclare souscrire un abonnement de.....

au *Petit Bastiais* à partir du.....

SIGNATURE

Découper ce bulletin et l'adresser à M. l'Administrateur du *Petit Bastiais* à Bastia avec le montant de l'abonnement en un mandat-poste ou chèque postal : *Ajaccio* 152.

TARIF DES ABON NEMENTS

CORSE. — Un an : 62 francs — 6 mois : 32 francs — 3 mois : 16 frs
AUTRES DÉPART. — Un an : 64 francs — 6 mois : 33 francs — 3 mois 17 francs.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

60 f. de musique pour 5 fr. 50

Offerts à nos Lecteurs par LE PETIT BASTIAIS

ALBUM 3. — 20 morceaux classiques et modernes pour piano ou harmonium. Franco : 5 fr. 50.

ALBUM 5. — 20 morceaux pour piano et violon : 7 fr. 50.

ALBUM 5 bis. — Les mêmes 20 morceaux pour violon ou mandoline solo : 4 fr. 50.

ALBUM 6. — 20 morceaux à quatre mains : 7 fr. 50.

ALBUM LES VACANCES ENFANTINES, chansons anciennes et modernes, danses, rondes pour les petits avec croquis : 7 fr. 50.

ALBUM 7. — Rien que du moderne, 15 morceaux dont chacun est cataloguée à francs de Gounod, Adolf Slanislas, etc. : 5 fr. 50.

ALBUM DES CHANTS ET DES DANSES DURANT LA REVOLUTION FRANÇAISE, LE DIRECTOIRE ET L'EMPIRE : 5 fr. 50.

Pour les enfants :

1° ALBUM de 6 morceaux piano facile. — Franco : 5 fr. 50.

2° ALBUM, 20 morceaux. Ce que Mozart a joué et composé entre 4 et 6 ans.

Les deux albums réunis : 6 fr. 50.

3° Les Soyrées Enfantines, amusantes, comiques et instructives. Quatre soyrées différentes : 2 fr. 50.

Chaque album est adressé franco contre la somme envoyée au

Petit Bastiais

8, Boulevard du Palais, BASTIA

Cloant de partir pour Paris notez l'adresse de:

L'AGENCE HAVAS

62 Rue de Richelieu PARIS

vous pourrez lire chaque jour Le Petit Bastiais sans le moindre retard

Tueurs d'hommes!

LE tigre, infiniment féroce, est bien inoffensif comparé au Moustique, infiniment petit. Issu des eaux croupies et marais stagnants, les Moustiques y puisent les germes de fièvres dangereuses. Prévenez leur attaque. Armez-vous de Flit!

En quelques minutes, le Flit tue tous les insectes malpropres et dangereux: Mouches, Moustiques, Punaises, Puces, Cafards. Il détruit leurs œufs en fouillant les fentes qui les abritent.

Le Flit supprime les Mites et leurs larves - n'abîme pas les étoffes. C'est l'insecticide parfait - d'odeur nette et saine. Economique parce que 100 % efficace. En usage dans le monde entier. *10 fr. 61 - 5 fr. 75 - 3 fr. 25 - 2 fr. 10.*

RALLIEZ-VOUS A LA LEGION FLIT!

DÉTRUIT: Mouches Moustiques Mites Punaises Cafards Fourmis Puces

Cons. — Société Anonyme de Banque et de Commerce, Ajaccio

ENTREPRISE GÉNÉRALE — POUR LA CORSE

Peinture - Vitrerie

et PAPIERS PEINTS

J. ESPOSITO

BOULEVARD du PALAIS BASTIA

DÉCORATION D'ÉGLISES et appartements de tous styles et en tous genres

Vente Gros - Détail

CAP CORSE

Damiani

GRAND PRIX - MEDAILLE D'OR

MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS

JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1903 ET 1904

LAIT MONT BLANC LE LAIT DES ENFANTS PAR EXCELLENCE

N° 9 — *Feuilleton du PETIT BASTIAIS*

LA TULIPE NOIRE

par Alexandre DUMAS

— Vive Orange! Mort aux frères! Vive Orange! soit dit M. de Tilly, pour ne pas nous servir de gros mots que nous aurons ces prochains, que le gouvernement à Orange, ou plutôt à Orléans, ne pas, et que votre altesse qui a tant de bon sens, ne le voudra pas, dis-je, crier.

— Mort aux frères! crie la compagnie tout entière, excepté M. de Witt qui ne crie rien.

— Mort aux frères! crie la compagnie, excepté M. de Witt qui ne crie rien, et le prouve bien, car il se jette sur le premier venu pour empêcher cela, et le l'empêcher.

Puis se retournant vers ses soldats, M. Hugo Boswinkel, leur dit:

Les soldats de Tilly obéirent au commandement avec une précision calme qui dénotait immédiatement à quelle troupe on avait affaire, une troupe qui fait de la cavalerie.

— La, la! dit-il avec un bon gros accent qui n'appartient qu'à l'épée, bon, quelques-uns, bourgeois ; mes soldats ne doivent pas être dans une ancrerie mais de votre côté vous ne serez point ne pas vers la prison.

— Seigneur bon, monsieur l'officier, que nous avons des mauvais ? Il faut fureux le commandant des bourgeois.

— Je le vais perdre bien que vous avez des mauvais, dit Tilly, mais ne les faites assez mimiser devant l'œil.

Et le concierge, espèce d'ours dressé contre et à terre, le parle de la prison. Tavait salué et lancé entrer dans l'édifice, dont les portes s'étaient refermées sur lui.

A dix pas de là, il avait rencontré une belle jeune fille de dix-sept à dix-huit ans, en costume de Frisonne, qui avait fait une charmante révérence et il lui avait dit en lui passant la main sur la menton :

—Bonjour, bonne et belle Rosa ; comment va mon frère ?

—Oh ! monsieur Jean, avait répondu la jeune fille, ce n'est pas le mal qu'on lui a fait que je crains pour lui ; le mal qu'on lui a fait est passé.

—Que craignez-vous donc, la belle fille ?

—Je crains que le mal qu'on veut lui faire, monsieur Jean.

—Ah ! oui, dit de Witt, en peuple, on a raison de parler ?

—Cruchon-la-vous ?

—Il est en effet, fort ému : mais quand il nous verra, comme nous ne lui avons jamais fait que du bien, peut-être se calmera-t-il.

—Il n'est absolument pas une raison, murmura la jeune fille en s'éloignant pour obéir à un signe un peu impérieux que lui avait fait son père.

—Non, mon enfant, non ! ce n'est vrai que tu dis là. Puis continuant son chemin.

—Voilà, marmotta-t-il, une jolie fille qui ne sait probablement pas lire et qui par conséquent n'a rien lu, et qui pour les frères devient de résumer l'histoire d'Amande la ville ! dans un seul mot.

Il jouissait aussi calme, mais plus méthodique qu'on entrant, l'examinait continus de s'acheminer vers la chambre de son frère.

II

LES DEUX FRERES.

Comme l'avait dit dans un doute de pressentiment la belle Rosa, pendant que Jean de Witt amitié l'escalier de pierre tournant à la prison de son frère Cornelius, les bourgeois faisaient de leur mieux pour éloigner la troupe de Tilly, qui les gênait.

Ce que voyant le peuple, qui apprécie les bonnes intentions de sa milice craint à tue-tête : — Vivent les bourgeois !

Quant à M. de Tilly, aussi prudent que ferme, il parlementait avec cette compagnie bourgeoise sous les armes, à laquelle on accordait, lui expliquant de son mieux que la consigne donnée par les états lui enjoignait de garder avec trois compagnies la place de la prison et ses abords.

Pourquoi cet ordre ? pourquoi garder la prison ? craignent les orangistes.

— Ah ! répondait monsieur de Tilly tout ce que vous m'en demander bon de cette place que je ne peux vous en dire. Ou ma dit : *Gardez ce garde!* Vous qui êtes presque des militaires, messieurs, vous devez savoir qu'une consigne ne se discute pas.

— Mais on vous a donné cet ordre pour que les traîtres puissent sortir de cette compagnie sûr à un adversaire ?

— Cela pourrait bien être, puisque les traîtres sont condamnés au bannissement, répondait Tilly.

— Mais qui a donné cet ordre ?

— Les états, pardieu !

— Les états trahissent.

— Quand cela, je n'en sais rien.

— Et vous trahissez vous-même.

— Moi ?

— Oui, vous.

— Ah ça ! entendons-nous, messieurs les bourgeois ; que trahissent les états ? Je ne puis pas les trahir, puisque étant à leur solde, j'exécute ponctuellement leur consigne.

Et Tilly, se retournant vers son cheval, allait se mettre en selle, lorsque le comte avait particulièrement raison qu'il était impossible de discuter sa réponse, les cris, menaces et menaces effroyables, arrivèrent à son cheval, qui, effrayé, se cabra, et faillit renverser son maître.

— Mais, messieurs les bourgeois, par grâce, écoutez donc vos mouvements ! Il en peut partir un par accident, et si le coup blessait un de nos cavaliers, nous vous jetterons deux ou trois hommes par terre, ce dont nous serions bien fâchés ; mais vous pouvez être sûrs que ce n'est ni dans nos intentions ni dans les mi-mes.

— Si vous faisiez cela, criaient les bourgeois, à notre tour nous tirerons sur vous.

— Oui, mais, quand, en faisant feu sur nous, vous nous tuerez huit ou dix, le premier jusqu'à dernier, ces que nous aurons tués, aussi, n'en serons pas moins morts.

— Cela pourrait bien être, puisque nous devons tous être égaux devant la mort.

— D'abord, je ne suis pas citoyen, dit Tilly, je suis officier, ce qui est bien différent ; et puis je ne suis pas Hollandais, je suis Français, ce qui est bien différent encore. Je ne connais donc que les états, qui me paient, apportez-moi de la part des états l'ordre de céder la place, je fais demi-tour à l'instant même, attendu que je n'aime nullement ici.

— Oui, oui ! crièrent cent voix qui se multiplièrent à l'instant par cinq cents autres. Allons à la maison de ville ! allons trouver les députés ! allons, allons !

— C'est cela, murmura Tilly en regardant s'éloigner les plus furieux, allez demander une bachelé à la maison de ville, et vous verrez si on vous l'accordera ! allez, mes amis, allez.

Le digne officier comptait sur son honneur de soldat, à lui.

—Dites donc, capitaine, fit à l'oreille du comte son premier lieutenant, que les députés refusent à ces enragés qui veut ce qu'ils leur demandent, mais qu'ils nous envoient à nous un peu du métal, cela ne fera pas de mal, je crois.

(A suivre.)

57e ANNÉE — N° 169. 25 centimes LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE 25 centimes MERCREDI 18 JUILLET 1928.

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION 6, Bd du Palais & 1, Rue des Jardins BASTIA

Téléphone : 6.52

BUREAU A PARIS 16, Rue de la Grange-Batelière Téléphone : Provence 43-47

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER

Compte Chèques Postaux : Marcel Cordier

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	1 an
Corse	10	27	52
Corse et Colon.	17	33	64
Etranger	25	50	100
	30	60	120
	35	66	130

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité sera reçue aux conditions des Bureaux Parisiens, 16, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

BIBLIOTHÈQUE

UNE EXPLICATION

On lit dans *La Nouvelle Corse* :

« Le gouvernement voulait encore réduire de 220.000 à 215.000 francs la subvention allouée à la Corse, en vertu de la loi de 1871. MM. Piétri et Landry, membres de la commission, ont assuré leurs efforts et, grâce au concours du rapporteur, M. Dorgès, député des Landes, ont obtenu le maintien du statu quo.

« Nous sommes heureux d'enregistrer le résultat, profitable à notre département, et qui prouve que nos deux parlementaires savent s'élever au-dessus des tristes polémiques du *Petit Bastiais* ».

Notre confrère fait l'ange ou la bête.

Nous avons toujours eu au *Petit Bastiais* le respect de nos adversaires politiques ; notre tradition est une tradition de courtoisie et de modération et il est même, comme il a toujours été dans nos dispositions, d'éviter les polémiques désordonnées, au dehors surtout des périodes qui leur sont consacrées.

Mais nous sommes bien décidés à répondre, avec sourire, aux coups qui nous sont portés.

La campagne que l'on a faite contre M. Landry avant et pendant la période électorale se poursuit d'après la même inspiration haineuse. C'est une autre question de savoir si elle porte. Si l'on admet généralement, même dans les rangs des amis de M. Piétri, qu'elle est assez maladroite pour faire à M. Landry plus de bien que de mal, le procédé n'en comporte pas moins pour nous l'obligation et le devoir d'y répondre.

Si haut placé soit-il : si important qu'ait été et que soit le rôle joué par M. Landry, plusieurs fois ministre, et ministre particulièrement estimé, ancien vice-président de la Chambre et rapporteur général du budget, président de deux groupes les plus nombreux de la Chambre, celui de la famille et celui de l'hôtellerie ; si enracinée que soit la considération dont il jouit à juste titre universellement dans les milieux politiques et parlementaires pour le sociologue et l'économiste dont la réputation est établie même hors des frontières françaises, nous ne prétendons pas que M. Landry soit infaillible. On peut le critiquer et le combattre.

Mais il y a une manière de le faire, élémentairement différente, que certains de ses adversaires ne tiennent pas à employer.

Ils s'attaquent à lui, sans élégance et sans mesure, comme au chef d'un parti.

Alors, nous sommes bien obligés de consulter, avec tout de même plus d'élégance et de mesure, mais avec des précisions, que le chef de l'autre parti n'est pas sans défaillances et que tout compte fait l'opposition que l'on établit dans les milieux parlementaires, politiques, économiques entre M. Landry et M. Piétri, n'est pas à l'avantage de celui-ci.

Nous en apportons la preuve. Nous ne l'établissons pas par des affirmations polémiques, mais par des faits.

Réponse du berger à la bergère.

Tout récemment encore, M. Piétri a fait à la tribune, au sujet de la stabilisation, une intervention dont on s'est accordé à dire qu'elle n'aurait rien perdu à être un manifeste : il s'agissait d'un de ces discours qui n'a se négligent à « rentrer ».

L' « avis » apporté par M. Landry à cette même tribune, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi des habitations à, au contraire, d'unanime avec, apporté à la Chambre les précisions qu'elle attendait ; il l'a éclairée.

Ces choses là, nous ne les dirions pas si, d'autre part, l'on ne s'essayait à l'injure continue contre M. Landry.

Il ne nous viendrait pas à l'idée d'avancer que M. Piétri est peut-être plus égyptien que Corse ni son journal s'abonnait d'imprimer de M. Landry, dont la famille est installée en Corse depuis quatre ou cinq générations et qui y a toutes ses attaches et tous ses intérêts, qu'il n'est pas Corse.

Cela n'empêche pas, ne saurait empêcher les représentants de la Corse de s'unir pour la défense de ses droits s'il même leur devoir premier.

Mais dès lors que M. Landry est une personnalité plus haut placée que M. Piétri par ses fonctionnaires générales par son passé, par les services qu'il rend aux classes laborieuses et à la cause de l'ordre français, ses actes, à son défaut, et avec ou sans son autorisation, ne doivent pas permettre, en s'abstenant de répondre et de contre-attaquer, que tout le bénéfice de cette campagne aille à un adversaire qui ne le vaut pas.

C'est pourtant bien simple à comprendre.

Les causes de la catastrophe de l'Italia

Moscou, 17 juillet. — Le professeur Behounek a déclaré au correspondant des *Izvestia* à bord du *Krassine* qu'après la chute de l'*Italia* il a remarqué une colonne de fumée s'élevant dans le Sud-est.

Selon lui, il n'y eut aucune explosion et on laisse supposer que les membres du groupe Alessandrini sont en vie.

Le professeur Behounek considère que la cause de la perte de l'*Italia* a été le désir des dirigeants de l'expédition d'explorer la région Sud-est du Pôle, désir qui ne put être réalisé, car le dirigeable fut emporté par un ouragan. L'*Italia* resta au-dessus du Pôle pour faire des observations pendant 2 heures, à une hauteur de 156 mètres.

L'enquête sur la mort de Malgrem

Londres, 17 juillet. — Le correspondant du *Morning Post* à Stockholm télégraphie que le gouvernement suédois se prépare à ouvrir une enquête sur les circonstances de la mort du professeur Malmgren.

Le triple assassinat de la Faye

Grasse, 17 juillet. — (De notre correspondant particulier). — Nous avons relaté hier l'horrible tragédie qui ensanglanta l'unique maison habitée du hameau de **La Faye**, à quelques kilomètres de Saint-Auban : un berger, le jeune Ponques, intrigué d'apercevoir les moutons de la famille Sauvaire errant, s'en fut vers la ferme, dans la ruelle du hameau sur laquelle croulent une douzaine de maisons abandonnées depuis de longues années, le berger aperçut le corps d'un homme étendu, face contre terre, sur une large flaque de matière noire ; affolé il s'enfuit et gagna le hameau des Boumettes, à quelques kilomètres de là où habite un fils Sauvaire, Marcelin-Marie, fermier. Celui-ci se rendit à La Faye et reconnut son frère Clarius, 42 ans ; il pénétra dans la maison paternelle : toutes les fenêtres étaient ouvertes ; il appela mais les voix chères à son oreille ne répondirent pas ; dans la cuisine près de l'âtre où se trouvaient les poêlons et les casseroles avec la nourriture intacte, sa mère gisait inerte dans la même position que Clarius, la tête ensanglantée.

Le fils chercha son père, mais il avait disparu sans laisser de traces.

La gendarmerie et le juge de paix de Saint-Auban se sont rendus sur les lieux, et se sont livrés aux premières constatations ; ils ont été rejoints, quelques heures après par le Parquet de Nice.

Le père Sauvaire s'était rendu jeudi matin à Mougins, avec sa carriole ; au retour, il s'était arrêté à la ferme de son fils Marcellin où il avait déjeuné ; il partit avec un sac de poudure de blé nouvelles, offert par son enfant ; il était de bonne humeur.

La mère Sauvaire, née Honorine Eymeric, 65 ans, avait dû recevoir la dernière fois vers cinq heures de l'après-midi, vaquant à ses occupations devant sa maison.

Comme le père Sauvaire était rentré le comme ayant un caractère emporté, on admit qu'il ait lui dans un accès de colère. Des questions d'intérêt soulevaient parfois de violentes discussions. Le chef de famille passait pour riche : il avait acheté toutes les terres et bois environnant le hameau et possédait d'importants troupeaux.

Son double forfait accompli, on pensait qu'il avait fui.

Tard dans la soirée de dimanche, Marcellin Sauvaire qui continue les recherches avec la gendarmerie découvrit dans un buisson, à quelques centaines de mètres de la ferme, le corps de son père, tué de la même façon avec une hache sensible.

On se perd en conjectures sur les mobiles de ce triple assassinat.

La justice poursuit son enquête.

Un rubis de 3 millions

Londres, 17 juillet. — On mande de Rangoon à l'*Exchange* qu'un prospecteur indigène de Chaungguy a découvert un rubis du poids approximatif de trente grammes.

Cette pierre sans défaut, de couleur parfaite, vaudrait 24.000 livres sterling, près de trois millions de francs.

Les grèves de Calcutta

Calcutta, 17 juillet. — La police a tiré sur 3.000 ouvriers hindous qui manifestaient une grande fluture à coups de pierre, proclamant contre le travail des camarades.

Vingt manifestants ont été blessés.

Après l'adhésion de la France aux propositions de M. Kellogg

L'homme d'Etat américain viendra en France pour la signature du traité

Washington, 17 juillet. — Dans les milieux officiels on considère possible l'arrivée en Europe en automne prochain, de M. Kellogg qui accélérait à la signature du pacte déclarant la guerre hors la loi.

La cérémonie officielle aurait lieu à Paris.

L'adhésion a été apprise avec enthousiasme en Amérique

Washington, 17 juillet. — L'acceptation pour la France et l'Italie du traité Kellogg ne tue l'on la guerre hors la loi a naturellement été accueillie avec enthousiasme à Washington. On attend actuellement l'acceptation des autres puissances notamment celle de l'Angleterre qui sera, dit-on, remise ces jours-ci.

On espérait que le traité pourrait être signé à Paris le 14 juillet mais diverses négociations en cours ont rendu cette cérémonie impossible à cette date. Il se peut maintenant que le traité soit signé dans quelques jours, soit dans la capitale française, soit à Washington.

La réponse anglaise

Londres, 17 juillet. — Sir Austen Chamberlain espère pouvoir remettre demain à l'ambassadeur des Etats-Unis la réponse britannique à la note Kellogg.

L'Angleterre cependant n'avait pas encore reçu, hier soir, les réponses de tous les dominions. On s'allend cependant que celles-ci soient favorables à la signature du traité lel qu'il est actuellement rédigé.

Les commentaires de la presse allemande

Berlin, 17 juillet. — La grande majorité de la presse allemande ne commente pas la réponse française au gouvernement des Etats-Unis relative au pacte de condamnation de la guerre. Par contre, les nationalistes ne pouvaient laisser passer une pareille occasion de faire de l'excitation et c'est pourquoi ils font entendre de publier des filets venimeux expliquant que la France n'a rien retiré de ses réserves et qu'elle continue à se réserver le droit de se considérer comme attaquée si l'Allemagne vient à entreprendre certaines prescriptions du traité de Versailles.

Le *Tag* conteste que M. Briand soit réellement le père spirituel du projet et prétend que le document de M. Kellogg est tout à fait différent dans l'esprit comme dans la lettre de celui primitivement conçu par le ministre des Affaires étrangères français. Le fait que les nationalistes d'outre-Rhin s'acharnent de la sorte à refuser les mérites de Briand constitue à lui seul une éclatante confirmation que le projet américain est en réalité foncièrement imprégné des idées du Quai d'Orsay.

Le *Tag*, comme les autres feuilles de droite, d'ailleurs, est convaincu que le pacte n'a qu'une portée morale et qu'aussi qu'en prudemment que chacune puisse pays à le droit de se défendre contre l'agression ou l'invasion. M. Briand a manœuvré pour que le pacte échoué, une guerre purement offensive ne dont nous serions naturellement les auteurs puisse être proclamée guerre défensive, car avant que l'ennemi ait réussi à franchir, dit le journal allemand, on pourra selon M. Briand développer sa propre contre-offensive.

Ces commentaires malveillants qui nous accusent par ailleurs d'avoir interprété le pacte américain à notre façon sont cependant plus rares que fréquents et on se trouverait que dans la presse de droite.

La Germania publie toutefois un télégramme de Paris qui formulle d'insinuations peu favorables aux intentions françaises de la politique étrangère française. L'auteur de l'article dans sa conclusion, nolamment paraît vouloir mettre en doute la sincérité de la politique de paix de notre pays.

La réponse belge

Bruxelles, 17 juillet. — Le ministre des Affaires étrangères, M. Hymans, a fait approuver par le Conseil des ministres, à l'unanimité, ce matin, le texte de la réponse belge au gouvernement des Etats-Unis au sujet du pacte Kellogg.

La réponse du gouvernement belge sera concise, prévisera qu'ayant pris connaissance du texte nouveau proposé par M. Kellogg et de sa note interprétative, la Belgique est disposée à signer le pacte contre la guerre.

Cependant, M. Hymans, dans sa réponse, déclarera avec la plus grande netteté que le gouvernement belge, en signant le pacte Kellogg, entend maintenir intégralement dans toutes leurs dispositions le pacte de la S.D.N. et le traité de Locarno constituent les bases du statut international de la Belgique.

LA TRAGÉDIE DE LAVA

On arrête un des auteurs présumés

Le nommé S... un des trois auteurs présumés du triple assassinat de Lava, a été arrêté hier matin à 10 heures par la brigade de gendarmerie de Sainte-Marie-Siéché.

M. Giolitti est mort

Rome, 17 juillet. — Le mort de M. Giolitti est survenue subitement. Le médecin était allé se coucher ne croyant pas à la fin imminente.

M. GIOLITTI

Un peu avant 1 h. 30, on appela d'urgence le médecin et le vicaire : quand ils arrivèrent en toute diligence, le malade expirait.

M. Giolitti était âgé de 86 ans.

Violents incidents entre communistes et policiers à Berlin

Berlin, 17 juillet. — Une collision s'est produite sur la place de la gare de Silésie entre la police et les communistes. Environ trois milles communistes s'étaient rendus en cortège devant la gare dans l'espoir de saluer les condamnés politiques relachés de la prison de Sonnenberg en vertu de l'amnistie. Quant la foule apprit que leur mise en liberté n'avait pas eu lieu, elle exprima son mécontentement et passa sa fureur sur les schupos.

Huit agents furent blessés par des pierres ou des éclats de bouteille.

Finalement, les schupos dégagèrent les abords de la gare en chargeant à coups de matraque, mais les communistes se regroupaient et reprenaient leur offensive. La police fit usage de ses revolvers.

Six personnes furent blessées et 12 manifestants arrêtés.

Les premiers renseignements sont alléchants à Berlin ce soir.

Le statut de Tanger

Paris, 17 juillet. — Le journal *Excelsior* annonce que M. Briand communiquera au Conseil des ministres le texte de l'accord entre la France, l'Espagne, l'Italie et l'Angleterre réalité à la participation italienne au statut de Tanger.

On croit que l'accord sera paraphé cet après-midi au Quai d'Orsay.

Grave accident d'aviation

Bourges, 17 juillet. — Un avion du centre d'Avord survolait la région située aux confins de l'Indre et de la Vienne quand une violente tempête s'éleva.

Malgré les efforts héroïques du pilote, l'appareil fut bientôt décemparé et vint s'écraser sur le sol.

Des débris de l'appareil on retira le mécanicien du pilote Iré ; l'observateur et les deux autres occupants furent très grièvement blessés.

Les graces du 14 juillet

Paris, 17 juillet. — Au cours du Conseil des ministres de la matinée, seront définitivement arrêtées les grâces du 14 juillet en faveur des automobilistes alsaciens condamnés.

Encore les Soviets

Depuis quelques temps déjà, les diplomates soviétiques promènent à travers l'Europe un air mystérieux et soucieux.

A Rome comme à Paris, à Londres comme à Berlin, les chefs des missions soviétiques ont multiplié les démarches auprès des gouvernements auxquels ils sont accrédités, pour leur demander s'ils ne sont pas disposés à conclure avec l'U.R.S.S. un pacte de non-agression.

Quoi de plus naturel, en effet, que les Soviets, qui ont pour but avoué de former une Union, Paix, la Pologne aurait conclu alliance avec la Roumanie. Cette alliance serait dirigée contre Moscou.

D'autres arrangements dont on ne parle qu'à mots couverts seraient intervenus : soit à Varsovie, soit à Prague et même à Budapest. Tous viseraient à envelopper l'Union Soviétique.

Quelques dirigeants des Soviets vont plus loin et ils insinuent que l'Angleterre ne serait pas étrangère à certains mouvements séparatistes.

C'est elle qui se trouverait surtout ou de très mouvements se produiraient, en Ukraine, au Caucase. C'est elle qui encouragerait la formation d'un gouvernement provisoire d'Ukraine, quelque part à l'étranger, pour le transférer, le moment venu, à Kief ou à Kharkof.

N'est-ce pas encore et toujours, elle qui s'efforcerait à entraver l'exploitation du pétrole du Caucase et aurait négocié la paix entre les deux trusts mondiaux du pétrole dont les dissensions s'apparaîtrait à l'accomplissement du dessein britannique ?

Bref, les plaintes sont aussi nombreuses que monotones. Il s'agit, en fait, de persuader l'étranger qu'un danger de guerre existe dans l'Est. Pathétiques, des agents des Soviets se dénoncent au Tribunal du monde, en présence « de ces manœuvres criminelles », est une preuve de complicité ou d'aveuglement.

Heureusement, ces insinuations ou ces plaintes ne rencontrent dans le monde que des sourires incrédules.

Nous savons pertinemment qu'aucun pays incriminé par les Soviets n'a le moindre intérêt ou la moindre intention de provoquer la guerre ; ils n'auraient rien à y gagner et tout à perdre.

C'est autre chose pour le gouvernement des Soviets : il se trouve en ce moment même aux prises avec de telles difficultés intérieures — économiques et politiques — que l'idée d'une diversion au dehors pourrait bien germer dans le cerveau de quelques-uns de ses représentants.

Ces difficultés, on les connaît : la sécheresse désastreuse et exceptionnelle qui sévit dans les régions agricoles russes, les Soviets ne pourraient tout au plus que s'en prendre à

ÉCHOS

Billet Parisien

Ombre chérie de feu le gendarme Hamlet, je ne suis en bord de quel Styx, de quel Léthé, on dîne quelquefois à Bagnères-de-Bigorre, mais je pense que les maîtres d'hôtellerie sont un accroît de l'avenir attentive à cette nationale frontière ?

Au nom d'une Nuit n'réelle, dans la Grande Française carrière de Phénix, les Grecs n'étaient pas restés leur cadet.

Le mouvement en retour, élevé en bénédictin devant, par ces chefs et ces poètes, à leur héros glorieux, est refusé au monument.

Si jouera, ne s'oublions désormais ! Vous êtes resté de la longue liste des chefs-d'œuvre de la Grèce, qui ne s'est officielle nous aussi sacrés, à tort, et nous n'êtes plus seulement à nos grands hommes, mais pour le Lieu de Tel-Aviv. Ils reviennent, ils reviennent, quelquefois, un « accident » admirable, auquel on tâche une nuit imaginaire, et qui, pour ainsi dire, nous fait connaître aujourd'hui, pendant une nuit, pendant une nuit.

C'est la petite monument, tardive, pensive, qui, pour les citoyens nous inclinables et sans appel.

Du moins notre fâcheuse époque, où l'on ne sait plus servir celle au carnaval, solitaire pour nos frères d'armes, pendant ce, brûle de nous imiter les grands hommes, que notre nuit enfin, et que nous ne sachions plus, pour la gloire de la France, que le poète de la nuit en famille pour les héros, avec moins de risques ?

Il est même probable que notre nouvelle, et nos grandes, pour célébrer, ne soient pas les deux anniversaires de nos grands capitaines, qui, après solennel par de nombreux décrets, d'honneur, éternisent depuis trois siècles la mémoire, sont et ne sont, à la recherche, non de la Toison d'or, mais de paisibles citoyens qui ne se reconnaissent ni ne se proche que des incroyables héros.

Si ces jeunes lycéens persistaient malgré le triste exemple de nos ancêtres, dans leur idée d'élever un monument, quelque soit « Un nom pendu » à la lueur de pâles lumignons, je leur offres à la forcené reconnaissance des fichiers et des noms de la police, et « ce serait justice », il, naturel encore non l'erreur» indigènes ».

Ah ! ma bohémienne ubi mortui ubi nascitur !

ARISTARQUE II.

Memento

CALENDRIER. — Aujourd'hui mercredi, 18 juillet 1928, 200e jour du l'année, 166 à venir.

Aujourd'hui : Saint-Thomas d'Aquin.

Demain : 29-Vincent de Paul.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES. — Il y a 1565 : Achille Murati est alliqué par Sinan Dragut.

Après un combat héroïque, les patriotes se retirent maîtres du champ de bataille.

Gualdini, Marcenac et Bonnecombe, les plus braves d'entre les combattants, sont surtout dans cette belle action.

BAKERFIX

M. POGGI, 15, Bd PAOLI — BASTIA

Volées en Corse, 2 juments sont retrouvées à Nice

Le 13 juin, à Corscia, un habile voleur commit un double larcin à l'époque de deux jumeaux appartenant à M. Joseph Pacciani, 33 ans, cultivateur-berger, et d'une mule qui était la propriété d'un autre cultivateur, Etienne Albertini.

Le voleur fit embarquer les trois animaux et en fit une compagnie arriva à Nice le 16 juin.

Une enquête avait été, pendant ce temps, ouverte en Corse par la gendarmerie, et l'identité du voleur avait été établie. C'est un berger, Antoine Carlotti, originaire de Pila-Canale.

A peine arrivé à Nice, Carlotti vendit une des juments à un boucher, M. Francois Yvaro, 36, rue de la Préfecture. M. Yvaro n'avait pas vu but l'argent nécessaire, versa 2500 fr. d'arrhes et vint, le lendemain, payer le solde du prix d'achat, soit 700 francs, chez M. Dalmasso, 38 ans, retraité, 56, boulevard Risso, où Carlotti avait conduit les animaux.

Ce fut M. Dalmasso qui reçut la somme M. Yvaro et qui remplaça l'argent. Ce même jour, Carlotti achetait à Carlotti l'autre jument pour 1.200 francs, après qu'elle eut été, avait-il dit, volée à Corte.

Deux opérations furent faites au moyen de billets de banque, l'un de 1.000 francs, l'autre de 500.

Sur ces entrefaites, M. Parenni et Albertini arrivaient à Nice. Ils allèrent donner à la brune de pâles lumignons. Ils portèrent plainte auprès du commissaire de M. Vallandon, lui chargé de l'enquête qui se tarda pas à révéler ce que nous venons de raconter.

M. Dalmasso, interrogé, donna des explications fort complètes. Quant aux vendeur arrêté à ces opérations délictueuses il a été arrêté et sera poursuivi pour recel.

Quant à l'auteur principal, Antoine Carlotti, il est probable qu'il a réussi à passer en Italie en traversant avec lui la frontière.

Il est désormais activement recherché.

Entre le col de Teghime et Ponte-Nuovo

Sur l'intervention des élus de la région, l'administration préfectorale a, après de nombreuses démarches auprès de M. le ministre de l'Intérieur, pu l'intérêt et veillé que présente l'achèvement des divers chemins destinés à relier les bourgs situés sur les 193 et 197 entre le col de Teghime et Ponte-Nuovo, en passant par le col de Bonifacio.

Ces travaux, entièrement fournis par M. l'ingénieur en chef fait connaître que la saison étant favorable, il a été décidé qu'il agit ne pourra pas être terminé avant la fin de l'année 1930. L'étude du tracé sur le terrain exigera un délai de deux mois. La préparation du dossier d'enquête et des projets définitifs demandera un travail d'un mois six mois. Ce n'est donc que dans le début de l'année que les travaux pourront être mis en adjudication pour les parties en lacune.

En ce qui concerne les travaux de chaussée des parties ouvertes à la circulation, les projets sont en préparation. Dans ces conditions, à partir de l'achèvement des travaux, les voitures à quatre roues n'ont plus seulement à nos grandes communes intéressées, et la subvention nouvelle du département ont été fixés comme il a été indiqué ci-dessus.

La subvention annuelle à demander à l'Etat pour compléter les ressources à appliquer à l'entretien du chemin en question serait par suite, de 50.000 frs.

L'examen du baccalauréat d'octobre

A la demande d'un certain nombre de pères de famille, le président de l'Association des Parents, d'élèves du lycée et des établissements scolaires publics de Bastia a fait récemment une pressante démarche auprès de M. le vice-recteur de l'Académie de Nice, que laisse prévoir pour le prochain, — un centre d'examen relatif aux diverses séries du alfecalauréat, aussi bien pour les épreuves écrites que pour l'oral.

Le président de l'Association a reçu le meilleur accueil de la part des représentants de l'Académie niçoise. Il en a ensuite conféré avec M. le sénateur-maire en lui demandant de vouloir bien demander au Conseil municipal le vote d'une somme suffisante pour couvrir les frais de voyage et de séjour des examinateurs.

M. le maire a très favorablement accueilli cette suggestion, et il se propose également d'intervenir en ce sens auprès de M. le ministre de l'Instruction publique.

Dans sa séance d'avant-hier soir, le Conseil municipal de Nice a voté à cet effet, une somme de 2.500 francs.

Nous croyons savoir que le Conseil municipal d'Ajaccio serait disposé à voter une somme égale dans le même but.

Tout permet donc d'espérer que M. le ministre de l'Instruction publique donnera une suite favorable au vœu des plus légitimes, exprimé par les parents d'élèves de la Corse, que cette question intéresse tout particulièrement.

La réforme administrative

Une interpellation de M. Pierre Marquet, au Sénat, remarquée, a mis en lumière le triste état de notre administration préfectorale. La loi de plusieurs avait fait modifier ses fonctions et d'autorité, le véritable chef du département. Peu à peu ce rôle a été diminué. Une fonction nouvelle, à rapid nouvelle, mettre leurs pouvoirs, d'une part, des sous-préfets intrigants, dépassant le cadre de leur arrondissement pour atteindre plus rapide et plus longue, à en région, perhaps et à une compétence ; d'autre part, à l'intervenance même de leur circonscription territoriale, certains agents financiers, entre autres le trésorier-payeur général, créé par la loi de 1926 — une fâcheuse tendance à s'émanciper de leur contrôle.

L'évanouissement progressif de l'autorité préfectorale était tel que le gouvernement se crut obligé, en 1926, de faire prendre un décret rappelant et affirmant que le préfet est le représentant du pouvoir exécutif dans le département. Les chefs des services régionaux et départementaux sont tenus de lui fournir tous renseignements utiles à l'accomplissement de sa mission. » Ceci n'est pas une disposition nouvelle. Mais il était nécessaire de directeurs formels, à certains ministres, l'avaient oublié. Ce texte, trop vague, doit être remplacé plus nettement la situation si l'on veut que les chefs de service vis-à-vis du préfet, et notre préfet ait le pouvoir de leur donner toute l'autorité nécessaire pour assurer la bonne marche des affaires. Il faut aussi

bonnes vacances sans Moustiques

par simple vaporisation de **FLY-TOX**

Compagnie Fraissinel

DEPARTS DE CORSE POUR LE CONTINENT

Mercredi 18, d'Ile-Rousse p. Toulon et Marseille à 18 heures.
Mercredi 18, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 19, de Bastia p. Nice à 21 heures
Vendredi 20, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 21, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 21, d'Ile-Rousse p. Nice à 22 h
Dimanche 22, de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 23, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 24, de Bastia p. St-Florent à 3 h
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à midi.
Mardi 24, de Bastia p. Livourne à 23 h
Mercredi 25, de Calvi p. Toulon et Marseille à 19 heures.
Mercredi 25, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 26, de Bastia p. Nice à 21 heures
Vendredi 27, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 22 heures
Dimanche 29, d'Ile-Rousse p. Nice à 20 h
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 31, d'Ajaccio p. Marseille à 12 h
Mardi 31, de Bastia p. Livourne à 23 h

DEPART D'CONTINENT POUR LA CORSE

Mercredi 18, Marseille p. Bastia à 15 h
Jeudi 19, de Marseille p. Ajaccio à midi
Vendredi 20, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 21, de Nice p. Ile-Rousse à midi.
Samedi 21, Toulon p. Ile-Rousse à 18 h
Dimanche 22, de Nice p. Bastia à 18 h
Dimanche 22, Marseille p. Bastia à midi
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 17 h
Mardi 24, de Nice p. Ile-Rousse à 21 h. 30
Mercredi 25, de Marseille p. Bastia à 15 h
Mercredi 25, Livourne p. Bastia à 23 h.
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 28, de Nice p. Calvi à midi.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 18 h. 30
Dimanche 29, de Nice p. Bastia à 16 h.
Dimanche 29, Marseille p. Bastia à midi
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h
Mardi 31, de Nice p. Calvi à 21 h. 30.

Quant à la partie pour Nice, voir l'adresse de :

L'AGENCE HAVAS
69 Rue de Rivoli, Paris
qui pourra lire chaque jour
Le Petit Bastiais

BOURSE DE PARIS du 17 Juillet 1928

VALEURS	cours du J.	cours préc.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel	69	67
5 % 15	91 85	91 50
4 % 15	75 45	75 90
5 % 20	102	102
4 % 20	114 80	115 10
4 % 25	114 80	115 10
4 % 27	108 75	110
Obligations 6 % 1922	101	101
— 6 % 1923	101	101
— 6 % 1926	101	101
— 6 % 1927	101	101
Oblig. Caisse Autonome	449 50	449
Crédit National 1919	1000	1000
— 1921	1000	1000
— 1923	1000	1000
— 1924	1000	1000
Bons 7 % 1925 Alsace	101	101
Bons 7 % 1926 Pay. des Colonies	101	101
Départ Seine 7 % 1926	101	101
Paris 1905	101	101
— 1920	101	101
Communales 1879	101	101
— 1920	101	101
TERME		
Banque de France	19200	19270
— Nation de Crédit	1189	1192
— Paris et Pays-Bas	1079	1080
— Union Parisienne	1055	1045
Compagnie Algérienne	2125	2160
Compt. Nation d'Escompte	1530	1570
Crédit Foncier de France	1715	1695
Crédit Lyonnais	1540	1560
Société Générale	1041	1051
Société Générale Foncière	1047	1050
Sucs Capital	1850	1915
Sucs Paris	1040	1040
Sucs Civiles	2725	2725
Est Capital	1150	1150
Lyon Capital	1435	1435
Midi Capital	1410	1410
Nord Capital	1480	1480
Orléans Capital	1225	1225
Santa-Fé Chemins de Fer	1070	1070
Dist. Electricité	1100	1100
Comp. Gén. Electricité	1700	1700
Thomson	996	975
Tréfileries du Hâvre	1000	1000
Mines de Courrières	1000	1000
Mines de Lens	830	831
Nobels	1040	1040
Kuhlmann	1000	1000
Phosphates de Gafsa	2570	2575
Suez	5000	5000
Charbonn. Réunis	1000	1000
Transatlantique Ord. 600 fr.	1000	1000
Voitures Paris	1000	1000
Air Liquide	1000	1000
Cultures Tropicales	1000	1000
Potin Cinéma Jeulin	1000	1000
Ruinarts Rey	1000	1000
Russes 4 %	1000	1000
Russes 5 % 1906	1000	1000
Serbe 1895	1000	1000
Turc 4 %	1000	1000
Turc 5 % 1914	1000	1000
Banque Nationale Mexique	1000	1000
Banque Ottomane	1000	1000
Crédit Foncier Egyptien	1000	1000
Wagons-Lits Ordinaires	1000	1000
Central Mining	1000	1000
Rio Tinto	1000	1000
Oriental Carpet	1000	1000
Petrofina	1000	1000
Sucreries d'Egypte	1000	1000
Boni Mexicains 1913	1000	1000
Brakpan	1000	1000
Carthage	1000	1000
Messageries Maritimes Ord.	1000	1000
Suez Ord.	1000	1000
Caoutchouc Indoch.	1000	1000
Courrier Joulas	1000	1000
Forges Chatillon	1000	1000
Galeries Lafayette	1000	1000
Péchiney	1000	1000
Printemps	1000	1000
Rens. Franc. Rio Plata	1000	1000
Lond. Bank of Egypt	1000	1000
Crédit Foncier Autriche	1000	1000
Crédit Foncier Mexicain	1000	1000
Crédit Foncier Cuba	1000	1000
Tabacs Philip. Ord.	1000	1000
Banque Parisien. Mexicain	1000	1000
Crédit Fonc. Franco-Canad.	1000	1000
El-Obeid	1000	1000
Hispano-Suiza	1000	1000
Meyer Charlton	1000	1000
Tabacs Lucenay	1000	1000
Tanganyka	1000	1000
Docks Marseille	1000	1000
Lyonnaise des Eaux Cap.	1000	1000
Electricité Paris	1000	1000
Union Electricité	1000	1000
Péronchies	1000	1000
Lebon	1000	1000
Gaz de Paris	1000	1000
Schneider	1000	1000
Fives Lille	1000	1000
Saint-Gobain	1000	1000
Penarroya ex Carnaux	1000	1000
Salins Midi Capital	1000	1000
Messageries Maritimes Ord.	1000	1000
Suez Ord.	1000	1000
Caoutchouc Indoch.	1000	1000
Courrier Joulas	1000	1000
Forges Chatillon	1000	1000
Galeries Lafayette	1000	1000
Péchiney	1000	1000
Printemps	1000	1000
Rens. Franc. Rio Plata	1000	1000
Lond. Bank of Egypt	1000	1000
Crédit Foncier Autriche	1000	1000
Crédit Foncier Mexicain	1000	1000
Crédit Foncier Cuba	1000	1000
Tabacs Philip. Ord.	1000	1000
Banque Parisien. Mexicain	1000	1000
Crédit Fonc. Franco-Canad.	1000	1000
El-Obeid	1000	1000
Hispano-Suiza	1000	1000
Meyer Charlton	1000	1000
Tabacs Lucenay	1000	1000
Royal Dutch	1000	1000
Shell	1000	1000
Fonds d'Etats Etrangers		
Anglais 2 ½	1000	1000
Argentin 4 % 1900	1000	1000
Belges 5 % 1926	1000	1000
Brésil 4 % 1893	1000	1000
Bulgare 5 % 1902	1000	1000
Chine 4 % 1895	1000	1000
Egyp. Unifié	1000	1000
Hellen 5 % 14	1000	1000
Italie 3 ½	1000	1000
Japon 4 % 1905	1000	1000
Mexique 4 % 1904	1000	1000
Roumanie 4 % 1922	1000	1000
Russe 5 % 01-04	1000	1000
Serbe 1913	1000	1000
Turc 4 %	1000	1000

CHANGES

Londres	124,18	124,20
New-York	25,10	25,08
Allemagne (100 reichsmarks)	609 50	609
Belgique	350	350 75
Espagne	430 25	430
Hollande	1004	1004
Italie	131	131 10
Prague	74 50	74 70
Suisse	491 75	492

Exigez la marque J. VIDAL

Se méfier des contrefaçons

60 f. de musique pour 5 fr. 50

Offerts à ses Lecteurs par LE PETIT BASTIAIS

ALBUM 3. — 20 morceaux classiques et modernes pour piano ou harmonium. France : 5 fr. 50.

ALBUM 5. — 20 morceaux pour piano et violon : 7 fr. 50.

ALBUM 5 bis. — Les mêmes 20 morceaux pour violon ou mandoline solo : 5 fr. 50.

ALBUM 6. — 20 morceaux à quatre mains : 5 fr. 50.

ALBUM LES VACANCES ENFANTINES, chansons anciennes et modernes, danses, rondes pour les petits, avec croquis : 5 fr. 50.

ALBUM 7. — Rien que du moderne, 15 morceaux dont chacun est catalogué 4 francs de Goumier, Adolf Stanislas, etc. : 5 fr. 50.

ALBUM DES CHANTS ET DES DANSES PENDANT LA REVOLUTION FRANÇAISE, LE DIRECTOIRE ET L'EMPIRE : 5 fr. 50.

Pour les enfants :

1° ALBUM de 6 morceaux piano très faciles.

2° ALBUM. 20 morceaux. Ce que Mozart a joué et composé entre 4 et 6 ans.

Les deux albums réunis : 6 fr. 50.

3° Les Saynètes Enfantines, amusantes, morales et instructives.

Quatre saynètes différentes : 2 fr. 50.

Chaque album est adressé franco contre la somme envoyée au

Petit Bastiais

8, Boulevard du Palais, BASTIA

ABONNEMENTS AU

Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

BULLETIN D'ABONNEMENT

M.....

demeurant à.....

déclare souscrire un abonnement de.....

au *Petit Bastiais* à partir du.....

SIGNATURE

Découper ce bulletin et l'adresser à M. l'Administrateur du *Petit Bastiais* à Bastia avec le montant de l'abonnement en un mandat-poste ou chèque postal : *Ajaccio 152.*

TARIF DES ABONNEMENTS

CORSE — Un an : 62 francs — 6 mois : 32 francs — 3 mois : 16 frs
AUTRES DEPART. — Un an : 64 francs — 6 mois : 32 francs — 3 mois 17 francs.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

MAISONS Pour Tous

LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER

Edition exceptionnelle de Janvier et Beaux-Cours, avec la couverture, tirée à part, sous le titre de *Comment bâtir et vivre en France.*

2 fr. 25 : 6 Fascicules Albums : 7 fr. — Le Fascicule : 1 fr. 25.

LIBRAIRIE, 78, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

ENTREPRISE GÉNÉRALE — POUR LA CORSE

Peinture - Vitrerie

M PAPIERS PEINTS

J. ESPOSITO

BOULEVARD du PALAIS BASTIA

CAP CORSE

Damiani

GRAND PRIX ·· MEDAILLE D'OR

MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS

JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1903 ET 1904

N° 4 *Feuilleton du PETIT BASTIAIS*

LA TULIPE NOIRE

par Alexandre DUMAS

— Perdu ?

— Non, car il sera tout ou il sera fallu. S'il est fort, car si étranger qu'il soit à ce qui nous serre : est, quoique enseveli à Dordrecht, quoique distrait par ses marches et ses contre-marches dans la chambre du Buytenhof, voir même sur son pâle visage le sourire du martyr qui oublie la fange de la terre dépour qu'il a entrevu les splendeurs du ciel.

Le Ruart avait, par la puissance de sa volonté plutôt que par sa force réel, recouvré toutes ses forces, et il calculait combien de temps encore le temps nécessaire de la justice le retiendrait en prison.

C'était juste à ce moment que les clameurs de la milice bourgeoise, mêlées à celle du peuple, s'élevaient contre les deux frères et annonçaient le capture Tilly, qui leur servait de rempart. Ce bruit, qui venait se briser comme une marée montante au pied des maisons, la pénétrait, pareil jusqu'au prisonnier.

Mais si menaçant que fût ce bruit, Cornelle n'éprouva de vertige ni ne perdit pas la force de se tenir pour regarder par la fenêtre étroite et treillissée de fer qui laissait arriver la lumière et les murmures du dehors.

Il était si bien engagé dans la contemplation de son mal que ce mal était devenu presque une habitude. Enfin il sentait avec tant de délices son âme et sa raison si près de se nover des embarras corporels, qu'il lui semblait déjà que cette âme et cette raison étaient à l'abri. Il lui faisait presque plaisir à entendre gronder autour d'elle comme flotte au-dessus d'un foyer presque éteint la flamme qui le quitte pour monter au ciel.

Il pensait ainsi à son frère.

Sans doute, c'était son approche qui par les mystères inconnus que le magnétisme a découverts depuis, se faisait sentir aussi. Au moment même où Jean était si présent à la pensée de Cornelle que Cornelle murmurait presque son nom, la porte s'ouvrit, on entra, et d'un pas suprême vint au fil du prisonnier qui tendit ses bras meurtris et ses mains enveloppées de linge vers ce glorieux frère qu'il avait renié si longtemps, non pas devant les hommes rendus au pays, mais dans la haine que lui portaient les Hollandais.

Jean baisa tendrement son frère sur le front, et reposa doucement sur le matelas ses membres malades.

— Cornelle, mon pauvre frère, dit-il, vous souffrez beaucoup, n'est-ce pas ?

— Je ne souffre plus, mon frère, puisque je vous vois.

— Oh ! mon pauvre cher Cornelle, alors, à notre défaut, c'est moi qui souffre de vous voir ainsi, je vous en réponds.

— Aussi, si je plus pensé à vous qu'à moi-même, et lundi qu'à me torturant, je n'ai songé à me plaindre qu'une fois pour dire : Pauvre frère !

— Mais le voilà, oublions tout. Tu viens me chercher, n'est-ce pas ?

— Oui.

— Je suis guéri ; aidez-moi à lever mon frère, et vous verrez comme je marche bien.

— Vous n'aurez pas longtemps à marcher, mon ami, car j'ai mon carrosse au vivier, derrière les poternes de Tilly.

— Les pistoliers de Tilly ? Pourquoi donc sont-ils au vivier ?

— Ah ! c'est que l'on suppose, dit le grand pensionnaire avec ce sourire de physionomie froide qui lui était habituel, que les gens de la Haye voudront venir aller parler, et l'on craint un peu de tumulte ?

— Du tumulte ? reprit Cornelle en fixant son regard sur son frère embarrassé ; du tumulte ?

— Oui, Cornelle.

— Alors c'est cela que l'entendais tout à l'heure, fit le prisonnier comme se parlant à lui même. Puis revenant à son frère.

— Il y a du monde sur le Buytenhof n'est-ce pas ? dit-il.

— Oui, mon frère.

— Mais alors, pour venir ici...

— Eh bien ?

— Comment vous a-t-on laissé passer ?

— Vous savez bien que nous ne sommes guère aimés, Cornelle, ni le grand pensionnaire avec une amertume médicale, j'ai pris par les rues désertes.

— Vous vous êtes caché, Jean ?

— J'avais dessein d'arriver jusqu'à vous sans perdre de temps, et j'ai fait ce que l'on fait en politique et en mer quand on a le vent contre soi ; j'ai louvoyé.

En ce moment, le bruit monta plus furieux de la place à la prison. Tilly disparut avec la garde bourgeoise.

— Oh oh ! fit Cornelle, vous êtes un bien grand pilote, Jean ; mais je ne vais si vous tiennez votre frère du Buytenhof, dans cette houle et sur les bas-fonds populaires, aussi heureusement que vous avez conduit la flotte de Tromp à Anvers, au milieu des bas-fonds de l'Escaut.

— Avec l'aide de Dieu, Cornelle, nous y lâcherons, du moins, répondit Jean ; mais d'abord un mot.

— Dites.

Les clameurs montèrent de nouveau.

— Oh ! oh ! continua Cornelle, comme ces gens sont en colère ! Est-ce contre vous ? est-ce contre moi ?

— Je crois que c'est contre tous deux, Cornelle. Je vous disais donc, mon frère, que ce que les ouailles nous reprochent au milieu de leurs sottes rancunes, c'est d'avoir négocié avec la France.

— Les niais !

— Mais il faut le nous le reprocher, car ce reproche est sérieusement fondé, elles leur eussent épargné les fatigues de leur voyage, de Veere à Rhinberg ; elles leur eussent évité le passage du Rhin, et la Hollande pourrait se croire encore invincible au milieu de ses marais et de ses canaux.

— Tout cela est vrai, mon frère, mais ce qui est d'une vérité plus absolue encore, c'est que si l'on trouvait en ce moment la correspondance avec Monsieur de Louvois, si les pilote que je sais, je se sauverais point l'esquif si frêle qui va porter les de Witt et leur fortune hors de la Hollande. Cette correspondance, qui pourrait à des gens honnêtes combien j'aime mon pays et quels sacrifices j'affrais de faire personnellement pour sa liberté pour sa gloire, cette correspondance nous perdrait auprès des orangistes, nos vainqueurs. Aussi, cher Cornelle nous vous avez brûlée avant de quitter Dordrecht pour venir me rejoindre à la Haye.

— Mon frère, répondit Cornelle, cette correspondance avec Monsieur de Louvois, pour vous avez été dans les derniers temps le plus grand le plus généreux et le plus habile citoyen des sept Provinces Unies. J'aime la gloire de mon pays ; j'aime notre gloire surtout, mon frère, et je me suis bien gardé de brûler cette correspondance.

— Alors nous sommes perdus pour cette vie terrestre. Dieu tranquillisera l'ex-grand pensionnaire en s'appelant chant de la fenêtre.

(A suivre)

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION 8, Bd du Palais à 1, Rue des Jardins BASTIA Téléphone : 0.03

BUREAU A PARIS 16, Rue de la Grange-Batelière Téléphone : Provence 45-47

52e ANNEE — N° 170 — 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — JEUDI 19 JUILLET 1928

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA — Compte Chèques Postaux N° 0 362 Marseille

ABONNEMENTS

	Trois mois	6 mois	1 an
Corse	16	32	62
Comité et Colon	17	33	64
Etranger..... A)	35	60	110
B)	42	80	140

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITE

La publicité extra-locale est reçue aux bureaux Parisiens, 16, rue de la Grange-Batelière (9e) et aussi toutes les grandes Agences de publicité.

Les Italiens dans le Sud-Ouest

Ce n'est pas la première fois que nous parlons, et que la presse parle de l'installation de nombreux groupes d'émigrants Italiens dans certaines régions du Sud-ouest de la France. Ou nous offre sur cet événement de nouveaux détails qui ne sont pas sans relation avec ce que nous avons pu dire le même ordre d'idées, concernant en Corse, et c'est pourquoi nous revenons sur un sujet qui dépasse certainement les limites des intérêts d'un simple fait du territoire français. Au vrai, la question a frappé d'abord les économistes et des sociologues, et le professeur Haurion en fait un résumé dans l'Année Politique.

M. Haurion constate d'abord que les Italiens présentent plus d'affinités de race avec les Français, en général que d'autres peuples étrangers. C'est exact, et nous en avions quelque chose en Corse où il n'a été demandé admis qu'il est difficile d'établir une distinction appréciable entre originaires Italiens et ceux de vieille souche, et cela au bout d'une génération, de deux au maximum. Mais il faut répéter que cette assimilation rapide joue également, et presque au même titre, pour les originaires d'autres pays que l'Italie, qui sont tout simplement, plus rares. C'est un phénomène ressortissant au caractère naturel particulièrement puissant de la Corse rurale et isolée.

On peut faire entre les facilités d'assimilation des étrangers établis en Corse et celles des Corses établis hors de l'île une relation psychologique curieuse.

C'est en lequel compte de ce phénomène que nous avons à apporter nos observations présentes par M. Haurion sur les Italiens établis dans le sud-ouest, et plus généralement sur la réception des éléments étrangers en France.

Le mouvement d'immigration des Italiens dans le sud-ouest a réussi. Rien que dans le Gers, les Italiens ont acheté 4.301 hectares de terres, et la confusion entre les deux races se fait peu à peu en dépit des efforts du gouvernement italien qui a tout tenté pour maintenir, en droit et en fait, leur ressortissants à ses nationaux.

C'est la confirmation de ce qui s'est passé, en son temps, en Corse, La seule distinction à faire, entre les Italiens de Gers ou le Lot et Garonne, par exemple, c'est que ces départements présentent sur la Corse, au point de vue de l'immigration italienne, un double avantage :

1°, plus grandes facilités d'exploitation résultant de la fréquence et de la proximité des débouchés. La Corse est une île...

2°, tendance des compatriotes, même lorsqu'ils s'enrichent, à conserver leurs propriétés, donnent-elles moins en friche.

Cest pourquoi les grandes routes de l'émigration s'étant ouvertes, il y a cinquante ans environ sur de vastes pays, les Italiens y ont recherché leur installation définitive difficile à garantir en Corse. Ne viennent plus en Corse que des ouvriers Italiens qui y touchent de hauts salaires et ne désirent point perdre le contact avec la mère patrie.

Il nous sera donc aisé de répondre en ce qui nous concerne, aux deux questions que se pose M. Haurion.

Comme lui, nous pensons que la solution italienne est la meilleure pour les régions qui se plaignent de la dépopulation et de la dé-ertion des campagnes. En ce qui touche l'assimilation, le problème ne se pose pas pour nous : la Corse est susceptible de s'assimiler plus rapidement que d'autres régions des éléments ethniques plus rebelatifs encore que les Italiens.

La réponse à cette première question implique la réponse à la deuxième, qui est celle-ci : faut-il faciliter l'accession aux Italiens de la propriété immobilière ?

Sans aucun doute, à notre avis. C'est même cette accession à la propriété qui hâtera et complétera l'assimilation, qui encouragera dans la presque unanimité des cas la nationalisation.

Il suffira de ne pas céder sur un seul point, essentiel : c'est au cours de l'établissement français ne devra appliquer une législation sur les naturalisations telle que celle qui est en vigueur et qui permet aux étrangers de se faire au moins naturaliser sur leur demande.

Quant à faciliter l'accession de la propriété immobilière aux Italiens, meilleurs éléments de l'immigration en France, c'est une autre affaire. C'est une affaire de mesures à étudier, de dispositions à prendre, de l'ordre législatif ou administratif. Il est certain qu'il existe en Corse, malgré la méfiance à conserver des biens même improductifs, des centaines de propriétés à louer ou à aliéner. Ce serait à M. Haurion à faire connaître ces propriétés à leur ou à aliéner. Ce serait à M. Haurion à faire connaître ces propriétés à leur ou à aliéner. Mais il faudrait d'abord les connaître, c'est-à-dire les répérer par enquête.

Le général Obrégon, récemment élu président de la République mexicaine a été assassiné hier, au cours d'un banquet

Le meurtrier a été aussitôt arrêté par les témoins du drame

Mexico, 18 juillet. — Le général Obregon, récemment élu président de la République Mexicaine a été assassiné hier après-midi dans un restaurant de San Angel, près de Mexico.

Le général a reçu cinq coups de revolver.

L'assassin, un nommé Juan, a été arrêté et emprisonné.

L'attentat

Mexico, 18 juillet. — L'attentat a eu lieu vers 14 heures, l'après-midi, dans le restaurant Bonchilz pendant un déjeuner offert en l'honneur du général par les chefs politiques de San Angel.

Le meurtrier Juan Encopolario, que l'on dit être capitaine dans l'armée mexicaine, et que le président Calles a interrogé personnellement après son arrestation, au quartier général de la police, était parvenu à s'approcher du général Obregon en se faisant passer pour un artiste désireux de prendre quelques esquisses. De fait, il avait déjà crayonné

Le général Obregon et le président Calles

le portrait du colonel Ricardo Topete, un des chefs de corps du général. Puis il se tourna vers celui-ci et fit feu cinq fois. Le général atteint à tout jamais expira presque immédiatement.

La nouvelle de l'assassinat du général Obregon a jeté la plus grande confusion dans la capitale. On ne sait pas quelle sera sa répercussion politique ni qui aura le successeur du président Calles mais on croit dans certains milieux que celui-ci restera au pouvoir.

Au domicile du général Obregon

Le corps du général Obregon a été transporté secrètement à sa demeure, aux abords de laquelle une foule énorme s'est ensuite assemblée, dans l'après-midi. Un cordon de police et de troupe en garde-à-vous interdit les approches. Il n'est permis à personne d'y entrer même pas aux fonctionnaires.

Le bruit a couru que le général Obregon était toujours en vie mais qu'on attendait sa mort à tout moment. Le bruit ne fut pas confirmé. Il y a tout lieu de croire que le général est mort. On croit même qu'il a succombé aussitôt. Le général Obregon était revenu de sa récente dépêche de Sonora à Mexico dimanche et avait été l'objet d'un accueil des plus enthousiastes.

Le général avait déjà échappé à plusieurs attentats

Plusieurs fois auparavant sa vie fut mise en danger : en novembre dernier des bombes furent lancées contre lui, échappa à cet attentat bien qu'atteint légèrement au visage ; tout dernièrement, à deux reprises, des bombes furent lancées contre la demeure du général.

La carrière du général

Né en 1880 à Nogales, le général Obregon s'était d'abord adonné au commerce et à l'élevage dans l'Etat de Sonora Embarqué à 32 ans pour aller combattre contre le général Huerta et après la défaite de ce dernier fut nommé général. Un compagnie de Carranza il remporta de nombreuses victoires, prit Puebla en 1915 et occupa la capitale pendant quelques mois. Après des combats livrés à Villa il perdit le bras droit.

Après avoir été ministre de la guerre du président Carranza il se sépara de lui en mai 1917. En mars 1920, accusé de rébellion contre Carranza, il s'échappa à Mexico et fomenta la révolte dans l'Etat de Sonora ; il entra le 9 mai 1920 à Mexico d'où Carranza s'était enfui.

Elu président de la République au mois de novembre il avait été remplacé à la présidence de son mandat par le général Calles actuellement en fonctions. Le 2 de mois il fut de nouveau élu président et devait entrer en fonctions le premier décembre.

Le gouvernement a décrété que la censure officielle effective à partir de 7 h. 45 du soir. La situation présidentielle reste troublée.

Le bruit a couru d'un attentat contre un adversaire du général

Le bruit a couru que M. Luis Morones, secrétaire d'Etat du travail, du commerce et de l'instruction publique avait été assassiné. Ce personage fut toujours regardé comme le principal ennemi politique du général Obregon ; son absence de son domicile dans la soirée donna

Le projet de loi sur l'habitation

L'intervention de M. LANDRY

I. - De l'effort de l'Etat

Il ne saurait être question ici ni d'exposer dans ses détails le projet de loi Loucheur ni même de reproduire l'avis de M. Landry au nom de la commission des finances.

Sous reproduirons seulement trois parties de cet avis qui sont traité :

1° A l'effort budgétaire de l'Etat ;

2° A l'effort particulier en faveur des familles nombreuses qui fait préciser par voie d'amendement M. Landry ;

3° Aux exonérations fiscales.

M. Adolphe Landry, rapporteur pour avis. Messieurs, votre commission des finances n'a pas eu la possibilité de rédiger et de faire insérer au *Journal Officiel* l'avis qui lui était demandé.

Vous en savez la raison. C'est samedi soir qu'il nous a été donné d'entendre M. le ministre du travail et de l'hygiène sur son projet ; et le rapport de la commission d'assurance et de prévoyance sociales ayant été publié au *Journal Officiel*, d'hier matin, ce n'est qu'hier que nous avons pu délibérer.

La commission des finances, à l'unanimité, m'a donné mandat d'exprimer ici son très vif regret de ce qu'un temps beaucoup trop court lui a été imparti pour examiner un projet important, dont les répercussions financières sont sérieuses, et dont le texte, qui est touffu, eut bien plus d'une disposition délicate.

Mais, reci dit je m'empresse d'ajouter que la commission des finances n'a pas songé à se refuser à la procédure de grande urgence à laquelle elle était invitée, et qu'il n'a pas été question, pour elle, d'assumer la responsabilité d'un retard de plusieurs mois dans le vote d'une loi qui répond à un besoin très vivement senti dans tout le pays.

D'ailleurs, messieurs, votre commission des finances a suffisamment marqué, au cours des dernières années, le très vif intérêt qu'elle portait elle-même au problème du logement ; elle s'en est souvent occupée.

Le 8 juillet 1922, saisie d'une proposition de loi de M. Paul Raynaud et d'un amendement de M. Roux-Freissinenq, elle déposait un rapport qui contenait une étude complète de la question sur l'habitation, et proposait au vote de la Chambre tout un ensemble de dispositions législatives tendant à remédier à la crise du logement.

Cinq ans nous sont, dans le rapport qu'elle vous soumettait sur le budget du ministère du travail et de l'hygiène pour 1928, elle reprenait une étude que son auteur avait essayé de faire aussi approfondie que possible, sur le problème de l'habitation.

Nous nous réjouissons du dépôt que le gouvernement a fait de son projet, réalisant ainsi ses appels que, à plusieurs reprises, nous lui avions adressés. Et la commission des finances tient à féliciter d'une manière particulière le ministre du travail et de l'hygiène pour l'esprit d'initiative dont il a fait preuve, pour la diligence qu'il a apportée à la mise en état, et pour la bonne grâce avec laquelle il a bien voulu nous donner toutes les dispositions intéressantes, ingénieuses, pratiques, utiles qu'il y a introduites. (*Très bien ! très bien !*)

Messieurs, entrant maintenant dans le sujet, va développer le thème de la crise du logement, de la gravité qu'elle présente, des causes qui l'ont produite et qui l'entretiennent, des conséquences qu'elle entraîne ?

Je ne le ferai pas, car je ne pourrais que répéter des choses qui ont été dites souvent et dont, bon, vous êtes profondément pénétrés.

D'autre part, je puis me dispenser d'exposer le projet, de démontrer le mécanisme du système qui y est inscrit, puisque cela a été fait excellemment à la tribune, par M. Thomasyre, rapporteur de la commission d'assurance et de prévoyance sociales.

Je vous invite, tout d'abord, à jeter un coup d'œil sur l'ensemble du projet qui est recommandé ou le projet, qui est recommandé ou le projet, qui est recommandé ou le projet,

George Washington, alors président des États-Unis. Quand il apprend enfin la nouvelle tendante, il prend la plume et adresse à son représentant une verte semonce. Ne rappelait que le salle des séances de la Convention n'était non faite pour être « le théâtre de cruelles disputes politiques. Il lui le prie de vouloir bien mettre plus de réserve dans ses gestes.

Mauvais n'en continue pas moins ses manifestations tapageuses. Il va jusqu'à dire que lui à la Convention et dans les clubs. Il se mêle à tout. Il s'occupe de tout. Quand on lui reproche de s'occuper beaucoup au Panthéon — Buonaim que les partisans de la Nouvelle-Angleterre ne partagent guère dans leur cœur — répond sort au cortège, en se faisant précéder d'un gigantesque drapeau américain avec portrait de la « déesse de la liberté, sert de tout le corps diplomatique. Il pénètre dans le Panthéon... Du coup George Washington se lève et rappelle son ambassadeur. Mais celui-ci refuse de quitter Paris. Il se répand en propos acerbes contre son gouvernement, contre son chef d'État et cherche à ameuter le Directoire contre l'administration et la représentation américaines.

Ne confondons pas, va-t-il répétant partout, le gouvernement et le peuple américains. Le peuple est digne d'éloges : mais le gouvernement ne vaut pas bien. Adressez que Washington soit revêtu du pouvoir : tout va aller pour le mieux.

Il fit tant et si bien que le Directoire refusa d'accréditer son successeur, un certain Pinckney, et qu'il fallut attendre un rapprochement d'intérêts entre la France et les États-Unis. Heureusement que Talleyrand n'était pas là pour les affaires ainsi : est à arranger, en arrivant au ministère des Affaires Étrangères, fut la première besogne diplomatique entre Paris et Washington que Monroe avait mis à mal.

Tel était l'homme qui devait un jour être à ses ennemis : « Notre première maxime doit être de ne jamais nous laisser entraîner dans les querelles qui troublent l'Europe. » Et encore : « Quelle sera donc la conduite que la France doit observer à notre égard ? » Et ailleurs : « Ce programme attachant pour la France, il ne vous faut qu'une étude de l'état présent de l'Europe, une étude de l'histoire et moins de trente ans. Vous débarrera à 29.000 francs et, au bout d'un an de sage, vous aurez nommé adjoint de première classe pour, ensuite, être nommé administrateur de 2e et de première classe. À ce moment-là, vous toucherez 35.000 francs et des indemnités, et quand vous serez promu administrateur en chef, votre traitement pourra atteindre 50.000 francs, et votre retraite sera au moins égale à la moitié de traitement moyen des trois dernières années d'activité ».

On pourrait ajouter que le fonctionnaire colonial qui rejoint son poste où qui vient en congé, voyage gratuitement, ainsi que sa famille. Et, pour compléter le tableau, notez enfin que ce serait un inutile : Maintenez-vous de ces gardiennes et venez nous faire inscrire au tableau des Colonies, direction du personnel, pièce 18. »

Qu'en pense de ce système, et ainsi ceux qui à Toulon affichent « Combien il y a de porte de moins au ministère d'outre-mer ! »

Gabriel Rage.

Memento

CALENDRIER. — Aujourd'hui, jeudi, 19 juillet 1928, 201e jour de l'année. 165 à venir.

Aujourd'hui : St-Vincent de Paul. Demain : Sainte-Marguerite.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES. — 19 juillet 1735 : Le 16 juillet, une nombreuse troupe de Corses gagnés à la cause génoise, s'étaient réunis dans les plaines de Morlani, Tavagna et Campoloro.

Pinelli qui voulait tenter, avec leur appui, une entreprise contre les pirates, envoya mille soldats génois pour donner à ces vendeurs, un peu de cohésion et d'esprit militaire.

Malheureusement pour Gênes, ses soldats furent surpris, battus et mis en fuite avant d'arriver au terme de leur voyage.

Le chômage en Angleterre

Londres, 18 juillet. — Les dernières statistiques indiquent que le nombre des chômeurs en Grande-Bretagne atteint 1 million 282.800 en augmentation de 24.922 sur la semaine précédente et de 336.804 sur la période correspondante de l'année dernière.

Double noyade

Belgrade, 18 juillet. — Au cours d'une partie de campagne sur le Danube, près de Novisad, M. Jovan Koutinovanis, âgé de 19 ans, et sa fiancée, Mlle Danica Gavrilovitch, se noyèrent.

Les deux sœurs de la victime se trouvaient à bord du bateau quand l'accident se produisit. Affolées, elles se précipitèrent dans le fleuve ; une autre fut sauvée.

L'Angleterre et les réparations allemandes

Londres, 18 juillet. — Devant la Chambre des Communes, Sir Churchill a déclaré que le gouvernement était prêt à examiner toute proposition qui pourrait être présentée au sujet du règlement final des obligations imposées pour des réparations allemandes.

Le sauvetage des noyés

Copenhague, 18 juillet. — Grâce à de patients efforts on a réussi à rappeler à la vie en quelques heures un homme qui avait roulé à l'eau et était resté dans l'eau plus d'une demi-heure.

Paul Fraschetti.

ÉCHOS

Billet Parisien

Allez donc une admirer !

Lorsque l'on dit cela on peut bronquement une jeune homme bien parmis d'être envoyé qui se plaignera de l'incendie du secret de la métropole, on a par trop l'air de vouloir se débarrasser d'eux. Tous ceux à qui l'on a donné ce conseil ne se font ne sont jamais perdu.

Les curieux coloniales offrent de sérieux avantages de toute nature : il suffit de les connaître. On ne le sait pas assez. Ceux qui l'ont entendu dire ne sont pas bien sûrs que ce soit vrai. Ils hésitent. Et personne ne vient leur faire entendre la bonne parole et les décider. Le ministère est mal fait.

Les carrières coloniales offrent de sérieux avantages de toute nature : il suffit de les connaître. On ne le sait pas assez. Ceux qui l'ont entendu dire ne sont pas bien sûrs que ce soit vrai. Ils hésitent. Et personne ne vient leur faire entendre la bonne parole et les décider. Le ministère est mal fait.

Il n'y faut pas plus pour emballer un gosse de dix-huit ans ! Il n'attend que le ministre des Colonies pour publier un placard sur lequel on verrait un haut fonctionnaire recevoir les hommages des chefs de tribus ; au dessus, cette légende : « Voulez-vous devenir gouverneur ? » Et au-dessous, ce programme attachant :

« Jeune chef, il ne vous faut qu'une étude de littérature moins de trente ans. Vous débuterez à 29.000 francs et, au bout d'un an de sage, vous serez nommé adjoint de première classe pour, ensuite, être nommé administrateur de 2e et de première classe. À ce moment-là, vous toucherez 35.000 francs et des indemnités, et quand vous serez promu administrateur en chef, votre traitement pourra atteindre 50.000 francs, et votre retraite sera au moins égale à la moitié de traitement moyen des trois dernières années d'activité ».

On pourrait ajouter que le fonctionnaire colonial qui rejoint son poste où qui vient en congé, voyage gratuitement, ainsi que sa famille. Et, pour compléter le tableau, notez enfin que ce serait un inutile : Maintenez-vous de ces gardiennes et venez nous faire inscrire au tableau des Colonies, direction du personnel, pièce 18. »

Que en pense de ce système, et ainsi ceux qui à Toulon affichent « Combien il y a de porte de moins au ministère d'outre-mer ! »

Gabriel Rage.

Une belle fête militaire

L'absence d'une fête militaire est un événement qui attire toujours la curiosité de monde, surtout en France, où le patriotisme est dans tous les cœurs. Aussi, ceux qui ont répondu à l'appel du général Régnault d'Infanterie, et du comité général des Fêtes corses de Paris, et ils étaient nombreux, n'ont pas dû regretter le petit déplacement de samedi dernier. Le programme qui avait été élaboré en leur honneur, était des mieux choisis, des plus intéressants, et pendant toute l'après-midi, sous un ciel idéal, ils ont assisté à une manifestation qui sera longtemps citée en exemple.

Dès 14 heures, alors que la lourde porte de fer, du quartier des Tourelles, s'ouvrait, une foule énorme, impressionnante, envahissait cette cour blanche, couronnée de bâtiments modernes par les siècles et l'histoire. Les athlètes du régiment, sur le Stade Henry Paté, attenant à la caserne, étaient là, avec leurs maillots tricolores, sous des cryptes ardents, devant les regards des spectateurs qui se pressaient de partout. Lulle, lente, courue à pied, carrosse, tous les sports étaient de la partie, et les applaudissements de la foule éclatèrent sans cesse, encourageant ainsi cette jeunesse bien entraînée, espoir de notre force, et de cette belle tenue militaire. Des applaudissements... encore des applaudissements, et puis ce fut enfin le complet... à l'annonce du défilé historique du régiment, avec reconstitution des uniformes depuis la création du 3e, marches et chants de l'époque. Par groupes de six les ancêtres du régiment défilèrent, avec étendards déployés, dans un silence sublime. Chaque siècle avait son symbole, chaque tenue sa légende. Tous nous remémorèrent les soldats de la 1re République, de l'empire, encore de la république,... etc. À la vue des Grognards... Ils grognaient, mais ils marchaient toujours, ce fut du délire, et je crevais à mes côtés, un vieillard qui pleurait. Il ne put s'empêcher de dire, — je cherche au-dessus de leurs têtes l'ombre du Petit Caporal..., — le lieutenant qui de Corse venait. Il avait raison ce pauvre vieux, les siècles passent... mais les souvenirs...

Une énorme toute, dressée vers l'ouest, en travers de sacre, formait le théâtre de verdure, dans l'immense cour de la caserne. Les meilleurs artistes de Paris étaient là, chantaient gracieusement pour la Matrenelle du régiment.

Des comptoirs, loteries, des différentes provinces de France envoyant des cadeaux au régiment, étaient dressés autour des bâtiments du quartier. Tous étaient bien achalandés, mais le succès le plus vif fut remporté par le Stand de l'Île de Beauté. Le lieutenant Arrighi, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre avec de nombreuses citations, grand mutilé de guerre, avait été chargé par le colonel de l'organisation du stand corse, avec le concours de « Comité général des Fêtes corses de Paris. Son nom n'avait été oublié. À l'entrée du quartier, sur le devant du corps de garde, deux grands panneaux artistiquement coloriés représentant la Corse, au milieu des flots bleus de la Méditerranée. Des objets de chez nous étaient exposés dans les salles du premier étage, dont l'une était spécialement transformée en buvette-dégustation, où les bons crus de chez nous eux étaient exposés. Par groupes compacts les spectateurs défilèrent sans cesse, et la recette fut des plus prospères.

Nous adressons nos félicitations et nos remerciements les plus chaleureux au lieutenant Arrighi, qui a su organiser en maître le Stand de notre île bien-aimée, tant en vendant au aide aux enfants de nos compatriotes du 3e régiment d'infanterie.

Nous sommes heureux d'ajouter que c'est le Stand Corse, qui a fait la plus forte recette de la fête.

Paul Fraschetti.

Destin hors série

La mort tragique d'un grand financier belge illustre, de façon intense un aspect de notre époque. L'homme exceptionnel que fut M. Ansiaux en Belgique exalte, sur la couverture de son livre fameux, les vues extraordinaires de notre temps. Il apparaît plus exceptionnel encore par cette d'Alfred Lewenstein qu'elle lui impose une expansion et précipite la vie. Il n'était pas qu'un financier. Il était un homme d'État, un chef politique, un artisan de ces pactes qui établissent entre les peuples des liens de paix. Il était un homme d'action, qui ne se contentait pas de tailler son arbre. Un champion épineux à se lever à la curiosité une esthétique soutenu. Pour les grands capitaines de la finance, rien de pareil. Il n'existe pas, en eux, d'intérêt, aucune de ces satisfactions qui procurent aux hommes ce qu'il faut est qu'ils aient tous besoin de cette assurance — qu'ils ne sont point retranchés du champ commun de l'activité, qu'ils ne sont rien qu'une source de prévention générale, irraisonnée et qui ne procède certes pas des plus intelligents de la masse.

Il était que manifestait Alfred Lewenstein pour les sports, au l'attribue au besoin d'oublier. Que n'a-t-on pas dit de ses échecs ? Ces appareils dont les gains sont par ailleurs si fières, s'il les utilise, lui, comme instruments de travail, écrivent aux yeux de leaves gens, qui n'y regardent pas de si près et ne perchent pas toujours pour la bonne interprétation des choses, le symbole du faste le plus insolent. Son secrétaire ? On le nomme un état-major. Le modeler de ses gestes est une pose théâtrale, et la photographie et le cinéma, qu'il n'a cessé de poursuivre inlassablement sont en louvoiers pour lui. S'il se réfugie dans l'effet des labeurs sans issue, on crie à la cocaïne, et il n'y a pas un mot de vérité dans l'écrivain Soin de pour accréder sa richesse et manifester son orgueil. S'il affiche ses mœurs insolites de loisirs, on hurle au scandale.

On lui reprochait un jour de se décider, un autre jour de se montrer. Au fond, on voudrait, pour simplifier les choses, que ces sortes de tortionnaires, véritables génies, dont l'activité et l'intelligence font quotidiennement bonne à la médiocrité générale, ressemblent d'exister. Les rois sont appelés au balcon de leur résidence. Les financiers au contraire, paraissent des importuns ; on a l'acte de les subir. On leur mesure la pia et l'on est heureux de constater cette fraternelle réelle qui existait entre tous les bons Français.

Hélas, cette voix est éteinte à jamais. Nous ne verrons plus ses sourire franc et sympathique, cette cordialité si sincère, et pour nos filiers sensibles, qui librait à toutes les satisfactions, comme aux grandes détresses.

Nous nous inspirerons toujours de ses généreuses idées, et son brillant passage nous ne verrons plus ce courier franc et loyal qui nous a tous connus. Ce sera pour nous la vie éphémère, on tous les hommes passent pour ne plus revenir.

Nous nous unissons à Monsieur le Président, dormer en paix à l'ombre du clocher qui vous vit naître, près du ruisseau de Vico que vous avez chanté si souvent, enfouir ses regrets unanimes de tous nos admirateurs, de la reconnaissance de notre île bien aimée.

Pierre Mosaccelli,
Président du Comité général des Fêtes Corses de Paris.

ZONZA
OUVERTURE DE
l'Hôtel du Mouflon d'Or
40 CHAMBRES
Eau courante froide et chaude
SALLES DE BAINS — PARC
L'HOTEL DU MOUFLON D'OR accueillera ses pensionnaires à partir du 14 juillet
Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur

Chronique du Bien

Pour les sinistrés de Bisinchi

	Fr.
Commune d'Ivry-les-Moulineaux	500
Commune de Toulouse	500
Union Générale des Corses, Paris	50
Commune d'Enghien-les-Bains	50
M. Landry, député, ancien ministre	50
Mme Chauvet, Hop. Claude Bernard	50
Mlle Pietri, Hop. Claude Bernard	20
M. Rasori, retraité à Reims	20
Mlle Franceschini, à Paris	20
M. Martinelli, chef d'escadron	10
M. Peretti, à Paris	10
M. Gualiani, à Paris	10
M. Berrili, retraité à Suresnes	15
M. Pasqualini, sous-directeur	10
M. Pantoni, à Arreau	10
Mme Albertini, à Asnières	10
Total	1.365
Listes précédentes	4.805
Total à ce jour	6.170

Le comité général des fêtes corses de Paris, adresse ses sincères remerciements à tous les amis qui ont bien voulu répondre à son appel. La souscription reste ouverte chez M. Molinelli, industriel 34, rue Compans, Paris-19e.

AVIS DE DÉCÈS

M. Jean-Baptiste Martini, docteur en médecine ; M. Augustin Martini, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre ; M. Jean-Baptiste Laurenti et ses enfants, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve Lucie LORENZI
née Lanfranchi

leur tante et belle-sœur décédée à Bastia dans sa 92e année de son âge.

Les obsèques auront lieu ce jourd'hui à 4 h. 30 de cheval.

On se réunira au domicile mortuaire, 13, boulevard Albert 1er.

La famille ne reçoit pas.

Les élections cantonales en Corse

Dans le canton de Luri

Les électeurs des communes de Luri, Barretali, Cagnano, Meria et Pino étaient en grand nombre sur la place de l'église de Luri, le dimanche 15 courant, après midi, entendre le président de France, M. Pierotti, de Luri, candidat de MM. Tomei et Gregori, ainsi que M. Francesche Jean secrétaire général du comité cantonal de Marseille, se félicitant de la candidature de M. Joseph Alberti au conseil général du canton de Luri : après avoir entendu le candidat faire l'exposé des revendications légitimes du canton, parcourant dans un enthousiasme général la période arrière de Luri et se séparent aux cris de : « Vive Joseph Alberti ! »

Le président de séance :
François PIERETTI.

Les Corses Parlent

Le comité général des fêtes corses de Paris et la mort de M. Paul Fontana

M. Paul Fontana, président d'honneur du « Comité général des fêtes corses de Paris », est mort. Cette nouvelle aussi stupide qu'inattendue est venue jeter au sein de notre Comité, une tristesse profonde.

Il y a quelques jours à peine, je recevais de notre regretté président une lettre si touchante et si affectueuse que je conserverai précieusement dans mes archives et dans mon cœur.

En refusant la superbe pensée de créer qui dort aujourd'hui sous les cyprès de son berceau natal, je vois dans chaque phrase les lueurs de cette flamme ardente qui brillait constamment en lui. À la veille de sa mort, sur le seuil du tombeau, il se plaisait encore à prodiguer à ses amis des conseils paternels.

Le souvenir de cet homme de bien, de ce grand cœur, restera toujours vivant dans notre pensée, et demain et toujours, il était de ceux qui vexaient dans la reconnaissance de la Corse, la nouvelle étoile qui devait apparaître dans les cieux de notre France immortelle. Ses grandes qualités morales, qui plaide cette cause, et il était heureux de consacrer cette fraternelle réelle qui existait entre tous les bons Français.

Hélas, cette voix est éteinte à jamais. Nous ne verrons plus ses sourire franc et sympathique, cette cordialité si sincère, et pour nos filiers sensibles, qui librait à toutes les satisfactions, comme aux grandes détresses.

Nous nous inspirerons toujours de ses généreuses idées, et son brillant passage nous ne verrons plus ce courier franc et loyal qui nous a tous connus. Ce sera pour nous la vie éphémère, on tous les hommes passent pour ne plus revenir.

Nous nous unissons à Monsieur le Président, dormer en paix à l'ombre du clocher qui vous vit naître, près du ruisseau de Vico que vous avez chanté si souvent, enfouir ses regrets unanimes de tous nos admirateurs, de la reconnaissance de notre île bien aimée.

Pierre Mosaccelli,
Président du Comité général des Fêtes Corses de Paris.

INFORMATIONS LOCALES

A la Chambre de Commerce

LES TRANSPORTS DE PRODUITS METALLURGIQUES A DESTINATION DE LA CORSE

L'attention de la Chambre de Commerce ayant été appelée sur la situation faite aux négociants et entrepreneurs de notre île par suite du refus de la Cie Fraissinet de charger en ce moment les fers et autres produits métallurgiques à destination de la Balagne, M. Gregori, vice-président de la Chambre, vient d'adresser au directeur de cette Cie de Navigation la lettre suivante :

Bastia, le 17 juillet 1928.

Monsieur Jean Fraissinet,
Administrateur délégué de la Cie Marseillaise de Navigation à vapeur, rue Beauvau, Marseille.

Monsieur,

Plusieurs négociants de notre place viennent de recevoir de la succursale de Marseille, des fers, tôles, ferrailles, quincaillerie, produits métallurgiques, une circulaire les avisant qu'il lui était impossible de leur expédier leurs marchandises de fer parce que votre compagnie refuse d'embarquer ce genre de marchandises à destination de la Balagne. Vos correspondants ajoutent comme motivant à cette façon d'agir l'absence des passagers en cette période de vacances.

La Chambre de Commerce de Bastia, soucieuse des intérêts de ses ressortissants, s'est alarmée à juste titre de la situation qui leur est créée par ce refus d'embarquement, situation d'autant plus critique que cet état de choses risque de se prolonger, sans doute de vos services, jusqu'à la fin de mois d'août.

Je viens donc, Monsieur, au nom de la Chambre de commerce de Bastia, protester auprès de vous contre cette suspension partielle de trafic qui lèse les besoins de l'industrie locale et les intérêts d'une catégorie de commerçants dignes de toute notre sollicitude.

Si votre Compagnie, qui est la seule à desservir régulièrement nos ports et qui jouit d'un monopole de fait pouvait à sa fantaisie et par une décision arbitraire et intempestive frapper d'ostracisme toute une catégorie de marchandises, le précédent ainsi créé aurait les conséquences les plus graves. Vos navires, en effet, refusant d'embarquer des marchandises de première nécessité et susceptibles de provoquer d'avaries pour l'industrie et même dans notre ravitaillement. D'autant que, à notre connaissance, l'affluence des voyageurs n'empêche pas le transport de la viande sur pied, notamment encombrante que les fers que nos correspondants sont obligés de faire venir en Continent puisque cette industrie n'existe pas en Corse.

Il nous a semblé qu'un aménagement pourrait être apporté à cette mesure arbitraire en décidant que les fers seraient transportés chaque semaine par le courrier commercial, qui part de Marseille le dimanche et qui semblerait destiné par son appellation même à satisfaire aux désirs du commerce insulaire.

Je suis persuadé, Monsieur, qu'il vous suffit à la Chambre de Commerce de Bastia d'attirer votre attention sur la gravité de cette situation pour que vous donniez à nos services des instructions dans ce sens.

Je vous serais obligé de me faire savoir la suite que vous croirez donner à cette affaire que la Chambre de Commerce de Bastia sache si ses ressortissants recevront satisfaction, ou s'il faudra pour l'obtenir faire agir nos représentants et porter nos doléances justifiées plus loin et plus haut.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de la considération la plus distinguée.

Le Vice-Président
de la Chambre de Commerce de Bastia,
Signé : J. GREGORJ.

Avis Officiels

LE PRIX DES FARINES

Par arrêté préfectoral du 13 juillet 1928, les prix limites de la baisse de la farine de 120 kilos, ont été fixés à :

1° 286 fr. 75 prise à quai et rendue entrepôt boulangerie ;

2° 297 fr. 50, vendue par les grossistes.

Ces dispositions sont applicables à partir du 13 juillet courant.

Les grossistes sont invités, conformément aux prescriptions de l'article 7 de la loi du 31 août 1924, à afficher dans un endroit bien apparent les prix limites ainsi fixés.

Ces nouveaux prix n'entraînent aucun changement du prix du pain qui demeure fixé à 2 fr. 25 le kilo.

Les Concerts

MUSIQUE MILITAIRE

Programme

du jeudi 19 juillet, à 21 heures, sur la place Saint-Nicolas :

1. *Marche du 173e R.I.*, p. c. (Leroy).
2. *Marche* (Meudellohn).
3. *Danses hongroises* (Brahms).
4. *Le Longueur de N.-D.* sélection (Massenet).
5. *La Korrigane* n° 3 (Widor).
6. *Hymne de l'Infanterie de Marine* (Cappé).

Le chef de musique : J. Muns.

DOLÉANCES

Un groupe de lecteurs nous écrit pour nous signaler que l'égoût collecteur de la rue du Nouveau-Marché, qui traverse à l'intersection de la rue du Dominicain est constamment bouché et dégage — par ces temps de canicule — des odeurs nauséabondes, dont se plaignent tous ceux qui doivent emprunter cette artère.

Nous espérons qu'à défaut de curage le fait au Service d'Hygiène pour que le nécessaire soit fait d'urgence.

A partir de la semaine prochaine, les cours du 3000 au Nouveau sont supprimés.

Communications

CONCOURS POUR L'EMPLOI DE CONTROLEUR-STAGIAIRE DES DOUANES EN FRANCE ET EN ALGÉRIE

Un concours pour l'emploi de Contrôleur stagiaire des douanes aura lieu les **7 et 8 janvier 1929** au siège des directions des douanes de Paris, Lille, Strasbourg, Dijon, Marseille, Perpignan, Bordeaux, Nantes, Rouen, Rennes, Bastia et Alger.

Les candidats doivent être âgés de 18 ans au moins et de 25 ans au plus le 1er janvier 1929.

Le concours n'est ouvert qu'aux candidats pourvus du diplôme complet de bachelier ou du diplôme supérieur tels à l'École des Hautes Études Commerciales de Paris, soit d'une École Supérieure de Commerce reconnue par l'État, ou d'autres établissements ayant les mêmes titres et mêmes programmes d'entrée aux examens verbaux.

Des renseignements complémentaires concernant les conditions d'admission et le programme des matières exigées peuvent être obtenus, sur simple demande adressée aux directeurs des douanes ci-dessus désignés et à la Direction générale des Douanes, Ministère des Finances à Paris.

Le registre d'inscription sera ouvert du 1er août au 15 septembre 1928.

OREZZA-LES-EAUX
GRAND
HOTEL de STAZZONA
Madame ALITTI, propriétaire a l'honneur de prévenir sa fidèle clientèle de l'ouverture de son Hôtel (1re année, 3e saison)
ARRANGEMENT pour FAMILLES
PRIX MODÉRÉS

COQUELUCHE SUPPRESSION en quelques jours par les BOUFFÉES BAIN-Traitement spécifique Ne pas confondre avec les produits similaires sans valeur curative. Dépôt : Pharm. Quilici, Rue du Palais, Bastia

PONTENOVO
VIN DU CAP CORSE au QUINQUINA

YEUX - NEZ - GORGE - OREILLES
Chirurgie de la Tête et du Cou
Docteur R. FOURTEAU
79, Boulevard Paoli - Bastia

MATÉRIAUX POUR CONSTRUCTION
Toutes fournitures pour le Bâtiment
LAURENT COLOMBANI
6 Bis, Rue de l'Opéra BASTIA

Les Spectacles

FEMINA-CINEMA. — Ce soir, à 9 heures : Dorothy Mackaill, dans **Le Dernier Désir**. L'histoire dramatique et vraie d'une jeune femme qui accepte un rôle à la rougeur.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

M. Doumergue et le roi Alphonse ont inauguré hier le tunnel de Canfranc

Genève, 18 juillet. — Le train présidentiel parti de Paris à 20 h. 50 est arrivé en gare de Pau ce matin à 8 h. 52. M. Doumergue a été salué sur le quai de la gare par le préfet des Basses-Pyrénées, les sénateurs et députés du département, le général commandant le 18e corps d'armée, le maire de Pau, etc.

M. Doumergue à Oloron

Quelques minutes après, à 8 h. 57, le train s'est remis en route et s'est arrêté à 9 h. 56 à Oloron où toute la population de la ville, qui attendait le passage du président à la gare et au long de la voie ferrée, a acclamé chaleureusement M. Doumergue.

En gare de Canfranc

Canfranc, 18 juillet. — Après avoir quitté Oloron, le train présidentiel arrive à Bedous où commence la ligne internationale qui de France va à Jaca, en Espagne. La gare est à 540 mètres d'altitude et 70 voie sont la vallée du Gave puis traverse la frontière sous le col du Somport, par un tunnel de 2855 mètres dont le point culminant est à 1211 mètres, pour redescendre ensuite jusqu'à la gare internationale de Canfranc, à 1168 mètres d'altitude.

A 11 heures, dans la matinée, les troupes espagnoles, composées de troupes de montagne de Castille, Guipuzcoa et de Navare, avec drapeaux et musique se placent sur le quai de la gare.

A 11 h. 15 arrive le roi d'Espagne en uniforme de colonel des troupes de montagne et portant la plaque de grand'croix de la Légion d'honneur ; le souverain est accompagné du général Primo de Rivera qui porte également la plaque de grand'croix de la Légion d'honneur et de M. Perez della Rocca, chancelier de l'ambassade de France.

Les troupes présentent les armes et l'hymne espagnol retentit.

Le roi passe seul en revue les troupes et s'entretient longuement devant le front des troupes puis en allemand l'arrivée de M. Doumergue, Alphonse XIII lume une cigarette et s'entretient avec les personnes de sa suite.

A 11 h. 30, le train présidentiel entre en gare. La *Marseillaise* éclate. M. Doumergue est à la portière. Le roi s'avance vers le président et lui souhaite chaleureusement la bienvenue. Après la présentation des personnalités de la suite royale, M. Doumergue passe en revue la garde d'honneur qui défile ensuite devant le roi et le président.

M. Doumergue félicite le roi de la brillante tenue de ses troupes.

Paris, 18 juillet. — A l'occasion de l'inauguration du tunnel franco-pyrénéen, M. Doumergue et le roi d'Espagne ont échangé des toasts.

Le roi, après avoir exprimé l'espoir que cette liaison resserrerait davantage les relations traditionnelles, intellectuelles et commerciales entre les deux pays a ajouté :

« Mais ces deux pays sont les paladins des peuples qu'impose la entente universelle : l'amour de la paix, l'égalité devant la loi, le respect de la dignité de la solidarité humaine. C'est pourquoi, M. le président, en vertu de ces deux conditionnels et de l'amour et de la confiance que l'Espagne a en votre personne, je porte un toast à cette cérémonie au peuple grand pour son labeur et sa noblesse, sa culture et son esprit moderne et c'est en son nom et avec l'assentiment du chef de mon gouvernement que je salue en vous Monsieur le président, le représentant de la France, guide glorieux des peuples, laquelle nous nous sommes toujours la union amie et fidèle et avec laquelle nous ne cesserons de communier dans les mêmes sentiments ».

M. Doumergue a répondu en ces termes :

« Parmi toutes les raisons que peuvent avoir les deux peuples de s'apprécier et de se mieux comprendre, il n'en est pas sans doute de plus puissante que leur attachement à cet idéal partagé, à cet esprit de solidarité humaine que Votre Majesté a exposés dans une langue si élégante et avec un accent si sincère.

« Dans la tâche qu'elle s'est assignée de défendre toujours la paix, la justice et le droit, la France est heureuse et fière de trouver l'Espagne à ses côtés, fidèle à ses traditions, appel loyal du gouvernement espagnol.

« Interprète du peuple français qui n'oublie pas la solidarité dont Votre Majesté a donné les preuves, victimes de la guerre, je salue, aujourd'hui, le souverain dont le cœur reste lié à cette période de bonheur et de prospérité pour l'Espagne, le chef de l'État, le commandeur du gouvernement, accueillera ses hôtes et décorera de Votre Majesté, le signe que la noble nation espagnole a toujours le cœur à l'honneur, et l'accueillera de son haute affection ».

Un déjeuner de 250 couverts, offert en l'honneur de M. Doumergue a eu lieu dans le grand hall de la gare internationale.

Le roi présidait ayant à sa droite M. Doumergue et à sa gauche M. Berthier, ambassadeur de France à Madrid, les ministres espagnols et les personnalités.

La salle magnifiquement ornée décorée de tentures anciennes, drapeaux, banderoles et drapeaux français et espagnols. Le roi et M. Doumergue ont échangé des toasts au dessert.

Ils se sont rendus après le déjeuner aux forges d'Abel où ils sont arrivés à 15 heures ; une compagnie du 18e d'infanterie et une section d'aviation rendaient les honneurs ; une salve de 21 coups de canon a été tirée et l'hymne espagnol par la Marseillaise ont été joués. Les troupes ont ensuite défilé.

Le roi a regagné ensuite à bord le beau train. Des parties d'un kilomètre de haut sont venues présenter des fleurs par les jeunes filles basques qui ont ensuite acclamé.

Alphonse XIII a pris ensuite congé de M. Doumergue et a été reconduit à la gare. Après le départ du roi, M. Tardieu, ministre des Travaux publics, a présidé un conseil des ministres qui a duré une heure et qui participait à la longue et délicate tâche nécessitée par la construction de cette ligne internationale.

Les grandes lignes de la reponse anglaise à la note Kellogg

Londres 19juillet. — Le rédacteur diplomatique du *Daily Télégraph* écrit qu'il croit savoir que la réponse britannique aux propositions Kellogg sera remise au chargé d'affaires américain dans le courant de la journée et publiée vendredi sous la forme d'un livre blanc.

L'attitude britannique telle qu'elle est exposée dans la note paraît bien refléter comme tenant le milieu entre les attitudes française et allemande.

Une déclaration de sir Chamberlain

Londres, 18 juillet. — Sir Chamberlain a fait remarquer à l'ambassadeur des États-Unis que le gouvernement anglais accepterait la proposition de Kellogg pour la mise de la guerre hors la loi.

Sir Chamberlain fera aujourd'hui une déclaration à la Chambre.

Le programme de redressement économique de l'Italie

Rome, 18 juillet. — Le nouveau ministre de l'économie nationale, M. Martelli, vient de prendre possession de son poste.

S'adressant en quelques mots à ses collaborateurs, il a déclaré que le chef du gouvernement lui avait assigné les buts qu'il a définis dans le programme de redressement économique.

Le *Giornale d'Italia* écrit à ce sujet que les buts sont faciles à imaginer. Il s'agit en substance de donner à l'économie de la Légion d'honneur ; le souverain est accompagné du général Petino de Rivera qui porte également la plaque de grand'croix de la Légion d'honneur et de M. Perrois della Rocca, chancelier de l'ambassade de France.

Les troupes présentent les armes et l'hymne espagnol retentit.

Le roi passe seul en revue les troupes et s'entretient longuement devant le front des troupes puis en allemand l'arrivée de M. Doumergue, Alphonse XIII fume une cigarette et s'entretient avec les personnes de sa suite.

A 11 h. 30, le train présidentiel entre en gare. La *Marseillaise* éclate. M. Doumergue est à la portière. Le roi s'avance vers le président et lui souhaite chaleureusement la bienvenue. Après la présentation des personnalités de la suite royale, M. Doumergue passe en revue la garde d'honneur qui défile ensuite devant le roi et le président.

M. Doumergue félicite le roi de la brillante tenue de ses troupes.

Paris, 18 juillet. — A l'occasion de l'inauguration du tunnel franco-pyrénéen, M. Doumergue et le roi d'Espagne ont échangé des toasts.

Le roi, après avoir exprimé l'espoir que cette liaison resserrerait davantage les relations traditionnelles, intellectuelles et commerciales entre les deux pays a ajouté :

« Mais ces deux pays sont les paladins des peuples qu'impose la entente universelle : l'amour de la paix, l'égalité devant la loi, le respect de la dignité de la solidarité humaine. C'est pourquoi, M. le président, en vertu de ces deux conditionnels et de l'amour et de la confiance que l'Espagne a en votre personne, je porte un toast à cette cérémonie au peuple grand par son labeur et sa noblesse, sa culture et son esprit moderne et c'est en son nom et avec l'assentiment du chef de mon gouvernement que je salue en vous Monsieur le président, le représentant de la France, guide glorieux des peuples, laquelle nous nous sommes toujours la union amie et fidèle et avec laquelle nous ne cesserons de communier dans les mêmes sentiments ».

M. Doumergue a répondu en ces termes :

« Parmi toutes les raisons que peuvent avoir les deux peuples de s'apprécier et de se mieux comprendre, il n'en est pas sans doute de plus puissante que leur attachement à cet idéal partagé, à cet esprit de solidarité humaine que Votre Majesté a exposés dans une langue si élégante et avec un accent si sincère.

« Dans la tâche qu'elle s'est assignée de défendre toujours la paix, la justice et le droit, la France est heureuse et fière de trouver l'Espagne à ses côtés, fidèle à ses traditions, appel loyal du gouvernement espagnol.

« Interprète du peuple français qui n'oublie pas la solidarité dont Votre Majesté a donné les preuves, victimes de la guerre, je salue, aujourd'hui, le souverain dont le cœur reste lié à cette période de bonheur et de prospérité pour l'Espagne, le chef de l'État, le commandeur du gouvernement, accueillera ses hôtes et décorera de Votre Majesté, le signe que la noble nation espagnole a toujours le cœur à l'honneur, et l'accueillera de son haute affection ».

Un déjeuner de 250 couverts, offert en l'honneur de M. Doumergue a eu lieu dans le grand hall de la gare internationale.

Le roi présidait ayant à sa droite M. Doumergue et à sa gauche M. Berthier, ambassadeur de France à Madrid, les ministres espagnols et les personnalités.

La salle magnifiquement ornée décorée de tentures anciennes, drapeaux, banderoles et drapeaux français et espagnols. Le roi et M. Doumergue ont échangé des toasts au dessert.

Ils se sont rendus après le déjeuner aux forges d'Abel où ils sont arrivés à 15 heures ; une compagnie du 18e d'infanterie et une section d'aviation rendaient les honneurs ; une salve de 21 coups de canon a été tirée et l'hymne espagnol par la Marseillaise ont été joués. Les troupes ont ensuite défilé.

Le roi a regagné ensuite à bord le beau train. Des parties d'un kilomètre de haut sont venues présenter des fleurs par les jeunes filles basques qui ont ensuite acclamé.

Alphonse XIII a pris ensuite congé de M. Doumergue et a été reconduit à la gare. Après le départ du roi, M. Tardieu, ministre des Travaux publics, a présidé un conseil des ministres qui a duré une heure et qui participait à la longue et délicate tâche nécessitée par la construction de cette ligne internationale.

Les travaux de la Conférence Internationale du Cancer

Londres, 18 juillet. — Les effets de la cause du cancer, ces graves questions que les docteurs les plus éminents suffisent d'élucider et de résoudre depuis des années sont à l'ordre du jour à la Conférence internationale du cancer,

Compagnie Fraissinet

DEPARTS DE CORSE POUR LE CONTINENT

Jeudi 19, de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 20, de Calvi p. Marseille à midi.
Samedi 21, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 21, d'Ile-Rousse p. Nice à 20 h.
Dimanche 22, de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 23, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 24, de Bastia p. Saint-Florent à 13 h.
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 24, de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 25, de Calvi p. Toulon et Marseille à 19 heures.
Mercredi 25, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 26, de Bastia p. Nice à 24 heures.
Vendredi 27, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 22 heures.
Dimanche 29, d'Ile-Rousse p. Nice à 20 h
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 31, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 31, de Bastia p. Livourne à 23 h.

DEPART D'OCCIDENTNEUT POUR LA CORSE

Mercredi 18, Marseille p. Bastia à 15 h
Jeudi 19, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 20, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 21, de Nice p. Bastia à 10 h.
Samedi 21, Toulon p. Ile-Rousse à 18 h.
Dimanche 22, de Nice p. Bastia à 10 h.
Dimanche 22, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 24, de Nice p. Ile-Rousse à 21 h. 30
Mercredi 25, de Marseille p. Bastia à 15 h
Mercredi 25, Livourne p. Bastia à 23 h.
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 28, de Nice p. Calvi à midi.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 18 h. 30
Dimanche 29, de Nice p. Bastia à 10 h.
Dimanche 29, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 31, de Nice p. Calvi à 21 h. 30.

BOURSE DE PARIS du 18 Juillet 1928

VALEURS	cours préc.	cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
5 % perpétuel	92 10	92 40
5 % 15	92 10	92 40
4 % 17	92 10	92 40
4 % 18	92 10	92 40
5 % 20	92 10	92 40
5 % 25	92 10	92 40
4 % 27	92 10	92 40
Obligations 5 % 1922	98 10	98 10
— 6 % 1924	98 10	98 10
— 6 % 1925	98 10	98 10
— 6 % 1927	98 10	98 10
Obligations Nationales	98 10	98 10
Crédit National 1919	98 10	98 10
— 1921	98 10	98 10
— 1923	98 10	98 10
— 1924	98 10	98 10
Bons 7 % 1925 Aune	98 10	98 10
Bons 7 % 1925 Pas-de-Calais	98 10	98 10
Départ. Seine 7 % 1926	98 10	98 10
Paris 1905	98 10	98 10
— 1921	98 10	98 10
— 1925	98 10	98 10
Communales 1879	98 10	98 10
— 1920	98 10	98 10
TERME		
Banque de France	98 10	98 10
— Nationale de Crédit	98 10	98 10
— Parisienne	98 10	98 10
— Union Parisienne	98 10	98 10

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Compagnie Algérienne	1005 ..	1011 ..
Compt. Nation. d'Escompte	1020 ..	1024 ..
Crédit Foncier de France	1020 ..	1024 ..
Crédit Lyonnais	1020 ..	1024 ..
Société Générale	1020 ..	1024 ..
Société Générale Foncière	1020 ..	1024 ..
Suez Capital	1020 ..	1024 ..
Suez Parts	1020 ..	1024 ..
Thomson Cie Electr.	1020 ..	1024 ..
Est Capital	1020 ..	1024 ..
Lyon Capital	1020 ..	1024 ..
Midi Capital	1020 ..	1024 ..
Nord Capital	1020 ..	1024 ..
Orléans Capital	1020 ..	1024 ..
Santa-Fe Chemins de Fer	1020 ..	1024 ..
Dist. Electricité	1020 ..	1024 ..
Comp. Gén. Electricité	1020 ..	1024 ..
Thomson	1020 ..	1024 ..
Trefileries du Havre	1020 ..	1024 ..
Mines de Courrières	1020 ..	1024 ..
Mines de Lens	1020 ..	1024 ..
Belco	1020 ..	1024 ..
Kuhlmann	1020 ..	1024 ..
Phosphates de Gafsa	1020 ..	1024 ..
Péchiney	1020 ..	1024 ..
Chargeurs Réunis	1020 ..	1024 ..
Transatlantique Ord. 600 fr.	1020 ..	1024 ..
Electricité	1020 ..	1024 ..
Air Liquide	1020 ..	1024 ..
Cultures Tropicales	1020 ..	1024 ..
Pathé Cinéma Joulin	1020 ..	1024 ..
Rumeries Say	1020 ..	1024 ..
Russes 4 %	1020 ..	1024 ..
Russes 5 % 1906	1020 ..	1024 ..

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Serbe 1895	102 ..	102 ..
Turc 4 %	87 ..	87 ..
Turc 5 % 1914	87 ..	87 ..
Banque Nationale Mexique	1700 ..	1700 ..
Banque Ottomane	1700 ..	1700 ..
Crédit Foncier Egyptien	1700 ..	1700 ..
Wagons-Lits Ordinaires	1700 ..	1700 ..
Central Mining	1700 ..	1700 ..
Rio Tinto	1700 ..	1700 ..
Oriental Carpet	1700 ..	1700 ..
Petrofina	1700 ..	1700 ..
Sucreries d'Egypte	1700 ..	1700 ..
Sucreries Mexicains 1910	1700 ..	1700 ..
Brésilien	1700 ..	1700 ..
Cambodge	1700 ..	1700 ..
Financières Caoutchoucs	1700 ..	1700 ..
Chartered	1700 ..	1700 ..
Cinchonas	1700 ..	1700 ..
De Beers Ord.	1700 ..	1700 ..
Estrella	1700 ..	1700 ..
Franco Wyoming	1700 ..	1700 ..
Goldfields	1700 ..	1700 ..
Hunchback	1700 ..	1700 ..
Japurafortein	1700 ..	1700 ..
Malacca Ordinaire	1700 ..	1700 ..
Mexican Eagle Ord.	1700 ..	1700 ..
Modderfontein	1700 ..	1700 ..
Montecatini	1700 ..	1700 ..
Mozambique	1700 ..	1700 ..
Mufia	1700 ..	1700 ..
Pudong	1700 ..	1700 ..
Rand Mines	1700 ..	1700 ..
Roumano-Belges	1700 ..	1700 ..
Shansi	1700 ..	1700 ..

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Farganoyaka	1700 ..	1700 ..
Docks Marseille	1700 ..	1700 ..
Lyonnaise des Eaux Cap.	1700 ..	1700 ..
Electricité Paris	1700 ..	1700 ..
Unipe Electricité	1700 ..	1700 ..
Parembice	1700 ..	1700 ..
Lebon	1700 ..	1700 ..
Gaz de Paris	1700 ..	1700 ..
Schneider	1700 ..	1700 ..
Saint-Gobain	1700 ..	1700 ..
Verrerie de Germeaux	1700 ..	1700 ..
Salins Midi Capital	1700 ..	1700 ..
Messageries Maritimes Ord.	1700 ..	1700 ..
Distil. Indochine	1700 ..	1700 ..
Cusinier Jeulin	1700 ..	1700 ..
Pellet Chaussan	1700 ..	1700 ..
Galeries Lafayette	1700 ..	1700 ..
Paris-France	1700 ..	1700 ..
Printemps	1700 ..	1700 ..
Banq. Franc. Rio Plata	1700 ..	1700 ..
Land Bank of Egypt	1700 ..	1700 ..
Crédit Foncier Autriche	1700 ..	1700 ..
Crédit Foncier Mexicain	1700 ..	1700 ..
Crédit Foncier Cuba	1700 ..	1700 ..
Tabacs Philip. Ord.	1700 ..	1700 ..
Banque Parisie. Mexicain	1700 ..	1700 ..
Crédit Fonc. Franco-Canad.	1700 ..	1700 ..
Bi-Metal	1700 ..	1700 ..
Nickel	1700 ..	1700 ..
Meyer Charlton	1700 ..	1700 ..
Tabacs Lazarac	1700 ..	1700 ..

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Royal Dutch	4200 ..	4200 ..
Shell	400 ..	414 ..
Fonds d'Etats Etrangers		
Anglais 2 ½	374 ..	372 ..
Argentin 4 % 1886	1700 ..	1700 ..
Belges 3 % 1895	1700 ..	1700 ..
Brésil 4 % 1883	1700 ..	1700 ..
Bulgare 5 % 1902	1700 ..	1700 ..
Chine 6 % 1896	1700 ..	1700 ..
Egyp. Unifié	1700 ..	1700 ..
Hellen 5 % 14	1700 ..	1700 ..
Italie 3 ½	1700 ..	1700 ..
Japon 4 ½ 1905	1700 ..	1700 ..
Mexique 4 % 1904	1700 ..	1700 ..
Roumanie 4 % 1889	1700 ..	1700 ..
Russe 3 ½ 01-04	1700 ..	1700 ..
Serbe 1913	1700 ..	1700 ..
Turc 4 %	1700 ..	1700 ..
CHANGES		
Londres	124 32	124 32
New-York	25 50	25 54
Allemagne (100 reichsmark)	608 ..	12 ..
Belgique	358 ..	358 ..
Espagne	426 ..	426 ..
Hollande	1012 ..	1012 ..
Italie	134 ..	134 ..
Prague	76 ..	76 ..
Suisse	490 ..	490 ..

Quand on part pour Nice notez l'adresse de
L'AGENCE HAVAS
6 Quai de Rubattel PARIS
Le Petit Bastiais

IMPORTANTE MAISON
de TISSUS en GROS et confection du Département de la Loire demande REPRESENTANTS voulant la CORSE. Sérieuses références exigées. Ecrire HAVAS, St-ETIENNE (N° 2.980).

BANQUE DE LA CORSE
ALTIERI & NAROLEONI
18, pl. St-Nicolas — 47, rue N.-Dame à BASTIA
Principales Opérations de la Banque :
Escompte et vente, remise ou papier de commerce — Comptes-de chèques. Comptes de dépôts à préavis et à échéances — Lettres de crédit — Opérations de change — Ordres de Bourse — Souscriptions — Opérations sur titres — Garde de titres — Prêts sur titres — Encaissements d'effets, coupons. Garantie contre le risque de remboursement ou par la non-vérification de timbre. Renseignements financiers, industriels et commerciaux — surveillance de portefeuilles, etc., etc.
Location de Coffres-Forts
Compartiments depuis 20 fr. par an

ENTREPRISE GÉNÉRALE — POUR LA CORSE
Peinture - Vitrerie
M PAPIERS PRINTS
J. ESPOSITO
BOULEVARD du PALAIS BASTIA
DÉCORATION D'ÉGLISES et appartements de tous styles et en tous genres
Vente Gros - Détail

CAP CORSE
Damiani
GRAND PRIX - MEDAILLE D'OR
MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS
JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1903 ET 1904

ABONNEMENTS AU
Petit Bastiais
QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

BULLETIN D'ABONNEMENT

M.....
demeurant à.....
déclare souscrire un abonnement de.....
au *Petit Bastiais* à partir du.....
SIGNATURE

Découper ce bulletin et l'adresser à M. l'Administrateur du *Petit Bastiais* à Bastia avec le montant de l'abonnement en un mandat-poste ou chèque postal : *Ajaccio* 152.

TARIF DES ABONNEMENTS
CORSE. — Un an : 62 francs — 6 mois : 32 francs — 3 mois : 16 frs
AUTRES DEPART. — Un an : 64 francs — 6 mois : 33 francs — 3 mois 17 francs.
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

L'EchoTouristique de laCorse
littéraire, anecdotique, pittoresque, descriptif et bibliographique.
Deuxième année, *HUIT FRS* par semestriel. (Compte postal N° 211-44, Paris.)
Directeur : *A. Clanel*, Libraire de la Corse, 43, rue St-Lazare, à Paris. *Spécimen* franco.

Il faut en ce moment faire des
ÉCONOMIES
Cependant avoir une toilette tirant un ensemble parfait.
Pour savoir ce qui se porte comme chaussures, bas et lingerie, blouses, sacs et bijoux, etc
comme aussi robes et chapeaux
achetez le nouveau journal complet
MERVEILLES DE PARIS
4 francs
EN VENTE PARTOUT
et 29, rue de la Sourdière, Paris.

60 f. de musique pour 5fr.50
Offerts à ses Lecteurs par LE PETIT BASTIAIS

ALBUM 3. — 20 morceaux classiques et modernes pour piano ou harmonium. France : 5 fr. 50.

ALBUM 5. — 20 morceaux pour piano et violon ; 7 fr. 50.

ALBUM 5 bis. — Les mêmes 20 morceaux pour violon ou mandoline solo : 5 fr. 50.

ALBUM 6. — 20 morceaux à quatre mains ; 5 fr. 50.

ALBUM LES VACANCES ENFANTINES, chansons anciennes et modernes, danses, rondes pour les petits, avec croquis ; 7 fr. 50.

ALBUM 7. — Rien que du moderne. 15 morceaux dont chacun est catalogué 5 francs de Goullier, Adolf Stanislas, etc. ; 5 fr. 50.

ALBUM DES CHANTS ET DES DANSES DURANT LA REVOLUTION FRANÇAISE, LE DIRECTOIRE ET L'EMPIRE : 5 fr. 50.
Pour les enfants :

1° ALBUM de 6 morceaux piano très faciles.

2° ALBUM, 20 morceaux. Ce que Mozart a joué et composé entre 4 et 6 ans.

Les deux albums réunis : 6 fr. 50.
3° Les Saynètes Enfantines, amusantes, morales et instructives.
Quatre saynètes différentes : 2 fr.50.
Chaque album est adressé franco contre la somme envoyée au
Petit Bastiais
8, Boulevard du Palais, BASTIA

Les Mouches d'abord, vous ensuite!
VOUS pensez être le premier qui touchez à votre repas. Erreur. Plus prompte. la main de la maladie vous a devancé. La Mouche s'est attablée avant vous. Ses pattes malpropres ont sillonné vos aliments, y déposant les germes de maladies infectieuses. Confiez au Flit la garde de votre table!
En quelques minutes, le Flit tue tous les insectes malpropres et dangereux : Mouches, Moustiques, Punaises, Puces. Cafards. Il détruit leurs œufs en fouillant les fentes qui les abritent.
Le Flit supprime les Mites et leurs larves - n'abîme pas les étoffes. C'est l'insecticide parfait - d'odeur nette et saine. Economique parce que 100 % efficace. En usage dans le monde entier.
10 fr. le 1/1 ; 6 fr. le 1/2 ; 15 fr. le 1/2 Gal. ens.
RALLIEZ-VOUS A LA LEGION FLIT!

DÉTRUIT: Mouches Moustiques Mites Punaises Cafards Fourmis Puces
Gérance : Société Anonyme de Banque et de Commerce, Alger

MAISONS Pour Tous
LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER
Edition exceptionnelle de luxe de Jacques Bonneau.
Véritable Encyclopédie de l'habitation, de l'ameublement, de la décoration, de l'architecture, de l'art appliqué, de la construction, de l'aménagement, de l'entretien, de l'hygiène, de la santé, de l'économie domestique, de la cuisine, de la toilette, de la parure, de la mode, de la lingerie, de la broderie, de la tapisserie, de la dentelle, de la couture, de la puériculture, de l'éducation, de l'instruction, de la vie pratique, de la vie mondaine, de la vie sportive, de la vie artistique, de la vie intellectuelle, de la vie morale, de la vie sociale, de la vie familiale, de la vie intime, de la vie publique, de la vie privée, de la vie de famille, de la vie de tous les jours, de la vie de chaque jour, de la vie de chaque heure, de la vie de chaque instant, de la vie de chaque minute, de la vie de chaque seconde, de la vie de chaque...
UN AN : 6 Fascicules Albums : 7 fr. — 1 fr. 25.
HACHETTE, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

N° 5. — Feuilleton du PETIT BASTIAIS

LA TULIPE NOIRE

par Alexandre DUMAS

— Non, bien au contraire, Jean, et nous aurons à la fois le salut du corps et la tranquillité de la conscience.

Qu'espérons-nous, fait de cruelles, alors ?

— Je ne me confesse à Corneille van Baerle, mon filleul, que nous connaissons tous et qui demeure à Dordrecht.

Oh ! le pauvre garçon, ce cher enfant ! ce savant qui, chose rare, sait tant de choses et ne sait pas un mot, absolument rien, si ce n'est Dieu, et qu'il aime, qui fait naître les fleurs ! vous l'avez, chère de ce dépôt mortel : mais il est perdu, mon frère, ce pauvre cher Corneille !

— Perdu ?

— Oui, car il sera fort en danger de mort, s'il est jugé par d'étranger qui sont à ce que nous avons vu, quoique renvoyés à Dordrecht, quoique distrait, que c'est mauvais ! il cours, on pour sa l'autre, ne que nous arrivez. S'il est fort chez cadavres de mort ; s'il actionne, il sera pour de notre criminelle ; s'il est fort il croira notre criminelle ; s'il est fort, il croira notre criminelle ; s'il est fort, il croira notre criminelle ; s'il est fort,

ÉCHOS

Billet Parisien

Je viens de faire la connaissance dans un restaurant à quatre francs soixante-quinze, d'une femme de chambre qui m'a paru assez cultivée.

C'était devant l'horreur d'une tranche de mauvaise bifteck et d'une purée de pommes de terre immangeable.

Pas un appétit, j'attendais l'addition qui me vaut ce voisinage au sujet duquel je vous entretiendrai un jour prochain.

Un vase à bon ventre, me dit-il, l'approche et, offrant de la viande, me demande si je préfère du rosbif ou du bifteck.

Je me suis levé, dans la panique que de l'averse, et il s'engage un feu roulant d'une cour pavillonnaire, où ces échanges avaient chacun leur mot pour rire.

Ce sont devant l'horreur d'une tranche de mauvaise bifteck et d'une purée de pommes de terre immangeable.

Pas un appétit, j'attendais l'addition qui me vaut ce voisinage au sujet duquel je vous entretiendrai un jour prochain.

Un vase à bon ventre, me dit-il, l'approche et, offrant de la viande, me demande si je préfère du rosbif ou du bifteck.

Je me suis levé, dans la panique que de l'averse, et il s'engage un feu roulant d'une cour pavillonnaire, où ces échanges avaient chacun leur mot pour rire.

C'était devant l'horreur d'une tranche de mauvaise bifteck et d'une purée de pommes de terre immangeable.

Pas un appétit, j'attendais l'addition qui me vaut ce voisinage au sujet duquel je vous entretiendrai un jour prochain.

Un vase à bon ventre, me dit-il, l'approche et, offrant de la viande, me demande si je préfère du rosbif ou du bifteck.

Je me suis levé, dans la panique que de l'averse, et il s'engage un feu roulant d'une cour pavillonnaire, où ces échanges avaient chacun leur mot pour rire.

C'était devant l'horreur d'une tranche de mauvaise bifteck et d'une purée de pommes de terre immangeable.

Pas un appétit, j'attendais l'addition qui me vaut ce voisinage au sujet duquel je vous entretiendrai un jour prochain.

Un vase à bon ventre, me dit-il, l'approche et, offrant de la viande, me demande si je préfère du rosbif ou du bifteck.

Je me suis levé, dans la panique que de l'averse, et il s'engage un feu roulant d'une cour pavillonnaire, où ces échanges avaient chacun leur mot pour rire.

Les élections cantonales en Corse

Une lettre de M. Landry au Dr Stefanini

— o —

M. le docteur Stefanini a reçu la lettre suivante :

Paris, 19 juillet 1928.

Mon cher ami,

J'ai la vive amertume votre article de « La Jeune Corse ».

Combien j'ai de regret de cette détermination que vous avez prise ! L'affection qui nous unit ne nous aurait pas empêché de vous dire, votre pensée tout entière au mur, n'adressa la parole à aucun de vos amis.

Pourquoi, n'avez-vous pas, parmi tant de qualités qui vous font estimer et aimer de tous ceux qui vous connaissent, la philosophie spéciale nécessaire à qui exerce certaines fonctions ?

Je garderai un souvenir vivace des belles luttes que nous avons menées en commun dans notre canton. Je sais que vous combattrez vous-même pour empêcher celui-ci de tomber entre les mains de l'adversaire.

Vous restez le bon militant que vous avez été dans le passé. Et votre amitié durera, j'espère, aussi grand chemin.

A vous de tout cœur,

LANDRY.

Le témoignage qu'apporte dans cette lettre M. Landry m'a ému exactement les sentiments d'inébranlable affection qu'éprouvent pour le Dr Stefanini tous ses amis politiques ou non. Ils auront pour conserve et multiplier les dévouements qui s'étaient groupés autour de lui, assuré dans d'une réélection brillante, c'est encore pour des raisons de conscience devant lesquelles on s'incline, mais qu'il a eu le mérite de surcroît de vouloir expliquer au grand public, avec sa droiture et son élégance de geste qui lui ont acquis la considération de ses adversaires eux-mêmes.

— o —

Canton de Morosaglia

Les délégués du Parti Républicain Démocratique et social corse des communes du canton de Morosaglia, sont convoqués pour dimanche 22 juillet, à 15 heures, à Morosaglia, à l'effet de désigner les candidats du parti aux élections au conseil général et au conseil d'arrondissement.

L'électrification de la Corse

Le Conseil général et le Ministère de l'Agriculture ayant décidé, en principe, de subventionner les travaux à entreprendre en vue de l'électrification générale de la Corse, M. le Préfet a pris respectivement les 18 juin et 11 juillet 1928, les arrêtés portant constitution légale :

1° Du syndicat interdépartemental du « Service Vicinal » comprenant 81 communes appartenant à 23 cantons des arrondissements de Bastia et Corte ;

2° Du syndicat interdépartemental du « Secteur Sud » comprenant 81 communes appartenant à 17 cantons des arrondissements d'Ajaccio et Sartène.

Des rebelles mexicains font dérailler un train

Mexico, 19 juillet. — Un groupe d'environ 300 rebelles ont fait dérailler un train se dirigeant sur Laredo.

Les soldats-pompiers du train répondu au feu des rebelles. Trois d'entre eux ont été capturés et immédiatement exécutés.

Un évêque sévère

Milan, 19 juillet. — L'évêque de Casale a ordonné que désormais dans toutes les paroisses de son diocèse une messe soit réservée exclusivement aux hommes parce que, dit le prélat, les dames vont à la messe en toilettes élégantes et trop provoc antes comme si elles s'rendaient d'une soirée ou de se faire admirer.

Les accidents ferroviaires en Allemagne

Berlin, 19 juillet. — Pendant les six premiers mois de l'année 1928, il y a eu en Allemagne pas moins de 35 accidents de chemin de fer dont plusieurs très graves.

En Bavière, 69 personnes ont trouvé la mort pendant les deux dernières années dans des accidents sur la voie ferrée.

Violents combats entre paysans macédoniens

Berlin, 19 juillet. — Selon une dépêche d'Athènes à la *Gazette de Voss*, des combats acharnés auraient eu lieu en Bulgarie entre Macédoniens, paysans de Petrogorovtfi et pasteurs de Mihailoff, aux environs d'Anumadja, dans la région frontière.

On compterait plus de cent morts.

Un match original

Berlin, 19 juillet. — En présence d'une foule énorme a eu lieu aux environs de Cologne une course cycliste-moto entre un vaud automobile, conduit par Von Opel, le sportman allemand bien connu, et un train express sur une distance de 10 kilomètres.

Von Opel est parvenu à prendre un avance de deux minutes et demie. La vitesse atteinte a été de 88 kilomètres à l'heure.

Les revendications des postiers anciens combattants

Paris, 19 juillet. — Le ministre du Commerce, des Postes et des Télégraphes a reçu, hier soir, une délégation composée de MM. Arbelot, président, Lafont et Vigeant, membres du Comité fédéral de l'Association des anciens combattants des P.T.T.

Le comité a entretenu le ministre de l'opportunité des huit années en faveur des anciens combattants.

M. Bokanowski a déclaré qu'il veillerait à ce que l'exacte application de ces lois soit observée dans son département ministériel.

A l'Office National des Combustibles

Paris, 19 juillet. — Le Conseil d'Administration de l'Office national des combustibles liquides sous la présidence de M. Henri Roy, sénateur, a constaté la mauvaise grâce de la séance à l'étude de la substitution éventuelle de la taxe à la production à la taxe sur le chiffre d'affaires concernant les essences et les gazoles.

La discussion sera poursuivie pour la prochaine séance.

Le Conseil a émis à l'unanimité un avis favorable à la demande de prorogation à l'application de la loi du 16 mars 1928 portant revision du régime douanier des produits pétrolifères.

Dans l'Armée

Paris, 19 juillet. — Par décret du 17 juillet sont promus ou nommés dans le cadre de l'Etat-Major Général de l'armée :

Au grade de général de division, le général de brigade Georges, maintenu à la disposition du général Degoutte, membre du Conseil supérieur de la guerre.

Au grade de général de brigade, le colonel de cavalerie Madamet, maintenu au commandement de la première brigade de cavalerie, à Alger ; le colonel d'artillerie Véretz, maintenu au commandement de l'artillerie de la 17e division à Poitiers ; le colonel du génie Vincent, maintenu au commandement de la première région à Lille ; le colonel de cavalerie Revest, id.

Un chat attaquait les passants

Londres, 19 juillet. — On annonce de Bouhilmead que dans une rue de cette localité des passants furent attaqués par un énorme chat blanc et noir devenu subitement fou.

Le félin sauvage s'était d'abord précipité sur un chien qu'il avait mordu et griffé cruellement ; après quoi il se jeta sur le propriétaire de l'animal et lui infligea littéralement la peau de la main droite.

Un facteur et un garçon de courses, attaqués à leur tour, s'enfuirent pris de terreur.

Ce n'est qu'après une heure de poursuite qu'on réussit à abattre le redoutable félin à coups de revolver. A l'autopsie il fut reconnu que l'animal n'était pas enragé ; on suppose qu'il avait été rendu fou par la chaleur intense régnant actuellement.

Dans les loges maçonniques d'Australie

Londres, 19 juillet. — On mande de Sydney que Lord Stonehaven, gouverneur général de l'Australie, a été invité officiellement comme grand maître des francs-maçons, à présider la réunion annuelle des Grandes Loges maçonniques du Sud.

La cérémonie s'est déroulée devant cinq mille délégués dont ceux de toutes les grandes loges des autres Etats. C'est la première fois qu'un gouverneur général est nommé grand-maître.

Les faux-titres hongrois

Paris, 19 juillet. — Jean-Paul Bertholet, dans la presse de la Santé, a adressé à M. Pembouret, procureur de la République, une lettre dans laquelle, passant sur la censure de la session parlementaire, il remouvelle et confirme sa plainte du 6 mars en violation du secret professionnel contre M. Reynald, médecin de l'Armée, Avocat à la cour de Paris.

Un assassin condamné à mort et à 15 ans de prison

Berlin, 19 juillet. — L'ouvrier Heim, ouvrier du monteur de plusieurs agents de police et gendarmes, après avoir commis 28 cambriolages dans la ville fut condamné par le jury de Gehorst à deux fois la peine de mort et quinze années d'emprisonnement.

AVIS DE MESSE

Une messe pour le repos de l'âme de

M. Marius PIERRE

sera célébrée en l'Eglise paroissiale Ste-Marie le samedi 21 juillet à 8 heures du matin.

INFORMATIONS LOCALES

Les Eaux de Source à Bastia

Alors que depuis près de quinze ans, à partir du mois de juin jusqu'à fin septembre, l'administration municipale s'efforçait d'alimenter la ville en eaux potables pendant la plus grande partie du jour, pour ne les laisser couler que pendant les heures des repas, on remarque que, cet été, cette précaution n'a pas été prise. Nos bornes-fontaines débitent sans arrêt de l'eau de source.

Les travaux de réfection de la canalisation de Suarella, effectués récemment ont permis de supprimer toutes les fuites et d'amener ainsi en ville la totalité du débit de la source. Jamais travail n'a été autant apprécié par la population et utile à l'hygiène publique.

Un geste pour, nommé Rossi, qui gardait non loin de la maison cambodgienne, un troupeau appartenant au berger Paoli fut naturellement arrêté. Il déclara que le nommé Secchi, sujet sarde était venu le trouver et lui avait demandé de faire le guet pendant qu'il cambriolerait la villa. Cette opération terminée, Secchi lui remit pour sa peine 100 fr.

Devant de pareilles déclarations, la police recherche et arrête Secchi qui non seulement ne s'énergiquement mais invoque un alibi. Il prétend, en effet, avoir passé toute la journée du 4 août à Ajaccio où il aurait été vu par de nombreux témoignages.

D'autre part, la police arrêta un sujet tchécoslovaque, Kosta, avec lequel Secchi fut trouvé porteur d'une bague ornée d'un gros brillant et provenant du vol de la villa des Cambodgiens. Tchouliva déclara que ce joyau lui avait été remis par Secchi.

Secchi, Rossi et Tchouliva sont poursuivis pour vol, complicité et recel.

Le Tribunal, après plaidoiries de Maîtres de Montera et Biancbi, pour Secchi, de Me Lechot pour Rossi et de Me Gaggi, pour Tchouliva, a acquitté Secchi faute de charges, a condamné Rossi à 6 mois de prison, Tchouliva à 3 mois avec sursis.

Pour coups et blessures, le nommé Moretti est condamné à 20 jours de prison avec sursis.

Défendeur : Me de Montera.

Au sortir du prétoire de Gervione où ils avaient défendu celui-ci, Me Castelli Antoine et Verdura se sont battus. Le premier a, de cette bagarre, rapporté de blessures assez sérieuses pour que l'autre, Castelli, soit sévèrement puni, car, après plaidoiries de Me Colombani pour le premier, et Me de Montera pour le second, condamné l'un à 100 fr. d'amende, l'autre à 50 fr. L'un et l'autre bénéficient du sursis.

Bruccani et Lombardi furent mardi dernier, chez un chien appartenant à M. Bellacicco, agent de police de 3e Arrondissement, plaidoirie de Me Acquaviva, son défenseur, condamné à 25 fr. d'amende avec sursis et à payer à chacune des parties civiles représentées par Maîtres de Montera et Tortosi, mille francs de dommages-intérêts.

Les causes Valentini sont, après plaidoirie de Me Colombani, leur défenseur, condamnés à 16 francs d'amende et à 1 fr. de dommages-intérêts envers la partie civile représentée par Me Acquaviva.

Pour toutes ces affaires, Me Alfonsi, faisant fonctions de procureur de la République, occupait le poste du ministère public.

L'Hôtel-Restaurant Oliva

1, Boulevard du Palais, Bastia, à l'honneur d'informer son aimable clientèle qu'à partir de jeudi 19 courant il disposera d'une deuxième salle, nouvellement restaurée.

A cette occasion il sera servi, au repas de midi, un excellent menu au prix habituel de 10 francs.

Communications

CONCOURS POUR L'EMPLOI DE CONTROLEUR-STAGIAIRE DES DOUANES EN FRANCE ET EN ALGÉRIE

Un concours pour l'emploi de Contrôleur stagiaire des Douanes aura lieu les **7 et 8 janvier 1929** au siège des directions des Douanes de Paris, Lille, Strasbourg, Nancy, Marseille, Perpignan, Nice, Bordeaux, Brest, Rouen, Bastia et Alger.

Les candidats devront être âgés de 18 ans au moins et de 25 ans au plus le 1er janvier 1929.

Le concours n'est ouvert qu'aux candidats pourvus du diplôme complet de bachelier ou du diplôme supérieur soit à l'Ecole Nationale des Commerciales ou de Commerce reconnue par l'Etat ou déclarés admissibles à l'un des précédents concours d'entrée aux grandes écoles.

Des renseignements complémentaires concernant les conditions d'admission et le programme des matières exigées peuvent être obtenus par correspondance à la direction générale des Douanes, 11, rue de Rivoli, Paris.

Le nombre des places mises au concours est fixé à 80 au maximum.

DES PRETS, SECOURS ET AVANCES POUR LES ANCIENS COMBATTANTS

Le décret du 27 janvier 1928 a déterminé les conditions auxquelles les anciens combattants, de prêts, secours, bourses d'études et avances remboursables, pour pouvoir à leur choix : artisans, petits industriels, petits commerçants, agriculteurs, etc... qui désirent se reclasser et développer leur industrie, leur commerce ou leur exploitation agricole, et même, s'ils le sont déjà, accéder à la petite propriété foncière rurale, ou encore pour faciliter les travaux de construire leur maison familiale à bon marché.

Pour bénéficier des avantages énoncés par ce décret, il faut être titulaire de la carte du Combattant ou du certificat provisoire. A cet effet, la Confédération Générale de Solidarité des victimes de la guerre, 17, rue de Lancry, à Paris (10e), se tient à la disposition de tous les anciens combattants qui désirent se renseigner et leur fournir tous renseignements utiles pour leur permettre de bénéficier des dispositions prévues par le décret susvisé.

Pour toute demande de renseignements, s'adresser à M. Lacroix, 17, rue de Lancry, Paris, (10e).

La Construction du Nouvel Abattoir

M. le Maire de Bastia, accompagné de MM. Scarelli, adjoint ; Bonelli, conseiller municipal, délégué à l'Abattoir ; Pietri, maire de Biguglia, chef des services d'inspection sanitaire de la ville de Bastia, a procédé lundi dernier à la visite des locaux de l'abattoir, en vue de prendre toutes les dispositions pour leur construction.

Dès mardi, M. Le Bonin, ingénieur-constructeur du nouvel abattoir, s'est rendu sur les lieux et sur les instructions de M. Peretti, architecte, chef des travaux de la ville, a pris les premières dispositions pour commencer les travaux de construction.

M. l'ingénieur Diener, directeur de la plus importante usine de construction d'abattoirs de France, a qui a été confié le soin d'aménager la partie mécanique, ainsi que l'appareil frigorifique, a annoncé que ces travaux pourront être terminés dans le 15 août. A cette date, les travaux de magnanerie seront suffisamment avancés pour permettre à M. Diener de commencer la pose des appareils d'abattage dont il est l'inventeur.

Ainsi, dans peu de temps, Bastia possédera-t-il un abattoir modèle, répondant à tous les besoins de l'hygiène publique.

Chronique des Tribunaux

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Prieur de la contrée de Lorette, Guelfucci est inculpé d'avoir entretenu des relations coupables avec un jeune homme de la contrée.

M. de Montera, son défenseur, soutient que Guelfucci est sans doute un grand troublion, mais pas un malhonnête homme. Sa comptabilité est sans doute très légère et il se trompe parfois à son détriment, mais il n'y a aucune intervention.

Le tribunal acquitte Guelfucci.

Pierre-Paul Pietrucci et Pierre-Paul Pietrucci sont inculpés d'avoir battu le jeune Viscara et d'avoir tiré deux coups de revolver sur le père de ce dernier qui intervenait pour protéger son fils.

La prévention ne paraissant pas établie, le ministère public abandonne la cause de Montera, défenseur des prévenus accepte ceux-ci au bénéfice du doute.

Il y a quelque temps, la Ville des Orangers, située dans les environs de Bastia, recevait la visite des cambrioleurs qui opérèrent avec succès. L'information s'ouvrait d'une semaine où 1.200 francs et de divers bijoux.

Un jeune pâtre, nommé Rossi, qui gardait non loin de la maison cambriolée, un troupeau appartenant au berger Paoli fut naturellement arrêté. Il déclara que le nommé Secchi, sujet sarde était venu le trouver et lui avait demandé de faire le guet pendant qu'il cambrioleurait la villa. Cette opération terminée, Secchi lui remit pour sa peine 100 fr.

Devant de pareilles déclarations, la police recherche et arrête Secchi qui non seulement ne s'énergiquement mais invoque un alibi. Il prétend, en effet, avoir passé toute la journée du 4 août à Ajaccio où il aurait été vu par de nombreux témoignages.

D'autre part, la police arrêta un sujet tchécoslovaque, Kosta, avec lequel Secchi fut trouvé porteur d'une bague ornée d'un gros brillant et provenant du vol de la villa des Cambodgiens. Tchouliva déclara que ce joyau lui avait été remis par Secchi.

Secchi, Rossi et Tchouliva sont poursuivis pour vol, complicité et recel.

Le Tribunal, après plaidoiries de Maîtres de Montera et Bianchi, pour Secchi, de Me Lechot pour Rossi et de Me Gaggi, pour Tchouliva, a acquitté Secchi faute de charges, a condamné Rossi à 16 francs d'amende et à 1 fr. de dommages-intérêts.

Le jeune berger, au service duquel se trouvait le jeune Rossi est déclaré civilement responsable des condamnations pécuniaires prononcées contre ce dernier.

— Deux jeunes récidivistes T... et D... ont comparu à la barre de la Correctionnelle sous le chef de l'argent et un cahier. Le tribunal, après plaidoirie de Me de Montera, défenseur de Lombardi T... à 4 mois de prison et D... à 6 mois.

— Chesca rentrant ses bêtes frères, qu'il avait vues, en compagnie de Pierre-Paul Casanova, Lucien Casanova, voleur, sans aucun doute, dans une remise. Il courut à leur rencontre et leur demanda ce qu'ils faisaient là. Ceux-ci répondirent qu'ils venaient de voir un individu qui, à leur approche, s'était enfui à toutes jambes.

Chesca, qui connaissait bien les lieux, se rendit à la remise et constata que la porte avait été forcée et qu'un sac de blé avait disparu.

Il prévint la gendarmerie qui, après enquête, arrêta Casanova Pierre-Paul, qui avoua le vol et déclara avoir vendu le blé à un nommé Pietri, de Ghisonaccia.

Casanova Lucien, qui a déjà à son passif de nombreuses condamnations, a été condamné à 6 mois de prison.

Pietri, qui a déjà été condamné pour vol, a été condamné à 3 mois de prison.

— Pour coups et blessures, le nommé Moretti est condamné à 20 jours de prison avec sursis.

Défendeur : Me de Montera.

Au sortir du prétoire de Gervione où ils avaient défendu celui-ci, Me Castelli Antoine et Verdura se sont battus. Le premier a, de cette bagarre, rapporté de blessures assez sérieuses pour que l'autre, Castelli, soit sévèrement puni, car, après plaidoiries de Me Colombani pour le premier, et Me de Montera pour le second, condamné l'un à 100 fr. d'amende, l'autre à 50 fr. L'un et l'autre bénéficient du sursis.

— Bruccani et Lombardi furent mardi dernier, chez un chien appartenant à M. Bellacicco, agent de police de 3e Arrondissement, plaidoirie de Me Acquaviva, son défenseur, condamné à 25 fr. d'amende avec sursis et à payer à chacune des parties civiles représentées par Maîtres de Montera et Tortosi, mille francs de dommages-intérêts.

— Les causes Valentini sont, après plaidoirie de Me Colombani, leur défenseur, condamnés à 16 francs d'amende et à 1 fr. de dommages-intérêts envers la partie civile représentée par Me Acquaviva.

Pour toutes ces affaires, Me Alfonsi, faisant fonctions de procureur de la République, occupait le poste du ministère public.

PARQUET

POUR PLANCHER ET CLOISONS en bois Corse et Gallicie, bouveté et rainé, prêt à mettre.

AU BOUCHERON CORSE

Scierie de Toga

BASTIA

Vente de bois de chauffage à 70 fr. le stère.

MATERIAUX POUR CONSTRUCTION

Toutes fournitures pour le Bâtiment

LAURENT COLOMBANI

6 Bis, Rue de l'Opéra BASTIA

Les Spectacles

THEATRE MUNICIPAL. — Samedi 21, à 20 h. 30, dernière représentation de la saison de notre troupe lyrique. Antoine Lucciani, ténor, et Mme Mathieu, soprano, se feront entendre dans un programme choisi. Le spectacle se terminera par un passage à la Fête d'arrivée et leur valse à qui fut valsée sur l'embouchure.

Le programme des fêtes n'est pourtant pas encore terminé jusqu'à 6 h. 30.

Le concours de hâler a été la joie de la jeunesse qui, en participant, et l'amusement de la population qui, nombreuse, se portait sur les quais.

Le programme de cette journée sera terminé par un passage à la Fête d'arrivée et leur valse à qui fut valsée sur l'embouchure.

Compagnie Fraissinet

DEPARTS DE CORSE POUR LE CONTINENT

Jeudi 19, de Bastia p. Nice à 23 heures
Vendredi 20, de Calvi p. Marseille à midi.
Samedi 21, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h
Samedi 21, d'Ile-Rousse p. Nice à 22 h.
Dimanche 22, de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 23, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 24, de Bastia p. St-Florent à 9 h
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 24, de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 25, de Calvi p. Toulon et Marseille à 19 heures.
Mercredi 25, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 26, de Bastia p. Nice à 21 heures
Vendredi 27, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 22 heures
Dimanche 29, d'Ile-Rousse p. Nice à 20 h
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 16 h
Mardi 31, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 31, de Bastia p. Livourne à 23 h.

DEPART D'CONTINENT POUR LA CORSE

Mercredi 18. Marseille p. Bastia à 13 h.
Jeudi 19, de Marseille p. Ajaccio à midi
Vendredi 20, de Nice p. Ajaccio à 8 h.
Samedi 21, de Nice p. Ile-Rousse à midi
Samedi 21, Toulon p. Ile-Rousse à 18 h.
Dimanche 22, de Nice p. Bastia à 16 h.
Dimanche 22, de Marseille p. Bastia à midi
Lundi 23, de Marseille p. Bastia à midi
Mardi 24, de Nice p. Ile-Rousse à 21 h.
Mercredi 25, de Marseille p. Bastia à 15 h
Mercredi 25, Livourne p. Bastia à 23 h.
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à midi
Vendredi 27, de Nice p. Calvi à midi.
Samedi 28, de Nice p. Calvi à midi.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 18 h. 30
Dimanche 29, de Nice p. Bastia à 16 h.
Dimanche 29, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 31, de Nice p. Calvi à 21 h. 30.

BOURSE DE PARIS du 19 Juillet 1928

VALEURS	prés.	du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel	58.40	57.90
4 % 16	74.40	73.40
4 % 17	74.40	73.40
4 % 18	74.40	73.40
4 % 20	74.40	73.40
4 % 25	74.40	73.40
4 % 27	74.40	73.40
Obligations 6 % 1922	101.—	101.—
— 6 % 1920	101.—	101.—
— 6 % 1926	101.—	101.—
— 6 % 1927	101.—	101.—
Oblig. Caisse Autonome	101.—	101.—
Crédit National 1919	1770.—	1774.—
— 1921	1770.—	1774.—
— 1923	1770.—	1774.—
— 1924	1770.—	1774.—
Bons 7 % 1925 Aisne	100.—	100.—
Bons 7 % 1925 Pas-de-Calais	100.—	100.—
Départ. Seine 7 % 1926	100.—	100.—
Paris 1905	1770.—	1774.—
— 1921	1770.—	1774.—
— 1925	1770.—	1774.—
Communales 1875	1770.—	1774.—
— 1925	1770.—	1774.—
TERME		
Banque de France	3260.—	3265.—
— Crédit Lyonnais	1945.—	1945.—
— Paris et Pays-Bas	1955.—	1955.—
— Union Parisienne	1955.—	1955.—

VALEURS	prés.	du J.
Compagnie Algérienne	1690.—	1710.—
Compt. Nation. d'Escompte	1035.—	1040.—
Crédit Foncier de France	1005.—	1005.—
Crédit Lyonnais	1970.—	1975.—
Sociétés Générale	1360.—	1360.—
Société Générale Foncière	1390.—	1390.—
Sues Capital	1130.—	1135.—
Sues Paris	1130.—	1135.—
Sues Civiles	1130.—	1135.—
Est Capital	1130.—	1135.—
Lyon Capital	1130.—	1135.—
Midi Capital	1130.—	1135.—
Nord Capital	1130.—	1135.—
Orléans Capital	1130.—	1135.—
Santa-Fé Chemins de Fer	1130.—	1135.—
Dist. Electricité	1770.—	1774.—
Comp. Gén. Electricité	1770.—	1774.—
Thomson	1770.—	1774.—
Tréfileries du Hâvre	1770.—	1774.—
Mines de Courrières	1770.—	1774.—
Mines de Lens	1770.—	1774.—
Bolite	1770.—	1774.—
Kuhlmann	1770.—	1774.—
Phosphates de Gafsa	1770.—	1774.—
Pechiney	1770.—	1774.—
Chargeurs Réunis	1770.—	1774.—
Transatlantique Ord. 600 fr.	1770.—	1774.—
Vulcano Paris	1770.—	1774.—
Air Liquide	1770.—	1774.—
Cultures Tropicales	1770.—	1774.—
Pathé Cinéma Joulx	1770.—	1774.—
Sucreries Sez	1770.—	1774.—
Rente 4 %	1770.—	1774.—
Russe 5 % 1906	1770.—	1774.—

VALEURS	prés.	du J.
Serbe 1895	102.—	101.—
Turc 4 %	106.—	106.—
Turc 5 % 1914	102.—	101.—
Banque Nationale Mexique	1770.—	1774.—
Banque Ottomane	1770.—	1774.—
Crédit Foncier Egyptien	1770.—	1774.—
Wagons-Lits Ordinaires	1770.—	1774.—
Central Mining	1770.—	1774.—
Rio Tinto	1770.—	1774.—
Oriental Carpet	1770.—	1774.—
Pétrofina	1770.—	1774.—
Sucreries d'Egypte	1770.—	1774.—
Sons Mexicains 1913	1770.—	1774.—
Brésilien	1770.—	1774.—
Cambodge	1770.—	1774.—
Financière Caoutchouc	1770.—	1774.—
Chartered	1770.—	1774.—
Concordia	1770.—	1774.—
De Beers Ord.	1770.—	1774.—
Estrellas	1770.—	1774.—
Franco Wyoming	1770.—	1774.—
Goldfields	1770.—	1774.—
Hunschacas	1770.—	1774.—
Jagersfontein	1770.—	1774.—
Malacca Ordinaire	1770.—	1774.—
Modderfontein Ord.	1770.—	1774.—
Montecatini	1770.—	1774.—
Mozambique	1770.—	1774.—
Mufita	1770.—	1774.—
Rand Mines	1770.—	1774.—
Rosario-Bolgien	1770.—	1774.—
Shansi	1770.—	1774.—

VALEURS	prés.	du J.
Tanganyaka	742.—	827.—
Docks Marseille	1770.—	1774.—
Lyonnaise des Eaux Cap.	1770.—	1774.—
Electricité Paris	1770.—	1774.—
Union Electricité	1770.—	1774.—
Penarroias	1770.—	1774.—
Lebon	1770.—	1774.—
Gaz de Paris	1770.—	1774.—
Schneider	1770.—	1774.—
Fives Lille	1770.—	1774.—
Saint-Gobain	1770.—	1774.—
Verreries de Carneaux	1770.—	1774.—
Suites Wall Capital	1770.—	1774.—
Messageries Maritimes Ord.	1770.—	1774.—
Distil. Indochine	1770.—	1774.—
Caoutch. Indoch.	1770.—	1774.—
Poliet Chausson	1770.—	1774.—
Galeries Lafayette	1770.—	1774.—
Paris-France	1770.—	1774.—
Printemps	1770.—	1774.—
Rens. Franc. Rio Plata	1770.—	1774.—
Land Bank of Egypt	1770.—	1774.—
Crédit Foncier Algérien	1770.—	1774.—
Crédit Foncier Mexicain	1770.—	1774.—
Crédit Foncier Cuba	1770.—	1774.—
Crédit Foncier Ord.	1770.—	1774.—
Banque Franco-Serbe	1770.—	1774.—
Crédit Franc. France-Canad.	1770.—	1774.—
Bi-Métal	1770.—	1774.—
Hotchkiss	1770.—	1774.—
Meyer Chorlton	1770.—	1774.—
Tabacs Lucenay	1770.—	1774.—

VALEURS	prés.	du J.
Royal Dutch	4200.—	4200.—
Shell	513.—	515.—
Fonds d'Etats Etrangers		
Anglais 2 ½	372.—	372.—
Argentin 4 % 1899	93.—	93.—
Belges 5 % 1909	1770.—	1774.—
Brésil 4 % 1883	1770.—	1774.—
Bulgare 5 % 1902	1770.—	1774.—
Chine 4 % 1895	1770.—	1774.—
Egyp. Unifié	1770.—	1774.—
Hollan 2 ½	1770.—	1774.—
Italien 3 ½	1770.—	1774.—
Japon 4 % 1899	1770.—	1774.—
Mexicain 4 % 1904	1770.—	1774.—
Roumanie 4 % 1922	1770.—	1774.—
Russe 3 % 01-04	1770.—	1774.—
Serbe 1913	1770.—	1774.—
Turc 4 %	1770.—	1774.—

CHANGES

Londres	124.25	124.30
New-York	25.04	25.07
Allemagne (100 reichsmark)	619.—	620.75
Belgique	350.—	350.—
Espagne	1770.—	1774.—
Hollande	1007.75	1009.—
Italie	134.10	134.15
Prague	75.90	76.—
Suisse	492.—	493.—

Avant de partir pour Paris notez l'adresse de:

L'AGENCE HAVAS

62 Rue de Richelieu Paris

qui vous pourvoit chaque jour de tous les journaux

Le Petit Bastiais

L'Echo Touristique de la Corse

historique, anecdotique, pittoresque, descriptif et bibliographique.

Deuxième année. HUIT PAS par an, bimestriel. (Compte postal : Paris).

Directeur : A. Cimet, Libraire de la Corse, 43, rue St-Lazare, à Paris. Spécimen franco.

ABONNEMENTS AU Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

BULLETIN D'ABONNEMENT

M.....

demeurant à.....

déclare souscrire un abonnement de.....

au *Petit Bastiais* à partir du.....

SIGNATURE

Découper ce bulletin et l'adresser à M. l'Administrateur du *Petit Bastiais* à Bastia avec le montant de l'abonnement en un mandat-poste ou chèque postal : Ajaccio 153.

TARIF DES ABONNEMENTS

CORSE. — Un an : 62 francs — 6 mois : 32 francs — 3 mois : 16 frs

AUTRES DEPART. — Un an : 64 francs — 6 mois : 33 francs — 3 mois : 17 francs.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

LE TUEUR D'INSECTES

MITES, MOUCHES, MOUSTIQUES, PUNAISES, CAFARDS, PUCES, ETC

BOH-NO

NE TACHE PAS, NON TOXIQUE

En vente dans les principales droguerie - épiceries, quincailleries de la région.

FIXALO

PEINTURE A L'EAU ÉCONOMIQUE

Pour tous les matériaux, à l'intérieur et à l'extérieur. En vente dans les principales droguerie-couleurs de la région.

ENTREPRISE GÉNÉRALE — POUR LA CORSE

Peinture - Vitrerie

et PAPIERS PEINTS

J. ESPOSITO

BOULEVARD du PALAIS BASTIA

DECORATION D'EGLISES et appartements de tous styles et de tous genres

Vente Gros - Détail

CAP CORSE

Damiani

GRAND PRIX - MEDAILLE D'OR

MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS

JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1903 ET 1904

MAISONS Pour LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER Tous

Edition exceptionnelle de Jardins et Bonnes-Causes

UN AN : 6 Fascicules Albums : 7 fr. — Le Fascicule : 1 fr. 25.

HACHETTE, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

Il faut en ce moment faire des

ÉCONOMIES

Cependant avoir une toilette formant un ensemble parfait.

Pour savoir ce qui se porte comme gants et chaussures, bas et lingerie, fleurs, sacs et bijoux, etc ...

comme aussi robes et chapeaux

achetez le nouveau journal complet

MERVEILLES DE PARIS 4 francs

EN VENTE PARTOUT et 29, rue de la Sourdière, Paris.

Exigez la marque J. VIDAL

Se méfier des contrefaçons

CURE MERVEILLEUSE

Les personnes anémiées, débiles, pauvres de sang, épuisées, se remonteront dans deux mois en faisant une cure de vin de Marsala. Un verre à bordeaux tous les matins. Y délayer un jaune d'œuf et trois bouts de sucre.

A tout âge cette cure est merveilleuse, mais il est nécessaire de ne prendre que du Marsala vrai origine marque *Florio*.

Mimosa

La Cigarette surfine fabriquée à Ajaccio par *H. ALBAN*

Bidon jaune à Bande noire

DÉTRUIT : Mouches, Moustiques, Mites Punaises, Cafards, Fourmis, Puces

N° 6. *Feuilleton du PETIT BASTIAIS*

LA TULIPE NOIRE

par Alexandre DUMAS

D'ailleurs, il était vêtu simplement et appréciait du caractère de Boswell sans armes apparentes ; son bras mal guéri pendait le long de son corps, mais nerveux, sa main sèche et musculeuse s'appuyait étroitement, de mécontentement et visible, blanche, fine, aristocratique, s'appuyait étroitement, de mécontentement et visible, mon pas sur l'épaule d'un officier qui, que l'officier le remarqua et se hâta le poig à l'épée, avait, jusqu'au moment d'ajouter :

— Que le dit du maître monsieur, son compagnon s'était mis en route pour Paris, et l'avait entraîné avec lui, regardé Quant à moi, je ne puis renseigner, n'ayant pas l'honneur de connaître monsieur Boswell.

Arrivé sur la place du Bourgtour à l'homme au visage pâle le jeune homme sous les fenêtres du second et arrêté et fixa les yeux sur le balcon de l'hôtel de ville.

Aux cris bruyants du peuple, la ténébreuse Bourgtour s'ouvrit et un homme s'avança pour dialoguer avec la foule. Son visage

— Qui paraît là au balcon ? demanda le jeune homme à l'officier en lui montrant de l'œil quelqu'un de sombre qui paraissait fort ému et qui se tenait à la balustrade pli à pli ne se renchérit sur elle.

— C'est le député BoWell, répliqua l'officier.

— Quel homme est-ce député BoWell ? demanda-t-il encore.

— Mais un brave homme, à ce que je crois, monsieur.

Le jeune homme, en entendant cette réponse, sourit d'un sourire amer.

— Un brave homme, à ce que je crois, monsieur, répéta-t-il.

— Oui, monsieur, répliqua l'officier, un brave homme qui a rendu de grands services à la patrie.

— Et qui, pour qu'on n'accuse d'être l'instigateur de tout ceci. Tu as raison, dit le jeune homme, dont les joues rougirent un instant du regret qu'il avait d'avoir montré tant de précipitation dans ces désirs ; oui, tu as raison, reprit-il, d'ici, nous les verrons revenir avec ou sans l'autorisation, et nous jugerons de la sorte si monsieur Boswell est un brave homme ou un homme brave, ce que je tiens à savoir.

Mais le officier en regardant avec étonnement celui à qui il donnait le titre de monseigneur ; mais Votre Altesse ne suppose pas un seul instant, je présume, que les députés ordonnent aux cavaliers de Tilly de s'éloigner, n'est-ce pas ?

— Pourquoi demanda froidement le jeune homme.

— Parce que s'ils ordonnaient cela, ce serait tout simplement signer la condamnation à mort de messieurs Grenville et Jean de Witt.

— Nous allons voir, répondit froidement l'alleuse ; Dieu sait peut savoir ce qui se passe au cœur des hommes.

L'officier regarda à la dérobée le jeune homme pendant que le peuple s'engouffrait par la porte principale du Bourgtour, il parut que la délibération aurait lieu à l'intérieur, colonel. Allons entendre la délibération.

— Ah ! monseigneur, monseigneur, prenez garde !

— A quoi ?

— Parmi ces députés, il y en a beaucoup qui ont été en relation avec vous, et il suffit qu'un seul reconnaisse Votre Alleuse.

— Oui, pour qu'on m

que la France n'a pas abandonné un pouce de ses positions de victoire, elle revendrait à ses anciens ennemis et à ses anciens alliés d'exiger. Ce qu'une dizaine à 1871, une autre peut le défendre.

Ainsi très nettement sera posée la question de l'évacuation anticipée de la Rhénanie.

Que répondra M. Briand ? Il est hors jours difficile de donner d'avance le sens d'une réponse de M. Briand.

« Vous êtes, lui criait un jour à la Chambre M. Maurice Barrès, un monstre de souplesse ». Et la caractéristique des monstres de souplesse est qu'ils échappent aux maladies les plus puissantes et les plus dangereuses. Mais M. Briand, qui a une sorte de divination intuitive, qui permettant de deviner mieux qu'un autre l'opinion publique de son pays, répondra très vraisemblablement ce que souhaite l'opinion française. Et si jamais un sommet glorieux l'inconnu du mystère, nous pouvons fort exactement dire ce que pense la moyenne de la France.

Premier point. L'homme de la rue en France comprend que l'Allemagne affaiblie de voir évacuer les provinces rhénanes. C'est un sentiment naturel. Mieux vaudrait pour eux voyager, il se trouve toujours quelque chose d'opérant entre les deux peuples que quand il ne subsisterait rien de l'appareil de force créé par la guerre.

Deuxième point. L'homme de la rue en France ne demandera donc pas que les troupes françaises continuent à occuper des villes de Rhénanie jusqu'en 1935, simplement parce que le traité de Versailles leur en donne le droit. Il demande que l'occupation ne dure qu'autant qu'il sera strictement nécessaire pour assurer l'exécution des grandes lignes du traité. Et pour l'honnête de la rue ces grandes lignes se ramènent aujourd'hui à deux questions primordiales : l'Allemagne continuera de faire, à titre de réparation, les paiements que prévoit le plan Dawes ; l'Allemagne considérera toutes les frontières actuelles fixées par le traité comme définitives et ne cherchera en tout cas pas à les modifier par la force.

Pour ce qui est des paiements du plan Dawes, le Français moyen est disposé à admettre que le système international actuel donne les garanties suffisantes et qu'il n'est pas nécessaire de faire l'occupation de la Rhénanie au régiment complet des fusiliers armés.

Pour ce qui est du respect des frontières, le Français moyen pense qu'il peut être considéré comme assuré dans l'Ouest par le pacte de Locarno. Mais il est beaucoup moins certain que l'Allemagne professe le même respect pour sa frontière de l'Est — d'abord, parce que l'Allemagne a toujours laissé entendre que là les choses n'étaient pas regardées par elle comme définitives ; ensuite, parce qu'il n'existe par de pacte de Locarno de l'Est, avec les signatures internationales qui y donneraient toute leur valeur.

Les problèmes internationaux sont comme les nuages : ils se déplacent. La mare qui, aujourd'hui, assombrit la sérénité de l'Europe, n'est plus sur le Rhin ; elle est au-dessus de la Vistule. Mais, tant qu'elle y sera, les populations voisines du Rhin ne seront pas rassurées et, malgré la pureté de leur ciel, craindront de voir retomber la pluie de sang. Il dépend de l'Allemagne seule de discipler ce nuage. Si elle signait demain avec la Pologne un pacte de locarnisation analogue à celui qu'elle a signé avec la France, même si la signature de l'Angleterre ne devait plus figurer au bas du papier, elle serait plus pour faire partir le dernier soldat français et de Rhénanie qu'en échafaudant les combinaisons financières les plus ingénieuses.

Voilà peut-être bien si, cet été, il descendra à nouveau avec M. Stresemann dans la petite auberge de Thoiry, ce que M. Aristide Briand répondra à son patriotisme du pré Nobel. Il lui répondra cela — ou quelque chose d'équivalent — à l'heure où on apportera les fruits sur la table, ces fruits qui sont un symbole de la fécondité et de la douceur de la terre.

Le symbole de la raison dit en 1919, une croisée continue ; ce n'est qu'une suite de longs efforts.

Il est juste de reconnaître qu'en allant à Locarno M. Stresemann a fait un effort méritoire vers la paix. Mais la création était continuer et il convient de retourner à Locarno pour y faire se lever sur l'Est le même soleil de confiance internationale qu'on a fait se lever sur l'Ouest. Alors seulement le bon de la France viendra d'apporter sa pierre à l'édifice et de répondre à l'offre de l'Allemagne par l'effort de la France.

Stéphane LAUZANNE.

Les Examens

A L'ECOLE D'AGRICULTURE

Ont obtenu le diplôme des écoles d'agriculture, les élèves dont les noms suivent : Lanfranchi, de Peretti, Léonard, Giacomi, Cucchi, Milleliri, Ottavi, Antoni, Chiari, Simongiovanni, de Peretti Marie, Guerrini, Bertucelli, Brunetti, Tramoni, Preziosi, Santoni, Casanova Lovichi, Pieri.

Les autres élèves n'ont pas été classés.

Le conflit des métallurgistes

Berlin, 20 juillet. — On confirme au sujet du conflit de l'industrie métallurgique de Berlin qu'un accord est intervenu entre les patrons et ouvriers, grâce et avant accepté les nouveaux salaires proposés par le commissaire d'arbitrage.

ÉCHOS

Billet Parisien

J'adore prendre le train. Ce n'est pas tant le voyage qui fait ma joie. C'est de penser aux gens toujours extraordinairement amusants que je vais trouver dans mon wagon.

Ainsi très nettement sera posée la question de l'évacuation anticipée de la Rhénanie.

*Ah ! ce train où je monte, ce train de rapidité, ce train de luxe, ce train de plaisir, ce train qui ne s'arrête pas, ce train qui ne connaît pas de gares, ce train qui ne connaît pas de stations, ce train qui ne connaît pas de villes, ce train qui ne connaît pas de villages, ce train qui ne connaît pas de campagnes, ce train qui ne connaît pas de forêts, ce train qui ne connaît pas de rivières, ce train qui ne connaît pas de montagnes, ce train qui ne connaît pas de vallées, ce train qui ne connaît pas de ponts, ce train qui ne connaît pas de tunnels, ce train qui ne connaît pas de paysages, ce train qui ne connaît pas de cieux, ce train qui ne connaît pas de nuages, ce train qui ne connaît pas de soleil, ce train qui ne connaît pas de lune, ce train qui ne connaît pas d'étoiles, ce train qui ne connaît pas de nuit, ce train qui ne connaît pas de jour, ce train qui ne connaît pas de temps, ce train qui ne connaît pas d'espace, ce train qui ne connaît pas de vitesse, ce train qui ne connaît pas de mouvement, ce train qui ne connaît pas de repos, ce train qui ne connaît pas de fatigue, ce train qui ne connaît pas de sommeil, ce train qui ne connaît pas de rêve, ce train qui ne connaît pas de désir, ce train qui ne connaît pas de regret, ce train qui ne connaît pas de souvenir, ce train qui ne connaît pas de mélancolie, ce train qui ne connaît pas de tristesse, ce train qui ne connaît pas de mort, ce train qui ne connaît pas de vie, ce train qui ne connaît pas de Dieu, ce train qui ne connaît pas de Diable, ce train qui ne connaît pas de Rien, ce train qui ne connaît pas de Tout, ce train qui ne connaît pas de Néant

Compagnie Fraissinet

DEPARTS DE CORSE POUR LE CONTINENT

Jeudi 19, de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 20, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 21, d'Ajaccio p. Marseille à 18 h.
Samedi 21, d'Ile-Rousse p. Nice à 22 h.
Dimanche 22, de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 23, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 24, de Bastia p. St-Florent à 5 h.
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 24, de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 25, de Calvi p. Toulon et Marseille à 19 heures.
Mercredi 25, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 26, de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 27, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 22 heures.
Dimanche 29, d'Ile-Rousse p. Nice à 20 h
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 16 h
Mardi 31, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h
Mardi 31, de Bastia p. Livourne à 23 h

DEPART D'CONTINENT POUR LA CORSE

Mercredi 18, Marseille p. Bastia à 15 h
Jeudi 19, de Marseille p. Ajaccio à midi
Vendredi 20, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 21, de Nice p. Ile-Rousse à midi
Samedi 21, Toulon p. Ile-Rousse à 18 h
Dimanche 22, de Nice p. Bastia à 10 h
Dimanche 22, Marseille p. Ajaccio à 17 h
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 17 h
Mardi 24, de Nice p. Ile-Rousse à 23 h. 30
Mercredi 25, de Marseille p. Bastia à 15 h
Mercredi 25, Livourne p. Bastia à 23 h
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à 13 h
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 28, de Nice p. Calvi à midi.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 18 h. 30
Dimanche 29, de Nice p. Bastia à 10 h
Dimanche 29, Marseille p. Bastia à midi
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h
Mardi 31, de Nice p. Calvi à 23 h. 30.

Il faut en ce moment faire des ÉCONOMIES

Et cependant avoir une toilette donnant un ensemble parfait.

Pour savoir ce qui se porte comme gants et chaussures, bas et lingerie, fourrures, sacs et bijoux, etc

comme aussi robes et chapeaux achetez le nouveau journal complet

MERVEILLES DE PARIS

4 francs

EN VENTE PARTOUT

et 29, rue de la Sourdière, Paris

STÉNO-DACTYLO

Méthode JAMET-BUFFEREAU

Découper ce bulletin et l'adresser à M. l'Administrateur du *Petit Bastiais* à Bastia avec le montant de l'abonnement en un mandat-poste ou chèque postal : *Ajaccio 152.*

TARIF DES ABONNEMENTS

CORSE. — Un an : 62 francs — 6 mois : 32 francs — 3 mois : 16 frs
AUTRES DÉPART. — Un an : 64 francs — 6 mois : 33 francs — 3 mois 17 francs.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

ENTREPRISE GÉNÉRALE — POUR LA CORSE

Peinture - Vitrerie

M PAPIERS PEINTS

J. ESPOSITO

BOULEVARD du PALAIS BASTIA

DÉCORATION D'ÉGLISES et appartements de tous styles et en tous genres

Vente Gros - Détail

CAP CORSE

Damiani

GRAND PRIX ·· MEDAILLE D'OR

MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS

JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1903 ET 1904

Avant de partir pour Paris notez l'adresse de :

L'AGENCE HAVAS

62 Rue de Rabelais PARIS

Nous pouvons lire chaque jour le Petit Bastiais

BOURSE DE PARIS du 20 Juillet 1928

VALEURS	cours préc.	cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel	61 10	61 10
5 % 15	97 50	97 50
4 % 17	94 50	94 50
4 % 18	94 50	94 50
5 % 20	98 50	98 50
4 % 24	94 50	94 50
4 % 25	94 50	94 50
6 % 27	102 50	102 50
Obligations 6 % 1922	100	100
— 6 % 1924	100	100
— 6 % 1926	100	100
— 6 % 1927	100	100
Oblig. Crédit Foncier	100	100
Oblig. Crédit Agricole	100	100
Oblig. Crédit Autonome	100	100
Oblig. Crédit National 1919	100	100
— 1921	100	100
— 1923	100	100
— 1924	100	100
Bons 7 % 1925 Aérien	100	100
Bons 7 % 1925 Pas-de-Calais	100	100
Bons Trésor Bons 7 % 1928	100	100
Paris 1905	100	100
— 1921	100	100
— 1925	100	100
Communales 1879	100	100
— 1920	100	100
TERME		
Banque de France	100	100
— Nation de Crédit	100	100
— Paris-Pays-Bas	100	100
— Union Parisienne	100	100
Compagnie Algérienne	100	100
Comptoir National d'Escompte	100	100
Crédit Foncier de France	100	100
Crédit Lyonnais	100	100
Société Générale	100	100
Société Générale Foncière	100	100
Suez Capital	100	100
Suez Paris	100	100
Suez Girlen	100	100
Est Capital	100	100
Lyon Capital	100	100
Midi Capital	100	100
Nord Capital	100	100
Orléans Capital	100	100
Sainte-Fé Chemins de Fer	100	100
Distr. Electricité	100	100
Comp. Gén. Electricité	100	100
Thomson	100	100
Tréfileries du Havre	100	100
Mines de Courrières	100	100
Mines de Lens	100	100
Bolze	100	100
Kuhlmann	100	100
Phosphates de Gafsa	100	100
Pechiney	100	100
Charbonn. Réunis	100	100
Transatlantique Ord. 600 Fr.	100	100
Voitures Paris	100	100
Air Liquide	100	100
Cultures Tropicales	100	100
Pathé Cinéma Jouiss.	100	100
Sucreries Say	100	100
Russe 3 % 1896	100	100
Russe 5 % 1906	100	100
Serbe 1895	100	100
Turc 4 % 1914	100	100
Banque Nationale Mexique	100	100
Banque Ottomane	100	100
Crédit Foncier Egyptien	100	100
Wagons-Lits Ordinaires	100	100
Central Mining	100	100
Rio Tinto	100	100
Omnium Carpet	100	100
Pétrofina	100	100
Sucreries d'Egypte	100	100
Bons Mexicains 1913	100	100
Brukpan	100	100
Cambodge	100	100
Financières Caoutchouc	100	100
Chartered	100	100
Concordia	100	100
De Beers Ord.	100	100
Estrellas	100	100
France Wyoming	100	100
Goldfields	100	100
Hanchbaca	100	100
Jagersfontein	100	100
Malacca Ordinaire	100	100
Mexican Eagle Ord.	100	100
Modderfontein	100	100
Mondorado	100	100
Mozambique	100	100
Mokta	100	100
Padang	100	100
Rand Mines	100	100
Raumano-Bolgee	100	100
Shansi	100	100
Tanganyika	100	100
Douks Marseille	100	100
Lyonnaise des Eaux Cap.	100	100
Electricité Paris	100	100
Union Electricité	100	100
Pyrenéennes	100	100
Lebon	100	100
Gaz de Paris	100	100
Schneider	100	100
Fives Lille	100	100
Saint-Gobain	100	100
Verreries de Carmaux	100	100
Salins Midi Capital	100	100
Messageries Maritimes Ord.	100	100
Distil. Indochine	100	100
Cosmior Joints	100	100
Pellet Chausson	100	100
Galeries Lafayette	100	100
Paris-France	100	100
Printemps	100	100
Bône, Guelma, Bône Plata	100	100
Land Bank of Egypt	100	100
Crédit Foncier Autriche	100	100
Crédit Foncier Mexicain	100	100
Crédit Foncier Cuba	100	100
Tabacs Philip. Ord.	100	100
Banque Française Mexicain	100	100
Crédit Fonc. Franco-Canad.	100	100
Bi-Métal	100	100
Bi-Métal Acier	100	100
Meyer Charlton	100	100
Tabacs Lutèce	100	100
Royal Dutch	100	100
Shell	100	100
Fonds d'Etats Etrangers		
Anglais 2 ½	100	100
Argentin 4 % 1909	100	100
Belges 3 % 1886	100	100
Brésil 4 % 1883	100	100
Bulgare 5 % 1902	100	100
Chine 4 % 1896	100	100
Egypte Unifié	100	100
Hellen 6 % 14	100	100
Italie 3 ½	100	100
Japon 4 % 1905	100	100
Mexique 4 % 1904	100	100
Roumanie 4 % 1922	100	100
Russe 5 % 01-04	100	100
Serbe 1913	100	100
Turc 4 %	100	100

CHANGES

Londres	124 35	124 30
New-York	25 30	25 30
Allemagne (100 reichsmarks)	609 75	609 50
Belgique	355	355
Espagne	426	425
Hollande	1007 50	1007 50
Italie	134 40	133 75
Prague	75 75	75 80
Suisse	492	492

L'Echo Touristique de la Corse

Illustrations, anecdotique, pittoresque, documentaire et bibliographique.

Deux numéros par mois, *HUIT PAGES* par an, bimestriel. (Compte postal N° 211-44, Paris.)

Directeur : *A. Clavel*, Libraire de la Corse, 43, rue St-Lazare, à Paris. *Spécimen* franco.

ABONNEMENTS AU

Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

BULLETIN D'ABONNEMENT

M.....

demeurant à.....

déclare souscrire un abonnement de..... au *Petit Bastiais* à partir du.....

SIGNATURE

La Mort sous votre Fenêtre!

ARMÉE bourdonnante et piquante, les Moustiques se multiplient dans les flaques d'eau croupie, les gouttières, les ruisseaux. Propagateurs de fièvres, ils guettent votre sommeil pour vous frapper plus sûrement. Dressez une barrière devant la Maladie! Vaporisez du Flit!

En quelques minutes, le Flit sue tous les insectes malpropres et dangereux : Mouches, Moustiques, Punaises, Puces, Cafards. Il détruit leurs œufs en foudroyant les formes qui les abritent.

Le Flit supprime les Mites et leurs larves - n'abîme pas les étoffes. C'est l'insecticide parfait - d'odeur nette et saine. Economique parce que 100 ^{m}/$_{c}$ le Flit à 4 fl. cne. 15 ^{f}/$_{c}$ le 1/2 fl. cne.

RALLIEZ-VOUS A LA LÉGION FLIT!

DÉTRUIT: Mouches Moustiques Mites Punaises Cafards Fourmis Puces

Vente : Société Anonyme de Brevets et de Commerce, Ajaccio

MAISONS

Pour Tous

LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER

Edition exceptionnelle de Jardins et Bonne Cuisine

Illustrée de nombreux dessins et photographies

Un numéro spécimen sera envoyé à toute personne qui en fera la demande

7 fr. 50 le numéro franco. Un an : 75 fr. — Le Trimestre : 20 fr.

EN VENTE CHEZ HACHETTE, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

BANQUE DE LA CORSE

ALTIERI & NAPOLEONI

15, pl. du Marché — 41, rue Fl. Prault à AJACCIO

Principales Opérations de la Banque

Escompte et recouvrement au papier de commerce — Comptes de chèques — Comptes de dépôts à préavis et à échéances — Lettres de crédit — Opérations de change — Ordres de Bourse — Souscriptions — Opérations sur Fonds — Garde de titres — Prêts sur titres — Encaissement d'tous coupons — Garantie contre le risque de remboursement au pair et la non vérification de tirages — Renseignements financiers industriels et commerciaux — Surveillance de portefeuilles, etc., etc...

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Appartements depuis 20 fr. par an

AUTOCARS P.-L.-M.

SERVICE D'ETE

DU 1er MAI AU 15 OCTOBRE 1928

Au départ de Bastia. — Circuit du Cap Corse, en 1 jour ; service quotidien.

Au départ d'Ajaccio. — Circuit des Calanches, en 1 jour et demi ; service quotidien.

Circuit de Bonifacio en 2 jours : les lundi et jeudi.

Circuit Ajaccio-Piana-Corté en 2 jours : les dimanche, mardi et samedi.

Circuit Ajaccio-Piana-Corté, en deux jours : les mercredi et samedi.

Circuit Ajaccio-Calvi-Ile-Rousse-Bastia en 1 jour et demi : les mardi et samedi.

Circuit de la Castagniccia en 1 jour : les lundi et jeudi.

Circuit Bastia-Ile-Rousse-Calvi-Ajaccio, en 1 jour et demi : les mercredi et samedi

Au départ de Corté. — Circuit Corte-Piana-Ajaccio, en 2 jours : les lundi, jeudi et vendredi.

Circuit Corte-Bonifacio-Ajaccio, en 2 jours : les lundi et vendredi.

Circuit de l'Inzecca en un jour : les mardi et jeudi.

Au départ de Piana — Circuit d'Evisa en 1 jour : les mardi et vendredi.

Correspondance à Sagone avec les cars assurant le service des Calanches au départ d'Ajaccio).

Pour les prix et horaires détaillés de tous ces circuits, consulter les livrets spéciaux P.-L.-M. 1928 », déposés dans les bureaux des autocars P.-L.-M. à Ajaccio, 1 cours Grandval ; à Bastia, compagnie Transmel, place Saint-Nicolas ; à Corté, cours Paoli ; à Calvi et à Ile-Rousse à la compagnie Fraissinet.

On pourra également consulter ces livrets, à la direction des chemins de fer de la Corse à Bastia et dans tous les bureaux des Syndicats d'Initiative de Corse, à Ajaccio, Bastia, Corte, Calvi et Ile-Rousse.

2e ANNÉE — 173 — 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — DIMANCHE 22 JUILLET 1928

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION 8, Bd du Palais à 1, Rue des Jardins BASTIA

Téléphone : 0.03

BUREAU A PARIS 18, Rue de la Grange-Batelière Téléphone : Provence 45-67

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER

Compte Chèques Postaux : 13-05 Pal 26

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	16	32	62
Cnttie. et Colon.	17	33	64
Etranger..... A)	30	60	120
B)	44	90	180

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité entre locale est reçue aux bureaux parisiens, 18, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

BIBLIOTHÈQUE 0.368

ALERTE

On pourrait se dispenser de commenter des faits récents, grandement scandaleux : l'indignation de l'opinion publique nous en dispense.

Mais une telle flambée d'indignation ne saurait suffire et elle devait se traduire phénoménalement.

Nous savons faire les discriminations nécessaires en pareils cas.

Oui, il y a encore des bandits d'honneur, bien que l'exploitation des idées donne à ce mot de bandit d'honneur un sens équivoque. Mais enfin, jusqu'au bandit, quelles que soient les causes de sa fuite au maquis, se tient avec bien, ne rançonne pas les gens, se contente de dévaliser ceux qui l'habitant la brousse tranquille s'il le laisse tranquille, on peut admettre qu'on ne se lasse pas un devoir de le dénoncer à la gendarmerie toutes les fois que l'occasion s'en présente.

Il ne s'agit pas de faire de la morale stérile.

Je même, à la condition cependant qu'on n'en abuse pas et qu'on ne transforme le procédé en système, comme à l'avant dernière session criminelle de la Corse, on peut admettre sans jeter des cris de paons l'acquittement d'accusés qui ont eu le geste trop vif.

Mais c'est bien de cela qu'il s'agit aujourd'hui !

Aujourd'hui, un apache marseillais a enseigné une nouvelle manière de criminaliser la Corse : il en fait une succursale de la forêt de Bondy, une résurrection de l'ancienne et chaque Calabre.

Tous les malfaits de grand chemin dont à parlé ces derniers temps sont le matériau — la preuve ayant tous à gagner à cet égard pour des motifs faciles à comprendre une discrétion qui n'est plus dure — dans ces méfaits, disons-nous, ne sont pas du brassage phocéen ou de sa bande.

Seulement, nous avons dans quelques localités de « nouveaux garçons » qui revaient constamment aux moyens de soutenir une crise qu'on pourrait appeler de la « complication des deux noms ».

Ces heureux garçons possèdent à fréquenter les buvettes, à s'y désaltérer par habitude et à y dépenser en heureuses ou en parties de cartes un argent qu'on n'a évidemment plus le temps de gagner comme le gagnent les honnêtes gens.

Parresse, alcoolisme, goût des plaisirs vont de pair. Mais il faut soulever le frein ; et dans le fait il y a des misérables que l'exemple des meilleurs chevaliers du trottoir transplantés en Corse fait réfléchir.

C'est surtout dans ce phénomène de contagion qu'est le danger.

On voit sans doute pire dans le vaste monde on sur le continent français. Le malheur est que la Corse est une entité tellement caractérisée que le moindre excès qui se commet dans ses limites l'atteint tout entière. Un banditisme à la « Lacaze » qui sévirait d'aventure dans l'île lui ferait autant de tort que s'il s'agissait d'un satellisme. De même, un seul crime crapuleux commis dans l'arrondissement d'Ajaccio par l'imagination des insulaires peu habitués à de tels incidents : aux yeux des Français, des Anglais ou des Russes, ne tient pas l'humage de la Corse qui, pour tout le monde, phénomène sentimental et géographique, est, si l'on nous passe cette expression, une et indivisible.

Voilà un aspect du danger. Or, il s'aggrave du fait déjà signalé de la contagion par l'exemple.

On en aurait toutes les conséquences au moment où la Corse connaît un essor touristique plein de considérables promesses, au moment où l'on augmente le nombre et où l'on améliore la qualité des hôtels où l'on édifie des stations climatiques et balnéaires ; où le P.L.M. cabralisant à sa suite des sociétés hôtelières de création nouvelle organise de nouveaux circuits, où pour qui attendait de lui le signal de la reprise.

Si la situation signalée devait persister, c'est un capital monstre, chiffrant pour le moment par dizaines de millions, plus tard par centaines, qui se perdrait comme il perd par une fissure tout le contenu d'un réservoir.

Nous avons fait appel aux pouvoirs publics. Mais que l'on sache bien que si des pouvoirs publics n'ont pas encore fait tout ce qu'ils ont à faire, ils ont tout de même pris des mesures dont ceux qui ont amené des arrestations importantes. Les inédits sont traqués là où ils sont signalés. Mais si leur nombre augmente grâce à l'appel complice de quelques malheureux et à la pusillanimité du reste, rien ne vaudra.

Il n'y a rien de plus bête, de plus lamentable que le découragement du pays sans qui n'a aide à l'échec de la mission des agents de la force publique.

Un bandit classique qui s'échappe par ce moyen, soit encore, y a là rigueur. Mais un détrousseur de grand chemin !

Il n'y a pas, quoiqu'en dise d'ennuyer les cavaliers du comte de Tilly.

— Mais non frère ne pourra marcher, dit Jean.

— Je suivrai, répondit Corneille avec une expression de fermeté subite.

Mais n'avez-vous pas votre voiture ? demanda la jeune fille.

— La voiture est là, au seuil de la porte.

— Non, répondit la jeune fille. J'ai pensé que votre cacher était un homme dévoué, et je lui ai dit d'aller vous attendre à la poterne.

Les deux frères se regardèrent avec attendrissement, et leur double regard, un apportant toute l'expression de leur reconnaissance, se concentra sur la jeune fille.

— Maintenant, dit le grand pensionnaire, rede à savoir si Gryphus vous bien notre entrée cette porte.

— Oh ! non, dit Rosa, il ne voudra pas.

— Eh bien, alors ?

— Alors, j'ai pensé que vous, et moi n'étant chacun tandis qu'il sonnait par la fenêtre de la geôle avec un pistolet, j'ai pris la clef au trousseau.

— Et ils l'as, cette clef ?

— La voici, monsieur Jean.

Mon enfant, dit Corneille, je n'aurai à te donner en échange du service que tu me rends, excepte la bible que tu trouveras dans ma chambre : ce le dernier présent d'un homme comme : j'espère qu'il te portera bonheur.

Merci, monsieur Corneille, elle ne quittera jamais, répondit la jeune fille.

Puis à elle-même en soupirant.

— Quel malheur que je ne sache pas lire !

— Voici les clameurs qui redoublent ma fille, dit Jean ; je crois qu'il n'y a pas un instant à perdre.

— Venez donc, dit la belle Prisonnière, et par un couloir intérieur, elle conduisit les deux frères au côté opposé de la prison.

Toujours guidés par Rosa, ils descendirent un escalier d'une douzaine de marches, traversèrent une petite cour aux remparts crénelés, et la porte de sortie s'étant ouverte, ils se retrouvèrent de l'autre côté de la prison dans la rue déserte, en face de la voiture qui les attendait, le marchepied abaissé.

Sortez vite, dit la jeune fille, et que Dieu vous garde !

ÉCHOS

Billet Parisien

Vous les Américains et les Anglais. Surveillez-vous et méfiez-vous de vos témoins de bien séjour en France. Nous n'avons rien à y perdre.

Hubert, parlons-bien français.

Certains d'entre eux se sont plaints qu'à chaque mot qu'ils adressent en français à un interlocuteur, celui-ci se croit obligé de répondre en anglais. Or, l'Entente Cordiale nous fait vraiment un peu trop bloquer. Ils commencent par cette attention est une politesse d'acheteurs, tout comprise et stupide. S'ils viennent chez nous, c'est surtout dans un but pratique. Nos marchandises, nos sites célèbres, les loisirs qu'elle leur offre les laissent presque indifférents. Ils désirent, pendant le mois qu'ils viennent passer chez nous, prendre quelques bonnes leçons de conversation française. Même pour l'Américain, le champagne et les fleurs restent pour la plupart des boissons et des parfums exotiques. La cuisine quotidienne, oui, mais le soir, comme récompense d'une journée bien employée à l'étude de notre vocabulaire...

Comme fait exprès, le maître d'hôtel à qui les étrangers demandent : « Avez-vous du saumon ? », leur répond du tac au tac : « Il faut voir ça ! » C'est du saumon anglais. Il jouit ailleurs, pour satisfaire nos hôtes, de dire simplement : « Bien ! monsieur, le macaroni le plus... »

Bref, nous sommes servis.

Mais n'est-ce donc pour notre zèle. Et c'est alors que nous connaissons, d'une façon assez générale, apprendre les langues étrangères, qu'on nous verrait couramment à ne pas faire monter de notre savoir. Pourtant, nous ne sommes vraiment pas orgueilleux, et ce refrain : « Apprenez l'anglais ! » n'a-t-il pas la prise, assurément, de chercher à traduire nos honnêtetés ? Car, si l'anglais ne doit servir qu'à dire aux gens qui franchissent le Pas-de-Calais ou l'Atlantique, laissons-le bonher tout de suite.

Et tous ceux, indignes, qui étiez si fiers de prendre sur votre vitrine : « Speak english » — ce qui, parfois même, nous mettait dans l'embarras — faites payer l'impertinent et inscrivez à la place : « Ici on parle français ». Et vous verrez la clientèle aux tierces et aux doubles s'arrêter chez vous, nombreuse, choisir... s'en aller sans rien acheter après avoir pris sa petite leçon !

Gabriel Bazar.

Memento

CALENDRIER. — Aujourd'hui, dimanche 22 juillet 1928. 204e jour de l'année. Il reste 161 jours.

Aujourd'hui : Sainte-Madeleine.

Demain : Saint-Malbien.

—o—

ÉPHÉMÉRIDES CORSES. — 22 juillet 1739 : L'abbé Louis de Zerbi, que le comte de Ruscala avait envoyé à la Cour de Savoie pour prier le roi de Sardaigne d'intervenir auprès du roi d'Angleterre, afin de décider à main forte ce dernier à faire sa fluite de sceaux, arrive à Turin et est présenté au ministre de Sordaigne Graragno.

Ricklin serait gracié

Paris, 21 juillet. — On laisse entendre dans les milieux officiels que prochainement la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi du Dr Ricklin, celui-ci serait très prochainement gracié.

L'avion de Thoret serait tombé près d'Ayze

Bonneville (Haute-Savoie). — Les collectionneurs de la commune d'Ayze ont prévenu la gendarmerie de Bonneville (Haute-Savoie), qu'ils virent tomber dans les rochers du Môle un avion qui supposent être celui de Thoret.

Quatre gendarmes et un brigadier sont partis vers le lieu de l'accident.

La prison de Clairvaux a brûlé

Troyes, 21 juillet. — L'incendie de la prison de Clairvaux a causé cinq millions de dommages.

Mon fils avait le vocation des planches, allez...

— Vous l'avez collé au Conservatoire ?

— Non ! il est embaliteur.

Les élèves de l'Ecole Navale font une croisière

Bordeaux, 21 juillet. — Une croisière d'élèves de l'Ecole navale de Brest est en ce moment une bourade d'instruction à bord des trois avisos *Sonnaz*, *Mesne* et *Oise*.

Ils seront ainsi arrivés à Bordeaux ce matin.

En raccostant au quai des Chartrons, l'avion *Mesne* se fit à l'avant une déchirure ; cette avarie devra être réparée avant de reprendre la mer.

A la cour permanente de justice internationale

Paris, 21 juillet. — En comité secret l'Assemblée, répondant à l'invitation qui lui a été faite de désigner deux candidats à la fonction de membre de la Cour permanente de justice internationale, en remplacement de M. Moore, démissionnaire, a proposé comme 1er Tenace : le français Fromageot, MM. Basch et Hughes ; tous deux ressortissants d'Etats-Unis.

Les rescapés de l'Italia apprennent avec joie leur rappel en Italie

Mais ouest toujours sans nouvelles de Guilbaud et Amundsen

Milan, 21 juillet. — Ce fut par une explosion de joie, mande-t-on à Kingsbay aux journaux italiens, que les rescapés de la catastrophe du Nobile accueillirent l'ordre de rentrer immédiatement en Italie.

Les naufragés du groupe Viglieri sauvés par le *Krassine* emportent avec eux les débris de la nacelle, le timon presque intact de l'aérostat, la chaudière, la peau de toile qui les abritait, le manteau de soldat, le sac de couchage, le matelas, la hache rouillée.

Le général Nobile, chef de l'expédition est rentré ; tous ont repris à bord du *Città di Milano* leur train de vie ordinaire. Aucun d'eux ne souhaite d'assouplir la mise de précaution qui lui est imposée par le médecin après tant de jours de jeûne et d'angoisse.

Biagi, le radiotélégraphiste qui avec tant de précision et de dévouement a transmis les communications entre le groupe de Viglieri et le *Città di Milano* se déclare heureux de ne plus être obligé de passer 20 heures par jour à son appareil. Il a cependant été informé qu'en apprenant que le perroquet des impôts avait eu son absence décidé de le suivre pour avoir négligé de payer la taxe sur un chien de chasse. Il s'en console simplement en songeant au grand banquet qu'on va lui offrir dans sa ville natale de Bologne, dont on lui télégraphie, il y a quelques jours : « Nous le préparons un plat des tagliatelli (nouilles) de chez nous ».

Une déclaration du premier ministre suédois

Londres, 21 juillet. — Le correspondant de « Times » à Oslo télégraphie que dans une déclaration faite au journal « Aften Posten » au sujet de l'enquête sur le désastre de l'*Italia*, M. Lindman, premier ministre, a dit que le gouvernement avait étudié la question de recevoir les dépositions de l'équipage du ballon afin de s'assurer aussi exactement que possible d'abord de l'endroit où l'accident s'est réellement produit ; en second lieu d'établir un rapport avec le commandant Lundborg, le Spitzberg appartenant à cet Etat.

Le ministre a ajouté que le gouvernement de Suède n'a pas encore donné d'ordre à ce sujet.

Marseille, 21 juillet. — Par le paquebot « Rampura », de la Péninsular Company, est arrivé ce matin à Marseille, le cadavre de Masraie se rendant à Paris.

L'affluence des passagers sur les lignes de Marseille

En raison de l'affluence des passagers au départ de Marseille (3 vers effectuer ce port pour la Corse, trois voyages supplémentaires par le paquebot « Ile de France », qui suivra l'itinéraire ci-après :

Ports	Arrivées	Départs
Marseille		30 juill. 18 h.
Alaccio	31 juil. 11 h. 45	31 juil. 14 h.
Marseille 1er août	2 h. 55	1er août 16 h.
Bastia	2 août	11 h. 45	2 août 16 h.
Marseille	3 août	11 h. 45	3 août 18 h.
Alaccio	7 août	11 h. 45	8 août 14 h.
Marseille	9 août	7 h. 55	

Variétés

Le Beau Navire

Sur la plage, non loin des verts palmiers gracilex,
La brune Vannina scrutait les lointains bleus.
Mena.

Par un soir attristé de brumes enfonces les
Elle avait vu s'enfuir le navire léger
Traçant sur les flots gris son sillage d'argent.
Et d'amertume, alors, son cœur fut submergé.

Car Matteo partait vers les rives lointaines ;
Par deux fois le printemps fleurirait les maquis,
Mûrirait les blés d'or, recorderait les glaïeuls,
Répandrait sur Cyrnos ses aromes et ses quis.

Sur la plage, non loin des verts palmiers gracilex,
Vannina scrutera, seule, les lointains bleus.
Mais quel air de triomphe a Vannina ?

Son mondile s'agite à la brise du soir...
Les deux ans sont passés et des lointains
Matteo lui revient plein d'amour, plein
Il apparaît là-bas, le navire de Provence
Dont le soleil couchant rouit la coque
Et le cœur débordant de joie et d'espérance
A ses ses sœurs, Vannina confie en un
« Sur la plage, tout près des verts palmiers gracilex,
Nous viendrons contempler à deux les lointains bleus. »

Suzanne d'Algesi.
de l'Académie Cyrnéenne.

Nécrologie

Le docteur Giorgi

Le docteur Giorgi n'est plus. C'est une figure qui se détachait dans un aimable cadre, relief sur le fond d'azur et d'or de la Corse. Il était de la belle race, la race brune, brillante de l'ancien honneur. Cette race offrait comme un joli bien de sa vie, juste l'honneur et de l'honnêteté. Il avait d'un de ces hommes de qui l'on peut dire : « Il passa en faisant le bien ». Tout chez lui révélait sa haute nature sur son visage, qui, tissant à la souffrance, bon, généreux, parre qu'il était bon, généreux.

Tous ceux que le docteur Giorgi et l'aimerent ne liront pas sans émotion le discours pathétique que prononça M. Paul Giacobbi éducateur que nous publions à l'extrait dans le compte-rendu des obsèques qui furent imposantes). Ces paroles traduisent non seulement la douleur d'une profonde affliction, mais l'hommage de toute la population vraiment, qu'il gardera éternellement le culte de son nom. Le docteur Giorgi était né en 1837. Il y a plus de quarante ans, il abandonna une situation des plus enviées pour se confiner dans le coin le plus reculé de Corse, dans son propre village.

Nous ne rappellerons pas ce que la profession de médecin de campagne comportait, en ces temps lointains, de sacrifice, de désintéressement, d'activité de gobe-mouche. Sur de grandes distances, que d'ignorance à éclairer, que de mauvaise volonté à entraîner.

Mais, notre bon docteur, ardent, vaillant, enthousiaste et généreux, fut également armé intellectuellement et moralement, c'est-à-dire homme de cœur autant que de science. Aussi, sut-il bien apprécier comme praticien et vénérer au poste où se trifle et.

Cet homme délicieux, dont la patience et la douceur sont proverbiales, dont le dévouement n'avait de pair que le désintéressement, avait conquis la dignité de la profession : noble entre toutes qu'il avait librement choisie. Il considérait son art comme un sacerdoce, stimulé qu'il était par le sentiment sacré de la charité et le besoin impérieux de le satisfaire ».

Les magistrats accourent en foule quand on vint porter du docteur Giorgi. Quelle douce joie l'éprouve aujourd'hui, sous cher pacent, nous disait-il un jour qu'il venait d'opérer un accouchement des plus laborieux, je vieux, à quatre vingts ans passés, de sauver une femme et son enfant... Ah, ma carrière peut encore être utile ».

Le bon docteur avait donc cette vertu qui fait désirer de vivre longtemps pour se décourer encore au salut de tous ? Quel grand homme homme !!!

Un bonheur fortifiai, situé non loin de Campo-Vecchio, a vu naître l'homme et n'a jamais quitté, maintenant, les environs d'un de ces rares hommes qui semblent créés pour servir de modèles aux hommes.

J.-M. SALVADORI.

REMERCIEMENTS

Mme veuve Giorgi ; Mme et M. Louis Giorgi, rédacteur au journal « La Temps » Mme et M. Félix Giorgi, receveur d'enregistrement dans l'impossibilité de répondre individuellement aux très nombreux amis qui leur ont manifesté leur sympathie à l'occasion de la mort de

Docteur CHRISTOPHE Joseph-Marie

Chevalier de la Légion d'Honneur

leur époux, père et beau-père, leur adressent leurs sentiments profondément émus.

INFORMATIONS LOCALES

La Vie Sportive

Cyclisme

LA COURSE BASTIA-URBI ET RETOUR

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé c'est ce matin que se disputera la course cycliste Bastia-Urbi et retour, ouverte aux coureurs amateurs n'ayant jamais participé à des épreuves de plus de 50 kilomètres.

Aux souscriptions dont nous avons publié hier la liste s'ajoutent celles ci-dessous :

Amoni (vulcanisation), 10 fr. ; Emmanuelli (bijoux), 10 ; Pozzo di Borgo (tailleur) 5 ; Stefanini (tailleur) ...

Deux beaux vases offerts par la maison Clerguenan ; un boyau par la maison de cycles Binet ; une champagne de 10 litres de vin par M. Pagni, de Furiani ; 2 bouteille de Frontenovo et 1 bouteille de Cayrecave par la maison Bourgeois.

Les prix seront répartis comme suit : Au premier 50 fr., au deuxième, 30 fr., au troisième, 20 fr. Une prime, 15 fr., offerts par M. Servello François.

Voici la liste des engagés :

1. Frimaut Jean ; 2. Bolivari ; 3. Bastiani Nicolas ; 4. Alambichi ; 5. Ricci ; 6. Guidicelli Constantin ; 7. Defendini Ange ; 8. Agostini Jean ; 9. Tobia Sauveur ; 10. Bartelet Jules ; 11. Pasquarelli Pierre-Clisse ; 12. Lenfoni ; 13. Bardicerbi.

Les Concerts

MUSIQUE MILITAIRE

Voici le programme des concerts qui seront donnés au kiosque de la place Saint-Nicolas, le dimanche 22 juillet et le jeudi 27, à 21 heures :

1. *Le 32e Division*, P.B. (Achille).
2. *Marche d'Alhalie* (Mendelssohn).
3. *Danse Persane* (Guiraud).
4. *Ballet d'Isoline* (Messager).
5. *Andante* de la symphonie « La Surprise » (Haydn).
6. *Marche du 1er conscrit*, P.B. (Martin).

Le chef de musique : J. ARCHEL.

A LA BRASSERIE DE « LA CIGALE »

Aujourd'hui, à 4 h. et à 9 h., grands concerts en plein air, avec le concours de Mlle Marguerite Sully, de l'opéra d'Alger, mezzo-soprano, et du ténor espagnol Antoine Gascon, de Francois Villa, baryton, dans un répertoire et de MM. Bravissimi, et Manziani Antoine dans leurs soli de guitares.

Prix des places : 2 et 3 fr.

Consommations de premier choix ; verres frolds.

Tous, à « La Cigale » aucun Sinceli.

État Civil

DE LA SEMAINE

Mariages : Lepori Emile-François-Vincent, soldat au 173e d'infanterie, et Guidicelli Louise, ménagère ; Giampiri Joseph, cultivateur, et Conti Assomption, ménagère ; Profizi Louis, élève de la Marine marchande, et Lombardi Angèle, sans profession.

Naissances : Costa Ange-Mathieu ; Mattei Jacqueline ; Marsigli Antoine-Martinetti Vincente-Joséphine ; Grandini Anne-Marie ; Mucci Ange-Noël-Carmen ; Gabrielli Auguste.

Décès : Fraticelli Jean-J.-B. Lucien, 26 mois ; Caselli Marie, 12 mois ; Bozri Jacques-Joseph-Jérôme, 7 mois.

RÉPARATIONS ET ENTRETIEN DE

Machines à Coudre

TOUTES MARQUES - Pièces de rechange

adresser chez : **M. JACARIA** spécialiste

8, Rue des Zéphirs, 8 BASTIA

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Caselli François et leurs enfant ; M. et Mme Martelli Paul-Jean, leur enfants et petits-enfants ; Mme veuve Caselli François, ses enfants et petits enfant s ; Mme veuve Martelli Marguerite ; Mme veuve Birindelli Jean-Baptiste, ses enfants et petits-enfants,

Ont la douleur de faire part à leur parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur petit ange

Marie CASELLI

âgée d'un an

leur fille, sœur, petite-fille, nièce, cousine et les prient d'assister à ses convoi qui aura lieu aujourd'hui à 2 heures de l'après-midi.

On se réunira à Lupino.

M. et Mme Franceschini Joseph, médecin-aider, et leurs enfants ; M. Franceschini Louis, C.F.D. ; Mlles Bergasso Assomption et Anne-Marie ; M. et Mme Simon Bergasso, leurs enfants ; M. et Mme Bergasso André, et leurs enfants ; M. et Mme Alliberti Joseph-Marie, née Bergasso et leurs enfants ; Mme veuve Gualtalla, née Bergasso et ses enfants ; Mme veuve Ersa Toussaint et sa fille, de Marseille ; Mme veuve Ersa Jeanne, de Marseille ; Mme veuve Bergasso, née Ersa, leur parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur petit ange

Jean-Baptiste FRANCESCHINI

décédé à l'âge de 32 mois, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu à Bastia, dimanche 22 du courant, à 1 h. et demie de relevée.

Maison mortuaire : Rue de la Paroisse, N° 5 (Giudelli).

En vente partout : pharmaciens, épiciers, parfumeurs, etc... Pour le gros : Jean CIPRIANI, représentant, devanture des Colonnes, Bastia.

BRULERIE DE LA MEDITERRANEE

7, AVENUE CARNOT

BASTIA

GRANDE TORREFACTION DE CAFÉS

GROS & DEMI-GROS

EXPEDITIONS A L'INTERIEUR

TELEPHONE : 47

OREZZA-LES-EAUX

GRAND

HOTEL de STAZZONA

Madame ALITTI, propriétaire a l'honneur de prévenir sa fidèle clientèle de l'ouverture de son Hôtel (6e mais, rénové)

ARRANGEMENT pour FAMILLES

PRIX MODÉRÉS

ROSSI

Apéritif

DEMANDEZ-LE PARTOUT

Pressoirs, fouloirs

ALAMBICS

ETABLISSEMENTS

STAATH - SUSINI

9, RUE DE L'OPERA

BASTIA

CHASSEURS!

Un armurier de Saint-Etienne est à votre disposition pour exécuter toutes réparations d'armes dans les meilleures conditions. S'adresser

BIANCONI, ARMURIER A BASTIA

à 50 mètres de la gare.

PARQUET

POUR PLANCHER ET CLOISONS

en bois Corse et Galicie, bouveiés et rabots, prêt à mettre.

AU BUCHERON CORSE

Société de Trust

BASTIA

Vente de bois de chauffage à 70 fr. la tonne.

MATRIQUES POUR CONSTRUCTION

Tuyaux fournitures pour le Bâtiment

LAURENT COLOMBANI

3 Rue Rue ex l'Opéra BASTIA

Les Spectacles

FEMINA-CINEMA. — Ce soir, à 9 heures : Timothy Purbell, dans **Un Serviteur Boiteux.**

L'histoire émouvante et pure d'une jeune domestique qui consacre sa vie à la vengeance.

A partir de la semaine prochaine, les films en noir ne paraîtront que supplément.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

UNE AFFAIRE PARISIENNE

Le scandale des divorces américains

Sept avoués comparaissent devant la première Chambre du Tribunal Civil

Paris, 21 juillet. — Aujourd'hui à 9 h. 30 ont comparu devant la première chambre du tribunal civil, présidée par M. Walline, les avoués Moreau, Legrand, Prestat, Noucile, Burckardt, Thual et François Fichot, objets de poursuites disciplinaires au sujet de divorces américains.

Exceptionnellement, M. le procureur de la République Prouharam occupe en personne le siège du ministère public.

C'est en robe que les avoués se présentent.

Me Moreau est interrogé le premier. Le président Walline lui reproche d'avoir réglé 43 divorces avec de faux certificats de domicile. Il indique que dans les affaires Clarkes, de Wobras, Tomies, des bons furent produits qui n'étaient pas authentiques.

Me Moreau soutient qu'il avait confiance dans ses correspondants et qu'au surplus il a fait toutes les vérifications nécessaires.

Me Legrand qui est ensuite interrogé aussi obtient 16 divorces irréguliers avec des faux fictifs et de faux certificats de domicile.

Le président Walline lui reproche d'avoir reconnu avec trop de désinvolture aux question qui lui furent posées au cours de l'enquête conduite par le juge Barjaud.

Le président rappelle le affaires Helms, Cudret, Carton, Andersen, Von Bruske, Erli, Lamontde.

Me Legraud dit que M. Cudret se donnait le titre de voyageur pacifiste et qu'il séjournait fréquemment à Paris. Les époux Andersen se remarièrent en France, donc ils avaient un domicile légal.

Le président fait observer que les époux avaient surtout essayés de tourner la loi américaine plus exigeante pour les divorces. Ils avaient obtenu des séjours en France pour faire croire à de véritables domiciles.

Me Legraud, s'écrie. — Mais ils n'ont pas divorcé entre deux paquebots !

Le président. — C'est pourtant ce que l'on dit. L'opinion publique s'est elle trompée ?

Kell est un peintre connu américain, selon l'avoué poursuivi, il aurait passé 3 mois sur 9 dans ses divers séjours dans divers hôtels, mais une enquête a établi qu'il avait de courts séjours dans divers hôtels, puis une autre plus longue, dans un immeuble de l'avenue Hoche comme les époux Carton.

Le président reproche à Me Legrand sa célérité.

— Qu'aurait-on dit si j'avais été trop lent, répond l'officier ministériel.

— Ne faites pas d'ironie. Cela ne nous aura servi jusqu'à présent, réplique le président.

Me Legrand déclare que sur les 16 affaires dont on lui fait grief, 13 lui furent envoyées par un avocat très honorable, deux par un autre avocat non moins honorable et une par un confrère qui, dit-il, s'il avait été trop pointilleux ne lui en aurait plus envoyé.

Me Prestat est ensuite interrogé. Le président lui fait remarquer que l'enquête recueillit de lui une carte d'avenus. Il observe : « Vous avez expliqué les adresses supposées en disant que c'était pour que les parties ne paraissent pas habiter le même domicile. Vous avez reconnu qu'il y avait des irrégularités. Maintenez-vous ces déclarations ? Je suis disposé à vous entendre complète ce qui me concerne.

Me Prestat maintient ces déclarations.

Le président. — Je ne pouvorai pas plus avant votre audition.

Me Thual est ensuite interrogé : il fut le correspondant de Me Moreau. Il ne pouvait vérifier si les parties exista ient en chair et en os.

Me Noucile également poursuivi dans les mêmes conditions fut le correspondant de Me Legrand.

Puis maître Burckardt est interrogé sur 143 affaires de divorces américains. Il en a obtenu 11.

Dans des conditions que le Parquet considère irrégulières.

L'huissier, maintenu ici, que la plupart de ces affaires lui furent envoyées par un honorable avoué.

Le président. — Vous allez avec une célérité extrême.

Réponse. — Il le fallait bien. Avant le divorce les clients se sont adressés à leurs compatriotes et ceux qui n'étaient pas faire appel à des hommes d'affaires. Une mobilité général des pourparlers, des palabres. La femme veut bien le divorce mais demande une pension. C'est pour faire cesser cette pension que le divorce prompt est désiré par le mari.

Demande. — Toutes ces affaires sont venues devant la troisième Chambre ?

Réponse. — Je ne les ai pas faits venir moi devant la troisième Chambre.

Le président. — Mais le greffier touchait une certaine somme au moment de la remise du plaid.

Réponse. — C'était un usage qui facilitait le règlement des frais.

Le président. — Cet usage est regrettable.

Me François Fichot est le dernier avoué interrogé. Il oblint 11 divorces américains. Il déclare qu'il connaissait ses clients et qu'il ne pouvait avoir aucun soupçon sur leur domicile.

Le président a failli entière maître François Fichot au cours de son interrogatoire.

— Et vous, maître Fichot, s'écrie le président Walline, Monsieur, j'aurais été bien heureux de vous laisser hors de cette affaire mais je ne le puis.

Maître Albert Sallez signale que Le président de la Chambre disciplinaire des avoués a demandé au président du tribunal s'il avait fait des observations à tel ou tel confrère de ses collègues de procédure. Le président de la Chambre des avoués avait cru que ces observations faites avaient mis fin à l'incident.

Le président déclare que ses souvenirs personnels ne concordent pas avec ceux du président de la Chambre.

— J'avais découvert l'affaire des divorces américains, dit le président Walline. J'ai donné des ordres pour que les facilités de procédure ne continuent plus et que la préfecture de police vérifie les domiciles.

« J'ai chargé la section de la quatrième Chambre d'examiner désormais les divorces américains. Ou a fait des démarches pressantes pour que les ordres fussent retirés ; j'ai persévéré dans ma résolution et malgré tout on a jugé les divorces américains dans la troisième chambre.

Maître Aubépin demande communication d'un document administratif provenant de la défense.

D'après ce document les peines requises seraient les peines suivantes : contre maître Moreau, destitution ; contre maîtres Prestat et Legrand un an de suspension ; contre maîtres Thual et Noucile, six mois de suspension ; maîtres François Fichot et Burckandi avaient été invités à comparaître devant le tribunal pour recevoir l'injonction d'être désormais plus circonspects.

Le président déclare qu'il ne connaît pas les documents qui n'ont pas été communiqués à la défense.

M. de procureur de la République Prouharam prononce un réquisitoire dans lequel il flagelle les irrégularités commises et condamne des agences entrepreneurs de divorce. Il se demande si depuis la guerre la valeur de robe subit une crise et conclut en demandant des peines disciplinaires.

Le président est suspendue à midi et demie, elle sera reprise à 2 heures.

L'audience de l'après-midi

Paris, 21 juillet. — L'audience de l'après-midi a été consacrée aux plaidoiries de maître Baudelot pour maître Moreau ; maître Gampinchi pour maître Legrand ; maître Durville pour maître Prestat ; maître Jean Perrin pour maître Thual ; maître Albert Sallez pour maître Noucile ; maître Aubépin pour maîtres Burckardi et Fichot.

On examinera probablement lundi le cas des deux huissiers poursuivis disciplinairement, maître Bellanger défendu par maître Pierre Masse et maître Ledrière défendu par maître Raoul Bousset.

Les grandes manœuvres de l'armée des soviets

Berlin, 21 juillet. — Un journal de Varsovie prétend que d'après la décision prise par l'Etat-Major soviétique des manœuvres russes auront lieu cet le année le long de la frontière polono-roumaine.

Plusieurs garnisons, entre autres celles de de Smolensk, Minsk, Kiev et Odessa, y prendront part.

Elles seront divisées en deux groupes et mèneront la bataille générale entre l'attaque des armées de Pologne et de Roumanie.

Les préparatifs de l'Etat-Major pour ces manœuvres seront terminés vers la fin du mois de juillet.

Les attachés militaires étrangers prendront part aux manœuvres.

Les soviets arrêtent un espion "économique"

Moscou, 21 juillet. — L'agence *Tass* signale l'arrestation à Tiflis de monsieur Zorabof qui avait appartenu autrefois à une compagnie française.

L'inculpé est accusé d'espionnage économique.

Sir Chamberlain et la conclusion de l'accord de Tanger

Londres, 21 juillet. — Le *Birmingham Post* dit que par une heureuse coïncidence les conditions du nouvel accord de Tanger sont publiées le jour où Sir Austen Chamberlain annonce l'acceptation par la Grande-Bretagne des propositions américaines pour la remobilisation à la guerre.

L'accord de Tanger forme une importante contribution à la meilleure entente des puissances européennes pour laquelle le gouvernement britannique travaille avec tant de zèle et de continuité. Ce n'est que lorsque les nuages les dessous des discussions sur le pacte de paix et l'accord de Tanger auront passé que le rôle important de Sir Chamberlain.

Grâce à lui la France et l'Espagne concilieront leurs points de vue divergents pour permettre la participation de l'Italie à l'administration de Tanger.

« De même, et la France au lieu de surcharger sa réponse à la note Kellogg de réserves et de contre propositions qui auraient pu détruire toutes chances d'accord a signifié en chaque reuse et complète acceptation en le date du même large mesure à l'influence et au désir du secrétaire d'Etat britannique.

L'évêque de St Brieuc exagère

Saint-Brieuc, 21 juillet. — En raison de l'approche des vacances, Mgr Serramp, évêque de St-Brieuc, adresse à ses diocésains une mise contre le scandale qu'offrent actuellement « Nos prêtres ont reçu l'ordre de ne pas tolérer dans les églises ni dans le service divin les prédications de femmes, jambes ou aux bras nus, ni aux sujets politiques ou profanes. Ils doivent refuser l'absolution aux femmes décolletées, aux filles à robes très courtes et les garçons à col trop échancré ».

NOUVELLES D'AVIATION

Une nouvelle ligne aérienne

Le Bourget, 21 juillet. — La compagnie Aéro Postale a inauguré aujourd'hui le premier transport de la série des plages qui est constitué par Paris-Biarritz avec escale à Bordeaux.

Deux avions pilotés respectivement par Négrin et Dubourdieu quitteront Le Bourget à 13 heures et à 15 h. 10, à destination de Bordeaux et Biarritz emmenant cinq passagers.

Le vol a voile à Vauville

Cherbourg, 21 juillet. — Parti du camp de Vauville, le pilote Nehring, sur planeur, a battu le record français de distance sans moteur avec vingt-sept kilomètres.

Attention !... AU PAUVRE DIABLE

GRANDE VENTE-RÉCLAME

A partir de Lundi et jours suivants, il sera vendu un lot de coupons boîte d'allumettes fingerie ainsi que robes et pyjamas, *UNE AFFAIRE A SAISIR* : 50 douzaines de savonnettes seront vendues au tiers prix de leur valeur.

ENTRÉE LIBRE

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

Les relations militaires lithuano-russes

Kovno, 20 juillet. — On mande de Moscou que le gouvernement soviétique a décidé d'envoyer à Kovno une mission militaire spéciale ayant à sa tête le général Budienny afin d'établir le contact entre l'armée rouge et l'armée lithuanienne.

Effet d'optique

Bonneville, 21 juillet. — Les gendarmes envoyés à la recherche de l'avion que certains habitants auraient vu tomber dans les rochers du Môle reviennent et déclarent n'avoir rien vu.

Les cultivateurs qui répondirent à la même nouvelle furent victimes d'une erreur d'optique. Peut-être aperçurent-ils l'avion survolant le Môle et entendirent-ils le bruit de son moteur.

Ce que disent les Journaux de Paris

Paris, 21 juillet. — De l'*Homme Libre* :

« L'équivoque continue, subsistait en ce qui concerne les rapports entre le futur pacte Kellogg et le covenant de la Société des Nations.

« Les obligations inscrites dans le covenant, dit Sir Austen Chamberlain comme l'avait écrit M. Stresemann, le 27 avril et comme l'affirma à son tour M. Briand, ne confèrent rien qui soit en contradiction avec le traité proposé par les Etats-Unis. Mais pas plus que les hommes d'Etat que nous venons de nommer, Sir Chamberlain ne précise quelles sont à son avis ces obligations.

« Il n'y a aucun mal à conserver cette impression indispensable à la signature du pacte Kellogg tant qu'aucun incident ne survient pour en faire un événement qui risque place les adhérents au pacte Kellogg dans l'obligation de déclarer entre eux une guerre de neutralité impliquée par le pacte et le devoir d'assistance même pour ceux que passera-t-il ? »

De la *Volonté* :

« La plus grande maladie de nos sociétés aujourd'hui est certainement la spécialité. Chez un homme, chez un peuple, l'excès de l'excellence est souvent incompris et à M. Léon Blum son prédécesseur qui n'a d'égal que son illustration d'une nostalgie profonde. Il avait quitté le Gard pour la Corse ; il quitte Serraggio pour Campo-Vecchio afin de mourir dans la maison où il était né. C'est là, devant cet horizon qui avait été la première vision de ses yeux d'enfant, que les pierres qui avaient vu ses premiers pas, qu'il a posés ses derniers jours entouré de la vénération de tous. A la première heure, ce qui devait l'emporter, il avait eu la joie de voir ses deux fils, son seul orgueil, devenir les prodigieux leurs soins les plus tendres.

Maintenant, me disait-il, je puis mourir, je suis content ».

Il n'en est allé presque sans souffrance, dans la foi de ses pères ayant accompli sa destinée ; mais sa mémoire durera parmi ses compatriotes qu'il a tant aimés comme celle d'un homme de bien qui fut toujours généreux et bon.

Au nom de la famille meurtrie, au nom de la population tout entière de Venaco, chers vieux docteur, celui que vous considériez comme votre enfant, vous dit un dernier adieu ».

A TRAVERS LA CORSE

AJACCIO

Course-Croisière de la Méditerranée. Mouvement du port. — L'arrivée des concurrents de la Course-Croisière étant prévue pour le dimanche 22 *juillet, MM. les propriétaires d'embarcations pédestres ou pédestres sont instamment priés d'éviter tout encombrement, soit dans le port, soit à l'extérieur de la jetée de la Citadelle, afin de ne pas gêner les évolutions des yachts. Ils devront veiller tout particulièrement à ce que la ligne d'arrivée, marquée par un bal à 300 mètres de la jetée, pavillon blanc et rouge, soit complètement dégagée.*

Banquet de la Croisière. — Il est rappelé à MM. les juriers et membres du « Golfe » souscriptions, que le banquet aura lieu à 19 h. 30 précises à *Highland Hôtel*, le lundi 23 juillet.

Un service de cars fonctionnera ce jour à partir de 18 heures, entre le commencer de la Société Nautique (Quai Napoléon) et Highland Hôtel. Le dernier car quittera le premier à 0 h. 15.

Le retour en cette s'effectuera dans les mêmes conditions.

Les cartes d'invitation ou de sociétaire rigoureusement personnelles, devront être représentées au départ.

Les membres des officiers du gaz et de l'électricité d'Ajaccio se sont constitués en syndicat au cours d'une assemblée générale qui a eu lieu à la mairie.

Le bureau est ainsi constitué :

Secrétaire, Joseph Leccia ; secrétaire-adjoint, Jean Bianchi ; trésorier, Charles Sabetti ; trésorier adjoint, Pascal Seyeggi ; membres de la commission : Ange Bianchi, Pascal Balandi, Emmanuel Bagnoliglia ; commissaire, Roch Cerlichiaro.

CORTE

VENACO. — Obsèques du Dr Giorgi. — Le 16 juillet dernier s'éteignait à Venaco, dans sa 92e année, le docteur Joseph-Marie Giorgi, un homme de bien dont l'exemple laissera des traces profondes et les riches de cette délicieuse vallée qui, au chevet d'un misérable lui faisait accepter des francs et oubliait quelques instants après deux pièces d'or sur le trottoir.

Qui ne se souvient de sa conduite pendant l'épidémie de grippe de 1918 pendant laquelle, âgé de plus de quatre vingts ans, il parcourait pendant plusieurs jours et nuits consécutives, les montagnes de la région, sans autre, pour atteindre le fiévreux, que l'espoir de le guérir.

Banquet de la Croisière. — Il est rappelé à MM. les juriers et membres du « Golfe » souscriptions, que le banquet aura lieu à 19 h. 30 précises à *Highland Hôtel*, le lundi 23 juillet.

Un service de cars fonctionnera ce jour à partir de 18 heures, entre le commencer de la Société Nautique (Quai Napoléon) et Highland Hôtel. Le dernier car quittera le premier à 0 h. 15.

Le retour en cette s'effectuera dans les mêmes conditions.

Les cartes d'invitation ou de sociétaire rigoureusement personnelles, devront être représentées au départ.

Les membres des officiers du gaz et de l'électricité d'Ajaccio se sont constitués en syndicat au cours d'une assemblée générale qui a eu lieu à la mairie.

Le bureau est ainsi constitué :

Secrétaire, Joseph Leccia ; secrétaire-adjoint, Jean Bianchi ; trésorier, Charles Sabetti ; trésorier adjoint, Pascal Seyeggi ; membres de la commission : Ange Bianchi, Pascal Balandi, Emmanuel Bagnoliglia ; commissaire, Roch Cerlichiaro.

CORTE

VENACO. — Obsèques du Dr Giorgi. — Le 16 juillet dernier s'éteignait à Venaco, dans sa 92e année, le docteur Joseph-Marie Giorgi, un homme de bien dont l'exemple laissera des traces profondes et les riches de cette délicieuse vallée qui, au chevet d'un misérable lui faisait accepter des francs et oubliait quelques instants après deux pièces d'or sur le trottoir.

Qui ne se souvient de sa conduite pendant l'épidémie de grippe de 1918 pendant laquelle, âgé de plus de quatre vingts ans, il parcourait pendant plusieurs jours et n

LA VIE LITTÉRAIRE

Tous phares éteints

par Jean ALARY

Jean Alary, bien encore inconnu au monde littéraire, vient de se révéler par un livre jeune et original : « Tous Phares Eteints ». La trame de ce roman est un peu spéciale. Parmi toutes les lettres d'introduction, une d'Antigue particulièrement ; c'est celle qu'un vieux prêtre français lui remit avant son départ, et grâce à laquelle il pourra connaître l'Irlande sous son vrai jour. Cette lettre, en effet, lui permet de pénétrer chez Miss Maud Gonne où se réunit le gouvernement clandestin qui gouverne la « République irlandaise ».

Le héros principal du livre, dont le nom n'est indiqué dans aucune de ses pages, s'aperçoit rapidement que le pays des fées et des gnomes où il séjourne possède même sa vie normale, une vie intense et profonde qui reste ignorée du profane. Vivant à Dublin, à Galway, au milieu d'anglais et d'irlandais, il a l'occasion de fréquenter les milieux révolutionnaires qui rêvent de libérer leur pays du joug des « soudards de Cromwell ». Animés du même fanatisme que leurs ennemis héréditaires, les Irlandais mènent contre eux une lutte sourde qui doit les conduire tantôt à une nuit sécurité à la victoire définitive.

Kathleen O'Sullivan double personnalité, petite femme lunatique, tantôt aride et volontaire, a été remarquée par notre jeune français qui éveille en ses amours surprenantes : l'attitude de Miss Kathleen lors de leur première rencontre peut le laisser supposer, mais il est bientôt déçu. Après quelques aventures romanesques, quelques démêlés avec la police, Harry, un excellent ami du héros est fusillé sous ses yeux par... Kathleen. Le désespoir du jeune professeur est grand, mais bientôt consolé par la présence de l'assassin qui entre répond à ses vœux les plus chers.

Dans son ensemble, « Tous Phares Eteints » est un bon livre. Ecrit en un style sobre, souple et alerte, il nous emmène pour le pays de l'irréel par excellence.

Quelques aperçus de Dublin, pour demeurer une idée sommaire de la vie spéciale irlandaise. Les héros sont vigoureusement campés, les caractères admirablement dépeints. L'intrigue bien nouée se déroule avec aisance au gré des chapitres courts, mais substantiels aux heurts. Il est à regretter toutefois que le héros principal de cette belle parole d'incognito jusqu'au bout du récit. Hormis quelques fautes d'inattention, comme celle qui consiste à situer un événement, le mercredi soir au milieu du livre, alors que la chose se passe un lundi, au début, ce roman jeune laisse augurer une œuvre solide de Jean Alary. Faisons lui confiance pour la parution de son prochain roman.

Sérénade au Bourreau

par Maurice Dekobra

Le 20 juin, l'auteur de *La Madone des Sleepings* présidait le banquet donné par le Club du Faubourg, sous l'impulsion de notre vivace Maurice Dekobra. Après le banquet, Maurice Dekobra posa deux questions aux nombreux convives : « Aimeriez-vous connaître l'heure de votre mort ? » Que t'en-t-on si vous êtes aimé par deux femmes à la fois ».

La première de ces questions donnera ceux qui connaissent la saine gaîté de Dekobra, mais est d'ordre général : sera en opposant qu'il s'agissait de la trame de son dernier livre : *La Sérénade au Bourreau*.

Revu au cours du dernier voyage de Dekobra à Constantinople, ce livre porte une haute rouge impressionnante ; en effet, on y peut lire ces quelques mots lugubres écrits par une main mal assurée : *Je soussigné Dekobra beg déclare m'être donné volontairement la mort, 5 janvier 1929.* Puis imprimé : Acte de suicide signé le 5 juin 1928, donné mois d'avance, par Ibrahim beg, dans la prison de Stamboul.

Ces quelques mots résument le livre, qui n'est autre que l'histoire troublante d'un riche égyptien qui a participé à la révolte copte et réalisée par le Komintern dans Stamboul la délicieuse. Entouré dans cette triste aventure par une amie pour Marcya Schomberg, fait prisonnier, accusé du meurtre de Djemil Ali bey, il est condamné à être pendu haut et court avec trois de ses complices. Deux heures avant l'exécution, il est miraculeusement sauvé par un généreux inconnu qui lui procure les moyens de s'évader et de rester incognito qu'il allait quitter au petit jour, mais à conditions toutefois qu'il s'engerait vivant de quitter sa cellule, l'acte que nous avons lu ci-dessus. Ibrahim bey ayant accepté, est conduit clandestinement à bord d'un yacht où il fait la connaissance de son bienfaiteur : Docteur Hugo Schomberg, auquel il n'est rien femme. Celle-ci lui explique qu'ayant absolument souffert de la perte de Marcya, il avait projeté de laisser mourir, mais qu'il avait préféré lui accorder un sursis d'une année au bout de laquelle, après avoir repris goût à la vie, il aurait le droit de se suicider. En cas de défaillance, lui, le mari haïssait, se chargeait de contrôler de son prisonnier à faire honneur à sa signature. Après de nombreuses péripéties, la date fatidique arrive et le

(1) *Albin Michel, éditeur.*

ECHOS
et nouvelles littéraires

INAUGURATION

Le dimanche 15 juillet a eu lieu à Paimpol, l'inauguration d'un monument à la mémoire de Théodore Botrel, le Barde Breton ; Edmond Teulet, après la parole au nom de la Société des Auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, de la Société des Poètes français et de la Lice chansonnière.

AMITIE

La Revue de France publie une série de lettres inédites de Guy de Maupassant à Gustave Flaubert. Ces lettres renferment l'expression d'une amitié sincère et pleine de sollicitude. Remercions Pierre Borel pour l'heureuse idée qu'il a eue en donnant au public le témoignage de cette grande affection.

JURY LITTERAIRE

La mort du très regretté Robert de Flers, laissant un vacant un des sièges du jury de la Bourse nationale de voyage littéraire : M. Andre Dumas, président de la Société des poètes français, vient d'être appelé à faire partie de ce jury, en remplacement.

NOUVEAUTE

L'auteur du *Tapis de Cendre* et de *La Femme à ses raisons*, vient de nous donner un nouveau roman. Cette histoire très originale évolue dans le cadre du vogue : Genève et la Société des Nations. Le titre de ce livre est : *Cœur à cage*.

PAUL LAFARGUE

Le poète bachonnais Paul Lafargue qui mourut le 10 mai 1927 à été récemment rappelé à la mémoire du public par la pose d'une plaque commémorative sur la maison où il naquit, à Saint-Simon, près de Toulouse. A l'occasion de cet anniversaire, la revue « Les Muses Française » a tenu à rendre un hommage à celui qui durant de longues années exprès son talent de critique poétique dans ses colonnes en lui consacrant un numéro complet et admirablement soigné.

Il est à regretter que les œuvres si nées et colorées de ce poète soient dispersées et si peu connues du grand public. Paul Lafargue écrit par ailleurs un mal accusé : *Je soussigné Dekobra beg déclare m'être donné volontairement la mort, 5 janvier 1929.* Puis imprimé : Acte de suicide signé le 5 juin 1928, donné mois d'avance, par Ibrahim beg, dans la prison de Stamboul.

Bibliographie

Le Fils de Joie

Roman

par HENRY DE FORGE

Un adolescent, presqu'un enfant, fait de droiture instinctive et de grande générosité, voit brusquement se poser pour lui le plus tortueux des problèmes.

Il découvre en effet, que, dans l'éloignement oublieux où elle se tient, sa mère qu'il n'a cessé d'aimer d'une pieuse tendresse, est, en province, directrice d'une maison où l'amour se vend — et à bas prix.

Drame atroce dans le cœur de cet enfant qui s'écroule comme à la dérive et se heurte, plus tard encore, toujours, sur les cruels des circonstances qui lirent de lui le *Fils de Joie*.

Henry de Forge a posé là, de bien émouvants jalons, en vue de « prochaine édition ». Son récit se développe, avec une logique implorable, à travers des milieux pittoresques et observés dans toute leur vérité.

On retrouve, dans le *Fils de Joie*, les solides qualités de forme de *Sol-mère*, la sensibilité vibrante de *l'Ecuyère inconnue* et cette infinie bonté, ce tact absolu, qui font de cet ouvrage audacieux et amer roman profondément humain et pourvu d'un but tous.

Un volume : 10 francs.

Le nouveau Statut de la Radiodiffusion

L'exposé des motifs du projet de loi que le gouvernement a déposé hier sur le bureau de la Chambre s'exprime notamment ainsi :

« Instrument incomparable d'enseignement, servant à la formation intellectuelle de nations entières, la radiodiffusion peut être aussi connaître d'œuvres économiques. Elle permet aux négociants et aux industriels de revoir sans retard les renseignements qui leur sont nécessaires pour l'exercice de leur activité ; elle livre aux cultivateurs les prévisions météorologiques qui leur servent de guide dans la conduite de leurs travaux. Les services que rendent les émissions radioélectriques deviennent aussi bien chaque jour plus sensibles. Les progrès de la science en étendent le domaine. Il est permis d'espérer qu'elle saura adapter son développement croissant au multiples besoins dont la civilisation confirme ou révèle l'existence, etc.

Les résultats qu'elle a obtenus, les espérances qu'elle a fait naître ont appelé sur la radiodiffusion l'attention des pouvoirs publics. La nécessité de pourvoir à son développement a bien vite fait apparaître, en effet, l'obligation d'édicter une réglementation assez sûre pour que les initiatives de certains ne fussent pas contrarier les entreprises des autres, une réglementation assez souple en même temps pour respecter la liberté nécessaire à l'expression des idées.

En France, la remarquable compétence technique des industriels de la T.S.F., les efforts des groupements d'hommes de lettres et de musiciens, la sollicitude raisonnée de l'administration des Postes et Télégraphes n'ont pas suffi jusqu'à ce jour pour donner à la radiodiffusion un régime d'organisation qui, satisfaisant tous les intérêts en présence pût provoquer l'harmonieux développement d'un art à naître. S'il n'était pas institué des taxes spéciales mises à la charge des auditeurs — suivant un système adopté par la plupart des nations étrangères — les stations d'émission ne pourraient pas trouver les ressources nécessaires à leur fonctionnement 'normal, et elles ne pourraient pas en particulier offrir aux hommes de lettres et aux compositeurs de musique la rémunération à laquelle ils ont droit. Enfin, la science de radiodiffusion accomplit des progrès si rapides que le régime dont on la dote doit, après quelque mois, recevoir des retouches plus ou moins nombreuses, des modifications plus ou moins profondes qui répondent aux variations mêmes de l'objet de la réglementation... »

D'où la nécessité d'un projet de loi.

« Les dispositions de ce projet de loi s'inspirent, en grande partie, des principes qu'avait retenus le décret du 28 décembre 1926. L'expérience des huit années qui, en France comme à l'étranger, expérience qu'en cette matière malheureux, mais peuvent heureusement enrichir, a permis de déterminer les modifications et compléments qu'elle suggère aujourd'hui.

Les conventions internationales auxquelles la France a pris part, tout en demeurant pour nous pleinement souveraines, ont été prises en considération dans le cadre général dans lequel doit être placé le réseau français de radiodiffusion. Le nombre total des stations qui pourront être admises à fonctionner sur le territoire métropolitain ne pourra excéder 21. S'il paraît, dès maintenant certain, que trois postes nationaux seront ouverts à l'exploitation, les 18 postes régionaux qui peuvent être mis en fonctionnement ne seront peut-être pas tous nécessaires, ou du moins ne le seront-ils sans doute pas immédiatement. — Aussi a-t-il paru opportun de spécifier que la consistance du réseau sera déterminée par décret au Conseil d'Etat, afin de laisser au gouvernement le soin de fixer, suivant les circonstances du moment, le nombre et l'emplacement des postes à construire.

L'établissement du réseau de radiodiffusion est confié, pour la plus grande partie, à l'Etat et pour le surplus, à des concessionnaires. Mais, afin de réserver expressément les droits de l'Etat à l'égard des stations concédées, le projet de loi porte que les concessions ne peuvent en aucun cas excéder 10 ans et qu'elles ne devront pas être supérieure à 5 ans, il est spécifié, en effet, que tout acte portant concession pour un temps plus long devra donner à l'Etat la faculté de racheter les installations à l'expiration de ce terme. La brièveté de ces délais justifie par le fait que les installations d'une station d'émission sont relativement peu coûteuses et qu'elles peuvent être, en conséquence, rapidement amorties. En tirant à moins de dix ans le délai maximum des concessions, on s'exposerait, cependant à décourager les entreprises qui seraient disposées à ouvrir à l'exploitation les postes à établir dans les régions les moins peuplées ; on pourrait craindre aussi d'assigner au délai trop court aux collectivités administratives et aux Etablissements publics auxquels la gestion des postes régionaux peut être confiée, aux termes du projet, et qui ne disposent pas toujours des mêmes facilités de crédit, ni des mêmes garanties commerciales que les Sociétés qui groupent des industriels et des négociants.

L'article 4 du projet de loi dispose, en effet, que les départements, communes, chambres de commerce et chambre d'agriculture peuvent provoquer la constitution de sociétés anonymes, dont les actions seraient détenues par ces organismes, en vue de l'établissement et de l'exploitation de postes de radiodiffusion. Il a paru qu'il y avait le plus grand intérêt à permettre aux collectivités locales d'entreprendre l'exploitation de stations d'émission afin de faire de celles-ci de précieux éléments de l'activité régionale.

C'est du même esprit que s'inspirent les dispositions qui tendent à instituer auprès de chaque poste, quel que soit le régime de son exploitation, pour l'élaboration des programmes un Comité composé de représentants des divers intérêts en présence. S'ils remplissent exactement le rôle qui leur est assigné, ces Comités constitueront, pour tous les auditeurs de T.S.F. la meilleure garantie de l'indépendance avec laquelle seront choisis les programmes des émissions.

Mais s'il est nécessaire d'assurer cette indépendance, il n'est pas moins indispensable de donner à la radiodiffusion française une vigoureuse unité d'impulsion. C'est à cette préoccupation que répondent les dispositions qui tendent à l'institution d'un Office national de la radiodiffusion. Organe autonome, organisé dans un conseil supérieur dans les présentants de tous ceux qu'intéresse le développement de la radiodiffusion, pourvu de ressources que lui procurera la quantité de ces liquides entreposés ne devra pas dépasser 6.000 litres.

S'il est exigé des transparents la quantité de ces liquides entreposés ne devra pas dépasser 6.000 litres.

S'il est entreposé des fluides de deuxième catégorie (pétrole) ceux-ci seront comptés comme liquides de première catégorie pour le fers de leur volume.

2° Le sol du dépôt sera imperméable.

3° Les ouvertures d'aération seront placées au milieu à 2 mètres 50 du sol extérieur et seront munie d'un double grillage à mailles fines.

4° Le dépôt ne sera pas chauffé ; on ne pourra y apporter ni feu ni lumière.

5° Le dépôt ne pourra recevoir d'autre affectation que celle indiquée dans la demande d'autorisation.

Il sera fermé à clef et l'clef demeurera entre les mains d'un préposé responsable.

6° Le dépôt sera muni en permanence de 4 to. e de sable, de 3 pelles et 4 gros calibiteurs ; le tout placé près de la porte d'entrée.

7° Un écriteau placé près de la porte extérieure portera en caractères très apparents « Liquides de 1re catégorie ».

Art. 3. — L'autorisation est accordée sous réserve des droits des tiers.

Art. 4. — M. le Sous-Préfet délégué ; M. l'inspecteur départemental du Travail et M. le maire de Calvi sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont amplication sera déposée aux archives de la mairie et mise à la disposition de tout intéressé.

Le présent arrêté sera en outre affiché à la porte de la mairie de Calvi et inséré par les soins de M. le maire de cette commune et aux frais des bénéficiants de la présente autorisations dans un journal d'annonces légales du département conformément aux dispositions de l'art. 12 de la loi du 12 décembre 1917.

Procès-verbal de l'accomplissement de cette double formalité sera dressé par M. le maire de Calvi.

Fait à Ajaccio, le 7 juillet 1928.

LE PREFET,

Signé : L. MARLIER.

P. ampliation

Le chef de Division.

SERVICE VICINAL

Département de la Corse

Le public est prévenu que le mardi 24 juillet 1928, à 10 heures, il sera procédé, à Ajaccio, à l'adjudication au rabais sur soumissions cachetées, de plusieurs lots de travaux à exécuter sur des chemins vicinaux.

Les entrepreneurs pourront prendre connaissance des pièces des projets dans les bureaux de M. l'ingénieur en chef et de MM. les ingénieurs principaux du Service vicinal.

DEMI-MUIDS et FOUDRES

occasion, très bon état à vendre. Foudres de 10 à 40 hectos. Vinnery, 23, *rue* Saint-Lambert. Marseille.

AGENTS GENERAUX POUR LA CORSE

MM. AGOSTINI FRERES

HOTEL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE — BASTIA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA CORSE

Quatrième Division

ETABLISSEMENTS CLASSES

Deuxième classe

Dépôt d'essence et pétrole

ARRETE

Le Préfet de la Corse, chevalier de la Légion d'honneur ;

Vu la loi du 19 décembre 1917 relative aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes ;

Vu le décret du 17 décembre 1918 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi susvisée ;

Vu le décret du 24 décembre 1919 portant la nomenclature des établissements classés ;

Vu la demande présentée par MM. J. A. Musso et fils de Bastia, tendant à obtenir l'autorisation d'installer un dépôt d'essence et pétrole de 2e classe sur le territoire de la commune de Calvi ;

Vu le projet présenté et le plan des lieux ;

Vu l'enquête de « commodo et incommodo » à laquelle il a été procédé en la commune de Calvi dans les formes et délais prévus par l'art. 7 de la loi du 19 décembre 1917 ;

Vu l'avis favorable de M. l'inspecteur départemental du travail ;

Vu l'avis favorable de M. l'inspecteur départemental des établissements classés ;

Vu l'avis du conseil départemental d'hygiène ;

Considérant que le projet d'installation de dépôt dont il s'agit ne présente pas de danger ni d'inconvénient soit pour la sécurité, la salubrité ou commodité du voisinage soit pour la santé publique, soit encore pour l'agriculture ;

Considérant que ce projet ne contient aucune position contraire aux prescriptions du Code du travail relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs ;

ARRETE :

Art. premier. — MM. J.-A. Musso et fils, industriels à Bastia, sont autorisés à installer sur le territoire de la commune de Calvi un dépôt d'essence et pétrole de 2e classe.

Art. 2. — La présente autorisation n'est accordée qu'aux conditions suivantes :

1° La quantité de liquides de première catégorie, contenus dans des récipients métalliques hermétiques

Bob et Janette contrast de promenade, et comme chaque jour, les enfants reçoivent du dépôt dont ils leur font présente pas de danger ni d'inconvénient soit pour la sécurité, la salubrité ou commodité du voisinage soit pour la santé publique, soit encore pour l'agriculture ;

Considérant que ce projet ne contient aucune position contraire aux prescriptions du Code du travail relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs ;

ARRETE :

Art. premier. — MM. J.-A. Musso et fils, industriels à Bastia, sont autorisés à installer sur le territoire de la commune de Calvi un dépôt d'essence et pétrole de 2e classe.

Art. 2. — La présente autorisation n'est accordée qu'aux conditions suivantes :

1° La quantité de liquides de première catégorie, contenus dans des récipients métalliques hermétiques

FARINE LACTÉE NESTLÉ

aliment idéal des enfants.

Agent général : Alfred PADOVANI — 1 bis, rue du Nouveau-Port — Bastia

Compagnie Fraissine

DEPARTS DE CORSE POUR LE CONTINENT

Jeudi 19, de Bastia p. Nice à 21 heures
Vendredi 20, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 21, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h
Samedi 21, d'Ile-Rousse p. Nice à 22 h
Dimanche 22, de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 23, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 24, de Bastia p. St-Florent à 3 h
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 24, de Bastia p. Livourne à 23 h
Mercredi 25, de Calvi p. Toulon et Marseille à 19 heures.
Mercredi 25, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 26, de Bastia p. Nice à 21 heures
Vendredi 27, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 22 heures
Dimanche 29, d'Ile-Rousse p. Nice à 20 h
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 16 h
Mardi 31, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h
Mardi 31, de Bastia p. Livourne à 23 h

DEPART DU CONTINENT POUR LA CORSE

Mercredi 18, Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 19, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 20, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 21, de Nice p. Ile-Rousse à midi
Samedi 21, Toulon p. Ile-Rousse à 18 h.
Dimanche 22, de Nice p. Bastia à 10 h
Dimanche 22, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 24, de Nice p. Ile-Rousse à 21 h. 30.
Mercredi 25, de Marseille p. Bastia à 15 h
Mercredi 25, Livourne p. Bastia à 23 h.
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 28, de Nice p. Calvi à midi.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 18 h. 30.
Dimanche 29, de Nice p. Bastia à 10 h.
Dimanche 29, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 31, de Nice p. Calvi à 21 h. 30.

60 f. de musique pour 5 fr. 50

Offerts à nos Lecteurs par LE PETIT BASTIAIS

ALBUM 3. — 20 morceaux classiques et modernes pour piano ou harmonium. France : 5 fr. 50.

ALBUM 5. — 20 morceaux pour piano et violon : 7 fr. 50.

ALBUM 5 bis. — Les mêmes 20 morceaux pour violon ou mandoline solo : 4 fr. 50.

ALBUM 6. — 20 morceaux à quatre mains : 5 fr. 50.

ALBUM 7. — VACANCES ENFANTINES, charmants morceaux et amusantes chansons, tous pour les petits avec couplets : 7 fr. 50.

ALBUM 7 bis. — Bien que du modernes, 13 morceaux dont chacun est relatif à un tableau de Gautier, Adolf Stanislas, etc. : 5 fr. 50.

ALBUM DES CHANTS ET DES DANSES DURANT LA REVOLUTION FRANÇAISE, LE DIRECTOIRE ET L'EMPIRE : 5 fr. 50.

Pour les enfants :

1er ALBUM de 6 morceaux piano très faciles.

2e ALBUM, 20 morceaux. Ce que Mozart a joué et composé entre 4 et 6 ans.

Les deux albums réunis : 6 fr. 50.

3e Les Saynètes Enfantines, amusantes, morales et instructives.

Quatre saynètes différentes : 2 fr. 50

Chaque album est adressé franco contre la somme envoyée au

Petit Bastiais

8, Boulevard du Palais, BASTIA

LE VIN DES GOURMETS

Champagne de Castelnau

EPERNAY

Se trouve dans toutes les bonnes maisons

AUTOMOBILES DONNET

6 CV et 12 CV. 6 cylindres
7 CV et 11 CV. 4 cylindres
4 vitesses, 4 freins et des carrosseries très confortables. Nouveaux prix.

Concessionnaire exclusif pour la Corse
AUTOSTOCK CIRNEA
33, Boulevard Paoli. — BASTIA
Téléphone : 4.3

MODES Au bonheur des Dames

13, Boulevard Paoli

Toutes les semaines : DERNIERE NOUVEAUTES DE PARIS

Spécialité de deuil - Prix Modérés

00370

TISSUS, MERCERIE & CONFECTION

HAUTE NOUVEAUTÉ

LOUIS MAUREL

2, Bd du Palais (Ancien Et Carbuccia Bonelli)

BASTIA

GROS — DÉTAIL

RAYON DES MACHINES PARLANTES

T. S. F.

Agent général pour la Corse de la célèbre marque DUCRETET. Vous trouverez à ce rayon tous les accessoires nécessaires au montage de postes complets. A tout acheteur d'un appareil la recharge gratuite des accumulateurs est assurée pendant 6 mois. Lampes, piles, accumulateurs, Pièces détachées

PHONOGRAPHES.

Les grandes marques de phonographes, les meilleurs enregistrements. Un choix d'un millier de disques est toujours à la disposition de notre clientèle. *Gramophones, Pathé, Columbia, Odéon* font entendre leurs plus belles sélections tous les jours de 16 à 18 heures.

FACILITÉS DE PAYEMENT

Automobiles DONNET

La marque qui monte - La voiture qui grimpe

7 CV — 4 CYLINDRES

Torpedo commercial (G. 2.351) 18.000
Torpedo luxe 4 places . . . 19.800
Cond. int. souple 2 portes 4 pl. 20.200
« « 4 « 4 « 23.000
Cabriolet tole 2/4 places . . 23.500

10 CV — 6 CYLINDRES

Cond. int. 4 portes, 4 gl. . 27.500 gainée
Cond. int. 4 portes, 4 gl. . 29.500 demi-toile
Cond. int. 4 portes, 6 glaces 29.500 gainée
Cond. int. 4 portes, 6 gl. . 30.500 demi-toile

Autres Modèles prix sur demande

11 CV — 4 CYLINDRES

Torpedo mixte (c.u. 800 k.) 25.900
Chassis nu (c.u. 1200 k.) 19.800
Commerciale car 28.500
(C. U. 1.200 kilos, 15 places)
Normande 15 pl. c.u. 1200 k. 28.000
Plateau dai ouvert 1200 k. 25.000

12 CV — 6 CYLINDRES

Torpedo luxe, 7 places. . . 39.000
Cond. int. 4 gl. 5 pl. gainée 42.000
Cond. int. 6 gl. 7 pl. gainée 46.000
Faux cabriolet 5 pl. tolé . . 44.000

Autres Modèles prix sur demande

Tous nos modeles sont munis du frein aux 4 roues et des derniers perfectionnements

AUTO-STOCK CIRNEA - LUCCANTONI

Adresse télégraphique : AUTOSTOCK - BASTIA

Concessionnaire exclusif pour la Corse
33, Boulevard Paoli - BASTIA

Téléphones : 6.43 — 135

AUTOMOBILES FIAT

Tous modèles — Livraison immédiate
Vente à crédit et reprise de voitures toutes marques

AGENCE : LAURENT MARINI
18, Rue de l'Opéra
BASTIA

Téléphone. 0.14

BRASSERIE GASPARINI

Consommations de choix
Service irréprochable
Bon accueil

Bières des Grandes Marques
MAS et LA MEDIA
Spécialité de Glaces 1er choix

Albert BONNIN
Successeur.
Place Saint-Nicolas
BASTIA

AUTOMOBILES Delaunay Belleville

La grande marque Française

Concessionnaire exclusif pour la Corse
AUTOSTOCK CIRNEA
33, Boulevard Paoli. — BASTIA
Téléphone : 43

Parfumerie de Luxe

A. POGGI

15, Boulevard Paoli, 15
Téléphone 1-46

Parfumerie de grandes marques, Marroquinerie, Vases de Gallé, Beauvais fine, etc.

Une visite chez démontrera que vous trouverez à la PARFUMERIE POGGI, le plus grand choix de cadeaux utiles et de bon goût, aux meilleurs prix.

COMPTABILITÉ en Fiche JAMET-BUFFEREAU

Concessionnaire de BASTIA, 46, Quai Paoli
Concessionnaire de Bastia, 46, Quai Paoli

VEHICULES INDUSTRIELS

LATIL

Concessionnaire de 1500 kg.
Camions depuis 8 tonnes : Tracteurs

AUTOSTOCK CIRNEA
Concessionnaire Exclusif pour la Corse
33, Boulevard Paoli. — BASTIA
Téléphone : 43

JOAILLERIE BIJOUTERIE - ORFEVRERIE HORLOGERIE

DANESI FILS & Cie

BASTIA

Grand choix de bagues de fiançailles. Les plus beaux cadeaux pour fêtes et mariages.

Les meilleurs prix.

Imp. E. Cordier & Fils, 8, Rd du Palais
La Directrice : LUCIEN CORDIER

Beaucoup de tabac
Peu de papier
Un arôme exquis
Une présentation luxueuse
Un prix modique
voilà ce que vous trouverez dans les Cigarettes
MARYLAND ALBAN SUPÉRIEUR
« paquet bleu »

RHUM FOX-LAND
Grande Marque

Exigez la marque J. VIDAL
CIGARETTES NATIONALES

La Première Marque du Monde
UNDERWOOD
A LA MACHINE SPECIALE
QU'IL VOUS FAUT
MACHINE TECHNIQUE
MACHINE PORTATIVE
MACHINE A FACTURER
MACHINE STANDARD
MACHINE COMPTABLE
CORDIER & FILS, Agents Généraux pour la Corse
8, Boulevard du Palais - BASTIA
UNE RÉFÉRENCE : Plus de 200 machines de tous modèles vendues en Corse
ACHAT - ECHANGE (toutes marques)
Facilités de Payement - Tous renseignements sur demande

Demandez UN PONTENOVO
VIN DU CAP AU QUINQUINA

L'Echo Touristique de la Corse
Itinéraires, anecdotique, pittoresque, descriptif et bibliographique.
Deuxième année, HUIT FRS par an, timbres. (Compte postal N° 211-44, Paris.)
Directeur : A. Clavel, Librairie de la Corse, 43, rue St-Lazare, à Paris. Spécimen franco.

BANQUE DE LA CORSE
ALTIERI & NAPOLEONI
Principales Opérations de la Banque
BASTIA

ABONNEMENTS AU
Petit Bastiais
QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
BULLETIN D'ABONNEMENT
TARIF DES ABONNEMENTS
CORSE. — Un an : 62 francs — 6 mois : 32 francs — 3 mois : 16 frs
AUTRES DÉPART. — Un an : 64 francs — 6 mois : 33 francs — 3 mois 17 francs.
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Madame,
le fer électrique "CALOR"
repassera votre linge économiquement, sans vous imposer le moindre fatigue.
Le Fer CALOR est vendu à des prix imposés et se réclame chez les électriciens et dans les grands magasins.
Il vous fera économiser le combustible que vous brûlez pour votre fer à repasser.
Le Duo-Fer chez soi : à la maison
Société CALOR
200 rue Bullers - LYON

VACANCES
Courrier trésor à laquelle on aspire pendant de longs mois.
Projets ou réalisés et joyeux qui doivent nous aider à les réaliser.
LA SAISON
Numéro Guide-Album illustré des plages et villes d'eaux.
Prix spécial de souscription

AUTOCARS P.-L.-M.
SERVICE D'ETE
DU 1er MAI AU 15 OCTOBRE 1928
Au départ de Bastia. — Circuit du Cap Corse, en 1 jour : service quotidien.
Au départ d'Ajaccio. — Circuit des Calanches, en 1 jour et demi : service quotidien.
Circuit de Bonifacio en 2 jours : les lundi et jeudi.
Circuit Ajaccio-Piana-Corté en 2 jours : les dimanche, mardi et samedi.
Circuit Ajaccio-Piana-Corté, en deux jours : les mercredi et samedi.
Circuit Ajaccio-Ile-de-Rousse-Bastia en 1 jour et demi : les mardi et samedi.
Circuit de la Castagniccia en 1 jour : les lundi et jeudi.
Circuit Bastia-Ile-Rousse-Calvi-Ajaccio, en 1 jour et demi : les mercredi et samedi.
Au départ de Corté. — Circuit Corte-Piana-Ajaccio, en 2 jours : les lundi, jeudi et vendredi.
Circuit Corte-Bonifacio-Ajaccio, en 2 jours : les lundi et vendredi.
Circuit de Nazarca en un jour : les mardi et jeudi.
Au départ de Piana — Circuit d'Evisa en 1 jour : les mardi et vendredi.
(Correspondance à Sagone avec les cars assurant le service des Calanches au départ d'Ajaccio).
Pour les prix et horaires détaillés de tous ces circuits, consulter les livrets « Autocars P.-L.-M. 1928 », déposés dans les bureaux des autocars P.-L.-M. à Ajaccio, 1 cours Grandval ; à Bastia, rond-point Traussoult, place Saint-Nicolas ; à Corté, cours Paoli ; à Calvi et à Ile-Rousse à la compagnie Trainiaut.
On pourra également consulter ces livrets, à la direction des chemins de fer de la Corse, à Bastia et dans tous les bureaux des Syndicats d'Initiative de Corse, à Ajaccio, Bastia, Corté, Calvi et Ile-Rousse.

CAP CORSE
Damiani
GRAND PRIX - MEDAILLE D'OR
MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS
JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1905 ET 1906

ENTREPRISE GÉNÉRALE — POUR LA CORSE
Peinture - Vitrerie
et PAPIERS PEINTS
J. ESPOSITO
BOULEVARD du PALAIS BASTIA
DECORATION D'EGLISES et appartements de tous styles et en tous genres
Vente Gros - Détail

Avant de partir pour Paris notez l'adresse de
L'AGENCE HAVAS
62 Rue de Rubelieu PARIS
vous pourrez lire chaque jour Le Petit Bastiais
Il faut en ce moment faire des ÉCONOMIES
Et cependant avoir une toilette formant un ensemble parfait
Pour savoir ce qui se porte comme gants et chaussures, bas et lingerie, plumes, sacs et bijoux, etc
comme aussi robes et chapeaux
achetez le nouveau journal complet
MERVEILLES DE PARIS
4 francs
EN VENTE PARTOUT
et 29, rue de la Sourdière, Paris

STÉNO-DACTYLO
méthode JAMET-BUFFEREAU

52e ANNEE — N° 371
25 centimes
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE
25 centimes
LUNDI 23 et MARDI 24 JUIL. 1928

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd du Palais à 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.03
BUREAU A PARIS
16, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-87

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA
DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER

ABONNEMENTS
Corse ..... 1 an 16 — 6 mois 32 — 3 mois 62
Corse, Alg. et Colon. 1 an 17 — 6 mois 33 — 3 mois 64
Etranger ..... Alg. 1 an 30 — 6 mois 60 — 3 mois 120
Autres 1 an 45 — 6 mois 90 — 3 mois 180
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.
PUBLICITÉ
La publicité extra-locale est reçue aux bureaux Parisiens, 16, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.
Compte Chèques Postaux : Ajaccio 137

L'industrie pastorale en Corse

Caractéristiques générales

Avant d'examiner les moyens qui s'offrent à nous, en ce moment, de donner toute son importance à l'industrie pastorale, on, si l'on veut, d'arrêter la chute des ressources qu'elle avait fini par procurer aux éleveurs de l'île, et celle aussi, d'une étude qui aura la prétention non pas d'épuiser la question au point de vue technique, mais de ne laisser dans l'ombre aucun de ses aspects sérieux, il convient de dire que cette industrie représente et a toujours représenté dans l'économie insulaire...

On affirme généralement, à la manière d'un axiome, que le régime pastoral caractérise un pays pauvre. Mais cela n'est vrai que relativement. Les pays pauvres, c'est exact, pratiquent, volontiers, comme une nécessité, la vie pastorale : les Alpes, les Pyrénées, le Massif Central en France ; les immenses désertiques des pays chauds ; la Suisse montagneuse en marge du luxueux et de ses centres industriels, etc. Mais, déjà, par un simple coup d'œil jeté sur ces pays pastoraux, on se persuade que si leur nature physique exige qu'ils tirent des ressources du régime pastoral, ce régime en s'améliorant, en s'industrialisant, par apports avec soin supplément pour ce appréciable de ressources, les éléments originels d'un enrichissement plus généralisé et développé.

Le régime pastoral tend à l'exploitation naturelle des grands espaces pauvres, montagneux ou non ; il assure d'abord l'existence de groupes d'habitants dans ces solitudes où l'agronomie, la mise en culture intensive est non pas impossible, mais difficile et lente. Après quoi, il donne les ressources permettant de tirer des bras, des meilleures terres de l'élevage pastoral, un parti de plus en plus amélioré.

C'est bien ce qui est arrivé pour la Corse.

On a voulu évaluer pour la Corse les ressources nouvelles créées par le développement et l'industrialisation dans une certaine mesure de l'élevage ovin. On a parlé de vingt ou de vingt-cinq millions ; ce que l'on peut dire, c'est que la somme versée de l'extérieur pour payer la paie de Roquefort exportée en vue de l'affinage, variable naturellement selon les années, est compte tenu du mouvement des exportations et de l'état économique général de l'île, très appréciable. Encore faut-il considérer les conséquences répercutées de cet apport annuel qui a stimulé l'activité de l'île dans nombre d'autres directions. Contentons-nous de dire que beaucoup de ruines — au réel et au figuré — ont été relevées grâce à ces capitaux entrés en Corse. Les bergers qui étaient la classe pauvre de l'île, sont, dans la plupart des cas, devenus de petits seigneurs ; la classe des éleveurs, sous la forme pastorale classique où nous, s'est augmentée et les propriétaires, qui constituent la catégorie la plus nombreuse, ne sont pas la moins riche au cours des pâturages trouvés mis par automatiquement en meilleure posture.

On n'a pas été sans constater pendant ces vingt dernières années avec un déplacement de la fortune publique, un mouvement sensible de celle-ci. Le développement du régime pastoral n'en est certainement pas la seule cause, bien que ce soit par erreur que l'on croie que les pensions de guerre aient fait merveille sous ce rapport. Non, les pensions de guerre et les divers subsides d'assistance ont à peine servi de contre-poids à la multiplication des besoins et les ont même assez généralement créés. Par contre, plus raisonnablement, ce qui vient de la terre retourne à elle, sert à sa mise en valeur sous les formes les plus diverses. A l'origine de l'aménagement ou du réaménagement de la propriété foncière, il faut voir principalement l'apport soudain de l'industrie pastorale en raison non seulement de l'importance de cet apport, mais de sa nature aussi car il s'est diffusé à presque toutes les catégories de terroirs et à presque toutes les régions de l'île. Il a fait l'office d'une pluie fine, mais générale et fertilisant toute la Corse, y compris ses terrilloires les plus ingrats et les moins peuplés que l'on s'est alors empressé d'utiliser.

L'utilisation faible sans doute, conformément à la nature de ces terrains vagues, d'abord, presque tous en friche ; mais utilisation néanmoins assez effective, et c'est le gros point de défaut.

Il a fallu que fussent maintenues indéfiniment les hauts cours du lait. Ces hauts cours du lait pour le producteur ont une contre-partie dans l'augmentation du loyer des pâturages, et aussi dans l'augmentation des besoins créés par l'abondance de l'argent. Mais ils auraient continué à provoquer le déclenchement des terres consécutif à leur nouvelle valeur, et des améliorations agraires et culturales. Or, le cours se sont effondrés.

Il faut maintenant nous placer en face de cette réalité.

M. Doumergue à Carcassonne

Paris, 23 juillet. — M. Doumergue est arrivé hier matin à Carcassonne. Il a assisté aux fêtes de la millénaire de la Cité.

Dans son discours, le président de la République a déclaré notamment :

Existe-t-il de plus sûr moyen de fortifier l'unité française et de la protéger contre toutes les manœuvres

A Carcassonne en fête, un jour d'entraînement du terroir : la vieille.

dant à l'affaiblir que de travailler à fortifier nos forces et de tout notre cœur à faire régner parmi nous, dans le cadre des institutions républicaines et démocratiques, la concorde et la fraternelle amitié qui nous ont permis récemment de sauver l'intégrité même de notre pays ».

L'ouverture du congrès pour l'avancement des sciences

La Rochelle, 23 juillet. — La séance d'ouverture du 52e congrès de l'association française pour l'avancement des sciences a eu lieu dans la matinée, à 11 heures, au théâtre municipal de La Rochelle.

De nombreux savants français et étrangers y assistaient.

Des allocutions ont été prononcées par MM. Viel-Jeux, président du comité organisateur ; Perreau, sénateur-maire de La Rochelle, et Paboul, professeur en Sorbonne, président du congrès.

Celui-ci a exposé le but de l'Association et du congrès, a fait l'éloge de tous les savants et a exprimé le souhait que l'œuvre des sciences soit une œuvre de paix.

A l'issue de la séance a eu lieu l'inauguration de l'exposition du matériel scientifique.

Le Tour du monde en 23 jours

New-York, 23 juillet. — Mesdd et Collyer qui avaient entrepris le tour du monde dans un temps record en empruntant les moyens de communications : paquebot, rapides, avions, etc., sont arrivés à New-York, leur point de départ venant de Sicôle.

Ils ont ainsi terminé leur randonnée en 23 jours 15 h. 21'37" et battu de plus de 4 jours le précédent record.

Des officiers portugais se mutinent

Lisbonne, 23 juillet. — A la suite de la révolte des officiers du 7e régiment de chasseurs, l'artillerie a du tirer en action pour réduire les mutins.

Il y a eu sept morts et une trentaine de blessés.

Le calme est établi à Lisbonne.

LES SUITES DE LA TUERIE DE LAVA

La gendarmerie d'Ajaccio procède à quatre importantes arrestations

Dimanche matin, la gendarmerie a procédé sur mandat du parquet d'Ajaccio, aux arrestations suivantes :

A Bastelica, de Madeleine Mancini, fille du premier, qui passait pour être la maîtresse de feu le bandit Romanetti ; du frère de celle-ci et de sa femme, Antoinette Romanetti, fille du bandit Romanetti.

Quels sont les motifs de ces quatre arrestations qui ont produit, comme on le pense, une certaine sensation dans toute la région ajaccienne ?

Les autorités judiciaires sont discrètes sur ce sujet.

On dit cependant couramment que les quatre arrestations de dimanche arrivent une conséquence de la tuerie qui eut lieu à Lava au mois de mai ; on sait que trois autres Mancini trouvèrent la mort dans ce drame qui fut presque aussitôt imputé à Perfettini et à deux bandits qu'il s'était adjoints.

Les trois Mancini tués ce jour-là à Lava sont le frère et les deux neveux de Marc-Aurèle Mancini.

D'après les nouvelles qui circulent et que nous ne rapportons que sous les plus expresses réserves, les quatre personnes arrêtées dimanche auraient été accusées d'avoir provoqué l'assassinat de leurs parents en s'adressant à Perfettini et à ses acolytes.

On sait qu'un de ceux-ci, Santoni, a été arrêté il y a quelques jours, à Sainte-Marie-Siché, qu'il a été reconnu comme ayant participé au triple assassinat de Lava par les femmes des victimes ; on affirme qu'il aurait fait des déclarations sur les origines et les circonstances du massacre.

D'autre part, le groupe des Mancini assassinés aurait obtenu des tribunaux après la mort du bandit Romanetti la reprise du domaine de Lava occupé précédemment par le groupe des personnes arrêtées.

En l'état actuel des choses, il serait risqué et prématuré de procéder par affirmation dans une affaire qui présente encore bien des obscurités que la justice saura, on l'espère, élucider complètement. — R.

L'attentat du col de Verde

L'enquête ouverte sur cette déplorable affaire se poursuit activement. Elle est menée par M. Rebeiser, commissaire spécial à Ajaccio, qui, au cours de l'information, a déployé de remarquables qualités professionnelles auxquelles il nous plaît de rendre hommage.

L'affaire des divorces américains

Paris, 23 juillet. — L'affaire des divorces américains a continué aujourd'hui devant la première chambre civile.

Deux huissiers ont comparu devant M. Wattine pour répondre de fautes professionnelles.

Ces fautes furent exposées longuement déjà ; relatives à l'accélération anormales des divorces d'étrangers, Américains pour la plupart, moyennant rétribution.

Deux griefs sont retenus contre les huissiers Bellanger et Ladrière, celui d'avoir fait des significations en personne à leur étude, au lieu de les faire à domicile et celui d'avoir reproduit dans leurs sommations les réponses concertées entre les parties.

Me Bellanger est interrogé le premier. Il déclare qu'il a toujours signifié ses actes très normalement et avec toute prudence.

Me Ladrière, le second huissier, lui aussi a fait des significations à des domiciles fictifs ; quant aux autres elles ont été faites à des Américains qui n'ont jamais eu domiciles aux adresses données.

Me Proukoran, procureur de la République, se lève et prononce avec éloquence, un réquisitoire sévère.

Ses conclusions sont la peine d'un an de suspension contre les deux officiers ministériels qui ont manqué à leurs devoirs professionnels.

Le bâtonnier Bousset intervient pour Bellanger. Me Pierre Masse pour Ladrière. Tous deux essaient avec talent de justifier leurs clients.

Le jugement

Les peines suivantes sont ensuite prononcées : Me Morcos, 8 mois de suspension ; Me Legrand, 4 mois de suspension ; Me Preslat, deux mois de suspension ; Maîtres Noselle et François Fichot, injonction à se montrer plus circonspects désormais.

Me Boarckardt est mis hors de cause. Me Ladrière est rappelé à l'ordre et Me Bellanger est mis hors cause.

M. Boncour à la S.D.N.

Une interpellation de M. Taittinger

Paris, 23 juillet. — M. Taittinger, député de Paris, a informé le président du Conseil de son intention d'interpeller à la rentrée des Chambres sur la politique de M. Paul-Boncour à la tête de la délégation française de la Société des Nations à Genève.

Violents incendies de forêts en Espagne

Perpignan, 23 juillet. — De très graves incendies de forêts se sont subitement sur le versant espagnol des Albères et des Pyrénées, entre les villages de Cantallaup et Bezaneus.

La population du premier village menacée par le fléau réclame secours urgents aux autorités françaises qui renvoyèrent sur les lieux des troupes, des gendarmes et des douaniers.

Stabilisation et grands travaux

La stabilisation entraînera certainement une assez longue période de rajustement des cours pour la plupart des valeurs.

Pendant cette période, les milieux financiers n'ont pas à rester comme absorbés et immobilisés par des préoccupations boursières. C'est au développement de l'outillage national qu'ils doivent s'efforcer d'aider.

Quel moyen plus efficace qu'un programme vaste et méthodique de travaux publics !

Certes, depuis 1914, pendant la guerre même, en pleine période d'instabilité monétaire, on a pu continuer et achever quelques grands entreprises. Dans son discours du Havre, M. André Tardieu notait, ces jours-ci quelques-unes des réussites de l'esprit français d'entreprise au cours des dernières années.

A partir du moment où chacun sait dans quelle mesure il pourra compter sur la dette publique, et le jour où le montant exact des arrérages de la dette publique, elle-même, pourra être fixé à un taux supportable, étant donné les recettes budgétaires, le poids des arrérages de la dette publique, elle a, du même coup, permis au Trésor d'accepter des paiements différés par l'amortissement des emprunts de réparation. Ce n'est pas seulement, en effet, le service, mais l'amortissement d'une partie des emprunts de guerre qu'au taux définitif du franc, les recettes actuelles du budget et de la Caisse d'amortissement arrivent. Les ressources de toute nature du plan Dawes qui, actuellement, sont réservées à l'achèvement de la reconstitution des régions dévastées, d'ici deux ans, seront libres. Elles seront augmentées des que des crédits budgétaires considérablement accrus, la charge de la seconde par de nouvelles et onéreuses garanties d'intérêt.

Dès lors, encore une fois, comment vérifier de la stabilisation pour diriger l'épargne et les capitaux vers le Rhône, les aménagements et extensions des ports et canaux, d'autres entreprises d'utilité publique ?

A défaut de garantie d'intérêt qui les assure, les capitaux ne peuvent être attirés que par l'espoir de dividendes immédiats et raisonnables. Ou-ils chance de les trouver dans des travaux publics ? C'est un fait d'expérience que la plupart des concessions de travaux publics ne peuvent rémunérer les capitaux qu'elles absorbent sans imposer aux usagers des taxes prohibitives. En vue d'éviter ces taxes excessives, ou de diminuer l'importance du capital à rémunérer, on a pu, et de l'Etat à jusqu'ici conseillé des subventions à fonds perdus pour une partie plus ou moins importante de la dépense totale.

C'est impossible pour des sommes supérieures à celle qui figure au présent budget.

Sans garanties d'intérêt nouvelles, sans augmentation des subventions à fonds perdus, comment financer un nouveau et important programme de travaux publics ?

Tel est le problème qui se pose. Disons tout de suite qu'il serait insoluble sans le plan Dawes. Mais on a compté, on peut compter, car à chance d'obtenir que les capitaux privés se risqueront, sans garantie d'intérêt ni subventions en argent, à entreprendre ou travaux d'utilité publique, des dizaines de millions si l'Etat les aide par une forte contribution payée en prestations en nature. Le capital privé serait rémunéré par un premier dividende. Le capital d'Etat, constitué par des prestations en nature, serait représenté par des actions de second rang.

La stabilisation seule rend possible d'utiliser, sous cette forme, le plan Dawes. Elle n'a pas seulement fixé à un taux supportable, étant donné les recettes budgétaires, le poids des arrérages de la dette publique, elle a, du même coup, permis au Trésor d'accepter des paiements différés par l'amortissement des emprunts de réparation. Ce n'est pas seulement, en effet, le service, mais l'amortissement d'une partie des emprunts de guerre qu'au taux définitif du franc, les recettes actuelles du budget et de la Caisse d'amortissement arrivent. Les ressources de toute nature du plan Dawes qui, actuellement, sont réservées à l'achèvement de la reconstitution des régions dévastées, d'ici deux ans, seront libres. Elles seront augmentées des que des crédits budgétaires considérablement accrus, la charge de la seconde par de nouvelles et onéreuses garanties d'intérêt.

Dès lors, encore une fois, comment vérifier de la stabilisation pour diriger l'épargne et les capitaux vers le Rhône, les aménagements et extensions des ports et canaux, d'autres entreprises d'utilité publique ?

C'est impossible pour des sommes supérieures à celle qui figure au présent budget.

Sans garanties d'intérêt nouvelles, sans augmentation des subventions à fonds perdus, comment financer un nouveau et important programme de travaux publics ?

Tel est le problème qui se pose. Disons tout de suite qu'il serait insoluble sans le plan Dawes. Mais on a compté, on peut compter, car à chance d'obtenir que les capitaux privés se risqueront, sans garantie d'intérêt ni subventions en argent, à entreprendre ou travaux d'utilité publique, des dizaines de millions si l'Etat les aide par une forte contribution payée en prestations en nature. Le capital privé serait rémunéré par un premier dividende. Le capital d'Etat, constitué par des prestations en nature, serait représenté par des actions de second rang.

La stabilisation seule rend possible d'utiliser, sous cette forme, le plan Dawes. Elle n'a pas seulement fixé à un taux supportable, étant donné les recettes budgétaires, le poids des arrérages de la dette publique, elle a, du même coup, permis au Trésor d'accepter des paiements différés par l'amortissement des emprunts de réparation. Ce n'est pas seulement, en effet, le service, mais l'amortissement d'une partie des emprunts de guerre qu'au taux définitif du franc, les recettes actuelles du budget et de la Caisse d'amortissement arrivent. Les ressources de toute nature du plan Dawes qui, actuellement, sont réservées à l'achèvement de la reconstitution des régions dévastées, d'ici deux ans, seront libres. Elles seront augmentées des que des crédits budgétaires considérablement accrus, la charge de la seconde par de nouvelles et onéreuses garanties d'intérêt.

Dès lors, encore une fois, comment vérifier de la stabilisation pour diriger l'épargne et les capitaux vers le Rhône, les aménagements et extensions des ports et canaux, d'autres entreprises d'utilité publique ?

C'est impossible pour des sommes supérieures à celle qui figure au présent budget.

Sans garanties d'intérêt nouvelles,

Charles Dronov,
Sénateur,
Ancien Ministre des Finances.

Un grave conflit sino-japonais

Londres, 23 juillet. — On mande de Pékin au *Daily Telegraph* que le Japon aurait rompu toutes relations diplomatiques avec les représentants du gouvernement chinois.

Cette rupture, par l'intermédiaire de son ministre en Chine une note refusant d'accepter la prétention de la Chine d'abroger le traité de 1896.

Le général Tchang Kai Chek cherchera à faire remplacer le docteur Wang, ministre des Affaires étrangères du gouvernement de Nankin ce qui pourrait amener un changement total d'attitude de Nankin sur la question des traités.

Une note de Tokio à Pékin

Londres, 23 juillet. — On mande de Tokio au *Daily Telegraph* que le gouvernement japonais a envoyé une note énergique au gouvernement chinois qu'il accuse de manquer à ses engagements en ignorant les termes du traité de 1896.

La note conclut en déclarant que si les nationalistes persistent dans leur attitude présente, le gouvernement japonais sera forcé d'adopter des mesures indépendantes pour la protection de ses droits et de ses intérêts.

Le correspondant de l'*Asahi* à Mukden dit que Chang Sueh Liang, sur l'avis du gouvernement japonais, a interrompu ses négociations avec les nationalistes.

Dans les milieux diplomatiques

Londres, 23 juillet. — Le rédacteur diplomatique du *Daily Telegraph* écrit qu'une sensation considérable a été causée dans les milieux diplomatiques par la défense faite par Tokio que la Mandchourie soit comprise dans la juridiction du gouvernement nationaliste chinois.

On craint que les puissances du traité de Washington n'interprètent plutôt diversement l'attitude du Japon dans l'affaire.

D'autre part, Londres ne semble pas manifester aucune indignation et ne blâme pas Tokio pour avoir brisé ses relations avec Nankin à la suite de l'abrogation arbitraire des traités nipponais existants.

Il semble, cependant, qu'une brutalité par les puissances signataires du traité de Washington est tout unique ne serait pas inopportune.

Tchang-Kai-Tchek licencie ses troupes

Londres, 23 juillet. — Une dépêche de Changhai au « Times », annonce aujourd'hui le licenciement partiel des troupes de Tchang Kai Chek dont une partie serait employée à des constructions de routes.

Certains chinois pensent cependant que cette mesure n'est pas sérieuse, qu'elle est prise pour faire impression sur le public. On craint que Canton et Mandchourie n'affirment leur autonomie financière.

Les conséquences d'une telle action seraient graves pour le projet actuel de centralisation des finances nationales.

LA NOUVELLE EUROPE

L'Ukraine et la Russie

C'est encore à la question d'Ukraine que M. Emmanuel Ilwin, député de Paris, ancien Président du Conseil Municipal, consacre l'article que nous donnons aujourd'hui. On n'a pas oublié les études sur l'Ukraine que nous avons publiées à diverses reprises de notre éminent collaborateur. Cette fois M. Ewin examine plus particulièrement les différences ethnographiques entre le peuple russe et le peuple ukrainien.

Evidemment, dit-on, on ne saurait nier qu'il existe un pays qui se nomme l'Ukraine. Les événements ont prouvé que son peuple a conscience de sa nationalité distincte, qu'il a le culte de sa patrie, et qu'il veut avoir sa place libre au soleil. Mais est-il capable de créer un état indépendant ? On sont ses frontières ?

Voici les propos que nous avons entendu échanger quelquefois entre hommes politiques français. Paroles ne reconnaît pas sur une grande question, et plaidoyer la plaine de l'Est européen ; elle n'est coupée par aucune grande chaîne de montagnes. Des fleuves, comme le Dniepr ou la Volga, traversent l'un le cœur de l'Ukraine, l'autre celui de la Russie. Mais on ne trouve à la limite des deux pays que des rivières secondaires, ne présentant, en somme, aucun obstacle sérieux à une entreprise militaire.

Ce point est hors de doute. Mais quelle en est la portée de nos jours ? Les frontières, dites stratégiques, protégeaient, dans nos temps modernes, un obstacle réel aux progrès d'un voisin trop belliqueux ? Les canons tirent à des centaines de kilomètres ; les aéroplanes s'élèvent de plus en plus à la bataille, l'unité de frontières entre deux peuples, même un point de vue militaire, c'est leur nécessité, leur volonté de « vivre libre ou mourir ».

Ce qui est nécessaire avant tout pour la création d'un état tel que peut être l'Ukraine, c'est une frontière ethnographique.

Dès lors, la question capitale qui se pose est la suivante :

Est-il possible, sans trop de difficultés de marquer cette frontière entre la Russie et l'Ukraine ?

Notre réponse sera très nette.

La frontière ethnique des Russes et des Ukrainiens est si-de à tracer. Il suffit d'un examen, même superficiel pour en voir l'existence. D'un côté, on trouve des villages dessinés et bâtis suivant le concept ukrainien : de l'autre, plans et constructions sont de style russe. Dans les villages ukrainiens, les petites maisons blanches sont entourées de huits de chaume, qui s'inclinent vers les quatre faces ; elles sont toujours précédées d'un jardin riant. Ces villages sont comme nichés dans la verdure, alors que les villages russes se développent tristement sur un horizon de steppe. Ils sont faites de bois non peint, pas même blanchi, d'un aspect sombre. Rarement, un jardin les entoure, rarement on en aperçoit les égaie. Les toits, en tôles généralement, descendent en dos d'âne. Les cours, l'intérieur des habitations sont généreuses et des demeures ukrainiennes, différent aussi complètement. A la frontière, les villages ukrainiens et grands russes voisinent souvent. On peut reconnaître si l'on est chez soi ou au delà de la frontière rien qu'en regardant les maisons construites en partie d'après le type ukrainien, et en partie selon le genre grand-russe. Les deux styles ne se mêlent pas.

Malgré quelques vestiges d'influences orientales subies dans le passé, le peuple ukrainien a conservé un caractère slave beaucoup plus prononcé. Il se rapproche davantage des Slaves du Sud que des Grands-Russes, bien que la langue des Grands-Russes et des Ukrainiens, si différentes l'une de l'autre, appartiennent toutes deux au même groupe de langue slaves.

A la clarté de l'histoire, les divergences entre les deux peuples s'expliquent facilement. Le peuple ukrainien a le peuple russe sont restés, pendant des siècles, séparés et n'ayant pour ainsi dire aucune frontière commune. Les peuples des nomades occupaient d'immenses territoires et le peuple ukrainien devait habiter une partie de la vaste région de l'ouest de l'empire et ses territoires. Le peuple grand-russe s'est formé dans le nord des bois. Il s'est avancé peu à peu vers le sud, en refoulant de ses territoires. Le peuple grand-russe s'est formé dans le nord des bois. Il s'est avancé peu à peu vers le sud, en refoulant de ses territoires. Le peuple grand-russe s'est formé dans le nord des bois. Il s'est avancé peu à peu vers le sud, en refoulant de ses territoires.

Et ce n'est pas tout. Ces différences ethniques, d'ailleurs, ne sont pas les seules. Il y a aussi des différences politiques, économiques, sociales, qui ont contribué à séparer les deux peuples. Ainsi, la Russie a été, pendant des siècles, un pays d'autocratie, tandis que l'Ukraine a connu, à certaines époques, une vie politique très développée. Ainsi, la Russie a été, pendant des siècles, un pays d'autocratie, tandis que l'Ukraine a connu, à certaines époques, une vie politique très développée.

Et ce n'est pas tout. Ces différences ethniques, d'ailleurs, ne sont pas les seules. Il y a aussi des différences politiques, économiques, sociales, qui ont contribué à séparer les deux peuples. Ainsi, la Russie a été, pendant des siècles, un pays d'autocratie, tandis que l'Ukraine a connu, à certaines époques, une vie politique très développée.

N° 8. — Feuilleton du PETIT BASTIAIS

LA TULIPE NOIRE

par Alexandre DUMAS

— Mais ils vont me tuer.
— Oui, s'ils vous voient.
— Comment voulez-vous qu'ils ne me voient pas ?
— Cachez-vous.
— Où cela ?
— Dans le cachot secret.
— Mais toi, mon enfant ?
— Moi, je descendrai avec vous. Nous fermerons la porte sur nous, et quand ils auront quitté la prison, ils iront, mes amis, de notre cachette. Tu as quelque chose à écrire ?
— Oui, répondit Cornélius, après un moment de réflexion.
— Eh bien ! tu écriras.
— Mais je n'ai pas de papier.
— Tu en trouveras dans la poche de Gryphus.
— Mais je n'ai pas de plume.
— Tu en trouveras dans son portefeuille, qui est là-bas, sur la table.
— Mais je n'ai pas d'encre.
— Tu en trouveras dans son encrier.
— Mais je n'ai pas de lumière.
— Tu en trouveras dans la lanterne.
— Mais je ne vois pas.
— Tu en trouveras dans la poche de Gryphus

ne différences entre la frière septentrionale du pays et la région des Carpathes.

Cette unité remarquable s'explique par les migrations entre les différentes régions du pays qu'a pratiquées régulièrement l'élite d'éleveur le peuple ukrainien refoulé sans cesse par les invasions des Scythes, nomades et autres. C'est ainsi que les Ukrainiens de ces différentes régions s'enrichissaient, à chaque migration, d'une influence au point de former un seul type ethnique.

Mais cette différence ethnique entre les frères et les Ukrainiens est-elle le seul trait qui distingue les deux pays ? Certainement non.

Si vous traversez la vaste plaine de la Russie, sous l verrez de nombres et larges forêts, des terres souvent stériles et peu cultivables.

L'Ukraine offre en aspect tout différent. Il est vrai que dans les temps reculés, les forêts recouvraient aussi une grande partie de l'Ukraine, mais d'après une tradition encore très répandue chez les gens de la Moscovie. De nos jours, on ne rencontre de forêts en Ukraine que dans les régions situées vers le nord. Plus on descend vers le Midi, moins on trouve de bois, et on arrive bientôt dans la région des steppes : c'est le pays que jadis les Cosaques de Zaporogie, trappaient le bétail pour leur subsistance. Ils faisaient les mêmes dans les bordes tartares dans des lutes sanglantes et sans cesse renouvelées.

Le sol prodigieux de ces régions sauvages ainsi que celui des régions les immédiates vaut le superbe et le plus riche sol de la terre noire, la fertilité a une réputation mondiale. Elle a fait de l'Ukraine le grenier de l'Europe.

La limite septentrionale de la zone des terres noires s'étend au peu plus au Sud de la ligne Kiev-Tchernigov. Elle ne se englobe presque tout le territoire de ce pays.

Cette fertilité inouïe du sol favorise depuis les temps les plus reculés le développement de l'agriculture dans le pays.

Pendant de très longues années, la production agricole et l'élevage constituèrent les principales ressources de l'Ukraine. Mais voici qu'il apparaît que ce pays possède, en outre, des richesses souterraines considérables : les industriels français commencent bien certaines mines de l'Ukraine, à Krivoirog, à Donetz pour ces avoir exploitées pendant quelques dizaines d'années avant la grande catastrophe. L'étude de ces richesse présente un intérêt de premier ordre pour la France : elle devra faire l'objet d'ouvrages spéciaux. Nous nous bornerons à insister seulement sur ce point : non seulement l'Ukraine possède une véritable frontière chinographique, mais ce pays de la terre noire présente également une unité géographique et une unité économique incontestables.

Le peuple au caractère ethnique si nettement distinct de ceux de ses voisins, ce peuple qui cultive avec amour son sol incomparable, qui est parvenu enfin à une conscience nationale très nationale et à un ardent patriotisme, n'est-il pas capable et digne de créer un État ?

Emmanuel Exaux,
Député de Paris,
Ancien Président du Conseil Municipal de Paris.

TOURISME

Excursion à la forêt de Vizzavona

A la demande de plusieurs Bastiais, la Compagnie des chemins de fer départementaux organise, avec le concours du Syndicat d'Initiative de Bastia, une excursion, à prix réduits, à la forêt de Vizzavona, pour la journée du dimanche 29 juillet courant.

Un train spécial partira aux excursionnistes d'arriver de bonne heure à Vizzavona et d'en repartir dans la soirée seulement.

Quelques étaut le chef de l'empereur au moment de Waterloo. Il suivit son illustre maître en Angleterre, et ne le quitta qu'à son départ pour Ste-Hélène.

Demeuré en Angleterre au service d'un lord, il y crée le « cornichon au vinaigre », qui ne connaissait pas encore cinquante-cinq variétés.

Petite et indirecte conséquence de la bataille qui vit un Empire s'écrouler !

—o—

POUR UN DEMI-SOU

L'administration est toujours la plus indéfectible conservatrice de la tradition. Pour quelques francs à sortir d'caisses de la République, il vous faut signer des multiples de paperasses horribles.

Une veuve de guerre fut consultée dernièrement au bureau de poste de Châteauroux. Elle habite, 12, rue de la rue Château-Landon, à Paris, pour une opération ténébreuse et compliquée. Elle quitta son travail et attendit une heure avec son petit garçon sur les bancs de la poste. Puis, de nombreuses signatures échangées, enfin du nouveau appelé qu'l'Etat lui réclamait 67 centimes pour un trop depuis 1925 — un timbre qui par mauvais.

Elle a été relâchée, mais gageons qu'on ne l'y reprendra plus.

—o—

LE FOUCOUNOUM

On apprend toujours quelque chose dans les congrès. C'est la récompense de ceux qui sont studieux de les suivre.

Soyez sûrs ne que c'est qu'un foucounoum ? On nous l'a appris au dernier Congrès fédéral socialiste de Bourgogne où l'on traita de la question coloniale.

Un « Foucounoum », à Madagascar, c'est la réunion de plusieurs villages voisins en une seule administration d'aide mutuelle, de défense, de protection. Quand l'un des habitants du Foucounoum est malade, les autres lui viennent en aide.

Le Foucounoum a un Conseil à sa tête, un Conseil élu par tous les membres de la communauté et, heureux pays, les femmes elles-mêmes sont électeurs.

De Madagascar nous vient l'exemple.

— Quel bruit ce tout le même ? Je elle aimait ne parlerait pas tel et le dirait pour ?

ÉCHOS

Billet Parisien

J'aime avoir à guider de loin les évènements qui occupent le fond de chaque année scolaire. Nous avons pour cela les affres de la « colle » terrible pour ce qu'on examinateur sévèrement mais équitable.

Enfin, un léger qui nale rassurera qui nous fait nous réjouir que les générations nouvelles épouvanté à leur tour quelques difficultés à franchir la porte étroite du bachot, si étroite en vérité que l'accès ne paraît jamais la franchir ? On est-ce plutôt que nous progressons dans le gosier d'un objet dit facile ces heures désagréables et à nous souvenir surtout des bons tours que des mutins jouèrent à examiners les copies ?

Les libraires vendaient, de mon temps, de minuscules dictionnaires. Trois de ces petits volumes tenaient à peine dans le gousset d'un gilet. Ils furent d'un grand secours aux candidats en thème. Mais celui qui avait la témérité de les consulter à la barbe des surveillants, surtout l'Orgueuse de cette fraude en communiquant à ses voisins la traduction du mot qui les embarrassait.

Aussi, bien sérieux et loyal est souvent distancé par les débrouillard, d'autant qu'il faut compter avec cette sorte de fantaisie qui préside à la composition des épreuves.

On m'a raconté qu'un candidat au dernier bachot de philosophie, à Paris, choisit à copier sa composition d'histoire naturelle dans le manuel de Buffon qu'il avait discrètement ouvert au moment. Il s'attendait à décrocher un dix-huit. Or, il n'obtint que deux et demi.

Notre candidat est le front de faire admettre une réclamation par son père en degré de la Faculté. Sa compassion fut vive : on plus pris et il baissa la tête devant l'impossible.

Le monde de cette petite histoire pour le lecteur de première ordre pour la France : elle devra faire l'objet d'ouvrages spéciaux. Nous nous bornerons à insister seulement sur ce point : non seulement l'Ukraine possède une véritable frontière chinographique, mais ce pays de la terre noire présente également une unité géographique et une unité économique incontestables.

Le peuple au caractère ethnique si nettement distinct de ceux de ses voisins, ce peuple qui cultive avec amour son sol incomparable, qui est parvenu enfin à une conscience nationale très nationale et à un ardent patriotisme, n'est-il pas capable et digne de créer un État ?

Emmanuel Exaux,
Député de Paris,
Ancien Président du Conseil Municipal de Paris.

Memento

CALENDRIER. — Aujourd'hui mardi 24 juillet 1928. 206e jour de l'année. 160 à venir.

Aujourd'hui : Ste-Christine.
Demain : Saint-Augustin.

EPHÉMÉRIDES CORSES. — 24 juillet 1530 : François II, roi de France, donne pour après son avènement au trône renouvelle aux Génois les privilèges que son père Henri II, avait faites, de les défendre contre la maison Génoise, de faire respecter leurs droits et privilèges et de veiller à l'exécution des pactes et des clauses du dernier traité.

LA CUISINE AMUSANTE

Sait-on qui a inventé les pickles ou mets, les piccalilli ? C'est un Italien et qui, détail peu connu, fut un cuisinier de Napoléon.

Quelques étaut le chef de l'empereur au moment de Waterloo. Il suivit son illustre maître en Angleterre, et ne le quitta qu'à son départ pour Ste-Hélène.

Demeuré en Angleterre au service d'un lord, il y crée le « cornichon au vinaigre », qui ne connaissait pas encore cinquante-cinq variétés.

Petite et indirecte conséquence de la bataille qui vit un Empire s'écrouler !

—o—

POUR UN DEMI-SOU

L'administration est toujours la plus indéfectible conservatrice de la tradition. Pour quelques francs à sortir d'caisses de la République, il vous faut signer des multiples de paperasses horribles.

Une veuve de guerre fut consultée dernièrement au bureau de poste de Châteauroux. Elle habite, 12, rue de la rue Château-Landon, à Paris, pour une opération ténébreuse et compliquée. Elle quitta son travail et attendit une heure avec son petit garçon sur les bancs de la poste. Puis, de nombreuses signatures échangées, enfin du nouveau appelé qu'l'Etat lui réclamait 67 centimes pour un trop depuis 1925 — un timbre qui par mauvais.

Elle a été relâchée, mais gageons qu'on ne l'y reprendra plus.

—o—

LE FOUCOUNOUM

On apprend toujours quelque chose dans les congrès. C'est la récompense de ceux qui sont studieux de les suivre.

Soyez sûrs ne que c'est qu'un foucounoum ? On nous l'a appris au dernier Congrès fédéral socialiste de Bourgogne où l'on traita de la question coloniale.

Un « Foucounoum », à Madagascar, c'est la réunion de plusieurs villages voisins en une seule administration d'aide mutuelle, de défense, de protection. Quand l'un des habitants du Foucounoum est malade, les autres lui viennent en aide.

Le Foucounoum a un Conseil à sa tête, un Conseil élu par tous les membres de la communauté et, heureux pays, les femmes elles-mêmes sont électeurs.

De Madagascar nous vient l'exemple.

Où en est la question du collège d'Ajaccio

Les parents d'élèves de la Ville d'Ajaccio par l'organe de leur Président s'expriment avec ardeur en faveur de la création de la Corse.

M. Giordan intervient immédiatement auprès du Ministre de l'Instruction publique.

Monsieur le Président,

L'Association des parents d'élèves de la ville d'Ajaccio dans plusieurs de ses assemblées, a traduit le légitime et profonde émotion qu'elle éprouve du fait de l'incertitude du projet d'achèvement du nouveau collège d'Ajaccio.

Je crois utile de vous rappeler, à ce propos, que, pendant que la question était à l'ordre et un moment où elle allait recevoir sa solution, la ville d'Ajaccio est entrée en pourparlers avec un tiers M. François Coty, lequel avait proposé un nouveau projet dont il prenait à sa charge tous les frais d'exécution et qui comportait l'aménagement de l'ancien collège, les bâtiments déjà construits du nouveau collège devant être démolis pour laisser place à un square libre, dans un but d'hygiène et d'embellissement de la ville.

Des plans et devis de ce projet ont été présentés à votre appréciation, des pourparlers ai des démarches ont eu lieu de la part de la Municipalité d'Ajaccio auprès de votre département, et vous avez bien voulu, je crois donner audience à son délégué.

Contrairement à l'attente générale, après une année écoulée aucune décision n'est intervenue et ne semble devoir intervenir avant longtemps. Cette situation qui porte à la population scolaire du Collège d'Ajaccio un sérieux préjudice, risque vivement les parents d'élèves et provoque une légitime émotion dont il y a lieu de tenir compte.

Dans ces conditions, je prends la liberté de vous poser les questions suivantes.

Les plans du projet Coty ont-ils été examinés par votre département et s'il est vrai qu'ils n'aient pas été adoptés, quelles sont les raisons qui les ont fait rejeter ?

Quelles que soient ces raisons, au cas où le projet Coty serait définitivement écarté, voudriez-vous me confirmer la résolution que vous auriez prise, ainsi que l'indique votre lettre du 15 mars à M. le Maire d'Ajaccio, de poursuivre sans autre délai l'achèvement du nouveau collège.

Cette satisfaction semble légitimement dire aux parents d'élèves qui désirent vivement que cette situation prenne fin au plus tôt et qu'on abandonne dans un sens ou dans l'autre.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir me faire connaître les termes que ma démarche vous paraîtra convenir porter.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Signé : GIORDAN.

Le Ministre situe d'une façon précise cette importante question.

Monsieur le sénateur,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'intérêt qu'attache l'Association des parents d'élèves de la ville d'Ajaccio à ce que la question de la construction du lycée de garçons soit résolue le plus tôt possible.

J'ai l'honneur de vous informer que, après des pourparlers engagés entre le Service de l'Instruction publique et la Municipalité d'Ajaccio, il avait été décidé que l'exécution des travaux de l'établissement du cours Grandval serait poursuivie jusqu'à complet achèvement. Mon département avait même relevé, à cet effet, le montant de la subvention initiale accordée à la ville d'Ajaccio. Mais celle-ci ayant été saisie de propositions, en vue de remettre en état et d'agrandir le collège Fesch, a préféré abandonner le premier projet. Je ne m'y suis pas opposé, j'ai seulement posé certaines conditions, qui malheureusement n'ont pas été remplies. J'ai demandé alors à la ville d'Ajaccio de revenir à la construction du cours Grandval. M. le maire, après un long silence, m'a fait connaître que son administration estimait préférable de réaliser le second projet. Je lui ai répondu que, s'il en était ainsi, mon département n'interviendrait pas dans le règlement de la dépense. A la suite d'une nouvelle démarche de la Municipalité, j'ai consenti à faire examiner, à titre officieux, les plans de restauration et d'agrandissement du collège Fesch par la commission technique du ministère de l'Instruction Publique.

Dès que les résultats de cet examen m'auront été communiqués je les ferai connaître à M. le maire.

Veuillez agréer, etc.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
HERRIOT.

Dans l'Enseignement

VICE-RECTORAT DE LA CORSE

Par arrêté préfectoral en date du 18 juillet 1928, ont été nommés aux postes suivants :

Ajaccio (g. mfj., avenue du Palais), M. Gabrielli, de Venaco (g. mfj.)

Venaco (g. mfj.) M. Viscomini, de Piedicroce (g.).

Piedicroce (g.) Mme Luciardi, de Valcarcia (Fiumorbo) m.

Lucciana (Cl. Cantines (Dr. 2 classes), M. Guerci, de Lucciana.

Vizzavona (m.), Mme Bolelli, de Corbara.

Bibliographie

On nous annonce l'apparition, en un joli petit volume illustré d'une adaptation française des *Forces et beau mots de Minuto Grasso.*

Pour une fois, traduction ne signifiera pas trahison. Les bons mots du célèbre Minuto pourront, en passant du corse au français, conserver tout leur sel.

Tout bon Corse voudra posséder un exemplaire de cet ouvrage qui pourra être lu et savouré par ses amis continentaux.

Un exemplaire franco, contre mandat de 3 fr. 65 adressé aux Editions Nobles-Ges, 6, rue Bobillot, Paris-13e.

La fête scolaire d'Erbalunga

Deux heures de l'après-midi ! Le soleil est de feu, la brise descente, et pourtant la coquette cité Erbalonguise, au lieu de se livrer à la douceur de son habituelle sieste quotidienne, vibre d'une rumeur inaccoutumée. Des drapeaux pavoisent les maisons blanches ; des groupes passent endimanchés, fièrement la grand'rue et s'engouffrent sous un portail, que parent des guirlandes de verdure et des oriflammes multicolores. Nous suivons la foule et nous pénétrons à notre tour dans la Cour de l'Ecole où bientôt sera inaugurée, dès aujourd'hui 14 juillet, la *Fête des Enfants.*

Ils sont tous là, garçonnets et fillettes, bruyants et alertes, installés aux premières places, prêts à grimper sur l'estrade ornée de guirlandes et de verdure. Ils ont raccourci, impatients, semble-t-il de lancer à tous les échos les notes joyeuses de leur fraîcheur gaîté. Cependant les invités garnissent les rangées de chaises et bientôt toutes les places sont prises, et le monde continue à affluer. » Tout autour, sur les murs, les fenêtres de l'hôtel de ville, les chaises, les gens, rouge les sièges qui ajoute encore à l'éclat de la fête, de nombreuses lignes de chaises. « Tant mieux ! » nous répète également M. Campana, le sympathique directeur de l'Ecole, en se hâtant de distribuer aux retardataires leurs billets d'entrée.

Charmant spectacle ! La cour resemble à une immense volière remplie de gais ramages.

Brusquement le trois coups rituels retentissent sur la scène, et, après un long silence soudain et sous l'ombre fraîche des grands marronniers au silence profond s'établit aussitôt. Voilà les rideaux qui s'écartent : le piano prélude et le chœur des enfants entonne la *Chanson des Alpes* sur un rythme large et harmonieusement cadencé. Excellent départ et d'augure rassurant. Très nette se dégage l'impression reconfortante de la réussite complète des nuances annoncés dans les programmes naïvement enluminés par des mains enfantines, mais que chacun consulte à présent avec une curiosité confiante et sympathique. Poèmes et chansons alternent, en effet, avec les chants mimés, dans le sérieusement de l'enthousiasme et des bravos des parents et des invités. Les héros sont les artistes ! Ils exécutent leurs rôles avec un naturel et un entrain que bien des professionnels peuvent à bon droit leur envier. Pourvait-on imaginer une *Remplaçante* plus débutée, plus délicieusement espiègle, un *Déserteur* plus comique et plus d'une et de finesse ? Et la *Défilé de la Belle Colline*, exprimé-on le mieux vendre ? Et comment oublier tableau plus frais, plus lumineux que cette *Ecloison de la Rose*, sous les ramures du solei et de la verdure ? Impossible.

Bref, tel fut le programme à présent au Buffet et fallut vous servir rafraîchissements et friandises, pendant que sur la scène des mains roses et fraîches offraient les changements de décors pour les divertissements nouveaux...

Pan, pan, pan ! rile en place, on reprend ! C'est maintenant le tour des plus grandes élèves. Les voilà ! Le ravissant tableau ! Elles s'animent, elles chantent. C'est le chœur *des Sorcières*, magistralement enlevé. Voix pleines et timbrées dont la justesse et l'accord créent l'illusion parfaite. Mêmes qualités dans l'interprétation, sûreté dans l'exécution, naturel dans les attitudes, tout est à louer dans le jeu de ces actrices improvisées, charmantes de grâce juvénile et de gai abandon.

Aucune difficulté ne les arrête. Successivement précieuses dans *Madrigal*, elles savent redevenir naïves et tendres dans la *Berceuse aux Etoiles*, ou reprendre un air matin et frondeur pour nous vanter les mérites de la *Poudre*... de lin ou les affraits irrésistibles de *Jean qui*, mais assurez-vous très sérieusement, — se sont *pas qui* se peut, mesdemoiselles, que Jean soit sincère : mais soyez prudentes et chantez *l'Etoile d'amour* avec moins d'abandon. Dans notre siècle affreusement pessaique, les poètes se font cares et n'entreprennent plus « de beaux voyages de rêve ». Ils se contentent, voyez-vous « de dîner en ville », tout comme les gens ordinaires, avec avec humoureux détaillé les plaisantes tribulations.

Mais le dénouement, affreux scepti- que ?

— En effet, jolies moqueuses, tout cela se termine par un mariage, paroni les rires, les claments et les applaudissements. Amen, pour finir.

Le rideau tiré, les commentaires vont leur train. Ils sont tous à la louange des organisateurs de la Fête et de leurs zélés collaborateurs, petits et grands, parmi lesquels ils nous faut mentionner ces particulièrement Mlle Calfali, animatrice patiente et sincère de tous ces jeux et de tous ces chants.

Et le soir, pour clôturer une Fête aussi parfaite, après la représentation, le Bal Minuit foliâtre vit les couples de danseurs tourbillonner sous les cieux étoilés et cléments.

Le lendemain dimanche, mêmes décors et mêmes divertissements : « a Fête continue », ajoutant au programme de la veille les épreuves sportives d'un joli tombola richement dotée de prix par la générosité des amis de l'Ecole.

Pour être complet, confessons enfin que la jeunesse infatigable encore une autre fois se retrouve dans la nuit paisible, au rythme des fox-trot et des tangos, épuisant la douceur de vivre dans la joie et l'harmonie.

N'oubliez pas que pour un pareil enchantement, il est assez de donner un obole à la Caisse scolaire d'Erbalonga ?

Ainsi, au milieu de ces bons à tous devoir, l'année prochaine, si l'ami Gustand daigne se souvenir de nous.

Un Invité.

NOUVELLES D'AVIATION

Le Bourget, 23 juillet. — Poursuivant l'entraînement en vue de la prochaine traversée de l'Atlantique, l'aviateur Goulaouic, accompagné de l'aviateur Moitray de Neuilly, quittaient Le Bourget, ce matin, à 8 h. 45, pour effectuer un vol d'essai de 6 heures ; ils emportaient 2.000 litres d'essence.

INFORMATIONS LOCALES

Au Départ

M. et Mme Emile Sari, sénateur-maire de Bastia, sont partis hier par le courrier de Marseille.

Mme et M. Barrault, censeur du Lycée de Bastia, nommé censeur au Lycée de Montpellier.

Avis Officiels

LE SERVICE DES EAUX

La Compagnie des Eaux a l'honneur d'informer la population que, par suite de réparations, le service des eaux sera suspendu dans la matinée de demain mercredi 25.

BUREAU DE BIENFAISANCE

Le payement des allocations dues aux femmes en couches pour primes d'allaitement concernant le deuxième trimestre 1928 aura lieu à la recette municipale (mairie) à partir d'aujourd'hui 24 du courant.

Le tiers de famille sera demandé.

Nominations

MINISTERE DES COLONIES

M. Leopoldi, huissier du ministre de cinquième classe, a été promu à son choix supérieure.

JUSTICES DE PAIX

M. Gregori Marc-Antoine-Ange-Toussaint-Jérôme, a été nommé suppléant du juge de paix de Vescovato, en remplacement de M. Luciani, atteint par la limite d'âge.

NOUVELLES MILITAIRES

L'adjudant Ordioni, de la 16e section de commis et ouvriers militaires d'administration, a été nommé au grade d'adjudant-chef.

Le sergent-chef Testa, au service des affaires indigènes au 19e corps d'armée, a été nommé au grade d'adjudant.

AVIS DE DÉCÈS

M. Dominique Weyth ; Mme et M. Jérôme de Casabianca et leurs enfants ; M. André Ghilini, avocat-général à la cour d'appel, et ses enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Louis BUGUGNANI
ancien Négociant

leur regretté oncle, grand-oncle, arrière-grand-oncle et cousin, décédé dans cette ville le 24 juillet, à l'âge de 79 ans, et les prient de vouloir bien assister à ses obsèques, qui auront lieu le mercredi 25 courant à huit heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 3, rue Saint-Joseph.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

M. Dominique Petrolacci ; Mme Antoine Biancarelli-Petrolacci ; M. Antoine Biancarelli, leurs enfants et petits enfants ; M. et Mme François Petrolacci ; Mme Philippe Poggi-Petrolacci ; M. Toussaint Petrolacci ; M. Gaston Petrolacci ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve Pierre PETROLACCI
Née Assomption Lota

leur mère, belle-mère, grand-mère et tante, décédée à Bastia, le dimanche 22 juillet 1928, à l'âge de 79 ans.

Les obsèques ont eu lieu hier lundi à 10 heures du matin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

M. et Mme Augustin Girolami, conseiller des Bouches ; M. et Mme Paul Girolami ; M. et Mme Jean-Versini ; les familles Girolami, Versini, Camilli, Dournon et Luciani,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur fille, petite-fille et nièce chérie.

Anne-Marie GIROLAMI

décédée à Bastia, le 23 juillet, à l'âge de huit jours.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui mardi 24 juillet, à dix heures et demie.

Maison mortuaire : boul. Letteron, 7.

M. Toussaint Filippi ; M. Achille Orsini ; Mme veuve Dionis Bastiani et ses enfants ; Mme veuve Adeline Cruciani et ses enfants ; Mme veuve Cléo Strenua, née Orsini ; M. et Mme César Orsini ; M. et Mme Félix Orsini et leurs enfants ; M. et Mme Adrien Orsini ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve FILIPPI
née Orsini

leur mère et tante chérie, décédée le 23 courant, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui mardi à 2 heures de l'après-midi.

Maison mortuaire, 22, boulevard Paoli.

La famille ne reçoit pas.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour elle !

Ciné-Chronique

« LA LOI DU DESERT »

La réalisation audacieuse qui a édicté des lois d'une morale profonde et stricte, n'admet pas qu'un homme ait le droit de se faire justice lui-même. C'est un principe, de bonne sagesse car bien souvent un crime demeurait naissance : une série d'autres meurtres ou a des vengeances, comme en Corse, où l'on comprend facilement que la tâche ne soit pas trop lourde pour les jurés qui se trouvent face à face avec certaines lois primitives comme la « loi du désert », qui est encore en vigueur dans les parties de la haute Egypte où la civilisation n'a encore pu sérieusement pénétrer : « Je l'ai tué car il avait pris ses sorts à mon fils... » aient parlé l'Arabe qui vient de commettre un meurtre. Quelle fut l'horreur, gardien de la loi ? Acquitter ? Non pas, mais condamner, ou chiffers-tôt l'assassin ? Tel est le cas de conscience qui se pose dans le « Sultan Blanc » film interprété par Corinne Griffith et Percy Marmont, qui sera salle comble le jeudi à « Fémina ».

En vente partout : pharmacies, droguistes, parfumeurs, etc., Pour le gros : Jos. SERVANT, représentant, domicile des Colonies, Bastia.

Communications

ORPHELINAT DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Le président de la section de Bastia a l'honneur d'informer les membres faisant partie de la dite association, principalement ceux de l'arrondissement, qu'une assemblée générale du comité locale se tiendra le jeudi 26 du courant, à huit heures du soir, au siège social, 3, rue Cardinal Fesch.

Ordre du jour : Compte-rendu moral et financier ; Questions diverses.

Le Président.

CHEZ LES VEUVES DE GUERRE

Le Président des veuves de guerre et victimes dont le siège social est 15, rue Miollis, à Paris, a tenu ses assises à Perpignan. L'Assemblée générale a eu lieu au théâtre et plus de deux mille personnes y ont assisté. Cette assemblée était présidée par M. Morel, député des Pyrénées. Les vœux présentés par la Fédération Nationale des veuves de guerres ont tous été adoptés à l'unanimité.

YEUX — NEZ — GORGE — OREILLES
Chirurgie de la Tête et du Cou
Docteur R. FOURTEAU
19, Boulevard Paoli - Bastia

Pressoirs, fouloirs
ALAMBICS
ETABLISSEMENTS
STAATH - SUSINI
9, RUE DE L'OPERA
BASTIA

CHASSEURS !
Un armurier de Saint-Etienne est à votre disposition pour exécuter toutes réparations d'armes dans les meilleures conditions. S'adresser **BIANCONI**, ARMURIER à BASTIA à 90 mètres de la gare

PARQUET
POUR PLANCHER ET CLOISONS en bois Corse et Galicie, bouvetés et rabotés, prêt à mettre.
AU BUCHERON CORSE
Scierie de Toga
BASTIA
Vente de bois de chauffage à 78 fr. la tonne.

MATERIAUX POUR CONSTRUCTION
Toutes fournitures pour le Bâtiment
LAURENT COLOMBANI
6 Bis, Rue Be l'Opéra BASTIA

Les Spectacles

FEMINA-CINEMA — Jeudi 26 juillet
Les Films Pierl National présentent cette semaine dans « **La Bataille Blanche** ».
Un film d'aventure, d'amour et de drame qui se passe en Egypte, pays de rêve, de gloire et de mystère.
A signaler d'une façon spéciale la scène la vente que toute salle est enthousiasmante.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Après les fêtes de Carcassonne M. Doumergue a visité l'Aude

Carcassonne, 23 juin. — Dès huit heures du matin, la température est déjà très élevée. Le président de la République est toujours frais ; il ne s'ressent pas de la chaude journée de dimanche. Il a quitté Carcassonne à 8 h. 15 en automobile, se rendant à l'inauguration du barrage de Puy.

Paris, 23 juillet. — Le président de la République a parcouru aujourd'hui la haute Vallée de l'Aude par Limoux, Alet, Couens, Espezens, Quillan, Axat, Usson et Puy-Vallador.

C'est une randonnée en auto de plus de cent kilomètres.

La chaleur est déjà grande ; le soleil brûlant quand le cortège arrive à Maquens, première étape. M. Doumergue visite l'usine de Verdunisation des eaux de l'Aude où M. Philippe Guillaumin Varilla explique son procédé d'assainissement et de stérilisation des eaux.

Vers onzeure Cepié où la réception prend un caractère de cordialité chaleureuse dont le président se montre particulièrement touché : des dizaines de jambons se pressent autour de M. Doumergue, lui lombent des lèvres ; le président a bientôt les bras chargés de bouquets. On l'en délivre mais voici que s'avancent des jeunes filles portant des plateaux chargés de verres pleins d'une liqueur dorée, c'est du muscat de Frontignan et du Banyuls, vieux d'un siècle.

M. Doumergue prend un verre : « Je bois, dit-il, à la santé de la population de ces jolis pays et de ses bonnes récoltes ».

Le cortège file vers Limoux. La réception à l'Hôtel de Ville, allocution de bienvenue du maire.

Après Limoux la vallée de l'Aude se resserre ; les collines qui l'enserrent, s'élèvent ; les maisons si pittoresques avec leur toit plat aux larges rangs rougeâtre sont moins nombreuses mais on rencontre encore de riches villages dont toute la population se presse sur le passage du cortège présidentiel.

Enfin, voici Quillan. On arrive à midi. Une réception rapide mais enthousiaste précède un déjeuner servi avec une élégance et un tact vraiment supérieurs dans le hall d'une manufacture de chapeaux, industrie locale.

Au dessert, après les remerciements et toasts, au chef de l'Etat, M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, en ouvrant une intéressante allocution, fait l'éloge de ses concitoyens dont la fidélité républicaine n'a jamais connu de défaillance ; il vante la beauté de cette région si favorisée naturellement, dont la prospérité va s'accroître encore par la mise en valeur des forces hydrauliques de la haute vallée de l'Aude.

— Il y a, ajoute-t-il, République et République et celle que vous incarnez que vous avez défendue c'est la République du progrès, la République de ces améliorations sociales qui établira les fondations de la cité future ».

Après l'allocution du ministre, Mme Madeleine Roch, de la Comédie-Française, lit des strophes d'un poète local à la gloire de l'Aude.

A 14 heures, il faut quitter cette charmante et hospitalière petite ville, libelle dans verdure, sur les rives exquises de la rivière et par Axat et Usson, à travers les gorges de l'Aude, on se rend à Puy Valhabe, (Pyrénées Orientales) où est construit le barrage et installée la chute produisant l'électricité qui va répandre la force et la lumière dans la région.

Plusieurs discours sont prononcés par MM. Dalbiez, président du Conseil général des Pyrénées orientales ; Maurice Sarraut, doyen des sénateurs de l'Aude, et Tardieu, ministre des Travaux Publics.

A l'Officiel

Paris, 23 juillet. — Mme Quercelli Gelferine, femme Ruchi, née à Carlo, est réintégrée nationale française par suite de la naturalisation de Ruchi, son mari (Livourne Italie), demeurant à Paris.

Déclaration d'association : Amicale des anciens colonisés de la Corse, siège, 3, rue Napoléon, à Ajaccio ; but : entraide mutuelle et matérielle entre tous les anciens colonisés.

Un nouveau conflit minier dans la Sarre

Strasbourg, 23 juillet. — La grève des mineurs dans la Sarre, prévue pour ce matin, a été ajournée. Les syndicats de mineurs ont décidé de soumettre leurs revendications à la Commission du gouvernement du territoire de la Sarre.

Il s'agit de 5.000 mineurs environ, occupés par l'administration française des mines domaniales de la Sarre.

Ces mineurs réclament une augmentation de salaires de 8 et demi p. cent, repoussée par l'administration.

Si aucun arrangement n'intervient par l'intermédiaire de la Commission du gouvernement de la Sarre, les syndicats ont décidé de proclamer la grève générale le premier août.

L'indice du coût de la vie ayant diminué depuis mars 1927, l'administration des mines ne croit pas pouvoir accorder une nouvelle augmentation des salaires.

La guerre civile en Chine

Londres, 23 juillet. — On mande de Changhai qu'un combat s'est engagé hier soir, à Tch-fou, entre deux puissants venus récemment de Nankin sous les ordres de l'ancien chef des gardes du corps de Tchang Tsung Tchang et des nationalistes.

Le combat s'est prolongé jusqu'au matin.

Un marin américain qui essayait d'établir la communication entre le consulat et les navires de guerre a été blessé.

Les nationalistes ont été décimés. Tchang Tsung Thang est allendu incessamment.

Les canons britanniques et japonais ont demandé la protection des navires de guerre.

Ricklin est gracié

Colmar, 23 juillet. — Ricklin, député autonomiste d'Alkirch, qui bénéficia, aujourd'hui, d'une mesure de grâce, rendue par le président de la République sur proposition du garde des Sceaux, a quitté, cet après-midi, à 15 h. la prison départementale de Colmar.

La mesure de clémence a été prise sur la demande de M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, en raison des importantes modifications apportées dans la loi d'amnistie.

Le député d'Alkirch est parti accompagné pour Dannemarie où il est domicilié.

On retrouve le corps de l'aviateur Warwick

Londres, 23 juillet. — Le corps de l'aviateur Warwick a été retrouvé dans les environs de Peebles (Ecosse).

On se rappelle que cet aviateur qui participait à la course aérienne pour la Coupe du Roi disparut le 20 juillet au cours de la première étape.

Un violent orage s'abat sur le Tessin

Annemasse, 23 juillet. — Après plus d'un mois de sécheresse un gros orage accompagné d'une forte pluie et de grêle s'est abattu cette nuit sur le canton de Genève causant des dégâts aux cultures.

Les manœuvres de la flotte du Reich

Berlin, 23 juillet. — Le maréchal Hindenburg assistera le 8 août aux manœuvres de la flotte allemande qui auront lieu dans les environs de Kiel.

Encore de l'or

Le Havre, 23 juillet. — Un nouveau chargement d'or comprenant 285 barils pour une valeur de 15 millions 200.000 de dollars, arrivé hier pour la Banque de France par le *Paris*, a été expédié dans la matinée à Paris en même temps qu'un autre chargement arrivé hier par le paquebot *Buchanan*.

Attention !... AU PAUVRE DIABLE
GRANDE VENTE-RÉCLAME
A partir de Tandi et jours suivants, il sera vendu au lot de coupons taille d'avion pour lingerie ainsi qu'une lot coupons satin pour robes et peignoirs. *UNE AFFAIRE A SAISIR* ; 50 douzaines de mouchoirs seront vendues moitié prix de leur valeur.
ENTREE LIBRE
OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

Le lieutenant Paris est parti pour traverser l'Océan de Brest à New-York

Brest, 23 juillet. — L'hydravion *La Frégate*, piloté par le lieutenant de vaisseau Paris et ayant à bord le premier maître mécanicien Marol et le radiotélégraphiste Cadec a quitté Brest dimanche à 17 h. 05 pour le raid Brest-New-York en quatre étapes.

A cette heure du matin, *La Frégate* a franchi 4 000 kilomètres des Açores.

L'arrivée à La Horta

Paris, 23 juillet. — A huit heures, ce matin, le Ministère de la Marine recevait de la Ville d'Ys le message suivant :

« Le lieutenant Paris, en hydravion, est bien arrivé à la Horta à 7 h. 30 (Greenwich), après un bon fonctionnement des moteurs ».

Ainsi, Paris a mené à bien la première partie de sa mission ; les 2.900 kilomètres qui séparent Brest de l'île Fayal furent couverts à une vitesse moyenne de 160 kilomètres, vitesse supérieure à celle qui était prévue.

Maintenant pour atteindre New-York, Paulin Paris peut prendre deux routes : celle des Bermudes (2.770 kilomètres jusqu'à l'Archipel, plus 1.420 jusqu'à New-

Beaucoup de tabac
Peu de papier
Un arôme exquis
Une présentation
luxueuse
Un prix modique
voilà ce que
vous trouverez
dans les
Cigarettes
MARYLAND
ALBAN
SUPÉRIEUR
« paquet bleu »

BOURSE DE PARIS du 23 Juillet 1928

VALEURS	cours préc.	cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel	57.10	57 »
5 % 15	97.50	97.50
4 % 15	97.50	97.50
5 % 20	108.50	108.50
4 % 20	102.50	102.50
4 % 25	102.50	102.50
4 % 27	102.50	102.50
Obligations 6 % 1917	96.50	»
— 6 % 1920	100 »	100 »
— 6 % 1925	100 »	100 »
— 6 % 1927	100 »	100 »
Oblig. Caisse Autonome	100 »	100 »
Crédit National 1919	100 »	100 »
— 1921	100 »	100 »
— 1923	100 »	100 »
— 1926	100 »	100 »
Rente 7 % 1925 Alsace	100 »	100 »
Rente 7 % 1925 Pas-de-Calais	100 »	100 »
Départ. Seine 7 % 1926	100 »	100 »
Paris 1905	100 »	100 »
— 1921	100 »	100 »
— 1925	100 »	100 »
Communales 1879	100 »	100 »
— 1920	100 »	100 »
TERME		
Banque de France	13870	13900
— Société de Crédit	1170	1180
— Paris et Pays-Bas	1080	1080
— Union Parisienne	1080	1080
Compagnie Algérienne	1080	1085
Compt. Nation d'Escompte	1120	1120
Crédit Foncier de France	1020	1020
Crédit Lyonnais	1870	1870
Société Générale	1080	1080
Société Générale Foncière	1080	1080
Suez Capital	13870	13875
Suez Parts	1900	1900
Suez Civiles	1120	1120
Est Capital	1080	1080
Lyon Capital	1300	1300
Midi Capital	1300	1300
Nord Capital	1080	1080
Orléans Capital	1100	1100
Société Fr. Chemins de Fer	1080	1080
Dist. Electricité	1080	1080
Comp. Gén. Electricité	1080	1080
Thomson	1080	1080
Tréfileries du Hâvre	1080	1080
Mines de Courrières	1080	1080
Mines de Lens	1080	1080
Bétéo	1080	1080
Kuhlmann	1080	1080
Phosphates de Gafsa	1080	1080
Pechiney	1080	1080
Chargeurs Réunis	1080	1080
Transatlantique Grd. 600 Gr.	1080	1080
Raffineries Say	1080	1080
Air Liquide	1080	1080
Cultures Tropicales	1080	1080
Fuchs Cinéma Joulie	1080	1080
Sucreries Say	1080	1080
Russe 4 %	1080	1080
Russe 5 % 1906	1080	1080
Serbe 1895	1080	1080
Turc 4 %	1080	1080
Turc 5 % 1914	1080	1080
Banque Nationale Mexique	1080	1080
Banque Ottomane	1080	1080
Crédit Foncier Egyptien	1080	1080
Wagons-Lits Ordinaires	1080	1080
Central Mining	1080	1080
Rio Tinto	1080	1080
Oriental Carpet	1080	1080
Pétrofina	1080	1080
Sucreries d'Egypte	1080	1080
Mines Mexicains 1910	1080	1080
Brazilian	1080	1080
Cambodge	1080	1080
Financières Caoutchouc	1080	1080
Charterhall	1080	1080
Caoutchils	1080	1080
De Beers Ord.	1080	1080
Estrellas	1080	1080
Franco Wyoming	1080	1080
Goldfields	1080	1080
Hanchicoca	1080	1080
Jagersfontein	1080	1080
Malacca Ordinaire	1080	1080
Mexican Eagle Ord.	1080	1080
Maddenfields	1080	1080
Montecatini	1080	1080
Mozambique	1080	1080
Nellia	1080	1080
Padang	1080	1080
Rand Mines	1080	1080
Roumano-Belges	1080	1080
Shansi	1080	1080
Tanganyika	1080	1080
Docks Marseille	1080	1080
Lyonnaise des Eaux Cap.	1080	1080
Electricité Paris	1080	1080
Union Electricité	1080	1080
Péronnettes	1080	1080
Lebon	1080	1080
Gaz de Paris	1080	1080
Schneider	1080	1080
Fives Lille	1080	1080
Saint-Gobain	1080	1080
Verreries du Carmaux	1080	1080
Salins Midi Capital	1080	1080
Messageries Maritimes Ord.	1080	1080
Distill. Indochine	1080	1080
Cosmetor Jouiss.	1080	1080
Parfait Chausson	1080	1080
Galeries Lafayette	1080	1080
Saint-France	1080	1080
Printemps	1080	1080
Banq. Franc. Rio Plata	1080	1080
Land Bank of Egypt	1080	1080
Crédit Foncier Autriche	1080	1080
Crédit Foncier Mexicain	1080	1080
Crédit Foncier Cuba	1080	1080
Tabacs Philip. Ord.	1080	1080
Crédit Foncier Mexicain	1080	1080
Crédit Fonc. Franco-Canad.	1080	1080
El-Milia	1080	1080
Hotchkiss	1080	1080
Meyer Charlton	1080	1080
Tabacs Lozenay	1080	1080
Royal Dutch	1080	1080
Shell	1080	1080
Fonds d'Etats Etrangers		
Anglais 2 ½	1080	1080
Argentin 4 % 1899	1080	1080
Belges 3 % 1896	1080	1080
Brésil 4 % 1889	1080	1080
Bulgare 5 % 1902	1080	1080
Chine 6 % 1898	1080	1080
Egyp. Unifié	1080	1080
Hellen 6 % 14	1080	1080
Italie 5 %	1080	1080
Japon 4 % 1905	1080	1080
Mexique 4 % 1904	1080	1080
Roumanie 4 % 1922	1080	1080
Russe 5 % 01-04	1080	1080
Serbe 1913	1080	1080
Turc 4 %	1080	1080

CHANGES

Londres	124 32	124.30
New-York	25 02	25.04
Allemagne (100 reichsmark)	606 75	606 »
Belgique	350 75	350 75
Espagne	420 »	420 »
Hollande	1008 »	1007 50
Italie	132 60	132 50
Portugal	110 »	110 »
Suisse	483 »	482 75

ABONNEMENTS AU
Petit Bastiais
QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

BULLETIN D'ABONNEMENT

M.....
demeurant à.....
déclare souscrire un abonnement de.....
au *Petit Bastiais* à partir du.....
SIGNATURE

Découper ce bulletin et l'adresser à M. l'Administrateur du *Petit Bastiais* à Bastia avec le montant de l'abonnement en un mandat-poste ou chèque postal : *Ajaccio* 153.

TARIF DES ABONNEMENTS
CORSE. — Un an : 62 francs — 6 mois : 32 francs — 3 mois : 16 frs
AUTRES DÉPART. — Un an : 64 francs — 6 mois : 33 francs — 3 mois 17 francs.
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Il faut en ce moment faire des
ÉCONOMIES
et cependant avoir une toilette formant un ensemble parfait.
Pour savoir ce qui se porte comme gants et chaussures, bas et lingerie, rubans, sacs et bijoux, etc...
comme aussi robes et chapeaux
achetez le nouveau journal complet
MERVEILLES DE PARIS
4 francs
EN VENTE PARTOUT
et 29, rue de la Sourdière, Paris.

STÉNO-DACTYLO
par Duc JAMET-BUFFEREAU
Diplômée Volapükiste Officielle
aux Secrétariats de BASTIA, 28, Jetée Prolongée
et BONIFACIO, 11, Route du Rocher

ENTREPRISE GÉNÉRALE
— POUR LA CORSE —
Peinture - Vitrerie
et PAPIERS PEINTS
J. ESPOSITO
BOULEVARD du PALAIS
BASTIA
DÉCORATION D'ÉGLISES
et appartements de tous styles et en tous genres
Vente Gros - Détail

CAP CORSE
Damiani
GRAND PRIX ·· MEDAILLE D'OR
MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS
JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1903 ET 1904

Protégez les Enfants!
LES Mouches répandent la semence de la maladie, la mort en récolte l'effarante moisson. Jusque dans votre propre habitation, ces insectes transportent les germes de maladies infectieuses recueillis sur les tas d'immondices et de détritus. Protégez les enfants! Vaporisez du Flit!
En quelques minutes, le Flit tue tous les insectes malpropres et dangereux : Mouches, Moustiques, Punaises, Puces, Cafards. Il détruit leurs œufs en fouillant les fentes qui les abritent.
Le Flit supprime les Mites et leurs larves - n'abîme pas les étoffes. C'est l'insecticide parfait - d'odeur nette et saine. Economique parce que 100 °/₀ efficace. En usage dans le monde entier. 10 fr. le 1/4 li. ens. 15 fr. le 1/2 li. ens.
RALLIEZ-VOUS A LA LÉGION FLIT!
FLIT
Etiquette jaune à bande noire
DÉTRUIT: Mouches Moustiques Mites Punaises Cafards Fourmis Puces
Grat. : Société Auxiliaire de Banque et de Commerce, Ajaccio

KANTU CASANOVA
Primavera
Corsa
PRIX : 12 FRANCS

AUTOCARS P.-L.-M.

SERVICE D'ETE
DU 1er MAI AU 15 OCTOBRE 1928

Au départ de Bastia. — Circuit du Cap Corse, en 1 jour : service quotidien.
Au départ d'Ajaccio. — Circuit des Calanches, en 1 jour et demi : service quotidien.
Circuit de Bonifacio en 2 jours : les lundi et jeudi.
Circuit Ajaccio-Piana-Corté en 2 jours: les dimanche, mardi et samedi.
Circuit Ajaccio-Piana-Corté, en deux jours : les mercredi et samedi.
Circuit Ajaccio-Calvi-Ile-Rousse-Bastia en 1 jour et demi : les mardi et samedi.
Circuit de la Castagniccia en 1 jour: les lundi et jeudi.
Circuit Bastia-Ile-Rousse-Calvi-Ajaccio, en 1 jour et demi : les mercredi et samedi
Au départ de Corté. — Circuit Corté-Piana-Ajaccio, en 2 jours : les lundi, jeudi et vendredi.
Circuit Corte-Bonifacio-Ajaccio, en 2 jours : les lundi et vendredi.
Circuit de l'Incecca en un jour : les mardi et jeudi.
Au départ de Piana — Circuit d'Evisa en 1 jour : les mardi et vendredi.
Correspondance à Sagone avec les cars assurant le service des Calanches au départ d'Ajaccio).
Pour les prix et horaires détaillés de tous ces circuits, consulter les livrets « Autocars P.-L.-M. 1928 », déposés dans les bureaux des autocars P.-L.-M. à Ajaccio, 4 cours Grandval ; à Bastia, compagnie Fraissinet, place Saint-Nicolas ; à Corté, cours Paoli ; à Calvi et à Ile-Rousse à la compagnie Fraissinet.
On pourra également consulter ces livrets, à la direction des chemins de fer de la Corse à Bastia et dans tous les bureaux des Syndicats d'Initiative de Corse, à Ajaccio, Bastia, Corté, Calvi et Ile-Rousse.

LAIT MONT BLANC
SUCRÉ ET NON SUCRÉ
DEUX PRODUITS FRANÇAIS
DONT LA QUALITÉ VOUS EMERVEILLERA

50 ANNEE — N° 175 — I
25 centimes
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE
25 centimes
MERCREDI 25 JUILLET 1928
DIRECTION-REDACTION ADMINISTRATION
8, Bd du Palais à
1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 6.03
BUREAU A PARIS
18, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-87
Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA
00373
Le Petit Bastiais
QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER
Compte Chèques Postaux : Marseille 87-01
ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	16	32	62
Comtin. et Colon.	17	33	64
Etranger	A	30	60	120
	B	40	80	160

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.
PUBLICITÉ
La publicité rédactionnelle est reçue aux bureaux parisiens, 18, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

L'industrie pastorale en Corse

La Fraude

Nous n'avons pas à indiquer à nos lecteurs dans quelles conditions s'exerce la fraude sur les taxes destinées à la fabrication des pâtes de Roquefort. La plus commune consiste à séparer le mélange des laits ; elle est la plus grave parce que la généralisation du procédé est lourde et parfois encourageant par cent-là qui ont cyniquement l'intérêt sur l'intestin : les industriels.

La baisse du cours du lait de brebis et la marge de bénéfices laissés aux industriels ont pour effet la multiplication des industriels ne correspondant pas à l'augmentation du cheptel ovin. Les industriels entrant donc en concurrence entre eux pour obtenir la matière première devenue rare en raison de leur nombre, ont dû fermer les yeux sur les pratiques du mélange des laits de brebis, de chèvre et de vache. Un industriel exigeant l'apport exclusif de lait de brebis se voyait, en effet, menacé d'abandon par les producteurs au profit d'industriels moins regardants.

Le pire est que la concurrence entre les industriels locaux se retrouve entre les acheteurs auxquels donnant à leurs agents en Corse des instructions tendant à se montrer coulants en ce qui concerne la qualité des laits.

Dans ces conditions, la question de savoir s'il existe des moyens faciles et certains de découvrir la fraude sur les laits ne se pose presque pas. Ces moyens existent. Le laboratoire départemental d'analyses a été un peu créé pour les mettre à portée des industriels, ceux-ci l'ayant même subventionné au début, quelque peu sincèrement, avec l'espoir d'une résultat, d'autres pour la frime, avec l'espoir d'un échec.

D'ailleurs, le concours du laboratoire au service de la répression des fraudes sur les laits industriels ne pouvait être qu'imparfait, sans une organisation à mailles serrées et visant tous les centres de département, du service de la répression des fraudes qui ne fonctionne que rarement dans de grands centres périphériques, la faiblesse insigne des crédits carénant à l'accès le nombre des agents et le total des prélèvements.

Nous avons déjà eu due même au sein de la Chambre départementale d'agriculture le procédé du mélange avait trouvé des défenseurs, sous le prétexte que dans certaines régions, du Sud, notamment, un berger de brebis ne saurait tenir sans être en même temps berger de chèvres et opérer le sobrance que ces usages et la loi ce pendant interdisent.

C'est avec de pareils raisonnements qu'on a contribué à la ruine commerciale de l'industrie laitière en Corse. De la sorte, la crise allant tout le monde : les producteurs de lait de brebis, de lait de chèvre, les industriels et leurs agents qui travaillent au ralenti ou ne travaillent plus, les propriétaires qui se voient menacés de la faillite considérable du cours des pâturages.

Nous ne prétendons pas que seuls les procédés frauduleux ont été cause de cet affaissement des cours, prévue que par des événements économiques extérieurs qui nous dépassent. Mais si les pâtes cornes étaient aussi bonnes, aussi pures (originellement elles sont les meilleures) que celles produites par les autres centres pastoraux du Continent, il y aurait entre les prix offerts à la Corse et ceux pratiqués dans ces centres où la fraude est inconnue une marge moins forte que celle qui a toujours existé, même compte tenu des frais de transport par mer.

La crise actuelle nous aurait atteint comme elle atteint tous les départements producteurs, et elle n'aurait pas empêché le maintien et le développement progressif du cheptel ovin. Mais le décalage des prix étant plus fort pour la Corse que pour les autres départements en raison de la qualité inférieure de nos laits trop souvent frauduleux, nous ne réussissons pas à nous joindre le courant que nous permettrait de livrer avec avantage nos laits à l'industrie de Roquefort. De fait, beaucoup de producteurs diminuent le troupeau ou même y renoncent ; ou bien, ils préfèrent se livrer à la fabrication du fromage, façon locale.

Or, le fromage local est entraîné lui-même par la dépression : Après avoir essayé de tenir bon aux environs de vingt francs le kilogramme, l'arrivée en Corse de certaines variétés continentales de très bonne qualité et à prix bas l'a fait effondrer aux environs de dix francs le kilogramme.

Nos excellentes coopératives du Nord fondées pour le relèvement d'abord des bienfaits de l'association, pour faire cesser entre les deux du produit par l'intermédiaire du bon mélange qu'elles livrent sont elles-mêmes victimes de la fraude à caractère départemental qu'elles ne pratiquaient pas, autant que de la baisse, mais qui, aussi peu supportable, due à des phénomènes extérieurs que lesquels nous n'avons pas d'influence.

On n'a pas voulu, à la faveur du gain immédiat, croire aux conséquences désastreuses de la fraude. On s'est bien obligé maintenant de s'incliner devant la réalité. Il a l'industrie laitière allait reprendre son essor, la fraude ne serviraient-elle ?

Sur ce point, nous faisons la parole à l'autres. Et s'il s'en trouve.

P.B.

LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE

Le Lieutenant Paris est retenu à Horta par des avaries

Paris, 24 juillet. — Il semble que le lieutenant Paris, au lieu d'aller aux Bermudes, choisit la variante Horta-Halifax et Halifax-New-York.

Aucune nouvelle depuis l'arrivée, il est certain que Paris et l'équipage de la « Frégate » auront prit hier, un repos bien gagné.

Paris, 24 juillet. — Le lieutenant d'aviateur Paris vient de signaler au Ministère de la Marine que l'un des moteurs de l'hydravion est à remplacer et l'autre à reviser.

Dans ces conditions l'ajournement du raid est envisagé.

Les moteurs de la "Fregate" devront être revisés

Paris, 24 juillet. — Le Ministère de la Marine après avoir reçu un télégramme relatant l'amerrissage du lieu-

LE LIEUTENANT PARIS

tenant Paris aux Açores informe que la révision complète des moteurs assez s'impose et qu'il y a lieu d'en effectuer que Paris ne pourra repartir son raid que dans quelques jours.

L'aviateur français s'entretient avec l'anglais Courtney

La Horta, 24 juillet. — Le lieutenant Paris a reçu la visite du capitaine Courtney avec qui il s'est longuement entretenu.

L'aviateur anglais est depuis trois semaines aux Açores attendant le moment propice pour reprendre un vol en direction de New-York.

Courtney a toujours été relardé soit par des ennuis de moteur, soit par le temps défavorable. Il aurait déclaré qu'il partirait en même temps que le lieutenant Paris.

Un communiqué du ministère de la Marine

Paris, 24 juillet. — Au sujet du raid du lieutenant Paris, on communique la note officielle suivante :

« Le ministère de la Marine est resté en liaison constante avec la Ville d'Ys. Il a été avisé par radio du bâtiment que les deux moteurs de la *Frégate* avaient besoin d'être entièrement revisés par les constructeurs, d'envoyer à La Horta ses. Le ministère décida, d'accord avec les constructeurs moteurs.

« Le lieutenant Paris est donc immobilisé aux Açores pour une huitaine de jours au minimum.

En arrivant aux Açores, la *Frégate* se trouvait à une hauteur de 2.500 mètres au-dessus d'une mer de nuage qui l'empêcha d'amérir avant le lever du soleil. Pendant le voyage, le pilote se guida uniquement au moyen d'observations astronomiques, car dès 17 heures (heure de Greenwich) la mer était devenue invisible à cause du nuage et ce n'est qu'au méridient de l'amérissage, c'est-à-dire à 5 h. 30 que la mer apparut à nouveau aux yeux des aviateurs.

Nos aviateurs sont fêtés

La Horta, 24 juillet. — Les aviateurs français sont l'objet de vives manifestations d'amitié et ont reçu la visite du capitaine aviateur anglais Courtney, qui les attendait depuis trois semaines attendant le moment propice pour prendre le vol au-dessus de l'Océan Atlantique dans la direction de New-York.

Le département de la Seine manque d'eau

Paris, 24 juillet. — La préfecture de la Seine vient d'informer par télégramme les municipalités du département que par suite de la chaleur, les réservoirs d'eau étant devenues insuffisantes, la pression ayant baissé, les points hauts entre 6 h. utile et Montrouge sont de ce fait différemment alimentés.

Les municipalités sont invitées à ne plus employer l'eau pour le lavage des rues ; elles doivent recommander à leurs administrés d'éviter tout gaspillage.

Les polémiques de presse autour de la catastrophe de l'"Italia"

Oslo, 24 juillet. — Après quelques jours d'accalmie, les polémiques de presse reprennent au sujet du mystère qui entoure le sort de Malmgren ; elles sont alimentées par les déclarations de l'aviateur russe Tchouikhowski lequel répète qu'il aurait bien vu sur un iceberg deux hommes debout et un homme couché. Son avion ne survola ce groupe que de quelques mètres et l'appareil de cinéma qu'il avait à bord a d'ailleurs photographié le groupe. On peut donc attendre du développement du film la solution d'une partie du mystère.

Les ténèbres s'épaississent de plus en plus autour du drame polaire et des bruits sinistres, effarants, circulent dans les pays scandinaves.

Une dépêche de Moscou dit que Malmgren aurait été abandonné sans vêtements et sans aliments mais ce sont là des affirmations dont il est malaisé d'établir l'origine et l'authenticité.

D'autre part, des informations de Moscou à un journal berlinois la *Leningrader Zeitung* annonçant que les rapports de Mariano et Zappi au sujet du sort du professeur Malmgren projettent de nouvelles lueurs sur ce qui s'est passé.

Zappi raconte qu'il attendait la mort de son camarade Mariano pour pouvoir se nourrir de son cadavre.

Les médecins se trouvant à bord du « Krassine » déclarent qu'il est impossible que Zappi ait jeûné plus de cinq jours lorsque le groupe fut retrouvé et non pas treize jours comme il le prétend.

Il s'en suit, ajoute le journal allemand que toutes les suppositions sont possibles au sujet de la fin tragique de Malmgren.

Le professeur Samoilovitch, chef de la mission russe de secours se trouvant sur le « Krassine » déclare au sujet de l'entretien qu'il eut avec Nobile que ce dernier avait demandé la permission de prendre part à la prochaine expédition de recherches du « Krassine ».

Le gouvernement italien s'y opposa.

Les protestations de la presse italienne

Milan, 24 juillet. — Les journaux italiens s'élèvent avec véhémence contre les nouvelles accusations formulées contre Zappi et font remarquer que la nouvelle vague de calomnie est cette fois de source allemande.

Les milieux autorisés disent d'ailleurs que d'après les déclarations faites, hier, par M. Mussolini, au Conseil des Ministres, il est certain que l'Italie n'admettra qu'une enquête dirigée par elle et exécutée par des personnalités italiennes. Le choix de ces personnalités donnerait bien entendu la garantie de compétence et d'impartialité indispensables mais en attendant il semble que la réserve s'impose et qu'on ne coure jusqu'au ridicule imminent en Italie de Nobile et de ses camarades.

On se plaît à remarquer d'ailleurs que nombre des journaux suédois pendent contre la campagne anti-italien ne et que d'autres qui y avaient participé ont modifié profondément leur langage et leur attitude.

Le *Lunds Dagcland* dit que toute la campagne fut organisée par les éléments anti-fascistes.

Le "Krassine" rejoindra Goetebord

Moscou, 24 juillet. — L'agence *Tass* annonce que le « Krassine » a reçu l'ordre de rallier Goeteborg au lieu de Bergen où les chantiers de réparations ne sont pas assez grands pour le recevoir.

Le scandale des divorces américains

Paris, 24 juillet. — Le commis greffier Chipot, de la troisième Chambre du tribunal civil, mêlé à l'affaire des divorces américains, a comparu, cet matin, à 9 heures, devant l'Assemblée générale des magistrats du tribunal civil, siégeant à huis clos.

Il était assisté de Me Charles Reibel, ancien ministre.

Le Procureur de la République, M. Proukhoran, dans son réquisitoire, réclama une sanction sévère.

Le commis-greffier a été condamné à une peine disciplinaire de deux mois de suspension.

La Crise du Logement a un responsable

Bégnissons-nous du projet de loi qu'a déposé M. Loucheur et que le Parlement a voté. Mais que notre joie ne nous empêche de dire, de répéter, de clamer que s'il y a une crise du logement, c'est la faute à une seule et unique personne : à l'Etat. Clamons-le, répétons-le, disons-le parce que c'est la stricte vérité.

A quoi tient la crise du logement ? A ce que, tant à Paris que dans les principales villes de France, le contenant est devenu plus petit que le contenu. Il y a trop d'habitants et pas assez d'habitations. Aucun être, doué de la faculté de raisonnement, ne peut contester l'exactitude de cette assertion, qui est presque une « La Palisade ». De même, aucun être de bon sens ne peut nier que, si on avait davantage construit hier, il y aurait plus d'habitations aujourd'hui et moins de crise de logement. Mais, pourquoi a-t-on moins construit, pourquoi même n'a-t-on presque plus construit du tout ? C'est ici que vous allez voir apparaître l'immense stupidité de l'Etat et sa lourde responsabilité.

La construction d'habitations n'est, en somme, qu'une industrie comme une autre. Elle est, en tout cas, soumise aux mêmes lois générales que les autres indus-

M. LOUCHEUR

tries. Elle exige des constructeurs, des matériaux ; si les uns, si les autres manquent en France, Elle veut enfin que, lorsque les constructeurs ont construit, ils puissent librement vendre leurs constructions, sans qu'il en résulte une pénalité extravagante — j'allais écrire une amende formidable.

C'est ce qui se passe dans tous les pays du monde pour l'édification des habitations. C'est même ce qui se passe en France pour la plupart des industries, y compris les industries de luxe. Mais ce n'est pas seulement ce qui se passe pour la première de ces industries d'utilité publique, pour cette industrie qui consiste à fabriquer des intérieurs sous lesquelles les citoyens pourront abriter leurs têtes. Là, l'Etat intervient et décrète ceci : « Pour qui est cette maison qu'on bâtit ? » Et, si on lui répond qu'on ne sait pas, que ce sera pour un locataire inconnu, il trouve le sourcil, décrète son approbation finale, met un mouvement ses procureurs de contribution et prononce : « Vous paierez 25% d'impôt (portion plus) sur le montant de la vente. »

Seuls, sont exonérés les propriétaires qui font bâtir pour leur compte. Or, il tombe sous le sens que ces propriétaires n'ont pas tous la même goût, ni les mêmes besoins. Celui-ci veut une petite maisonnette à un étage, celui-là une grande bâtisse, ceci autre un cottage en pierre meulière, cet autre une villa en briques. Autant de propriétaires-bâtisseurs, autant de constructions différentes. Et puis, l'un entend qu'on commence les travaux qu'en printemps, l'autre exige qu'on les termine avant l'hiver. Pas de travail en série possible dans ces conditions. Pas d'utilisation permanente de la main-d'œuvre. En un mot, pas de rationalisation. Rien que de la routine, sur mesure, qui est la confection la plus chère du monde. Rien que de la fantaisie qui, en outre nuit à la production et à la négation de la production.

Imagine-t-on qu'appliquer le même procédé à une industrie automobile ? Imagine-t-on qu'frappé d'un droit de 25% l'achat de toute voiture qui n'aurait pas été spécialement construite par son futur acquéreur, cette magnifique industrie serait réduite à rien. Et ses ouvriers, les Citroën, les Renault, seraient dans un petit coin de la plus misérable banlieue. Ce qui leur a permis son ordonnance de donner un nouveau leur essor à leur affaire, mais encore de doter la France entière d'une multitude de automobiles à prix abordable, c'est qu'il ont pu procéder en série, sans se préoccuper du goût particulier de chaque acheteur, sans obtenir la commande individuelle du premier occupant. S'il leur fallait établir deux prix de revient, un prix pour l'ouvrier particulier et un prix majoré de 25 à 30 % pour le grand public, ils n'auraient qu'à fermer leurs usines. Et le bon public irait encore à pied, en diligence ou en carriole.

Tout cela a été magistralement développé au Congrès de la Fédération du bâtiment, qui s'est tenu récemment à Belfort, sous la présidence d'honneur de M. André Tardieu, ministre des Travaux publics, et sous la présidence effective de M. Dumas, président de la Fédération nationale du bâtiment.

— La France, a déclaré M. Emile Fremet-Lacourt, rapporteur du Congrès, est à peu près le seul pays au monde où les constructeurs doivent attendre que les futurs propriétaires se décident à leur remettre commande d'une maison. S'ils voulaient « » comme leurs collègues étrangers, qui ont le droit de fabriquer en l'avance et de faire du stock en utilisant les périodes de chômage ou les marches naturels, ils auraient à leur disposition de de 25% au minimum, sous forme de droits de mutation, au moment où ils vendraient vendre l'immeuble construit... Le bâtiment demande à être traité comme les autres industries, à avoir le droit de travailler quand il peut le faire, quand il a de la main-d'œuvre et du beau temps sans être puni aussi injustement. Aucune autre industrie n'est frappée si durement. Et pourtant, il en est peu qui fasse autant appel à la production française.

On rougit un peu d'être obligé d'enregistrer, au siècle où nous sommes, de pareilles revendications.

Le projet de loi de M. Loucheur va-t-il remédier à la crise du logement ? Il y remédiera au moins en partie. Mais, je vous en prie, vous tous qui souffrez de la crise, n'oubliez pas le seul, le principal auteur de votre souffrance — l'Etat. Et dites-vous que si, en 1977, on a pu construire aux Etats-Unis 519.000 maisons, représentant la somme formidable de 2 milliards de dollars (125 milliards de francs), c'est qu'il n'y a pas de droits de mutation, pas de taxes hypothécaires — enfin quoi, pas de fisc aux doigts crochus !...

Stéphane LAUZANNE.

Libres opinions

Restaurons l'Etat

Préoccupé surtout du résultat, nous n'avons pas assez marqué les conditions particulières dans lesquelles M. Paroncre avait obtenu de la Chambre un vote de confiance.

Il a indiqué avec force que l'une des tâches essentielles de la présente législature serait de restaurer l'Etat. Il a montré sur quelle base ce travail devrait s'effectuer et il a souligné le danger de laisser se perpétuer les déplorables errements auxquels par les fonctionnaires.

Le Président du Conseil a été entendu : il a fait voir par des exemples toute la gravité du mal qui emporters le régime s'il n'était pas enfin combattu avec une énergie brusque. Cette énergie, le président Poincaré l'a eue, en paroles, nous n'en doutons plus que des actes. Ces actes, il les a annoncés. Sans doute il les accomplira. On peut faire confiance à l'homme qui n'a point déçu jusqu'ici les espoirs qu'on avait mis en lui.

Certains disent que désormais M. Poincaré peut partir, l'œuvre financière qu'il a entreprise en bien ans étant si forte qu'elle survivrait à son départ ; on ne le voit pas : cette œuvre mérite si excellente qu'elle soit, n'opine des parties du plan de restauration générale que s'impose au gouvernement.

Pour réussir ce plan, est-il, au sein du Parlement, au républicain plus sincère, possédant plus d'autorité que le président du Conseil ? L'imposante majorité qu'il a su grouper sous ses vues lui rend actuellement possible ce que nul autre ne pourrait faire avec le moindre espoir de réussite. Qu'on le laisse manœuvrer le régime, qu'on le laisse remettre sur pied la grenade de Belfort.

Pour entamer ce programme, jamais on ne retrouvera circonstances plus favorables. Jamais un front de bataille plus uni. Jamais un tel élan de résolution, la République s'aura en tant de bons atouts dans son jeu. Qu'elle ne mette pas à profit ces circonstances, n'en est fait d'elle. Comme l'a dit C.-J. Cignon, à la *Journée Industrielle*, cette occasion qui s'offre à nous, si nous ne la saisissons pas, qui sait si ce n'est la dernière ?

Personne ne contestera plus que les lois sur les syndicats et sur les associations n'aient eu d'heureuses influences. Nul ne nie plus qu'elles n'aient servi à organiser fortement les intérêts professionnels. Elles ont pu exister des troubles, mais n'en sont pas moins nées, après une longue période d'adaptation, d'un véritable ordre social dont il faut se féliciter.

« Mais il est nécessaire qu'à l'égard de ces groupements, l'Etat, dans la limite de son pouvoir législatif l'un et l'autre garde ses prérogatives et que l'Etat, souverain leur liberté d'exercer et de décision. A plus forte raison cette nécessité s'impose-t-elle à l'égard de l'agglomération des fonctionnaires fédérés pour quelque titre que ce soit, syndicats ou associations professionnelles. »

Or, le plus grande incertitude règne aujourd'hui sur les devoirs et sur les droits des fonctionnaires. Ils traitent d'égal à égal avec l'Etat ; peut-être même se croient-ils plus forts et plus puissants que lui. L'Etat n'est plus rien, à leurs yeux, qu'un patron tout pareil aux autres, qu'on peut brimer comme les au-

Le champion de tennis Tilden est suspendu

New-York, 24 juillet. — L'Association du Tennis a approuvé la décision

TILDEN

du président Collom tendant à interdire la participation de Tilden aux épreuves de la Coupe Davis.

Terrible drame de famille

Vienne, 24 juillet. — A Gratz, un meunisier a tué ses deux enfants et sa petite-fille, puis s'est suicidé.

Le sultan du Maroc visite les grands magasins de Paris

Paris, 24 juillet. — De très bonne heure, ce matin, Si Mohamed le jeune sultan du Maroc a quitté, en compagnie du grand vizir El Mokri, l'appartement qu'il occupe à l'hôtel Grillon.

Il était un peu plus de huit heures lorsque revêtu d'un gandurah prune, coiffé d'un fez et chaussé de babouches il monta fort démocratiquement dans un taxi.

C'est dans un grand magasin de la rive gauche qu'il passa sa matinée allant de rayon en rayon ses désirer un seul instant satisfaits.

Songeant sans doute aux dames du harem, Si Mohamed, après avoir acheté de nombreuses paires de chaussettes se fit conduire au rayon des femmes et fit l'emplette de robes et de bas de soie.

A 12 h. 10, le sultan regagnait son hôtel où on déjeuner à la française lui fut servi dans son appartement.

Si Mohamed restera sept jours qu'au 31 août et gagnera ensuite Dijon, puis Evian.

NOUVELLES D'AVIATION

Le "Military Zenith" des escadrilles de Reims

Le Bourget, 24 juillet. — La cinquième escadrille du 24e régiment d'aviation, composée du lieutenant Durrrger, des adjudants Arnold, Donner et Hérisse et des sergents Dodet et Lafosse, a terminé, hier, à 17 h. 4, le parcours de 3.038 kilomètres du « Military

tra, entre hommes on peut bâtir, qu'on peut rêver d'édifier un jour et qu'on s'applique, en attendant, à desservir, mais pas à bâtir.

Il est temps d'y mettre bon ordre. Si l'Etat refuse le prodige, M. Poincaré doit rendre à nouveau leur liberté aux municipalités à l'enrichissement de l'Etat, à l'harmonie universelle.

C'est au fait d'une grande envergure, telle celle que le Président du Conseil a paru à la tribune, s'exposant que le Syndicat national des Instituteurs, réuni à Paris sous la présidence de M. Jacques Rubinstein, délégué de la ligue française, 23.000 représentées les locaux des Universités européennes, germanique, hongroise, italienne, luxembourgeoise, roumaine et russe.

Le Conseil avait à son ordre du jour la guerre de Sécession, et des communes de Mr. Brooks-Shaw, une enfance déjà de Lincoln, l'homme d'une époque du dix-neuvième siècle du monde, se recueillit surtout dans le Sud, parmi les planteurs de coton.

Mais ceux pour les nègres de l'Ohio, bons républicains jusqu'à présent, ont résolu de voter en masse pour M. Smith, candidat démocrate à la présidence.

L'élection a raison de ce changement d'attitude, c'est que les noirs entendent faire bloc avec les catholiques et le juifs contre le ku-klux-klan qui est l'ennemi juré des nègres : « Blue eagle » ; d'où on dans l'Ohio.

De quelque façon qu'on les retourne et qu'on les envisage, les élections américaines sont donc toujours confessionnelles.

—o—

LA MORT D'UN ROI

Il s'agit du roi du cigare, M. Wilman Williams, qui vient de mourir à Penarth. C'était l'un des plus grands fumeurs du globe, il usait près de 4.000 cigares par an.

Et comme la nicotine est un poison — chacun sait ça — ce digne homme n'a vécu que jusqu'à 83 ans !

—o—

ON DEMANDE UN CORDON BLEU

L'ex-empereur Guillaume cherche une bonne. Comme la crise des domestiques sévit en Hollande autant qu'à Nice, le kaiser a dû faire appel aux petites annonces des journaux ! Lui qui a eu tant de peuples à ses pieds, n'a même plus une cuisinière ! Il en demande une, dont les annonces, « capable d'accommoder des plats savoureux et 14h... ».

Il faut encore qu'elle fournisse d'autres garanties, car avec une cuisinière malintentionnée, un accident est si vite

Mais Julie je vous ai demandé le cachepot.
— Mais le voilà, madame !

ÉCHOS

Memento

CALENDRIER. — Aujourd'hui mercredi 25 juillet 1928, 207e jour de l'année. 159 à venir.

Aujourd'hui : Saint-Jacques.

Demain : Sainte-Anne.

—o—

EPHÉMÉRIDES CORSES. — 25 juillet 1564 : Les nationaux commandés par Sampiero s'emparent de Patrimonio.

La prise de cette place fut glorieuse ; car la lutte fut acharnée. Vingt heures durant le commandant de la place et 140 siciliens opposèrent leur énergie à la vaillance des assiégeants ; mais ou dut capituler et l'on fut heureux de sauver troupes et bagages.

Sampiero aussitôt après cette conquête, nomma président de Porlecchio François Marie de Leca.

—o—

LES REQUINS DANS LA MER DU NORD

Ah ! chaleur... il ne nous manquait plus que ça, voilà qu'elle nous amène des requins. Des poissons carnassiers qui envoient en banque dans la mer du Nord à un mille de la côte, croyez-en nos yeux avec trois de ces animaux qui, heureusement, ont fait chavirer leur barque et dont ils ne se sont tirés qu'à grand'peine.

Baigneurs, vous voilà prévenus, par les attelons, ne vous écartez pas, il fait chaud cette année et les requins s'en poussent une pointe en Méditerranée aiment beaucoup la chaleur, mais ils aiment aussi les baigneurs imprudents et trop audacieux...

—o—

LA FIN DE LA CALLIGRAPHIE ?

Il y a, en Angleterre, une théorie nouvelle qui consiste à apprendre aux enfants l'alphabet sur les claviers des machines à écrire. Pas de livres, pas de tableaux noirs, pas d'ardoises. L'enfant n'est pas long à reconnaître musicales, majuscules et chiffres, et bientôt il sait lire, il sait mécaniquement écrire. Il n'a qu'à frapper sur les touches.

Si cette théorie est mise sérieusement en pratique, c'est la fin de l'écriture manuscrite, mais les experts disent que cela n'a pas beaucoup d'importance, car on écrit de plus en plus mal. La calligraphie a depuis longtemps cessé d'exister.

—o—

LES NÈGRES CONTRE LE KU-KLUX-KLAN

Les nègres américains ont gardé de la guerre de Sécession, et des communes de Mr. Brooks-Shaw, une enfance déjà de Lincoln, l'homme d'une époque du dix-neuvième siècle du monde, se recueillit surtout dans le Sud, parmi les planteurs de coton.

Mais ceux pour les nègres de l'Ohio, bons républicains jusqu'à présent, ont résolu de voter en masse pour M. Smith, candidat démocrate à la présidence.

L'élection a raison de ce changement d'attitude, c'est que les noirs entendent faire bloc avec les catholiques et le juifs contre le ku-klux-klan qui est l'ennemi juré des nègres : « Blue eagle » ; d'où on dans l'Ohio.

De quelque façon qu'on les retourne et qu'on les envisage, les élections américaines sont donc toujours confessionnelles.

—o—

LA MORT D'UN ROI

Il s'agit du roi du cigare, M. Wilman Williams, qui vient de mourir à Penarth. C'était l'un des plus grands fumeurs du globe, il usait près de 4.000 cigares par an.

Et comme la nicotine est un poison — chacun sait ça — ce digne homme n'a vécu que jusqu'à 83 ans !

—o—

ON DEMANDE UN CORDON BLEU

L'ex-empereur Guillaume cherche une bonne. Comme la crise des domestiques sévit en Hollande autant qu'à Nice, le kaiser a dû faire appel aux petites annonces des journaux ! Lui qui a eu tant de peuples à ses pieds, n'a même plus une cuisinière ! Il en demande une, dont les annonces, « capable d'accommoder des plats savoureux et 14h... ».

Il faut encore qu'elle fournisse d'autres garanties, car avec une cuisinière malintentionnée, un accident est si vite

Mais Julie je vous ai demandé le cachepot.
— Mais le voilà, madame !

Les Corses Parlent

La "Maison Corse" de Marseille

Assemblée générale du 1er juillet 1928

L'assemblée générale de la « Maison Corse » qui s'est tenue le dimanche 1er juillet courant dans la salle réservée du Grand Café Noailles, et dont nous allons résumer les débats ci-après, marque une étape décisive dans la voie de réalisation de cet organisme économique.

Une assistance choisie avait répondu à l'appel des convocateurs.

Le bureau la séance, M. Ciantisi, président, est heureux de souhaiter la bienvenue à M. Quilichini, maire de Sartène et M. Colonna, maire de Cargèse qui, de passage à Marseille, ont tenu à assister à la réunion de la « Maison Corse ». Il les remercie d'avoir bien voulu leur faire cet honneur et exprime le souhait que leur exemple soit suivi par tous les élus de la Corse auxquels il sera réservé un accueil cordial.

Il salue également la présence de M. Cortichiato, ancien bâtonnier du Barreau de Marseille, de M. Grisoli, conseiller municipal et de M. Bottai, l'un des fondateurs de la Foire de Marseille qui, en leur cœur, ont bien à nous manifester leur sympathie et tout l'intérêt qu'ils attachent aux questions corses.

La parole est donnée, ensuite à M. Franceschini, secrétaire général, pour la lecture du procès-verbal de la précédente assemblée générale, qui est adopté sans observations.

La lecture du compte-rendu financier, qui est fort complet, établi par M. Bottai, trésorier général, est écoutée avec la plus vive attention, car elle démontre la bonne tenue des fonds de la « Maison Corse » et le soin avec lequel le trésorier en surveille le mouvement, ce dont il est chaleureusement félicité.

RAPPORT FINANCIER

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter le compte-rendu de notre situation financière, par le résumé des opérations arrêtées à la date du 15 juin courant :

Recettes :

Reçu de l'Union des Corses et des Amis de la Corse...	1.727.75
Reçu de l'Amicale des Fonctionnaires Corses	90.00
Reçu de la Section des Fonctionnaires de l'Union des Corses	500.00
Cotisation, M. Malaspina	500.00
Cotisation et souscriptions diverses	1.697.40
Subvention, Ville de Marseille	20.000 ..
Subvention, Ville d'Ajaccio.	100. -
Subvention, Ville de Letia...	25. -
Subvention, Ville d'Aix.....	300. -
Subvention, Chamb. de Commerce de Marseille	500. -
Intérêts des fonds déposés au Crédit Lyonnais	8.40
Total	27.148.55

Dépenses :

Matériel	1.405.00
Loyer et frais de bureau	2.912.25
Imprimés et frais de propagande	2.088.05
Total	6.407.30
Excédent des recettes	21.041.25

A ces chiffres, il y a lieu d'ajouter le montant des subventions suivantes.

Conseil général des Bouches-du-Rhône : 20.000 francs. Chambre de Commerce de Marseille : 500 francs. Compagnie Paquet : 100 fr. soient à notre profit pour l'année 1928 et qui nous seront versées avant la fin de l'année, ainsi que le montant des cotisations qui encore nous seront recouvrées. *Soit un total approximatif de 44.000 francs.*

Votre trésorière bien ne permettre, en terminant d'entre une parenthèse en ce qui concerne les cotisations, celles-ci prévues par nos statuts avaient été établies à 10 francs, mais nous nous sommes rendus compte que bon nombre de nos amis ne pouvaient payer les premières fois financières de notre « Maison Corse ».

Mais par suite de circonstances, d'ailleurs absolument indépendantes de notre volonté et dans à de nombreuses difficultés, que nous avons pu fort heureusement surmonter, les encaissements n'ont pu s'opérer que dans le courant de 1927.

D'autre part, le local destiné à donner à notre organisme la vitalité nécessaire à son bon fonctionnement n'ayant pu être installé que ces temps derniers, nous avons dû envisager, afin de ne pas mettre trop à contribution nos sociétaires en leur réclamant deg cotisations arriérées, de reporter à l'année 1927 toutes celles payées en 1926.

Il ne sera donc demandé à nos adhérents que la cotisation correspondant à l'année 1928.

Nous nous espérer, nos chers compatriotes, que vous voudrez bien y apporter de tout cœur et y réserver votre bon accueil lors de la mise en recouvrement. (*Vives acclamations*).

Le président expose ensuite un compte-rendu moral, dont nous regrettons de ne pouvoir donner, faute de place que les passages essentiels.

Après des démarches sans nombre, dont le résultats restait la plupart du temps négatif et dont vous vous épargnerons le récit, nous réussirons, enfin, à convaincre et à gagner à notre cause notre ancien notre éminent compatriote, M. de Peretti della Rocca, ambassadeur à Madrid. Ce fin diplômate qui fait honneur à notre pays, reconnut tout de suite l'utilité de la « Maison Corse » approuva pleinement notre initiative et nous prêta le prestige de son nom en acceptant les présidences d'honneur de notre groupement.

Le 30 septembre 1926, il venait sur notre invitation, présenter la « Maison Corse » aux corses de Marseille dans une brillante conférence faite au Grand Hôtel de la Municipalité, dont vous avez, sans doute, gardé l'excellent souvenir.

Le président donne ensuite connaissance de la correspondance échangée avec M. Peretti della Rocca, ambassadeur à Madrid, qui, retenu à Paris par ses hautes fonctions auprès de la Société des Nations, ne peut assister à la réunion

Beaucoup de tabac
Peu de papier
Un arôme exquis
Une présentation luxueuse
Un prix modique
voilà ce que vous trouverez dans les Cigarettes

MARYLAND ALBAN SUPÉRIEUR
«paquet blanc»

Il faut en ce moment faire des
ÉCONOMIES
Je cependant avoir une toilette
formant un ensemble parfait.
Pour savoir ce qui se porte comme
gants et chaussures, bas et lingerie,
plumes, sacs et bijoux, etc...
comme aussi robes et chapeaux
achetez le nouveau journal complet
MERVEILLES DE PARIS
4 francs
EN VENTE PARTOUT
et 29, rue de la Sourdière, Paris.

BOURSE DE PARIS du 23 Juillet 1928

VALEURS	Dernier prix.	Dernier dividende.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel	61	2
3 % 1886	61 90	1 80
4 % 17	62 50	2
4 % 18	62 50	2
5 % 20	94	3
5 % 21	94	3
6 % 26	94 10	3
6 % 27	94 10	3
Obligations 6 % 1922	94	3
— 6 % 1924	94	3
— 6 % 1926	94	3
— 6 % 1927	94	3
Oblig. Caisse Autonome	94	3
Crédit National 1919	94	3
— 1921	94	3
— 1923	94	3
— 1924	94	3
Bons 7 % 1925 Aune	94	3
Bons 7 % 1925 Pas-de-Calais	94	3
Départ. Seine 7 % 1926	94	3
Paris 1905	94	3
— 1921	94	3
— 1926	94	3
Communales 1879	94	3
— 1920	94	3
TERRE		
Banque de France	23850	1200
— Nation de Crédit	1430	1000
— Paris et Pays-Bas	1430	1000
— Union Parisienne	1430	1000

VALEURS	Dernier prix.	Dernier dividende.
Compagnie Algérienne	2665	1750
Comptoir National d'Escompte	1665	1070
Crédit Foncier de France	4150	600
Crédit Lyonnais	3100	140
Société Générale	1500	1100
Société Générale Foncière	1500	1200
Suez Capital	18075	10400
Suez Part	17000	1000
Suez Ordre	17000	1000
Est Capital	1500	1000
Lyon Capital	1500	1000
Midi Capital	1500	1000
Nord Capital	1500	1000
Orléans Capital	1500	1000
Santa-Fé Chemins de Fer	1500	1000
Prod. Electricité	1500	1000
Comp. Gén. Electricité	1500	1000
Thomson	1500	1000
Tréfileries du Havre	1500	1000
Mines de Courrières	1500	1000
Mines de Lens	1500	1000
Bolsé	1500	1000
Aschaeen	1500	1000
Phosphates de Gafsa	1500	1000
Pechiney	1500	1000
Charpentes Rouvis	1500	1000
Transatlantique Ord. 600 fr.	1500	1000
Navigation Paris	1500	1000
Air Liquide	1500	1000
Cultures Tropicales	1500	1000
Pathé Cinéma Joulie	1500	1000
Sources Gaz	1500	1000
Suisse 5 % 1903	1500	1000
Suisse 5 % 1906	1500	1000

VALEURS	Dernier prix.	Dernier dividende.
Serbe 1895	173	172 50
Turc 4 %	119 50	120 50
Turc 5 % 1914	119 50	120 50
Banque Nationale Mexique	1500	1000
Banque Ottomane	1500	1000
Crédit Foncier Egyptien	1500	1000
Wagons-Lits Ordinaires	1500	1000
Ouvroir Mining	1500	1000
Rio Tinto	1500	1000
Orientale Corpet	1500	1000
Péfrofina	1500	1000
Secteries d'Egypte	1500	1000
Bons Mexicains 1913	1500	1000
Brakpan	1500	1000
Cambodge	1500	1000
Financières Caoutchouc	1500	1000
Chartered	1500	1000
Consolidés	1500	1000
De Beers Ord.	1500	1000
Estrellas	1500	1000
France Wyoming	1500	1000
Goldfields	1500	1000
Hauchecorne	1500	1000
Jagersfontein	1500	1000
Malacca Ordinaire	1500	1000
Mexicain Eagle Ord.	1500	1000
Modderfontein	1500	1000
Montagnes	1500	1000
Mozambique	1500	1000
Mallis	1500	1000
Padang	1500	1000
Rand Mines	1500	1000
Roumano-Belges	1500	1000
Shansi	1500	1000

VALEURS	Dernier prix.	Dernier dividende.
Tanganyika	1500	1000
Docks Marseille	1500	1000
Lyonnaise des Eaux Cap.	1500	1000
Electricité Paris	1500	1000
Union Electricité	1500	1000
Perenchies	1500	1000
Lebon	1500	1000
Gaz de Paris	1500	1000
Schneider	1500	1000
Fives Lille	1500	1000
Saint-Gobain	1500	1000
Verreries du Carmaux	1500	1000
Salins Midi Capital	1500	1000
Messageries Maritimes Ord.	1500	1000
Transports	1500	1000
Cuivrerie Jousse	1500	1000
Parfet Chaussure	1500	1000
Galeries Lafayette	1500	1000
Paris-France	1500	1000
Printemps	1500	1000
Rens. Franc. Rio Plata	1500	1000
Land Bank of Egypt	1500	1000
Crédit Foncier Autriche	1500	1000
Crédit Foncier Mexicain	1500	1000
Crédit Foncier Cuba	1500	1000
Tabacs Philip. Ord.	1500	1000
Banque Parisbas. Mexicain	1500	1000
Crédit Fonc. Franco-Canad.	1500	1000
Bi-Métal	1500	1000
Hotchkiss	1500	1000
Meyer Charlton	1500	1000
Tubacs Lozanes	1500	1000

VALEURS	Dernier prix.	Dernier dividende.
Royal Dutch	42135	41070
Shell	650	617
Fonds d'Etats Etrangers		
Anglais 2 ½	370	372 75
Argentin 4 % 1900	93 5	94
Belges 3 % 1900	74	74
Brésil 4 % 1889	74	74
Bulgare 6 % 1902	74	74
Chine 4 % 1895	418	420
Egyp. Unifia	412 50	415
Hellen 6 % 14	307	307
Italie 3 ½	89 50	89 50
Japon 4 % 1899	403	405
Mexique 4 % 1904	120	120
Roumanie 4 % 1922	443	445
Russe 3 % 01-04	3 10	3 10
Serbe 1913	73	74
Turc 4 %	106 50	1 50

CHANGES

Londres	123 35
New-York	25 54
Allemagne (100 reichsmark)	607
Belgique	358 50
Espagne	421 75
Hollande	1027 50
Italie	134 75
Prague	75 90
Suisse	492 75

ABONNEMENTS AU
Petit Bastiais
QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

BULLETIN D'ABONNEMENT

M.....
demeurant à.....
déclare souscrire un abonnement de.....
au *Petit Bastiais* à partir du..... SIGNATURE

Découper ce bulletin et l'adresser à M. l'Administrateur du *Petit Bastiais* à Bastia avec le montant de l'abonnement en un mandat-poste ou chèque postal : *Ajaccio* 152.

TARIF DES ABONNEMENTS

CORSE. — Un an : 62 francs — 6 mois : 32 francs — 3 mois : 16 frs
AUTRES DEPART. — Un an : 84 francs — 6 mois : 33 francs — 3 mois : 17 francs.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

ENTREPRISE GÉNÉRALE
— POUR LA CORSE
Peinture - Vitrerie
PAPIERS PEINTS
J. ESPOSITO
BOULEVARD du PALAIS
BASTIA
DÉCORATION D'ÉGLISES
et appartements de
tous styles et en
tous genres
Vente Gros - Détail

SANTU CASANOVA
Primavera Corsa
PRIX : 12 FRANCS

L'EchoTouristique de laCorse
littéraires, anecdotique, pittoresque, descriptif et bibliographique.
Directeur : *A. BUTT FRS* par so. nimestriel. (Compte postal N° 211-44, Paris.)
Directeur : *A. Clavel*, Librairie de la Corse, 43, rue St-Lazare, à Paris. *Spécimen franco.*

CAP CORSE
Damiani
GRAND PRIX ·· MEDAILLE D'OR
MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS
JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1903 ET 1904

Quand se partir pour Rome
notez l'adresse de:
L'AGENCE HAVAS
62 Rue de Richelieu PARIS
vous pourrez être chaque jour
au courant de tout ce
qui se passe
Le Petit Bastiais

La Première Marque du Monde
UNDERWOOD
A LA MACHINE SPECIALE
QU'IL VOUS FAUT
MACHINE TECHNIQUE
MACHINE PORTATIVE
MACHINE COMPTABLE
MACHINE A FACTURER
MACHINE STANDARD
ECRIT, TOTALISE, DUPLIQUE, CONTRACTE
CORDIER & FILS, Agents Généraux pour la Corse
8, Boulevard du Palais - BASTIA
UNE RÉFÉRENCE : Plus de 200 machines de tous modèles vendues en Corse
ACHAT-ECHANGE (toutes marques)
Facilités de Payement - Tous renseignements sur demande

BANQUE DE LA CORSE
ALTIERI & NAPOLEONI
15, pl. du Marché (1er ét.) 15, Pl. Paoli à BASTIA
Principales Opérations de la Banque
Escompte et recouvrement du papier de commerce — Comptes de chèques — Comptes de dépôts à échéances fixes — Lettres de crédit — Opérations de change — Ordres de Bourse — Souscriptions — Opérations sur Fonds — Garde de titres — Prêts sur titres — Encaissement des coupons — Garantie contre le risque de remboursement au pair et la non-vérification de tirages — Renseignements financiers, industriels et commerciaux — Surveillance de portefeuilles, etc., etc.
LOCATION DE COFFRE-FORTS
Compartiments depuis 20 fr. par an

AUTOCARS P.-L.-M.
SERVICE D'ETE
DU 1er MAI AU 15 OCTOBRE 1928
Au départ de Bastia. — Circuit du Cap Corse, en 1 jour : service quotidien.
Au départ d'Ajaccio. — Circuit des Calanches, en 1 jour et demi : service quotidien.
Circuit de Bonifacio en 2 jours : les lundi et jeudi.
Circuit Ajaccio-Piana-Corté en 2 jours; les dimanche, mardi et samedi.
Circuit Ajaccio-Piana-Corté, en deux jours : les mercredi et samedi.
Circuit Ajaccio-Calvi-Ile-Rousse-Bastia en 1 jour et demi : les mercredi et samedi.
Circuit de la Castagniccia en 1 jour : les lundi et jeudi.
Circuit Bastia-Ile-Rousse-Calvi-Ajaccio, en 1 jour et demi : les mardi et samedi.
Circuit de la Castagniccia en 1 jour : les lundi et jeudi.
Circuit Bastia-Ile-Rousse-Calvi-Ajaccio, en 1 jour et demi : les mercredi et samedi
Au départ de Corté. — Circuit Corté-Piana-Ajaccio, en 2 jours : les lundi, jeudi et vendredi.
Circuit Corte-Bonifacio-Ajaccio, en 2 jours : les lundi et vendredi.
Circuit de l'Inzecca en un jour : les mardi et jeudi.
Au départ de Piana — Circuit d'Evisa en 1 jour : les mardi et vendredi.
Pour tous renseignements s'adresser aux bureaux de P.-L.-M. à Ajaccio, 1 cours Grandval ; à Bastia, compagnie Prasinetti, place Saint-Nicolas ; à Corté, chez Paoli ; à Calvi et à Ile-Rousse, à la compagnie Prasinetti.
On pourra également consulter ces trois derniers à la direction des chemins de fer de la Corse à Bastia et dans les bureaux des Syndicats d'Initiative de Corse, à Ajaccio, Bastia, Corté, Calvi et Ile-Rousse.

MAISONS Pour Tous
LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER
Edition exceptionnelle de Jardins et Basses-Cours
UN AN : 6 Fascicules Albums : 7 fr. — Le Fascicule : 1 fr. 25.
HACHETTE, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

52e ANNEE. — N° 176. 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — JEUDI 26 JUILLET 1928.

DIRECTION-RÉDACTION-ADMINISTRATION
8, Bd du Palais & 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.03
BUREAU A PARIS
16, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-47

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA
DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER
Compte Chèques Postaux : Ajaccio 1.78.

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 m
Corse	62	32	16
Corse et Colon.	84	44	22
Etranger	120	60	30

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ
La publicité extra-locale est reçue aux Annonces Havas, 62, rue de Richelieu (2e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

BIBLIOTHÈQUE

La sécurité des Routes Corses

N'allons tout de même pas trop loin

Il nous eût été facile de garder le silence sur les faits récents qui ont eu si haut point ému l'opinion publique.

La presse ne l'a pas voulu et elle a eu raison.

Pour guérir une plaie, il faut commencer par la découvrir.

Il était nécessaire de gratifier les autorités et de provoquer l'indignation de nos compatriotes en vue d'une réaction salutaire.

Nous devons d'ailleurs reconnaître que si les moyens d'action dont disposent les autorités n'ont pas été considérablement développés, ils ont été employés avec une diligence et un à-propos qui nous font accorder ici aux hors-la-loi paisibles, car il y en a.

Or, sans la complicité passive ou active des populations, les malfaiteurs, dans un pays où tout se sait sur l'heure, sont impuissants.

Mais cela nettement indiqué une fois de plus, nous ne voulons pas dire que la Corse est inhabitable, et nous ne devons pas permettre qu'on le dise.

D'abord, parce que les faits signalés sont à tout prendre isolés et exceptionnels, n'ayant fini compte que quelques-uns d'entre eux ont été imaginés et d'autres amplifiés et dramatisés à l'excès.

Ensuite parce que des faits semblables ne sont point rares dans les pays les mieux civilisés.

A dessein, nous reproduisons tout au long l'information suivante :

Bruxelles, 20 juillet. — Depuis quinze jours, M. Fernand Quinet, compositeur et directeur du Conservatoire de Charleroi, s'était installé à sa maison de campagne à Bonnerée, en compagnie de sa femme, Hyacinthe Brélia, cantatrice très connue à Bruxelles, et spécialisée dans la musique moderne.

« M. Quinet, qui est originaire de Charleroi, mais habite généralement rixelles, s'était rendu à Landelies, mercredi soir, vers 6 heures, pour se baigner dans la Sambre.

« Sa femme, pendant ce temps, alla dans les champs avoisinant la ville, faire une promenade. Plusieurs personnes la virent cueillir des fleurs.

« M. Quinet rentra vers 7 heures. Ne voyant pas sa femme, il se mit à sa recherche.

« Les démarches restant infructueuses et Mme Eveline Brélia n'ayant pas reparu à sa demeure, des battues furent organisées. Toutes les nuit la lumière des phares d'auto fut projetée dans les sillons du bois environnant.

« Ce ne fut que ce matin, vers 5 heures, que M. Quinet découvrit le cadavre de son épouse à moins de 10 minutes de la route.

« La malheureuse était étendue au pied d'un arbre, couchée sur le ventre, la tête légèrement inclinée à droite. Elle avait un bâillon enfoncé dans la bouche. Ses vêtements en désordre laissaient supposer que l'assassin lui avait fait subir d'odieux traitements.

« Le juge d'instruction Adam et le procureur du roi Mahaux se rendirent sur les lieux du crime.

« L'enquête est rendue très difficile par le fait que l'endroit où fut découvert le corps est isolé et que le drame n'a eu aucun témoin.

« Seul, un ouvrier agricole a aperçu la victime vers 5 h. 30, hier soir, dans un champ.

« L'endroit où fut découvert le cadavre est tout proche d'une ferme où, l'année dernière, furent assassinés deux vieillards.

« Inutile de dire que l'émotion a été très vive à Charleroi à l'annonce de cet attentat.

« Le cadavre de Mme Brélia a été transporté à la morgue de Gosse.

« Mme Brélia, qui était âgée de 33 ans, n'a pas été victime de son premier crime. Elle portait encore un collier de velour et un bracelet-montre en or ».

Lorsque le lecteur aura un moment réfléchi à la nature du crime en question et à ses circonstances de lieu, il ne sera pas tenté de disjuger la gravité des actes commis récemment en Corse.

Il se dira que cela n'accuse pas un pays qui a vécu sur sa réputation proverbiale de respect à l'étranger et à hospitalité.

Mais les seuls de la Corse auront pour devoir de se dire que le progrès et la vie publique dans la mesure où ils ont contribué à l'organiser ne sont point promis du fait de quelques malandrins ou de quelques dévoyés.

Le contact entre la Corse et l'extérieur est devenu trop constant pour qu'un puisse ingérer un synchronisme parfait entre les formes nouvelles introduites en Corse du progrès et la légendaire renommée insulaire d'intégrité.

Il faut se résigner à quelques tentatives d'exact, et se préparer à les réprimer rapidement et impitoyablement.

S'il le faut, on s'habituera à courir sus au malfaiteur *de même que sur le continent* les passants ont l'habitude de courir après le voleur lorsqu'une voix le dénonce.

Dès que cette nouvelle ambiance sera acquise, et elle le sera, le cas échéant, parce qu'il y va de l'intérêt matériel commun, la Corse deviendra ou restera un des pays les plus propres, à ce point de vue, du monde entier.

Voilà les réflexions que nous inspirent encore — et nous pensons qu'elles seront approuvées — les incidents de ces jours derniers.

P.B.

L'incident d'Ota

Il n'y a pas eu d'agression ni de vol

Ajaccio, 25 juillet. — (De notre correspondant particulier). — Le *Petit Bastiais* a relaté la première version d'un incident qui paraissait une agression accompagnée de vol contre deux jeunes filles.

Cet incident a été considérablement exagéré.

Deux jeunes filles continentales, de la meilleure bourgeoisie, dont l'une fille d'un recteur d'université, étant de passage à Ota, eurent le désir, en raison de la chaleur, de coucher à la belle étoile. Les habitants leur désignèrent un olivier et leur prêtèrent des couvertures.

Mais l'on n'a pas l'habitude, en Corse, de voir les jeunes filles coucher dehors. Surpris par cette grande liberté, deux jeunes gens du village se trompant sur le sentiment qui avait dicté la résolution des étrangères, crurent leur être agréables en s'approchant de leur campement pour faire avec elles les aventureux.

Les jeunes filles, effrayées de l'apparition de ces deux ombres dans la nuit noire, croyant sans doute avoir affaire à de redoutables bandits, qui en voulaient à leur vertu et à leur bourse, crièrent, mettant aussitôt en fuite les jouvenceaux probablement plus apeurés qu'elles.

On accourut et on les rassura. D'ailleurs, la scène se passait à cinquante mètres de la gendarmerie, qui accourut également et fit une enquête, qui prouva ce que nous venons de raconter.

En s'enquérant également des jeunes filles, se firent, avec les ronces du maquis environnant, quelques égratignures.

Il n'y avait eu ni acte de violence, ni tentative de vol, mais tout simplement, un... malentendu.

Un meurtre à Campitello

Dans la journée d'hier un meurtre a été commis à Campitello.

Le sieur Florino Paul Lockrois a tiré sur son cousin germain Fiorini Jean, qui a été blessé mortellement.

Le meurtrier s'est constitué prisonnier à la brigade de gendarmerie de Pontenovu.

Le parquet de Bastia se rend aujourd'hui sur les lieux.

Voici une très récente photographie du général Olivéras, président du Mexique, assassiné il y a quelques jours.

La séance plénière de la Commission de Coopération Intellectuelle

Genève, 25 juillet. — M. Painlevé, ministre de la guerre, a assisté, ce matin, en qualité de membre à la séance plénière de la commission de coopération intellectuelle qui groupe les savants et écrivains du monde entier.

M. Paul Painlevé était accompagné de MM. Emile Borel, ancien ministre, membre de l'Institut et Charles Henry, chef-adjoint de son cabinet.

La commission a élu comme président, M. Albert Murray (Grande-Bretagne) ; vice-président : Mme Curie et M. Jules Destrée, ancien ministre des Beaux-Arts de Belgique.

Le président a prononcé l'éloge funèbre du savant professeur Lorentz, des Pays-Bas, ancien président de la Commission, décédé.

Puis une discussion intéressante s'est instituée à propos de la commission consultative des travailleurs intellectuels venant d'être créée auprès du B.I.T., commission dans laquelle la commission de coopération intellectuelle a délégué, représentants, MM. Jules Destrée et Einstein.

M. Fernand Mauvelle, représentant le B.I.T. a exposé brillamment le programme et les buts de la commission des travailleurs intellectuels ; les résolutions de cette commission avec la commission de coopération intellectuelle.

Son exposé a donné lieu à un certain nombre d'observations. M. Painlevé a insisté pour que la commission de coopération intellectuelle, fidèle à ses statuts, ne néglige pas de s'occuper des travailleurs intellectuels, de définir leurs droits lui-même à l'organisation scientifique du travail, à toutes les questions pouvant sociales, syndicales et conditions de travail, etc. La commission s'est rangée à l'avis de M. Painlevé.

Le ministre de la guerre participera aux travaux de la commission jusqu'à samedi soir.

M. Painlevé a été aujourd'hui à déjeuner, l'hôte de M. Avenol, secrétaire général-adjoint français de la Société des Nations.

La situation en Egypte est calme

Mais des incidents sont à prévoir

Le Caire, 25 juillet. — La situation en Egypte est calme. Les Wafdistes ont rarement décidé que 125 parlementaires sur un total de 355 participeront à une manifestation qui se rendra le 28 juillet aux abords du Parlement où les sceller ont été apposés sur l'ordre du gouvernement.

Les autorités auraient interdit la manifestation. Le Wafdiste compte pour le 26 juillet à Ismaïlieuse (Basse-Egypte) besoin les troupes maintiennent l'ordre.

Les envois d'or américain

New-York, 25 juillet. — A la Réserve Bank des Etats-Unis annonce que depuis septembre 318 millions de dollars or ont été transportés en France.

Violents incidents à Sumatra

Amsterdam, 25 juillet. — A Kota-Baja (Sumatra) au cours d'un sérieux engagement avec les rebelles un détachement hollandais perdit un officier blessé et 2 soldats tués.

Les indigènes eurent quatre morts.

On continuera pendant quelque temps à rechercher l'avion de Guilbaud

Tourane, 25 juillet. — Le croiseur norvégien *Tordenkhold* est attendu demain pour y charger du charbon et des vivres de même que le croiseur français *Strasbourg*. Il y aurait alors une conférence entre les commandants des navires. On n'a pas encore décidé combien de temps continueront les recherches pour l'avion « Latham » mais il y a tout lieu de supposer qu'elles continueront pendant quelque temps encore.

Le commissaire a été informé personnel, M. Albert Murray (Grande-Bretagne) ; vice-président : Mme Curie et M. Jules Destrée, ancien ministre des Beaux-Arts de Belgique.

Le président a prononcé l'éloge funèbre du savant professeur Lorentz, des Pays-Bas, ancien président de la Commission, décédé.

Puis une discussion intéressante s'est instituée à propos de la commission consultative des travailleurs intellectuels venant d'être créée auprès du B.I.T., commission dans laquelle la commission de coopération intellectuelle a délégué, représentants, MM. Jules Destrée et Einstein.

M. Fernand Mauvelle, représentant le B.I.T. a exposé brillamment le programme et les buts de la commission des travailleurs intellectuels ; les résolutions de cette commission avec la commission de coopération intellectuelle.

Son exposé a donné lieu à un certain nombre d'observations. M. Painlevé a insisté pour que la commission de coopération intellectuelle, fidèle à ses statuts, ne néglige pas de s'occuper des travailleurs intellectuels, de définir leurs droits lui-même à l'organisation scientifique du travail, à toutes les questions pouvant sociales, syndicales et conditions de travail, etc. La commission s'est rangée à l'avis de M. Painlevé.

Le ministre de la guerre participera aux travaux de la commission jusqu'à samedi soir.

M. Painlevé a été aujourd'hui à déjeuner, l'hôte de M. Avenol, secrétaire général-adjoint français de la Société des Nations.

Les réparations du "Krassine"

Londres, 25 juillet. — Le correspondant du « Times » à Riga télégraphie, soumant les informations reçues de Moscou, que les réparations du brise-glace « Krassine » demanderont une dizaine de jours et seront exécutées en Norvège.

Le navire continuera ensuite ses recherches pour les groupes Amundsen et Alessandri. L'aviateur russe Tchoukhnovski est resté à Kingsbay.

Le Côte du Milano retournera à Kingsbay et coopérera avec le « Krassine ».

Le retour de Nobile en Italie

Stockholm, 25 juillet. — Le croiseur suivant le général Nobile et ses compagnons à travers la zone où la brume serait par les autorités et la police suédoise.

Déclaration d'un journaliste italien

Londres, 25 juillet. — Le correspondant du « Times » à Oslo télégraphie qu'un journaliste italien qui était à bord du *Côte di Milano* est arrivé aujourd'hui à Oslo, en route pour l'Italie. Il dit que le général Nobile, dont l'état de santé laisse encore à désirer, est resté sans connaissance pendant près de deux heures après le désastre de *Vitalia*.

Par conséquent il n'a pu voir la colonne de fumée s'élevant des restes du dirigeable après l'accident et qui fut observée par ses compagnons environ une demi-heure après la catastrophe.

Les obsèques d'Ellen Terry la grande artiste anglaise

Elles ont été célébrées dans une atmosphère de fête

Londres, 25 juillet. — Comme l'avait souhaité Ellen Terry avant de mourir c'est dans une atmosphère relativement intime que se déroulèrent au village de Little Hythe les funérailles de la grande artiste.

Les parents et amis de la défunte y assistaient en costumes clairs et robes de couleur légères ; les bulletins d'état de santé qui se succédaient depuis la veille, les cloches des églises environnantes sonnant à toutes volées, les domestiques aux fenêtres échangeant dans les groupes ; des scènes se déroulant sur les lieux.

Les hommes étaient venus en bras de chemise ; plusieurs étaient accompagnés de leurs chiens ; tous s'efforçaient, suivant le vœu de la disparue, d'assister aux funérailles comme s'il prenaient part à une partie de plaisir. La petite église elle-même était brillamment décorée et fleurie.

Le service religieux fut agrémenté des airs qu'aimait Ellen Terry. Avec un entrain presque endiablé toute l'assistance reprenait en chœur le refrain d'une marche triomphale.

A l'issue de la cérémonie alors que la foule s'écoulait l'orgue joua allégrement « Londonderry », après quoi le cercueil fut ramené en cortège à la demeure de la défunte pour y être inhumé. Les cendres seront déposées à l'église Saint-Paul de Grand Garden. Deux des acteurs qui ont servi avec la célèbre mercredi et 15, encore, selon le vœu exprimé par la défunte, on s'efforcera de honnir la tristesse.

Pour se venger un bandit tue six personnes et en blesse onze

Belgrade, 25 juillet. — Un crime sans fut commis dans le village de Jablonska. Pour se venger des personnes qui d'après lui l'avaient dénoncé et fait condamner, un bandit armé d'une carabine abattit trois paysans dans les champs puis revint dans le village où il tira encore d'autres victimes.

Le nombre des tués est de six et sept des blessés de ceux dont plusieurs sont en danger de mort.

Le bandit a réussi à prendre la fuite ; il n'a pu être rejoint jusqu'ici.

Le Budget de 1929

Le budget de 1929 présentera un grand intérêt. Il le devra entre autres choses au fait qu'étant le premier budget de la législature il doit porter l'empreinte de la politique fiscale qui sera poursuivie au cours des prochaines années.

L'établissement de ce budget n'ira pas sans difficultés. Il faudra, en effet, concilier le souci de l'équilibre avec la nécessité d'assurer une politique nouvelle dont le propre sera d'avoir pour conséquence tout à la fois de réduire les recettes et d'exercer certaines dépenses.

Cette conciliation est-elle impossible ? C'est ce que nous allons rechercher par une brève étude.

D'abord, l'équilibre.

A priori, et toutes choses égales, d'ailleurs, l'équilibre budgétaire s'annonce d'une réalisation difficile en 1929.

Sans doute, d'une année sur l'autre, les recettes virent en augmentation appréciable. Cette augmentation sera due notamment à la prospérité du budget de 1927, dont les recettes serviront de base, suivant la règle de la progression annuelle, aux prévisions du budget de 1929.

Mais les dépenses s'avèrent par avance, conformément, d'ailleurs, à certaines déclarations préventives du gouvernement, en accroissement très sensible par rapport à 1928. Ces dépenses nouvelles prennent leur source d'une part, dans les mesures préparatoires de la loi sur le service militaire d'un an ; d'autre part, dans les crédits qui permettront un nouvel effort, en vue d'ajuster les traitements des fonctionnaires, les pensions et les retraites au coût de la vie.

Impossible en ce moment, faute de documents, de préciser par des chiffres les considérations que l'énonce. Mais le gouvernement ne fait pas mystère de ses embarras.

La politique nouvelle. — Les partis de gauche ont défendu devant le corps électoral un programme dont les grandes lignes communes peuvent se schématiser ainsi : développement d'une politique de prospérité économique et de réformes sociales, dégrèvements fiscaux, meilleur aménagement des impôts.

Il est clair qu'une telle politique à la quelle le gouvernement, sous certaines réserves, paraît avoir donné une adhésion d'ordre général est de nature à compromettre l'équilibre budgétaire, puisqu'elle tend à réduire le rendement des impôts tout en majorant les dépenses.

Est-ce le dilemme.

Il n'en faut pas dissimuler la gravité. Les petits contribuables comprimés entre le poids des impôts et le coût de la vie aspirent et attendent avec impatience des dégrèvements fiscaux.

Les classes laborieuses demandent qu'un effort vigoureux jusqu'ici sans exemple soit fait pour alléger le fardeau de la misère. Et la C.G.T. dont le rôle modérateur n'est pas niable, ne cache pas les difficultés qu'elle éprouve, en face de la surenchère commerciale, à maintenir les ouvriers dans ses syndicats.

Un nouvel ajournement des réformes attendues aurait des conséquences politiques, et peut être sociales dont le gouvernement et les Chambres ne doivent pas négliger.

Ceci dit, prenons-en à un les trois objectifs précédemment visés, et voyons s'il est possible, dès 1929, d'inscrire dans un budget en équilibre un certain nombre de mesures qui traduisent dans des faits précis la volonté réformatrice de la Chambre.

La politique de prospérité économique et de justice sociale. Pour développer la prospérité économique du pays, le gouvernement fait un geste qui n'est pas sans intérêt.

M. Queuille vient de déposer un projet qui n'est pas sans intérêt. Il tend à ouvrir un crédit de 500 millions à la disposition du crédit agricole. Le ministre des Finances a fait espérer, d'autre part, un accroissement des crédits destinés à l'électrification des campagnes et aux chemins ruraux.

Dans l'ordre social, le gouvernement nous propose d'accomplir un effort égal à celui de 1928 pour 1929.

M. Loucheur a fait adopter, lui aussi, un projet de loi qui permet l'amorce d'une politique vigoureuse et hardie du logement.

Grâce aux combinaisons financières envisagées, ces divers projets n'aboutiront pas d'un poids excessif les dépenses budgétaires.

Enfin, M. Poincaré a donné clairement à entendre qu'il avait l'intention, avec le principe bloqué, d'accomplir une étude sérieuse sur la question des retraites, des traitements, des retraites et des pensions au coût de la vie.

Ainsi voit-on se dessiner par des grandes lignes et aides une volonté réformatrice.

Il est, néanmoins, indispensable de compléter ces gestes par une amélioration du sort des vieillards, de ceux qui bénéficient des lois d'assistance, des familles nombreuses, victimes de humiliantes du travail, etc...

Quelques centaines de millions, deux trois, quatre, parfaitement nécessaires, en attendant la mise en vigueur prochaine de la loi sur les assurances sociales. Il ne s'agit pas de ruiner d'un seul coup tous en crédits à la situation monétaire. L'difficulté du budget de 1929 n'est pas assez grande.

Mais il faut faire au pas pour marquer une volonté et montrer aux intéressés que, sous est, la justice sociale est en marche.

Sur un budget de 43 milliards, environ, avec un peu de bonne volonté, on doit trouver les ressources nécessaires. Au besoin, le budget militaire peut réduire ses lenteurs.

Il suffit de franchir le cap de 1929 en prenant à bon. Car les budgets prochains sans rappeler le passé, deviennent plus d'aisance pour accroître l'élan que je prononce des voie ouverte.

Les dégrèvements fiscaux et l'aménagement des impôts. — M. Poincaré n'a pas caché que le poids fiscal de la restauration financière telle qu'il l'a poursuivie avait porté à proportion plus sur les petits contribuables que sur les autres.

En conséquence, il ne répugne pas à entrer dès qu'il le pourra dans la voie des dégrèvements fiscaux et de la répartition plus équitable des impôts.

Mais il sait qu'il pouvait être entrepris avec le bonheur en premier lieu, sont pour réduire leur taux, soit, ce qui a mieux est plus rationnel, pour créer de nouveaux abattements à la base ou accroître ceux qui existent.

Les impôts cédulaires frappent directement les revenus du travail. Ils ne comportent aucune progressivité. Ils sont très lourds aux petits contribuables. Leur allégement présente un net caractère d'urgence.

Sans doute ils ne sont pas plus antidémocratiques que les impôts indirects et de consommation. Mais ils sont plus impopulaires. S'il faut faire un choix entre les impôts à réduire c'est aux impôts cédulaires qu'il convient de donner la priorité. Parce que le jour où on les réduira on sera sûr que la réduction profitera au contribuable et qu'il n'en supportera.

Quant à la taxe sur le chiffre des affaires, je n'ai pas hésité à dire pendant la campagne électorale que sa suppression était très difficile. Mais un effort doit être fait par nous pour lui substituer dans la mesure où cela se peut la taxe à la production. Nous montrerons ainsi au monde du commerce qu'une tentative loyale a été faite.

Le gouvernement est prêt à cet effort.

Les bénéficiaires des mesures projetées ont profité du dégrèvement sans que la sincérité des déclarations ait été mise en doute. Il faut y être déjà.

Peut-être n'est-il pas nécessaire de revenir aux taux, à certains égards, prohibitifs d'autrefois.

Mais entre les taux d'autrefois et les taux d'aujourd'hui, des paliers sont possibles qui permettront d'accroître les recettes sans pour réaliser les dégrèvements.

De même, un renforcement du contrôle des déclarations n'est pas une chimère. Le carnet de coupons, le bordereau de coupons, la suppression des valeurs au porteur prêtent à certaines critiques. On peut envisager d'autres mesures. L'Angleterre possède une institution qui a fait ses preuves. Nous n'avons pas qui ne puisse s'en inspirer ? A défaut pourrait ce pas chercher autre chose ?

La refonte des lois fiscales

C'est une réforme promise depuis longtemps, et qu'on lui attendre au delà du 30 juillet 1928, 208e jour de l'année, 158 à venir.

Aujourd'hui : Sainte-Anne.

Demain : Saint-Pantaléon.

EPHÉMÉRIDES CORSES. — 26 juillet. — 1794 : Arrêté du Conseil d'Etat exemptant de toute imposition, pendant vingt ans les terrains incultes qui seront cultivés en châtaigniers, en vignes et de huit dont le sortie les produits de ces cultures.

DU BEURRE SUR DU PAIN

M. Hoover, candidat républicain à la présidence des Etats-Unis, se montre naturellement protectionniste irréductible.

« Il est, dit-il, grand temps que les tarifs protègent les fermiers, mais les ouvriers, naturellement professionnels irréductible.

« Il est, dit-il, grand temps que les tarifs protègent les fermiers, mais les ouvriers, naturellement professionnels irréductible.

« C'

60 f. de musique pour 5 fr. 50

Offerts à ses Lecteurs par LE PETIT BASTIAIS

ALBUM 3. — 20 morceaux classiques et modernes pour piano ou harmonium. France : 5 fr. 50.

ALBUM 5. — 20 morceaux pour piano et violon : 7 fr. 50.

ALBUM 5 bis. — Les mêmes 20 morceaux pour violon ou mandoline solo : 4 fr. 50.

ALBUM 6. — 20 morceaux à quatre mains : 5 fr. 50.

ALBUM LES VACANCES ENFANTINES, chansons anciennes et modernes, danses, rondes pour les petits avec croquis : 7 fr. 50.

ALBUM 7. — Rien que du moderne, 15 morceaux dont aucun n'a encore été à l'usage du public. Adolf Schütz, Rio, etc. : 5 fr. 50.

ALBUM DES CHANTS ET DES DANSES DURANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, LE DIRECTOIRE ET L'EMPIRE : 5 fr. 50.

Pour les enfants :

1° ALBUM de 6 morceaux piano très faciles.

2° ALBUM, 20 morceaux. Ce que Mozart a joué et composé entre 4 et 6 ans.

Les deux albums réunis : 6 fr. 50.

3° Les Soirées Enfantines, amusantes, morales et instructives.

Quatre soyrées différentes : 2 fr. 50.

Chaque album est adressé franco contre la somme envoyée au

Petit Bastiais

8, Boulevard du Palais, BASTIA

Compagnie Fraissine

DEPARTS DE CORSE POUR LE CONTINENT

Jeudi 19, de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 20, de Calvi p. Marseille à midi.
Samedi 21, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 21, d'Ile-Rousse p. Nice à 22 h.
Dimanche 22, de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 23, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 24, de Bastia p. St-Florent à 3 h.
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à 18 h.
Mardi 24, de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 25, de Calvi p. Toulon et Marseille à 19 heures.
Mercredi 25, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 26, de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 27, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 22 heures.
Dimanche 29, d'Ile-Rousse p. Nice à 20 h.
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 31, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 31, de Bastia p. Livourne à 22 h.

DÉPART D'OCONTINENT POUR LA CORSE

Mercredi 18, Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 19, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 20, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 21, de Nice p. Ile-Rousse à midi.
Samedi 21, Toulon p. Ile-Rousse à 18 h.
Dimanche 22, de Nice p. Bastia à 10 h.
Dimanche 22, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 24, de Nice p. Ile-Rousse à 23 h. 30.
Mercredi 25, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Mercredi 25, Livourne p. Bastia à 23 h.
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 28, de Nice p. Calvi à midi.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 18 h. 30.
Dimanche 29, de Nice p. Bastia à 10 h.
Dimanche 29, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 31, de Nice p. Calvi à 21 h. 30.

Imp. E. Cordier & Fils, 8, Bd du Palais
LE DIRECT.-GÉR. : LUCIEN CORDIER

BOURSE DE PARIS du 25 Juillet 1928

VALEURS	cours préc.	cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel	53.50	53.50
5 % 15	101.50	101.50
4 % 17	94.50	94.50
4 % 18	94.50	94.50
4 % 25	104.80	104.80
4 % 26	104.80	104.80
4 % 27	104.80	104.80
Obligations 6 % 1922	101.50	101.50
— 6 % 1924	101.50	101.50
— 6 % 1926	101.50	101.50
— 6 % 1927	101.50	101.50
Obligations Caisse Autonome	101.50	101.50
Crédit National 1919	101.50	101.50
— 1921	101.50	101.50
— 1923	101.50	101.50
— 1924	101.50	101.50
Bons 7 % 1925 Août	101.50	101.50
Bons 7 % 1925 Pas-de-Calais	101.50	101.50
Départ. Seine 7 % 1926	101.50	101.50
Paris 1905	101.50	101.50
— 1921	101.50	101.50
— 1925	101.50	101.50
Communaux 1879	101.50	101.50
— 1920	101.50	101.50
TERNE		
Banque de France	101.50	101.50
— Nation. de Crédit	101.50	101.50
— Paris et Pays-Bas	101.50	101.50
— Union Parisienne	101.50	101.50

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Compagnie Algérienne	1350	1350
Comptl. Nation d'Escompte	1350	1350
Crédit Foncier de France	1350	1350
Crédit Lyonnais	1350	1350
Société Générale	1350	1350
Société Générale Foncière	1350	1350
Suez Capital	1350	1350
Suez Parts	1350	1350
Suez Civiles	1350	1350
Est Capital	1350	1350
Lyon Capital	1350	1350
Midi Capital	1350	1350
Nord Capital	1350	1350
Orléans Capital	1350	1350
Santa-Fé Chemins de Fer	1350	1350
Dist. Electricité	1350	1350
Comp. Gén. Electricité	1350	1350
Thomson	1350	1350
Tréfileries du Hâvre	1350	1350
Mines de Courrières	1350	1350
Mines de Lens	1350	1350
Péchiney	1350	1350
Kuhlmann	1350	1350
Phosphates de Gafsa	1350	1350
Péchiney	1350	1350
Charbonn. Réunis	1350	1350
Transatlantique Ord. 400 fr.	1350	1350
Voitures Paris	1350	1350
Air Liquide	1350	1350
Mokta	1350	1350
Pathé Cinéma Joulin	1350	1350
Rio Tinto	1350	1350
Russes 4 %	1350	1350
Russes 5 % 1906	1350	1350

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Serbe 1895	1350	1350
Turc 4 %	1350	1350
Turc 5 % 1914	1350	1350
Banque Nationale Mexique	1350	1350
Crédit Foncier Egyptien	1350	1350
Wagons-Lits Ordinaires	1350	1350
Central Mining	1350	1350
Rio Tinto	1350	1350
Oriental Carpet	1350	1350
Patrofina	1350	1350
Sucreries d'Egypte	1350	1350
Sucres Mexicains 1913	1350	1350
Brakpan	1350	1350
Cambodge	1350	1350
Financières Caoutchouc	1350	1350
Chartered	1350	1350
Concordia	1350	1350
De Beers Ord.	1350	1350
Estrellas	1350	1350
France Wyoming	1350	1350
Goldfields	1350	1350
Hanschoten	1350	1350
Jagersfontein	1350	1350
Maxwell Ordinaire	1350	1350
Mexican Eagle Ord.	1350	1350
Modderfontein	1350	1350
Montecatini	1350	1350
Mozambique	1350	1350
Mokta	1350	1350
Padang	1350	1350
Rand Mines	1350	1350
Roumano-Belges	1350	1350
Shanui	1350	1350

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Tanganyka	1350	1350
Docks Marseille	1350	1350
Lyonnaise des Eaux Cap.	1350	1350
Electricité Paris	1350	1350
Union Electricité	1350	1350
Perenchies	1350	1350
Lebon	1350	1350
Bar de Paris	1350	1350
Schneider	1350	1350
Frves Lille	1350	1350
Saint-Gobain	1350	1350
Verrerie de Carneaux	1350	1350
Salins Midi Capital	1350	1350
Messageries Maritimes Ord.	1350	1350
Distil. Indochine	1350	1350
Cuivrier Joulin	1350	1350
Pollet Chaussons	1350	1350
Galeries Lafayette	1350	1350
Paris-France	1350	1350
Printemps	1350	1350
Bang. Franc. Rio Plata	1350	1350
Land Bank of Egypt	1350	1350
Crédit Foncier Autriche	1350	1350
Crédit Foncier Mexicain	1350	1350
Crédit Foncier Cuba	1350	1350
Tabacs Philip. Ord.	1350	1350
Banque Perains, Mexicain	1350	1350
Crédit Fonc. Franco-Canad.	1350	1350
Bi-Metal	1350	1350
Italo	1350	1350
Mayer Charlton	1350	1350
Tabacs Lozenes	1350	1350

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Royal Dutch	1350	1350
Shell	1350	1350
Fonds d'Etats Etrangers		
Anglais 2 ½	1350	1350
Argentin 4 % 1900	1350	1350
Belges 3 % 1920	1350	1350
Brésil 4 % 1889	1350	1350
Bulgare 5 % 1902	1350	1350
Chine 4 % 1895	1350	1350
Espa. Unifié	1350	1350
Hellen 6 % 14	1350	1350
Italie 3 ½	1350	1350
Japon 4 % 1905	1350	1350
Mexique 4 % 1904	1350	1350
Roumanie 4 % 1922	1350	1350
Russe 5 % 01-04	1350	1350
Serbe 1913	1350	1350
Turc 4 %	1350	1350
CHANGES		
Londres	1350	1350
New-York	1350	1350
Allemagne (100 reichsmark)	1350	1350
Belgique	1350	1350
Espagne	1350	1350
Hollande	1350	1350
Italie	1350	1350
Prague	1350	1350
Suisse	1350	1350

RHUM FOX-LAND Grande Marque

Exigez la marque J. VIDAL

Le meilleur des Goudrelevons

CAP CORSE

Damiani

GRAND PRIX ·· MEDAILLE D'OR

MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS

JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1903 ET 1904

AUTOCARS P.-L.-M.

SERVICE D'ETE
DU 1er MAI AU 15 OCTOBRE 1928

Au départ de Bastia. — Circuit du Cap Corse, en 1 jour : service quotidien.

Au départ d'Ajaccio. — Circuit des Calanches, en 1 jour et demi : service quotidien.

Circuit de Bonifacio en 2 jours : les lundi et jeudi.

Circuit Ajaccio-Piana-Corté en 2 jours : les dimanche, mardi et samedi.

Circuit Ajaccio-Piana-Corté, en deux jours : les mercredi et samedi.

Circuit Ajaccio-Calvi-Ile-Rousse-Bastia en 1 jour et demi : les mardi et samedi.

Circuit de la Castagniccia en 1 jour : les lundi et jeudi.

Circuit Bastia-Ile-Rousse-Calvi-Ajaccio, en 1 jour et demi : les mercredi et samedi.

Au départ de Corté. — Circuit Corté-Piona-Ajaccio, en 2 jours : les lundi, jeudi et vendredi.

Circuit Corte-Bonifacio-Ajaccio, en 2 jours : les lundi et vendredi.

Circuit de Piazzecca en un jour : les mardi et jeudi.

Au départ de Piona — Circuit d'Evisa en 1 jour : les mardi et vendredi.

(Correspondance à Sagone avec les cars assurant le service des Calanches au départ d'Ajaccio).

Pour les prix et horaires détaillés de tous ces circuits, consulter les livrets « Autocars P.-L.-M. 1928 », déposés dans les bureaux des autocars P.-L.-M. à Ajaccio, 1 cours Grandval ; à Bastia, compagnie Transmart, place Saint-Nicolas ; à Corte, cours Paoli ; à Calvi et à Ile-Rousse ; ou consulter Transmart.

On pourra également consulter ces livrets, à la direction des chemins de fer de la Corse à Bastia et dans tous les bureaux des Sociétés d'initiative de Corse, à Ajaccio, Bastia, Corté, Calvi et Ile-Rousse.

MAISONS Tous Pour LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER

Edition exceptionnelle de Jardins et Beaux-Coins.

Véritable Encyclopédie de bâtir soi-même et de meubler pour un minimum, ayant un Grand Succès dans tout l'univers.

UN AN : 6 Fascicules Albums : 7 fr. — Le Fascicule : 1 fr. 25.

HACHETTE, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

La Première Marque du Monde

UNDERWOOD A LA MACHINE SPECIALE QUI IL VOUS FAUT

MACHINE TECHNIQUE 92 CARACTÈRES
MACHINE PORTATIVE
MACHINE COMPTABLE
MACHINE A FACTURER
MACHINE STANDARD EN 2 DIMENSIONS
ECRIT, TOTALISE, DUPLIQUE

CORDIER & FILS, Agents Généraux pour la Corse

8, Boulevard du Palais - BASTIA

UNE RÉFÉRENCE : Plus de 200 machines de tous modèles vendues en Corse

ACHAT-ECHANGE (toutes marques)

Facilités de Payement - Tous renseignements sur demande

ENTREPRISE GÉNÉRALE — POUR LA CORSE
Peinture - Vitrerie
M PAPIERS PEINTS

J. ESPOSITO

BOULEVARD du PALAIS BASTIA

DÉCORATION D'ÉGLISES et appartements de tous styles et en tous genres

Vente Gros - Détail

52e ANNÉE — N° 177. 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — VENDREDI 27 JUILLET 1928

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd du Palais & 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.03

BUREAU A PARIS
10, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-17

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER

Compte Chèques Postaux 64 Marseille 974

OG377

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	16	32	62
Gattic. et Colon.	17	33	64
Etranger	A.) 20	40	170
	B.) 44	86	166

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité rédactionnelle est reçue aux bureaux du journal, 10, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

L'industrie pastorale en Corse

Le point de vue agronomique

L'Office départemental agricole a fait, dans la mesure de ses moyens, qui ne sont pas extrêmement étendus, pour améliorer les conditions locales de l'élevage ovin, non point tant en vue d'augmenter le chiffre que d'accroître le rendement laitier.

Ce qu'il a toujours voulu, depuis que l'élevage ovin a pris une grande extension, c'est augmenter les gains des éleveurs en diminuant leurs frais, qui sont excessifs par rapport au rendement laitier.

Pour obtenir une quantité déterminée de lait, le producteur se croit obligé d'élever un troupeau trop nombreux entonnelé de bêtes à rendement laitier faible et parfois nul. Les mauvaises laitières qui sont dans un troupeau dans une proportion variant le plus souvent d'un tiers aux deux tiers et parfois davantage, consomment la même proportion d'un pâturage devenu onéreux. En présence de la baisse des cours du lait, il est plus nécessaire que jamais de diminuer les frais en ne conservant que les bonnes laitières exigeant une plus faible superficie de pâturage, ou augmentant leur rendement en consommant les pâturages destinés aux mauvaises productions.

C'est ainsi que s'est posé pour l'office agricole le problème de la sélection des brebis ; il a essayé de le résoudre en organisant des concours ultérieurs pour primer les meilleurs troupeaux à rendement, et en créant à Castellaccio un troupeau modèle.

Nous ne reviendrons pas sur les résultats de ces concours, exactement par leur signification générale, assez mauvais dans le sens qu'ils n'ont pu avoir, en quelques années, raison de l'empirisme de la plupart des bergers, ignorants, entêtants ou parfaitement.

En dehors même des procédés recommandés pour arriver à une sélection rationnelle difficile seulement pour les portisans du moindre effort, les conseils d'un ordre plus pratique, plus terre à terre, si l'on peut dire, destinés à améliorer le rendement laitier, n'ont pas manqué.

Les troupeaux sont entonnelés de mauvaises laitières par nature et dont il vont mieux de débarrasser. Mais il n'y a pas de si mauvaise laitière qui ne s'améliore en lui accordant plus de ménagements. L'idéal serait d'obtenir de la brebis, de toutes les brebis d'un troupeau qui serait ainsi sélectionné, un rendement d'un litre par jour en moyenne, car tel est le rendement — qui atteint assez fréquemment un litre et quart — des troupeaux du continent. Mais en marge de la sélection on peut obtenir de l'ensemble des brebis encore qu'elles donnent un tripient leur rendement en les nourrissant mieux et en les mettant à l'abri des intempéries.

En les nourrissant mieux, c'est à dire en leur attribuant les pâturages qui sont donnés à la masse des mauvaises laitières que les éleveurs consignent dès les premiers mois.

En les nourrissant mieux également par un autre moyen fort simple et peu coûteux, qui consiste à les faire passer dans un enclos de trèfle un quart d'heure le matin et un quart d'heure le soir, au départ et à l'arrivée du troupeau.

En les mettant à l'abri des intempéries, qui ont des conséquences considérables sur le rendement, c'est-à-dire en établissant pour les bêtes des abris couverts pour la nuit, contre la pluie et les vents froids.

Ce n'est qu'en Corse que l'on voit des abris composés uniquement d'une ceinture de haie sèche haute d'environ un mètre.

Le rendement des brebis corses est, non point à cause de la race, mais de l'ignorance des éleveurs, le plus bas de tous les pays producteurs. Déjà, à deux francs le litre, le cours du lait en Corse, handicapé par le coûts progressivement accru des pâturages, commençait à ne plus laisser une suffisante marge de bénéfice au producteur, car le cours du lait du Continent, non frauté était naturellement plus élevé. Voici le prix du lait descendu de moitié. On ne pourrait plus tenir le coup qu'en diminuant les frais d'exploitation dans les deux sens directions signalées comme possibles : augmentation du rendement et limitation du troupeau aux bonnes laitières.

En vérité, ces observations ne valent pas qu'en considération de la vente à l'industrie avoyronnaise : elles sont rigoureusement d'un ordre économique courant.

Elles auraient leur pleine valeur même si nous devions revenir à la fabrication des façons locales, dont nous allons dire un mot.

PAR SUITE D'UNE INTERRUPTION DES COMMUNICATIONS TELEGRAPHIQUES ENTRE LA FRANCE CONTINENTALE ET LA CORSE, NOUS N'AVONS REÇU AUCUN DE NOS TELEGRAMMES DE JOUR ET QU'UNE FAIBLE PARTIE DE NOTRE SERVICE PAR FIL DIRECT.

Une tentative de meurtre à Castifao

Castifao, 26 juillet. — Hier, à midi, à Castifao, le nommé Orsoni Pierre, âgé de 52 ans, berger, a été assailli par un individu qui lui a porté des coups de serpe à la tête, et lui a tiré un coup de revolver sans l'atteindre.

L'état du blessé est assez grave.

Colombani Thomas, berger à Castifao, auteur présumé de cette tentative de meurtre est en fuite.

La foudre tue cent brebis

Ajaccio, 26 juillet. — *(De notre correspondant particulier).* — Le 20 courant, à 15 heures, la foudre est tombée sur le haut plateau des Pozzi, au-dessus de Bastelica, au pied du Monte-Renano, au milieu du troupeau Arzano-Perlini, Cent brebis ont été foudroyées.

Le berger se trouvant à quelque distance du troupeau n'a rien vu.

La crise minière en Grande-Bretagne

Londres, 26 juillet. — Suivant le ministre des mines, qui l'a déclaré à la Chambre des Communes, 364 puits employant 81.500 hommes ont été fermés en Grande-Bretagne depuis 1923 ; 117 peuvent être considérés comme définitivement abandonnés.

Le lendemain du suicide à Paris qui avait quitté Brest pour atteindre les Açores, est immobilisé à La Horia par une panne de moteur. Voici l'aviateur de l'hydravion « La Frégate », de gauche à droite : Codos, mécanicien, Paris, pilote et le premier Hélie-Lucas-Beaumont, Marié.

L'idée de la mise hors-la-loi de la guerre est due au sénateur américain Borah (centre), entier par M. Briand (gauche) et M. Kellogg (droite). Celui-ci devenue un paché de pâtis qui avec signé sous peu à Paris, par quatorze nations.

Le meurtre de Campitello

L'enquête

Le Parquet de Bastia, composé de MM. Altimsi, substitut du Procureur de la République et de Mari, juge d'instruction, assistés de M. le docteur Zuccarelli, médecin-légiste, s'est transporté, hier, à la première heure, à Campitello, pour procéder à l'enquête relative au mystère commis mercredi par le jeune Fiorini Paul Lockroy, dit Polo.

Grâce aux renseignements plus variés, on a pu reconstituer le drame dans ses moindres détails.

Ce n'est qu'après de longues recherches que l'on a découvert le corps du malheureux enfant, qui avait été caché dans un fourré, à quelques mètres de la maison de Fiorini Paul-Lockroy, entre celle-ci et son jardin. Avec eux se trouvaient plusieurs personnes : tout à coup, au cours d'un entretien effectué sur un ton quelconque, celle-ci entendirent le nom de « meurtre » prononcé par Antoine-Jean à l'égard de Polo. La discussion s'anima aussitôt, et l'on vit Fiorini Paul-Lockroy, entre exhalé et sans doute, se précipiter dans sa maison d'habitation, et revenir à la porte armé d'un fusil. On l'empêcha de sortir, mais traversant son appartement, il alla se placer à une fenêtre d'où il pouvait apercevoir ses adversaires, et lança sur celui-ci différents projectiles dont une cassonade et une pierre.

Exaspéré, pendant que des témoins énergiquement Fiorini Antoine-Jean, Polo parut à une autre fenêtre et tit feu, à quelques mètres de distance, sur son cousin qui s'abattit mortellement blessé, après avoir franchi une distance de deux ou trois mètres.

Les constatations médicales

L'autopsie de la victime a établi que Fiorini Antoine-Jean, qui n'a exercé qu'un seul coup de feu, a été atteint par un premier quarteron de balle à la partie supérieure du thorax. Ce projectile, qui a suivi un trajet de droite à gauche et légèrement de haut en bas, a perforé la crête de l'aorte et provoqué une hémorragie interne qui a entraîné la mort immédiate. Il a été extrait sous l'aisselle gauche, à fleur de peau.

Un second projectile n'a fait que blesser assez superficiellement la victime au dos. Quant au troisième, il n'a pas pénétré à l'intérieur des tissus et s'est perdu à l'extérieur.

La victime

Fiorini Antoine-Jean, âgé de 30 ans, était célibataire. Il n'avait jamais eu maille à partir avec la Justice et jouissait de l'estime publique. Honnête et travailleur, il vivait avec sa famille.

Le meurtrier

Fiorini Paul Lockroy, dit Polo, est âgé de 34 ans. Il est venu et père d'un enfant âgé de deux ans, son caractère est un peu violent.

Il s'est constitué, mercredi soir, au poste de la gendarmerie de Ponte-Novo.

Un docteur ès-sciences condamné pour vol

Paris, 25 juillet. — M. André Lequeux, docteur ès-sciences, ex-professeur à Liège, qui découvrit à Sezane (Belgique) un gisement scolithique contesté fut arrêté au cimetière du Père-Lachaise où il violait voler des objets dans les tombes.

Il prit la fuite et on l'arrêta après une chasse en automobile. Des objets divers furent trouvés chez lui.

Lequeux fut condamné aujourd'hui à six mois de prison.

Le problème du combustible national

La Rochelle, 26 juillet. — Ce soir, le Congrès de l'association française pour l'avancement des sciences a discuté la question des combustibles liquides en France.

M. Gaulier estime possible de faire fonctionner d'excellentes conditions les moteurs au moyen d'huiles de graines végétales que produiraient en quantités les colonies françaises et qui résoudrait le problème du combustible national.

M. Vaudrey croit à l'emploi de ces huiles pour les fours de fusion de métaux.

NOUVELLES D'AVIATION

Costes hâte ses préparatifs

Paris, 26 juillet. — Dieudonné Costes hâte les préparatifs en vue du raid Paris-New-York ; il fera très probablement le trajet d'un seul coup de manivelle Paris-St-Nazaire et retour.

Au cours du raid, Costes sera accompagné, à bord de son biplan, de Bellonte, son ancien mécanicien, qui sera spécialement chargé de la T.S.F.

On aurait retrouvé l'épave de l'"Oiseau Blanc"

Copenhague, 26 juillet. — Le correspondant du *Daily Telegraph* télégraphie qu'une épave qui pourrait avoir appartenu à l'avion de Nungesser et Coli a été découverte sur la côte du Jutland.

La nouvelle de la découverte a été aussitôt communiquée à l'ambassade de France.

Dans l'Armée

Paris, 26 juillet. — Sont autorisés à subir les épreuves orales pour l'admission à l'école de gendarmerie de Versailles : MM. Colonna d'Istria Nicolas, du 3e régiment de tirailleurs algériens ; Cerbana Gaston, du 35e régiment d'infanterie ; Bodinat Français, maréchal des logis, chef de légion à l'armée du Rhin ; Sorez Joseph, maréchal des logis, chef à la mission libanaise.

Une démarche des grandes puissances à Kowno

Londres, 26 juillet. — Sir Austen Chamberlain a déclaré aux Communes que le ministre de Grande-Bretagne à Kowno, a été chargé d'insister auprès du gouvernement lithuanien sur la nécessité d'appliquer les recommandations de la Société des Nations dans les divergences entre la Lithuanie et la Pologne.

Il a ajouté que les ministre de France et d'Allemagne feront une démarche analogue.

La révision du procès Seznec

Paris, 25 juillet. — Conseil Maurice Kahn a adressé au Garde des Sceaux une demande en revision du procès de Seznec, condamné au travaux forcés à perpétuité. Il signale des faits nouveaux : un habitant de Lamorne, près de Nogent-le-Rotrou entend crier au secours ; un autre habitant vit un homme portant un paquet de toile blanche.

M. Khan demande l'ouverture d'une enquête par de nouveaux instructeurs.

A la Cour de Cassation

Paris, 25 juillet. — A la Cour de Cassation, toutes chambres réunies, a eu lieu la prestation solennelle de serment de M. le conseiller Fachot, ancien procureur général de Colmar, qui remplace dans le procès des autonomistes.

Le Commerce de l'Argent

par M. Joseph CAILLAUX

J'ai exposé dans un de mes derniers discours la nécessité de réglementer le commerce de l'argent. La presse n'a pas reproduit, n'a pu reproduire les développements où j'ai tenté alors de faire part aujourd'hui, soumis pour moi-même que je ne suis pas borné à jeter une formule en l'air — cela n'est pas dans mes habitudes, — que pour me mettre mes idées en la matière au contrôle de mes lecteurs.

Que notre législation sur les banques soit insuffisante, quiconque a examiné sérieusement le projet de loi qui a été déposé par quelques députés, en tête mon ami M. Chautard, se gardera de le contester. N'est-il pas anormal — je prends mes termes — qu'il faille un texte nouveau pour interdire aux personnages condamnés pour escroqueries ou pour des délits analogues d'ouvrir ou de tenir boutique de dépôt de fonds ou de vente de papiers ?

Parlant plus large, je remarquerai qu'il n'y a pas de commune mesure entre le rôle joué par les établissements financiers, quels que soient leur caractere ou leur nature, au milieu du dix-neuvième siècle, et celui qu'ils remplissent aujourd'hui. Cependant, notre législation s'est à peine modifiée. La vérité est-elle l'immobilité. Il croirera si l'on n'avise à temps.

On a vu le danger au delà de nos frontières. On a beaucoup légiféré, souvent avec succès à l'étranger. Ainsi, je ne retiendrai pas les dispositions adoptées et récemment fortifiées par le gouvernement et par le Parlement japonais qui ont assujetti toutes les banques privées sans exception au contrôle permanent du ministère des Finances. La faillite est à ce point étroite que le ministre compétent peut ordonner la fermeture de quelque établissement que ce soit qui n'aura pas « rajusté » ses opérations conformément aux indications données par les bureaux. Dictature de commerce ! Il n'en est pas moins pour que la législation nouvelle de la Grande-Bretagne que je vais m'efforcer de résumer.

Quoique la formation économique de l'Angleterre ait de profondes analogies avec la nôtre, la loi s'est toujours montrée plus sévère de l'autre côté du détroit pour les opérations financières. Elle a d'ailleurs été constamment renforcée. En particulier, le contrôle gouvernemental sur les émissions de valeurs s'est fait de plus en plus strict.

Il n'en a pas moins paru que la législation était défectueuse et, en 1925, le ministre du Commerce du Gouvernement a constitué une de ces grandes commissions qui, de l'autre côté de la Manche, jouent le rôle que remplissent, chez nous, le Conseil d'Etat ou le Conseil supérieur de la Statistique. Le comité a reçu mandat d'étudier toutes les réformes à apporter dans le régime des valeurs mobilières. Selon l'usage, le gouvernement n'a fait qu'enteriner en un projet de loi, soumis à la Chambre des Lords d'abord, à la Chambre des Communes ensuites, les recommandations des experts. Si bien que les nouveaux textes émanent d'hommes rompus aux affaires, sachant tout naturellement de la liberté des transactions, n'ayant cependant que les réglementations qui leur sont apparu indispensables pour mettre un terme à des abus flagrants.

Le bill, issu de ces travaux et qui forme depuis un an environ la loi sur la matière, augmente d'abord les responsabilités des administrateurs de sociétés. Il déclare notamment nulles et non avenues toutes clauses contraires à l'ordre public toutes clauses qui seraient introduites dans les statuts pour décharger les administrateurs d'une part quelconque de leurs responsabilités. Celles-ci seront et resteront entières même au cas où les pertes subies ne seraient pas dues à des fautes graves de la part des dirigeants.

Caractéristique, d'ailleurs, des difficultés que peuvent rencontrer les petits porteurs de titres à faire valoir leurs droits, le législateur a décidé que l'Etat se substituerait, quand besoin serait, aux intéressés. Les inspecteurs du Board of Trade sont habilités à engager des poursuites au lieu et place des particuliers lésés contre les administrateurs en défaut.

Dispositions utiles, moins remarquables cependant que celles qui, à propos britanniques une protection moins que les articles qui ont trait aux émissions de valeurs. Interdiction est faite à toute Société n'ayant pas été sous d'existence se livrer au public de telles opérations sans un public. Prohibition dans tous les cas d'un prix d'émission inférieur de plus de 20 % à la valeur nominale. Réglementation, sous la plus stricte des conditions d'actions nouvelles ; entre le cours des actions anciennes et celui des nouvelles, il peut y avoir — mais il doit y en avoir certaines proportions fixées par la loi. Limitation, enfin, de la commission des intermédiaires que prennent terme les conditions de titres, à 10 % au maximum de la valeur nominale.

Ce n'est pas tout.

Le législateur britannique a entendu défendre le petit possédant contre le « placiers ».

La loi anglaise renferment déjà une disposition proche de celle que j'ai fait introduire jadis dans une de mes lois de finances : elle prévoyait, lors de chaque émission, l'obligation d'un prospectus comportant un exposé détaillé de l'affaire. Mais, en Angleterre comme en France, Sociétés et intermédiaires ont trop souvent laissé les lecteurs en ne tenant compte la publicité obligatoire que une note.

Désormais, il ne sera plus faite, dans le Royaume-Uni, d'émission de publicité aux circulaires annonçant des offres rapides avec « l'argent en or » ; cela n'est plus dans nos habitudes, — que pour ne mettre mes idées en la matière au contrôle de mes lecteurs.

Que notre législation sur les banques soit insuffisante, quiconque a examiné sérieusement le projet de loi qui a été déposé par quelques députés, en tête mon ami M. Chautard, se gardera de le contester. N'est-il pas anormal — je prends mes termes — qu'il faille un texte nouveau pour interdire aux personnages condamnés pour escroqueries ou pour des délits analogues d'ouvrir ou de tenir boutique de dépôt de fonds ou de vente de papiers ?

Parlant plus large, je remarquerai qu'il n'y a pas de commune mesure entre le rôle joué par les établissements financiers, quels que soient leur caractere ou leur nature, au milieu du dix-neuvième siècle, et celui qu'ils remplissent aujourd'hui. Cependant, notre législation s'est à peine modifiée. La vérité est-elle l'immobilité. Il croirera si l'on n'avise à temps.

On a vu le danger au delà de nos frontières. On a beaucoup légiféré, souvent avec succès à l'étranger. Ainsi, je ne retiendrai pas les dispositions adoptées et récemment fortifiées par le gouvernement et par le Parlement japonais qui ont assujetti toutes les banques privées sans exception au contrôle permanent du ministère des Finances. La faillite est à ce point étroite que le ministre compétent peut ordonner la fermeture de quelque établissement que ce soit qui n'aura pas « rajusté » ses opérations conformément aux indications données par les bureaux. Dictature de commerce ! Il n'en est pas moins pour que la législation nouvelle de la Grande-Bretagne que je vais m'efforcer de résumer.

Quoique la formation économique de l'Angleterre ait de profondes analogies avec la nôtre, la loi s'est toujours montrée plus sévère de l'autre côté du détroit pour les opérations financières. Elle a d'ailleurs été constamment renforcée. En particulier, le contrôle gouvernemental sur les émissions de valeurs s'est fait de plus en plus strict.

Il n'en a pas moins paru que la législation était défectueuse et, en 1925, le ministre du Commerce du Gouvernement a constitué une de ces grandes commissions qui, de l'autre côté de la Manche, jouent le rôle que remplissent, chez nous, le Conseil d'Etat ou le Conseil supérieur de la Statistique. Le comité a reçu mandat d'étudier toutes les réformes à apporter dans le régime des valeurs mobilières. Selon l'usage, le gouvernement n'a fait qu'enteriner en un projet de loi, soumis à la Chambre des Lords d'abord, à la Chambre des Communes ensuites, les recommandations des experts. Si bien que les nouveaux textes émanent d'hommes rompus aux affaires, sachant tout naturellement de la liberté des transactions, n'ayant cependant que les réglementations qui leur sont apparu indispensables pour mettre un terme à

L'Aviation Commerciale

Les derniers exploits qui ont été accomplis par les hardis aviateurs ne sont pas pour étonner outre mesure les gens habitués désormais à ne plus s'étonner de rien. Ils savent que les progrès de l'aviation devaient nécessairement suivre la même courbe que tout autre progrès, et que, si les premiers pas ont été longs et pénibles, les suivants ont été de plus en plus rapides. Ils savent que, si les premiers aéroplanes ne pouvaient guère se maintenir en l'air plus de quelques minutes, les appareils modernes peuvent rester des heures entières dans les airs, et que, si les premiers aviateurs ne pouvaient guère s'éloigner de plus de quelques kilomètres de leur point de départ, les aviateurs d'aujourd'hui peuvent, sans escale, franchir des distances de plusieurs centaines de kilomètres.

Les progrès de l'aviation ont été si rapides, si prodigieux, que tout autre domaine que celui de la navigation aérienne aurait déjà atteint la perfection. Mais, dans le domaine de l'aviation, on ne peut pas encore parler de perfection. Tout ce qu'on peut dire, c'est que les appareils actuels sont déjà susceptibles de rendre de très grands services, et que, si on ne peut pas encore parler de navigation aérienne, on peut déjà parler d'aviation commerciale.

Il faut sans doute reconnaître que les Etats-Unis viennent en tête actuellement pour tout ce qui touche à l'aviation commerciale, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Tout Compagnie aérienne qui se fonde en Europe ou dans les pays d'Europe, quand ce n'est pas en Afrique, est à peu près sûre d'avoir un certain nombre de raisons : les chèques de fer américains exercent les grandes villes-diamant de la séduction. Les résultats que l'aéroplane ne pourrait pas espérer bientôt de temps sauf si des lignes de nuit étaient organisées, par exemple sur le territoire américain, un train accomplissant un long parcours n'ait pas arrêté par les exigences des douanes.

Dans les pays d'Europe, le transport par avion est devenu un système régulier de voyage fonctionnant avec des horaires, à peu près comme les autres. Les prix des billets ont été réduits au point qu'ils correspondent à l'heure acheté à ceux des premières classes des chemins de fer. Partout, dit l'Index de la New-York Trust Company, on a constaté une extension constante du trafic et aussi une amélioration de la sécurité. Les accidents sont extrêmement rares.

Pour que les messagers aériens ne souffrent pas du transport d'Amérique à la capitale du Sud-Ouest, on décida de les faire voyager en avion. Un grand nombre de banquiers furent donc envoyés dans la surcharge d'un aéroplane qui partit vers Bordeaux.

Obligés de s'arrêter à Tours, les aviateurs atterrirent au camp de Parcay. Là quelle ne fut pas leur stupeur de voir que plusieurs dizaines de pigeons étaient morts de chaleur.

La perte dépasse 200,000 francs, paraît-il.

—o—

EN AVION A LA RECHERCHE D'UN DÉJEUNER

Ce fut un curieux Week-end que celui que donna récemment Mrs Fitzgerald, au Manoir de Marsden, à quelques lieues de Londres. Le manoir n'arrêtant pas par la route pour se rendre, sous prétexte de la vue, à Londres, mais uniquement par la voie des airs, aux Etats-Unis, où il appartient aux « Moth » de Havilland et des « Wolseley ».

Le dimanche, il y eut un pique-nique. Le déjeuner était servi quelque part aux environs, dans un endroit déjà marqué par un M de boîte blanche. Et chacun vint son avionnette du manoir à l'endroit indiqué. Le service fut parfait. Le repas fut excellent. Et on se retrouva le soir, dans la même nuit étoilée.

Cette extension des services aériens va tout droit vers d'autres et plus formidables applications de cette industrie nouvelle, celle de la fabrication des avions. Dans un avenir peut-être très rapproché, les progrès en cette voie, d'importance. En 1927 les Etats-Unis ont construit 2,362 aéroplanes, ce qui est le double de la construction de 1926. Plusieurs manufactures se partagent un bénéfice net de trois millions de dollars.

L'Index de la New-York Trust Company termine par ce paragraphe : « L'industrie de la construction des aéroplanes aux Etats-Unis a besoin du marché plus que toute autre et cherche à le développer, aussi cependant les expositions aériennes qui sont bien moins importantes que celles de l'automobile, les expositions aériennes d'aéroplanes furent en 1927 quatre vingt-cinq fois plus grandes que celles de 1926 ».

Ce fut un serieux progrès. On peut, on doit l'admettre, mais comme la conférence est de loisir, nous nous bornerons à ce que servir l'émulation et du public et des aviateurs. Il faut penser de ce côté de l'Atlantique : « Faire quelque chose. Y penser bien ? »

Paul-Louis BERVIER.

ROSSI
Apéritif
DEMANDEZ-LE PARTOUT

ÉCHOS

Mémento

CALENDRIER. — Aujourd'hui vendredi 27 juillet 1928, 209e jour de l'année, 157 à venir.

Aujourd'hui : Saint-Pantaléon.
Demain : Saint-Sanson.

EPHÉMÉRIDES CORSES. — 26 juillet 1795 : La Haute Cour ayant dissous, fait une apparition sur les côtes de la Corse et des Etats ayant à sa tête un commandant en chef, Cornelius Reguebey, amiral, à aller à Calvi et à Bastia, où ils sont reçus en paix et s'y arrêtent le 27 juillet.

A peine y fut-il, que Gaffin fut déclaré quatre mille livres et un grand nombre de pièces d'artillerie qui bombardèrent Calvi.

—o—

L'ECOLE PAR T.S.F.

En certains villages complètement isolés du reste du monde, le seul moyen d'instruire les enfants est de recevoir de la T.S.F. Aux Indes surtout, il est des districts où l'école est complètement inconnue. Or, les enfants ont aucune possibilité d'acquérir les connaissances les plus élémentaires. Pour faire cesser cet isolement nuisible à tous, il fut décidé d'établir des postes récepteurs ; la vie serait complètement changée de ces malheureux qui ne connaissent aucune distraction, aucun plaisir. Les enfants sont plus tard, sérieusement handicapés dans la vie, par faute d'instruction.

Il est à peu près certain qu'il n'existe point de pays au monde où la T. S. F. ait devant elle un aussi bel avenir qu'aux Indes, où elle obvierait à de nombreux inconvénients. Pour les Européens, elle comprend des périodes de musique, des discours, des nouvelles du monde, des cours et Le Times, qui a paru dans l'Intransigeant, a publié des leçons de mathématique données par radio. C'est là une preuve que l'enseignement des langues et des sciences peut être utilement pratiqué par T.S.F.

Il est à peu près certain qu'il n'existe point de pays au monde où la T. S. F. ait devant elle un aussi bel avenir qu'aux Indes, où elle obvierait à de nombreux inconvénients. Pour les Européens, elle comprend des périodes de musique, des discours, des nouvelles du monde, des cours et Le Times, qui a paru dans l'Intransigeant, a publié des leçons de mathématique données par radio. C'est là une preuve que l'enseignement des langues et des sciences peut être utilement pratiqué par T.S.F.

—o—

LES DIX MILLE REPERES DE L'AMERICAN LEGION

Les Américains ont grand sens. Tout ce qui peut être un encouragement et une aide tant aux aviateurs qu'à leurs commerciales qu'aux touristes, ils le font. Témoin ce dessin dans le journal d'aviation « Les Ailes » publié par M. Trubee Davidson, sous-secrétaire d'Etat à la Marine, à cancun une enthousiaste avec l'American-Legion. Aux termes de cette entente : l'American-Legion fait appel à tous les différents postes, sur tout le territoire, dix mille repères distants de 10 kilomètres la navigation.

Nous soumettons cette idée à tous les possible salutaire pour l'aviation.

—o—

LE DEVOIR RECOMPENSE

Miss Edna Arving, qui habite Los Angeles, a reçu la nouvelle qu'elle allait être gratifiée d'une donation de 90 millions pour avoir fait son devoir pendant la guerre.

Miss Edna Arving soignait les blessés à l'hôpital de Boulogne-sur-Mer. A bien elle distribuait ses trésors de dévouement et sa bonne humeur. Parmi les soldats qu'elle secourait, il y avait notamment le capitaine anglais Maxwell Woodlyen.

Celui-ci signala à sa mère les bons soins qu'il avait reçus d'une infirmière américaine et Mrs Woodlyen, au moment de mourir, décida d'envoyer, en souvenir, à la jeune infirmière, la somme de 2,600,000 dollars.

Les Corses Partout

La " Maison Corse " de Marseille

(Suite et fin)

La parole est ensuite donnée à M. Pascal Arrighi, administrateur délégué de la S.A.R., administrateur délégué de la « Maison Corse », pour mettre au courant l'assemblée générale des démarches qu'il a entreprises relativement au développement commercial de l'île.

Nommé vice-président de la Commission de la Foire, notre compatriote en a profité, dès la première séance de réfléchir pour obtenir de s'occuper personnellement de la Corse et pour faire agréer comme intermédiaire entre les exposants insulaires et la Foire « La Maison Corse », celle-ci ayant décidé d'avance qu'un stand serait destiné à recevoir à titre gracieux les échantillons des produits envoyés aux Chambres de Commerce de Corse, les Chambres d'Agriculture et le Syndicat des services agricoles.

Et le conférencier d'expliquer notre petite patrie des produits susceptibles d'être produits à Marseille. M. Pasteli vous dira que les Chambres de Commerce de Corse désirent des relations commerciales avec la Ville et les Colonies et spécialement avec Madagascar.

Ces excellents arrêtés également pour résultats de permettre aux bateaux desservant Marseille-Bastia-Ajaccio-Bastia-Marseille d'Ajaccio et de Bastia à l'aller et au retour et de charger les marchandises rapidement.

Les Chambres de Commerce de la Corse se font un appreciant son projet, lui figurent ressentir les difficultés qu'elles rencontreront à trouver un commerçant qui veuille le premier entamer ces relations.

Cependant notre compatriote s'engageait à faire bénévolement toutes les démarches utiles dans l'île.

En attendant que cet espoir se réalise, M. Paoli ne reste pas inactif. Il intervint auprès des Compagnies Générales Transatlantique et obtint qu'elles aient un représentant chacune en Corse de manière à éviter les nombreux intermédiaires dans la vente des produits.

Ces représentants fonctionnent aujourd'hui.

De plus il se rendit à Ajaccio de sa propre initiative pour étudier sur place la question de la participation à la Foire. Il y reçut un accueil sympathique et des promesses encourageantes du Directeur des services agricoles, du président de la Chambre de Commerce, qui mirent à sa compagnes auprès des principales Armes de la ville.

D'autre part, ayant projeté de faire une journée corse, il rendit visite au maire de la Ville et au chef de la musique municipale en vue de solliciter le concours de cette musique pendant ladite journée.

Avant de quitter Marseille, il avait proposé de la part de la commission de la Foire des démarches auprès de M. Francisci et du directeur des Contributions indirectes tendant à obtenir certaines facilités pour les exposants.

Aujourd'hui ces démarches ont reçu satisfaction. Le transport gratuit des sorts de la Corse à Marseille est accordé jusqu'à concurrence de 300 kilos pour les colis adressés à la foire.

L'admission temporaire est acceptée pour les tabacs corses dont l'importation en France est interdite.

Et les droits de magasinage ne seront pas perçus pour le stationnement à l'entrepôt des dits colis.

Enfin, en terminant sur la journée projetée, M. Paoli en arrêtait avec la direction de la Foire, les conditions d'exécution des plus réduites.

Cette administration s'engage à prendre à sa charge les frais de transport et d'entretien à Marseille des 20 musiciens composant la musique d'Ajaccio. En outre, pendant la brillante réception qui aurait lieu au Parc Borrely, elle offrira aux nombreux invités un apéritif d'honneur dans la grande salle du Palais Colonial. Enfin, un concert serait organisé en exécution Corse, l'utilité de la « Maison Corse » et l'intérêt qu'ont les Corses à participer à la Foire. Seront invités à cet apéritif d'honneur les autorités consulaires, les élus des deux départements, le conseil de la Maison Corse, les présidents des groupements corses de la Ville et les notabilités corses et marseillaises.

La musique débarquera le dimanche matin, sera reçue au quai par tous les Corses et sous la conduite de Corse désireux de participer à cette manifestation. Elle se rendra d'abord au siège de la « Maison Corse », 19, rue de la République, où elle jouera une aubade devant l'hôtel de ville, aux grands journaux, au conseil général et à la Préfecture. Elle sera ensuite conduite à la Foire où elle fera une aubade au stand de la « Maison Corse », et jouera ensuite pendant la réception des autorités. L'après-midi elle se fera entendre au kiosque de la foire, de 3 à 5 heures.

Ce sera une journée bien remplie, digne de la Corse et tout en l'honneur de notre petite patrie, qu'elle vient d'éprouver en la personne de

Mme Marie-Antoinette de PETRICONI

leur épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, nièce et cousine.

L'enterrement aura lieu le samedi 28 courant, à Santo-Pietro-di-Tenda.

La veillée du corps aura lieu le 27 courant, à 4 heures du soir.

Maison mortuaire : 2, rue Saint-François.

M. et Mme Louis Paris et leurs enfants ; Mlle Antonia Paris ; M. et Mme Paul Paris et leurs enfants

Les familles Veuve Paris Joseph, Sabbat Pierre, Vve Argenti ; Giacomi Antoine ; Fabiani Damien ; Giannelini Paul-Matthieu ; Fabiani Alfred ;

Ont la douleur de faire part du décès de

M. Félix PARIS
menuisier

leur père, grand-père, frère, beau-frère, et oncle décédé à l'âge de 65 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, et vous prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui 27 courant, à l'heure de relevée.

Maison mortuaire : 4, boulevard Augustin-Gautin.

Les membres de la société des « Bons Buveurs » sont priés d'assister aux obsèques de M. Félix Paris.

Mme Vve Barbarine PIETRUCCI

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, tante et cousine chérie, décédée à Bastia le 26 courant à l'âge de 86 ans, et fera part d'assister à son enterrement qui aura lieu le samedi 28, à 9 heures du matin.

Domicile mortuaire, 2, rue Favalelli.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

M. Raspard de Petriconi ; le lieutenant Raspard de Petriconi ; Mme Raspard de Petriconi et leur fils ; le docteur Petriconi, chevalier de la Légion d'honneur, médaille militaire ; Mme Petriconi et leur enfant ; Mlle Elisabeth Petriconi ; Mme veuve Antoinette de Petriconi et ses enfants ;

Les familles Signanini de Pierc, de Petriconi et Cervione et Sorio, Agostini, Petriconi, Fabri-Batticdi, Magliosi, Vittini, Tadei,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Marie-Antoinette de PETRICONI

leur épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, nièce et cousine,

L'enterrement aura lieu le samedi 28 courant, à Santo-Pietro-di-Tenda.

Le convoi funèbre partira à une heure de l'après-midi de la maison mortuaire.

Cet avis tient lieu de faire part.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes célébrés à Saint-Jean le vendredi 27 seront dites pour le repos de l'âme de

M. Jean-Baptiste DRAGONI

AVIS DE MESSE ET REMERCIEMENTS

Mme veuve Jean Belgodere et ses enfants remercient leurs parents, amis et connaissances qui leur ont témoigné tant de sympathie dans la douloureuse circonstance du décès de

M. Jean BELGODÈRE
Ancien Négociant

leur regretté époux et père, et les informent que toutes les messes qui seront dites le dimanche 28 juillet, à l'église Saint-Jean-Baptiste le seront pour le repos de son âme.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes célébrés à Saint-Jean le vendredi 27 seront dites pour le repos de l'âme de

M. Jean-Baptiste DRAGONI

La répression des délits de pêche fluviale en Corse

Nous apprenons que le Parquet général de notre ville vient de faire procéder au repeuplement de nos cours d'eau, autrefois si riches en truites, par l'intermédiaire des Parquets et à la Gendarmerie de Bastia, les instructions dans le but de faire exercer une étroite surveillance et constater les délits de pêche fluviale, qui se commettent trop souvent à l'aide d'engins prohibés ou à substances nuisibles et explosibles, des délinquants exposent à des peines sévères d'amende et même de prison. Le Parquet et l'Administration des Eaux et Forêts y veilleront.

Il importe au plus haut point que les délits soient sévèrement punis, et que les contrevenants soient sévèrement punis, car la pêche exerce une influence heureuse sur notre économie.

INFORMATIONS LOCALES

TOURISME

Excursion à la forêt de Vizzavona

La Compagnie des Chemins de fer départementaux de la Corse organise pour dimanche, avec le concours du syndicat d'initiative une excursion à la forêt de Vizzavona.

Cette intéressante initiative remportera à coup sûr un très vif succès puisqu'elle garantit d'ailleurs la réunion des « sorties » réalisées les années précédentes.

Grâce aux C. F. D. et au S. I., un grand nombre de nos concitoyens pourront, durant toute une journée, fuir la chaleur oppressante qui nous accable et, installés d'un jour, se livrer aux plaisirs du camping sous les frais ombrages des plus séculaires de Vizzavona.

Ainsi que l'on peut s'en rendre compte ci-dessous, l'horaire du train spécial est établi de telle sorte que le départ de Bastia n'ait lieu qu'au retour.

A Aller : départ de Bastia à 6 h.
Arrivée à Vizzavona, à 10 h. 15.
Au retour : Départ de Vizzavona, 17 h. 50
Arrivée à Bastia, à 21 h. 50.

Le prix des places est des plus raisonnables et à la portée de toutes les bourses.

Prix des places (aller et retour)
Grandes personnes et enfants au-dessus de 7 ans :
Première classe ..... 36 fr. 65
Deuxième classe ..... 29 fr. 80
Troisième classe ..... 21 fr. 90
Enfants de 3 à 7 ans :
Première classe ..... 19 fr. 95
Deuxième classe ..... 15 fr. 05
Troisième classe ..... 11 fr. 45
Militaires et marins :
Première classe ..... 9 fr. 85
Deuxième classe ..... 7 fr. 35
Troisième classe ..... 5 fr. 45

Les billets donnant droit au train spécial, aller et retour, seront en vente à partir de mardi 24 courant, à la gare de Bastia, bureau du Service commercial, jusqu'à samedi 28 juillet, à 15 heures.

Rappelons en terminant que le nombre des places est limité et que l'on fera bien de s'inscrire dès aujourd'hui.

N.-B. — La Compagnie laissera aux personnes désireuses de prolonger jusqu'au lendemain leur séjour à Vizzavona la faculté de rentrer à Bastia par tous les trains réguliers du lundi 30 juillet sans augmentation de prix.

État Civil

DU 26 JUILLET 1928

Mariages. — Aloulia Lecy, commerçant et Ferrandi Marie-Rose, ménagère ; Casella Jean-Baptiste, propriétaire et Ferrandi Marie-Dominique, sans profession.

Naissances. — Cafisli Jean-Noël ; Marchali Pascale-Pâquerette Annonciade ; Mado Paulette ; Corbani Joseph-Sébastien ; Milani Joséphine-Adelaïde ; Guidini Flora.

Décès. — Barbieri Marie-Bucheron, ménagère, veuve, 44 ans ; Poli-Pierre, 3 mois ; Franchetean Odette-Yvonne, 15 mois.

Machines à écrire Underwood

MM. E. Cordier et Fils, agents exclusifs de la Société John Underwood et Cie, mettent en garde leur clientèle de l'île contre les agissements d'un sujet étranger, se disant représentant de la Compagnie Underwood, NULLEMENT ACCREDITE AUPRES DE LADITE SOCIETE, et déclinent toute responsabilité auprès des acquéreurs éventuels.

Dans les groupements

AMICALE DES RETRAITES CIVILS ET MILITAIRES DE LA CORSE

Assemblée générale dimanche 29 courant, à 10 heures, dans la salle des délibérations du Conseil municipal.

Ordre du jour : Compte-rendu moral et financier ; admission de nouveaux membres et renouvellement du bureau ; échanges des recommandations générales diverses ; propositions intégrales de la prochaine loi des Finances ; augmentation des pensions des anciens inscrits maritimes (Caisse des Invalides et Caisse de Prévoyance) ; doublement des traitements de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire, de la médaille donnaire ; doublement des traitements ; admission dans les listes des retraités civils et militaires des fonctionnaires en activité, etc... ; questions diverses.

Présence indispensable.

—o—

MOTO-CLUB BASTIAIS

Les membres du Moto-Club désirant de participer à la sortie de dimanche sur Vizzavona sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu demain soir, à 18 h. 30 au casino de la plage.

Les motocyclistes étrangers au Club peuvent participer à la sortie. Ils sont également invités à assister à la réunion.

Nominations

M. Mary Sébastien, ex-soldat du 2e régiment étranger d'Afrique, a été nommé secrétaire titulaire de trésorier-adjoint, 2e échelon, et mis à la disposition du général commandant le génie du gouvernement militaire de Paris.

Ont été nommés jardiniers de la pépinière de la police d'Etat de Marseille les candidats civils dont les noms suivent : MM. Cardosi Sauveur, Fontinelli Ours, Grisa Alberi, Marielli Antoine, Pardini Jean, Simi Bruno, Morelli Dominique, Baffarelli Jean.

Avis Officiels

AVIS AUX USAGERS DE LA PLAGE

Les personnes qui ont installé, sur la plage de Toga des cabines de bains ont sans autorisation, sont priées de passer au bureau du Port, chez M. Vesco, inspecteur T.P.E., ensuite première avril, afin de régulariser la situation. Passé ce délai, il sera verbalisé.

—o—

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

Aux termes d'un décret en date du 20 juillet courant inséré au *Journal officiel*, du 22 juillet, les Conseils d'arrondissement se réuniront le 23 octobre 1928 pour la première partie de leur session ordinaire et le 3 novembre 1928 pour la deuxième partie.

Communications

SOCIETE DES BONS BUVEURS

Les membres de la Société des Bons Buveurs sont priés d'assister à la réunion hebdomadaire, le 27 courant, à 9 heures du soir.

Présence indispensable.

SOCIETE DES CUIRS ECUS

Dimanche 29 courant : aller-retour à 5 h. et demie au Golf de Ajaccio-Airport pour « Golf » ; 7 h. 1/2 Tirs au pistolet 111 Poker d'entre partie de l'après.

CONGRES ANNUEL DES SOCIETES SAVANTES

Le 62e congrès des Sociétés Savantes de Paris et des départements s'ouvrira à la Sorbonne le mardi 7 avril 1929.

Pour tous renseignements concernant le programme des questions proposées par ce congrès, s'adresser à la Préfecture (deuxième bureau) et dans les sous-préfectures.

Les mémoires devront parvenir avant le 30 novembre 1928.

ORPHELINAT DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Le président du groupe de l'Orphelinat à l'honneur d'informer les membres faisant partie de cette association, principalement ceux de l'intérieur qu'il lui a été impossible de former le comité comme le prévoit l'article 32 du règlement général, par suite de l'absence totale des membres de Bastia actuellement en congé.

La réunion du groupe aura donc lieu comme par le passé auprès du siège social.

OREZZA - LES - EAUX
HOTEL FILIPPINI
STAZZONA
ARRANGEMENT pour FAMILLES ET LONG SEJOUR

Pressoirs, fouloirs
ALAMBICS
ETABLISSEMENTS
STAATH - SUSINI
9, RUE DE L'OPERA
BASTIA

CHASSEURS!
Un armurier de Saint-Etienne est à votre disposition pour exécuter toutes réparations d'armes dans les meilleures conditions. S'adresser
BIANCONI, ARMURIER à BASTIA 9, rue Notre-de-la-Paix

PARQUET
POUR PLANCHER ET CLOISONS
en bois Chevrons et Lattes, bouvrels et rabots, prêt à mettre.
AU BUCHERON CORSE
Scierie de Tuvage
BASTIA
Vente de bois de chauffage à 70 fr. la tonne.

MATERIAUX POUR CONSTRUCTION
Toutes Fournitures pour le Bâtiment
LAURENT COLOMBANI
6 Bis, Rue de l'Opéra BASTIA

Les Spectacles

VENDREDI-CINEMA. — Jeudi 26 juillet : Gaby Morlay dans *Le Ruffian Blanc*.

Un film d'aventure, d'amour et de drame qui se passe en Turquie, pays de rêve, de poésie et de mystère.

L'histoire d'une femme qui aime à son mari et qui, toute entière au contentement.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Le drame polaire

Le général Nobile et ses compagnons ont repris hier soir le chemin du retour

Londres, 26 juillet. — Le correspondant du « Times » à Stockholm télégraphie que le « Città di Milano » a été retardé en venant du Spitzberg mais le navire est attendu ce soir à Skrevik où le général Nobile et ses compagnons prendront immédiatement le train à destination de Rome.

Le bruit répandu ne s'arrêtera pas à Stockholm, mais filera directement jusqu'à Malmoe.

Le retour de l'expédition suédoise de secours

Le capitaine Thornberg télégraphie que l'expédition de secours suédoise était hier les membres sont en bonne santé arrivera à Trumsoe ce soir.

Guilbaud et Amundsen pourraient avoir atterri au nord de la Terre François-J.

Londres, 26 juillet. — Ce monde de Copenhague que le capitaine Gottfred Hanson, commandant un second, aurait les ordres d'Amundsen Expédition du Nord-Ouest, de 1925 à 1926, émet la thèse suivante : Amundsen a pu atterrir sur la glace spécialisée au Nord de la terre François-Joseph. Il pourrait tenir d'atteindre le Cap Flora dans la région la plus méridionale de la terre François-Joseph où lui et ses compagnons arriveraient au printemps.

Le "Krassine" se rend au secours d'un navire allemand

Moscou, 26 juillet. — L'« Krassine » se rendant à Stavanger a changé de direction pour mettre le cap sur Belgan où se trouve le vapeur allemand « Monte Cervantes », avec 1500 passagers, qui a envoyé par radio un appel de détresse.

Une interview du capitaine aviateur Thornberg

Copenhague, 26 juillet. — Dans une interview donnée au journal « Bagens Nyheder » le capitaine Thornberg a déclaré que le journal trouvé dans l'estomac de l'ours polaire, lui par Malmgren, était un journal anglais, daté de 1881 et non pas italien comme on l'a indiqué.

Contre les bruits inutiles

Londres, 26 juillet. — A l'occasion d'un assemblée générale annuelle, la British Médical Association a voté aujourd'hui une résolution déclarant que dans l'intérêt de la santé publique l'association appuierait toutes les mesures qui seraient prises pour renforcer les pouvoirs locaux dans leur lutte contre les bruits inutiles.

Le docteur John Stevens, d'Edimbourg, qui est l'auteur de la résolution fait remarquer que la vacarme nocturne qui va sans cesse augmentant en raison des progrès de la civilisation, particulièrement dans les grandes villes, est devenu intolérable et constitue un grave danger pour la santé des citoyens.

Les vibrations provoquées par les véhicules de toutes sortes sont particulièrement dangereuses la nuit quelques moments la quiétude de travail et de sommeil.

Le docteur Stevens évalue la perte pour la Grande-Bretagne à plus de 125 millions de francs.

Un aviateur russe se tue accidentellement

Moscou, 25 juillet. — L'aviateur Pavlov qui effectuait des vols d'acrobatie à l'aérodrome de Moscou sur une avion sortit de sa machine et fut tombé par suite d'une fausse manœuvre en voulant exécuter un looping à 20 pas du public qui assistait à ces évolutions.

Le pilote fut tué.

A l'Officiel

La médaille d'honneur de la ville départementale et communale est décernée à M. Poli-grini Joseph, ancien cantonnier à Vivo.

AU QUAI D'ORSAY

Paris, 25 juillet. — M. Briand a reçu dans la matinée M. Quinones de Leon ambassadeur d'Espagne à Paris.

Une catastrophe à Cattaro

Belgrade, 25 juillet. — Un dépôt de munitions a explosé à Cattaro. Le nombre des victimes est important.

En pays occupés

Les autorités françaises réclament à Berlin l'extradition de quatre sujets allemands

Berlin, 26 juillet. — On annonce de Wiesbaden que les autorités françaises d'Allemagne ont adressé au gouvernement berlinois une demande d'extradition touchant les nommés Hummel, Weiss et Wulf, condamnés par contumace le 12 juillet dernier par le Conseil de guerre de Landau à cinq ans de travaux forcés pour avoir attenté et volé le drapeau tricolore du bureau des affaires de Deux-Ponts.

Les autorités françaises ont réclamé également l'extradition d'un certain Jacob Lerz, de Neuptalz, condamné par contumace à deux ans de prison pour vols de taille car un officier français et insultes à l'armée française.

Ces quatre individus ne sont réfugiés sur la rive droite du Rhin.

« Le Tag » qui reconnaît que les traités nous accordent le droit de poursuivre semblable question nous accuse d'manque de tact en exigeant l'extradition des coupables.

Le « Lokal Anzeiger » écrit qu'on n'a manches ne réussiront jamais à rétablir quiconque que les autorités allemandes aux quelles ont recours les autorités françaises.

Variétés

L'élite des jeunes

Une fête de Charité a été donnée à Paris, à la fin de Mai au profit des grandes écoles de l'Etat : Normale, Centrale, etc...

Ces grandes écoles ont, on effet, leurs Conférences de St-Vincent-de-Paul : les élèves qui en font partie fréquentent moyen, tout en pourvoyant aux besoins de ceux dont ils s'occupent, d'une façon plus large, de charité. Ces études positives, et aussi dans l'Idéal, promuvent plus de plus que le réel et le désir vin sont bien ensemble et l'on sait les accorder de belle manière que l'on ne puisse pas à l'autre, mais au contraire se complète : en même temps, ils nous montrent que la vraie science n'est desséchée pas le cœur, et le laisse compléter à toutes les misères.

Pour combler leurs désirs en leur permettant de donner de plus larges secours aux familles intéressantes confiées à leur fidèle et délicate assistance, les quêtes furent faites au cours de cette fête de charité, présidée par Mgr Chapot.

Et le public parisien doit le couvrir d'applaudissements qui généreux ses habitudes, ne manqua pas de faire bon accueil aux quêteuses des sympathiques groupements fraternels évoquant la glorieuse mémoire d'autrefois, cette grande figure du 19e siècle, qui sut ignorer les querelles de religion et la vie sous le rayonnante clarté de la charité.

E. ORSINI.

RHUM St-JAMES
Grand Cru

ce grand rhum pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers Rhums du Monde.

A TRAVERS LA CORSE

AJACCIO

La Course - Croisière de la Méditerranée

Le compte-rendu général

Notre pâtit avait pris domicile au cœur de fête. Toutes les embarcations se mouillage avaient atteint le grand pavois et la flottille de la S.N. Le Golfe, groupe au large des quais, se distinguait particulièrement par la guirlande de la course.

Des milliers de curieux garnissaient les digues et les places des Palanques, admirant les évolutions des bateaux de la Méditerranée.

Dès la première heure, la population s'est portée en masse au bord de la plage et, le long du boulevard Lantivy et la place Spinola, les meilleurs points d'observation ont été disputés avec âpreté qui fait foi des offres.

Hélas ! la bonne brise n'était pas de la partie et le silence — inévitable — devait contrarier les résultats de la magnifique manifestation nautique qui avait pour terminus notre golfe incomparable.

Nous avons salué à leur passage en ville à midi — venant de l'île-Rousse où ils avaient déjeuné — les acclamations de la foule se pressait, qui n'avait sa parcelle !

Vers cinq heures de l'après-midi, l'arrivée du turpilleur convoyeur *340* prouvait que l'impatience de la population, qui se porte vers la permanence de la course croisière (pavillon de la Jeunesse) historiait un communique de la S.N. « Le Golfe » fait connaître que les voiliers de la mer « vent complètement tombé » ne permettent pas aux concurrents de la course Corse-Continent.

En effet l'*Eblis*, la *Dora* et le *Barbore* à 20 milles des Sanguinaires sont encore tendres et le flot de la flotille, groupé à proximité des multiples pavillons de toutes couleurs flottants à la brise. Le temps s'était radouci vers midi.

Nos cachaient ont encouragé toute la journée.

A 19 heures, les membres du jury de la course croisière se réunissaient à la ville des mérites pour le classement général des concurrents.

Le classement suivant en temps compensé sur le parcours Marseille-Toulon-Corse-Ajaccio, a été arrêté sous réserve des vérifications, et d'examen des réclamations déposées :

1. *Eblis*, en 85 h. 25 m. 10 s.

2. *Bonnet*, en 91 h. 19 m.
3. *Bobor*, en 93 h. 22 m. 10 s.
4. *Pinson*, en 93 h. 42 m. 45 s.
5. *Flash*, en 94 h. 12 m. 15 s.
6. *Garonne*, en 107 h. 37 m. 30 s.
7. *Dauphin*, en 113 h. 40 m. 30 s.
8. *Fleurette*, en 115 h. 40 m. 30 s.
9. *Bonnet*, en 118 h. 12 m. 15 s.
10. *Bonnet*, en 120 h. 46 m. 30 s.
11. *Bonnet*, en 122 h. 46 m. 30 s.
12. *Bonnet*, en 124 h. 46 m. 30 s.
13. *Bonnet*, en 126 h. 46 m. 30 s.
14. *Bonnet*, en 128 h. 46 m. 30 s.
15. *Bonnet*, en 130 h. 46 m. 30 s.
16. *Bonnet*, en 132 h. 46 m. 30 s.
17. *Bonnet*, en 134 h. 46 m. 30 s.
18. *Bonnet*, en 136 h. 46 m. 30 s.

A 18 heures, dans le coquette salle du Conseil, superbement décorée, avait lieu le banquet offert par la S.N. Le Golfe » aux équipages de la flotille de la course croisière. Le Commandant Bonnet, président du jury, présidait la réception offerte à la population de la ville, aux autorités et aux équipages. Le Commandant Bonnet, président du jury, présidait la réception offerte à la population de la ville, aux autorités et aux équipages. Le Commandant Bonnet, président du jury, présidait la réception offerte à la population de la ville, aux autorités et aux équipages.

60 f. de musique pour 5fr.50

Offerts à ses Lecteurs par LE PETIT BASTIAIS

ALBUM 3. — 20 morceaux classiques et modernes pour piano ou harmonium. France : 5 fr. 50.

ALBUM 5. — 20 morceaux pour piano et violon : 7 fr. 50.

ALBUM 5 bis. — Les mêmes 20 morceaux pour violon ou mandoline solo : 4 fr. 50.

ALBUM 6. — 20 morceaux à quatre mains : 5 fr. 50.

ALBUM LES VACANCES ENFANTINES, chansons anciennes et modernes, danses, rondes pour les petits avec croquis : 7 fr. 50.

ALBUM 7. — Rien que du moderne, 15 morceaux dont chacun est cotait à 2 francs de Gaubert, Adolf Stahl, etc. : 5 fr. 50.

ALBUM DES CHANTS ET DES DANSES DURANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, LE DIRECTOIRE ET L'EMPIRE : 5 fr. 50.

Pour les enfants :

1er ALBUM de 6 morceaux piano très faciles.

2e ALBUM. 20 morceaux. Ce que Mozart a joué et composé entre 4 et 6 ans.

Les deux albums réunis : 6 fr. 50.

3e Les Saynètes Enfantines, amusantes, morales et instructives.

Quatre saynètes différentes : 2 fr. 50.

Chaque album est adressé franco contre la somme envoyée au

Petit Bastiais

8, Boulevard du Palais, BASTIA

Compagnie Fraissine

DEPARTS DE CORSE POUR LE CONTINENT

Jeudi 19, de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 20, de «Bella» p. Marseille à midi.
Samedi 21, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 21, d'Ile-Rousse p. Nice à 22 h.
Dimanche 22, de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 23, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 24, de Bastia p. St-Florent à 3 h.
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 24, de Bastia p. Livourne à 23 h.
Mercredi 25, de Calvi p. Toulon et Marseille à 19 heures.
Mercredi 25, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 26, de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 27, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 22 heures.
Dimanche 29, d'Ile-Rousse p. Nice à 20 h.
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 31, d'Ajaccio p. Marseille à 13 h.
Mardi 31, de Bastia p. Livourne à 23 h.

DEPART D'CONTINENT POUR LA CORSE

Mercredi 18, Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 19, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 20, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 21, de Nice p. Ile-Rousse à midi.
Samedi 21, Toulon p. Ile-Rousse à 18 h.
Dimanche 22, de Nice p. Bastia à 12 h.
Dimanche 22, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 24, de Nice p. Ile-Rousse à 21 h. 30
Mercredi 25, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Mercredi 25, Livourne p. Bastia à 23 h.
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio 469 h.
Samedi 28, de Nice p. Calvi à midi.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 18 h. 30
Dimanche 29, de Nice p. Bastia à 10 h.
Dimanche 29, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 31, de Nice p. Calvi à 21 h. 30.

Imp. E. Cordier & Fils. 8, Bd du Palais
Le Directeur-Gérant : LUCIEN CORDIER

BOURSE DE PARIS du 25 Juillet 1928

VALEURS	cours préc.	cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
5 % perpétuel	97.60	97.60
5 % 15	97.60	97.60
4 % 17		
4 % 20	104.10	104.10
4 % 27	104.10	104.10
Obligations 6 % 1922	100.40	100.40
— 6 % 1924	100.40	100.40
— 6 % 1926	100.40	100.40
— 5 % 1927	100.40	100.40
Oblig. Caisse Autonome		
Crédit National 1919		
— 1921		
— 1923		
— 1924		
Rens 7 % 1925 Alsace		
Rens 7 % 1925 Pas-de-Calais		
Départ. Rens 7 % 1926		
Paris 1860		
— 1921		
— 1925		
Communale 1879		
— 1928		
TERME		
Banque de France		
— Nation. de Crédit		
— Comptoir Nat. d'Escompte		
— Union Parisienne		

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Compagnie Algérienne		
Comptoir Nation. d'Escompte		
Crédit Foncier de France		
Crédit Lyonnais		
Société Générale		
Société Générale Foncière		
Suez Capital		
Suez Parts		
Suez Cinèes		
Est Capital		
Lyon Capital		
Midi Capital		
Nord Capital		
Orléans Capital		
Sainte-Fé Chemins de Fer		
Distr. Electricité		
Comp. Gén. Electricité		
Thomson		
Tréfileries du Hâvre		
Mines de Courrières		
Mines de Lens		
Nolze		
Kuhlmann		
Phosphates du Gafsa		
Pennaroy		
Charpentier Boulle		
Transatlantique Ord. 600 fr.		
Futaux Parisis		
Air Liquide		
Cultures Tropicales		
Etablis. Poulenc Frères		
Sucreries Say		
Kuhlmann-Barges		
Bons		

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Serbe 1895		
Turc 6 %		
Turc 5 % 1914		
Banque Nationale Mexique		
Banque Ottomane		
Crédit Foncier Egyptien		
Wagons-Lits Ordinaires		
Central Mining		
Rio Tinto		
Oriental Carpet		
Pétrofina		
Sucreries d'Egypte		
Bons Mexicains 1913		
Brésilien		
Cuthenage		
Financières Caoutchouc		
Comp. Gén. Electricité		
Chartered		
Consortia		
De Beers Ord.		
Estrellas		
Franco Wyoming		
Goldfields		
Hutchinson		
Jagersfontein		
Maïsons Ordinaire		
Mexinpin Eagle Ord.		
Modderfontein		
Montmartre		
Mozambique		
Nasta		
Padang		
Rand Mines		
Rhodésian-Barges		
Shansi		

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Tanganyka		
Docks Marseille		
Lyonnaise des Eaux Cap.		
Electricité Paris		
Union Electricité		
Péronnikes		
Lebon		
Gaz de Paris		
Schneider		
Fives Lille		
Saint-Gobain		
Verreries de Germeaux		
Suifits Midi Capital		
Messageries Maritimes Ord.		
Distil. Indochine		
Cazenave Jaulus		
Pellet Chausson		
Galeries Lafayette		
Paris-France		
Printemps		
Bâtit. Franc. Rio Plata		
Land Bank of Egypt		
Jäger Foncier Autriche		
Crédit Foncier Mexicain		
Crédit Foncier Cuba		
Tabacs Philip. Ord.		
Banque Perins. Mexico		
Crédit Fonc. Franco-Canad.		
Bi-Metal		
Hotchkiss		
Ateliers Charlton		
Tabacs Luzonais		

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Royal Dutch		
Shell		
Fonds d'Etats Etrangers		
Anglais 2 ½		
Argentin 4 % 1909		
Belges 3 % 1886		
Brésil 4 % 1883		
Bulgare 5 % 1902		
Chine 8 % 1895		
Egyp. Unifié		
Hellen 6 % 14		
Italie 5 %		
Japon 4 % 1905		
Mexique 4 % 1904		
Roumanie 4 % 1922		
Russe 5 % 01-04		
Serbe 1913		
Turc 4 %		
CHANGES		
Londres		
New-York		
Allemagne (100 reichsmarks)		
Belgique		
Espagne		
Hollande		
Italie		
Suisse		

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

Exigez la marque J. VIDAL

CAP CORSE

Damiani

GRAND PRIX — MEDAILLE D'OR

MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS

JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1903 ET 1904

AUTOCARS P.-L.-M.

SERVICE D'ETE
DU 1er MAI AU 15 OCTOBRE 1928

Au départ de Bastia. — Circuit du Cap Corse, en 1 jour : service quotidien, sauf départ d'Ajaccio. — Circuit des Calanches, en 1 jour et demi : service quotidien.

Circuit de Bonifacio en 2 jours : les lundi et jeudi.

Circuit Ajaccio-Piana-Corté en 2 jours, les dimanche et mercredi et samedi.

Circuit Ajaccio-Piana-Corte, en deux jours : les mercredi et samedi.

Circuit Ajaccio-Calvi-Ile-Rousse-Bastia en 1 jour et demi : les mardi et samedi.

Circuit de la Castagniccia en 1 jour, les lundi et jeudi.

Circuit Bastia-Ile-Rousse-Calvi-Ajaccio en 1 jour et demi : les mercredi et samedi.

Au départ de Corté. — Circuit Corté-Piana-Ajaccio, en 2 jours : les lundi, jeudi et vendredi.

Circuit Corte-Bonifacio-Ajaccio, en 2 jours : le lundi et vendredi.

Circuit de l'Inzecca en un jour : les mardi et jeudi.

Au départ de Piana — Circuit d'Evisa en 1 jour : les mardi et vendredi.

Les correspondance à Sagone avec les cars assurant le service des Calanches au départ d'Ajaccio.

Pour les prix et horaires détaillés de tous ces circuits, consulter les livrets « Autocars P.-L.-M. 1928 », déposés dans les bureaux des autocars P.-L.-M. à Ajaccio, 1 cours Grandval ; à Bastia, compagnie Fraissinet, place Saint-Nicolas ; à Corte, cours Paoli ; à Calvi et à Ile-Rousse à la compagnie Fraissinet.

On pourra également consulter ces livrets, à la direction des chemins de fer de la Corse à Bastia et dans tous les bureaux des Syndicats d'Initiative de Corse, à Ajaccio, Bastia, Corte, Calvi et Ile-Rousse.

ENTREPRISE GÉNÉRALE
— POUR LA CORSE —
Peinture - Vitrerie
M PAPIERS PEINTS

J. ESPOSITO

BOULEVARD du PALAIS
BASTIA

DECORATION D'EGLISES
et appartements de tous styles et en tous genres

Vente Gros - Détail

MAISONS

Pour LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER

Edition départementale du Jardin et Bonne Cuisine

UN AN : 6 Fascicules Albums : 7 fr. — Le Fascicule : 1 fr. 25.

HACHETTE, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

Défendez votre sommeil!

FRÈLE, ses ailes s'agitant en sifflant dans la nuit, un insecte vous guette : le Moustique. Vous êtes sa proie. Par sa piqûre, il transmet les germes de fièvres dangereuses. Exterminez les Moustiques avec du Flit

En quelques minutes, le Flit tue tous les insectes malpropres et dangereux: Mouches, Moustiques, Punaises, Puces, Cafards. Il détruit leurs œufs en foullant les fentes qui les abritent.

Le Flit supprime les Mites et leurs larves - n'abîme pas les étoffes. C'est l'insecticide parfait - d'odeur nette et saine. Economique parce que 100 °/₀ efficace. En usage dans le monde entier. *10 fr. le l/4 5 fr. ou. 15 fr. le l/2 12 fr. ou.*

RALLIEZ-VOUS A LA LEGION FLIT!

Grec : Société Anonyme de Banque et de Commerce, Ajaccio

52e ANNÉE — N° 178. 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — SAMEDI 28 JUILLET 1928.

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd du Palais à 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.03

BUREAU A PARIS
M. Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-87

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER

Compte Chèques Postaux N° 1[illegible] [illegible]

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	16	32	62
Corse, et Colon.	17	33	64
Etranger (A)	20	40	120
(B)	85	85	160

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité rédactionnelle est reçue aux bureaux du journal. Pour la publicité financière, s'adresser à la Banque Générale (P) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

Contre Réaction

Nous avons été les premiers et les plus énergiques à dénoncer l'agression criminelle contre un car du P.L.M. au Col de Verde ; à demander des mesures énergiques contre les misérables dévoyés qui ont tenté la réputation d'hospitalité de la Corse et, par la même occasion, fait à ses intérêts un tort si grand ; à garantir aux compatriotes de Jean Paoli l'inviolabilité en présence des libertés abusives que commettent quelques hors-la-loi.

Mais nous ne voulons pas être les derniers à faire remarquer que, tout bien examiné, tout le mal vient d'un groupe isolé, connu, répertorié, et à l'heure actuelle, dispersé et réduit d'une unité sur trois, de malfaiteurs, dont le chef n'est des nôtres que de nom.

Il y a eu un moment d'affolement. A notre habitude, nous avons réagi par une indignation brutale contre des faits qui nous ont paru être un déshonneur pour un pays qui a toujours eu un sens élevé et rare du respect que l'on doit à l'étranger. Nous avons même, pour galvaniser les consciences endormies et les courages frileux, relaté des incidents qui n'ont pas eu, tout bien informé, le caractère qu'on leur a prêté, au premier tendre, eu d'une nature toute particulière et un touriste, un voyageur étranger à la région, n'y eut pas été exposé, même si l'on avait su qu'il portait sur lui une fortune. Celui d'Ota a été ramené à ses véritables proportions, et, tout compte fait, il s'agirait d'un malentendu.

La véritable gravité au point de vue des étrangers à la Corse, et ceux-là seuls va toi vient d'une association de malfaiteurs et des suites navrantes qu'elle a eu par l'agression de Verde. Le premier acte serait d'un caractère particulier par ses mobiles, et le second a également ce caractère ayant été commis par une partie du même groupe. Mais à part cela, qu'y a-t-il ? Un seul sur les deux points signalés, et qui sont réunis par une corrélation, a-t-on détroussé, a-t-on violé ?

Il a été déjà dit, ici, que si peu qu'on s'attaque à des étrangers, cela suffit à faire à la Corse, dont toutes les parties sont responsables les unes vis-à-vis des autres par l'unité morale et physique qu'elle représente d'une manière irréfragable aux yeux du monde entier, un mal énorme. C'est pourquoi, bien que nous ne puissions pas éviter tout à fait les conséquences, qui ne sont pas toujours bonnes, du contact constant avec le dehors, c'est pourquoi nous devons veiller à maintenir intacte la renommée de notre pays.

Mais le mal énorme que nous subissons du fait d'incidents exceptionnels, ne doit pas être un mal irréparable.

Ce qui frapperait beaucoup les étrangers en instance ou non pour visiter la Corse, si la chose pouvait être connue d'eux, c'est que les plus « cuisants » des incidents relatés sont les véritables hardis qui existent encore dans différentes régions de la Corse. Non point parce qu'ils pourraient subir les conséquences des mesures de police prises contre les vulgaires criminels dont il a été question ,mais parce qu'ils craignent toute confusion avec eux et sont indignés de leur manière d'agir. S'il était possible qu'on les prît de se mêler de l'affaire, aucun d'eux ne refuserait de participer à un nettoyage qui les flatterait dans leur amour propre froissé.

Voilà ce que doivent savoir tous ceux qui s'intéressent à la Corse touristique et qui travaillent à l'organiser. Sans doute, n'ignorent-ils pas que toute la Corse n'est pas contaminée, qu'aucune de ses parties elles même n'est contaminée. Et s'ils regrettent, moins que nous, que la publicité donnée à l'agression contre un car du P.L.M. (l'incident dont nous apprécions le plus vivement la venue), soit de nature à gêner leur effort, à atténuer sensiblement les effets de leur publicité en faveur de la Corse, à marquer un temps d'arrêt dans leurs affaires, ils ne peuvent pas manquer de se dire qu'il n'y a là qu'une mauvaise passe à traverser.

Il dépend surtout de nous qu'elle soit courte. Sans la gaieté et la complicité des populations, le banditisme nouvelle manière, dont, d'ailleurs, nous n'avons connu et subi qu'un aspect fugitif et en quelque sorte superficiel, ne pourrait pas tenir un seul jour en Corse.

C'est la condition simple, mais essentielle, pour que la Corse reste ce qu'elle a toujours été, le pays le plus accueillant, le plus hospitalier, celui, vraiment, où s'applique le mieux la vieille locution qui veut que l'étranger soit un envoyé des Dieux.

M. Marin au Congrès de la Fédération des mutilés et réformés du Nord de la France

Armentières, 27 juillet. — M. Louis Marin, ministre des Pensions, accompagné de son chef de cabinet, M. Lorain, s'est rendu à Armentières pour présider le Congrès de la fédération du Nord de la France des associations de mutilés, réformés, veuves, orphelins et ascendants de guerre.

Après avoir été reçu par la Municipalité, à laquelle s'étaient jointes les parlementaires du département, le ministre et les congressistes se rendirent à Ypres où ils furent l'objet de la part des autorités belges d'un accueil enthousiaste.

Parmi les personnalités présentes se trouvaient notamment le représentant du gouvernement belge, M. Lalory, bourgmestre d'Ypres, ainsi que les principales notabilités de la ville.

A la suite de cette réception, M. Marin est allé déposer des gerbes au monument aux morts belges, au mémorial anglais et au cimetière français d'Ypres.

Dans une allocution où fut célébrée l'amitié franco-belge, il salua la mémoire de tous ceux, français et alliés, qui sont morts sur cette terre de Belgique pour la défense du droit.

D'Ypres, le ministre alla au Mont Kemmel où, accompagné du sénateur Brunel, bourgmestre de la ville, il visita l'ossuaire.

Rentré à Armentières au début de l'après-midi, M. Marin présida la séance d'ouverture du Congrès. Après avoir remercié les congressistes de leur accueil et les avoir assurés de toute sa sollicitude, il fit un exposé détaillé des réformes déjà obtenues et de celles en voie de réalisation pour l'amélioration du sort des anciens combattants et des victimes de la guerre.

M. Marin est reparti dans la soirée pour Paris.

Les Etats-Unis appuieront les nationalistes chinois

Londres, 27 juillet. — On apprend de Washington que le gouvernement américain a décidé de donner son appui au gouvernement nationaliste en Chine et qu'une note, qui sera envoyée aux gouvernements de Nankin et aux puissances intéressées a été rédigée.

On croit que la note s'occupe des traités antérieurs, principalement de ceux qui on trait aux douanes et aux droits d'extra-territorialité et qu'elle suggère que les neuf puissances signataires de convention de Washington reprenant la conférence de Pékin, interrompue en 1926.

A ce sujet le correspondant à Washington du *New-York Hérald and Tribune Journal*, en contact étroit avec le gouvernement fédéral déclare que l'unification de la Chine sous le gouvernement des nationalistes n'est empêchée que par les 50.000 soldats que le Japon a dans ce pays. Ces troupes, déclarent-ils, agissent contrairement au conseil et du ministère des Affaires étrangères de Tokio; elles ont la poursuite du télégraphe à Mandjour de sorte que le gouvernement de Mandchourie ne peut communiquer avec le dehors.

A Moukden, on croit que l'attentat qui coûta la vie au maréchal Tchang Tso Lin fut conçu et exécuté par des militaires japonais.

Les incendies de forêts

Bordeaux, 27 juillet. — Hier, un incendie qui a duré presque toute la journée, dans la région de Sanguis, a détruit 150 hectares de bois, causant six cent mille francs de perte.

Une enquête a permis de penser qu'il s'agit d'un acte de malveillance.

Indésirables

Londres, 27 juillet. — Commentant les recommandations anglaises tendant à transférer dans les Dominions les chômeurs anglais, le premier ministre australien dit que son Etat n'est pas disposé à accepter de transférer de Grande-Bretagne en Australie le problème du chômage que la Grande-Bretagne se pourvoit plus résoudre elle-même.

Le premier ministre canadien s'est prononcé dans le même sens.

Pour sauver les équipages des sous-marins

Budapest, 27 juillet. — Un capitaine de vaisseau hongrois travaillant depuis longtemps dans une compagnie de navigation italienne aurait inventé un appareil destiné à sauver les équipages de sous-marins coulés.

La démonstration faite en l'air a obtenu l'approbation générale. Une compagnie américaine aurait acheté le droit d'exploiter la découverte.

S.S. Pie XI victime d'un accident

Rome, 27 juillet. — Et decendant, hier soir, de sa voiture automobile, pour faire une promenade dans les jardins du Vatican, le Pape tomba et se cassa un pied. Il est alité.

Turin, 27 juillet. — La dépêche de Rome annonçait que Pie XI se fut cassé le pied en descendant de son automobile impressionna vivement les milieux catholiques.

La première audience qu'il fit son apparition au Vatican était une magnifique

S.S. PIE XI

victoire de marque italienne qu'un Comité de dames avait achetée par souscription pour en faire cadeau au Pape ultimant jusqu'alors le landau. Pour adopter l'auto, le Pape se décida toutefois à suivre le progrès ; les écuries du Vatican se transformèrent en garage et les cochers en chauffeurs ; désormais, Pie XI ne fit ses promenades que dans sa limousine blanche ; son carrosse est devenu un objet de musée.

Ricklin et Rossé sont graciés mais déchus

Paris, 27 juillet. — Les milieux juridiques déclarent que l'article 77 du code pénal appliqué aux deux députés alsaciens Ricklin et Rossé pour crimes contre la sûreté de l'Etat comporte la dégradation politique.

Par conséquent les deux députés sont légalement déchus en outre, cette peine n'est pas remissible par la grâce accordée par le président de la République.

Donc, les députés autonomistes ne seraient pas éligibles et n'auraient pas le droit de siéger à la Chambre.

Accident mortel de motocyclette

Rouen, 27 juillet. — Le vice-président du Motocycle Club de la Seine Inférieure, M. Edmond Thierry, s'est tué en effectuant un essai en motocyclette dans la côte de la Valrye où se disputera dimanche prochain la course de côte.

Il gravissait la côte à 100 kilomètres à l'heure lorsqu'au milieu d'un grand virage, voulant éviter une voiture, il dérapa sur un tas de sable et, traversant la chaussée de la route, s'écrasa dans le petit bois qui se trouve à plusieurs mètres en dessous.

Relevé avec des blessures multiples de tête, son corps rouge de sang fut transporté à l'Hôtel-Dieu de Rouen.

M. Thierry, né à Bruxelles, était âgé de 44 ans ; capitaine aviateur pendant la guerre, sa belle conduite au front lui valut la Légion d'honneur, la médaille militaire, la croix de guerre.

Coïncidence curieuse, l'un dernier un de ses collègues se tuait en motocyclette au même endroit.

Les vacances parlementaires en Angleterre

Londres, 27 juillet. — Le premier ministre a annoncé que le Parlement entrerait en vacances le 2 août.

M. Baldwin viendra le 11 août à Aix-les-Bains pour une cure d'un mois.

L'intérêt de la présidence du Conseil sera assuré par Sir Austen Chamberlain.

LES GRANDS MATCHES DE BOXE

Tunney reste champion du monde

Il surclassa son adversaire

New-York, 27 juillet. — Le match Tunney-Heeney avait attiré seulement trente mille spectateurs, ce qui constitue un fiasco pour les organisateurs.

Durant le premier round Heeney parut quelque peu intimidé, mais tout les autres rounds furent nettement à l'avantage de Tunney. Au onzième round, Heeney, après une lutte courageuse, la tête

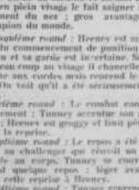

G. TUNNEY

lamentée, était groggy dans les cordes. L'arbitre arrêta le combat et proclama Tunney vainqueur.

Heeney a donné l'impression qu'il était un boxeur de classe nettement inférieure à Tunney.

Ce que fut le match

New-York, 27 juillet. — Tunney s'est présenté dans une forme éblouissante, il a dominé son adversaire dans l'ensemble de la rencontre ; Heeney fut pris de vitesse, jamais il ne put trouver l'ouverture qui lui aurait permis de placer son gauche puissant.

Beaucoup plus scientifique, Tunney a su user son adversaire et il a également prouvé qu'il méritait toujours le titre mondial.

Le célèbre organisateur du combat qui mit aux prises Gene Tunney et Tom Heeney a déclaré quelques heures avant le combat qu'il avait approximativement une centaine de millions de dollars ; il attribue cette perte au fait que l'immense organisation a prévu le cas de radicaliser toutes les péripéties un combat a considérablement amoindri le nombre des spectateurs. On évalue à 50.000 personnes la foule qui envahit le stadium ; les guichets ont encaissé environ 750.000 dollars.

Voici le compte rendu du combat :

Premier round : Tunney et Heeney marquèrent très craintifs l'un et l'autre. Tunney est vivement poussé à la fin de cet round sur le ring. Au coup de gong les deux boxeurs se précipitent l'un vers l'autre, mais aussitôt se confisent dans une prudente réserve ; cette première reprise est toute d'observation.

Deuxième round : Tunney place un gauche léger et bloque une riposte de son adversaire ; ce dernier paraît cependant vouloir être agressif et est très encouragé par de nombreux supporters « égalité ».

Troisième round : Heeney prend l'initiative des opérations et Tunney, surpris pendant, ne se risque pas. Cette reprise n'est pas très passionnante ; Heeney obtient un léger avantage.

Quatrième round : Heeney continue le forcing mais soudain se découvre ; Tunney lui place un violent crochet du gauche à la mâchoire ; le néo-zélandais a la lèvre coupée ; un autre coup terrible le blesse au menton et bientôt on dirait en plein visage le fait saigner abondamment du nez ; gros avantage au champion du monde.

Cinquième round : Heeney est resté mis du commencement de position qu'il a reçu et sa garde est incertaine. Sur un nouveau coup au visage il chancelle, s'accroche aux cordes mais reprend le contact du ring qu'il a été nettement surpassé.

Sixième round : Le combat continue très vivement ; Tunney accentue son avantage ; Heeney est groggy et tout paraît devoir mal se terminer.

Septième round : Le repos a été salutaire au challenger. Les positions sont à peu près égales. Tunney se courre et prend quelque repos ; léger avantage pour cette reprise à Heeney.

Huitième round : Tunney reprend son travail de destruction scientifique et par une série de coups frrme. Cet gauche de son rival.

Neuvième round : Heeney n'a pas récupéré son assurance ; il n'a pas encore complètement fermé et le droit est pris ; il est couvert de sang et paraît presque à bout. Deux secondes avant le gong sur une droite à la mâchoire Tunney envoie son adversaire à terre. Au coup de gong les secondes de Heeney se précipitent sur lui et enlèvent leur poulain à la ruiner ; ils n'y parviennent qu'à très difficilement.

(*Lire la suite en 3e page*)

Les opérations de la Caisse d'amortissement

Le rapport que le Conseil d'administration de la Caisse soumettra à publier récemment est un document très important. Dans une forme claire et précise il compare l'état des dettes publiques et les opérations de la gestion effectuées par cet organisme au cours des quinze premiers mois de son existence.

Les résultats obtenus sont multiples et indiscutables :

La Caisse, tout d'abord, par une politique sage et sûre, a dégagé la Trésorerie du danger de remboursements massifs en remboursant progressivement les créances arrivées à terme et en transformant par l'élimination des bons à court terme.

Alors qu'en 1926, à sa création, la Caisse prit en échange :

34.196 millions de bons de la Défense Nationale à 1 an ;

4.337 millions de bons de la Défense Nationale à 6 mois ;

5.434 millions de bons de la Défense Nationale à 3 mois ;

4.860 millions de bons de la Défense Nationale à 1 mois, et 1.312.613.440 frs de bons du Trésor à moins d'un an, le 2 juin 1928 le dernier bon à 1 an venait à échéance après que, successivement, l'émission des bons à 1, 3 et 6 mois avait été suspendue.

Pour les remplacer, à partir de janvier 1927, la Caisse autonome émit de nouveaux bons à deux ans dont le remboursement ne commencera que le premier janvier 1929. Ainsi, les échéances mensuelles, qui en 1926 étaient de l'ordre de 7 à 8 milliards, sont nulles actuellement jusqu'en janvier 1929 et seront à partir de cette époque, suivant les prévisions du Conseil, entre 1 et 3 milliards. Ce premier résultat, si gros de conséquences, a été nettement souligné à la tribune de la Chambre par le président du Conseil dans son discours du 21 juin :

« Dès maintenant, dit-il, ce n'est pas seulement notre dette à court terme, mais aussi et avant tout notre dette flottante que nous nous sommes attachés à consolider en plein accord avec la Caisse autonome que nous avons créée sous les auspices et sous la sauvegarde de la Constitution républicaine. Et sans avoir recours, par des opérations successives, non seulement à reparer les échéances de cette dette flottante, mais à alléger cette dette dans des proportions très appréciables ».

En moins de deux ans, par conséquent le problème des échéances de la dette flottante a été résolu et il convient de noter, au surplus, que par des accords passés avec l'Etat la Caisse a facilité des consolidations définitives : par lesquelles les 10.747 millions de bons ont été transformés en obligations et en rentes amortissables en 40 ou 50 ans.

La Caisse autonome, ensuite, a obtenu au second résultat non moins heureux : celui d'opérer cette transformation de la dette flottante en dette à plus long terme non seulement sans augmenter la charge annuelle, en intérêts, de la dette globale mais encore en permettant, à ce titre, une économie de plus de 250 millions de 50.000 dollars ».

Voici le compte rendu du combat :

Premier round : Tunney et Heeney marquèrent très craintifs l'un et l'autre. Tunney est vivement poussé à la fin de cet round sur le ring. Au coup de gong les deux boxeurs se précipitent l'un vers l'autre, mais aussitôt se confisent dans une prudente réserve ; cette première reprise est toute d'observation.

Deuxième round : Tunney place un gauche léger et bloque une riposte de son adversaire ; ce dernier paraît cependant vouloir être agressif et est très encouragé par de nombreux supporters « égalité ».

Troisième round : Heeney prend l'initiative des opérations et Tunney, surpris pendant, ne se risque pas. Cette reprise n'est pas très passionnante ; Heeney obtient un léger avantage.

Quatrième round : Heeney continue le forcing mais soudain se découvre ; Tunney lui place un violent crochet du gauche à la mâchoire ; le néo-zélandais a la lèvre coupée ; un autre coup terrible le blesse au menton et bientôt on dirait en plein visage le fait saigner abondamment du nez ; gros avantage au champion du monde.

Cinquième round : Heeney est resté mis du commencement de position qu'il a reçu et sa garde est incertaine. Sur un nouveau coup au visage il chancelle, s'accroche aux cordes mais reprend le contact du ruil qu'il a été nettement surpassé.

Sixième round : Le combat continue très vivement ; Tunney accentue son avantage ; Heeney est groggy et tout paraît devoir mal se terminer.

Septième round : Le repos a été salutaire au challenger. Les positions sont à peu près égales. Tunney se courre et prend quelque repos ; léger avantage pour cette reprise à Heeney.

Huitième round : Tunney reprend son travail de destruction scientifique et par une série de coups frrme. Cet gauche de son rival.

Neuvième round : Heeney n'a pas récupéré son assurance ; il n'a pas encore complètement fermé et le droit est pris ; il est couvert de sang et paraît presque à bout. Deux secondes avant le gong sur une droite à la mâchoire Tunney envoie son adversaire à terre. Au coup de gong les secondes de Heeney se précipitent sur lui et enlèvent leur poulain à la ruiner ; ils n'y parviennent qu'à très difficilement.

(*Lire la suite en 3e page*)

Stabilisation et dépression boursière

Le marché des valeurs en bourse était assez faible depuis quelque temps, la stabilisation légale de la monnaie est venue naturellement influer sur le cours par les personnalités ou par les spéculateurs peu favorisés dans leurs opérations. Ceux qui portent de pareils jugements semblent avoir oublié que les titres français ont enregistré une hausse appréciable pendant la période de préstabilisation ; ils voudraient toujours raisonner par analogie et au moment qu'ils croient que dans les autres pays on a assisté, au lendemain de la stabilisation, à un boum et à une hausse, ils s'abstiennent pas que les choses puissent se passer autrement en France.

Or, en effet, les raisonnements simplistes sont les plus malaisés à réfuter, mais, les critiques deviennent cependant s'inclinent devant certaines évidences. La France a effectué sa stabilisation monétaire dans des conditions jusqu'à ce jour inégalées, qui la placent à même en conséquence de posture au point de vue économique comme au point de vue social.

Nous avons, en effet, obtenu la stabilisation par nos propres moyens, nous avons maintenu nos relations de commerce de l'étranger, mais même en refrénant ce cours en ce qu'il a eu parfois de trop spéculatif et d'excessif.

Au contraire, presque tous les autres pays ont été obligés de contracter de fortes dettes extérieures pour assurer leur monnaie. Notre indépendance financière a donc été pleinement sauvegardée et notre balance des paiements n'est nullement grevée du fait de la stabilisation. Nous avons, en outre, pu créer une économie nouvelle et sociale en choisissant notre heure après un temps de préparation et nous sommes sûrs que dans tout d'autres pays la réforme monétaire a été accompagnée d'une hausse générale, qui pour certaines de nos voisins n'est pas encore terminée. Enfin, notre fonds de roulement, quoique fortement amputé par les méfaits de l'inflation des années 1924 à 1926, présente encore cependant une réserve suffisante pour que la France sorte de la dure épreuve qui lui a été imposée avec la possibilité de reconstituer par le travail son épargne et ses capitaux.

En face de ces solides constatations, qui apparaîtront peut-être quotidiennement aux deux cours à la Bourse ? Au surplus, le marché de Paris n'est pas isolé, il subit forcément les contre-coups des variations des marchés étrangers et ceux-ci sont tout plus ou moins affectés à l'heure actuelle.

L'essentiel est que la réforme monétaire permette à la France d'assurer le relèvement de sa production dans les conditions les meilleures et de reprendre sur le marché financier international, le rang qu'elle avait perdu après la guerre.

Et, puisque les mêmes phénomènes se sont les plus analogues,

ÉCHOS

Mémento

CALENDRIER. — Aujourd'hui, samedi, 28 juillet 1928, 209e jour de l'année. Lever du soleil : 5 h. 1.
Nous vous souhaitons : Saint-Nazaire.
Demain : Saint-Loup, évêque.

EPHÉMÉRIDES CORSES. — 28 juillet 1729 : Le général Maillebois quitte définitivement la Corse, où il avait fait avancer ses troupes sur Bastelica, afin de rejoindre la pièce de Tallano toujours révoltée à sa domination.

42e général baisse à Beccagnano 25 mètres. Sommet est situé à Ajaccio presque seul malgré 32 milles de distance, le maximum d'altitude d'ordre politique.

Cette opération nous a semblé, il est vrai, que nous ne sommes pas encore assez haut lancés. Du scientifique, à la réserve que la Corse est un pays de montagnes accidentées, mais ils prétendent que l'industrie internationale est des plus graves. Une fois de plus, le monde serait intéressé à un commerce particulier, en Extrême-Asie en particulier. De notre que l'Extrême-Asie, en effet, ne perçoit les produits européens que par l'intermédiaire de nombreux intermédiaires, qui lui auront coûtée une réforme améliorée à tout autre moment.

Que faut-il penser de cette hypothèse ? Sommes-nous vraiment menacés d'une crise mondiale de déflation ? Nous ne le croyons pas et nous dirons pourquoi dans un prochain article.

F. FRANÇOIS-MARSAL.

Des transports coordonnés

Le voyage pressentiel dans la vallée de l'Oued-Sebdi pour une application celle de l'industrie électrique française, dans un sinueux d'une rare précision de chiffres, que relevait un sentiment de légitime fierté. M. André Tardieu, ministre des Travaux Publics, a montré l'accélération du rythme avec lequel se poursuit l'équipement des forces hydrauliques en France. Celui de l'Asale est acquis. Grâce au endroit de la Durance, Cudrot et des Pyrénées, qui avaient été reconnaissons par la crise, le Rhin voit arriver son tour. Le Rhône suivra.

M. André Tardieu, il s'est là l'un des points intéressants de nos discours, a insisté sur la nécessité d'une coordination générale entre les différents modes de transports. Il ne faut pas, a-t-il dit, développer les moyens de transport nouveaux, faciles et peu coûteux, au détriment des anciens, qui, eux aussi, ont leur utilité.

Aujourd'hui encore, les habitants d'une région sont mal desservis par les moyens de transport modernes, alors que les anciens, qui leur sont indispensables, sont délaissés. Il faut, a dit M. Tardieu, que tous ces moyens de transports se soutiennent mutuellement, au lieu de se combattre. Ils ne peuvent vivre que s'ils sont complémentaires les uns des autres.

Tout activité bien conduite n'est d'ailleurs qu'une question de liaison. Exemple : les Transports.

Autrefois, les Transports se préoccupaient peu du spectaculaire des Pouvoirs publics. Encore est-il bon de noter le soin qui était pris des routes et des canaux. Aujourd'hui, il n'en est plus de même. Les Chemins de fer, voies d'eau, rails, avions, télégraphes et téléphones avec et sans fil contribuent, chacun pour leur part, à transporter idées et matériaux. Des Nations a l'esprit pénétré plus d'unité, ont découvert il y a longtemps que tous ces moyens de transports ne sont pas indépendants les uns des autres, mais qu'au contraire, ils sont étroitement solidaires.

Chez nous, malheureusement, il n'en est pas de même. La multiplicité des Travaux publics, il est vrai, s'occupe des routes, des voies ferrées et des canaux. Cette première concentration est heureuse bien insuffisante : les Postes et Télégraphes ressortissent au Commerce, ainsi que l'Aéronautique, un ministère d'État ; les routes est formé un Office ou un Sous-Secrétariat indépendant. Chaque service s'ignore.

Ne serait-il pas urgent de prévoir et d'instituer un organe coordinateur qui pour le plus grand bien du pays, soutiendrait le fonctionnement de tous les moyens de transport en usage actuellement ?

L'assassinat de Savorelli

Paris, 27 juillet. — Continuant les confrontations et les auditions qui suivent l'assassinat de Savorelli par Alvise Pavan, le juge Grunat a entendu M. Gonzini, directeur du journal italien *Il Bevero Fascio*, imprimé à Paris, qui confirma les déclarations précédentes de Bergamo, chef du parti républicain, désignant Pavan comme un farouche antifasciste.

D'autres témoins entendus écrivirent un jour qu'ils étaient en villégiature en Auvergne ou sur les côtes normandes et qu'ils se présenteraient plus tard.

La statistique scolaire en Ukraine

Les journaux soviétiques viennent de publier les résultats de la statistique scolaire établie en Ukraine en 1927.

Il en résulte qu'en 1925, les écoles primaires ont été fréquentées par 1.844.900 élèves, en 1926 par 2.136.700, en 1927 par 2.226.600 et en 1928 par 2.283.600.

Ainsi le nombre des enfant qui fréquentent l'école primaire s'élève aux 8% de la population totale. La proportion est de 20% en France et en Pologne.

Un compte en Ukraine un peu plus de trois millions d'enfants d'âge scolaire, c'est-à-dire âgés de 8 à 11 ans. Il y a déjà dans ce groupe 300.000 enfants à fréquenter l'école. Dans les enfants au-dessus de cette âge ne sont pas compris dans ce chiffre, le journal *Le Prolétaire* dit qu'il y a au total en Ukraine à peine 45% ces enfants à suivre l'école.

D'autre part, d'après les résultats du recensement de 1926, les Ukrainiens représentent en Ukraine 81% de la population. Or, la répartition des écoles par nationalités donne les résultats suivants :

Écoles Ukrainiennes : 75% du nombre des écoles.

Écoles juives : 2,5% du nombre total des écoles.

Écoles Polonaises : 0,9% du nombre total des écoles.

Écoles Allemandes : 1,35% du nombre total des écoles.

Comme les Russes constituent 9% de la population totale, on voit qu'une partie de celle-ci ne peut ils sont privilégiés ; les Allemands (1,25%) de la population ont exactement ce à quoi ils pourraient prétendre. Par contre les Polonais (1,6% de la population), les Israélites (5,5% de la population) et les Ukrainiens sont nettement désavantagés.

Dans certains districts, cette proportion devient criante et injuste est encore plus frappante. Ainsi dans le district de Giachow, les Ukrainiens constituent 75% de la population et le nombre d'enfants instruits en Ukrainien est de 45%, tandis qu'il est de 46 pour ceux qui sont instruits en russe. On peut citer des exemples analogues dans le district de Lugansk (Ukrainiens 52% de la population, enfants instruits en ukrainien, 38%) ; dans la ville de Kiouskop (population ukrainienne 70%, russe 13 0/0, enfants instruits en ukrainien 25%, en russe 24 0/0 dans celle de Mahno (population ukrainienne 27% ; enfants instruits en ukrainien, 1 0/0, etc...).

MAURICE.

STÉNO-DACTYLO
Méthode JAMET-BUFFEREAU
Une vraie carrière, belle manuel, comme j'ai perdu à vous en conférences ! ces cours !...

Le centenaire de l'École Normale de Mirecourt

Mirecourt, 27 juillet. — M. Herriot, ministre de l'Instruction publique a présidé aujourd'hui la cérémonie du Centenaire de l'École Normale de Mirecourt.

A la suite des articles sur le Tour de Corse, que nous avons publiés dans ces colonnes, des lecteurs ont été certainement frappés par la réflexion que M. Bordignon, l'actif et dévoué organisateur de cette épreuve n'est pas en retard. En effet la saison cycliste tient à peine de commencer que quelques épreuves, que déjà N. P. Bordigoni s'occupe de la grande épreuve qui se courra au mois de septembre prochain. Il faut noter que de ces premiers, puisque grâce à de généreux donateurs que nous remercions ici, une fois de plus, il a su mettre en main et peut se faire courir quand bon lui semblera.

Malgré cela, nous n'oublierons pas que ce dimanche quelques mois sont encore nécessaires pour l'organisation d'une randonnée cycliste comme le quatrième Tour de Corse. Toutefois il ne faut vaincre ceux qui pourraient douter, et persuadés que tous ces détails ne manqueront pas d'intéresser ceux à qui ils s'adressent, nous allons donner en raccourci, un aperçu du long travail que nécessite la mise sur pied d'une épreuve déplaçant un certain nombre de coureurs à travers toute une région comme la nôtre. Ici, nous ne voulons pas nous conseiller à M. Pierre Bordigoni et à ses dévoués collaborateurs d'utiliser une telle idée.

« Aussitôt après l'arrivée de la première course, tous ceux qui ont pris part à cette épreuve dans cette épreuve sont rentrés. Et chacun dans le domaine de ses attributions, fait la relation des observations qu'il a dû noter au jour le jour, des points qu'il juge défectueux et des améliorations possibles. De cette réunion naîtront des projets et les renseignements de la future organisation ».

Il va sans dire que le règlement de l'épreuve, arrêté alors dans tous les détails, tient le plus grand compte de ces diverses indications. Mais le règlement n'est rien, ou peu de chose, à côté de la fixation de l'itinéraire, du choix des routes les meilleures et du tracé le plus idéal à parcourir par les diverses étapes.

Après cela il faut encore que l'on demande une autorisation spéciale à tous les Maires des localités traversées, avec l'indication de la date et de l'heure exacte du passage des coureurs.

Après cela, dira-t-on, la besogne des organisateurs est terminée. Il ne faut pas le croire, car si l'itinéraire a bien été établi, il convient d'y apporter encore de nombreuses mises au point. Et pour cela une reconnaissance préliminaire du parcours est nécessaire. Le Directeur de la course, disent qualité doit parcourir tout le trajet que doivent parcourir les coureurs. Il n'a pas été à ma connaissance, qu'il ait pu le faire courir quand bon lui semblera.

Mais ce n'est pas tout encore. Il faut avoir, pour leur faire des plaintes inconsidérées, des hôtels, des garages, des restaurants, des cafés, des boissons, des vivres, des lits, des draps, des matelas, des chambres, des salles de bains, des douches, des massages, des médecins, des pharmaciens, des infirmiers, des infirmières, des ambulances, des voitures, des motocyclettes, des autos, des camions, des remorques, des dépanneuses, des mécaniciens, des chauffeurs, des motocyclistes, des cyclistes, des coureurs, des entraîneurs, des soigneurs, des masseurs, des frictionneurs, des pédaleurs, des pédaleuses, des pédales, des roues, des pneus, des chambres à air, des rayons, des moyeux, des jantes, des boyaux, des selles, des guidons, des cadres, des fourches, des pédaliers, des manivelles, des pignons, des chaînes, des dérailleurs, des freins, des leviers, des câbles, des gaines, des boîtes, des écrous, des vis, des boulons, des rondelles, des clés, des tournevis, des pinces, des marteaux, des enclumes, des limes, des meules, des étaux, des établis, des tables, des chaises, des lampes, des bougies, des allumettes, des cigarettes, des cigares, des pipes, des tabacs, des journaux, des livres, des crayons, des stylos, des encriers, des buvards, des papiers, des enveloppes, des timbres, des cartes postales, des cartes de visite, des cartes de France, des cartes d'Europe, des cartes du monde, des cartes du ciel, des cartes du tendre, des cartes à jouer, des cartes à payer, des cartes à lire, des cartes à écrire, des cartes à voir, des cartes à entendre, des cartes à sentir, des cartes à toucher, des cartes à goûter, des cartes à manger, des cartes à boire, des cartes à dormir, des cartes à rêver, des cartes à penser, des cartes à aimer, des cartes à haïr, des cartes à vivre, des cartes à mourir, des cartes à ressusciter, des cartes à monter au ciel, des cartes à descendre en enfer, des cartes à revenir sur la terre, des cartes à recommencer, des cartes à ne plus finir, des cartes à ne plus commencer, des cartes à ne plus savoir, des cartes à ne plus vouloir, des cartes à ne plus pouvoir, des cartes à ne plus devoir, des cartes à ne plus être, des cartes à ne plus avoir été, des cartes à ne plus avoir eu, des cartes à ne plus avoir pu, des cartes à ne plus avoir dû, des cartes à ne plus avoir voulu, des cartes à ne plus avoir su, des cartes à ne plus avoir vu, des cartes à ne plus avoir entendu, des cartes à ne plus avoir senti, des cartes à ne plus avoir goûté, des cartes à ne plus avoir mangé, des cartes à ne plus avoir bu, des cartes à ne plus avoir dormi, des cartes à ne plus avoir rêvé, des cartes à ne plus avoir pensé, des cartes à ne plus avoir aimé, des cartes à ne plus avoir haï, des cartes à ne plus avoir vécu, des cartes à ne plus avoir été morts, des cartes à ne plus avoir été ressuscités, des cartes à ne plus avoir été montés au ciel, des cartes à ne plus avoir été descendus en enfer, des cartes à ne plus avoir été revenus sur la terre, des cartes à ne plus avoir recommencé, des cartes à ne plus avoir fini, des cartes à ne plus avoir commencé, des cartes à ne plus avoir su, des cartes à ne plus avoir vu, des cartes à ne plus avoir entendu, des cartes à ne plus avoir senti, des cartes à ne plus avoir goûté, des cartes à ne plus avoir mangé, des cartes à ne plus avoir bu, des cartes à ne plus avoir dormi, des cartes à ne plus avoir rêvé, des cartes à ne plus avoir pensé, des cartes à ne plus avoir aimé, des cartes à ne plus avoir haï, des cartes à ne plus avoir vécu, des cartes à ne plus avoir été morts, des cartes à ne plus avoir été ressuscités, des cartes à ne plus avoir été montés au ciel, des cartes à ne plus avoir été descendus en enfer, des cartes à ne plus avoir été revenus sur la terre, des cartes à ne plus avoir recommencé, des cartes à ne plus avoir fini, des cartes à ne plus commencer, des cartes à ne plus savoir, des cartes à ne plus vouloir, des cartes à ne plus pouvoir, des cartes à ne plus devoir, des cartes à ne plus être, des cartes à ne plus avoir été, des cartes à ne plus avoir eu, des cartes à ne plus avoir pu, des cartes à ne plus avoir dû, des cartes à ne plus avoir voulu

60 f. de musique pour 5 fr. 50

Offerts à ses Lecteurs par LE PETIT BASTIAIS

ALBUM 3. — 20 morceaux classiques et modernes pour piano ou harmonium. France : 5 fr. 50.

ALBUM 5. — 20 morceaux pour piano et violon : 7 fr. 50.

ALBUM 5 bis. — Les mêmes 20 morceaux pour violon ou mandoline solo : 4 fr. 50.

ALBUM 6. — 20 morceaux à quatre mains : 5 fr. 50.

ALBUM LES VACANCES ENFANTINES, chansons anciennes et modernes, danses, rondes pour les petits, avec croquis : 7 fr. 50.

ALBUM 7. — Rien que du moderne, 15 morceaux dont chacun est catalogué à francs de timbre, Adolf Stanislas, etc. : 5 fr. 50.

ALBUM DES CHANTS ET DES DANSES DURANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, LE DIRECTOIRE ET L'EMPIRE : 5 fr. 50.

Pour les enfants :

1° ALBUM de 6 morceaux piano très faciles.

2° ALBUM, 20 morceaux. Ce que Mozart a joué et composé entre 4 et 6 ans.

Les deux albums ensemble : 6 fr. 50.

3° Les Soirées Enfantines, amusantes, morales et instructives.

Quatre soirées différentes : 2 fr. 50.

Chaque album est adressé franco contre la somme envoyée au

Petit Bastiais

8, Boulevard du Palais, BASTIA

BOURSE DE PARIS du 27 Juillet 1928

VALEURS	cours préc.	cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
5 % perpétuel	92 —	92 —
5 % 15	97 —	97 —
4 % 17	91 —	91 —
4 % 18	90 —	90 —
4 % 20	90 —	90 —
4 % 20	90 —	90 —
4 % 25	90 —	90 —
4 % 27	90 —	90 —
Obligations 6 % 1922	98 —	98 —
— 6 % 1924	98 —	98 —
— 6 % 1926	98 —	98 —
— 6 % 1927	98 —	98 —
Oblig. Caisse Autonome	98 —	98 —
Crédit National 1919	98 —	98 —
— 1921	98 —	98 —
— 1923	98 —	98 —
— 1924	98 —	98 —
Bons 7 % 1925 Bleus	98 —	98 —
Bons 7 % 1925 Pseudo-Calais	98 —	98 —
Départ. Seine 7 % 1926	98 —	98 —
Paris 1905	98 —	98 —
— 1921	98 —	98 —
— 1925	98 —	98 —
Communales 1879	98 —	98 —
— 1920	98 —	98 —
TERME		
Banque de France	98 —	98 —
— Nation de Crédit	98 —	98 —
— Paris et Pays-Bas	98 —	98 —
— Unies Parisienne	98 —	98 —

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Compagnie Algérienne	1010 —	1000 —
Compt. Nation d'Escompte	1000 —	1000 —
Crédit Foncier de France	1000 —	1000 —
Crédit Lyonnais	1000 —	1000 —
Banque Ottomane	1000 —	1000 —
Société Générale Foncière	1000 —	1000 —
Suez Capital	1000 —	1000 —
Suez Parts	1000 —	1000 —
Suez Divides	1000 —	1000 —
Est Capital	1000 —	1000 —
Lyon Capital	1000 —	1000 —
Midi Capital	1000 —	1000 —
Nord Capital	1000 —	1000 —
Orléans Capital	1000 —	1000 —
Santa-Fé Chemins de Fer	1000 —	1000 —
Dist. Electricité	1000 —	1000 —
Comp. Gén. Electricité	1000 —	1000 —
Thomson	1000 —	1000 —
Tréfileries du Havre	1000 —	1000 —
Mines de Courrières	1000 —	1000 —
Mines de Lens	1000 —	1000 —
Bolet	1000 —	1000 —
Kuhlmann	1000 —	1000 —
Phosphates de Gafsa	1000 —	1000 —
Pechiney	1000 —	1000 —
Chargeurs Réunis	1000 —	1000 —
Transatlantique Ord. 600 fr.	1000 —	1000 —
Aciéries Paris	1000 —	1000 —
Air Liquide	1000 —	1000 —
Cultures Tropicales	1000 —	1000 —
Pathé Cinéma Jouis.	1000 —	1000 —
Sucreries Say	1000 —	1000 —
Russie 6 % 1906	1000 —	1000 —

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Serbe 1895	1000 —	1000 —
Turc 4 %	1000 —	1000 —
Turc 5 % 1914	1000 —	1000 —
Banque Nationale Mexique	1000 —	1000 —
Banque Ottomane	1000 —	1000 —
Crédit Foncier Egyptien	1000 —	1000 —
Wagons-Lits Ordinaires	1000 —	1000 —
General Mining	1000 —	1000 —
Rio Tinto	1000 —	1000 —
Oriental Carpet	1000 —	1000 —
Péñarroya	1000 —	1000 —
Sucreries d'Egypte	1000 —	1000 —
Suez Maximum 1913	1000 —	1000 —
Brakpan	1000 —	1000 —
Cambodge	1000 —	1000 —
Transatlantiques Caoutchouc	1000 —	1000 —
Chartered	1000 —	1000 —
Concordia	1000 —	1000 —
De Beers Ord.	1000 —	1000 —
Fairfiles	1000 —	1000 —
France Wyoming	1000 —	1000 —
Goldfields	1000 —	1000 —
Hanschaan	1000 —	1000 —
Jagersfontein	1000 —	1000 —
Malacca Ordinaire	1000 —	1000 —
Mexican Eagle Ord.	1000 —	1000 —
Modderfontein	1000 —	1000 —
Montgomery	1000 —	1000 —
Mozambique	1000 —	1000 —
Nickel	1000 —	1000 —
Padang	1000 —	1000 —
Rand Mines	1000 —	1000 —
Rhodesian-Bolgie	1000 —	1000 —
Shansi	1000 —	1000 —

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Tanganyika	1000 —	1000 —
Docks Marseille	1000 —	1000 —
Lyonnaise des Eaux Cap.	1000 —	1000 —
Electricité Paris	1000 —	1000 —
Union Electricité	1000 —	1000 —
Perenchies	1000 —	1000 —
Lebon	1000 —	1000 —
Gaz de Paris	1000 —	1000 —
Schneider	1000 —	1000 —
Fives Lille	1000 —	1000 —
Saint-Gobain	1000 —	1000 —
Verreries de Carmaux	1000 —	1000 —
Aciéries Paris	1000 —	1000 —
Messageries Maritimes Ord.	1000 —	1000 —
Distil. Indochine	1000 —	1000 —
Sucreries Indoch.	1000 —	1000 —
Pollet Chausson	1000 —	1000 —
Galeries Lafayette	1000 —	1000 —
Paris-France	1000 —	1000 —
Printemps	1000 —	1000 —
Rand. Franc. Rio Plata	1000 —	1000 —
Land Bank of Egypt	1000 —	1000 —
Crédit Foncier Autriche	1000 —	1000 —
Crédit Foncier Mexican	1000 —	1000 —
Crédit Foncier Cuba	1000 —	1000 —
Tabacs Philip. Ord.	1000 —	1000 —
Banque Penins. Mexican	1000 —	1000 —
Crédit Fonc. Franco-Canad.	1000 —	1000 —
Bi-Métal	1000 —	1000 —
Hotchkiss	1000 —	1000 —
Mines Charlton	1000 —	1000 —
Tabacs Lucenay	1000 —	1000 —

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Royal Dutch	1000 —	1000 —
Shell	1000 —	1000 —
Fonds d'Etats Etrangers		
Anglais 2 ½	1000 —	1000 —
Argentin 4 % 1900	1000 —	1000 —
Belges 3 % 1905	1000 —	1000 —
Brésil 4 % 1883	1000 —	1000 —
Bulgare 5 % 1907	1000 —	1000 —
Chine 4 % 1895	1000 —	1000 —
Egyp. Unifié	1000 —	1000 —
Hellen 6 % 14	1000 —	1000 —
Italie 3 ½	1000 —	1000 —
Japon 4 % 1905	1000 —	1000 —
Maroune 4 % 1904	1000 —	1000 —
Roumanie 4 % 1902	1000 —	1000 —
Russe 3 % 01-06	1000 —	1000 —
Serbe 1915	1000 —	1000 —
Turc 4 %	1000 —	1000 —

CHANGES

Londres	124.87
New-York	25.03
Allemagne (100 reichsmark)	604.50
Belgique	350.—
Espagne	437.—
Hollande	1007.50
Italie	131.—
Prague	74.—
Suisse	483.75

Quand Ce parfait pour Paris notez l'adresse de : **L'AGENCE HAVAS** 62 Rue de Richelieu PARIS vous pourrez lire chaque jour Le Petit Bastiais

PENDULES REVEILS HORLOGERIE BIJOUTERIE

RHUM FOX-LAND Grande Marque

BOH-NO LE TUEUR D'INSECTES MITES, MOUCHES, MOUSTIQUES, PUNAISES, CAFARDS, PUCES, ETC. **BOH-NO** NE TACHE PAS, NON TOXIQUE En vente dans les principales droguerie - couleurs, quincaillerie de la région.

FIXALO PEINTURE A L'EAU ÉCONOMIQUE *Pour tous les matériaux, à l'intérieur et à l'extérieur. En vente dans les principales droguerie - couleurs de la région.*

La Première Marque du Monde **UNDERWOOD** A LA MACHINE SPECIALE QU'IL VOUS FAUT

MACHINE TECHNIQUE MACHINE PORTATIVE MACHINE COMPTABLE MACHINE A FACTURER MACHINE STANDARD

CORDIER & FILS, Agents Généraux pour la Corse

8, Boulevard du Palais - BASTIA

UNE RÉFÉRENCE : Plus de 200 machines de tous modèles vendues en Corse

ACHAT-ECHANGE (toutes marques)

Facilités de Paiement - Tous renseignements sur demande

Exigez la marque J. VIDAL Se méfier des contrefaçons

CIGARETTES NATIONALES

CAP CORSE

Damiani

GRAND PRIX - MÉDAILLE D'OR

MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS

JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1903 ET 1904

AUTOCARS P.-L.-M.

SERVICE D'ETE

DU 1er MAI AU 15 OCTOBRE 1928

Au départ de Bastia. — Circuit du Cap Corse, en 1 jour : service quotidien.

Au départ d'Ajaccio. — Circuit des Calanches, en 1 jour et demi : service quotidien.

Circuit de Bonifacio en 2 jours : les lundi et jeudi.

Circuit Ajaccio-Piana-Corté en 2 jours : les dimanche, mardi et samedi.

Circuit Ajaccio-Piana-Corté, en deux jours : les mercredi et samedi.

Circuit Ajaccio-Calvi-Ile-Rousse-Bastia en 1 jour et demi : les mardi et samedi.

Circuit de la Castagniccia en 1 jour : les lundi et jeudi.

Circuit de l'Inzecca en un jour : les mardi et jeudi.

Au départ de Piana — Circuit d'Evisa en 1 jour : les mardi et vendredi.

(Correspondance à Sagone avec les cars assurant le service des Calanches au départ d'Ajaccio).

Pour les prix et horaires détaillés de tous ces circuits, consulter les livrets « Autocars P.-L.-M. 1928 », déposés dans les bureaux des gares d'Ajaccio, Bastia, Corté, Calvi et Ile-Rousse.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la Compagnie Fraissinet, place Saint-Nicolas : à Corté, cours Paoli ; à Calvi et à Ile-Rousse à la compagnie Fraissinet.

On pourra également consulter les livrets à la direction des chemins de fer de la Corse à Bastia et dans tous les bureaux des Syndicats d'Initiative de Corse, à Ajaccio, Bastia, Corté, Calvi et Ile-Rousse.

2e ANNÉE. — N° 179. 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — DIMANCHE 29 JUILLET 1928.

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION 8, Bd du Palais à 1, Rue des Jardins BASTIA Téléphone : 0.62

BUREAU A PARIS 16, Rue de la Grange-Batelière Téléphone : Provence 43-87

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA — Compte Chèques Postaux : Marseille 197

0.381

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	16	32	62
Corse, et Colonies	17	33	64
Etranger	25	50	100
	30	60	120
	35	70	140
	45	90	180

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité autorisée est reçue aux bureaux du journal, 16, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes agences de publicité.

L'industrie pastorale en Corse

L'industrie aveyronnaise

Deux solutions, avons-nous dit, s'offrent à la crise pastorale actuelle, crise de prix et crise de qualité.

La crise de qualité imputable à la fraude a entraîné, non pas complètement, mais en partie, la crise des prix diminués de moitié d'une année à l'autre. Car on sait que le lait corse ne lèche est moins bien payé que le même lait produit dans d'autres départements, mais où sa pureté est garantie par l'absence même de troupeaux de chèvres.

La seule différence entre les deux prix atténuerait sensiblement les conséquences de la crise générale et particulière signalée, si elle était retrouvée par nos producteurs.

Mais rien ne sert de dénoncer la fraude et ses conséquences si l'on n'est pas décidé à en finir avec elle.

Si l'industrie du Roquefort allait continuer à s'adresser à la Corse et devait relever ses prix d'achat de la matière première, les circonstances qui ont fait baisser les cours pouvant se modifier, il serait inutile de compter sur la masse des bergers pour cesser les mélanges frauduleux. Comme tous les gens frustes et ignorants, ces gens-là ne considèrent que le bénéfice immédiat, même limité et même aléatoire. Ils sont de ceux qui fordent le cou à la poule aux œufs d'or.

Seulement, il y a quelque chose à faire du côté des industriels de Roquefort.

Ceux-ci sont constitués en syndicat. Cela ne veut pas dire qu'ils soient strictement solidaires, car la concurrence sévit également parmi eux, comme elle sévit parmi leurs agents indirects de Corse, les industriels ruraux qui sont leurs fournisseurs libres.

Nous estimons cependant que si les maisons d'affinage de l'Aveyron qui ne sont pas légion et subissent même les cours imposés par le plus importante d'entre elles, le voulaient bien, elles pourraient avoir facilement raison des industriels et des producteurs locaux qui pratiquent couramment la fraude.

Car, à force d'être pratiquée, les fraudeurs sont connus.

Et d'abord, pourquoi ne pas établir une équitable discrimination entre les régions où la fraude est difficile et celle où elle est passée d'habitude ? Les aveyronnais n'ignorent pas, par exemple, que les laits du Nord de l'île sont généralement purs, que la fraude est seulement courante dans certaines régions où abondent les troupeaux de chèvres. Pourquoi ne pas tenir compte de ces circonstances de milieu dans la fixation des prix ?

Et aussi pourquoi ne pas mettre à l'index les bergers *fraudeurs*, puisqu'on apprend peu à peu à les connaître, puisqu'on les connaît déjà, une même recherche à des analyses constantes. C'est une affaire de patience et de fermeté. Mais si les industriels aveyronnais ne se solidarisent pas pour se passer des services des industriels locaux qui leur fournissent une *marchandise frelatée*, vraiment, nous ne voyons pas ce qui pourrait les contraindre à tolérer et même à encourager les fraudeurs.

C'est l'intérêt même des grandes maisons de l'Aveyron, car entre les diverses variétés de fromages la concurrence ne cesse pas. Et même une grande marque d'origine connue le Roquefort est exposée à des abus si une partie de sa production apparaît inférieure à sa vieille réputation. Les clients français et étrangers ne sont pas longs à se dégoûter d'un produit lorsqu'il leur arrive de constater qu'il a l'aspect et le goût du plâtre. Si *faible que soit l'apport* différentiel dans la masse d'une production comme celle du Roquefort, il peut suffire à provoquer une phase de dépression.

Pour nous, nous préférerions contribuer à livrer le principal de notre production salubre de brebis à l'Aveyron. Nous y avons intérêt. Nous avons, en effet, une production disséminée dans un département vaste et où le groupement des produits est une opération qui présente quelques difficultés. D'ailleurs, le Roquefort est un fromage de luxe, bien payé, encore apprécié à l'étranger, et les cours s'en résistent. *Compte tenu* des phénomènes économiques généraux qui fixent les cours, et que l'on est bien obligé de supporter, nous aurons toujours intérêt à accepter ceux du Roquefort, mais à la condition que notre production ne subisse pas la dépréciation supplémentaire d'une qualité inférieure pour cause de pratiques frauduleuses auxquelles nous avons certes le tort de consentir, que notre région embryonnaire de répression des fraudes ne pourchasse pas sérieusement, mais qui sont également sinon encouragées du moins tolérées par les industries d'affinage. Or, on ne nous sortira pas de la tête que si celles-ci le voulaient, elles pourraient sans trop de peine rétablir l'ordre dans la maison.

P&B

SOYONS COMPLETS !

De l'intérêt qu'il y a à être exact, mais aussi complet dans les allations que l'on peut faire :

La Nouvelle Corse, qui se plaint de nous voir reproduire des échos de journaux « à potins » ne se prive pas de le faire.

Ne disons-nous pas dans son numéro du 15 juillet : « Nous donnons cet écho du journal « Les Ecoutes » en médaillon (!) comme réponse de l'épinion parisienne (!) aux violences du *Petit Bastiais* :

« Aux Ecoutes » :

« ...

« *Le Responsable*

« M. de Chapedelaine voulait convoquer le tout prix sur rapport général du budget. Il engagea des négociations avec M. Malvy et avec M. Paul-Boncour. Ce soir, qui pensaient perdre leurs deux présidences, furent ravis. Un accord fut conclu entre socialistes, radicaux et gauche radicale et l'on se partagea les sièges de présidents et les rapports des commissions ».

La citation de la Nouvelle Corse cache la. Cependant Aux Ecoutes *pourrait y*

« D'autres responsables

« Ce qui facilita l'élection de M. de Chappedelaine, c'est la haine que MM. Landry et François Pietri éprouvent politiquement l'un pour l'autre. M. Landry pouvait battre M. Malvy. Il y songea. Mais M. Pietri mena campagne contre lui. De son côté, M. Pietri dans la conversation qu'il eut avec M. Malvy, pour l'assurer qu'il le soutiendrait, avait exprimé le désir d'avoir le rapport général. M. Malvy, qui mûrait sur les deux tableaux, ne souleva pas d'objections.

« Mais cette fois *ce fut* M. Landry qui intervint et fit échouer M. Pietri ».

*Que ce soit dit sur un « potin » ou sur une expression de l' « Opinion parisienne » nous l'ignorons. Mais du moins l'information d'*Aux Ecoutes *est-elle ainsi intégralement reproduite.*

Un facteur agressé près de Vico

Le 26 juillet courant, à 16 h. 30, sur le chemin n° 1, venant de Ballatrona, à deux kilomètres de Vico, Paoli Antoine, facteur auxiliaire de cette localité, a été devalisé de la somme de 67 fr. 65 centimes, par deux individus armés, inconnus de lui.

La victime déclare n'avoir d'abord rien dit par crainte de représailles.

La gendarmerie a procédé à l'enquête et effectue des recherches.

Au congrès de la IIIe Internationale

Moscou, 28 juillet. — Au congrès de la IIIe Internationale, 25 orateurs parmi lesquels Tachimann, Cachin, Murphy et de nombreux représentants des partis communistes des pays coloniaux ont pris jusqu'aux débats sur le rapport de Boukharine relatif à la situation internationale et au programme de l'Internationale communiste.

Une avorteuse se suicide au moment d'être arrêtée

Paris, 28 juillet. — Poitier d'un mandat d'amener délivré par le Parquet du Mans au gendarme en présent, aujourd'hui, à 8 h. 15, au domicile d'une demoiselle Juliette Brochet, 15, rue de l'Amiral Roussin, à Paris, complice de mesaures abortives.

Pour achever sa besogne, la jeune femme sollicita quelques minutes de répit qui lui furent accordées, mais au bout d'un temps assez long, le gendarme s'entendant plus le moindre bruit, ouvrit la porte de la Chambre et aperçut la prévenue gisant dans une mare de sang.

En hâte, il la fit transporter à l'hôpital Necker où elle expira quelques minutes après son admission.

D'une coup de rasoir, Mlle Brochet s'était tranchée la gorge.

La signature à Paris du pacte Kellogg pour mettre la guerre hors la loi

M. Kellogg assistera à la cérémonie

Washington, 28 juillet. — M. Kellogg a accepté l'invitation de M. Briand de venir à Paris signer le pacte, le 27 août.

M. Kellogg embarquerait sur « l'Ile de France » le 18 août.

On démenti catégoriquement que M. Kellogg profiterait de son séjour à Paris pour conférer au sujet d'un limitavel accord sur les dettes de guerre avec les ministres des Affaires étrangères anglais, français et allemand.

Après le match Tunney Henney

New-York, 28 juillet. — Selon les dernières nouvelles reçues cet après-midi, la recette du match Tunney-Henney s'élève à 991.041 dollars brut et à 521.422 dollars net, laissant une perte de 155.719 dollars pour la Compagnie organisatrice.

Tex Richard attribue le déficit à boissons rafraîchissantes : la taxe gouvernementale sur les plaisirs, le fait que Tunney l'a autorisé à conclure le match contre sa propre volonté et la T.S.F.

L'organisateur a déclaré qu'il se réunirait plus radiodiffusés à l'avenir sur un grand match car des millions de personnes qui auraient assisté au combat sont restées chez elles pour l'entendre par T.S.F.

La répression des menées communistes à Riga

Londres, 28 juillet. — On mande de Riga qu'à la suite de la tentative dirigée par l'Indo-Chinois qui disparu suspects de propagande communiste a arrêté avec membres du comité exécutif de cette association, deux membres de l'union des transports et plusieurs autres personnes suspectes.

Le retour des rescapés italiens de l'"Italia"

A travers la Suède

Stockholm, 28 juillet. — Le voyage des naufragés italiens à travers la Suède, qui comporte de la frontière suédo-norvégienne à Malmoe une distance d'près de 2.000 kilomètres et exige 53 heures, se poursuit dans un calme parfait et sans le moindre incident.

Dans les différentes gares une foule de plusieurs centaines de personnes venues pour saluer l'expédition saluée à manifesté également sa sympathie à son passage.

En gare de Koylbol

Stockholm, 28 juillet. — Les rescapés de l'expédition Nobile sont arrivés cet matin à Koylbe.

Le wagon dans lequel ils se trouvaient a été accroché au train et conduit dans une autre direction que celle de Stockholm. Seuls Behounek et sa sœur ont quitté le train et ont rejoint quelques amis inlatmant la fiancée de Behounek, venue de Stockholm à leur rencontre.

L'expédition suédoise est a rivée à Stockholm

L'expédition suédoise est arrivée à 9 heures à Stockholm où elle a été reçue officiellement par le ministre de la défense, par le chef de l'aviation militaire, des généraux et les officiers supérieurs et par de nombreux amis.

Une foule compacte a acclamé les membres de l'expédition ; les vivats n'ont cessé de les accompagner depuis la place de la gare jusqu'aux hôtels où ils sont descendus.

Stockholm, 28 juillet. — On apprend que Mariano *se serait pas parti* pour l'Italie avec les membres de l'expédition Nobile, son état de santé ne lui permettant pas un si long voyage.

Les répercussions des manifestations de Vienne en faveur de l'Anchluss

Vienne, 28 juillet. — Une information du journal « Czvenini », de Bucarest, d'après laquelle le ministre de France à Vienne aurait eu avant-hier une conférence avec les ministres des Etats de la Petite Entente accrédités ici, fait l'objet de bombeux commentaires dans les milieux politiques.

L'entretien a roulé, dit-on, sur les récentes manifestation en faveur de l'Anchluss et sur leurs répercussions.

Le « Czvenini » ajoute que le ministre de France aurait tenu à quitter la

Mgr Seipel (autre photo), chancelier d'Autriche, qui dans un récent discours s'est déclaré partisan du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne.

Une nouvelle conférence des ministres de la Petite-Entente, présidée par le ministre de France, aurait lieu à Vienne, mardi prochain. On estime que ces informations ne doivent être accueillies qu'avec réserve. Cependant la presse est presque unanime à déclarer que les fêtes de Vienne ont été une grande manifestation de fraternité germanique.

Le discours de M. Loebe à Graton, où le président du Reichstag a déclaré que le pour viendra où les députés d'Autriche siégeraient dans le Parlement allemand a produit une profonde impression et est généralement approuvé.

— Cependant, dit la *Neue Frei Presse*, si la résolution de nos amis est inébranlable les peuples allemands ne souhaitent allemagne leur but que par des moyens pacifiques ».

Il est à remarquer que l'on assiste en Hongrie aussi à une poussée de panger-manisme. Le *Neimzeff Ujsag* s'élevait contre la nervosité française disant que l'on commençait à s'apercevoir à Paris que l'on commit une grave erreur lorsqu'on détruisit la monarchie danubienne.

Pour le *Pesti Hirlap*, la Hongrie et l'Allemagne sont des nations opprimées également éprouvées et injustement persécutées.

Des ouragans causent un désastre en Sibérie

Moscou, 28 juillet. — Des ouragans terribles auraient dévasté dimanche dans la région située à la frontière de Mandchourie. Le fleuve Amour et ses affluents débordèrent et leurs eaux enlevèrent sur leur passage un village entier. Un grand nombre de personnes furent emportées sous les eaux et leur maison qui sont actuellement le plus grand désastre.

Le bilan n'a pu encore être établi définitivement.

Sur l'Amour flottent des maisons entières, des granges et des cadavres d'animaux.

Les expéditions de secours s'organisent sur les deux rives : on tente à sauver la population. Toutefois, les communications sont interrompues dans la région.

Sur le bord de la rivière Sora auraient été englouties plusieurs villages forestiers où il y eut de nombreuses victimes.

Un lock-out des filatures britanniques

Londres, 28 juillet. — La fédération des filatures de coton a décidé un lock-out général pour le 11 août. 280 mille hommes seraient sans travail.

LA VIE LITTÉRAIRE

Jean-Jacques Rousseau

Sa Vie - Son Œuvre

Dans un corps tout débile, il eut l'âme d'un sage

L'Amour de la Vertu le travailla de bonne heure ;

Il ses divins Ecrits sont le plus beau présent

Dont le Ciel ait daigné gratifier notre âge.

(Epitaphe de J.-J. Rousseau).

Dans un vieil écrit daté de novembre 1778, sous forme de passage : « *Le deux juillet 1778, quelques heures avant dix heures du matin, Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, âgé de 66 ans environ, est mort, on peu trop particulier était l'écrivain le plus célèbre de la France, ayant M. de Voltaire ; sa manière d'écrire en prose était sublime* ».

Telle était l'opinion des contemporains de Jean-Jacques.

A l'occasion du 150e anniversaire de sa mort, nous avons cru utile de présenter à nos lecteurs cette grande figure du XVIIIe siècle, et de nous pencher sur la douleur parfois imaginaire, souvent réelle, de ce génie grand homme.

C'est le 28 juin 1712 que Jean-Jacques Rousseau naquit à Genève. Il était le fils d'un petit horloger, et sa mère mourut en lui donnant le jour. Cet événement, qui prend place au moment où Jean-Jacques vint au monde est celui qui inconsciemment fit le plus pour l'orientation de sa vie. En effet, privé de l'affection maternelle indispensable à l'éclosion parfaite d'un être, Rousseau fut élevé à la diable par son père. Alors qu'il était enfant, il passait ses nuits entières avec ce dernier, à s'attendrir ou à s'émouvoir à la lecture de romans de toutes sortes. A la suite d'une querelle, le père de Rousseau dut quitter Genève et confia l'éducation de son fils à l'oncle Bernard qui le mit en pension chez le pasteur Lambercier, à Bossey, que raconte ça a se développer en lui cet amour vicieux et profond de la nature qu'il conserva toute sa vie. Après un stage chez le greffier Masseron, puis chez le graveur Ducommun, à Genève, il quitta cette ville et partit pour la France. Entre temps son goût pour la lecture s'était encore développé, au grand dam de son indolent, car nombreuses furent les corrections qui lui étaient octroyées par le grave, son maître.

A la suite de son évasion, il fit la connaissance d'un prêtre qui le secourut et l'envoya chez une dame de Warens, à Annecy. Celle-ci le fit conduire à Turin, où il rejeta son erreur et se convertit au catholicisme. Sa conversion opérée, il fut mis à la porte de l'hospice où il était hébergé, avec vingt francs dans sa poche. Une fois encore le retint auprès d'une jeune marchande, Mme Basile, et, chassé par le mari, il s'engagea comme laquais chez la comtesse de Gouvon. Chez cette dernière, il vola un ruban, accusa une pauvre servante, et se trouva chassé sur le pavé.

Après un long séjour à l'île Saint-Pierre d'où il fut chassé par un décret du Sénat de Berne, il partit pour l'Angleterre, Motiefels, ce refuge de tous les chassés qu'on l'envoya dans un séminaire pour en faire un curé de campagne ; il y resta à peine deux mois. A Turin, le manque qu'il avait souvent eu au cours de la messe du roi, avait fait une grande impression sur lui et au sortir du séminaire, il prit pension chez Le Maître qui dirigeait le maître de la cathédrale de Lyon.

Son professeur ayant succombé à une attaque d'apoplexie, il rentra en hâte à Annecy où il crut trouver « maman ». Elle était partie pour Paris. Déçu, Jean-Jacques voyagea quelque temps sans but pour enfin échouer à Paris qu'il trouva fort laid. De retour à Chambéry, il y rencontra Mme de Warens qui le fit entrer au cadastre ; d'abord joyeux de ce nouvel emploi, il se fatigua rapidement du métier de bureaucrate et d'abandonna pour enseigner la musique. Son succès allait grandissant, lorsque sa protectrice, jalouse, mit un terme à cette vocation. Quelque temps après, Rousseau tomba malade et alla s'installer avec Mme de Warens, aux *Charmettes*. Dans ce petit domaine délicieux, il partagea son temps entre la contemplation de la nature et une éducation intellectuelle méthodique.

L'apparition de son unde s'était quelque peu refroidie, Jean-Jacques, après un court séjour à Lyon, partit pour Paris où il espérait beaucoup d'un système de notation musicale dont il était l'inventeur. L'échec fut lamentable. Déçu, ennuyé par la société parisienne qui lui plaisait, il accepta un poste de secrétaire auprès de M. de Montaigu, ambassadeur de France à Venise. Il remplit sa fonction avec zèle, mais à la suite d'une altercation avec l'ambassadeur, être borné et vaniteux, il dut, sans grand regret, quitter le palais pour lequel il avait fondé tant d'espoir.

Revenu à Paris, dégoûté des salons, il partit pour compagnie Thérèse Le Vasseur. Elle charmait surtout et écrire si mesure, à peine lire, mais douée d'une nature affectueuse. Il se devait plus la quitter, car nombreuses furent les corrections qui lui étaient octroyées par le graveur, son maître.

A la suite de son évasion, il fit la connaissance d'un prêtre qui le secourut et l'envoya chez une dame de Warens, à Annecy. Celle-ci le fit conduire à Turin, où il rejeta son erreur et se convertit au catholicisme. Sa conversion opérée, il fut mis à la porte de l'hospice où il était hébergé, avec vingt francs dans sa poche. Une fois encore le retint auprès d'une jeune marchande, Mme Basile, et, chassé par le mari, il s'engagea comme laquais chez la comtesse de Gouvon. Chez cette dernière, il vola un ruban, accusa une pauvre servante, et se trouva chassé sur le pavé.

Après un long séjour à l'île Saint-Pierre d'où il fut chassé par un décret du Sénat de Berne, il partit pour l'Angleterre, Motiefels, ce refuge de tous les chassés qu'on l'envoya dans un séminaire pour en faire un curé de campagne ; il y resta à peine deux mois. A Turin, le manque qu'il avait souvent eu au cours de la messe du roi, avait fait une grande impression sur lui et au sortir du séminaire, il prit pension chez Le Maître qui dirigeait le maître de la cathédrale de Lyon.

Son professeur ayant succombé à une attaque d'apoplexie, il rentra en hâte à Annecy où il crut trouver « maman ». Elle était partie pour Paris. Déçu, Jean-Jacques voyagea quelque temps sans but pour enfin échouer à Paris qu'il trouva fort laid. De retour à Chambéry, il y rencontra Mme de Warens qui le fit entrer au cadastre ; d'abord joyeux de ce nouvel emploi, il se fatigua rapidement du métier de bureaucrate et d'abandonna pour enseigner la musique. Son succès allait grandissant, lorsque sa protectrice, jalouse, mit un terme à cette vocation. Quelque temps après, Rousseau tomba malade et alla s'installer avec Mme de Warens, aux *Charmettes*. Dans ce petit domaine délicieux, il partagea son temps entre la contemplation de la nature et une éducation intellectuelle méthodique.

L'apparition de son unde s'était quelque peu refroidie, Jean-Jacques, après un court séjour à Lyon, partit pour Paris où il espérait beaucoup d'un système de notation musicale dont il était l'inventeur. L'échec fut lamentable. Déçu, ennuyé par la société parisienne qui lui plaisait, il accepta un poste de secrétaire auprès de M. de Montaigu, ambassadeur de France à Venise. Il remplit sa fonction avec zèle, mais à la suite d'une altercation avec l'ambassadeur, être borné et vaniteux, il dut, sans grand regret, quitter le palais pour lequel il avait fondé tant d'espoir.

Revenu à Paris, dégoûté des salons, il partit pour compagnie Thérèse Le Vasseur. Elle charmait surtout et écrire si mesure, à peine lire, mais douée d'une nature affectueuse. Il se devait plus la quitter, car nombreuses furent les corrections qui lui étaient octroyées par le graveur, son maître.

A cette époque, il se lia avec Condillac, Diderot, Grimm, Jean-Jacques, Mme d'Epinay, la duchesse, Gauffecourt et Voltaire à la cour de Lorraine.

La *Nouvelle Héloïse*, enfin terminée, fut publiée en 1761, et obtint le succès du public, tout particulièrement celui des femmes. En 1762, parurent le *Contrat social* et *Emile* qui assurèrent son vent de tempête. Le Parlement condamnait le livre à être brûlé de la main du bourreau, et le corps. Contraint de quitter sa retraite Rousseau partit en Suisse où il trouvait encore des ennemis. Mais l'*Emile* était condamné et son auteur reposait de nouveau. Réfugié à Motiers où il fut laplidé par la foule, il écrivit pour sa défense sa *Lettre* fameuse à l'archevêque de Paris et contre le Petit Conseil de Genève, les *Lettres écrites de la Montagne*.

L'historien David Hume lui avait proposé un asile à Wootton, Rousseau et y *sourau treize mois*, herboriste. Ce séjour *Mémoires*. S'étant brouillé avec Hume, il alla passer un an à Trie chez le Prince de Conti, puis se réfugia en Burchhiz. En 1770, il revint à Paris, rédigea ses deux *Dialogues*, œuvre prodigieuse d'éloquence qui porte la marque de son obsession. Avant achevé les deux premières parties de ses *Confessions*, il en fit la lecture chez Mme d'Epinay, mais Mme d'Epinay eut recours à la police pour faire interdire ce genre de... publicité. Enfin, en 1777, Jean-Jacques réussit se rendre à l'invitation du marquis de Girardin, où

Chez toute son âme, était comme si l'humanité était réellement en danger.

Le Discours sur l'Infaillibilité quelque n'ayant pas été commencé, nous en donnerons le sommaire pour la commodité de nos lecteurs. La Lettre à d'Alembert portant à sommets la liberté de penser, la défense de l'humanité qu'il jugeait menacée dans sa spécialité.

Comme romancier, Jean-Jacques mit toute son audace, sa force simple et forte, de candeur dans la Nouvelle Héloïse. Ce qui fait l'originalité de ce livre est qu'il fut d'abord écrit pour lui seul et qu'il fut d'abord écrit pour lui seul. Ce n'est que plus tard, après sa faiblesse et vieillesse avec Mme d'Houdetot qu'il en entreprit la publication. L'Emile appartient à la pédagogie à laquelle Rousseau n'était encore sans grand souci d'ailleurs chez M. de Mably à Lyon. Dans ce livre, il pressie que l'homme naît bon et que c'est la société qui le rend méchant ou dépravé. C'est tout un système d'éducation dont le soin est laissé en partie à notre mère la Nature, une utopie, mais une utopie voulue par l'auteur qui, malgré tout ne croyait pas que ce système pût être appliqué indifféremment à tous les enfants, mais qu'il devait plutôt être considéré comme un symbole. L'influence de ce livre est certaine à l'époque où il fut écrit. Les mères et les maîtres de collège y trouvèrent une foule de nombreux conseils ; malheureusement, certains passages de toute importance, furent entièrement négligés.

Le Contrat social qui avait passé inaperçu lors de sa publication eut par la suite une influence considérable sur les destinées de la France. Il fut le livre de chevet de Maximilien de Robespierre qui par sa fureur de vie et de mort fut le véritable *incorruptible*. A dix-sept ans, Robespierre consommait fervent, récitait de mémoire, des chapitres entiers de ce livre.

Indistinctement avec entrainer, Rousseau contribua pour beaucoup à désorganiser la société et jeta inconsidérément les ferments de réaction populaire qui devaient donner naissance à la sanglante Révolution de 1793. Le pittoresque et la vigueur de son style, son lyrisme généreux en ont fait un précurseur de l'école dont s'aggravent ainsi, il y a cent ans prendra par toutes nos heurtés, car, alors que les auteurs de son temps disertaient, lui, vivait.

Dans un passage du *Confessions* Rousseau demandait à la postérité l'érection d'un « Balustre d'Or » au lieu de sa rencontre avec Mme de Warens. Ce désir est actuellement exaucé. Dimanche dernier, un comité international a, sur l'initiative du peintre graveur A. C. Cappier, procédé à la pose d'une réalisée du buste de Houdon, entouré d'un Balustre d'Or portant une inscription qui rappelle l'instant d'émotion intense qui *Doubtiot encore profondément le vieux Jean-Jacques lorsqu'il écrivit la dernière Rêverie d'un Promeneur solitaire.*

Guy ZUCCARELLI.

A la Chambre de Commerce

Les transports des fers à destination de la Corse

Nous avons publié il y a quelques jours une lettre adressée par M. le Président de la Chambre de Commerce de Bastia à M. l'Administrateur délégué de la Cie Transatl. au sujet des difficultés éprouvées par les négociants et entrepreneurs de notre ville et de la région qui concerne le transport des marchandises qui leur sont destinées.

Dans la réponse qu'il vient d'adresser à M. le Président de la Chambre de Commerce, le Directeur de la Cie Fraissinet fait connaître que les difficultés signalées proviennent du surcroît de voyageurs dû pour pendant la période de vacances (400 *Général-Bonaparte* du 11 juillet, et 450 *Général-Bonaparte* du 18 juillet). Ce qui oblige la compagnie à n'utiliser qu'une partie du pont déjà occupé par d'autres marchandises — notamment l'détail sur pied, automobiles, matières inflammables, etc...

Or, la plupart des fers expédiés par les maisons du Continent ne peuvent être logés qu'en pontée et dans les conditions prévues par l'article 13 du cahier des charges qui dispose : « Les marchandises devront être arrimées de manière à ne gêner ni la marche du navire ni les passagers dans les parties du bâtiment leur sont réservées où ils ont l'accès ».

Néanmoins, et en vue de donner satisfaction à la demande de la Chambre de Commerce de notre ville, sans toutefois préjudicier au transport des voyageurs, la Compagnie a donné les instructions nécessaires pour que les commandes des négociants de notre région soient acheminées sur notre port dans la plus large mesure possible.

C'est ainsi que le courrier de lundi dernier a débarqué une partie des fers et autres produits métallurgiques attendus par le commerce local.

A l'Officiel

Hommage posthume au maréchal des logis Cadot

Paris, 28 juillet. — L'*Officiel* publie :

Inscription à titre posthume : Le maréchal des logis Cadot Henri, marchéchal des logis : « Jeune chef de brigade énergique, actif, plein d'ardeur, se dévouant sans compter dans la vie difficile. Le 22 avril 1928 fut mortellement blessé après un échange de coups de feu provoqué dans un terrain très escarpé par un individu, soupçonné d'avoir qu'il avait reconnu n'qu'il essayait d'arrêter ».

LÉGION D'HONNEUR

Promotion de l'agriculture : Est nommé chevalier de la Légion d'honneur : M. Gilbertini Ange, viticulteur, à Patrimonio (Corse).

Paris, 28 juillet. — Par décision ministérielle en date du 27 juillet 1928 le médecin colonel de l'armée active Malaspina Charles-Napoléon-Pierre, précédemment médecin-chef de service de la Seine, est affecté au ministère de la guerre, direction du service de santé, comme second au médecin général de cadre.

A propos des Routes Corses

Un se rappelle que les usagers de la route remise le 16 juin 1928 dans le parallèle du Théâtre municipal, sous la présidence de M. Tenti, membre de la Chambre de Commerce adoptèrent après un échange de vues, à l'unanimité un rapport présenté par M. Léonard Agostini, industriel.

Nous publions aujourd'hui, à titre documentaire, le rapport intéressant document :

Messieurs,

La Commission des Routes, nommée par vous, s'est réunie le lundi 11 courant et a entendu les ouvrages à prendre dans le courant de l'année et pour obliger les pouvoirs publics à tenir les promesses qui nous ont été faites en ce qui concerne l'amélioration de notre réseau routier corse.

Le président de la Chambre syndicale, le commerçant qui fait partie du Comité de S. B., avec le dévouement que vous lui connaissez, a, à diverses reprises, signalé à M. le Préfet de la Corse, les doléances très justifiées des usagers de la route, mais il n'est pas dans les habitudes de notre administration préfectorale d'adresser aux réponse à toute personne qui ne soit pas revêtue d'une certaine qualité.

Cependant, M. le Préfet de la Corse nous a heureusement promis à notre Commission, d'utiliser ses bons offices pour obtenir une réponse à toutes les questions qui pourrait lui être posées et d'examiner toutes les réclamations qui lui seraient adressées.

Si M. le Préfet et les Pouvoirs publics, n'ont tenu les promesses qu'ils ont faites aux usagers de la route en janvier dernier, à la suite de la grève ; s'il n'est pas donné suite à votre Commission où à celui de vous présenter un rapport que je soumettrai en son nom à votre approbation.

Avant de chercher à étendre sur les faits qui provoquent notre intervention actuelle, il nous paraît utile de rappeler brièvement les événements qui se sont déroulés depuis le premier janvier dernier :

Depuis quelques années le mauvais état de nos routes n'avait cessé d'aggraver et vers la fin de l'année 1927 il était telle que la circulation des véhicules à marche rapide était devenue difficile, sinon dangereuse. Il suffisait de jeter un coup d'œil sur les statistiques pour se rendre compte que la plupart des accidents mortels survenus sur nos chaussées ont pour cause initiale les mauvais revêtements que l'on a l'habitude d'effectuer depuis quelques années.

Depuis, de nombreuses protestations, des interventions soit par la voie de la presse, soit par l'intermédiaire de la Chambre syndicale automobile, soit aux oreilles même du ministre intéressé, ont été adressées, toutes restèrent sans effet, les groupements intéressés de l'île durent prendre une attitude énergique.

Avec un ensemble parfait qui a suscité l'admiration de toutes les organisations touristiques du Continent et qui a été très favorablement commenté par la grande presse parisienne, toutes les cartes de circulation furent remises à la douane à la date du premier janvier dernier et aucun véhicule automobile ne quitta son garage.

Les Pouvoirs publics surtirent alors de leur léthargie et une entrevue eut lieu à Ajaccio entre le Préfet de la Corse et le Comité de Surveillance des routes qui venait d'être créé par vous et dont votre président eut l'honneur de faire partie.

Votre Commission ne pouvait faire moins que de faire créer à l'administration, exposé le leur remettre en état un tant soit peu important du réseau de la Corse et de 48 heures.

Votre Commission ne cessa jamais d'être vigilante et demanda que les Procès publiés fs convoient endormie.

Il vous appartient de dire aux Pouvoirs publics que les travailleurs de notre région ne savent pas dormir...

L'état lamentable de notre réseau routier pourrait être attribué à deux causes générales :

L'une d'origine économique, l'autre d'origine purement technique.

Il apparaît, en effet, d'une part, que les crédits d'entretien alloués à l'administration des Ponts et Chaussées n'étaient pas en rapport avec l'augmentation du prix des matériaux, de la main d'œuvre et des frais de fatigue, toujours accrue, d'un réseau routier soumis à une circulation chaque fois plus intense. Mais, en outre, rugue à livrer moitié avant le 15 mai et le reste à la fin juin.

Nous avons le regret de constater qu'il ne se trouve pas un seul autre cube de pierres de carrière approvisionné sur la route de la route comprise entre le cimetière et la maisonnette N° 4. Nous sommes donc dans des conditions, dans quelle époque seront effectuées les travaux dont nous avons signalé l'urgence.

M. Agostini Philippe a commencé ses travaux vers Coamozza, il devait fournir de la pierre jusqu'au mois de juin et il a approvisionné en cubaine. Osera-t-on le lui reprocher ? Quant à nous, nous le félicitons ; mais sur la section qu'il doit approvisionner un autre entrepreneur n'est greffé nous ne savons rien encore, le travail de ce dernier peut être partagé en trois stades.

1°. De la pierre brute destinée au cassage est approvisionnée entre les p. k. 138.850 et 138.200 et les p. k. 139.300 et 139.900. Nous avons pu remarquer que ces matériaux sont mis de la pierre de carrière prévue par le Cahier des Charges mais de la pierre de ramassage. Une première partie a été récoltée dans la chaussée, nous ne pensons pas que la démolition de murs de clôture situés en bordure de la route, une troisième est prélevée par des cailloux roulés, retirés du lit de quelques petits cours d'eau voisins.

2°. De la pierre déjà cassée, étant mêlée entre le p. k. 136.300 et 137.100, le cassage est irrégulier et très gros, les dimensions moyennes des pierres sont de 15 c/m alors que le cahier des charges prévoit que ces matériaux doivent pouvoir à l'anneau de 6. Ces matériaux ne sont pas rangés ainsi que le prévoit l'article 5 du cahier des charges général.

Il continuement des détritus de toutes sortes dans une proportion qui ne devrait se rapprocher de 50 %. Enfin, de par leur provenance, ces matériaux sont absolument hétérogènes. Nous avons pu ramasser dans le même cordon, différentes sortes de serpentine, des schistes, des calcaires, des granits, des quartz, etc., ce qu'on peut conclure qu'il n'y a pas la moindre homogénéité possible.

Nous avons une proposition qui pourrait peut-être être d'épandre en bordure et jusqu'au milieu de la rue du Nouveau-Port que pour le propine de recharge d'entretien.

Nous nous demandons comment ces cailloux dont nous avons donné la description plus haut seraient intéressables par un rouleau compresseur, puisque l'administration les a retiré du boulevard, et pourraient être utiles pour en épierre une autre.

Toutes ces négligences, ces malfaçons que nous avons signalés un peu rapidement se produisent sur la totalité de notre réseau routier et, malgré les promesses qui nous ont été faites, nous sommes obligés de constater que le mal dont nous souffrons risque de s'éternaliser si des mesures ne sont pas prises pour y mettre fin.

Messieurs,

Au moment où furent créé les taxes au cheval vapeur sur les automobiles nous avons demandé, au nom de la région pour la Corse. Notre vœu fut faible ; nous avons invoqué les articles 80et, 81 nous fut répondu qu'on ne pouvait les appliquer en cette matière, que nous étions des français, ce dont nous nous félicitons tous, mais que nous devions nous soumettre, nous nous sommes résignés à payer sans mot dire, c'est comme tels, nous étions soumis aux mêmes devoirs fiscaux que les autres français du continent.

Eh bien ! Oui, nous nous servirons en cette circonstance du même argument. Nous ne sommes pas des français bâtards, nous sommes des français de plein titre comme tels. Dans nos familles nous n'avons jamais supporté facilement que l'on nous mît un pied sur un quant tout le monde se mettait à table à moins qu'on ne nous y sit mis par punition méritée.

Est-ce pour nous punir comme nous venons de le dire de la grande famille française que nous payons les mêmes impôts que les autres français et que l'on nous oblige pour vivre à nous faire entrer la figure sur la route qui entretient de la Corse.

Nous devons exiger par tous les moyens que nous avons en notre pouvoir, que tout le monde, comme nous, supporte les ingénieurs des T. P. E. et les Entrepreneurs gagnent leur pain à la sueur de leur front ; nous devons exiger notre droit à la première réparation administrative et le le n'enfichisme de ceux qui sont chargés de défendre l'argent que l'on a pris dans notre portefeuille jusqu'à la vider.

Si nous ne les rappelons pas à la réalité, nous continuerons à nous crever la figure et il ne nous restera comme légitime consolation, qu'à leur payer des pensions sur les routes que nous aurons n'ont jamais.

Notre Commission attend votre décision !

Le rapporteur
L. AGOSTINI.

ÉCHOS

Mémento

CALENDRIER. — Aujourd'hui, dimanche, 29 juillet (1928, 211e jour de l'année). Eclo à venir.

Aujourd'hui : Saint-Loup, évêque, 1876-m. : Saint-Clermain.

Les Concerts

MUSIQUE MILITAIRE

Voici le programme du concert qui sera donné ce soir et jeudi à 9 heures, au kiosque de la place Saint-Nicolas :

Salut au Roi, P. E. (Petit) ;
Marche Militaire (Tschelkwsky).
Ouv. Vadik. Les Martyrs (Bunnett).
Peer-Gynt : Le Matin, La Mort d'Ase, Danse d'Anitra, Dans le Hall du Roi de la Montagne (Grieg).
La Vérbière, ou le Mort, P.R. (Chomel).
Le chef de musique : J. MICHEL.

Chronique du Bien

UN DON A LA CRECHE

M. Brachet, de la Cie générale de Lait, de passage à Bastia, a fait don à la Crèche Municipale d'une caisse de 150 kilogrammes de « Nestlé-Blanc ».

Dans l'Enseignement

NOUVELLES UNIVERSITAIRES

M. Cannegli, professeur au Lycée du Parc, à Lyon, est inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de professeur dans les Lycées de la Seine et de Seine-et-Oise.

Machines à écrire Underwood

MM. E. Cordier et Fils, agents exclusifs de la Société John Underwood et Cie, mettent en garde leur clientèle de Corse contre les agissements d'un sujet étranger, se disant représentant de la Compagnie Underwood, NULLEMENT ACCREDITE AUPRES DE LADITE SOCIETE, et déclinent toute responsabilité auprès des acquéreurs éventuels.

MEDAILLES D'HONNEUR

La Médaille d'honneur des épidémies a été décernée aux personnes ci-après désignées en témoignage du dévouement dont elles ont fait preuve à l'occasion de maladies épidémiques :

Médaille d'Or. — M. le docteur Perelli Antoine, à Fécamp.

DECORATIONS A TITRE POSTHUME

La Médaille Militaire a été conférée, à titre posthume, au soldat Sartori Etienne, du 82e rég. d'infanterie ; brave soldat, tombé mortellement sur le champ de bataille le 7 novembre 1914, à Bixschoote. Croix de guerre avec étoile d'argent.

Médaille de bronze. — M. Campana Joseph, Antoine, Dan le Hall du Roi de la Montagne (Grieg).
La Vérbière, ou le Mort, P.R. (Chomel).
Le chef de musique : J. MICHEL.

EPHEMERIDES CORSES. — 29 juillet 1931 : Le jeudi 29, l'anniversaire de la révolution de juillet a été célébré à Bastia avec la solennité ordinaire. L'illumination de la caserne du gouvernement a généralement satisfait, ainsi que l'espèce de feu d'artifice qui a été tiré le soir sur la place Saint-Nicolas. Cette dernière n'a pas été illuminée, puisque l'administration les a retiré du boulevard, et pourraient être utiles pour en épierre une autre.

Toutes ces négligences, ces malfaçons que nous avons signalés un peu rapidement se produisent sur la totalité de notre réseau routier et, malgré les promesses qui nous ont été faites, nous sommes obligés de constater que le mal dont nous souffrons risque de s'éternaliser si des mesures ne sont pas prises pour y mettre fin.

Messieurs,

Au moment où furent créé les taxes au cheval vapeur sur les automobiles nous avons demandé, au nom de la région pour la Corse. Notre vœu fut faible ; nous avons invoqué les articles 80et, 81 nous fut répondu qu'on ne pouvait les appliquer en cette matière, que nous étions des français, ce dont nous nous félicitons tous, mais que nous devions nous soumettre, nous nous sommes résignés à payer sans mot dire, c'est comme tels, nous étions soumis aux mêmes devoirs fiscaux que les autres français du continent.

Eh bien ! Oui, nous nous servirons en cette circonstance du même argument. Nous ne sommes pas des français bâtards, nous sommes des français de plein titre comme tels. Dans nos familles nous n'avons jamais supporté facilement que l'on nous mît un pied sur un quant tout le monde se mettait à table à moins qu'on ne nous y sit mis par punition méritée.

Est-ce pour nous punir comme nous venons de le dire de la grande famille française que nous payons les mêmes impôts que les autres français et que l'on nous oblige pour vivre à nous faire entrer la figure sur la route qui entretient de la Corse.

Nous devons exiger par tous les moyens que nous avons en notre pouvoir, que tout le monde, comme nous, supporte les ingénieurs des T. P. E. et les Entrepreneurs gagnent leur pain à la sueur de leur front ; nous devons exiger notre droit à la première réparation administrative et le le n'enfichisme de ceux qui sont chargés de défendre l'argent que l'on a pris dans notre portefeuille jusqu'à la vider.

Si nous ne les rappelons pas à la réalité, nous continuerons à nous crever la figure et il ne nous restera comme légitime consolation, qu'à leur payer des pensions sur les routes que nous aurons n'ont jamais.

Notre Commission attend votre décision !

Le rapporteur
L. AGOSTINI.

Communications

PAROISSE DE SAINTE-MARIE

Aujourd'hui, 29 courant, à 11 heures, aura la messe paroissiale. M. l'Archiprêtre de Sainte-Marie remettra solennellement à MM. Mathieu-Francis, antoine, et Joseph Thomas-Antoine-Jean, agents de la Société générale sur la Grande Rue Saint-Nicolas d'Aiguzzo, huit médailles de 5 années, 7 années, huit médailles de 3 années, 10 années.

SYNDICAT HORTICOLE ET VITICOLE DE LA REGION DE BASTIA

Dimanche 29 courant, réunion à 10 heures du matin au Cité Gaspine (Nouveau-Port). Ordre du jour : Renouvellement du bureau ; questions diverses.

CONGRES ANNUEL DES SOCIETES SAVANTES

Le 61e congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements s'ouvrira à la Sorbonne le mardi 3 avril 1929.

Pour tous renseignements s'adresser au programme provisoire propriétaire par ce congrès, s'adresser à la Préfecture (deuxième division) et dans les sous-préfectures.

Aucune autre personne ne pourra être admise à prendre part à ce congrès.

La santé de M. Raditch

Belgrade, 28 juillet. — L'état de santé de M. Stéphan Raditch aurait empiré

Restaurant de l'Hôtel d'Europe
Direction : César MATTEI
SITUATION UNIQUE A BASTIA
CUISINE SOIGNÉE — PRIX MODÉRÉS

ATTENTION !
CHEZ
L. Rogliano
27, BOULEVARD PAOLI
BASTIA
ASSORTIMENT COMPLET AUX MEILLEURS PRIX de SALLES DE BAINS, ELECTRICITE, APPAREILS SANITAIRES
Maison de confiance Fondée en 1912
TELEPHONE : 143

RÉPARATIONS ET ENTRETIEN DE
Machines à Coudre
TOUTES MARQUES — Pièces de rechange
Adresser à M. JACARIA succursale spéciale
8, Rue des Orfèvres, 8 — BASTIA

Pressoirs, fouloirs
ALAMBICS
ETABLISSEMENTS
STAATH - SUSINI
9, RUE DE L'OPERA
BASTIA

CHASSEURS !
Un armurier de Saint-Etienne est à votre disposition pour exécuter toutes réparations d'armes dans les meilleures conditions. Sécurité
BIANCONI, ARMURIER A BASTIA 4, Cours Napoléon

PARQUET
POUR PLANCHER ET CLOISONS en Sols Corse et Gabrié, bouvetés et rabotés, prêt à mettre.
AU BUCHERON CORSE
Scierie de Toga
— BASTIA
Vente de bois de chauffage à 70 fr. la tonne.

MATERIAUX POUR CONSTRUCTION
Toutes fournitures pour le Bâtiment
LAURENT COLOMBANI
6 Bis, Rue de l'Opéra BASTIA

Les Spectacles

FEMINA-CINEMA. — En matinée et en soirée :

Les films Pérel National présentent Carmen Boni dans : « La Petite Blonde ».

Un film d'horreur, d'amour et de drame qui se passe en Egypte, pays de rêve, de poésie et de mystère.

L'enfance d'une femme qui cesse à son tour le vertige qui toute cette toi enfantil.

Le cardinal Cerelli entreprend le Tour du monde

Rome, 28 juillet. — Le cardinal Cerelli va faire le tour du monde. Il partira demain pour l'Australie comme légat du pape au congrès eucharistique de Sidney. Il traversera le canal de Suez.

Au retour du congrès, le prélat ira aux Etats-Unis et de New-York il rejoindra à Rome en janvier 1929.

Le cardinal voyage avec une suite imposante de prélats parmi lesquels se trouve le camérier du pape, Mgr Caccia Dominioni, qui est chargé de remettre à la cathédrale Sidney du calice d'or.

Cette mission coûtera au Saint-Siège trois millions de lires.

Les relations sino - américaines

Washington, 28 juillet. — On confirme officiellement que les Etats-Unis viennent un nouveau traité commercial avec la Chine ce qui implique la reconnaissance de jure par les Etats-Unis du gouvernement nationaliste.

Les manœuvres françaises en Rhénanie

Une protestation du Reich

Berlin, 28 juillet. — On annonce ce matin que le gouvernement d'empire a fait effectuer auprès des autorités françaises une démarche de protestation contre l'organisation de manœuvres militaires françaises en Rhénanie où les récentes risqueraient d'être désastreuses par les troupes.

NOUVELLES D'AVIATION

Une femme pilote un avion commercial géant

Londres, 28 juillet. — Pour la première fois, hier, dans les annales de l'aviation britannique un aéroplane transportait 15 passagers à vol d'oiseau par une femme. Miss Heath, qui l'habite et l'énergie furent déjà mises à rude épreuve.

L'aviatrice anglaise qui a été la seule à recevoir de pilote de l'aéronef a fait la traversée un arrangement avec le Royal Dutch Air Lines en vertu duquel elle remplira la fonction de pilote les jours d'affluence.

Lady Heath connait bien la route pour avoir à plusieurs reprises accompli le trajet Amsterdam-Berlin-Paris.

« Je vais piloter un de ces monstres aériens, a-t-elle déclaré hier, pour entreprendre un raid vers les Indes néerlandaises ».

Plus tard l'aviatrice a l'intention de faire une démonstration entre les Indes néerlandaises et le Continent.

La Coupe Davis de tennis

Paris, 28 juillet. — Le match de tennis de double comptant pour la Coupe Davis et opposant l'équipe américaine Tilden-Hunter à l'équipe française Cochet-Boucaya a commencé cet après-midi, à 17 h. 25.

A cause de la pluie persistante et le match fut arrêté après cinq jeux, alors que les français menaçaient par trois jeux à deux, et se continuera demain.

Les expériences de l'auto-fusée

Berlin, 28 juillet. — Une auto fusée d'un nouveau modèle vient de faire des essais sur voie ferrée. La fusée-auto a atteint la vitesse de 146 milles à l'heure la voiture sauta sur les rails et fut complètement détruite.

L'inventeur prétend que la voiture, entièrement construite en bois, était trop légère pour supporter une telle vitesse. Il montrera sous peu une seconde fois dans une semaine de jours avec une voiture du même type construite en métal.

Le feu détruit un asile d'aliénés

Paris, 28 juillet. — Quinze pensionnaires de l'hôpital des aliénés de Tarascon sont deux fois dangereux, ont souffert à s'échapper de l'asile à la suite d'un incendie qui détruisit en partie les communs.

Le feu se développa avec une rapidité prodigieuse.

Les gardiens durent pénétrer dans les salles et les dortoirs en flammes pour faire évacuer 1277 aliénés qui se trouvaient dans la maison. Les plus dangereux furent finalement conduits dans les bois voisins où ils restèrent quelques heures sous la surveillance des gardiens armés en dépit des recherches les plus minutieuses 15 hommes manquaient à l'appel.

Le règlement du conflit lithuano-polonais

Genève, 28 juillet. — La note remise hier soir par le représentant de la Pologne au secrétaire général de la S.D.N. aura vraisemblablement pour effet de mettre fin au moins provisoirement, aux incidents douaniers soulevés par M. Valdemaras.

Les deux documents lithuanien et polonais furent transmis pour information aux membres du Conseil. Ils ne jouera sans doute que les explications fournies spontanément par la délégation polonaise permettront de classer l'affaire. C'est du moins l'espoir prévalant dans les milieux diplomatiques de Genève.

Le testament de M. Loewenstein

Bruxelles, 28 juillet. — On a ouvert hier le testament de M. Loewenstein.

Malgré que la famille garde le secret un écrit que le banquier laissait la fortune disponible à ses veuve. La famille demeurait les deux fils, M. Nicolas Arthur, à Marseille ; Mlle Nicolaï Carmen, à Bastia ; Mme et M. Grossi Dominique, à Bastia ; Mme et M. Nicolaï Jean, à Marseille ;

Qui la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme VALENTINI Lucie
Née Nicolai

et vous prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 15 h. Maison mortuaire : 1, rue Neuve-Saint-Roch.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

MERIA

Mme veuve Calvani Annunciade ; Mlle Calvani Thérèse, Mme Bibi ; M. et Mme Chanselvi, née Calvani et leur enfant ; Mlles Simone et Jacqueline Calvani et leur mère ; Mme veuve Franceschi, née Calvani et ses enfants ; Mme veuve Calvani Angelina et ses enfants, du Venezuela ; M. et M. Raffaelli Mathieu M. et Mme Dominici et leurs enfants ; M. et Mme Raffaelli Sébastien et leurs enfants ; Mme veuve Orsini Marthe et ses enfants ; M. et Mme Vallecalle et leurs enfants ; Mlles Gasbicelli Lucie et Marie ; Mme veuve Guidicelli Diane et ses enfants ; Mme veuve Falconeri Anne et ses enfants ; Mlle Guidicelli Mimi ; M. et Mme Guidicelli Constantin et leurs enfants ; M. et Mme Guidicelli Antoine, de Marseille ; M. et Mme Nicolaï et leurs enfants de Marseille ; M. Agostini Jean-Baptiste et ses enfants ;

Les familles Mecarroni, de Meria ; Lorenzi, de Cagnano ; Cucinni, de Bastia ; Amelini et Pasquali, de Marseille ; Cardinelli, Vallecini, Leandri et Bartoli, d'Olmo ; Comalsi, de Venzolasca ;

Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. CALVANI Jean-Jacques

décédé pieusement à Meria, le 24 juillet 1928, à l'âge de 68 ans ; leur époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, cousin-germain.

L'enterrement a eu lieu le 26 juillet dans le tombeau de la famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Attention !... AU PAUVRE DIABLE
GRANDE VENTE-RÉCLAME
A partir de lundi et jours suivants, il sera vendu au lot important de chaussures belle de soie de coloris pour dames et gardiens, ainsi qu'un lot de complets crêpe fin pour robes, tissus ces marchandises seront soldés à des prix très bas vendus.
Le Maître du PAUVRE DIABLE informe sa clientèle que le magasin sera fermé à partir du 15 août jusqu'au 15 septembre.
OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

L'extradition des allemands condamnés par le conseil de guerre de Landau

Elle provoquerait un incident diplomatique

Berlin, 28 juillet. — Certains journaux de Berlin ont annoncé, hier, qu'en raison de la demande d'extradition formulée par les autorités françaises concernant les individus condamnés par contumace par le conseil de guerre de Landau pour un faux drapeau et outrages à l'armée française M. Stresemann se trouverait obligé de remettre à la France le député Scheer qui devait prendre la parole le 28 août à la séance du palais de condamnation de la guerre.

Les informations parvenues dans de bonnes sources permettent de déclarer :

M. Stresemann n'a encore pris aucune décision à ce sujet. Tout indique au contraire qu'il tera le voyage à Paris sans qu'il soit question de cette affaire qui soulève et qu'il juge favorable à la pacification des esprits.

Les allemands sont généralement convaincus qu'un règlement amiable interviendra entre les deux pays.

Les milieux bien informés sont naturellement emparés de cet incident pour se livrer à une agitation sans nom contre la France, contre Picard et contre le gouvernement de M. Hermann Muller, taxé de faiblesse et accusé de vouloir livrer d'innocents allemands à des tribunaux français.

Le règlement du conflit lithuano-polonais

Genève, 28 juillet. — La note remise hier soir par le représentant de la Pologne au secrétaire général de la S.D.N. aura vraisemblablement pour effet de mettre fin au moins provisoirement, aux incidents douaniers soulevés par M. Valdemaras.

Les deux documents lithuanien et polonais furent transmis pour information aux membres du Conseil. Ils ne jouera sans doute que les explications fournies spontanément par la délégation polonaise permettront de classer l'affaire. C'est du moins l'espoir prévalant dans les milieux diplomatiques de Genève.

Le testament de M. Loewenstein

Bruxelles, 28 juillet. — On a ouvert hier le testament de M. Loewenstein.

Malgré que la famille garde le secret un écrit que le banquier laissait la fortune disponible à ses veuve. La famille demeurait les deux fils, M. Nicolas Arthur, à Marseille ; Mlle Nicolaï Carmen, à Bastia ; Mme et M. Grossi Dominique, à Bastia ; Mme et M. Nicolaï Jean, à Marseille ;

Qui la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme VALENTINI Lucie
Née Nicolai

et vous prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 15 h. Maison mortuaire : 1, rue Neuve-Saint-Roch.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Dans les partis politiques allemands

Berlin, 28 juillet. — Les crises qui se produisent dans presque tous les partis inquiètent allemands à la veille des élections et qui se manifestèrent pendant la formation du cabinet Muller continuent sans interruption.

De vifs débats se poursuivent au sein de la fraction de la politique suivie jusqu'ici et de la rectitude des divers programme de partis.

Des froissements personnels contribuent encore à aigrir les discussions et dans quelques cas des ruptures définitives semblent inévitables.

Ces événements très importants pour le développement ultérieur de la politique intérieure allemande méritent une étude approfondie.

La Coupe Davis de tennis

Paris, 28 juillet. — Le match de tennis de double comptant pour la Coupe Davis et opposant l'équipe américaine Tilden-Hunter à l'équipe française Cochet-Boucaya a commencé cet après-midi, à 17 h. 25.

A cause de la pluie persistante et le match fut arrêté après cinq jeux, alors que les français menaçaient par trois jeux à deux, et se continuera demain.

Les expériences de l'auto-fusée

Berlin, 28 juillet. — Une auto fusée d'un nouveau modèle vient de faire des essais sur voie ferrée. La fusée-auto a atteint la vitesse de 146 milles à l'heure la voiture sauta sur les rails et fut complètement détruite.

L'inventeur prétend que la voiture, entièrement construite en bois, était trop légère pour supporter une telle vitesse. Il montrera sous peu une seconde fois dans une semaine de jours avec une voiture du même type construite en métal.

L'ouverture solennelle de la 9e Olympiade à Amsterdam

Amsterdam, 28 juillet. — Les jeux athlétiques de la 9e Olympiade ont été solennellement ouverts, cet après-midi, à Amsterdam en présence du prince Consort Henri, prince des Pays-Bas.

A deux heures moins le quart, le cortège du représentant de S. M. la Reine arrive au stade olympique. Les voitures s'arrêtent à l'entrée de la tribune royale : la première voiture est occupée par le commissaire de police, la seconde par le maire d'Amsterdam, M. de Vlugt, en tenue de gala ; la troisième par le chambellan de la reine ; la quatrième par S. M. le prince Consort Henri, en grande tenue, et enfin la suite.

Le prince Henri est reçu à l'entrée de la loge royale par les membres du C.I.O. et du comité organisateur. Il est admis à la loge royale où il est salué par l'exécution de l'hymne national hollandais. Aussitôt après commence le défilé des athlètes. Chaque nation est précédée de son drapeau et suivie d'une musique particulière. Les athlètes s'associent en levant le bras droit à la hauteur de leur visage. Nous avons remarqué que nos sympathiques jeux olympiques en concurrents loyaux, respectueux des règlements qui les régissent et désireux d'y participer dans un esprit chevaleresque, pour l'honneur de nos pays et la gloire du sport ».

Les coureurs se font entendre encore dans les athlètes défilent : « nouveau ici, nous sommes inverse et ordre du stade.

Le défilé des athlètes dure environ une heure et demie. Il est terminé à 4 heures moins le quart. Les Etats-Unis d'Europe, qui ouvrent la marche, sont suivis de la Grèce, la Hollande, la Belgique, la Suisse, la Suède, la Norvège, la Finlande, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Roumanie, la Yougoslavie, la Bulgarie, la Turquie, l'Egypte, l'Afrique du Sud, l'Australie, le Canada, le Mexique, le Chili, le Pérou, la République Argentine, le Brésil, le Japon, la Chine, les Philippines, l'Inde, la Nouvelle-Zélande, l'Uruguay, la Bolivie, la Colombie, Cuba, la Haïti, la Perse, le Portugal

Voici votre Arme

FLY-TOX contre l'ennemi

tue tous les insectes

Une garantie

— J'ai pourtant la même batteuse que vous avec un moteur de la même force et cependant je tue bien moins de travail tout en dépensant beaucoup plus d'essence et d'huile.

— Oui, mais moi, j'ai acheté un "Bernard-Moteurs" parce que j'avais cette garantie que les différents modèles de cette marque ont fait l'objet d'expériences officielles à la station d'Essais du Ministère de l'Agriculture pour prouver qu'ils ont une très faible consommation et qu'ils font largement la force pour laquelle ils sont vendus.

BERNARD-MOTEURS

SURESNES - SEINE

SOURDS qui voulez entendre à nouveau, écrivez au Dr des Etab. de Pratique auriculaire, 16, boulevard Magenta, à Paris, qui vous enverra gratuitement sa brochure illustrée, expliquant clairement et prouvant scientifiquement l'action salutaire et efficace de l'ACOUSTISONOR.

Madame,

le fer électrique "CALOR"

repassera votre linge économiquement, mais vous imposer la marque intégrale.

Le Fer CALOR est vendu à des prix impossible et se réclame chez les électriciens et dans les grands magasins.

Vous saurez pourquoi le ménagement ne veut que les appareils CALOR, en demandant l'envoi gratuit de la notice "Le Bien-Être chez soi" à la

Société CALOR 200, rue Boileau - LYON

PLUS DE 5.000 MILLIERS D'APPAREILS EN SERVICE

STÉNO-DACTYLO par JAMET-BUFFEREAU

Imp. E. Cordier & Fils, 8, Rd du Palais — Le Directeur-Gérant : LUCIEN CORDIER

Compagnie Fraissine

DEPARTS DE CORSE POUR LE CONTINENT

Jeudi 19, de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 20, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 21, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 21, d'Ile-Rousse p. Nice à 22 h.
Dimanche 22, de Calvi p. Nice à 20 h.
Lundi 23, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 24, de Bastia p. St-Florent à 3 h.
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Mardi 24, de Calvi p. Toulon et Marseille à 19 heures.
Mercredi 25, d'Ajaccio p. Nice à 20 h.
Jeudi 26, de Bastia p. Nice à 21 heures.
Vendredi 27, de Bastia p. Marseille à midi.
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 22 heures.
Dimanche 29, d'Ile-Rousse p. Nice à midi.
Dimanche 29, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 31, d'Ajaccio p. Marseille à midi.
Mardi 31, de Bastia p. Livourne à 22 h.

DÉPART D'OCCIDENTAL DE LA CORSE

Mercredi 18, Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 19, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 20, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 21, de Nice p. Ile-Rousse à midi.
Samedi 21, Toulon p. Ile-Rousse à 18 h.
Dimanche 22, de Nice p. Bastia à 16 h.
Dimanche 22, de Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 15 h.
Mardi 24, de Nice p. Ile-Rousse à 21 h. 30
Mercredi 25, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Mercredi 25, Livourne p. Bastia à 23 h.
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à midi.
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 28, de Nice p. Calvi à midi.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 18 h. 30
Dimanche 29, de Nice p. Bastia à 16 h.
Dimanche 29, Marseille p. Bastia à midi.
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 31, de Nice p. Calvi à 21 h. 30.

Départ de Corse pour Gare Maritime de Toulon

Hôtel Cosmos de la Gare
63 Bis de Prolongé Paris
LAVENIR HAVAS

AUTOCARS P.-L.-M.

SERVICE D'ÉTÉ
DU 1er MAI AU 15 OCTOBRE 1928

Au départ de Bastia. — Circuit du Cap, en 1 jour : mercredi et vendredi.

Au départ d'Ajaccio. — Circuits de Cauches, en 1 jour et demi : service quotidien.

Circuit de Bonifacio en 2 jours : les lundi et jeudi.

Circuit Ajaccio-Piana-Corté en 2 jours : les dimanche, mardi et samedi.

Circuit Ajaccio-Piana-Corté, en deux jours : les mercredi et samedi.

Circuit Ajaccio-Calvi-Ile-Rousse-Bastia en 1 jour et demi : les mardi et samedi.

Circuit de la Castagniccia en 1 jour : les lundi et jeudi.

Circuit Bastia-Ile-Rousse-Calvi-Ajaccio en 1 jour et demi : les mercredi et samedi.

Au départ de Corté. — Circuit Corté-Piana-Ajaccio, en 2 jours : les lundi, jeudi et vendredi.

Circuit de Tavera en un jour : le mardi et jeudi.

Au départ de Piana. — Circuit d'Evisa en 1 jour : les mardi et vendredi.

Correspondance à Sagone avec le cars assurant le service des Calanches au départ d'Ajaccio.

Pour les prix et horaires détaillés de ces circuits, consulter les livrets-Guichets P.-L.-M. 1928 », déposés dans les bureaux des autocars P.-L.-M. d'Ajaccio, Bastia, Corté, Calvi et Ile-Rousse.

On pourra également consulter ces livrets, à la direction des chemins de fer de la Corse à Bastia et dans tous les bureaux des Syndicats d'Initiative de Corse, à Ajaccio, Bastia, Corté, Calvi et Ile-Rousse.

MODES 13, Boul. Paoli
"Au Bonheur des Dames"

Madame GUASCO Toutes les semaines : Dernières Nouveautés de Paris Spécialités de Deuil PRIX MODERES

ABONNEMENTS AU

Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

BULLETIN D'ABONNEMENT

M.....
demeurant à.....
déclare souscrire un abonnement de.....
au *Petit Bastiais* à partir du.....

SIGNATURE

Découper ce bulletin et l'adresser à M. l'Administrateur du *Petit Bastiais* à Bastia avec le montant de l'abonnement en un mandat-poste ou chèque postal : Ajaccio 152.

TARIF DES ABONNEMENTS

CORSE. — Un an : 62 francs — 6 mois : 32 francs — 3 mois : 16 frs
AUTRES DÉPART. — Un an : 64 francs — 6 mois : 33 francs — 3 mois 17 francs.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Exigez la marque J. VIDAL

Se méfier des contrefaçons

CAP CORSE

Damiani

GRAND PRIX - MÉDAILLE D'OR

MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS

JUGEMENT ET ARRÊT DE BASTIA 1905 ET 1904

LES MALADIES DE PEAU

28 février 1926. — Monsieur, je viens par la présente vous autoriser à publier la guérison radicale d'un eczéma rebelle, qui a résisté aux soins d'un docteur, dont le traitement ne m'avait apporté aucun soulagement. J'ai été guéri après avoir employé un pot de Bromne et deux flacons de *Tisane des Chartreux de Durbon*. Je vous en remercie.

Pierre Victor, à Bonneveaux par Abondance (Haute-Savoie).

C'est par centaine que se comptent les lettres de ce genre, inspirées par la reconnaissance des malades guéris et d'autant plus instructives que l'eczéma est une affection extraordinairement rétractaire.

Mais le pouvoir curatif du *Bromne des Chartreux* triomphe de toutes les résistances.

Comme l'eczéma provient, ainsi d'ailleurs que la plupart des maladies de peau, d'un empoisonnement du sang, dont les impuretés remontent à la surface, il convient d'en pratiquer la sortie en prenant à l'intérieur la *Tisane des Chartreux* aux sucs des plantes alpestres, qui a le pouvoir d'éliminer les « humeurs peccantes » et les déchets résiduels qui encombrent la circulation. De cette façon, on l'a dit souvent, mais on ne saurait trop le répéter, « l'eczéma s'en va entre deux feux ».

LA TISANE DES CHARTREUX

de DURBON est le ROI des DÉPURATIFS du sang. Elle guérit les maladies d'estomac, digestions pénibles, constipation, entérite, douleurs, rhumatismes, maladies des femmes, métrite, retour d'âge, plaies aux jambes, varices, maladies de peau, etc...

Prise en association avec les PILULES SUPERTONIQUES des CHARTREUX, elle guérit l'anémie et les maladies nerveuses, en rendant calme, force et vigueur aux plus faibles. — Aucune maladie de peau ne résiste à l'action combinée de la TISANE et du BAUME des CHARTREUX contre les psoriasis, dartres, acné, démangeaisons rongeurs, hémorroïdes, furoncles, plaies variqueuses, crevasses de chevaux, etc.

FREUVES INCONTESTABLES

Prix de vente (impôt compris) : Tisane, 13 fr. 50 — Baume, 8 fr. 45 — Pilules, 7 fr. 50.

Toutes pharmacies et J. Baumes, concessionnaire, Grenoble.

Dépôt à Bastia : *Pharmacie Tuloi* ; Corte : *Pharmacie Minighetti* ; Ile-Rousse : *Pharmacie Fiorimanti*.

VACANCES

Contre trêve à lugubrie on aspire pendant de longs mois.
Projets multiples et pressants qui finiront épars sans se fixer encore.
Fixez-les au plus tôt et organisez vos vacances en consultant :
LA SAISON
Superbe Guide-Album illustré des plages et villes d'eaux
Prix spécial de souscription
Adresser le bulletin ci-dessous avec deux timbres-poste à 0 fr. 50 et l'adresse ci-contre. — Fr. 10
Adresser le bulletin ci-dessous avec Etablissements Blanchet & Cie 4, Place des Boussoles - Paris
- SOUSCRIPTION -
Adresse souscrite en abonnement à « La Saison » 1 an (4 numéros) fr. 10 au lieu de 12 fr. 50 ; 6 mois (2 numéros) fr. 5 au lieu de 6 fr. 25 ; 3 mois (1 numéro) fr. 2 au lieu de 3 fr. 15 ; un numéro spécimen fr. 2 au lieu de 3 fr. 15.
Signature :
Adresse :

2e ANNÉE — N° 100 — 5e

25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — LUNDI 30 et MARDI 31 JUIL. 1928

DIRECTION-RÉDACTION-ADMINISTRATION
8, Bd du Palais & 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0-03

BUREAU A PARIS
16, Rue de la Coupe-Gardère
Téléphone : Provence 45-63

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	16	32	62
Corse, et Colonies	17	33	64
Etranger	A) 30	60	110
	B) 45	90	180

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ
La publicité sera insérée sur notre aux Bureaux Français, 16, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Compte Chèques Postaux : Ajaccio 152

BIBLIOTHÈQUE

L'industrie pastorale en Corse

Les façons locales

La production laitière n'avait pas été prise, au cours de la saison 1927-1928, dans les mêmes conditions de régularité que celle des années précédentes, mais suffisantes, quoi les autres procédés, par les différences de l'hiver, nombre de producteurs sont astreints à la fabrication des façons locales.

Les uns font en vue des besoins de leur propre consommation ; ce sont les petits producteurs familiaux qui éprouvent assez peu le besoin de se créer des ressources supplémentaires avec la vente de leur lait ou de leurs fromages.

Les autres, les plus nombreux, qui produisent industriellement, soit en raison de leurs besoins, soit en raison de l'importance de leur troupeau, ont été quelle fréquent meilleur parti de la vente de leurs fromages fabriqués par eux-mêmes que de celle du lait aux représentants des affineurs de l'Aveyron.

Effectivement, comme nous l'avons dit, les façons locales furent mises en vente, au début de la saison 1927, aux prix fixés, correspondant avec le départ de 1927 du lait. Ce prix variait, selon la qualité et l'état d'avancement du fromage, de 16 à 24 francs le kilo.

Mais cela ne dura que quelques mois, en quelques semaines. L'entrée en Corse de façons italiennes ou françaises (autres que le Roquefort) à des prix sensiblement moindres, entraîna bientôt l'écroulement des « façons locales ».

Rares pendant la belle période du Roquefort, elles sont maintenant abondantes sur le marché et se vendent de 9 fr. 50 à 6 francs le kilo.

Il faut dire ici ce que nous croyons être la vérité : beaucoup de nos compatriotes préfèrent, par habitude ou par goût, les façons locales aux produits italiens ou français, bien que ceux-ci soient généralement supérieurs. Mais il est bien d'autres considérations qui entrent en ligne de compte : la régularité de la fabrication et la présentation laissent à désirer.

Il ne saurait pas d'incriminer la qualité originelle du produit, de la matière première, qui est particulièrement savoureuse et parfois naturellement assaisonnée. Mais une fois recueillera dans l'ensemble, la fabrication est rudimentaire, et qu'il est en résumé très difficile de distinguer la meilleure façon dans un groupe départemental qui comporte au moins une vingtaine de variétés, la plupart défectueuses. Dans les limites mêmes d'une région, d'un hectare présentant des conditions absolument identiques de climat, les bergers, travaillant côte à côte, présentent des espèces variables ; ils ont des manières différentes quoique aussi fructueuses de préparer la matière première.

Les « façons locales » subissent donc les conséquences des fluctuations du cours du Continent par suite de leur écart avec les spécialités du Continent ; d'autre part, sauf dans certains cas, les spécialités du Continent ne reçoivent qu'un faible accueil, dans l'ensemble, une fidélité au goût et à la saveur traditionnels.

Nous avons pris en Corse l'habitude des préparations « crèmeux grâce aux crèmes écrêtés de la pâte de Roquefort et des pâturages. Et lorsque nous sommes comme c'est le cas aujourd'hui, les préparations locales, nous sommes très handicapés par l'excellence des variétés continentales.

Nous aborderons en suivre les méthodes de préparation et de présentation en consacrant les méthodes désuètes à la pâte qu'est pas possible.

La lutte n'est pas possible.

La mise ouverte par l'écroulement du prix du lait imposera-t-elle à notre île une révolution dans ses façons locales ? Nous ne pensons pas. Nous ne pouvons pas pour des motifs locaux à comprendre les façons locales ne subiraient pas le comparaison avec celles venues d'Italie ou de la France continentale, ou britannique, par exemple.

Nous ne voyons donc que deux solutions à la crise présente.

La première consisterait dans la reprise des cours de la pâte de Roquefort.

La seconde dans l'amélioration des façons locales de manière qu'elles puissent avoir, par exemple pour raison, une véritable valeur industrielle et commerciale.

L'une et l'autre de ces deux solutions ne sont impossibles.

P. 29

A l'Officiel

Légion d'honneur

Paris, 30 juillet. — *Le Journal Officiel* publie :

Est promu au grade d'officier de la Légion d'honneur (promotion du ministère de la Justice) : MM. Renoy, premier président de la Cour d'Appel de Bastia.

La médaille de la mutualité

Paris, 30 juillet. — *L'Officiel* publie :

Les récompenses honorifiques ci-après sont conférées pour services rendus à la mutualité aux personnes dont les noms suivent :

Médaille d'argent : MM. Pasqualini Daniel, chef de section de la société régulière de secours mutuels et retraites, circonscription primaire de Bastia à Nyons ; Vitto Antoine, trésorier de la section de l'association amicale des P.T.T., à Ajaccio.

Médaille de bronze : MM. Boulanger Antoine, secrétaire adjoint de la Société de Secours mutuels « Sainte-Devote », à Bastia ; Mme Piccelli Angéline, Mme Maboni, chef de section de la société sociale de la circonscription primaire de Bastia, à Luri ; M. Tomasini Lucien, chef de section de la même société, à Canari.

Mention honorable : MM. Bouvier Georges, secrétaire de section d'association des anciens sous-officiers, armées de terre et de mer, à Ajaccio ; Bernhard Albert, président de section de l'association fraternelle des employés des chemins de fer, à Bastia ; Campredi Ange, trésorier de la société *Le Saint-Pierre*, à Santo Pietro di Tenda ; Capdevergne Adolphe, trésorier de la section de l'association fraternelle des employés des chemins de fer, à Corte, Limongi Antoine, membre fondateur de la société *La Sainte-Marie*, à Pero-Casevecchie ; Luccioni Jean, secrétaire de la société des anciens sous-officiers et assimilés de la Corse, à Bastia ; Mme Marchetti Ignace, née Mazzoni, chef de section de la Société d'assistance mutuelle de la circonscription primaire de Bastia, à San-Nicolao ; Orsoni Jean, trésorier de la section de l'Union fraternelle des P.T.T. à Ajaccio ; Rogliano Louis, *administrateur* de la « Sainte-Devote », à Bastia ; Mlle Vincentelli Marie, chef de section de la société de secours mutuels de la circonscription primaire de Bastia, à Barrettali ; Vitoli Blaise, collecteur de la société « La Marseillaise », à Bogliena.

Comme tous les ans le curé de l'Eglise St-Christophe de Javel donne la bénédiction aux voitures, motos, bicyclettes et tricycles appartenant aux paroissiens. Ici, après les grands, les petits. Et ainsi des bombons, présentant au clergé avec le plus grand sérieux, tous traînettes à bonbons.

Le salon du Maure a été reçu à l'Elysée. L'objet de gauche à droite : M. Briand, El Medri, le sultan Moulay Mohammed, M. Bonnevaye, Si Mamou et M. Barthou. Derrière le prince et Si Ben Gabbeit et à côté de lui le général Gouraud.

Un rescapé de l'Italia fait le récit du vol de l'aéronef au-dessus du Pôle

Vienne, 30 juillet. — Le radiologue Tchécoslovaque Behounek, l'un des rescapés de l'expédition Nobile prendra en soin à Prague et reprendra incessamment ses fonctions de professeur à l'Institut radiologique.

Interrogé en outre de route par les journalistes il déclara qu'il était satisfait des résultats scientifiques qu'il pu obtenir au prix de tant d'épreuves. Il retrace en outre les scènes qui se déroulèrent sur l'*Italia*, le 24 mai à minuit, survolé le Pôle Nord.

« Un courant jaunâtre alterait, dit Behounek, mais un vent très violent du Nord-Ouest nous empêcha, un moment alors la porte de la nacelle et Nobile lança dans l'espace le drapeau italien. Au même instant les phénomènes d'ont à durer jusqu'à midi apparurent : la *chanson de la Pluie*, l'*hymne fasciste victorieux* et la *chanson de la Patrie*. Tout le monde applaudit.

« Malmgren s'adressant à Nobile dit : « Voilà la deuxième fois que je vous serre la main au-dessus du Pôle Nord. Puis d'hommes eurent l'occasion de faire ce geste.

« A deux reprises on lances ensemble dans l'espace une corde et nous reprîmes vers 2 h. 20 du matin le chemin du retour ».

Le différend Sino - Japonais

Le mouvement anti japonais à Shangaï

Changhai, 30 juillet. — Un nouveau boycottage anti-japonais a commencé. Les cargaisons japonais ont été pillés.

L'Angleterre et les Etats-Unis et la politique japonaise

New-York, 30 juillet. — Le journal « New-York Tribune » annonce que les gouvernements britanniques et américain agissent en collaboration très intime au sujet de la situation chinoise. Il feront probablement un geste commun pour entraver le Japon en Mandchourie.

[L'hostilité anti-japonaise est inspirée par le Conseil national]

Londres, 30 juillet. — Le boycottage anti-japonais a repris depuis une semaine à Changhai. Il est surtout intense dans les quartiers de Chapei et de Hongkou où d'après le correspondant du *Times* des scènes de pillage se produisirent dans diverses engagements japonais.

Il est à remarquer que cette explosion d'hostilité est survenue à la conférence nationale, où toutes les provinces étaient opposées représentées, à l'issue de laquelle fut lancé un manifeste déclarant que la guerre contre l'impérialisme japonais, seul obstacle à l'unification de la Chine, est le devoir de tous les Chinois.

Paris et Berlin ont réglé le différend au sujet des condamnés de Landau

Berlin, 30 juillet. — La *Vossiche Zeitung* annonce ce matin que l'entrevue qu'a eu samedi l'ambassadeur du Reich à Paris avec M. Philippe Berthelot, au Quai d'Orsay, au sujet de l'extradition des condamnés de Landau a produit dans toute l'Allemagne une impression qu'il n'est pas exagéré de taxer de considérable.

Les nationalistes qui s'emparèrent de cette affaire pour se livrer à une excitation criminelle contre l'établissement de rapports pacifiques entre la France et l'Allemagne se sont déroutés.

M. Sarraut interdit une "fête" communiste

Paris, 30 juillet. — A l'occasion d'une course automobiliste aux mains de l'armée d'une association organisée par le groupe des jeunesses communistes avait annoncé une réunion d'organisation à Genèvre, le 5 août, une grande fête populaire.

Le ministre de l'intérieur a jugé d'interdire cette fête et a donné des instructions en vertu de la loi de 1908 qui interdit aux fonctionnaires de participer à toute manifestation politique.

M. Péret fait confiance au ministère Poincaré

Paris, 30 juillet. — Rentrant à Paris de Bourg-d'Oisans, M. Raoul Péret a exprimé sa confiance dans le ministère Poincaré. Il a souligné la nécessité d'une majorité homogène par l'union durable entre républicains patriotes.

La loi Loucheur sur l'habitation

Seule de toutes les nations atteintes depuis la fin de la guerre par la crise de l'habitation, la France n'avait rien fait pour favoriser la construction. Alors qu'on avait construit un million de maisons en Angleterre et 700.000 en Allemagne, on n'en avait bâti que 40.000 en France où l'on s'était borné à des modifications de détail sans importance.

Après M. Landry qui avait déposé cette question au cours de la dernière législature, après M. Loucheur qui, lorsqu'il s'installait de voir les Parlements successifs se refuser à aborder de front cette question vitale, M. Louis Bokanowski, député de Paris, se convainquit que toutes les plaintes qu'il avait recueillies dans sa circonscription pendant la période électorale, avait fait entendre un cri d'alarme à la Chambre le 13 juin dernier.

Le problème devait, de toute évidence, recevoir une solution et il apparaissait aux yeux de tous que les mesures publics ne pouvaient se décider plus longtemps à leur devoir, alors surtout que la stabilisation devenait un fait accompli. Un geste devait être fait. Malheureusement, ce n'est qu'au geste qu'on a fait, car, malgré les excellentes intentions dont procède la loi Loucheur, il apparaît bien qu'elle ne suffit pas à elle-même et qu'elle ne constitue qu'une première étape, réalisée avec beaucoup de hâte, de la longue et pénible route qu'il faut accomplir. S'il en fallait une preuve, il suffirait de s'en rapporter au compagnon de M. Grinda qui, tout en se montrant favorable à la nouvelle loi, a déclaré le 9 juillet à la Chambre :

« Très probablement, avant que la présente législature prenne fin, sous serez appelés à modifier cette loi sur l'habitation. Jamais nous ne saurions avoir la prétention de faire une œuvre absolue et définitive. Mais particulièrement en cette matière, le mieux serait l'ennemi du bien, car le désir d'une impossible perfection aurait pour première conséquence de longs et très regrettables retards. »

Il faut dire que la loi Loucheur a été, en effet, d'entreprendre au plus tôt la réalisation du nouveau programme. Il prévoit qu'après un délai de préparation il sera possible de commencer les constructions dans les premiers mois de 1929, c'est-à-dire au début de l'été. Or, en admettant même que les travaux commencent dès le mois de février ou de mars, Notre ministre du Travail espère faire bénéficier d'une avance de trois mois sur les crédits prévus à la même époque pour une troisième tranche. Dans l'intervalle, on aurait donc le temps de réfléchir à certaines améliorations à apporter à la loi, à certaines modifications à y introduire. Mais, avant toute chose, on a voulu utiliser la loi Rifaut sur les habitations à bon marché et donner à la nouvelle loi le caractère d'une mesure d'assistance sociale en vue de l'accession à la petite propriété individuelle. Cette loi était devenue impérative du fait du coût élevé de la construction et du taux exagéré de l'intérêt. Le rapport pour 1928 (*Journal officiel*, 2 janvier 1928) constate que les sociétés d'habitations à bon marché ont besoin d'entreprendre des constructions, en raison du plafond fixé aux loyers légaux ; que le bénéfice de la loi Rifaut a été limité pour les mêmes sans enfant à deux cents mille de 15.000 francs de revenu, et cent mille de 15.000 francs de revenu, soit une moyenne de 2.100 francs ; que cet état de choses a pour effet d'amener les sociétés à construire des bâtisses de luxe dans les régions insalubres où à la longue gagner par cette les sociétés concurrentes le qui a créé dans la banlieue de Paris, en état d'insalubrité des terrains, sous ce prétexte, on a pu les exproprier à bon compte. On a voulu réparer la loi Rifaut en soumettant la Caisse de N. Grands à la question hebdomadaire. Les prix d'achat étudie quand elle envisage pour des vue même vaste, marchandise et la valeur, et dont laquelle il pourra livrer ses produits. Mais, pour cela, il faut que la question des loyers soit résolue. Or, on a voulu maintenir le plafond de 15.000 francs, ce qui a pour conséquence de limiter le nombre des locataires susceptibles de bénéficier d'un abaissement de loyer. Mais, depuis la date à laquelle ont été formulées ces projets, la situation financière s'est profondément modifiée. C'est ce qui explique que l'on ait pu écarter ces nouvelles charges fiscales en espérant que les ressources prévues suffiraient à alimenter les dépenses à envisager.

Il est vrai cependant que, dans ce projet hâtivement élaboré, on aurait pu oublier que compte du projet du Conseil économique, et après de la résolution votée le 7 juin par M. Barety et tendant à accorder des exonérations fiscales sur le terrain servant à la construction, serait également l'exonération à partir sur 50 % de l'impôt et non sur la totalité. Le gouvernement en compagnie de M. Yves Schubert, du docteur Gaus, secrétaire d'Etat, et d'un juriscomsulte de la Wilhelmstrasse.

Le conseil des ministres qui prendra les dernières décisions au cours du voyage en France du ministre des affaires étrangères est convoqué pour la mi-août.

De Paris, M. Stresemann et son état-major se rendront directement à Genève. L'esprit de conciliation et de sincérité qui illuminera l'attitude de l'autorité et du gouvernement français dans l'affaire des condamnés de Landau a produit dans toute l'Allemagne une impression qu'il n'est pas exagéré de taxer de considérable.

Les nationalistes qui s'emparèrent de cette affaire pour se livrer à une excitation criminelle contre l'établissement de rapports pacifiques entre la France et l'Allemagne se sont déroutés.

Le voyage de M. Stresemann à Paris

Rien ne s'oppose plus au voyage à Paris de M. Stresemann. Au contraire celui-ci qui renduira à Berlin le 44 août en reportera le 25 pour gagner Paris directement en compagnie de M. Von Schubert, du docteur Gaus, secrétaire d'Etat, et d'un juriscomsulte de la Wilhelmstrasse.

Le conseil des ministres qui prendra les dernières décisions au cours du voyage en France du ministre des affaires étrangères est convoqué pour la mi-août.

De Paris, M. Stresemann et son état-major se rendront directement à Genève. L'esprit de conciliation et de sincérité qui illuminera l'attitude de l'autorité et du gouvernement français dans l'affaire des condamnés de Landau a produit dans toute l'Allemagne une impression qu'il n'est pas exagéré de taxer de considérable.

Les nationalistes qui s'emparèrent de cette affaire pour se livrer à une excitation criminelle contre l'établissement de rapports pacifiques entre la France et l'Allemagne se sont déroutés.

M. Poincaré à Sampigny

Bar-le-Duc, 30 juillet. — Se rendant à Sampigny dans leur propriété « La Chênaie », où ils séjournent le mois d'août, le président du Conseil et Mme Poincaré ont quitté Paris en passant par la rapide Paris-Metz qui est arrivé à Bar-le-Duc à 11 h. 56.

Ils ont été salués en gare par M. Charles Magny, préfet.

Un voyage par semaine

J'ai vu la Tunisie aux environs de Kairouan, j'ai vu la Tunisie du Sud, celle entre des palmiers très confortables. Voyage plein d'une grande fraîcheur d'âme, de bonté et de gaîté. Il vit un sol français. Les bords de la Seine en amont et en aval de Paris n'ont pas plus actuel, extrême propreté, cette coquetterie. Mais comme ils sont plus vrais, plus pittoresques, plus émouvants !

Voici le vrai visage de la Seine que connaissent les amateurs de baignade, sont deux mois durant disputer le bord aux pêcheurs et aux canotiers, aux rencontres aux baignoires. Mais le dimanche, le trottoir se rétrécit, quand il ne chôme pas complètement. La foule en profite, et le cimetière affiné de silence, de fraîcheur, de verdure, accueil de petit matin aux rêves apaisants.

Il retrouve des milliers de ses semblables qui ont eu la même idée que lui.

N'importe, c'est le dimanche qu'il faut voir le village ; ses rites, ses gestes, comme dit hâtivement le touriste. C'est le cimetière qu'elles prennent leur sens. Les vivants, sous ce rapport, ne sont de leur charme. Ils n'ont vues que pour l'homme à bon s'y prendre de mille façons pour tromper et tuer le temps, ses attitudes, le plus souvent inconscientes, ne méritent que sur des détails : le geste, les mains, la démarche, le chapeau, les arbres ont des mouvements à eux, ils suivent inconsciemment le balancement de l'air, ils ont des attitudes qui leur sont propres. Ils ont des gestes qui leur sont propres. Ils ont des gestes qui leur sont propres. Ils ont des gestes qui leur sont propres.

Emile Auzet.

Conseiller de Commerce Extérieur.

Feuilleton du PETIT BASTIAIS — N° 12

LA TULIPE NOIRE

par Alexandre DUMAS

Van Baërle, loin en déplorant le malheur qui venait de le frapper, maltraitait son cerveau de la manière la plus cruelle, pour le guérir de Dieu, de la belle Mare la nature.

Ce qui faisait dire à chacun que le pauvre Baërle n'était en dehors la cause de son malheur, c'est qu'il avait toujours été d'une excessive régularité dans ses habitudes. Au reste, il ne se mêlait jamais de politique, ne lisait que les livres de jardinage, ne parlait que de tulipes, ne connaissait que la culture de la tulipe, ne cultivait que la tulipe, ne rêvait que tulipe, ne voyait que tulipe, ne vivait que pour la tulipe, ne mangeait que tulipe, ne buvait que tulipe, ne dormait que tulipe, ne se réveillait que tulipe, ne se levait que tulipe, ne se couchait que tulipe, ne se promenait que tulipe, ne se baignait que tulipe, ne se lavait que tulipe, ne se peignait que tulipe, ne se rasait que tulipe, ne se habillait que tulipe, ne se déshabillait que tulipe, ne se chaussait que tulipe, ne se déchaussait que tulipe, ne se gantait que tulipe, ne se dégantait que tulipe, ne se parfumait que tulipe, ne se désodorisait que tulipe, ne se coiffait que tulipe, ne se décoiffait que tulipe, ne se rasait que tulipe, ne se rasait que tulipe, ne se ras

ÉCHOS

Billet Parisien

Le soir, avant de monter chez moi, j'entre à tâtons une bouteille avec le père Eusèbe, sans cérémonie.

A dire plus exactement, le père Eusèbe n'est pas sans cérémonie d'ouvrir ce qu'il a la garde de la maison. Le père Eusèbe en contente de tirer le coup dès passé six heures et de cette heure matinée le dimanche matin. Dans la semaine, le père Eusèbe est sérieux et jeune.

Je suis en retard avec tous deux.

Une fois que je les trouve à table le père Eusèbe me dit :

Asseyez-vous donc, monsieur, et mangez la soupe avec nous.

J'ai refusé : j'aime que j'ai toujours soupconné les concierges de ne pas faire la cuisine comme tout le monde : j'ai pour que j'avais déjà dîné.

Pendant que j'échange divers propos avec le père Eusèbe, sa femme essuie de ramasser ma correspondance. C'est une banque laborieuse.

J'ai bien reçu quelques lettres parfumées, mais j'ai plus où je les ai jetées... Trois cuir à la cuisine.

Et tout à coup Mme Eusèbe pousse un cri de joie. Elle vient de trouver un sol par terre, près du fourneau.

Ah ! dit-elle, j'ai une lettre qu'on a de la chance de n'pas être brûlée à elle heure.

Et les deux autres, madame Eusèbe ?

— Ma foi, j'les trouverai ben demain ou bien après.

— Mais oui, souligne le mari, on vous les trouvera ben demain.

Car le père Eusèbe est philosophe.

Avec ça, il a une moralité : celle de n'ajouter aucune foi aux manifestations de la science, même aux plus prouvées.

Ainsi, hier, je ventai dans sa logeabilité par la chaleur.

— Vous avez donc si chaud que ça ? me dit-il.

— Donne ! le thermomètre accuse trente-deux degrés.

— Le therm... quoi ? s'écria-t-il. Vous croyez à ces trucs-là ?

— Et why a rien de plus sérieux qu'un thermomètre, père Eusèbe.

Il me prend par le blazer : il sentait qu'un tuyau mauvais, tandis qu'en rond, comment vous lez-vous qu'on s'y fie ?

Je n'osai qu'à m'incliner.

Au demeurant, le père Eusèbe est un brave homme. Et la mère Eusèbe une brave femme.

Gabriel Bauer.

Memento

CALENDRIER. — Aujourd'hui mardi 31 juillet 1928, 212e jour de l'année, 153 à venir.

Aujourd'hui : Saint-Ignace.

Demain : Saint-Alphonse.

PREMIÈRES COURSES. — 31 juillet 1825 : Ouverture du marché de Bastia. Vainqueur, quelque chose comme un rapport que le thermomètre populaire à la suite du quel le général Simon avait quitté la ville était tout simplement une manifestation du peuple « pour » avec un enthousiasme sans exemple le jour mémorable qui a fait paraître sur les remparts le pavillon Blanc, symbole de la candeur de la paix et de l'abondance ».

UN DÉBUT RAT

Un jeune docteur, fraîchement installé, attend le client. Le temps à son gré, il trouve son salon d'attente, toujours on compte un discours académique.

— Au fait, reprend-il avec philosophie, personne, ou moins, ne pourra dire que je n'ai pas beaucoup de clients.

CABINET MÉDICAL

Le cabinet du Dr d'Furteau sera fermé du mardi 31 juillet au 29 août.

largiques nerfient une note sombre et lenvante : la note moderne — en ce sens du mot — durement épanouie.

Plus loin, passé Dy, où vécut et travailla Roan osheur, l'illustre peintre des chevaux (mais qui sera le peintre des automobiles ?), Saint-Maumès, envahi par les artiches. Versou, puis la Grande-Paroisse, où Louis XV vint attendre et vit pour la première fois sa royale fiancée, Marie Leczinska. Et voici Moret avec ses portes fortifiées, son donjon, son pont fameux, sa vieille église. La ville est étroite et ramasse sur elle-même ainsi qu'un amas de souvenirs cuités au cœur des bois. On va de la visiter les rives du Loing, si aimables. Si carrousantes à l'œil, si paisibles, que les paysagistes les plus scabreuses leur gardaient de l'avoir attire et grisé tant (Impressionnistes qui n'avaient pas honte, pour cet le bonheur délicate et pour cette verdure exaspérée, la tendresse âme d'un Sisley.

A Montereau, où « fault » l'Yonne, il convient d'aller longuement agrémenter les deux rivières, du haut des quais ombragés dont les pierres ont bu le sang de crime et le sang des hotaliers. Une glorieuse gravure du roi de la ville, une statue à l'autre bout — c'est toute l'histoire de Montereau, de Jehan sans Peur à Napoléon. L'inscription raconte le meurtre en vers candides, la statue consacrera la victoire de 1814. Drame sans grandeur, victoire sans lendemains, le rien peint lombe tristement sur des d'âme sous ces pesants souvenirs.

Maxime d'Arnoux.

de l'Académie Goncourt.

Les élections cantonales en Corse

Dans le canton de Morosaglia

Le deuxième tour de scrutin pour l'élection d'un conseiller général du canton de Morosaglia (Haute-Corse) a donné le résultat suivant :

Nombre de votants : 1.200. — Majorité absolue : 601. — M. Ambrosi, avocat à la Cour d'appel de Bastia, ayant déclaré qu'il maintenait sa candidature, a obtenu 1.200 voix. — M. Ambrosi, avocat à la Cour d'appel de Bastia, comme candidat à l'Union républicaine, est élu conseiller général du canton de Morosaglia.

Mort de Mme Beretti

Nous apprenons avec le plus grand regret la mort à Nice de Mme Jane Beretti, femme de notre ami M. Paul Beretti, conseiller général de la Corse.

La colonie corse de Nice perd une femme de bien, qui cultivé a tenu à assister aux obsèques de cette dame où avait une large répulsion de générosité.

Le *Petit Bastiais* adresse à M. Paul Beretti, dans cette si pénible circonstance, ses condoléances les plus affectueuses.

Nous empruntons au *Petit-Niçois* le compte rendu des obsèques de Mme Beretti.

C'est au milieu d'une nombreuse affluence de parents et d'amis qu'ont eu lieu, hier matin, à 10 h. 30, celle Catherine, à Saint-Maurice, les obsèques de Mme Jane Beretti, décédée, femme de M. Paul Beretti, conseiller général de la Corse, bien connu en notre ville.

En l'absence du rabbin Shamacker, les prières d'usage furent dites par le ministre officiant Baruch. Le cortège s'est ensuite dirigé vers l'avenue Borriglione où a eu lieu la dislocation.

Le char disparaissait sous de nombreuses couronnes, parmi lesquelles celles des parents et des amis de la famille, celle du Comité des Intérêts Corses et celle de la Cyrnos. On remarquait le drapeau de la Cyrnos et celui du Ligou-Club.

Le deuil était conduit par M. Paul Beretti, mari de la défunte, et ses fils.

Parmi les nombreuses personnalités, parents et amis, qui suivaient la dépouille mortelle, nous avons noté :

Mme et M. Benedetti, préfet des Alpes-Maritimes ; MM. Pietri, adjoint, représentant le maire de Nice ; Bondoin, conseiller général : Bonhomme, représentant M. Pierry, Bermond, conseiller général ; M. Santiago, président de la Fédération des Syndicats d'Initiative de la Côte d'Azur ; MM. Mariani, directeur du Casino des Variétés ; Chanel, Durilly, Crotelin, Forès, président de la Cyrnos ; Dr Pierre, Dr Mme Philippe Carlotti, général Bretin, Edmond Portal, président de l'Automobile-Club de la Côte d'Azur ; Mme V. Maurice, MM. Paganelli, G. Maynon, Charles Moracchini, commissaire du 6e arrondissement ; A. Biancoui, C. Farri, Bistori, G. Hur, Mme P. Lambert, M. D. de Hidoc, M. Binaldi, comte B. d'Attanoux, M. J.-D. Pinelli, baron Moroni, M. Pascalis, M. Coti, capitaine Barbaud ; Mme A. Lallès, Prosper et F. Fournier, Dr Daumas, P. Santucci, Panzani, colonel Virgilli, Dr Bebec, Gérardin, Dr Bel, capitaine Pala, commandant Castellani, Dr de Giovanni, A. Graziani, Reginensi, M. Sherlitz, L. Damorgani, Pescarzi, A. Soulier, Valentini, Henry de Bistori, F. Marioni, Chargearaud, Jean Marchi, Mme Chiari, MM. Mattei, Paganelli, les représentants des journaux de Nice, etc...

L'inhumation provisoire s'effectua au reposoir du cimetière de Caucade où de nombreuses personnes accompagnèrent la dépouille mortelle et témoignèrent ainsi à M. Beretti et à sa famille toute leur sympathie attristée.

Les Jeux Olympiques d'Amsterdam

Les résultats de la première journée

Amsterdam, 30 juillet. — Voici les résultats de la première journée :

Les demi-finales Maxwell (Etats-Unis), Lord Burghley (Angleterre), Gibson (Etats-Unis), Thorpe (Angleterre), Watson (Amérique), Vial (France), Wilen (Finlande), Taylor (Etats-Unis), Petterson (Suède), Kiesewetter (Pologne), Duquesne (Etats-Unis), Facelli (Italie), Mellors, temps des séries Taylor et Petterson en 50 secondes 4/10. Duhel 54 secondes 3/5. Viel, 56 secondes 1/5.

10.000 mètres, finale : premier Nurmi (Finlandais) toute dernière 15 secondes 4/5, record olympique ; l'ancien record par Ritola était de 30 minutes 23 secondes 1/5. deuxième Ritola, Finlandais, à cinq mètres.

Poids et Haltères : premier Roger François (France) 235 kilos ; deuxième Rahlbert (Hollande) 232 kilos.

Saut en hauteur, éliminatoire : se qualifient Lewden, Cherrier et Vial (France) qui franchissent tous 1 m. 85 mètres.

Cent mètres plat : Morrison (Français) se qualifie en première place en terminant deuxième de sa série.

Escrime : L'équipe française s'est fort bien qualifiée en battant successivement le Danemark et la Roumanie. Par ce succès la France est fort bien qualifiée dès à présent bien qu'elle ait encore un match à jouer pour le second tour.

La seconde journée

Amsterdam, 30 juillet. — La seconde journée du meeting olympique d'athlétisme, favorisée par un temps splendide, s'allure au stade olympique d'Amsterdam d'une affluence demi-sa- mesquine en majorité de bruyant supporters des nations engagées. Chacune suivant même dans les moindres séries donnez lieu à des manifestations d'enthousiasme nettement exagérées, notamment celles des allemands et des américains. La fantaisie et les cris extravagants se donnèrent libre cours.

La réunion débute par les demi-finales du cent mètres plat qui donnent les résultats suivants : première demi-finale Macculister (Etats-Unis), 10 mi-finale Macculister (Etats-Unis), 10 secondes 3/5 ; deuxième demi-finale Jonson (Grande-Bretagne), 10 m. 3-5. Le nègre London produit une grosse impression ; la défaite des allemands Hosben et Gotz condition une grosse surprise.

Cent mètres plat, dames : Sont qualifiées pour la demi-finale, quatre allemandes, quatre canadiennes, trois américaines, deux françaises, Miles Gagneux et Radideaux, une australienne, une japonaise, une suédoise, une africaine et une néerlandaise.

Mlle Gagneux, pourtant favorite, arrête Mlle Radideau doit s'incliner devant 72 canadienne Mlle Smith. Meilleur temps de série : Mlle Smith (Canada), 12 m. 3-5 ; Rosenfield (Canada) 12 m. 3-5.

La finale du quatre cent mètres haies, clou de la réunion donna lieu à une grosse surprise, la défaite des américains.

Voici le classement : Lord Burgley, Anglaterre), 53 m. 2-5 ; Gabel, Etats-Unis ; Taylor (Etats-Unis), Petterson, Suède ; Levinsone (Anglaterre), Facelli (Italie).

Lord Burgley mena toute la course qualifiant une représentant Sera Martin et Keller pour la finale. Voici les résultats : première demi-finale : Faiver (Etats-Unis), 1'57" ; Lowe (Angleterre) ; Butler (France) ; deuxième demi-finale : Byblen (Suède) 1 m. 55 ; Engelhart (Allemagne) ; Watson (Etats-Unis) ; troisième demi-finale : Hahn (Etats-Unis) 1 m. 52 3-5, Edwards (Canada), Serra Martin (France).

Cette dernière série est menée à vive allure par le nègre Edwards que l'américain Hahn vient coiffer sur le poteau.

Dans la demi-finale du cent mètres plat dames, Mlle Gagneux (France) est éliminée ; les canadiennes Smith Rosenfield et Cook paraissent supérieures. Meilleur temps dans la demi-finale par Mlle Rosenfield 12 2-5.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Laure Vanini et ses enfants :

Les familles Vanini, Lota, Benetti, Tognero, Simonsighi, Mihani, Pisanelli, Farinelli ;

ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Félix VANINI

décédé à l'âge de 68 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu cet après-midi à 5 h. 30.

Maison mortuaire : 18, rue Droite.

Mme veuve Elise Franceschi ; M. et Mme Paul Rutali et leur enfant ; Mme et M. Vincent Daniel et leur enfant ; Mme et M. Sanguinetti et leur fils ; Mme et M. Marius Rutali et leurs enfants, de Marseille ; Mme veuve Couture, de Clermont-Ferrand ; Mme et M. Louis Carducci et leur enfant, de Clermont-Ferrand ; M. et Mme Rochart, née Carducci de Clermont-Ferrand ; Mme Charles Carducci, de Clermont-Ferrand ;

Les familles Poggi Auguste, Quilici, Halterelle, Seppia, Rivert, Balsdori, de Marseille ; veuve Dini de Jean-Baptiste, Joseph, Jeanne-Hélène Giacomo, née Dini, Barbolini Franceschi et Mollarelli ;

ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. François FRANCESCHI

décédé le 29 juillet 1928, à l'âge de 76 ans et vous prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui 31 courant, à 10 heures du matin.

Maison mortuaire : rue Sisco, 1.

INFORMATIONS LOCALES

Un jeune homme se noie accidentellement

Dans l'après-midi de dimanche, vers 18 h. 30, un terrible accident s'est produit qui a coûté la vie à un malheureux jeune homme.

Calais-ci, le jeune Masani Auguste, âgé de 19 ans, élève à l'école d'hydrographie, participait à une partie de natation, se trouvait assis sur le bord du canot, la barque à moteur « Elisabeth », perdit soudain l'équilibre et tomba à la mer, devant les remparts de la Marine d'arrêt.

Se voûte fut si soudaine que les autres occupants du remorqueur ne se rendirent compte de rien et ne s'aperçurent que plus tard de la disparition de Masani, Auguste, augmentée par cette noire plaie, la femme sinistraite par le travail au dehors dans les grandes villes, principalement — si vraie définition, la *neurasthénie*, absolument incompatible avec l'éloignement du foyer, nous savions déjà, dès-je, que depuis peu et appelé à disparaître du monde avant 2000 ans.

Aujourd'hui, le docteur Berschsteln, savant réputé, nous affirme, suite de trente années d'études approfondies et de laborieuses recherches que le séjour dans nos grands cités modernes, principalement celles où le climat méfiais s'ajoute aux inconvénients, microbes qu'à-dire, plus que partout ailleurs, la *neurasthénie* apparaître du monde avant 2000 ans.

Aujourd'hui, le docteur Berschsteln, savant réputé, nous affirme, suite de trente années d'études approfondies et de laborieuses recherches que le séjour dans nos grands cités modernes, principalement celles où le climat méfiais s'ajoute aux inconvénients, microbes qu'à-dire, plus que partout ailleurs, la *neurasthénie* apparaît du monde avant 2000 ans.

Les analyses du sang prélevé sur des paysans et des citadins accusent déjà un écart incroyable dans la proportion des globules rouges ; anémié sans le paradis, l'habitant des grandes villes vit surtout aux dépens de son système nerveux, finissant souvent si malade. Travail le jour, plaisir prolongé le soir, sommeil écourté qu'on dans des cités aux trépidations et bruits invisibles, perturbent infaillliblement aux maladies des nerfs ou à la neurasthénie, si répandue. Ces conditions sont, en outre, nettement défavorables à la procréation, l'organisme féminin s'avérant dès lors en état d'infécondité.

Heureusement qu'il reste en France de bonnes villes pourvues d'arbres, de rues paisibles, de belles promenades que le soleil dore et d'où le grand air balaye les miasmes.

Donc, jeunes gens, c'est l'avis d'hommes sérieux, si vous voulez fonder un foyer, rester ou, si possible, retourner aux champs. Vous aurez la joie de voir grandir à vos côtés de beaux et robustes enfants. Puis, dans ces calmes cités où ne sévissent heureusement, ni bureaucratie, ni trop d'usines ou ateliers, où le bruit même demeure sourd, vous aurez cet autre avantage : conserver pour vous ces épouses au lieu de les prêter plus ou moins à quelques vagues collègues. Ce n'est pas à dédaigner, croyez-moi.

Saxonne d'Ajaccio.

Variétés

Mon Courrier

D'après des calculs sérieusement établis nous savions déjà qu'en raison de la crise de natalité qui sévit en France, les candidatures les plus diverses se feront, mais surtout pour l'économie ou le désir de jouissance de jour en jour plus développé, augmentée par cette autre plaie, la femme soustraite par le travail au dehors dans les grandes villes, principalement — si vraie définition, la *neurasthénie*, absolument incompatible avec l'éloignement du foyer, nous savions déjà, dès-je, que depuis peu et appelé à disparaître du monde avant 2000 ans.

Aujourd'hui, le docteur Berschsteln, savant réputé, nous affirme, suite de trente années d'études approfondies et de laborieuses recherches que le séjour dans nos grands cités modernes, principalement celles où le climat méfiais s'ajoute aux inconvénients, microbes qu'à-dire, plus que partout ailleurs, la *neurasthénie* apparaît du monde avant 2000 ans.

Les analyses du sang prélevé sur des paysans et des citadins accusent déjà un écart incroyable dans la proportion des globules rouges ; anémié sans le paradis, l'habitant des grandes villes vit surtout aux dépens de son système nerveux, finissant souvent si malade. Travail le jour, plaisir prolongé le soir, sommeil écourté qu'on dans des cités aux trépidations et bruits invisibles, perturbent infaillliblement aux maladies des nerfs ou à la neurasthénie, si répandue. Ces conditions sont, en outre, nettement défavorables à la procréation, l'organisme féminin s'avérant dès lors en état d'infécondité.

Heureusement qu'il reste en France de bonnes villes pourvues d'arbres, de rues paisibles, de belles promenades que le soleil dore et d'où le grand air balaye les miasmes.

Donc, jeunes gens, c'est l'avis d'hommes sérieux, si vous voulez fonder un foyer, rester ou, si possible, retourner aux champs. Vous aurez la joie de voir grandir à vos côtés de beaux et robustes enfants. Puis, dans ces calmes cités où ne sévissent heureusement, ni bureaucratie, ni trop d'usines ou ateliers, où le bruit même demeure sourd, vous aurez cet autre avantage : conserver pour vous ces épouses au lieu de les prêter plus ou moins à quelques vagues collègues. Ce n'est pas à dédaigner, croyez-moi.

Saxonne d'Ajaccio.

L'excursion à Vizzavona

L'excursion à Vizzavona, organisée par le Syndicat d'Initiative de la Cie des C.F.D., vous obtenir un succès dépassant selon l'éternel cliché, les prévisions de ses organisateurs, groupait cependant un nombre honorable de participants.

Cependant qu'à Bastia, Messire Libeccio pendjuait ses brûlantes caresses, les excursionnistes trouvaient à Vizzavona une délicieuse fraîcheur, sous un ciel idéalement bleu.

Le voyage à l'aller comme au retour, dans les confortables wagons-couloirs fut des plus agréables.

La Vie Sportive

Le Moto-Club à Vizzavona

Dimanche le Moto Club Bastiais a effectué une sortie sur Vizzavona qui a été couronnée de plus vif succès.

Nous en publierons demain le compte rendu complet.

Dans les groupements

AMICALE DES RETRAITÉS CIVILS ET MILITAIRES DE LA CORSE.

Dimanche 29 juillet 1928, à 10 heures, dans la salle des délibérations du Conseil municipal, a eu lieu la réunion mensuelle des retraités, sous la présidence de M. Dominique Vecchini, président.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, le trésorier, M. Lucciani, secrétaire, a rendu compte de la situation financière et exprime sa vive satisfaction des nombreuses inscriptions de nouveaux membres.

Après le rapport du président, très applaudi, les membres du bureau sortant ont été réélus, à l'unanimité. Un deuxième vice-président, M. J.-M. Fontana, instituteur honoraire, patriarche des plus distingués, a été élu, également à l'unanimité.

Le cahier des revendications a été adopté, ainsi que divers vœux.

L'ensemble décide de donner le titre de président d'honneur à tous nos représentants, sur le concours desquels nous comptons fermement.

Camarades, venez à nous ! Unissons nos efforts pour l'accroissement de nos légitimes revendications. Pas d'abstentions ! L'union fait la force.

Le Secrétaire : LUCCIONI,
Médaille militaire, Croix de guerre.

Nécrologie

MADAME VEUVE PETROLACCI

Ces jours derniers décédait dans notre ville à l'âge de 70 ans, Mme veuve Petrolacci, née Lota.

La défunte qui appartenait à une vieille famille bastiaise jouissait dans notre ville de l'estime et de la considération générales, qui lui avaient valu les honneurs de ses funérailles.

Voici le classement : Lord Burgley, Angleterre), 53 m. 2-5 ; Gabel, Etats-Unis ; Taylor (Etats-Unis), Petterson, Suède ; Levinsone (Anglaterre), Facelli (Italie).

Lord Burgley mena toute la course qualifiant une représentant Sera Martin et Keller pour la finale. Voici les résultats : première demi-finale : Faiver (Etats-Unis), 1'57" ; Lowe (Angleterre) ; Butler (France) ; deuxième demi-finale : Byblen (Suède) 1 m. 55 ; Engelhart (Allemagne) ; Watson (Etats-Unis) ; troisième demi-finale : Hahn (Etats-Unis) 1 m. 52 3-5, Edwards (Canada), Serra Martin (France).

Cette dernière série est menée à vive allure par le nègre Edwards que l'américain Hahn vient coiffer sur le poteau.

Dans la demi-finale du cent mètres plat dames, Mlle Gagneux (France) est éliminée ; les canadiennes Smith Rosenfield et Cook paraissent supérieures. Meilleur temps dans la demi-finale par Mlle Rosenfield 12 2-5.

ATTENTION !
CHEZ
L. Rogliano
27, BOULEVARD PAOLI
BASTIA
ASSORTIMENT COMPLET AUX MEILLEURS PRIX de SALLES DE BAINS, ELECTRICITÉ, APPAREILS SANITAIRES
Maison de confiance Fondée en 1912
TELEPHONE : 143

PARQUET
POUR PLANCHER ET CLOISONS en Sapin Corse et Gallicia, bouveaux et rabotés, prêt à mettre.
AU BUCHERON CORSE
Scierie de Toga
BASTIA
Vente de bois de chauffage à 70 fr. le tonne.

MATÉRIAUX POUR CONSTRUCTION
Toutes fournitures pour le Bâtiment
LAURENT COLOMBANI
6 Bis, Rue Re l'Opéra BASTIA

Les Spectacles

FEMINA-CINEMA. — Ce matinée et en soirée à 9 h.

Un film d'aventure, d'amour et de drame qui se passe en Pologne, pays de rêve, où pervie et le mystère.

L'auteur d'une femme qui avait à son mari le secret qui tuait dans un naufrage.

FLORIO
COMPAGNIE ITALIENNE DE NAVIGATION
SERVICE POSTAL HEBDOMADAIRE
GENES — LIVOURNE — BASTIA
PORTO-TORRES ET RETOUR

	Arrivées	Départs
Gênes		Mardi 22 h.
Livourne : Mercredi, 7 h.		Mercredi 23 h.
Bastia :	Jeudi Aube	Jeudi 14 h.
Porto-Torrès : Vendredi 8, samedi, 17 h. 30		
Bastia : Dimanche Aube,		Dimanche, 10 h.
Livourne : Dimanche, 16 h.		Dimanche 22 h.

La Compagnie délivre des billets d'aller et retour à prix réduits de Bastia pour Livourne.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Les élections présidentielles aux Etats-Unis

New-York, 30 juillet. — La campagne électorale se poursuit aux Amériques et, naturellement, les républicains comme les démocrates se déclarent assurés de la victoire.

La grande préoccupation des républicains et des démocrates est, actuellement, de s'assurer les suffrages des femmes, formant une partie importante du corps électoral.

Autrefois républicaines toutes les assemblées aux femmes, les démocrates ne sont pas de cet avis, ils croient au contraire que de nombreuses abstentions sont à prévoir.

Encore : L'équipe française s'est fort bien qualifiée en battant successivement le Danemark et la Roumanie. Par ce succès la France est fort bien qualifiée dès à présent bien qu'elle ait encore un match à jouer pour le second tour.

Suzanne Charaaux a é'é condamnée à deux ans de prison

Paris, 30 juillet. — Aux environs de 2 h. 30, Suzanne Charaaux a comparu devant le tribunal.

Elle était coiffée d'un chapeau cloche un peu, vêtue d'un tailleur bleu-marine et portait ornement autour du cou une écharpe de soie imprimé.

Elle a répondu aux questions posées avec des larmes dans la voix et en sanglotant très souvent.

Suivant les règlements toutes les assistances ont sonné ; les démocrates ne sont pas de cet avis, ils croient au contraire que de nombreuses abstentions sont à prévoir.

Nous renouvelons aux familles Petrolacci et Ilancarelli, l'expression de nos condoléances.

L'excursion à Vizzavona

L'excursion à Vizzavona, organisée par le Syndicat d'Initiative de la Cie des C.F.D., vous obtenir un succès dépassant selon l'éternel cliché, les prévisions de ses organisateurs, groupait cependant un nombre honorable de participants.

Cependant qu'à Bastia, Messire Libeccio pendjuait ses brûlantes caresses, les excursionnistes trouvaient à Vizzavona une délicieuse fraîcheur, sous un ciel idéalement bleu.

Le voyage à l'aller comme au retour, dans les confortables wagons-couloirs fut des plus agréables.

La Vie Sportive

Le Moto-Club à Vizzavona

Dimanche le Moto Club Bastiais a effectué une sortie sur Vizzavona qui a été couronnée de plus vif succès.

Nous en publierons demain le compte rendu complet.

Dans les groupements

AMICALE DES RETRAITÉS CIVILS ET MILITAIRES DE LA CORSE.

Dimanche 29 juillet 1928, à 10 heures, dans la salle des délibérations du Conseil municipal, a eu lieu la réunion mensuelle des retraités, sous la présidence de M. Dominique Vecchini, président.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, le trésorier, M. Lucciani, secrétaire, a rendu compte de la situation financière et exprime sa vive satisfaction des nombreuses inscriptions de nouveaux membres.

Après le rapport du président, très applaudi, les membres du bureau sortant ont été réélus, à l'unanimité. Un deuxième vice-président, M. J.-M. Fontana, instituteur honoraire, patriarche des plus distingués, a été élu, également à l'unanimité.

Le cahier des revendications a été adopté, ainsi que divers vœux.

L'ensemble décide de donner le titre de président d'honneur à tous nos représentants, sur le concours desquels nous comptons fermement.

Camarades, venez à nous ! Unissons nos efforts pour l'accroissement de nos légitimes revendications. Pas d'abstentions ! L'union fait la force.

Le Secrétaire : LUCCIONI,
Médaille militaire, Croix de guerre.

Nécrologie

MADAME VEUVE PETROLACCI

Ces jours derniers décédait dans notre ville à l'âge de 70 ans, Mme veuve Petrolacci, née Lota.

La défunte qui appartenait à une vieille famille bastiaise jouissait dans notre ville de l'estime et de la considération générales, qui lui avaient valu les honneurs de ses funérailles.

Voici le classement : Lord Burgley, Angleterre), 53 m. 2-5 ; Gabel, Etats-Unis ; Taylor (Etats-Unis), Petterson, Suède ; Levinsone (Anglaterre), Facelli (Italie).

Lord Burgley mena toute la course qualifiant une représentant Sera Martin et Keller pour la finale. Voici les résultats : première demi-finale : Faiver (Etats-Unis), 1'57" ; Lowe (Angleterre) ; Butler (France) ; deuxième demi-finale : Byblen (Suède) 1 m. 55 ; Engelhart (Allemagne) ; Watson (Etats-Unis) ; troisième demi-finale : Hahn (Etats-Unis) 1 m. 52 3-5, Edwards (Canada), Serra Martin (France).

Cette dernière série est menée à vive allure par le nègre Edwards que l'américain Hahn vient coiffer sur le poteau.

Dans la demi-finale du cent mètres plat dames, Mlle Gagneux (France) est éliminée ; les canadiennes Smith Rosenfield et Cook paraissent supérieures. Meilleur temps dans la demi-finale par Mlle Rosenfield 12 2-5.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Laure Vanini et ses enfants :

Les familles Vanini, Lota, Benetti, Tognero, Simonsighi, Mihani, Pisanelli, Farinelli ;

ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Félix VANINI

décédé à l'âge de 68 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu cet après-midi à 5 h. 30.

Maison mortuaire : 18, rue Droite.

Mme veuve Elise Franceschi ; M. et Mme Paul Rutali et leur enfant ; Mme et M. Vincent Daniel et leur enfant ; Mme et M. Sanguinetti et leur fils ; Mme et M. Marius Rutali et leurs enfants, de Marseille ; Mme veuve Couture, de Clermont-Ferrand ; Mme et M. Louis Carducci et leur enfant, de Clermont-Ferrand ; M. et Mme Rochart, née Carducci de Clermont-Ferrand ; Mme Charles Carducci, de Clermont-Ferrand ;

Les familles Poggi Auguste, Quilici, Halterelle, Seppia, Rivert, Balsdori, de Marseille ; veuve Dini de Jean-Baptiste, Joseph, Jeanne-Hélène Giacomo, née Dini, Barbolini Franceschi et Mollarelli ;

ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. François FRANCESCHI

décédé le 29 juillet 1928, à l'âge de 76 ans et vous prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui 31 courant, à 10 heures du matin.

Maison mortuaire : rue Sisco, 1.

Un cambriolage à la Maison Centrale de Melun !

Melun, 30 juillet. — Un cambriolage dont on ignore encore les auteurs vient d'être découvert dans les ateliers de la maison centrale de Melun.

Le bureau du directeur M. Sanson, a été forcé et mis en désordre. Mais rien n'a disparu ni coffre-fort ne manque

Compagnie Fraissinet

DEPARTS DE CORSE POUR LE CONTINENT

Mardi 31, d'Ajaccio p. Marseille à 11 h. 3.
Mardi 31, de Bastia p. Livourne à 23 h.

DEPART D'CONTINENT POUR LA CORSE

Mardi 31, de Nice p. Calvi à 21 h. 30.

AUTOCARS P.-L.-M.

SERVICE D'ETE
DU 1er MAI AU 15 OCTOBRE 1928

Au départ de Bastia. — Circuit de Cap Corse, en 1 jour : service quotidien.
Au départ d'Ajaccio. — Circuit des Calanches, en 1 jour et demi : service quotidien.
Circuit de Bonifacio en 2 jours : les lundi et jeudi.
Circuit Ajaccio-Piana-Corté en 2 jours les dimanche, mardi et samedi.
Circuit Ajaccio-Piana-Corté, en deux jours : les mercredi et samedi.
Circuit Ajaccio-Calvi-le-Bousse-Bastia en 1 jour et demi : les mardi et samedi
Circuit de la Castagniccia en 1 jour les lundi et jeudi.
Circuit Bastia-le-Bousse-Calvi-Ajaccio en 1 jour et demi : les mercredi et samedi et vendredi.
Au départ de Corté. — Circuit Corté-Piana-Ajaccio, en 2 jours : les lundi, jeudi.
Circuit Corte-Bonifacio-Ajaccio, en 2 jours : les lundi et vendredi.
Circuit de l'Inzecca en un jour : les mardi et jeudi.
Au départ de Piana — Circuit d'Evisa en 1 jour : les lundi et vendredi.

(Correspondance à Sagone pour les cars assurant le service des Calanches au départ d'Ajaccio).

Pour les prix et horaires détaillés de tous ces circuits, consulter le dépliant « Autocars P.-L.-M. 1928 », déposés dans les bureaux des auberges P.-L.-M. à Ajaccio, 1 cours Grandval ; à Bastia, compagnie Fraissinet, place Saint-Nicolas ; à Corte, cours Paoli ; à Calvi et à Ile-Rousse à la compagnie Fraissinet.

On pourra également consulter ces livrets, à la direction des chemins de fer de la Corse à Bastia et dans tous les bureaux des Syndicats d'Initiative de Corse, à Ajaccio, Bastia, Corte, Calvi et Ile-Rousse.

BOURSE DE PARIS du 30 Juillet 1928

VALEURS	cours préc.	cours du J.
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel	61 50	61 50
4 % 16	93	93
4 % 17	93	93
4 % 18	93	93
4 % 20	105,60	105,60
4 % 25	93	93
4 % 26	93	93
4 % 27	93	93
Obligations 4 % 1922	104,50	104,50
— 4 % 1924	104	104
— 4 % 1925	104	104
— 4 % 1926	104	104
— 4 % 1927	104	104
Oblig. Caisse Autonome	104	104
Crédit National 1919	104	104
— 1921	104	104
— 1923	104	104
— 1924	104	104
Bons 7 % 1925 Ajust	104	104
Bons 7 % 1926 Pas-de-Calais	104	104
Départ. Bons 7 % 1928	104	104
Paris 1905	104	104
— 1909	104	104
— 1920	104	104
Communaux 1879	104	104
— 1920	104	104
TERME		
Banque de France	3760	3760
— Région de Crédit	1000	1000
— Paris et Pays-Bas	1000	1000
— Union Parisienne	1000	1000

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Compagnie Algérienne	2115	2115
Compt. Nation. d'Escompte	1140	1140
Crédit Foncier de France	1070	1070
Crédit Lyonnais	1615	1615
Société Générale	1140	1140
Société Générale Foncière	1245	1245
Suez Capital	17100	17100
Suez Parts	2700	2700
Suez Divers	1140	1140
Est Capital	1145	1145
Lyon Capital	1145	1145
Midi Capital	1145	1145
Nord Capital	1145	1145
Orléans Capital	1145	1145
Sens-Fe Chemins de Fer	1145	1145
Dist. Electricité	1145	1145
Comp. Gén. Electricité	2000	2000
Thomson	1145	1145
Tréfileries du Hâvre	1145	1145
Mines de Courrières	1145	1145
Mines de Lens	1145	1145
Bolsso	1145	1145
Kuhlmann	1145	1145
Phosphates de Bône	1145	1145
Pechiney	1145	1145
Chargeurs Réunis	1145	1145
Transatlantique Ord. 600 fr.	1145	1145
Kolnaros Paris	1145	1145
Air Liquide	1145	1145
Cultures Tropicales	1145	1145
Pathé Cinéma Joulet.	1145	1145
Ascenseurs	1145	1145
Russe 4 %	1145	1145
Russe 5 % 1906	1145	1145

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Serbe 1895	1145	1145
Turc 4 %	1145	1145
Turc 5 % 1914	1145	1145
Banque Nationale Mexique	1145	1145
Banque Ottomane	1145	1145
Crédit Foncier Egyptien	1145	1145
Wagons-Lits Ordinaires	1145	1145
Consrat Mining	1145	1145
Rio Tinto	1145	1145
Oriental Carpet	1145	1145
Petrofina	1145	1145
Sucreries d'Egypte	1145	1145
Mines Messaines 1913	1145	1145
Brakpan	1145	1145
Cambodge	1145	1145
Financières Caoutchouc	1145	1145
Charbonnages	1145	1145
Concordia	1145	1145
De Beers Ord.	1145	1145
Estrellas	1145	1145
France Wyoming	1145	1145
Goldfields	1145	1145
Hutchinsons	1145	1145
Lagunitas	1145	1145
Malacca Ordinaire	1145	1145
Mexicain Eagle Ord.	1145	1145
Mexican Petroleum	1145	1145
Montecatini	1145	1145
Mozambique	1145	1145
Nyasta	1145	1145
Padang	1145	1145
Rand Mines	1145	1145
Rouhaco-Belgique	1145	1145
Shansi	1145	1145

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Tanganyika	1145	1145
Docks Marseille	1145	1145
Lyonnaise des Eaux Cap.	1145	1145
Electricité Paris	1145	1145
Union Electricité	1145	1145
Parisienne	1145	1145
Lebon	1145	1145
Gaz de Paris	1145	1145
Schneider	1145	1145
Fives Lille	1145	1145
Saint-Gobain	1145	1145
Verreries de Cermaux	1145	1145
Salins Midi Capital	1145	1145
Messageries Maritimes Ord.	1145	1145
Distil. Indochine	1145	1145
Cuivres Jouins	1145	1145
Poliet Chausson	1145	1145
Galeries Lafayette	1145	1145
Paris-France	1145	1145
Printemps	1145	1145
Sous. Franç. Nlo Plata	1145	1145
Land Bank of Egypt	1145	1145
Crédit Foncier Autriche	1145	1145
Crédit Foncier Mexicain	1145	1145
Crédit Foncier Cuba	1145	1145
Tabacs Philip. Ord.	1145	1145
Banque Parins. Mexicaine	1145	1145
Crédit Fonc. Franco-Canad.	1145	1145
Hotchkiss	1145	1145
Meyer Chartier	1145	1145
Tabacs Lazenay	1145	1145

VALEURS	cours préc.	cours du J.
Royal Dutch	41855	41855
Shell	1450	1450
Fonds d'Etats Etrangers		
Anglais 2 ½	1145	1145
Argentin 4 % 1899	1145	1145
Belges 5 % 1905	1145	1145
Brésil 6 % 1903	1145	1145
Bulgare 5 % 1902	1145	1145
Chinois 4 % 1895	1145	1145
Egypt. Unifié	1145	1145
Hellen 6 % 14	1145	1145
Italie 3 ½	1145	1145
Japon 4 % 1899	1145	1145
Malaisse 4 % 1904	1145	1145
Roumanie 4 % 1922	1145	1145
Russe 3 % 81-84	1145	1145
Serbe 1913	1145	1145
Turc 4 %	1145	1145
CHANGES		
Londres	124,80	124,78
New-York	25,83	25,84
Allemagne (100 reichsmark)	612,50	612,50
Belgique	359,75	359,62
Espagne	459,75	459,50
Hollande	1037,50	1037,50
Italie	132,50	132,50
Suisse	496,75	496,75

CAP CORSE

Damiani

GRAND PRIX ·· MEDAILLE D'OR

MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS

JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1905 ET 1904

ENTREPRISE GÉNÉRALE POUR LA CORSE
Peinture - Vitrerie
PAPIERS PEINTS

J. ESPOSITO

BOULEVARD du PALAIS BASTIA

DECORATION D'EGLISES et appartements de tous styles et de tous genres

Vente Gros - Détail

STÉNO-DACTYLO
Mme JAMET-BUFFEREAU

ABONNEMENTS AU

Petit Bastiais

QUOTIDIEN REPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

BULLETIN D'ABONNEMENT

M.....
demeurant à.....
déclare souscrire un abonnement de.....
au *Petit Bastiais* à partir du.....
SIGNATURE

Découper ce bulletin et l'adresser à M. l'Administrateur du *Petit Bastiais* à Bastia avec le montant de l'abonnement en un mandat-poste ou chèque postal : *Ajaccio 153.*

TARIF DES ABONNEMENTS

CORSE. — Un an : 62 francs — 6 mois : 32 francs — 3 mois : 16 fre
AUTRES DEPART. — Un an : 64 francs — 6 mois : 32 francs — 3 mois 17 francs.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Imp. E. Cordier & Fils, 8, Bd du Palais
Le Directeur-Gérant : LUCIEN CORDIER

La Mouche, Semeuse de Microbes!

EN droite ligne, la Mouche arrive sur votre table, venant de tas d'immondices et de détritus. Ses pattes malpropres sèment les microbes de la maladie sur vos aliments. Défendez votre santé : Détruisez les Mouches avec du Flit !

En quelques minutes, le Flit tue tous les insectes malpropres et dangereux : Mouches, Moustiques, Punaises, Puces, Cafards. Il détruit leurs œufs en fouillant les fentes qui les abritent.

Le Flit supprime les Mites et leurs larves - n'abîme pas les étoffes. C'est l'insecticide parfait - d'odeur nette et saine. Economique parce que 100 % efficace. En usage dans le monde entier. *10 fr. le 1/4 lit. env. 15 fr. le 1/2 lit. env.*

RALLIEZ-VOUS A LA LEGION FLIT!

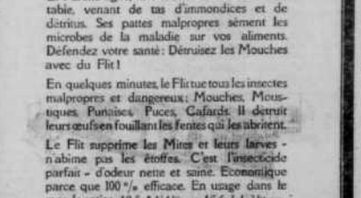

DÉTRUIT: Mouches Moustiques Mites Punaises Cafards Fourmis Puces

Cres : Société Anonyme de Banque et de Commerce, Ajaccio

60 f. de musique pour 5fr.50

Offerts à ses Lecteurs par LE PETIT BASTIAIS

ALBUM 3. — 20 morceaux classiques et modernes pour piano ou harmonium. France : 5 fr. 50.

ALBUM 5. — 20 morceaux pour piano et violon : 7 fr. 50.

ALBUM 5 bis. — Les mêmes 20 morceaux pour violon ou mandoline solo : 5 fr. 50.

ALBUM 6 — 20 morceaux à quatre mains : 5 fr. 50.

ALBUM LES VACANCES ENFANTINES, chansons anciennes et modernes, danses, rondes pour les petits, avec couplets : 7 fr. 50.

ALBUM 7. — Rien que du moderne, 5 morceaux dont chacun est catalogué à francs de Goumer, Adolf Stanislas, etc. : 5 fr. 50.

ALBUM DES CHANTS ET DES DANSES DURANT LA REVOLUTION FRANCAISE, LE DIRECTOIRE ET L'EMPIRE : 5 fr. 50.
Pour les enfants :

1° ALBUM de 6 morceaux pianò très faciles.

2° ALBUM, 20 morceaux. Ce que Mozart a joué et composé entre 4 et 6 ans.

Les deux albums réunis : 6 fr. 50.

3° Les Soyrées Enfantines, amusantes, morales et instructives.

Quatre soyrées différentes : 2 fr. 50.

Chaque album est adressé franco contre la somme envoyée au

Petit Bastiais

8, Boulevard du Palais, BASTIA

Quant Le parlir pour Paris notez l'adresse de:

L'AGENCE HAVAS

62 Rue de Richelieu PARIS

vous trouverez tous les journaux

Le Petit Bastiais

LAIT MONT BLANC LA MEILLEURE NOURRICE A DÉFAUT DE LAIT MATERNEL

N° 13. *Feuilleton du PETIT BASTIAIS*

LA TULIPE NOIRE

par Alexandre DUMAS

Jamais valet n'y avait mis un pied le lendemain, comme on dit le grand Racine, qui l'artisanat à cette époque. Cependant n'y laissait pénétrer que le lui-même, ou à sa vieille servante frise comme sa maîtresse. Jupelle, depuis que Cornélius s'était voué au culte des tulipes, n'osait plus mettre d'ognons dans les ragoûts, de peur d'épicher ou d'empoisonner le cœur de son maître.

Aussi, à ce seul mot *séchoir*, les valets qui portaient les flambeaux s'écartèrent-ils respectueusement. Cornélius prit l'un d'eux de la main du premier et précéda son convoi dans la chambre.

Arrivons à ce que nous venons de dire que le séchoir était au même endroit vitré où lorsque Boxtel traquait innocemment son déserteur.

L'ouvroir était plus que jamais à son poste.

Il fit d'abord éclairer les murs et les vitrages.

Puis deux ombres apparurent.

L'une d'elles, grande, maigre, anguleuse, s'assit près de la table où Cornélius avait déjeuné le matin.

Dans cette ombre, Boxtel reconnut le pâle visage de Cornélius de Witt, dont

(A suivre.)

25e ANNEE — N° 181. 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — MERCREDI 1er AOUT 1928.

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION 8, Bd du Palais & 1, Rue des Jardins BASTIA
Téléphone : 0.02
BUREAU A PARIS 16, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-57
Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA
Compte Chèques Postaux 153 Marseille

Le Petit Bastiais

0 385

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié pas fil direct avec Paris

DIRECTEUR : LUCIEN CORDIER

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	16	32	62
Sardin. et Colon.	17	32	64
Etranger	A) 30	60	120
	B) 46	90	180

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité entre toute est reçue aux Services Farnèse, 16, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

Le Sauvetage de la Truite

Le Petit Bastiais publiait ces jours derniers la note suivante :

« Nous apprenons que le Pasquet Général de notre ville, soucieux de la question du repeuplement de nos cours d'eau, soumettait si riches en truites, vient d'adresser aux Pasquets et à la Gendarmerie de ville, des instructions sur le but de faire exercer une étroite surveillance et constater les délits de pêche illégale, qui se commettent trop souvent à l'aide d'engins prohibés ou de substances nuisibles et explosives.

« Les délinquants s'exposent à des peines sévères d'amende et même de prison. Les Pasquets et l'Administration des Eaux et Forêts y veilleront. »

— Il importe en plus haut point qu'une richesse aussi protégée, et que les braconniers de la pêche soient pourchassés énergiquement.

Car, si ce n'est pas la première fois qu'on le proclame dans la presse, ses cours d'eau, qui ne sont riches que de truites — mais de truites que les gourmets considèrent comme le mets le plus délicieux qu'on puisse leur offrir en Corse — se dépeuplent sur une cadence inquiétante.

Au point de vue touristique, la truite est un des attraits de la Corse ; si nous n'avons pas à apprendre à nos lecteurs de quelle importance est le côté cuisine dans le domaine touristique.

Si la Corse ne le cède à aucun pays pour la diversité de ses sites, tel en fait elle résume tous les pays par celle diversité qui est un caractéristique saillantie, au prix d'une série de randonnées on peut découvrir ailleurs qu'en Corse nos meilleurs sites. C'est dans ces conditions que le point de vue cuisine est, harmonieusement, respecté. Il suffit pas facilement le souvenir d'un spectacle naturel qui aura ébloui sur le moment que celui d'un repas qui aura réalisé la perfection. Et dans l'arbre d'idées où nous sommes, la perfection c'est la cuisine locale, un menu composé exclusivement de produits du pays, dans lequel la truite ne peut pas ne pas prendre une place de choix, la place d'honneur.

La truite, en effet, plaît à tous, flatte toute la gamme gastronomique, séduit les estomacs délicats et ceux qui vivent de régime et s'alimentent à leurs heures. Nous avons vu repousser le bœuf, ne pas toucher au lamas le mieux réussi, deux merveilles de la physiologie culinaire corse. Jamais personne n'a fait la petite bouche devant un plat de truites, sauf, évidemment, si elles sont préparées avec de l'huile frutée...

Mais point n'est besoin d'évoquer les intérêts supérieurs du tourisme pour réclamer en faveur de cette vraie richesse de notre pays des mesures préservatrices, en appuyant celles qu'on nous promet. Cette richesse là, les autochtones aiment que les étrangers, les Corses eux-mêmes qui sont loin, à quelque titre, de bénéficier de leur propre herault, en désirent, pour le prix imagine qu'elle représente, la conservation.

Le difficile est d'agir efficacement. Le plus facile de faire appel aux agents de la force publique, gendarmerie et préposés des eaux et forêts. Ceux-ci sont rares, isolés et ne manquent pas d'occupation autrement en cette saison ; ceux-là sont plus nombreux avec une paperasserie et des enquêtes qui ne multiplient guère jour.

S'ils étaient plus libres et plus nombreux, et même, admettons-le, s'ils voulaient y mettre quelque attention, la tâche de surveiller les rivières ne serait pas trop malaisée car, généralement, les braconniers de rivière sont connus et leur surveillance aisée ne présente doit pas des difficultés insurmontables. On connaît d'ailleurs les moyens prohibés pour le dépeuplement : le filet à mailles serrées, est du meilleur, mais un résultat notable serait quand même obtenu si l'on pouvait arriver à en finir avec l'empoisonnement par la chaux ou autres ingrédients d'un effet aussi foudroyant.

A l'heure actuelle, le dépeuplement par les moyens interdits se fait dans les endroits écartés à proximité de centres habités par les ordinaires, excellent démocrate pour les braconniers d'eux douce. C'est de ce côté qu'il faut surveiller. D'ailleurs, nous le répétons, le dépeuplage des braconniers, qui sont presque toujours des ouvriers, à part quelques amateurs et notables qui ont le grand tort de donner le mauvais exemple, est relativement facile. Pour peu qu'ils se sentent traqués, leurs exploits s'espacerait.

Le cas échéant, il ne faudra pas hésiter à recourir à des mesures exceptionnelles, comme l'interdiction de pêcher sous quelque forme que ce soit, d'faire circuler, de vendre ou d'acheter des truites pendant deux ou trois années, décision en effet exceptionnelle, mais qui finit être, croyons-nous, prise administrativement, sans recourir à une loi spéciale.

Le dépeuplement des rivières corses est réel. L'honnête pêche à la ligne est devenue impossible dans les parties basses ou moyennes des cours d'eau de l'île. Pour pouvoir pratiquer ce sport, il faut maintenant remonter à plus de mille mètres d'altitude, dans des solitudes montagneuses fréquentées par les bergers et les excursionnistes. On ne peut plus tolérer même pareille situation, qui justifierait dans l'esprit de la masse de la population tout ce qu'on pourrait tenter pour y mettre fin.

P.B.

Arrestation d'un contumax par la gendarmerie d'Olmeto

Ajaccio, 31 juillet. — La brigade de gendarmerie d'Olmeto, arrondissement de Sartène) a opéré hier en état d'arrestation de nommé Piannelli Antoin-François, âgé de 66 ans, condamné le 3 mars 1916, par contumace, à la peine des travaux forcés à perpétuité, par la cour d'assises de la Corse, pour homicide volontaire.

On invente en Amérique un pistolet à gaz

New-York, 31 juillet. — On vient d'inventer en Amérique un pistolet à gaz qui ne tirait pas plus de place qu'un portefeuille réservoir. Le dit projeté par cette arme rend une chambre inabitable pendant un mois et abat son homme à 4 mètres de distances. Le gouvernement se propose d'employer cette arme contre les bootleggers et leurs clients qui dans les clubs de nuit violent la loi Volstead.

D'après les experts le pistolet à gaz est plus redoutable que le plus perfectionné des révolvers.

L'organisation de l'infanterie américaine

Londres, 31 juillet. — On mande de Washington au *Daily Telegraph* qu'on s'attend à des changements importants dans l'organisation de l'infanterie américaine.

Les essais des nouveaux chars d'assaut d'un modèle réduit, construits actuellement en secret, sont satisfaisants.

Un auto-car capote

Casablanca, 31 juillet. — Un car transportant 40 voyageurs de Casablanca à Berrechid a capoté. Dix voyageurs ont été sérieusement blessés.

Aux abords de la Banque de France, on peut voir journellement une foule nombreuse et pittoresque qui vient échanger ses beau d'or contre des billets plus légers et... d'autant de valeur.

Les rescapés du raid du Pôle sont rentrés en Italie

Une interview de Nobile

Berlin, 31 juillet. — Le général Nobile interviewé à Berlin par un journal dans son wagon pullman, garde par six policiers, a déclaré qu'il souffrait encore de douleurs dans les jambes.

Il a ajouté :

« Il est absolument faux que Zappi et Mariano aient mangé le cadavre du professeur Malmgreen. Si je fus sauvé il le premier c'est sur le vote de l'équipage entier de l'*Italia* pour des raisons primordiales, décisives.

« Personne ne peut se faire une opinion sur l'échec de l'expédition sans en connaître les détails. Un jour viendra où on parlera ».

Les souhaits de bienvenue des journaux italiens

Milan, 31 juillet. — Le général Nobile et ses compagnons arriveront ce soir à Rome. Tous les journaux italiens leur souhaitent la bienvenue. Ils remarquent en outre que déjà un revirement s'est produit à leur égard dans l'opinion européenne.

« Les calomnies et mensonges, disent-ils, on fait long feu ».

On insiste surtout sur l'impression excellente produite par l'entrevue ému ante entre la mère de Malmgreen et le commandant Zappi.

Ce que dit le commandant Zappi

« Cet entretien, a déclaré ce dernier, m'a rendu de tous les outrages dont j'ai été abreuvé ».

Retraçant les scènes déchirantes qui suivirent la mort du savant suédois, Zappi ajouta : « J'ai cru en Dieu, mais en ces jours là je m'adressais à lui comme si je le voyais et qu'il était omniscient à m'écouter. Tout autour de nous était rempli de sa présence, il sait ce que nous avons souffert ; il m'a vu trainant à ma suite Mariano, aveugle, épuisé, défaillant ; il nous regardait agir pour nous grignoter le dernier morceau de chevreau dépecé après lequel j'ai fait la faim.

« J'ai essayé de pêcher, j'ai guetté les canards sauvages pour nous procurer quelque nourriture. Pendant ce temps, j'allais à devenir fou et je me rappelai alors tous les mets que j'avais refusé pendant ma vie parce qu'ils n'étaient pas à mon goût et notamment un morceau de canard cuit que j'avais repoussé avec dédain, sur le *Citta di Milano* parce qu'il sentait le poisson ».

M. Stresemann est attendu à Berlin pour le 10 août.

Le Berliner Tageblatt déclare qu'avant son départ pour Paris un conseil de cabinet aura lieu à Berlin avec la participation de tous les ministres. Il y discutera toutes les questions qui pourront être traitées au cours des entrevues à Paris avec les hommes d'Etat étrangers.

L'arrivée de Bebounek à Berlin

Paris, 31 juillet. — Une scène touchante a eu lieu quand le professeur Bebounek, qui accompagnait le général Nobile arriva de Copenhague à Berlin.

Le professeur qui n'a pas excédé la trentaine mais semble plus âgé n'avait par plaisir mis pied à terre qu'une et jetant les bras autour du cou. C'était sa fiancée venue l'accueillir en Allemagne. On imagine avec quel ferveur s'échangea le premier baiser.

Puis, comme le correspondant du *Daily Mail* demandait au professeur s'il pensait participer à une autre croisière polaire, Bebounek sourit et répondit en faisant un signe négatif pour lui : Non ! celle-là suffit !

Alors le professeur s'attacha à disculper le général Nobile des reproches dont on l'avait accablé les journaux scandaleux et alarmistes.

Bebounek publiera deux volumes sur l'expédition

Berlin, 31 juillet. — Bebounek, le radiotélégraphiste de l'expédition du général Nobile a déclaré qu'il se proposait avec quelques semaines de repos loin du bruit, loin des journaux de rassembler l'énorme approbondi de tout le matériel scientifique qu'il rassemble et de préparer la publication d'deux ouvrages, un rapid de l'*Italia* tout d'un auteur qui exclusivement scientifique bandis que le second serait la description de l'expédition elle-même.

« Surtout les dispositions adoptées pour le transport scientifique dui fire l'heureux commandant du général Nobile, de l'Italien Trojani et de Bebounek. Toutefois si cette méthode de travail a donné des difficultés, Bebounek écrirait seul l'ouvrages. Le second ouvrage sera l'œuvre personnelle de Bebounek qui fera une description exacte et fidèle de l'expédition avec tous les incidents qui se sont produits sous.

La signature du pacte Kellogg et la question des dettes de guerre

Celle-ci ne devra pas être évoquée

Londres, 31 juillet. — Suivant le correspondant du *Daily Telegraph* à New-York, M. Kellogg déclarerait actuellement à ce sujet :

« Je quitte Paris pour signer le pacte Kellogg. Je suis heureux de constater également que nous avons réglé définitivement la question des dettes de guerre. Nous sommes en effet arrivés à un accord satisfaisant avec la France. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que la question des dettes de guerre ne sera pas évoquée à la conférence de Paris ».

L'arrivée à Trente

Trente, 31 juillet. — Le général Nobile et ses compagnons sont arrivés ce matin à 7 h. 30 à Trente. Ils furent reçus à la gare au chant de l'hymne fasciste par une foule très nombreuse qui les applaudit et leur lança des fleurs.

L'arrivée de Bebounek à Berlin

Paris, 31 juillet. — Une scène touchante a eu lieu quand le professeur Bebounek, qui accompagnait le général Nobile arriva de Copenhague à Berlin.

Le professeur qui n'a pas excédé la trentaine mais semble plus âgé n'avait par plaisir mis pied à terre qu'une et jetant les bras autour du cou. C'était sa fiancée venue l'accueillir en Allemagne. On imagine avec quel ferveur s'échangea le premier baiser.

Puis, comme le correspondant du *Daily Mail* demandait au professeur s'il pensait participer à une autre croisière polaire, Bebounek sourit et répondit en faisant un signe négatif pour lui : Non ! celle-là suffit !

Alors le professeur s'attacha à disculper le général Nobile des reproches dont on l'avait accablé les journaux scandaleux et alarmistes.

Bebounek publiera deux volumes sur l'expédition

Berlin, 31 juillet. — Bebounek, le radiotélégraphiste de l'expédition du général Nobile a déclaré qu'il se proposait avec quelques semaines de repos loin du bruit, loin des journaux de rassembler l'énorme approbondi de tout le matériel scientifique qu'il rassemble et de préparer la publication d'deux ouvrages, un rapid de l'*Italia* tout d'un auteur qui exclusivement scientifique bandis que le second serait la description de l'expédition elle-même.

« Surtout les dispositions adoptées pour le transport scientifique dui fire l'heureux commandant du général Nobile, de l'Italien Trojani et de Bebounek. Toutefois si cette méthode de travail a donné des difficultés, Bebounek écrirait seul l'ouvrages. Le second ouvrage sera l'œuvre personnelle de Bebounek qui fera une description exacte et fidèle de l'expédition avec tous les incidents qui se sont produits sous.

L'équipement électrique de la France

Pas à pas, l'effort français se traduit par des réalisations qui importent grandement à notre activité économique, forcée à un plein essor, nous venons, dans tout les domaines, de donner des preuves magnifiques : notre outillage national se perfectionne de jour en jour et voici que l'équipement électrique de la France nous ouvre de nouvelles perspectives d'avenir.

Le problème de l'électrification des campagnes est bien près d'être totalement résolu et il en est de même du problème des houilles blanches et de l'aménagement de nos chutes d'eau.

Cet aménagement des ressources hydro-électrique date de la guerre. Le ministre des Travaux publics, l'a parfaitement compris en un substantiel discours, en prenant, en présence du Président de la République, à l'inauguration du barrage de Pey Velador.

En 1914, n'est à peine si nous avions aménagé 550.000 kilowatts, sur une réserve hydraulique de 7 ½ millions de kwh.

Les hostilités arrêtèrent les travaux commencés. Les nécessités de la Défense nationale, l'obligation de réduire nos importations charbonnières accrues par la perte momentanée des bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais, les exigences des fabrications militaires ne nous en amenèrent pas moins à concevoir l'exploitation en grand de ces ressources trop longtemps négligées et qui, durant la guerre, nous auraient rendu d'immenses services si nous avions compté plus tôt l'intérêt qu'elle présentaient.

De nombreuses usines hydro-électriques se créèrent aussitôt dans les régions les plus favorables sous le rapport de la houille blanche. C'est ainsi que l'industrie des fabrications de guerre sur le bassin moyen du Rhône, grâce au développement de l'industrie électrique, en fut particulièrement marqué dans les Pyrénées, où les chutes étaient encore à peu près inexploitées, à la différence de celles des Alpes.

On équipa en hâte ces chutes pour permettre l'installation sur place d'usines de produits chimiques réservées à la défense nationale.

Mais presque toutes ces usines électriques présentaient un caractère alors purement local. On ne songeait pas encore à relier ensemble les centres producteurs et il se produisait ce fait singulier, au lendemain de la guerre, qu'alors que le pays manquait d'énergie électrique, par la crise de surproduction locale éclatait dans cette industrie.

On songea dès lors d'établir des liaisons de transport d'énergie à grande distance pour permettre au trop plein ces régions productrices de déverser sur des régions moins favorables l'énergie électrique qui n'avait pas chez elle un emploi suffisant. Tel fut l'objet de la loi bienfaisante du juillet 1922 qui est immédiatement les plus heureux effets.

C'est ainsi qu'à la fin de 1926, la longueur totale des lignes de transmission et de distribution fut portée à 170.402 kilomètres, dont 73.336 à basse tension, 89.276 à moyenne et 7.789 à haute tension.

La construction, depuis lors, ne s'est pas ralentie. Elle se poursuit, selon le rythme de 1000 kilomètres par an. C'est ainsi que fut écartée la crise de surproduction.

Mais une autre crise surgit, plus grave et plus profonde, qui faillit enrayer les progrès de l'équipement hydro-électrique en France. Citons ici M. Tardieu : « En 1922, on constatait un ralentissement marqué dans la construction des usines hydrauliques, tandis que les constructions aériennes, sous la forme usines de plus en plus nette pour les autres thermiques. Les causes n'étaient pas difficiles à démêler : les mêmes houilles qui tout longtemps plus longues et coûteuses à construire que les usines thermiques à vapeur, dont les délais se soient accumulées moins aisément que ces dernières du renchérissement consécutif à la crise de construction. Il faut noter du reste que le ralentissement de l'équipement électrique n'est pas absolument particulier à la France et qu'il s'est manifesté avec plus ou moins de force dans beaucoup d'autres Etats. Mais ceux-ci ont pris le parti se subventionner largement la construction des usines hydro-électriques, soit en prenant à leur charge une fraction des frais de construction, soit en procurant aux constructeurs des facilités de crédit, tandis qu'en France un projet de loi déposé en 1926 et tendant au même but est resté en suspens.

Le résultat a été une stagnation complète de l'exploitation des chutes pourtant les dernières connues. Un autre effet a été de donner une prédominance encore aux usines thermiques sur les usines hydrauliques qui se sont trouvées reléguées au second plan.

Nous sommes sortis de cette nouvelle crise grâce à l'intervention de l'Etat qui a pris en main le développement de l'industrie électrique dans son ensemble, en vue du développement de l'économie générale du pays. Tous les progrès en résultent, progrès agricoles, progrès économiques, progrès intellectuel.

C'est ainsi que dans la seule année 1926, nous avons mis en route l'énorme réseau général de 200 000 kilomètres, qui dans le Plateau Central, sur la Rhône, dans l'aménagement à fait l'objet d'études si décisives.

Mais en même temps que nous utilisons la houille blanche pour distribuer à domicile la force motrice dans toutes les entreprises, nous poursuivons l'exécution du programme convoitant de l'électrification des campagnes. Il s'est trois mille communes qui ont vu, en

Un incendie fait quatre victimes

St-Etienne, 31 juillet. — Un incendie a détruit une ferme au Chambon-sur-Lignon faisant quatre victimes dont le fermier, sa femme et leurs deux nourrissons.

La démission de M. Titulesco

Bucarest, 31 juillet. — La démission de M. Titulesco a produit une grande impression dans les milieux politiques roumains.

M. Manin, chef du parti national paysan, a déclaré que cette démission portait le coup de grâce au gouvernement Bratianu qui sans sa présence est dépourvu de toute autorité.

Suivant le journal *Excelsior*, de Paris, la démission de M. Titulescu, attribuée à des motifs de santé, a pour cause les profondes déceptions qu'il éprouva à forcer au sujet des affaires du St-Gothard et des options bongrois de Transylvanie et également les divergences de vues avec M. Bratiano sur la stabilisation.

Une épidémie mystérieuse décime la police de Londres

Londres, 31 juillet. — Un policeman du poste de Rochester Row, qui faisait la garde à la Chambre des Communes et à la Chambre des Lords est mort pendant la nuit. Il s'était fait porter malade hier avec cinq autres de ses collègues.

Une mystérieuse maladie affectant spécialement la police et à laquelle on ne peut encore trouver d'explication a déjà fait de nombreuses victimes parmi les agents des quatre principaux postes de police de Londres, tous payables aussi éloignés les uns des autres.

Il y a une coïncidence d'une importance à Rowe Street, 24 à Arwen Road, à Notting Hill et 20 à Chester Row.

Une cité du temps de Saint-Louis

CARCASSONNE

Tout le monde connaît ce petit chef d'œuvre de philosophie et d'humour, cette ravissante chanson dans laquelle Gustave Nadaud met en scène un bon vieux paysan de Limoux qui se décide à la pensée qu'il n'a jamais vu et qu'il ne verra jamais Carcassonne.

Je sais bien qu'il n'est ici-bas